

Travailleurs d'élections

Une nouvelle échelle de traitements

(Par G.A.) — Le gouvernement du Québec a plus que doublé le traitement que recevaient les présidents d'élections en vertu de la loi électorale, par un arrêté en conseil adopté le 14 mai 1969 et qui n'a été rendu public qu'hier par le premier ministre, M. Jean-Jacques Bertrand.

Le personnel requis par les présidents d'élections n'a pas été oublié non plus par cette décision gouvernementale dont l'entrée en vigueur remonte au 1er juillet 1969.

C'est le leader parlementaire de l'opposition libérale, M. Pierre Laporte, qui a révélé la décision du conseil des ministres en demandant la production de l'ordre en conseil.

Certains malins dans les milieux politiques ont même soutenu, hier, que le gouvernement de l'Union nationale avait tout prévu pour le déclenchement possible d'élections générales tout de suite après le congrès pour la direction du parti unioniste.

Rappelons que ce congrès, où M. Jean-Jacques Bertrand a été élu chef de l'Union nationale par les militants, a eu lieu les 21 et 22 juin 1969, soit quelques jours avant l'entrée en vigueur de l'arrêté en conseil.

LES AUGMENTATIONS
La décision du conseil des ministres de mai 1969 a décrété ainsi que la rémunération annuelle des présidents d'élections passe de \$150 à \$350 dans les districts électoraux de 20.000 électeurs ou moins, de \$175 à \$425 entre (Suite à la page 2, 1ère col.)

Augmentations de 33% et de 75% de la rémunération des membres de la com- mission Gendron.

— page 3

Les accusations de la CSN

Aucun fondement — Loubier

"C'est une goudaillerie et un tissu de malhonnêtetés".

Cette déclaration de Me Gabriel Loubier, ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, fait suite aux récentes allégations de la CSN (Lire nouvelle 49) qui affirme que, sur les 522 clubs privés de chasse et de pêche démembrés depuis 1966 et 1967, 300 auraient ressuscité depuis quelque temps, toujours selon la CSN, les hauts fonctionnaires du ministère auraient expliqué qu'"on n'avait pu faire autrement sous la pression des organisateurs du parti à l'approche des élections".

M. Loubier, en prenant connaissance de cette déclaration, rétorqua que ces mensonges étaient une manœuvre de l'électorisme. D'ailleurs, continua le ministre, il est facile de vérifier qu'il n'y a aucun fondement à ces dires; non seulement la CSN est invitée à venir fouiller les bureaux du ministère, mais il est également offert au conseil de la faune de venir vérifier en tout temps ces allégations.

Quant à la politique poursuivie par le ministère depuis 1966, politique visant à éliminer graduellement et rationnellement les baux de location des clubs de chasse et de pêche privés, elle se poursuit dans la même veine, toujours selon M. Loubier. Certains territoires sont distribués aux outilleries mais il n'est pas là, question de clubs privés; d'autres bandes de territoire ont, cette année, été interdites au public, et ce à la demande de chefs de districts, mais ceci vise la protection et la conservation et non la réouverture de clubs privés.

C'est M. Nazaire Paquet, (Suite à la page 2, 7e col.)

Une politique pour empêcher une mainmise étrangère sur l'économie

(De notre correspondant à Ottawa,
Donald DOYLE)

Le Canada se donnera au cours des prochains mois une politique officielle qui déterminera par la suite son attitude face au contrôle de l'économie par des intérêts étrangers.

C'est ce qu'a révélé, hier, le premier ministre Pierre Elliott Trudeau en précisant que M. Herb Gray, ministre sans portefeuille, procède actuellement à une enquête et qu'il formulera ses recommandations au cabinet d'ici un mois.

Essentiellement, M. Gray est chargé de déterminer quelle est l'ampleur du phénomène, de même que de se prononcer sur les secteurs de l'économie qui doivent absolument demeurer sous contrôle canadien. En outre, il doit suggérer au gouvernement un certain nombre de mesures susceptibles d'assurer que ce contrôle est effectivement détenu par des intérêts canadiens et qu'il le restera.

Les révélations de M. Trudeau ont fait suite à sa déclaration surprise de lundi soir dernier, alors qu'il a annoncé que son gouvernement entendait intervenir pour empêcher une compagnie pétrolière américaine de prendre le contrôle de la plus grande compagnie productrice d'uranium au Canada, la Denison Mines, de Toronto.

La Continental Oil, de New York était en

effet littéralement à la veille de s'assurer le contrôle de la Denison en achetant, par le biais de sa filiale Hudson's Bay Oil and Gas Company, les actions détenues par la Roman Corporation, de Toronto.

Cette dernière est toujours le principal actionnaire de la Denison et elle contrôle le quart de ses actions.

Hier, en réponse aux questions des journalistes, le premier ministre canadien a établi que des intérêts canadiens possèdent actuellement plus de 50 pour cent des réserves

Autre nouvelle à la page 55

des mines d'uranium au pays. Si les actions de la Roman Corporation dans Denison avaient été vendues à Continental Oil, les Canadiens n'auraient plus contrôlé que 10 pour cent de ces mêmes réserves.

Une mesure d'urgence s'imposait donc et c'est pourquoi M. Trudeau est lui-même intervenu aux Communautés lundi soir, interrompant le débat en cours, pour annoncer que son gouvernement était prêt à amender la loi sur le contrôle de l'énergie atomique de façon à empêcher cette transaction de

(Suite à la page 2, 3e col.)

Le président de Denison Mines chez Trudeau

OTTAWA (PC) — M. Stephen Roman a déclaré aujourd'hui qu'il rencontrerait le premier ministre Trudeau ce midi afin de discuter de l'intention du gouvernement d'empêcher la vente de Roman Corporation à des intérêts étrangers. La transaction permettrait à des intérêts étrangers de prendre le contrôle de Denison Mines, le plus important producteur d'uranium au Canada.

M. Roman, président à la fois de Roman Corp. et de Denison Mines, a déclaré lors d'une interview qu'il voulait demander au premier ministre de lui expliquer sa position dans cette affaire.

M. Trudeau a déclaré lundi soir, aux Communautés, que le gouvernement empêcherait la vente à des intérêts étrangers de la Roman Corp., qui détient 25,5 pour (Suite à la page 2, 6e col.)

Le parc Forillon

Le Québec n'a que deux choix

par Gilbert ATHOT

Le Québec n'a maintenant plus que deux choix dans le cas du parc Forillon, en Gaspésie: racheter les claims miniers (ou pétroliers) accordés à Laduboro Oil ou renoncer à l'aménagement du parc.

Toutefois, il semble acquis que le gouvernement québécois optera pour le premier, soit celui de racheter les concessions de

Laduboro, selon différentes sources gouvernementales dignes de foi.

Il a été impossible, hier, de faire confirmer officiellement cette option par le ministre responsable de l'Office de planification et de développement du Québec et de l'ODEQ, M. Marcel Masse, ce dernier étant à l'extérieur de la capitale.

Ce sont là les suites immédiates aux informations en provenance d'Ottawa et affirmant que le ministre fédéral des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. Jean Chrétien, a répondu par écrit à la lettre de M. Masse remontant à une quinzaine de jours.

M. Chrétien, dans sa réponse écrite, ratifie tout simplement de façon générale ce qu'il a déjà soutenu verbalement, c'est-à-dire que le Québec doit livrer les terrains visés par l'aménagement du parc Forillon libérés de toute charge.

Le ministre fédéral précise même à son collègue du Québec que le gouvernement central ne peut rien faire pour le problème minier ou pétrolier que le Québec a à affronter sur les terrains du futur parc de Gaspésie.

Il ajoute que le bill S-4, à l'étude aux Communautés, ne peut s'appliquer dans un cas comme celui du parc Forillon étant donné que ce serait contraire aux prescriptions de la loi des parcs nationaux.

Dans sa lettre de février dernier, M. Masse signalait à M. Chrétien que ce projet de loi, concernant l'extraction de l'or dans la Yukon, comprenait des exceptions qui pourraient se transposer au niveau du parc Forillon.

CE NE SERA PAS FACILE

Des informateurs dans les milieux gouvernementaux ont précisé que le rachat des claims miniers accordés à Laduboro est une chose possible sans être dans l'obligation de débours des sommes considérables. Cependant, le gouvernement du Québec n'a jamais été placé dans une situation semblable.

D'une part, les négociations avec Laduboro ne seront pas faciles à faire aboutir à la lumière des premiers pourparlers qui ont déjà eu lieu.

D'autre part, le gouvernement pourrait toujours avoir recours à l'expropriation, nous a-t-on confié, mais encore là, les procédures risqueraient de retarder assez sérieusement le début des travaux du parc Forillon.

Enfin, les milieux gouvernementaux du Québec ne sont pas très enchantés d'être dans l'obligation d'exclure un vaste terrain à une éventuelle exploitation minière rentable en raison du

fait que le gouvernement central ne veut pas accepter une exception.

Des porte-parole gouvernementaux à Québec rappellent aussi que les provinces ont demandé maintes fois à Ottawa, lors de conférences des ministres des Richesses naturelles, que la loi des parcs nationaux soit amendée afin de permettre l'utilisation polyvalente de vastes territoires non occupés. Elles ont toujours essuyé un refus.

A LIRE

Les gens du bout
de la vie —

Le Soleil présente aujourd'hui le premier d'une série de quatre articles qui se veut une vue d'ensemble sur la situation de la personne âgée dans la province de Québec.

— page 34

SOMMAIRE

Arts et Lettres	74 et 75
annonces classées	61 à 65
A Québec aujourd'hui	71
Bandes dessinées	48
Bridge	63
Décès	79
Documents	22
Famille	33 à 35
Finance	57 et 58
Horoscope	62
Mois croisés	61
Patron	64
Sport	45 à 49
Télévision	76

LA MÉTÉO

Aperçu pour demain :
nuageux avec risques d'averses. Plus doux.

Enfin, Benson obtient des résultats

OTTAWA (PC) — Le ministre des Finances, M. Edgar Benson, a reçu une lettre qu'il a qualifiée de "plus encourageante que l'ensemble de son courrier, ces jours-ci".

En effet, parmi toute la correspondance touchant la réforme fiscale, le ministre a mis la main sur une enveloppe contenant 10 billets de \$100.

L'envoi était accompagné d'une lettre d'un ancien fonctionnaire qui confesse avoir volé (Suite à la page 2, 5e col.)



INHUMATION — Les restes mortels de Marie Dionne-Houle ont été portés en terre, hier, à Saint-Bruno. Entourant les deux enfants de la défunte, on remarquait notamment Yvonne et Annette Dionne, Florian Houle, ex-époux de Marie, Cécile, une autre des quintuplées, ainsi que M. et Mme Oliva Dionne. (Détails p. 31)

Trudeau: Ce sera le statu quo, à Niamey

De notre correspondant
à Ottawa,
Donald DOYLE

La politique du gouvernement canadien vis-à-vis la prochaine conférence de la francophonie, est essentiellement identique à celle qu'il a adoptée par le passé.

C'est ce qu'a déclaré ce matin le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, alors qu'il s'entretenait avec deux journalistes.

Paraissant quelque peu surpris de la tournure récente des événements, le premier ministre canadien a laissé voir qu'il ne s'attendait pas à la dernière sortie du ministre québécois des Affaires intergouvernementales, car dans son optique le problème de Niamey était déjà réglé au niveau des principes.

Déjà réglé, parce que la position de son gouvernement n'a pas changé depuis la première conférence de Niamey et que c'est exactement ce qu'il a fait valoir dans une lettre adressée au premier ministre Jean-Jacques Bertrand. Cette dernière faisait suite à une conversation que les deux chefs de gouvernement ont eue il y a quelque temps.

Hier soir, à Montréal, le ministre des Affaires intergouvernementales du Québec, M. Marcel Masse, a affirmé que le "Québec joue un rôle particulier" dans la francophonie, à l'intérieur comme à l'extérieur du Canada.

Le Québec veut être re-

connu, a-t-il ajouté, comme entité complète mais Ottawa ne veut pas reconnaître à la province un statut particulier dans la délégation fédérale.

On se souviendra qu'à la première conférence de la francophonie le Canada était représenté par une délégation unique présidée par

le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier. Ce dernier assumait d'ailleurs les mêmes responsabilités à compter du 16 de ce mois.

En ce qui concerne les votes, M. Trudeau a indiqué que le fédéral tenait toujours au principe du vote unique. Il n'a cependant pas précisé ce qui pourrait adve-

nir si, par exemple, le Québec et Ottawa ne peuvent s'entendre sur une question ou une autre.

D'un autre côté, le premier ministre canadien a laissé entendre que le Québec n'aura pas vraiment droit à un statut particulier à cette conférence. Il s'est contenté de dire que le fédé-

ral formera une délégation qui sera composée de représentants fédéraux et provinciaux, c'est-à-dire des gens d'Ottawa, du Québec, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et possiblement du Manitoba.

Toutefois le problème des drapeaux semble avoir été (Suite à la page 2, 8e col.)

En dépit des manifestations, la visite du président Pompidou a été un succès

par Raymond DU DEFOY
Collaboration spéciale au Soleil

NEW YORK — Tout compte fait, la visite d'Etat du président de la République française, M. Georges Pompidou, à Washington, a été un succès malgré la puissance de la "double organisation" de New York par les avants-postes israéliens pour amener l'Amérique toute entière contre "l'ennemi d'Israël". Cabale habile, du reste, puisque elle faisait une distinction entre la France et son président. "Monsieur Pompidou, faites ce que veulent les Français: Livrez des Mirages à Israël!" — "Vive la France, à bas Pompidou!" — disaient les placards des manifestants venus de New York à Washington pour protester contre la présence de "l'ami des Arabes".

Si quelques politiciens soucieux de l'électorat juif se sont laissés aller à des gestes qui relèvent plus du théâtre que de l'incivisme, les membres du gouvernement et la majorité des parlementaires américains ont au contraire été heureux de renouer avec la France et de recevoir dans la dignité — et

même avec chaleur — le représentant de la nation qui fut la première alliée de l'Union, il y a maintenant près de deux siècles.

Succès donc pour ce côté de la visite. A défaut d'un triomphe. Mais M. Pompidou n'est pas le général de Gaulle et Washington n'est ni Québec, ni Montréal. Il s'en est montré du reste très satisfait, les apparitions spectaculaires n'étant pas dans sa manière. Quant au succès du côté "sérieux" de la visite, il est également indéniable. Certes, rien n'a transpiré des deux longs entretiens qu'ont eus en privé les deux présidents. On peut cependant, d'après ce que chacun des deux interlocuteurs en ont dit après coup, en conclure que le bilan est plutôt positif. M. Nixon et Pompidou ont souligné chacun que leurs têtes - à - tête avaient été francs et directs. On n'en attendait pas moins de deux personnalités aussi réalistes. Tous deux ont également souligné que certains désaccords subsistent dans plusieurs domaines. Aucune surprise non plus quand on sait la prudence de chacun d'eux. A défaut donc de résultats specta-

claires et concrets, les entretiens Nixon - Pompidou ont permis de créer un climat et un style particulier qui permettront à l'avenir d'éviter d'abord des malentendus, comme il s'en est tant glissés ces dernières années dans les relations entre les deux pays, et enfin de créer une atmosphère propre à une collaboration sur des données plus nettes.

A ce propos, il est certain que c'est sur la politique française en Méditerranée — et le Moyen-Orient est rive de la Méditerranée — que les entretiens ont dû porter le plus longuement. Ce n'est pas en trois jours que les deux parties auront pu liquider le contentieux qui les divise en ce domaine. Le secrétariat d'Etat a cependant reconnu qu'à la suite des conversations entre les deux présidents, "les points d'entente sont plus nombreux qu'auparavant". Gageons qu'au plus, M. Pompidou a réussi à éliminer certaines inquiétudes réelles de la part des Américains quant au sens de la politique française en Méditerranée. La force de persuasion du président français a dû être

puissante pour que le sénateur Fulbright déclare: "Le président Pompidou a présenté des arguments très logiques pour justifier la vente d'avions militaires de construction française à la Libye". Il est douteux cependant que M. Pompidou se soit servi d'autres arguments que ceux que ne cessent de répéter les porte-parole français depuis la conclusion de l'accord franco-libyen sur la vente de plus de cent Mirages à la Libye.

L'affaire du Vietnam n'a dû être évoquée rapidement. Il est toutefois intéressant de noter en passant que M. Pompidou s'est déclaré convaincu du profond désir de paix du président Nixon lorsqu'il s'est adressé aux deux Chambres du Congrès américain. Après le Moyen-Orient, l'Europe était enfin le plus "gros morceau" du contentieux franco-américain: sécurité européenne, limites de l'OTAN (surtout du rôle de chacun des membres de l'OTAN) et éventuelle entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté des Six. Il ne semble pas qu'il (Suite à la page 2, 1ère col.)

En dépit des manifestations...

(Suite de la première page)
y ait eu des divergences fondamentales sur ces questions, leur discussion ayant plutôt permis aux interlocuteurs de clarifier des positions qui, en bien des points, se sont trouvées plus proches qu'il n'y paraissait de prime abord.

Dans trois mois, M. Pompidou se rendra en visite à Moscou. Tout au long des conversations qu'il a eues avec lui, M. Nixon a dû penser à cette visite. Ce n'est guère que dans les six prochains mois, peut-être plus, qu'on pourra juger du succès de la visite du président français aux États-Unis.

En tout autre temps, il eût paru impensable qu'un chef d'État français se rendit en visite officielle aux États-Unis sans faire le détour sentimental par le Canada avant de regagner Paris. Mais depuis le "Vive le Québec libre", la hache de guerre entre Ottawa et Paris n'a pas été enterrée. Qui donnera le mot d'ordre d'enterrement?

Travailleurs d'élections...

(Suite de la première page)
20,000 et 40,000 électeurs et de \$200 à \$500 dans les districts où il y a plus de 40,000 électeurs.

Pour chacune de ces catégories, les modifications apportées à la loi électorale ajoutent une somme de \$4 pour chaque page de la transcription de la délimitation.

Quand il y a scrutin, le président d'élections recevra \$0.05 à \$0.04 par électeur inscrit sur les listes révisées jusqu'à concurrence de 25,000 électeurs. Ce sera \$0.05 par électeur inscrit au-delà de 25,000 avec un minimum de \$800 au lieu de \$400.

S'il n'y a pas scrutin, ce sera la moitié de la rémunération établie dans le paragraphe précédent avec un minimum de \$500 au lieu de \$300 comme auparavant.

Pour le secrétaire d'élections, il recevra les trois quarts de la rémunération du président d'élections avec un minimum de \$800 au lieu de \$300, s'il y a scrutin. S'il n'y a pas scrutin, il s'agira des trois quarts du traitement du président en pareil cas avec un minimum de \$400 au lieu de \$150.

FRAIS DE BUREAU DU PRÉSIDENT

Au chapitre de l'usage d'un bureau pour le président d'élections, y compris les frais connexes, le maximum du coût en a été porté de \$500 à \$750 pour les sections urbaines de Montréal et de Québec et à \$900 pour le reste de la province, faisant disparaître la distinction pour autres cités que Québec et Montréal (\$350) et \$250 ailleurs.

Quant à la location d'ameublement, le conseil des ministres a fixé un maximum de \$200, ce qui n'existe pas auparavant.

CONSTABLES, GARDIENS ET AUTRES

Un constable ou un gardien en période électorale recevra \$20 au lieu de \$9 pour 12 heures. Leur rémunération pour chaque soir de travail passe de \$3 à \$4.

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement No 1206.

Une politique...

(Suite de la première page)
se concrétiser. Au surcroît, le premier ministre a précisé que l'amendement serait rétroactif.

Hier, aux Communes, M. Trudeau a révélé que son gouvernement n'avait jamais été officiellement averti de cette transaction, réponse qui a eu pour effet de faire sursauter l'ancien chef tory, John Diefenbaker.

Reprenant l'expression même du premier ministre, M. Diefenbaker a lancé qu'il est impensable de gouverner de cette façon, c'est-à-dire en se fondant uniquement sur des données "hypothétiques".

M. Trudeau venait alors de révéler que lui-même avait appris la nouvelle de ministres qui, eux, "lissent les journaux". Il faisait alors allusion à une dépêche parue samedi dernier dans les pages financières du Toronto Globe and Mail.

Après avoir été mis au courant des détails, le premier ministre a convoqué une réunion d'un comité de son cabinet, lundi dernier, et c'est alors qu'on s'est entendu sur la politique à suivre, laquelle fut annoncée en soirée.

M. Diefenbaker s'est aussi insurgé contre le fait que le premier ministre n'ait pas jugé bon de contacter lui-même les parties en cause mais cette fois M. Trudeau n'a pas daigné lui répondre. Cependant, plus tard, il a déclaré qu'il rencontrerait aujourd'hui même un des principaux personnages de cette affaire.

L'amendement à la loi du contrôle de l'énergie atomique n'aura pas à être présenté au cours des prochains jours si la transaction "tombe à l'eau".

Toutefois, M. Trudeau a indiqué, hier, que la mesure envisagée par son gouvernement, était de portée assez vaste et qu'il

le ne visait pas uniquement le marché en question en ce sens qu'il aurait prévenu toute autre tentative du genre.

Par ailleurs, à moins d'être obligé d'agir autrement, le gouvernement attendra quelque temps encore avant de prendre des mesures ou de dévoiler son attitude publiquement.

M. Trudeau a précisé, hier, que des éléments de la nouvelle politique pourront être rendus publics au cours de la présente session mais il n'a pas voulu s'engager définitivement.

D'un autre côté, le premier ministre canadien a répondu par une boutade aux questions de ceux qui voulaient savoir ce qu'il ferait advenant que le siège social de la compagnie soit déménagé à l'extérieur des frontières.

De dire M. Trudeau: "On va faire en sorte que les mines d'uranium ne puissent être démenagées".

Quoi qu'il en soit, il est des secteurs de l'économie canadienne que le gouvernement juge trop importants pour les laisser à des intérêts étrangers.

M. Trudeau a indiqué qu'on devra trouver un compromis entre une politique via laquelle on voudrait tout contrôler chez nous et une autre de laisser-faire.

La première aurait pour effet de faire fuir les capitaux étrangers tandis que la seconde équivaldrait en quelque sorte à vendre notre pays.

Le Canada concentrera donc ses efforts dans des secteurs vitaux comme celui des richesses naturelles de toute première importance, des institutions financières et financières des entreprises de communications.

Le PSBGM veut la garantie de la formule des "commissions scolaires séparées"

MONTREAL — (d'après PC) — Le Protestant

A Jonquière

Une mère et ses deux fillettes périssent dans un incendie

De notre bureau à JONQUIÈRE. — Une mère et ses deux fillettes n'ont pu échapper aux flammes qui ont complètement ravagé une maison de trois étages, la nuit dernière, à Jonquière.

Mme Edmour Paradis, née Danielle Lavoie, âgée de 30 et ses filles Claudine, 6 ans et Chantal, 5 ans, sont les victimes.

L'alarme a été donnée à minuit 15 minutes. Une trentaine de sapeurs de la sûreté municipale de Jonquière ont combattu les flammes toute la nuit durant.

L'immeuble de briques abritait cinq locataires. La famille Paradis résidait au 3^e étage et c'est dans leur foyer qu'est né l'incendie, dans le salon plus précisément.

Les jets automatiques, montés sur les échelles aériennes ont permis de restreindre les dégâts et d'éviter que la flamme se propage aux deux étages inférieurs.

Les sapeurs ont retrouvé Mme Paradis dans le salon. Une de ses fillettes est morte par asphyxie, dans la cuisine, et l'autre fut découverte sous son lit.

School Board of Greater Montreal (PSBGM) a décidé de s'adresser au gouvernement fédéral pour obtenir que l'Acte de l'Amérique du Nord britannique soit amendé et garantisse ainsi des commissions scolaires séparées anglaise et française pour l'île de Montréal. C'est ce qu'a déclaré hier le président de l'organisme, M. Reid Tilley.

Une résolution à cet effet a obtenu l'assentiment de l'assemblée hier soir.

L'AANB prévoit dans sa forme actuelle deux systèmes d'écoles séparées catholiques et protestantes.

La résolution demande que l'administration des écoles soit divisée selon la langue.

Le PSBGM entend présenter cette semaine à Québec un mémoire à un Comité sur l'éducation qui étudie présentement le projet de loi no 62 visant à regrouper les commissions scolaires de l'île de Montréal.

Selon ce projet de loi, les 42 commissions scolaires protestantes et catholiques qui existent actuellement seraient remplacées par 11

commissions scolaires unifiées, mais à l'intérieur desquelles la représentation anglophone n'est nullement assurée.

Enfin, Benson...

(Suite de la première page)
le gouvernement, il y a quelques années.

Le pénitent avoue qu'il a "décompté ses jours" pendant bien des années avant d'assumer cette somme de \$1,000 qui, ajoutée, constitue plus que la valeur des articles volés.

La lettre, évidemment anonyme, portait l'estampille d'un bureau de postes d'Ottawa. L'ancien fonctionnaire y avoue qu'il ne veut pas mourir avec ce crime sur la conscience.

L'histoire ne dit pas si c'est parce que le fonctionnaire sentait sa mort imminente qu'il s'est décidé à poser un tel geste. ...

Plus d'assurance en mangeant ou parlant avec UN DENTIER

Ne craignez plus de voir votre dentier se relâcher ou tomber au mauvais moment. Pour plus de sûreté et de confort, saupoudrez vos prothèses d'un peu de cette fameuse poudre adhésive pour dentiers FASTETH, qui maintient les dentiers fermement plus longtemps. Vous mangerez plus facilement. Etant aléatoire, FASTETH n'agrippe pas sous les appareils. Nul effet gonfleur, strupuleux ou pâteux. La santé exige un dentier bien ajusté. Voyez votre dentiste régulièrement et procurez-vous votre FASTETH à tous les rayons de pharmacie.

Le président...

(Suite de la première page)
cent des actions de la Denison Mines.

M. Roman a par la suite confirmé que l'entreprise qu'il dirige était en train de négocier la vente de ses actions dans la Denison Mines à la Hudson's Bay Oil and Gas, dont 65.7 p.c. des actions appartiennent à Continental Oil Co. de Delaware, et 21.9 p.c. à la Hudson's Bay, de Londres.

Aujourd'hui, M. Roman a révélé que les termes de la transaction avaient été arrêtés le 24 février et qu'ils auraient dû être annoncés mardi.

Cette transaction aurait fait de Denison la plus solide entreprise d'uranium au Canada. C'était là notre objectif et je crois qu'il est encore valable."

Il a déclaré que la vente aurait permis à Denison d'avoir un excellent département de raffinage. La vente aurait aussi aidé quatre ou cinq autres objectifs qu'il a refusé d'énumérer.

M. Roman a dit que c'est par la déclaration faite lundi soir par le premier ministre qu'il a appris pour la première fois que le gouvernement était opposé à la vente.

"J'aurais aimé qu'il me téléphone et me demande d'aller en discuter avec lui avant que tout cela arrive. J'aurais été heureux de le rencontrer."

Rien n'indique que le gouvernement a l'intention de changer sa position dans l'affaire, a dit M. Roman.

Aucun...

(Suite de la première page)
d'East Broughton, président de la campagne visant à ce que les sportifs québécois aient accès aux installations de chasse et de pêche, qui aurait découvert que le ministre a, depuis quelques mois, commencé à ressusciter les clubs privés démembrés en 1966 et 1967.

Dans le communiqué remis à la presse par la CSN, il est spécifié que "les clubs privés de chasse et de pêche sont des institutions typiquement québécoises. Les privilégiés qui en font partie se recrutent parmi la classe des riches businessmen, surtout des anglophones qui contrôlent notre économie et celle des organisateurs et des "patroneux" qui gravitent autour de nos politiciens".

Rejoint à East Broughton, M. Paquet a maintenu tout ce qui a été déclaré auparavant, sauf un point, celui touchant le nombre de clubs "ressuscités" soit 300, nom-

bre qui n'a pu être vérifié, les chiffres officiels n'ayant pas été obtenus. Toujours d'après M. Paquet, à une question posée à certaines personnes sur le fait voulant que l'appartenance au parti actuel favoriserait le renouvellement de baux plutôt qu'à d'autres n'appartenant pas au parti, il lui fut répondu que "c'était évident".

Trudeau...

(Suite de la première page)

résolu. Ainsi le Québec aura droit à ce traitement à l'hôtel de même qu'au fanion sur sa voiture. Une plaque à la table de la conférence identifiera notre province.

Enfin, M. Trudeau a laissé entendre que le fédéral n'avait pas d'objection à ce que les conférences où il est question de sujets g2 compétence provinciale soient présidées ou co-présidées par des représentants provinciaux.

POUR LA VENTE DE CHAUSSURES Jeune homme demandé

de 18 à 20 ans

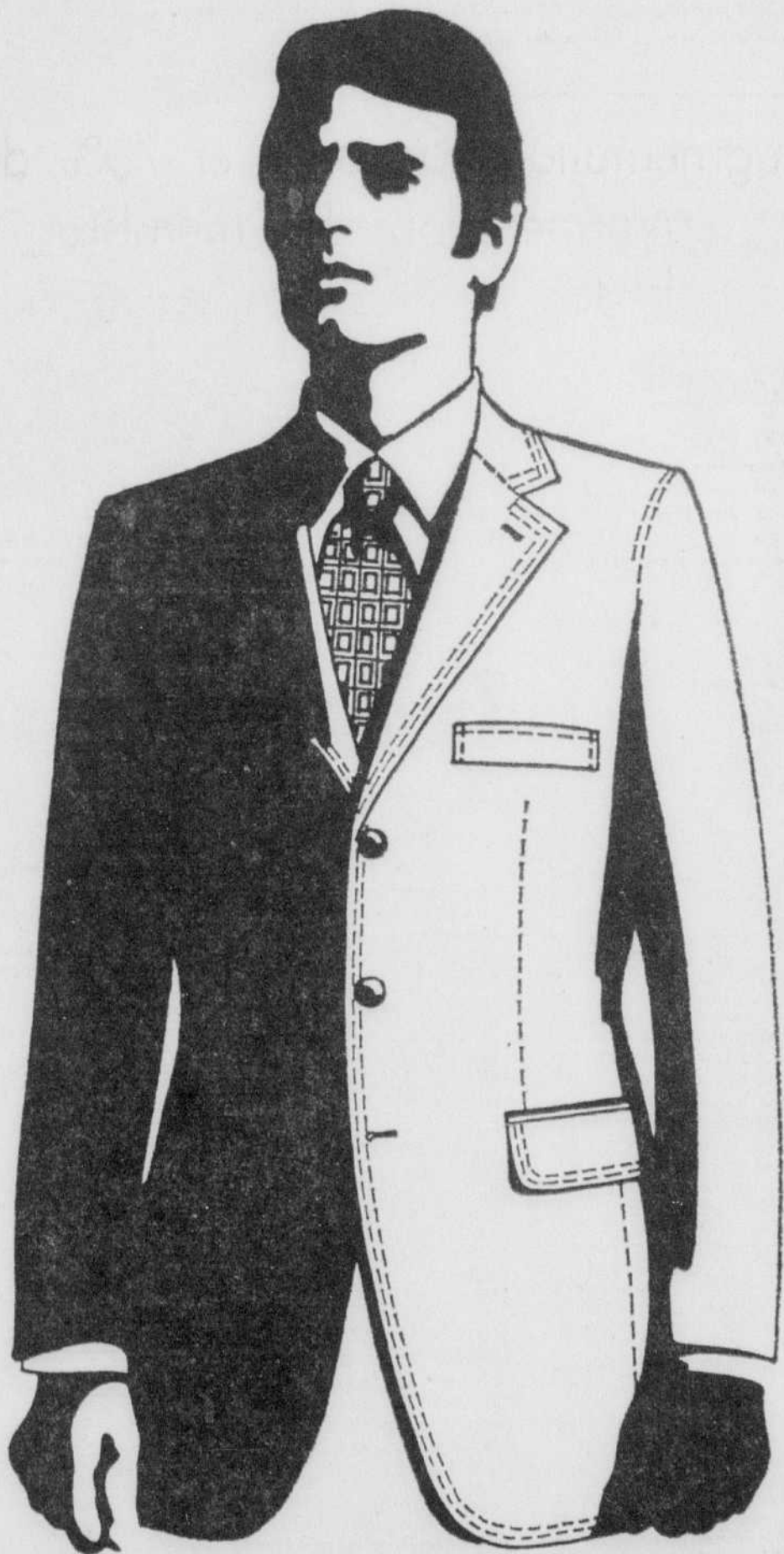
S'adresser à: J.-P. Falardeau ou Marc Gagnon

GAGNON & FRERE ENR.

Tél.: 522-7073 (pour rendez-vous confidentiel)

veste sport de france

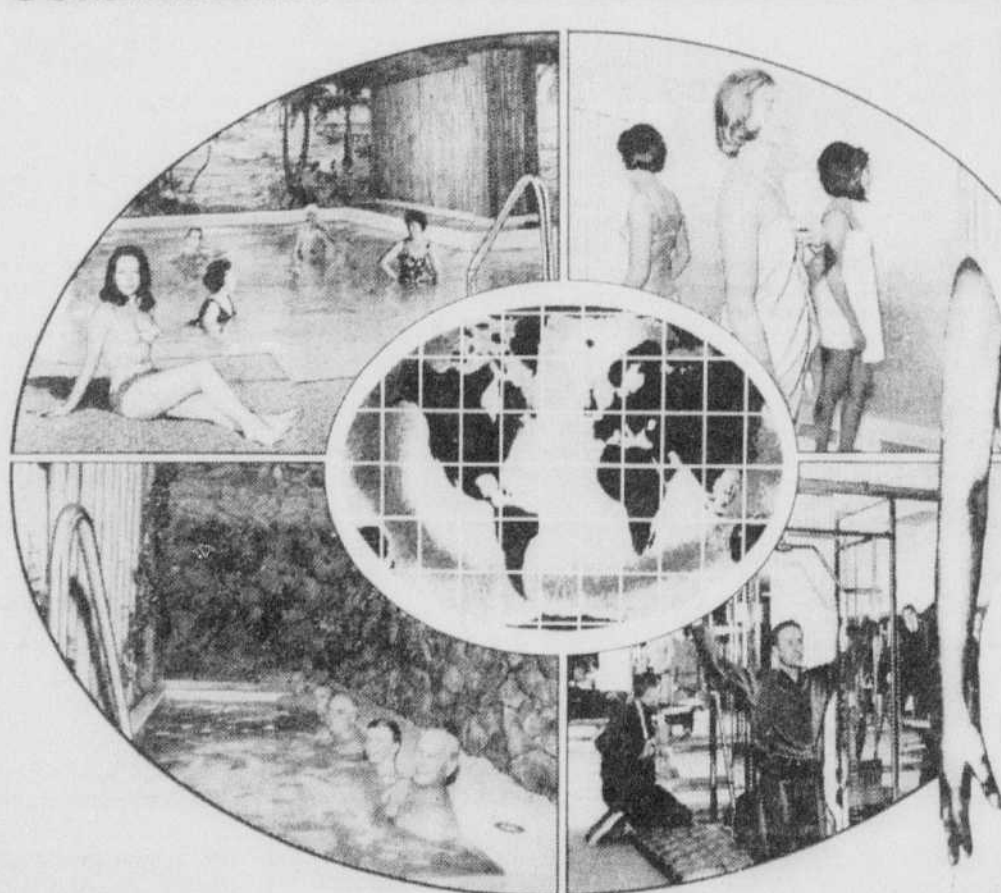
Veste croisée plus haut en pure laine. Coupée près du corps. Épaules un peu moins étroites. Devants arrondis. Petits revers soulignés. Piqures selliers en double. Boutons de cuir. Notre importation exclusive \$80.



le trente et un pour homme®

simons place sainte-foy

COMPAREZ... IL N'Y A RIEN DE SEMBLABLE AU MONDE



ALLEZ CHEZ VIC TANNY

...vous constateriez vous-même que c'est le centre de culture physique le plus luxueux au monde, avec ses boiserie, ses chromes, ses miroirs élégants et son équipement exclusif ultra-moderne, spécialement conçu pour vous aider à atteindre rapidement le but que vous vous êtes fixé.

LES NOUVEAUX PROGRAMMES DE PRINTEMPS CHARTER '70 COMMENCENT CETTE SEMAINE

EN 20 SÉANCES SEULEMENT VOUS POURREZ

- AMINCIR vos hanches et vos cuisses de 1" à 3"
- PERDRE de 5 à 20 lbs., grâce aux programmes individuels pour hommes et femmes.
- AMINCIR votre tour de taille de 2" à 5" pour femmes.

2965, 1^{re} AVENUE, LIMOILLOU
TEL.: 626-6216

Maltais affirme que son ministère, en 18 mois, a redressé la situation financière

par André-A. BELLEMARE

Au printemps de 1968, "le milieu financier québécois inspirait si peu confiance que certaines institutions financières songeaient sérieusement à quitter le Québec, et que la Bourse Canadienne et la Bourse de Montréal étaient menacées de fermer ou d'être absorbées par la Bourse de Toronto".

C'est ce qu'a affirmé le ministre des Institutions financières du Québec, M. Armand Maltais, hier, devant l'Assemblée nationale.

Le député de Limoilou était le cinquième des huit orateurs de la journée à se faire entendre, dans le cadre du débat sur la motion de non-confiance du chef de l'opposition libérale, M. Robert Bourassa, contre le gouvernement de l'Union nationale.

La loi constitutive du ministère des Institutions financières, sanctionnée le 12 août 1967, a été mise en vigueur le 28 mai 1968.

M. Maltais s'est appliqué à démontrer que son ministère, en 18 mois d'activité seulement, et bien qu'il n'ait pas encore complété sa structuration, a grandement redressé la situation par des réalisations presque inespérées.

Énumérant et expliquant une multitude de mesures législatives d'ordre économique, le ministre a affirmé que "le gouvernement de l'Union nationale a pris les grands moyens pour assainir notre vaste réseau d'institutions financières sur des bases solides".

Tout cela, croit-il, a permis d'établir en permanence un climat de confiance, tant dans le public qu'au sein de l'entreprise privée, et à attirer davantage des investissements pour le développement économique du Québec.

SECTEUR MINIER

Quant au ministre Paul Allard, des Richesses naturelles, il a affirmé pour sa part que le gouvernement de l'Union nationale a tellement su redonner confiance au monde financier canadien et américain, en moins de quatre ans, que des investissements de l'ordre de \$800 000 000 sont prévus dans le Québec, au cours des prochaines années.

Le ministre croit que cela est dû à la politique de bon sens pratiquée par le gouvernement actuel, politique profitable au trésor public, à l'expansion économique du Québec.

"Mieux que les paroles et les théories, c'est l'action qui compte", a-t-il lancé.

Après avoir mentionné des réalisations déjà acquises, M. Maltais a fait l'énumération des projets en gestation, des démarrages industriels et des projections minières pour les années à venir.

M. Allard a suggéré au chef de l'opposition libérale, M. Robert Bourassa, de s'inspirer avant de blâmer le gouvernement et de le rendre responsable de tous les maux.

CONSTITUTION VS ÉCONOMIE

Le député libéral de Notre-Dame-de-Grâce, M. William Tetley, a affirmé que les premiers résultats d'un sondage qu'il mène actuellement auprès des 45 000 électeurs de son comté, prouvent que 80% des gens placent l'économie, le coût de la vie et le chômage au premier rang de leurs préoccupations.

Seulement deux pour cent de ses électeurs (2% des 150 réponses aux 24 000 exemplaires de son questionnaire) placent le problème constitutionnel au premier rang de leurs préoccupations.

Il est donc convaincu que le gouvernement actuel, le premier ministre Jean-Jacques Bertrand en tête, veut camoufler les véritables problèmes du Québec en faisant dévier la discussion sur le problème constitutionnel.

Au lieu de chercher des boucs-émissaires, croit-il, le gouvernement devrait tenter de trouver des solutions au marasme économique actuel et rechercher la même efficacité à laquelle parvient l'entreprise privée, mettant fin au gaspillage éhonté des fonds publics.

M. Tetley a demandé aux ministères si des déclarations, du genre de celle du ministre Mario Beaulieu des Finances (au sujet d'une séparation éventuelle du Québec en 1974) sont de nature à raffermir la confiance des investisseurs étrangers.

S'interrogeant sur cette confiance des investisseurs étrangers dans l'avenir de nos entreprises au Québec, surtout quand le ministre des Finances n'est lui-même pas assuré du sort de la province, le député de NDG a demandé au ministre de l'Industrie et du Commerce s'il était prêt à dénoncer ouvertement la déclaration de M. Beaulieu.



BUREAU DE POSTE VIDE — Des chaises vides et du courrier non classé, voilà la scène que l'on pouvait voir hier au bureau de poste central de Montréal et une des conséquences de la "session d'études" que tenaient des employés des postes.

(Téléphoto PC)

Le ministère des Postes se servirait des moyens légaux pour empêcher la grève

OTTAWA (d'après PC) — Pendant qu'à Montréal les employés des postes reprenaient le travail après avoir tenu, mardi, une journée d'étude, à Ottawa, des porte-parole des Postes ont déclaré qu'ils comptent utiliser les moyens mis à leur disposition par la loi concernant les employés d'un service public afin d'enrayer la menace de grève susceptible de se produire à la fin du mois prochain et qui toucherait les 27 000 membres du Syndicat canadien des travailleurs des Postes.

Au cours d'une conférence de presse qui s'est déroulée hier les représentants du ministère des Postes se sont dits confiants que le conflit se règle, et ce en dépit du fait que les négociations venaient d'être rompues entre les parties moins de 24 heures auparavant.

Cette réaction est interprétée comme une manœuvre de part et d'autre pour sonder en quelque sorte la volonté de l'adversaire. Selon le négociateur de la partie patronale, M. C.D. Harding, il n'y aura pas de grève. Nous sommes prêts à discuter des points encore en litige, a-t-il ajouté.

A MONTRÉAL

À la suite des la journée d'étude tenue hier par les 1 000 employés d'intérieur, le maître de Postes de Montréal, M. Hector Cormier, a déclaré qu'il faudra au moins 48 heures avant que la livraison postale ne reprenne le temps perdu.

Il a ajouté qu'il était possible que les employés qui étaient en devoir et ont participé à cette journée d'étude ne soient pas payés. Chaque cas sera étudié individuellement, a-t-il dit.

On sait que cette journée d'étude avait pour but de protester contre l'échec des négociations de contrat qui ont eu lieu lundi à Ottawa.

Les facteurs de Montréal, affiliés au Syndicat des facteurs, n'ont pas participé à cette protestation, mais se sont plaints de difficultés que leur créait le ralentissement de travail des camionneurs postaux.

Selon une décision arbitrale rendue lundi, par M. Louis-Marie Tremblay, de l'Université de Montréal, 57 employés congédiés la semaine dernière par la compagnie G. Lapalme ont été réembauchés mardi matin.

M. Tremblay, qui a accusé la compagnie "d'abus d'autorité" a exigé le réengagement des employés et le remboursement des salaires perdus.

DROITS EN JEU

Les camionneurs de Lapalme craignent de perdre leur emploi et leurs droits d'ancienneté à la fin de leur contrat.

Le ministre des Postes, M. Eric Kierans, a demandé aux entreprises qui se partagent le nouveau contrat d'accorder la priorité aux employés de Lapalme à l'embauche mais la Confédération des syndicats nationaux, à laquelle les camionneurs sont affiliés, a demandé aux travailleurs de ne pas postuler ces emplois de crainte de perdre leur ancienneté.

Deux camions postaux ont été volés, lundi soir, à Montréal. L'un a été emporté pendant que le chauffeur recueillait le courrier dans un édifice. Le véhicule a été retrouvé avec 13 sacs postaux en moins.

Ailleurs, un cagouillard a forcé le chauffeur à se retirer au fond du camion où un deuxième bandit l'a ligoté. Les voleurs se sont emparés d'un sac d'argent.

Environ 50 000 colis postaux se sont accumulés pendant le ralentissement qui a pris fin lundi quand les camionneurs ont repris le travail.

Augmentations de 33% et 75% de la rémunération des membres de la Commission Gendron

par Gilbert ATHOT

Le président et les commissaires de la Commission d'enquête sur la situation de la langue française au Québec ont reçu des augmentations respectives de 33 pour cent et de 75 pour cent, sans compter la majoration de leurs frais de séjour.

C'est le gaspillage et c'est une autre illustration de cet écran de fumée de l'Union nationale qu'elle nomme politique d'austérité, a pour sa part commenté M. Pierre Laporte, leader de l'opposition libérale à l'Assemblée nationale, en réaction à ces augmentations.

Selon les détails contenus dans les arrêtés-en-conseil rendus publics, hier, par le premier ministre, M. Jean-Jacques Bertrand, les membres de la Commission d'enquête sur la situation de la langue française ont, comme rémunération depuis le 12 novembre 1969:

a) Le président, M. Jean-Denis Gendron, qui a déclaré au Soleil, la semaine dernière, qu'il se "fichait" des réactions de la population: \$200 pour chaque journée de séance publique, de délibération, d'étude ou de travail.

b) Les autres membres de la commission, Mme Madeleine Doyon-Ferland, MM. Edward McWhinney, Nicolas Mateesco-Matte et Aimé Gagné: \$175 pour chaque journée de séance publique, de délibération, d'étude ou de travail. Ils avaient \$100 par jour de séance publique auparavant.

c) Une allocation de \$40 (elle était de \$35) est payée au président et aux commissaires pour frais de séjour, pour chaque journée de séance publique, de délibération, d'étude ou de travail en dehors du lieu de leur résidence ordinaire, en outre de leurs frais de déplacement.

Interrogé par Le Soleil, la semaine dernière, sur ces prétendues augmentations qui ont été confirmées, hier, par le chef du gouvernement, M. Jean-Denis Gendron avait affirmé qu'il ne fallait pas "charrier avec l'austérité".

Et quant à savoir s'il craignait que la population ait une réaction défavorable vis-à-vis de telles hausses de salaires, M. Gendron avait répondu par la négative.

M. Cloutier a précisé que les chiffres fournis par le quotidien québécois et qui avaient été donnés par un des fonctionnaires de son ministère comprenaient toutes les régions de la province.

Dans ces 40 maisons pour personnes âgées, il y aurait plus de 900 vieillards, et elles appartiennent soit à des particuliers ou des institutions religieuses.

La commission. Il recevait auparavant \$150.

LES MEUX RETRIBUEES DU CANADA

Pour sa part, celui qui avait interrogé M. Bertrand sur ces augmentations la semaine dernière, M. Pierre Laporte, il a soutenu, hier, dans un communiqué remis à la presse:

"Si l'on tient compte du fait que ces personnes, dont je ne nie pas la compétence, ni l'utilité, ont conservé, pour la plupart d'entre elles, les postes qu'elles occupaient, elles sont parmi les personnes occupant des fonctions publiques, les mieux rétribuées au Canada et gagnent certainement plus que le premier ministre du Québec et celui du Canada".

Le député de Chambly base son raisonnement sur le fait qu'il a raison de 4 journées de travail par semaine, le président et les commissaires retiennent respectivement \$40 000 et \$33 000 par année pour 50 semaines.

L'ancien ministre libéral signale aussi qu'il comprend bien les hésitations du premier ministre à répondre à la question qu'il lui avait posée la semaine dernière à ce sujet.

L'avis prend effet à compter de la date de sa mise à la poste.

Le règlement prévoit qu'en cas de force majeure ou d'événement imprévu, il incombe à l'employeur de faire la preuve de l'impossibilité de prévoir un licenciement collectif.

Dans une telle situation, le ministre du Travail et de la Main-d'œuvre peut fixer le délai à respecter pour procéder au licenciement collectif, après consultation de l'employeur.

Durant le délai d'avis, l'employeur ne peut procéder à un licenciement collectif.

Le ministre de la Santé a confirmé la nouvelle en précisant que les permis sont retenus actuellement à la suite de vérifications.

M. Cloutier a par ailleurs démenti une nouvelle parue dans un hebdomadaire de la fin de semaine, voulant qu'il y aurait eu plusieurs suicides dans les foyers pour vieillards au Québec.

"J'ai demandé à mes collaborateurs de vérifier ces dires et un premier rapport qui me parvient précise que c'est complètement faux."

"A tout événement, j'aurai plus tard au cours de la semaine un rapport complet sur cet article de journal," a conclu le ministre.

Les entreprises devront aviser le gouvernement avant de congédier

La réglementation gouvernementale relative aux congédiements dans les entreprises québécoises a été rendue publique, hier, par le ministre du Travail et de la Main-d'œuvre, M. Maurice Bellemare.

Ce règlement découle de l'article 45 de la loi sur la formation et la qualification professionnelle de la main-d'œuvre adoptée en 1963, et qui édicte que:

"Sauf dans le cas d'entreprises à caractère saisonnier ou intermittent, tout employeur qui, pour des raisons d'ordre technologique ou économique, prévoit devoir faire un licenciement collectif, doit en donner avis au ministre dans les détails minimaux suivants:

"Deux mois lorsque le nombre de licenciements envisagés est au moins égal à dix et inférieur à 100;

"Trois mois lorsque le nombre de licenciements envisagés est au moins égal à 100 et inférieur à 300;

"Quatre mois lorsque le nombre de licenciements envisagés est au moins égal à 300".

LA RÉGLEMENTATION

Dans la réglementation rendue publique hier, l'obligation est faite aux entreprises de transmettre leur avis à la direction générale de la main-d'œuvre et il doit contenir:

a) Le nom et l'adresse de l'employeur ou de l'établissement visé;

b) La nature du produit ou service principal;

c) Le nom et l'adresse des associations de salariés;

d) La date prévue du licenciement collectif;

e) Les raisons du licenciement collectif;

f) Le nom des salariés possiblement affectés par le licenciement collectif.

L'avis prend effet à compter de la date de sa mise à la poste.

Le règlement prévoit qu'en cas de force majeure ou d'événement imprévu, il incombe à l'employeur de faire la preuve de l'impossibilité de prévoir un licenciement collectif.

Dans une telle situation, le ministre du Travail et de la Main-d'œuvre peut fixer le délai à respecter pour procéder au licenciement collectif, après consultation de l'employeur.

Durant le délai d'avis, l'employeur ne peut procéder à un licenciement collectif.

Les municipalités n'ont pas joué leur rôle dans le développement économique du Québec (D'Amour)

par Vianney DUCHESNE

Selon M. Marcel D'Amour, président de l'Union des municipalités du Québec, les municipalités de la province n'ont pas joué leur rôle dans le développement économique du Québec. C'est du moins ce qu'il a déclaré, hier après-midi, lors d'une conférence d'information sur les journées d'étude qui auront lieu à Québec, en fin de semaine prochaine.

Le président de l'Union des municipalités du Québec, et aussi maire de la ville de Hull, a d'ailleurs déclaré qu'il était étonné de constater que le développement économique du Québec était à la fois une responsabilité individuelle et collective, on veut sensibiliser tous les organismes et la population à leurs responsabilités.

A la suite de ce carrefour de deux jours, l'Union des municipalités du Québec entend organiser un colloque de synthèse. Des spécialistes des divers secteurs de l'activité économique se réuniront pour dégager les idées et les tendances maîtresses afin d'orienter l'action future de l'U.M.Q. des gouvernements et des corps intermédiaires.

Ne niant pas le danger que

Pour amorcer l'étude des raisons profondes de ce malaise économique dont le Québec est victime, on a invité 250 personnes venant de toutes les sphères économiques du Québec: Les gouvernements fédéral, provincial et municipaux, des médias d'information, des syndicats, des services publics, des institutions financières, des corps intermédiaires des industriels et des milieux de l'éducation.

En découvrant les principales faiblesses de nos techniques, de nos méthodes, de nos moyens et de nos structures, on espère adopter des programmes dynamiques d'action pour les corriger. Le développement du Québec étant à la fois une responsabilité individuelle et collective, on veut sensibiliser tous les organismes et la population à leurs responsabilités.

Par ailleurs, M. D'Amour a déploré le fait que le gouvernement du Québec n'attache pas assez d'importance à l'organisme provincial. "En Ontario", a-t-il dit, "quand l'union des municipalités présente un mémoire, tous les membres du cabinet sont présents et cela pour une période de deux heures et trente minutes. Au Québec, lors de la présentation de notre dernier mémoire, il n'y avait que le premier ministre, le ministre des Affaires municipales et un autre ministre est venu nous écouter pour les 45 dernières minutes".

les deux journées d'étude de viennent d'excellentes tribunes pour les politiciens qui seront appelés à y participer, à la veille d'une élection générale au niveau provincial alors que la campagne électorale est déjà amorcée, le maire de Hull a déclaré: "L'Union des municipalités est un groupement apolitique. Nous ne voulons pas que ce colloque devienne une tribune politique. Nous avons fait et nous continuerons de faire en sorte qu'on se limite aux suggestions positives sur la façon d'améliorer l'économie du Québec".

Par ailleurs, M. D'Amour a déploré le fait que le gouvernement du Québec n'attache pas assez d'importance à l'organisme provincial. "En Ontario", a-t-il dit, "quand l'union des municipalités présente un mémoire, tous les membres du cabinet sont présents et cela pour une période de deux heures et trente minutes. Au Québec, lors de la présentation de notre dernier mémoire, il n'y avait que le premier ministre, le ministre des Affaires municipales et un autre ministre est venu nous écouter pour les 45 dernières minutes".

Ne niant pas le danger que

HOMME DE SERVICE
Avec expérience pour garage. Morie de préférence.
S'adresser à: 623-4041

VOUS PARTEZ EN VACANCES ?
Connaître les langues aide à mieux connaître le monde. Que vous partiez pour les États-Unis, l'Europe ou, peut-être, l'Extrême-Orient, l'Institut DEANA peut vous aider à apprendre une deuxième ou une troisième langue. Apprenez en peu de temps la langue de votre choix. Communiquez maintenant avec:
INSTITUT DEANA
45, St-Jean - 524-7097

COURS DU SOIR
Sténo-dactylo
Débutant en cours
Nombre limité
Secrétariat Professionnel
Ecole Normale
Marguerite d'Youville
2700 Quatre-Bourgeois, Ste-Foy
Tel.: 653-7260

PRET
UN MILLION ET PLUS SEULEMENT
Résidentiel ou Commercial.
Taux 9%
ECRIRE DEPT 2999. LE SOLEIL

TAPIS
Balance de rouleaux à recouvrir.
Gratuit.
Relevé ou levure à tapis avec achat de \$75 et plus. Service à domicile gratuit.
TAPIS NATIONAL ENR.
298, de la Couronne - 529-1567

Docteurs
REMY BEAULIEU
J.-Ls LaBARRE
OPTOMETRISTES
Examen de la vue
Verres de contact
363, de la Couronne
Tel.: 524-2413

Un commissaire des langues

Le gouvernement fédéral vient de faire un choix des plus heureux en nommant M. Keith Spicer commissaire des langues officielles. Professeur d'université et journaliste, il possède parfaitement les deux langues officielles, parlées et écrites. Mais sa connaissance des deux grandes cultures officielles ne se limite pas là.

Par ses études dans des universités canadiennes-anglaises et françaises, il a acquis une connaissance intime des patrimoines culturels des deux grandes civilisations occidentales. Des contacts fréquents avec le Canada français ont fait de lui un partisan convaincu des échanges entre Canadiens des deux langues; il est entre autres devenu l'apôtre d'une forte présence des Canadiens français dans les écoles et universités de langue anglaise afin que ses compatriotes pénètrent mieux notre langue et notre mentalité.

De façon concrète, Keith Spicer n'a jamais manqué une occasion de faire valoir les droits des minorités françaises en Ontario. Marié à une Française, son propre foyer est devenu un symbole vivant de la convivance de nos deux cultures en ce pays. Au surplus, profondément animé de l'idéal du biculturalisme canadien M. Spicer est taillé sur mesure pour occuper pour la première fois le poste de commissaire des langues officielles. Il saura certainement donner à cette fonction l'impulsion qui lui convient.

Encore plus que par la personnalité du commissaire des langues officielles, cette nomination est importante du fait qu'elle coïncide avec la création d'une nouvelle fonction très significative dans notre histoire. Une autre recommandation de la Commission Laurendeau-Dunton est en voie de se réaliser à peu près dans les termes mêmes du rapport: "commissaires des langues officielles", "mandat de sept ans", "surveillance de l'application de la loi fédérale sur les langues officielles". C'est ainsi que le livre 1 du rapport sur les langues officielles (octobre 1967) suggérait la création de la fonction.

Celle-ci est la conséquence naturelle de la loi sur les langues officielles adoptée par le gouvernement Trudeau. La loi vise à l'égalité des deux langues au niveau des institutions fédérales. Pour prouver qu'il n'entend pas en rester à un simple énoncé de mesures légales, le gouvernement central confie de vastes pouvoirs à une sorte d'"ombudsman" des langues. Il sera apte à recevoir des plaintes concernant tout accroissement aux deux lan-

gues officielles dans les services fédéraux. Il pourra même prendre des initiatives personnelles afin de corriger des situations en contradiction avec la lettre et l'esprit de la loi sur les langues officielles. En résumé, sa tâche consistera à surveiller et critiquer l'application de la loi fédérale.

Evidemment son activité sera limitée aux institutions fédérales et à la capitale nationale. Nul ne contestera qu'il y a beaucoup à faire en ce domaine. Avec la création de districts bilingues, le rôle du commissaire sera accru. Le fédéral faisant figure de leader en ce domaine, il devrait y entraîner les provinces. Aussi, est-il possible d'entrevoir pour l'avenir une coopération des provinces avec le gouvernement central en vue de l'extension des responsabilités du commissaire des langues officielles.

Pour le moment il aura suffisamment de pain sur la planche. La seule création de la fonction est le signe d'une évolution lourde de sens de l'Etat canadien vers la reconnaissance théorique et pratique de nos deux cultures nationales officielles. C'est une manifestation, entre plusieurs autres, de la pénétration du fait français, de la culture française au niveau national, notamment à celui du gouvernement fédéral.

On connaît par ailleurs l'évolution des provinces, surtout celles qui sont limitrophes du Québec, vers la reconnaissance toujours plus poussée de la seconde culture nationale.

Il ne s'agit certainement pas là de la manifestation du déclin du fait français en ce pays. On n'a jamais vu une culture déclinante s'imposer de cette façon. L'activité prochaine à Ottawa d'un commissaire des langues officielles sera précisément le reflet de cette reconnaissance mieux affirmée de la culture française à côté de la culture anglaise en ce pays.

La création de la fonction d'un commissaire des langues officielles, la nomination de M. Keith Spicer comme premier commissaire témoignent à leur façon des efforts qu'accomplit la nation canadienne en vue de réaliser le plus complètement possible dans ses institutions les grandes caractéristiques de ses deux cultures. Le Canada grandit dans les tensions et les divisions. Le plus important c'est ce qui subsistera finalement, c'est-à-dire des œuvres positives comme celle-là.

Gilles BOYER

Un lamentable pessimisme

Les multiples colloques, réunions professionnelles ou tables rondes de toutes sortes qui se tiennent chez nous ont ceci de particulier qu'ils débouchent rarement sur l'optimisme. Nos examens de conscience collectifs dégénèrent trop souvent en vastes cliniques où "nous léchons religieusement nos plaies".

Ainsi, le colloque que l'on avait convoqué, en fin de semaine dernière, sur la situation de la langue française au Québec, a été ponctué par un lamentable pessimisme au point que l'on a parlé de "l'agonie de la langue française".

Allons donc. Nous sommes des trafiquants de mots mais ce ne sont pas toujours les bons. Il est vrai que nous souffrons d'une forte "linguiste". Il est vrai qu'à certains égards le diagnostic peut paraître désespérant. Mais nous aurions beaucoup d'autres motifs de préparer des funérailles à notre langue si, précisément, nous ne réalisons pas de plus en plus que nous parlons comme des "demi-quelque chose".

Le simple fait de dresser l'état de notre langue et d'en parler en de tels termes manifeste bien notre volonté de vouloir la conserver. Le contraire serait de mauvais augure.

Car il ne faut pas l'oublier, nous désirons atteindre à l'épanouissement et il serait illogique de vouloir, à la mesure de cette détermination, réparer en un temps les dégâts de plusieurs générations préoccupées essentiellement par des problèmes de survie matérielle. Maintenant que nous avons acquis suffisamment de sagesse et de maturité pour en évaluer l'ampleur, nous démissionnons en jetant le manche après la cognée.

Après tout, cette langue, nous l'avons maltraitée, nous l'avons mutilée et nous continuons de le faire avec nous l'avons mutilée et nous continuons de le faire avec une inconscience qui peut parfois dérouter. Mais, si écolée qu'elle soit, elle est demeurée et nous en parlons de plus en plus, même si nous la parlons trop souvent mal. Dans tous les cas, c'est un excellent argument pour la défendre. Et il est indigne de vouloir accuser les autres, comme c'est hélas notre habitude, de cette défection parce qu'il y a toujours eu et existe de plus en plus d'individus qui parlent un français très correct et qui ont surtout le bon sens d'en faire une langue québécoise et non une grotesque imitation d'un français soi-disant universel.

Nous avons découvert, comme monsieur Jourdain l'avait fait pour sa prose, que notre langue est un instrument indispensable d'identification ethnique et de survie, au même titre que nos intérêts économiques. Autrefois, nous trouvions cette vérité illusoire et purement littéraire, dévolue à certains privilégiés. Aujourd'hui, la réalité nous prouve que cette indépendance, que nous réclamons trop souvent en mauvais français, est inséparable de notre langue.

Les arguments que certains pessimistes invoquent pour expliquer le manque de "motivations" québécoises à bien parler notre langue font état de son inutilité future éventuelle. Admettons que, ne fût-ce qu'il y a 20 ans, ils auraient pu avoir une certaine valeur. Aujourd'hui, ils deviennent inopportuns et ne cherchent qu'à masquer une certaine lâcheté devant l'effort à accomplir. Ne serait-ce pas plutôt en refusant d'apprendre notre langue que nous contribuerons à la rendre rapidement inutile? Non, les raisons d'apprendre notre langue doivent être tout autres, plus profondes, plus rationnelles.

Car, advenant cette indépendance, qu'est-ce qui ferait, en vérité, que notre langue devienne subitement meilleure même si, comme certains le prétendent, les "motivations" de la bien parler étaient plus grandes,

Serions-nous à ce point assez sots pour croire que le fait de travailler idéalement en français au Québec apporterait un stimulant valable à la volonté populaire de bien parler? Ne serait-ce pas dans ces circonstances, vu les motifs que l'on invoque, que nous deviendrions de plus "mauvais parleurs"? Et, compte tenu des mêmes arguments, la crainte que nous entretenons perpétuellement de perdre notre langue ne devient-elle pas un meilleur motif de la bien parler?

D'autre part, ceux qui prônent la défense de la langue française, comme ceux qui sont prêts à lui administrer le "saint viatique", entretiennent trop souvent la conviction qu'une certaine possession de la langue anglaise puisse lui faire entrave. La vérité n'est pourtant pas là. Elle émerge primordialement de la volonté de bien parler et cette volonté se cultive comme la langue elle-même.

La famille, l'école, la communication publique, voilà autant de foyers de récupération de notre langue. Que fait-on pour habituer nos enfants à bien parler, dès leur plus jeune âge? Que fait-on pour convaincre les adultes que, quel que soit le monde où ils évoluent, leur langage est leur plus "belle marque de référence"? Qui langue a, à Rome va.

Nous possédons chez nous toutes sortes d'organismes d'éducation physique, de gymnastique et de "conditionnement" physique. Où sont, par exemple dans nos écoles, nos organismes de gymnastique linguistique, de bon parler, de bon français tout court? Beaucoup trop de ministres, d'hommes publics, d'enseignants et d'animateurs auraient grand avantage à suivre des "cures" de langue, ne serait-ce que pour améliorer leur débit, leur diction ou leur indiquer tout simplement la distinction fondamentale entre le masculin et le féminin. Comment espérer en ce sens inculquer au public, que l'on accuse volontiers de parler jargon, un respect élémentaire de sa langue lorsque l'exemple venant d'en haut est trop souvent si mauvais.

Il ne suffit pas de défendre la langue par simple amour de la langue, bien que ce motif puisse être déjà très valable. Il faut également la rendre efficace dans la communication. Chez nous, on retrouve le phénomène perpétuel de l'affrontement entre deux langues. Mais, quoi que l'on dise, ce n'est pas pour cette raison que, dans le grand public, on ne se préoccupe pas d'améliorer sa langue et encore moins du sort de celle-ci. D'ailleurs, la plupart des individus qui agissent ainsi ne parlent habituellement qu'une langue.

En fait, ce n'est que par l'effort individuel que l'on pourra atteindre un certain perfectionnement de notre langue, effort qui s'est heureusement amorcé, depuis quelques années, mais dont on ne retrouve pas toujours la constance au sein des couches sociales dont il faudrait attendre le plus.

Aucune autre formule, si parfaite soit-elle, ne pourrait se substituer à cet effort. Nous disposons de tous les moyens possibles pour le rendre efficace tels la radio, la télévision, le cinéma, la réunion publique. Le simple fait d'en parler demeurerait purement utopique si l'on acceptait trop facilement que notre langue soit à l'agonie.

Car, si nous accédions à cette souveraineté dont rêvent certains des nôtres, le drapeau le plus flamboyant que nous pourrions encore hisser au fronton de nos nouvelles institutions serait celui de notre langue, mais un drapeau propre que nous pourrions faire claquer aux quatre coins de l'univers. Cela n'est pas de la poésie mais une réalité à laquelle nous devons nous soumettre ou périr. Si bien parler, c'est se respecter, que veut dire le contraire pour nous?

Paul LACHANCE



UN CHEVEU SUR LA SOUPE.

VU D'OTTAWA

Greene: Il faut tenir

par Amédée GAUDREAU

OTTAWA — M. Joe Greene, ministre des Mines, de l'Energie et des Ressources, devait m'accorder une entrevue d'une demi-heure qui a duré trois fois plus longtemps: soudain, je lui ai parlé d'uranium et du programme canadien de production d'énergie nucléaire. Aussitôt, il a bondi de son fauteuil et c'est un véritable discours qu'il m'a servi sur ce sujet qui lui tient particulièrement à cœur et à propos duquel il ne faudra pas s'étonner de le voir tomber de fracsantes déclarations sous peu en Chambre. M. Greene en oublie ses attaques cardiaques, les conseils de ses médecins: il bouillonne littéralement quand il accuse ceux qui, pour se donner, souvent, le rôle de la mouche du coche, critiquent le programme nucléaire canadien, d'être "ceux qui font actuellement le plus de tort au Canada".

— Certainement, ajoute-t-il, que le programme canadien connaît des difficultés, mais c'est normal et inévitable même dans un domaine où nous jouons un rôle de pionniers, où, aussi, grâce à la vision de C.-D. Howe jadis, notre pays s'est lancé dans ce secteur d'avenir où il peut assumer un rôle d'avant-garde où nous conserverons une entière autonomie nationale.

M. Greene signale que les Américains, avec leur système fonctionnant à l'uranium enrichi (celui du Canada utilise l'uranium naturel et l'eau lourde) ont affronté eux aussi des difficultés considérables et avaient l'avantage de financer leurs recherches à même le budget de la défense nationale. Une des grandes raisons pour lesquelles les Américains ont opté pour l'uranium enrichi, est son utilisation possible dans les sous-marins nucléaires. Mais quand on adopte le système fonctionnant à l'uranium enrichi, il n'y a qu'un pays dans le monde (le libre) où l'on peut s'en procurer: les Etats-Unis. Est-ce que le Canada devrait, dans un domaine où il a si bien fait jusqu'ici, quand il rencontre soudain des difficultés qui se sont surmontées, comme on vient encore de le démontrer à l'usine de Douglas Point, abandonner tout et devenir tributaire à l'égard des Etats-Unis? Demande M. Greene qui rappelle que le Canada vient encore de vendre pour plus d'un million de dollars de "know how" nucléaire à la France, un réacteur expérimental à Formose et que l'installation de celui que nous fournissons à l'Inde progresse de façon satisfaisante. Il se dit assuré qu'au Canada, les projets ontariens et québécois (Gentilly), bientôt suivis par celui de la Colombie-Britannique dont le premier ministre vient tout juste d'informer Ottawa de son désir d'obtenir une usine, vont être des réussites fort profitables.

M. Greene explique que les difficultés actuelles ne sont pas d'ordre nucléaire, mais concernent plutôt le système de plomberie utilisé quand on construit de plus grosses usines. Récemment, M. J.-Lorne Gray, président de la Société Canadienne de l'Energie Atomique a dit que la validité du programme canadien sera démontrée d'ici un an. "Ca en prendrait dix qu'il ne faudrait pas lâcher", commente M. Greene qui rappelle comment "nous sommes sortis des lignes majeures, en aviation, avec l'abandon de l'"Arrow". Ceux qui, chez nous, critiquent, souvent à tort et à travers et parfois pour se donner de l'importance, le programme canadien, ne font que causer des ennuis à nos vendeurs sur le marché mondial où la concurrence est extrêmement forte, puisqu'il s'agit d'un des grands domaines de l'avenir. Les problèmes de production d'eau lourde sont en train de s'estomper, continue M. Greene.

De plus, le Canada, qui achève d'utiliser ses ressources d'énergie hydraulique, se prépare une relève autonome nucléaire, celle-ci, bien contrôlée, n'entraînant pas de pollution comme le pétrole, le charbon, etc. Le Canada, grand pays producteur d'uranium par surcroît, ne doit absolument pas lâcher son filon... nucléaire, conclut sur ce point M. Greene.

Puis l'on passe à la question des ventes d'eau possibles aux Etats-Unis et à celle d'un accord global canado-américain sur les sources d'énergie.

M. Greene m'affirme d'abord qu'il n'y a pas de contradiction entre son récent propos sur les ventes d'eaux canadiennes aux Américains et celui de M. Trudeau sur le même sujet. Le ministre des Mines, des Ressources et de l'Energie maintient d'abord que dans les discussions sur un "package deal" relatif à l'énergie, il n'est "pas question d'eau". Une des bonnes raisons pour qu'il en soit ainsi est qu'on ignore présentement si le Canada a un surplus d'eau douce, tandis qu'on sait exactement où l'on en est dans les domaines du pétrole et du gaz.

"Si un jour nous constatons que nous avons un surplus d'eau, destiné à s'en aller de toute façon, le Canada serait bête, comme l'a dit le premier ministre Trudeau, de ne pas vendre cette eau pour de l'argent sonnante. Mais à l'heure actuelle, nous ignorons ce que nous possédons et nous n'avons même pas commencé d'études sur la situation dans le nord. Il faut aussi savoir ce que nous récupérerons par la lutte à la pollution.

— Qu'est-ce qu'on attend alors pour faire ces enquêtes?

Question de priorités, me répond M. Greene, qui précise que la lutte à la pollution passe en premier lieu.

Du côté du gaz, le Canada procède en se gardant une marge de 30 ans de consommation domestique en réserve. Quant au pétrole, les réserves connues et probables sont si vastes qu'elles placent notre pays dans une situation qui devient sans cesse plus intéressante, la grande question étant de trouver des marchés, celui des Etats-Unis ayant les avantages que l'on connaît. De fait, le Canada qui exportait à 113.000 bpi (barils par jour) en 1963, a atteint une moyenne de 800.000 bpi à la fin de 1969, alors qu'un accord conclu avec Washington en 1967, parlait de 532.000 barils. On devine que le "lobby" pétrolier du Texas et de la Louisiane se démène à Washington pour faire modifier cette situation, tandis que le Canada insiste pour conserver ses ventes, aidés par le fait que son pétrole revient maintenant moins cher que celui de ses concurrents, pour le nord et une partie du mid-west américain. Incidemment, quand on continue de parler du pétrole de l'ouest canadien pour le Québec et qu'on reprend la fameuse question du pipeline vers Montréal, on oublie qu'alors, l'essence vendue au Québec reviendrait beaucoup plus cher qu'actuellement, alors que le "brut" vient du Venezuela ou du Moyen-Orient. Les ventes aux Etats-Unis et les importations s'équilibrent d'ailleurs sensiblement. D'autre part, le Venezuela essaie d'accroître ses ventes aux Etats-Unis, et ça crée là aussi une question d'équilibre où le Canada doit s'imposer comme un partenaire commercial aux échanges beaucoup plus variés et considérables que le Venezuela, dont il faut donc davantage... tenir compte.

Le mois dernier, le président Nixon a autorisé, à Washington, la poursuite d'études entre experts canadiens et américains sur la possibilité d'en arriver à "un plus libre échange de pétrole, de gaz naturel et d'autres sources d'énergie entre les deux pays". D'autre part, M. Greene a déjà rencontré en 1969 son homologue américain, M. Walter Hickel, secrétaire à l'Intérieur, à propos de cet "Integrated North American Energy Market".

La conclusion d'un tel accord ne viendra pas avant plusieurs années et le Canada a dans sa manche de nombreux atouts de première force. Il pourra être question de passage de pétroliers dans l'Arctique ou encore de pipelines en territoire canadien pour amener aux Etats-Unis le pétrole américain de l'Alaska, d'uranium, de charbon (le Canada en importe pour des usines ontariennes et n'en exporte pas aux Etats-Unis), d'électricité (secteur où il y a déjà un système d'échanges ou de soutien en cas de pannes fort efficace), etc. Les deux pays retireraient des avantages sûrs à conclure un accord global, mais encore une fois, les négociations seront longues et prudentes.

L'OPINION DU LECTEUR

Importation de compétences

Monsieur le Directeur,

Le 21 janvier dernier paraissait dans votre quotidien Le Soleil, une nouvelle en provenance de la Presse Canadienne relatant la nomination d'un "psycho-pathologiste" Français qui aura pour tâche de rédiger une législation pour nos hôpitaux québécois de malades mentaux.

L'Union Nationale, avec son aspirant Ministre des Affaires Etrangères du Québec, M. Marcel Masse, a jugé nécessaire d'aller chercher en dehors du Québec un expert que nous possédons déjà. Il y en a d'ailleurs plusieurs dans ce domaine.

La procédure devient une habitude. Il y a peu de temps, deux ingénieurs de France, n'ayant même pas le droit d'exercer leur profession au Québec, sont venus ici à grands frais pour déclarer "ex cathedra" que le choix du site de Ste-Scholastique pour notre aéroport international n'était pas bon. L'Union Nationale engage des experts étrangers pour contredire nos propres experts. C'est du propre et du joli.

Monsieur le Directeur, cette façon de procéder justifie la question suivante: que diraient les Français si leur Président demandait à M. Masse ou M. Cardinal de se rendre en France pour leur montrer comment

organiser leurs universités ou autres institutions d'enseignement?

Les gens de l'Union Nationale ne se font pas de scrupules. Ils ont de "petits amis" en France. Ce que l'on voit présentement nous donne un avant-goût de ce que seront les "folies Parisiennes" quand les séparatistes embusqués de ce parti auront réussi, au complet, leur infiltration du gouvernement du Québec.

Le gouvernement de l'Union Nationale en est rendu à ses dernières extravagances. Les Français travaillent sans tous bienvenus ici, mais il est douteux qu'il soit nécessaire de gaspiller l'argent de nos taxes en faisant venir de France ou d'ailleurs des médecins, des ingénieurs, des fonctionnaires, quand nous avons déjà ici des gens hautement qualifiés qui sont obligés de s'expatrier pour exercer leurs professions et qui pourtant connaissent bien nos problèmes que n'importe quel "importé". Que l'Union Nationale s'occupe donc du sort de nos 175.000 chômeurs avant de gaspiller notre argent pour importer des compétences que nous avons déjà. Il me semble que c'est le bon sens même.

Votre bien dévoué,

Léon Gauvreau,
600, avenue Laurier,
Apprt 707, Québec 4.

Subvention de \$200,000 à la Confédération des Loisirs du Québec

Une subvention annuelle minimum de \$200,000 a été accordée, hier, par M. Gabriel Loubier, ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche et responsable du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, à la Confédération des Loisirs du Québec.

Cette subvention, accordée lors d'une conférence portant sur le 14^e et prochain congrès général des loisirs du Québec, est un minimum annuel portant sur les trois prochaines années.

De plus, une somme de \$25,000 a été allouée par le Haut-Commissariat pour la tenue du congrès qui se tiendra les 2, 3 et 4 avril prochain, à Montréal.

Enfin, une subvention additionnelle de \$50,000 sera versée à la CLQ montant qui permettra à cet organisme de mener à

bien l'opération de regroupement qui lui a été confiée l'an dernier.

Au sujet de ce regroupement qui accredit actuellement 24 organismes auprès de la C.L.Q., M. Loubier souligna qu'il est avant tout conçu en vue de servir les intérêts des membres de ces organismes et, partant, ceux de la population; "ce regroupement est la clé de voûte qui permettra d'établir de véritables politiques de la jeunesse et des loisirs au Québec."

Il est bon de souligner que le prochain congrès provincial des loisirs se déroulera sous la présidence d'honneur de Me J.-J. Bertrand, premier ministre du Québec; M. Jean Drapeau, maire de Montréal, sera l'hôte des congressistes lors du dîner officiel, le 3 avril.

L'élaboration des structures socio-éducatives au Québec s'est faite à un rythme rapide

Une analyse de
Yves JARRETIE

L'orientation du Québec en matière de structure socio-éducative et culturelle a évolué à un rythme incroyable, puisque, à la suite d'une tournée effectuée dernièrement en Europe par les responsables de la Confédération des loisirs du Québec, il a été constaté que cette orientation est identique à celle de plusieurs pays membres du Conseil de l'Europe, pays tels que la France, la Norvège, la Belgique, l'Autriche, etc...

Dans ce domaine qui prend une importance prépondérante dans la vie actuelle et future des citoyens de nombreux pays, le Québec se révèle encore une fois, n'en déplaise aux pessimistes, à la pointe du progrès.

M. DeRoulet, directeur du comité extra-scolaire et du développement culturel du Conseil de l'Europe n'a pu cacher son grand étonnement en constatant que le Québec, sans concertation avec l'étranger et sans connaître les réalisations faites depuis quelques années par les vieux pays, en était venu à effectuer le regroupement des organismes socio-éducatifs et socio-culturels, regroupement déjà en vigueur dans plusieurs pays affiliés au Conseil de l'Europe.

On peut facilement s'imaginer la surprise des Européens en rappelant que ce regroupement, envisagé par la CLQ depuis l'an dernier seulement, est déjà pratiquement en vigueur; de plus, il est également utile de se rappeler que l'organisme officiel et gouvernemental, spécifiquement chargé de la jeunesse et des loisirs, autrement dit le Haut-Commissariat, a été fondé il y a seulement deux ans; en arriver en si peu de temps aux mêmes conclusions que des pays dont les structures sont en place depuis nombre d'années, prouve que le dynamisme n'est pas lapanage... des autres.

Dans les constatations faites par la CLQ après sa tournée européenne, il apparaît bien entendu que les études entreprises par ces pays sont susceptibles d'aider au développement du Québec dans ce domaine, mais également que les dits pays sont eux aussi intéressés par nos méthodes de travail et sollicitent des échanges avec le Québec.

Enfin, il ressort de tout cela que le Québec est maintenant sur la carte européenne du développement culturel; il y est à un tel point que le président et le directeur général du Comité de développement culturel du Conseil de l'Europe se proposent de suggérer au gouvernement italien, ce dernier désirant développer une politique socio-culturelle, d'inviter, lors de la prochaine rencontre des spécialistes dans ce domaine, des représentants du Québec.

Ces derniers seraient invités à livrer leur expérience relative au regroupement des organismes socio-éducatifs et culturels.

IMPACT ECONOMIQUE DU LOISIR

Le loisir prend tellement d'importance que le gouvernement du Québec vient d'ordonner un relevé scientifique, relevé portant sur l'impact économique que représentent les loisirs et les sports amateurs dans notre province.

Pourquoi une telle enquête? Simplement parce que le loisir, d'après M. Pierre Duceppe, haut-commissaire aux Loisirs et à la Jeunesse, ne doit plus être considéré comme un palatif; le loisir est une force économique génératrice d'emplois, entre autres.

L'étude, la première du genre, menée par une firme d'économistes conseils servira en quelque sorte de critère permettant d'évaluer le potentiel et les perspectives d'avenir, ainsi que les orientations et implications qui s'ensuivront pour le développement économique du Québec.

hec, le marché du travail, l'industrie manufacturière, le secteur commercial et l'évolution future des sports et loisirs dans la province; de plus, cette étude destinée au Haut-Commissariat et au ministère de l'Industrie et du Commerce, permettra d'envisager les possibilités d'emplois et de formation professionnelle offertes par le secteur du loisir; il s'agit enfin d'établir les mesures et recommandations appropriées en vue de favoriser le développement des sports et loisirs au Québec et d'accroître la rentabilité des facilités existantes.

AUTRES REGROUPEMENTS

Toujours dans la ligne de conduite tracée par le Haut-Commissariat, M. Gabriel Loubier, ministre en charge, se penche actuellement sur le problème des auberges de jeunesse et on peut presumer qu'une politique très concrète se dégagera d'ici quelque temps, puisque la création d'une fédération des auberges de jeunesse du Québec est chose faite depuis le 1^{er} mars 1970.

Enfin, il y a peu de temps, se concrétisait le regroupement des différents organismes de jeunes scientifiques, désormais groupés sous l'appellation officielle de Conseil des Jeunes Scientifiques; le conseil comprend actuellement sept membres, soit les Expo-Sciences de Montréal, Québec, Beloeil, Saguenay-Lac-St-Jean et Ville St-Laurent; les Jeunes Explor; le Camp des jeunes biologistes; le camp de biologie; l'Association des jeunes scientifiques; les Cercles des jeunes naturalistes; le camp Chicobi; d'autres organismes doivent prochainement s'affilier.

Ce regroupement est l'oeuvre de M. Denis Jacob, directeur général de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS).

L'importance de ces groupements de jeunes scientifiques est de plus en plus reconnue, en particulier grâce à l'action qu'ils entreprennent face au grave problème de la pollution, plus particulièrement. Ces jeunes font impact sur l'information et la formation du public face aux problèmes de la pollution, de la conservation et de la protection de nos richesses naturelles. Le Haut-Commissariat vient de leur accorder une subvention de \$5,000 afin de leur permettre de bouclier leur budget d'ici le 1^{er} avril.

CONCLUSION

Tout ce remue-ménage fait dans le monde du loisir et des sports amateurs depuis environ deux ans, a donné des résultats plus qu'encourageants puisque le Québec est désormais capable, non pas de copier les étrangers, mais d'imposer ses propres vues et même d'innover dans le domaine de plus en plus vaste qu'il est en train de bâtir à une allure qui éberlue les spécialistes des autres pays.

Violente tempête de neige à Regina

REGINA (PC) — Une violente tempête de neige poussée par des rafales de vents de 35 milles à l'heure s'est abattue lundi, sur presque toute la Saskatchewan. Cette tempête mettait fin à une période de température au-dessus de la normale qui durait depuis des semaines.

Le bureau météorologique de Regina a fait savoir que la seule partie de la province qui a été épargnée est la région de Wollaston.

La visibilité était réduite à moins d'un demi-mille et l'on s'attendait à ce que la situation aille en se détériorant. La tempête, qui a laissé quelque trois pouces de neige en certains endroits, s'étend des Rocheuses à la région de Kenora et du Niagara.

1200 UN ACHAT SPECIAL ROBES

POUR DAMES ET JUNIORS

- Nouveaux styles printaniers d'un manufacturier réputé.
- Tissus tels que: Fortrel, Arnel, Jersey de nylon, Acétate, Toile, etc...
- Grandeurs: 5 à 15 ans, 10 à 20 ans et 14 1/2 à 24 1/2 dans le groupe.

Centre-Ville, "Petit Budget", rayon 515, 2^e étage — Sainte-Foy, étage Laurier

999

Rég.
17⁰⁰
à
22⁰⁰

Pollack
CENTRE-VILLE SAINTE-FOY

VOYEZ NOTRE SECTION VENTE DE MARS
DANS LE JOURNAL D'AUJOURD'HUI

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS

La SSJB du diocèse de Québec ne s'engage pas en politique (Jacob)

Le président de la Société Saint-Jean-Baptiste du diocèse de Québec, M. Emile Jacob, a déclaré hier soir que cet organisme ne s'engageait pas dans un mouvement politique en donnant son appui au Comité Canada.

Rejoint à Québec, M. Jacob a précisé que le Comité Canada n'est pas un organisme politique au même sens que les partis politiques. Il devait toutefois admettre que, dans un certains sens, le fait de prôner l'unité canadienne (un des buts du Comité Canada), c'était faire de la politique.

On se souviendra que l'une des principales raisons de la méfiance qui s'était élevée entre cette diocésaine et la Fédération provinciale des Sociétés Saint-Jean-Baptiste provenait du fait que cette dernière s'était engagée dans une direction politique. Cette méfiance avait conduit à la désaffiliation de la diocésaine de Québec.

M. Jacob avait à ce moment-là déclaré que les SSJB ne devaient pas faire de la politique. Et hier, il a affirmé que le fait de donner leur appui au Comité Canada ne venait pas en contradiction avec leurs prises de position antérieures.

APPUI CONDITIONNEL

M. Jacob a en outre signalé que cet appui au Comité Canada était conditionnel et réservé seulement à certains des objectifs de cet organisme (comme par exemple celui de promouvoir l'idée de l'unité canadienne).

Si ce mouvement devient politisé, a-t-il dit, nous retirerons cet appui.

Il devait toutefois dire, à un certain moment, que le Comité Canada, par comparaison, était un mouvement qui venait en contradiction avec Les Chevaliers de l'Indépendance ou l'ancien parti politique Le Rassemblement pour l'Indépendance Nationale.

A Québec comme ailleurs dans la province, nous voulons un Canada uni

— Jules Blanchet

"A Québec comme ailleurs dans la province, nous voulons nous engager pour un Canada uni et opposer un front commun aux fausses idées qui ont été répandues ces dernières années par certains qui disent représenter la pensée québécoise."

C'est ce qu'a déclaré Me Jules Blanchet, conseiller municipal de Québec, à une réunion du Comité Canada, section de Québec, tenue hier soir à Beauport. Ce groupement, fondé en 1965 par soixante Canadiens de langue française et de langue anglaise, a pour but essentiel une prise de conscience collective face à l'avenir économique, culturel et politique de notre pays.

"La langue française sera-t-elle mieux protégée advenant un Québec indépendant?" Me Blanchet ne le pense pas, car les 220 millions d'anglophones qui nous entourent seront toujours là, avec leur puissance économique et financière. Selon lui, le capital investi au Canada n'est pas à proprement parler du capital "étranger", en ce sens que ceux qui investissent au Québec nous font confiance et, conséquemment, nous font bénéficier de leurs capitaux. Me Blanchet estime que dans les questions de développement économique au Québec nous n'avons de toute évidence pas le choix, puisque les investissements ne peuvent être faits qu'en dollars américains ou en euros.

Ces dernières années, bon nombre de déclarations ont été faites relativement aux problèmes existants au Québec et à sa place au sein de la Confédération canadienne. Un grand nombre de ces recommandations et déclarations n'ont pas été créditées et ont été acceptées par les deux groupes linguistiques. En conséquence, de fausses idées ont été créées concernant les aspirations, les buts et les opinions de la population québécoise.

Dans plusieurs provinces, ils ont été mal interprétés et acceptés comme reflétant l'opinion de la majorité des gens du Québec. Cette situation a causé de sérieux problèmes aux Québécois. Le Comité Canada s'est donc donné pour tâche, depuis cinq ans, de faire prendre position à la "majorité silencieuse".

Claude Wagner remet officiellement sa démission comme député de Verdun

M. Claude Wagner, l'un des trois candidats à la direction du parti libéral, vient de remettre sa démission comme député de la circonscription de Verdun.

Le président de l'Assemblée nationale, Me Raymond Fréchette, a lu mardi en Chambre, la lettre qui lui avait été adressée

par M. Wagner lui signifiant qu'il ne siégerait plus dorénavant comme député libéral du comté de Verdun.

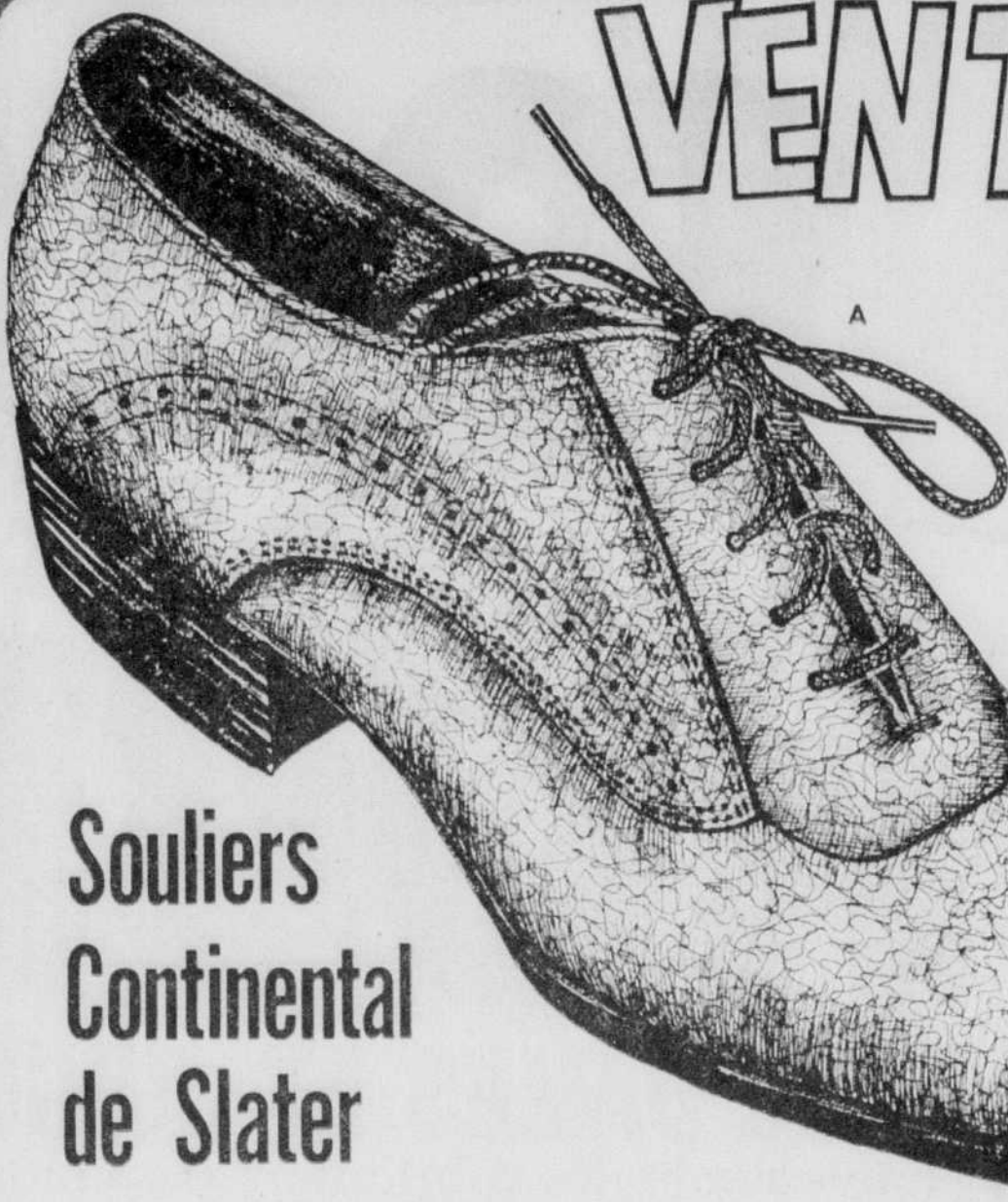
Deux députés ont signé la lettre comme témoins. Il s'agit de MM. Laurier Baillargeon, député de Napierville-Laurier et Fernand Picard, député d'Oiler.



ENTENTE — Le ministre des Terres et forêts du Québec vient de conclure une entente avec la société Howard-Bienvenue Inc., garantissant à cette dernière l'approvisionnement de l'usine de sciage qu'elle possède à La Salle, en Abitibi-Ouest. L'entente vaut pour six ans et accorde à la compagnie un droit de coupe sur pied à même la forêt domaniale de La Salle, pour un volume annuel de 5 millions de pieds cubes de bois résineux. L'entreprise, qui emploie 135 personnes, s'approvisionnait jusqu'à présent en Ontario pour près de la moitié de ses besoins en matière ligneuse. On reconnaît sur cette photo, MM. Lionel Bienvenue, président de la compagnie, Claude-G. Gosselin, ministre des Terres et forêts et Me Dominique Godbout, notaire, au moment de la signature de l'entente.

VENTE de MARS

Pollack
CENTRE-VILLE SAINTE-FOY



a) Modèle lacé avec fantaisie sur le côté du pied. Veau brun, point.: 6 1/2 à 11.



b) Veau noir, Balmoral 5 oeillets. Empeigne piquée, 6 1/2 à 11.

Souliers Continental de Slater

Valeur rég. 23.00

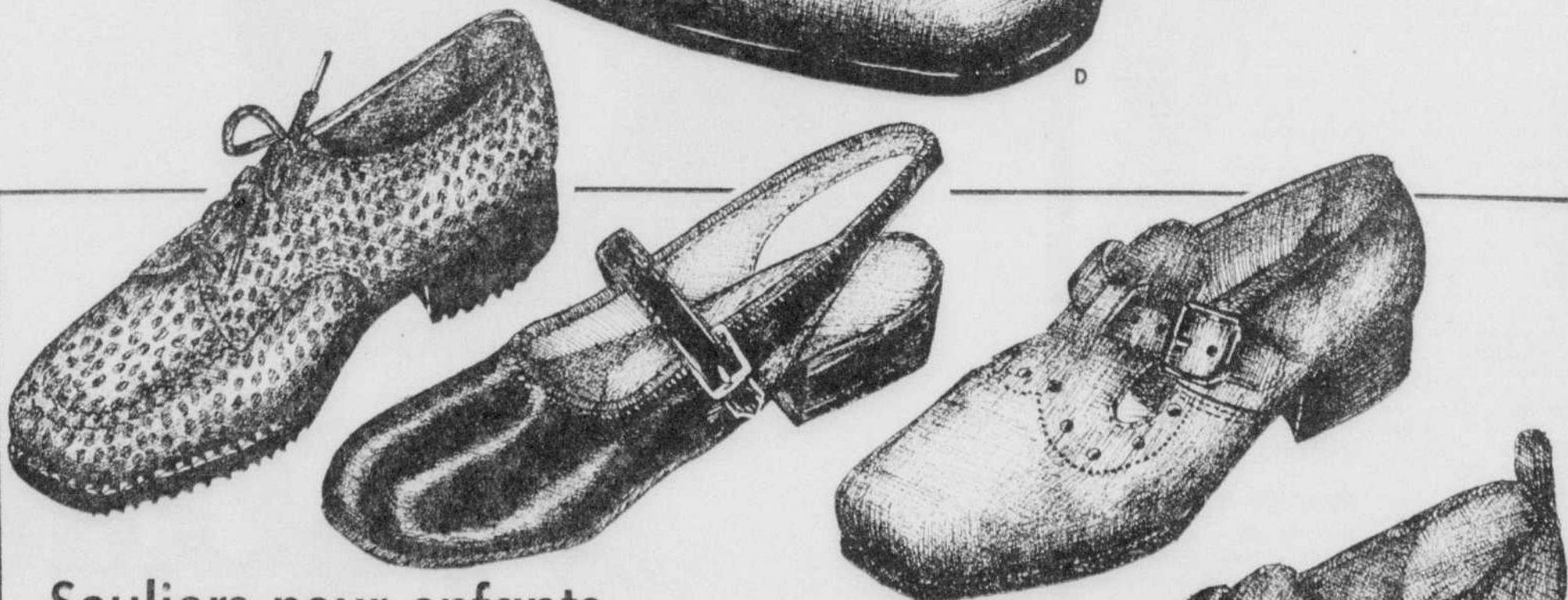
17.97
EPARGNEZ 50¢



c) Flâneur en veau vert avec courroie et empeigne montante. Point.: 6 1/2 à 11.

d) Soulier en veau couleur or fantaisie sur le côté. Point.: 6 1/2 à 11.

Centre-Ville, Souliers pour hommes, rayon 670, rez-de-chaussée, Sainte-Foy, étage Laurier.



Souliers pour enfants

Des valeurs de 8.00, 9.00 et 10.00

4.47

Pour garçons "Buff" cuir à grains brun doré. Point.: 11 à 4.

"Dris" cuir verni noir modèle sandale. 12 1/2 à 4.

"Ellie" veau brun avec courroie en "T" et empeigne perforée. 12 1/2 à 4.

"Diana" cuir de veau brun, courroie et empeigne montante. 12 1/2 à 4.

Centre-Ville, Chaussures pour enfants, rayon 471, 3e étage, Sainte-Foy, étage Laurier.

HEURES D'AFFAIRES: LUNDI MARDI MERCREDI 9H.30 A 5H.30
CENTRE-VILLE SAINTE-FOY JEUDI VENDREDI 9H.30 A 9H. SAMEDI 9H.30 A 5H.

Les jeunes de 18 ans auront bel et bien le droit de vote au municipal

par André-A. BELLEMARE

Le gouvernement provincial a l'intention bien arrêtée d'abaisser de 21 à 18 ans la limite d'âge minimum donnant le droit de voter à une élection municipale.

C'est ce que nous a affirmé un informateur du ministère des Affaires municipales.

Le titulaire de ce ministère, le Dr Robert Lussier, a déjà annoncé la présentation d'un projet de "loi électorale municipale", qui s'appliquerait à toutes les corporations municipales du Québec.

Ce projet de loi, dont le contenu n'a pas encore été rendu public, serait discuté par l'Assemblée nationale au cours de la session qui vient de commencer.

Si l'Assemblée nationale adopte cette loi, la limite d'âge minimum pour voter à une élection municipale serait la même que pour une élection provinciale.

C'est depuis l'hiver de 1966 que les Québécois âgés de 18 ans et plus peuvent voter à une élection provinciale.

UNIFORMISATION

Par son projet de loi, le ministre veut réunir en une seule loi toutes les dispositions régissant actuellement les élections municipales, dispositions dispersées dans la "Loi des Cités et Villes", ainsi que dans le "Code municipal".

Mais le ministre Lussier veut surtout uniformiser ces dispositions pour toutes les villes du Québec, qu'elles soient sous l'empire de l'une ou l'autre des deux grandes lois municipales actuelles.

Éventuellement — le ministre l'a d'ailleurs divulgué l'an dernier — la "Loi des Cités et Villes" et le "Code municipal" seront fondus, afin qu'une seule loi régitte toutes les villes de la province.

Jusqu'au printemps de l'an dernier, le droit de vote à une élection municipale (sauf pour certaines grandes villes nanties d'une charte spéciale) était l'apanage des seuls propriétaires fonciers.

DEMOCRATISATION

Cependant, avec l'adoption des "bills" 285 et 286 (amendant respectivement la Loi des Cités et Villes et le Code municipal), le gouvernement provincial a accompli un pas important dans la démocratisation de la vie municipale.

Ces deux lois ont étendu le droit de vote aux locataires et à tout citoyen de 21 ans et plus, pourvu que ce citoyen possède la nationalité canadienne et qu'il ait demeuré au moins un an dans la ville où a lieu l'élection.

Toutefois, le privilège de voter sur des règlements d'emprunt ou de zonage a été réservé aux seuls propriétaires de biens fonciers.

Quant au droit de briguer les suffrages, il a été étendu aux locataires, à condition qu'ils répondent à certaines exigences peu sévères.

DES "PRIMAIRES"

Certains observateurs de la vie municipale au Québec croient que toutes ces transformations apportées aux lois municipales conduisent lentement vers le système des "élections primaires" ("primaries" des États-Unis).

En effet, en vertu des amendements apportés aux deux grandes lois municipales générales par les "Bills" 285 et 286, une élection municipale doit avoir lieu à tous les quatre ans dans toutes les villes du Québec. Le scrutin doit par ailleurs être tenu le premier dimanche ou le premier lundi de novembre.

Si l'on ajoute à cela la venue des partis politiques municipaux et la réduction de l'âge minimum pour voter, de même que la généralisation du droit de vote, certains observateurs sont convaincus que les grands partis politiques provinciaux profiteraient bientôt des élections municipales pour "vérifier" leurs chances de succès à une élection provinciale.

C'est dans ce sens que les élections municipales pourraient devenir des "primaires". Aux États-Unis, la scène municipale a souvent servi de tremplin à des hommes politiques pour accéder à des paliers supérieurs.

REDACTION

Le projet de loi électorale municipale du ministre Lussier est le fruit d'une étude menée, depuis près d'un an, par un comité de trois membres.

Ce comité, présidé par le président général des élections du Québec, Me François Drouin, était composé de Me Raymond Pagé, avocat de Montréal, de Me Jacques Lalonde, notaire de Saint-Hyacinthe, et de Me Eddy Giguère, adjoint de Me Drouin.

**Miss Dodge
s'habille...
à prix spécial!**



La Challenger aussi!

DE PLUS

REDUCTION DE 40%* SUR "L'HABILLAGE SPÉCIAL" D'ACCESSOIRES POPULAIRES

"L'habillage spécial" d'accessoires comprend: toiture de vinyle • gardes de pare-chocs • rétroviseur extérieur à télécommande • pare-brise teinté • enjoliveurs (de roues) de luxe • revêtement de sous-carrosserie et isolement du capot • nattes de caoutchouc • dégivreur de lunette AR. Prix au détail suggéré: \$261.60. Prix de "l'habillage spécial": \$157.00. ÉPARGNES: \$104.60. Cette offre n'est valable que chez les concessionnaires qui participent à cette campagne, pour un temps limité.

*Sur la base des prix au détail suggérés par le fabricant.



AU CENTRE AUTOMOBILE DODGE, ON EST ASSURÉ DU SERVICE "CLIENTÈLE PROTÉGÉE" ET DE PIÈCES DE "GÉNIE MÉCANIQUE AVANCÉ"

590 COMPLETS POUR HOMMES

- Lot de complets provenant de manufacturiers réputés.
- Coupe récente, tissus laine et Fortrel ou 100% laine
- Couleurs variées en gris, vert, bronze, charbon, etc... grandeurs: Courte 36-44, Rég. 36-46, Long 40-46.

39⁹⁹
49⁹⁹

Centre-Ville, Confection pour hommes,
rayon 610, rez-de-chaussée,
Sainte-Foy, étage Laurier.

Pollack
CENTRE-VILLE SAINTE-FOY

VOYEZ LA SECTION POLLACK DANS LE JOURNAL D'AUJOURD'HUI

Le Québec prend les devants

Trois "zones spéciales" connaîtront leur vraie vocation, d'ici le 10 mars

Les régions immédiates de Québec, Sept-Îles et Trois-Rivières connaîtront, du moins de la part du gouvernement québécois, d'ici le 10 mars, ce que signifie pour elles leur reconnaissance officielle comme "zones spéciales" (ou pôles d'attraction).

La première région qui sera informée de ces implications est celle de Sept-Îles que le ministre responsable de l'Office de planification et de développement, M. Marcel Masse, doit visiter ce soir (mercredi).

Le ministre fera connaître les intentions gouvernementales du Québec à ce chapitre aux régions de Trois-Rivières, demain, jeudi, et de Québec, le 10 mars, soit mardi prochain.

La reconnaissance officielle de ces régions comme zones spéciales, à la suite d'une approbation commune des gouvernements fédéral et provincial, a déjà été confirmée l'automne dernier par M. Jean Marchand, ministre fédéral de l'Expansion économique régionale.

Cette confirmation était survenue après que certaines informations sur la reconnaissance de ces trois régions eurent été publiées dans des quotidiens.

Toutefois, les plans précis des deux gouvernements impliqués n'étaient pas arrêtés à ce moment. Ils le sont maintenant,

selon des sources d'information dignes de foi.

Cette reconnaissance comme "zones spéciales" pour les trois régions précitées découle de la législation fédérale qui a remplacé, l'an dernier, l'ancien programme de "zones désignées".

La contribution fédérale sera très importante dans les programmes de développement qui seront mis en vigueur et les représentants du gouvernement central, dont M. Jean Marchand en particulier, ne tarderont pas à venir dire dans ces régions quelle est la participation d'Ottawa, selon nos informations.

D'ailleurs, les intentions des deux gouvernements devaient être communiquées conjointement, avons-nous appris, mais le Québec aurait décidé de prendre les devants.

Cette "politique" d'attraction a également des affinités très étroites avec les 9 régions économiques déterminées par le gouvernement québécois. L'action des différents ministères québécois sera et est déjà axée sur ces "zones".

C'est ainsi que le ministère des Affaires municipales établit les communautés urbaines en fonction de cette ligne de conduite. C'est déjà fait pour Québec et Trois-Rivières est l'une des régions prioritaires.

Pour les Indiens de Sept-Îles

Le fédéral reprend l'administration du programme d'assistance sociale

par Roger BELLEFEUILLE

Le directeur régional des Affaires indiennes à Québec, M. Roméo Boulanger, a confirmé au cours d'une entrevue téléphonique, la nouvelle, à l'effet que ce ministère reprendra l'administration du programme d'assistance sociale en ce qui concerne le conseil de bande de Sept-Îles. Il a précisé avoir rencontré récemment le chef Daniel Vachon qui lui a fait part de sa décision de se désister de cette responsabilité.

M. Boulanger a toutefois tenu à préciser que le Conseil de bande de Sept-Îles n'avait pas été forcé de poser ce geste et que c'est une initiative qui lui est propre.

Cette décision des Indiens de Sept-Îles met cependant en lumière un malaise qui semble avoir toujours existé depuis que la plupart des conseils de bande, se prévalant des dispositions de l'article 68 de la Loi sur les Indiens, réclament l'administration de plus en plus de programmes, allant de l'entretien des routes et l'enlèvement des ordures ménagères, en passant par le respect de l'ordre sur les réserves et l'assistance financière aux Indiens dans le besoin.

Cette prise en charge par les conseils de bande de l'administration de ces services a reçu l'encouragement enthousiaste des autorités du ministère, mais selon M. Boulanger, cette politique n'a peut-être pas été suffisamment mûrie, d'où les difficultés éprouvées par certains conseils de bande, particulièrement en matière de gestion de programmes de bien-être social.

NOUVELLE APPROCHE

Les difficultés sont liées en partie au mode de financement de ces administrations locales.

Présentement, les conseils de bande reçoivent du ministère

pour couvrir leurs dépenses d'administration — dont le salaire des employés — un montant équivalent à 10 pour cent du montant global des programmes administrés.

Certaines bandes, pour se doter de structures administratives, se sont donc vues dans l'obligation d'assumer la responsabilité de programme, tout en n'ayant pas la compétence pour ce faire, en particulier dans le domaine du bien-être social. Mais c'est ce dernier secteur qui était le plus convoité puisqu'il représentait les budgets les plus élevés.

Pour obvier à cette situation, le ministère des Affaires indiennes appliquera donc un autre mode de financement, du type statutaire, selon les besoins de chaque conseil. Ainsi, les leaders indiens ne se sentiront plus tenus à assumer des responsabilités qui peuvent les dépasser.

D'autre part, M. Boulanger nous a informé que chaque conseil de bande qui administre présentement un programme de bien-être social aura le choix, soit de continuer à accomplir cette fonction ou à remettre le tout au ministère.

Avec l'éventualité d'un transfert de juridiction du fédéral au provincial en matière d'affaires indiennes et esquimaudes, on voudrait éviter que ne se développent au niveau de chaque bande indienne, des formes et des méthodes d'administration d'assistance sociale qu'il serait difficile de faire cadrer avec l'approche et les méthodes du ministère de la Famille et du Bien-être social.

Le ministère des Affaires indiennes, selon son directeur régional, voudrait s'inspirer autant que possible des modalités provinciales d'aide sociale afin d'éviter que la transition ne soit trop difficile au moment d'un possible transfert de responsabilités.

Quelques précisions sur les heures d'affaires des établissements commerciaux

Pour dissiper toute confusion possible, le ministère de l'Industrie et du Commerce tient à apporter quelques précisions concernant l'application de la loi sur les heures d'affaires des établissements commerciaux entrée en vigueur le 1er janvier dernier.

Ainsi, l'heure prévue pour l'ouverture des magasins est de 8 heures et 30 minutes, tandis que la fermeture est fixée à 6 heures les lundi, mardi et mercredi, à 9 heures les jeudi et vendredi et à 5 heures le samedi.

Tous les établissements commerciaux qui exploitent un commerce de détail au Québec sont soumis à cette loi, sauf cependant les tabagies, les pâtisseries et confiseries, et les établissements vendant des produits pharmaceutiques et sanitaires, des automobiles, remorques et embarcations, de l'essence, de l'huile et moteur et à chauffage, des machines agricoles et des fleurs.

L'épicier échappe à la loi, si son personnel, incluant patron et employés, n'excède pas trois personnes, et les employés à temps partiel, même l'épouse et les enfants lorsqu'ils travaillent

au magasin, doivent être comptés.

Le magasin général est par contre soumis à la loi, quoique la section épicerie puisse rester ouverte au public, en autant que pas plus de 3 employés y sont affectés.

Quant aux pharmacies, elles jouissent d'une certaine liberté, car la vente des produits de beauté, des accessoires de photographie, des cartes de souhait et autres articles du même genre doit s'effectuer dans le cadre des heures d'affaires fixées par la loi et le même principe s'applique pour les débits de tabac.

D'autre part, les établissements de gros ne sont pas soumis à la loi bien que ceux qui font à la fois le commerce de gros et de détail doivent s'y soumettre, à moins que la section de détail ne soit complètement distincte de celle du gros.

Enfin, les établissements de service échappent au contrôle de la loi également, et peuvent vendre toute pièce à condition d'effectuer eux-mêmes la pose ou de rendre le service, tandis que la vente pure et simple au détail est soumise à la loi.

VENTE de MARS

3 JOURS SEULEMENT

Pollack

CENTRE-VILLE SAINT-FOY

Services à diner à prix spéciaux

19⁹⁹

régl. 39.95

Le "Corn flower" 52 mcx

Comprend: 8 tasses, soucoupes, assiettes à diner, assiettes à dessert, à pain, bols à soupe, un plat à viande, légumier, sucrier et pot à crème. Fond blanc, fleurs bleues et beige.

Le "Lucaya" 45 mcx

Comprend: 8 tasses, soucoupes, assiettes à diner, à dessert, à soupe, un plat à viande, légumier, sucrier et pot à crème. Fond blanc, bordure orange-beige-brun. Rég. 29.95

21⁹⁹

Centre-Ville, Verrerie et vaisselle, rayon 760, 4e étage, Sainte-Foy, étage du Mail.

"Ebony" en grès 45 mcx

Comprend: 8 tasses, soucoupes, assiettes à diner, à dessert, à soupe, un plat à viande, légumier, sucrier et pot à crème. Va au four et est à l'épreuve des détergents. Fond blanc et bordure noire. Rég. 55.00

34⁹⁹

"Eaton" en porcelaine 53 mcx

Comprend: 8 tasses, soucoupes, assiette à diner, à dessert, à pain, bols à soupe, un plat à viande, un légumier, un sucrier avec couvercle et un pot à crème. Fond ivoire bordure noire-platine. Rég. 69.95

45⁹⁹

Coutellerie "Venise" 42 mcx

Acier inoxydable de qualité comprend: 8 couteaux à steak, fourchette à viande, fourchette à dessert, cuillères à soupe, à thé, Cuillères à sucre, couteau à beurre.

19⁹⁹

Rég. 29.95

ECRIVEZ C.P. 1277 TELEPHONEZ 529-9292

Rive-Sud de Montréal

Un rapport suggère l'intégration des services de transport en commun

par André-A. BELLEMARE

INTEGRATION

Deux conseillers spéciaux du gouvernement québécois, qui ont étudié pendant un an le problème du transport en commun sur la Rive-Sud de Montréal, recommandent l'intégration de tous les services actuels dans ce territoire.

Telle est la principale recommandation formulée par MM. Raymond-L. Lacasse et Yves Poisson, dans un rapport de 79 pages qu'ils ont remis, la semaine dernière, au ministre des Affaires municipales, le Dr Robert Lussier.

Le rapport de cette étude, qui avait été déposé après la grève de cinq mois des chauffeurs de la compagnie d'autobus Chamblay Transport Inc., a été déposé à l'Assemblée nationale par le ministre Lussier, la semaine dernière, mais son contenu n'a pas encore été divulgué.

Neuf villes, renfermant une population de plus de 175.000 habitants, sont impliquées: Boucherville, Brossard, Greenfield Park, Lafleche, Lemoyne, Longueuil, Notre-Dame, Saint-Hubert et Saint-Lambert.

Ces villes sont actuellement desservies par trois entreprises de transport: la Commission des transports de Montréal, la compagnie Chamblay Transport Inc., et Métropolitain Sud Inc.

Pour parvenir à cette intégration des services actuels de transport en commun sur la Rive-Sud de Montréal, MM. Lacasse et Poisson suggèrent de choisir la création d'une commission de transport autonome ou la création d'une filiale de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM).

MM. Lacasse et Poisson écartent totalement la possibilité de confier cette intégration du transport en commun sur la Rive-Sud de Montréal à l'entreprise privée.

Ils écartent aussi la solution d'une intégration complète à la CTCUM, en soulignant qu'une telle intégration obligerait les municipalités de la Rive-Sud à participer à l'amortissement de la dette du métro ainsi qu'aux déficits de la CTCUM.

Une intégration complète du transport en commun de la Rive-Sud à la CTCUM représenterait une dépense additionnelle de \$300.000 par année pour la ville de Longueuil seulement. Pour l'ensemble des neuf villes impliquées, cette somme pourrait atteindre \$750.000.

Tout comme ils le recommandaient dans le rapport de leur étude du problème du transport en commun dans la région métropolitaine de Québec, MM. La-

casse et Poisson voudraient que les "services parallèles" de transport en commun soient aussi intégrés sur la Rive-Sud (il s'agit de l'auto-parc du métro de Longueuil, du transport des écoliers d'une partie de la région Chamblay, du transport touristique, ainsi que du transport spécial ou à charte-partie).

Cette future Commission du transport de la Rive-Sud de Montréal, selon eux, devra au début coordonner le transport en commun dans un territoire contenu dans un rayon de 15 milles de la bouche de métro de Longueuil.

Eventuellement, mais un peu plus tard, cette commission devra étendre tous ses services à tout le territoire contenu dans ce rayon.

AUTRES ETUDES

Il n'est cependant pas dit que toutes ces recommandations du comité Lacasse-Poisson seront appliquées dès demain, puisque les deux conseillers spéciaux du gouvernement reconnaissent eux-mêmes la nécessité de poursuivre les études, pour en arriver d'abord à un consensus dans les villes impliquées et pour ensuite formuler au gouvernement provincial les modalités d'application, selon l'option jugée la plus favorable parmi celles proposées.

La PSBGM veut faire amender l'AANB

MONTREAL (PC) — La Protestant School Board of Greater Montreal demandera au gouvernement fédéral d'amender l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de façon à garantir des commissions scolaires anglophones et francophones séparées sur l'île de Montréal, a déclaré mardi M. Reid Tilley, président de la PSBGM.

La Commission demandera l'introduction à l'AANB d'une garantie de systèmes scolaires établis selon une base linguistique, a précisé M. Reid au cours d'une entrevue.

A l'heure actuelle, la loi assure la séparation des systèmes scolaires sur une base religieuse.

La PSBGM annoncera ses intentions en présentant, cette semaine à Québec, un mémoire au comité parlementaire de l'Éducation.

L'Hydro emprunte \$60 millions aux Etats-Unis à un taux de 9¼ pour cent

Par Normand GIRARD

L'Hydro-Québec vient de négocier aux Etats-Unis un emprunt de \$60 millions à un taux d'intérêt de 9¼ pour cent, a révélé le ministre des Finances du Québec, hier après-midi.

Me Mario Beaulieu a précisé devant l'Assemblée nationale le produit de cet emprunt sera ajouté aux fonds généraux de la Commission hydro-électrique et servira à financer son programme de construction.

Cet emprunt, a dit le ministre, complète le programme d'emprunt de cet organisme pour l'exercice financier 1969-70, lequel prendra fin le 31 mars.

L'an dernier, le ministre des Finances de l'époque, M. Paul Dozois, avait déclaré que l'Hydro-Québec devrait emprunter une somme de \$200 millions en 1969-1970 pour faire face à ses obligations.

Or, hier après-midi, M. Beaulieu a dit, en réponse à une question de M. Robert Bourassa, chef de l'Opposition libérale, que ce dernier emprunt de \$60 millions dépassait le programme d'emprunt prévu l'an dernier.

"Au-dessus de \$280, si j'additionne bien..." Ce qui donne à entendre que l'Hydro-Québec aurait emprunté \$80 millions, au moins, de plus que prévu l'an dernier.

Le gouvernement, par ailleurs, prévoyait emprunter pour ses propres fins en 1969-1970 une somme de \$288 millions, programme qui a été complété par le récent emprunt de l'ordre de \$15 millions contracté sur le marché européen, en euro-dollars.

Me Beaulieu a précisé, en ce qui concerne l'emprunt de l'Hydro-Québec, que les obligations viennent à échéance le 15 mars 1995.

Elles sont offertes au prix de \$98.50 pour chaque \$100 d'obligation, et donnent un rendement annuel de 9.41 sans la commission aux courtiers.

Les nouvelles obligations seront offertes au public par un syndicat qui dirige les mai-

sons suivantes: The First Boston Corporation; Alsey Stewart & Co.; A. E. Ames & Co. Incorporated; Solomon Brothers & Usler; Merrill Lynch, Pierce, Fenner & Smith Incorporated.

L'Hydro-Québec pourra acheter ces obligations par anticipation à compter du 15 mars 1985 en totalité mais non en partie, sur préavis d'au moins trente jours.

La commission déposera chaque année dans un fonds d'amortissement, de 1976 à 1994, une somme égale à 2 pour cent des obligations, échéant en 1995, alors en cours.

Ces obligations ne sont pas rachetables pour fins de fonds d'amortissement.

On n'a pas demandé à la ville de Québec d'accepter ou de refuser \$7,200,000

On n'a jamais demandé à la ville de Québec d'accepter ou de refuser officiellement, par écrit, les \$7,200,000 que le gouvernement fédéral a mis à la disposition de cette dernière dans son budget 1970-1971 pour la rénovation urbaine.

C'est ce que le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, a

déclaré hier soir. Il répondait ainsi à M. Robert Lussier, ministre des Affaires municipales, qui a dit qu'il ne savait pas s'il avait ou non reçu une lettre en ce sens de la ville de Québec.

Par ailleurs, M. Lussier a affirmé que la ville de Montréal avait fait savoir à son ministère qu'elle n'était pas intéressée à

recevoir les \$18,000,000 que le gouvernement fédéral met à sa disposition pour la Petite-Bourgogne. On souligne le fait que l'on devait recevoir une aide de \$50 millions de la part du fédéral et que l'on veut que cette entente soit respectée.

On se rappellera que lors de son récent voyage à Ottawa, M. Lamontagne a obtenu la confirmation à l'effet que la Vieille Capitale pouvait disposer de \$7,200,000 pour la rénovation urbaine pour l'année financière 1970-1971. La somme serait répartie ainsi: \$4,200,000 pour l'Aire 3, soit la Colline parlementaire et \$3,000,000 pour l'Aire 10, soit le quartier Saint-Roch. Par ailleurs, le gouvernement fédéral a aussi prévu des crédits de \$18,000,000 pour la Petite-Bourgogne à Montréal.

M. Lamontagne avait expliqué que ces montants étaient les seuls destinés à la province de Québec parmi les \$49,000,000 pour tout le Canada. Il avait ajouté que selon lui ça ne voulait pas dire que le gouvernement fédéral n'accepterait plus d'investir dans la rénovation urbaine, dans le futur.

Quant au gouvernement du Québec, il n'a pas encore accepté ces crédits de la part d'Ottawa puisqu'on ne réussit pas à s'entendre sur les modalités. La première condition spécifique que les \$25 millions doivent servir à Montréal et à Québec où on juge que les problèmes sont les plus urgents.

Le maire de Québec a expliqué, hier, qu'il espérait n'être jamais dans l'obligation d'écrire au ministère des Affaires municipales pour accepter ou refuser cet argent.

Mass media canadiens

Parti-pris pro-Israël

OTTAWA (d'après PC) — Les media d'information canadiens censurent les nouvelles défavorables à Israël, qui semble jouir de "superbes" relations publiques. C'est ce qu'a fait savoir aujourd'hui, à la commission sénatoriale sur les mass media, l'éditeur du périodique "United Church Observer", le révé. A.C. Forrest.

Dans un communiqué à la commission du Sénat, il a déclaré que les Canadiens sont "mal servis" par la plupart de leurs journaux et de leurs postes de radio et de télévision, au sujet du Moyen-Orient.

La presse au Canada, "sioniste et pro-Israël de manière écrasante", selon le révé. Forrest, véhicule un flot de nouvelles venant du côté israélien, mais ignore presque totalement le côté arabe. Et bien souvent, ajoute-t-il, les informations proviennent de rabbins ou de sionistes reconnus.

M. Forrest déclare que les "défaits stupéfiants" des media d'information en rapport avec le

Moyen-Orient ébranlent sa confiance envers leur compétence.

Toujours Redel!

Victoria, (PC) — M. Leslie son, ministre de la Justice de la Colombie-Britannique a déclaré que la province aiderait M. Walter Redel à entamer des poursuites judiciaires contre la province de Québec pour les mauvais traitements dont il a été victime, dans la ville de Québec, aux mains des officiers de la Sûreté du Québec.

Evoquant la déclaration faite plus tôt dans la journée de mardi par M. Rémi Paul, ministre de la Justice du Québec, selon laquelle la province n'envisageait ni d'indemniser M. Redel, ni de prendre des mesures disciplinaires contre les policiers québécois, M. Peterson s'est écrié: "Je ne comprend pas l'attitude du Québec. Si deux agents de la police en Colombie-Britannique avaient agi de la même façon, ils ne feraient plus partie, aujourd'hui, de la force de police."

VOYEZ LA GRANDE ESCAPADE en couleurs, répétée à la demande générale, samedi le 7 mars 1970 sur les ondes de Télé-4 à compter de 2:00 p.m.

70 ET L'AUDACE DE LA MODE

POUR LA JEUNE FEMME AU TRAVAIL
DES TRICOTS LEGERS &
INTERCHANGEABLES SIGNES

Helen Harper

A. Le modèle col roulé en tricot côtelé, manches longues, un modèle à porter sur jupe ou pantalons. Choix de blanc, noir, gris, bleu, mais, rose foncé, beige et rouge. Grs. P. M.G. \$10.00

B. De style français, décolleté ovale, manches courtes, toujours dans de l'orlon côtelé. Choix de blanc, marine, rose foncé, vert, mais et rouge. Grs. P.M.G. \$8.00

C. Toujours confectionné 100% orlon, un modèle à manches courtes, col roulé, tricot côtelé, garni de mini boutons blancs. Choix de blanc, marine, rose foncé, vert, mais et gris bleu. Grs. P.M.G. 9.00

D. Un gilet et sa jupe en orlon côtelé, garni de ton contrastant au col, à la patte de boutonnage et aux manches, jupe légèrement ligne A. Choix de blanc, marine, rose foncé, vert, gris, bleu et mais. Grs: P.M.G. Gilet \$9.00. Jupe \$13.00.

E. Un autre tricot à manches courtes, modèle côtelé, fermé par un lacet à l'encolure, un modèle plus sport. Choix de blanc, marine, vieux rose et mais. Grs: P.M.G. \$9.00

SENSATIONNELLE NOUVEAUTE DE L'EUROPE!

CHAUVE?

MAINTENANT nous pouvons vous ajouter de nouveaux CHEVEUX PERMANENTS et (ce n'est pas du tissage)! Faites comme le champion de boxe canadien "JOEY DURELLE".

JOEY DURELLE dit... "CERTAINEMENT QUE JE VAIS LA PORTER LE SOIR DE MON COMBAT, ET PERSONNE NE DERANGERA MA COIFFURE".

JOEY HIER!

JOEY AUJOURD'HUI!

Pour la 1ère fois au Canada, voici le "Perma" qui... n'est pas une cure, une transplantation, non plus un vulgaire toupet. "Perma" Pro-nat ne requiert pas l'usage de collant, colle, ruban adhésif, c'est fantastique! Faites ce que vous voulez sans crainte, nagez, skiez, lutez, dormez, plongez, etc... C'est révolutionnaire et vous avez la garantie d'une prothèse capillaire brevetée.

Pour une brochure d'information gratuite, téléphonez ou écrivez à:

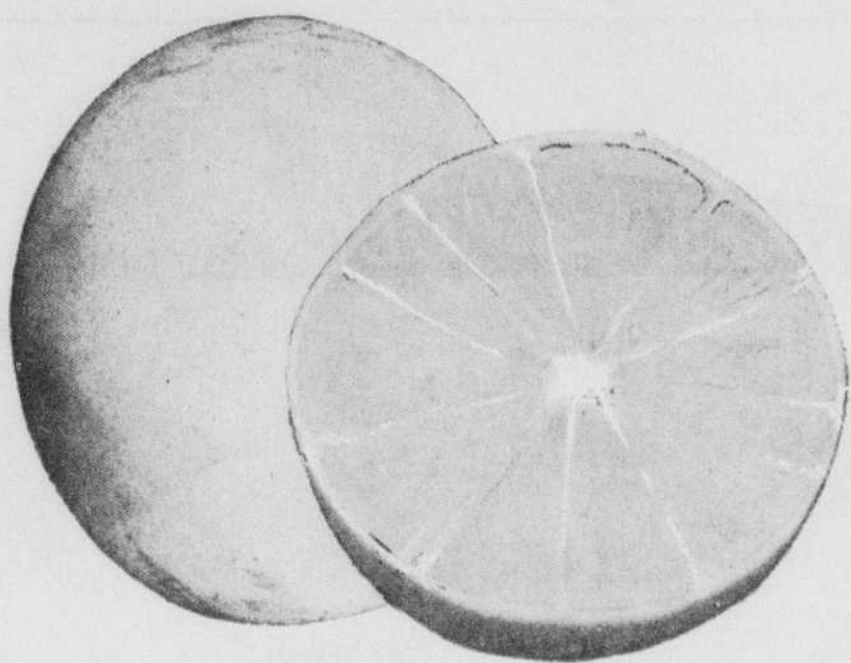
PRO-NAT INTERNATIONAL CO. INC.
Montréal, Québec, Paris, Londres, Hollywood, Milan

NOM
ADRESSE VILLE
COMTE TEL.

785 SALABERRY
QUEBEC
TEL.: 529-3384

TOUS LES FRUITS ET LEGUMES SONT DE PREMIERE QUALITE

PAMPLEMOUSSES



Blancs
Très juteux et sucrés
"Indian River" de Floride
Gr 48s

08¢
ch.

Bananes petites et moyennes .12 lb

POMMES "CORTLAND" 49¢
ROUGES ET FERMES, DE FANTAISIE
REGULIER 5 LB .69 — EPARGNEZ .20

CANADA NO 1

Sac 5 lb

POIRES "ANJOU" 69¢
JUTEUSES ET SUCREES DE "WASHINGTON"
REGULIER .79 DOUZ. — EPARGNEZ .10 DOUZ.

CANADA NO 1

douz.

OIGNONS JAUNES 69¢
GROS, SECS ET BROSSES, DE "L'ONTARIO"
REGULIER 5 LB .89 — EPARGNEZ .20

CANADA NO 1

Sac 5 lb

CHICOREE FRAICHE 19¢
JEUNE ET TENDRE, DE FLORIDE"
REGULIER .29 LB — EPARGNEZ .10 LB

CANADA NO 1

lb

Donnons donc
sans compter



à notre
Croix-Rouge



Où magasiner est VRAIMENT un plaisir

GRATIS

2 BILLETS POUR L'OPERA COSI FAN TUTTE
PAR LE THEATRE LYRIQUE DU QUEBEC A L'ACADEMIE
DE QUEBEC - AVEC TOUT ACHAT DE \$10.00 OU PLUS;
PREMIER ARRIVE, PREMIER SERVI.

Gagne des "10 ép

MAXWELL HOUSE

Café instantané, "Ca c'est du café"



Jarre
10 oz

1.66

REGULIER 1.95 CH. — EPARGNEZ .29 CH.

BREUVAGE ALLEN

ORANGE, RAISIN, POMME ET PUNCH
REGULIER .39 CH. — EPARGNEZ .06 CH.

Bte 48 oz

33¢

MAIS NIBLETS

"GEANT VERT", GRAINS ENTIERS, DE FANTAISIE
REGULIER .25 CH. — EPARGNEZ .05 CH.

Bte 12 oz

20¢

PECHES EN DEMIES

"CULVERHOUSE", DANS LE SIROP, DE CHOIX
REGULIER .43 CH. — EPARGNEZ .08 CH.

Bte 19 oz

35¢

VIANDE PREM

"SWIFT", PRETE-A-SERVIR
REGULIER .62 CH. — EPARGNEZ .07 CH.

Bte 12 oz

55¢

BISCUITS LIDO

"JUNIOR MALLOW", AU CHOCOLAT
REGULIER .39 CH. — EPARGNEZ .08 CH.

Cello 10 oz

31¢

SOUPE LONEY

POULET ET NOUILLES, OU BOEUF ET NOUILLES
REGULIER .10 CH. — EPARGNEZ .06 SUR 5

5 env.

44¢

SPAGHETTI PREPARE

"LIBBY", A LA SAUCE TOMATE
REGULIER .26 CH. — EPARGNEZ .07 CH.

Bte 19 oz

19¢

PATATES FRITES

"McCAIN", CONGELEES
regulier .59 CH. — EPARGNEZ .12 CH.

Cello 2 lb

47¢

SIROP DORE

"GAUVIN", NOURRISSANT
REGULIER .51 CH. — EPARGNEZ .08 CH.

Cont. 32 oz

43¢

GELEE JELL-O

A DESSERT, SAVEURS AU CHOIX
REGULIER .14 CH. — EPARGNEZ .15 SUR 5

5 pqt 3 oz

55¢

FARINE PURITY

Pré-tamisée, à tout usage



Sac
10 lb

69¢

REGULIER .99 CH. — EPARGNEZ .30 CH.

ez la 4^e ic jato



GATEAUX VAILLANCOURT

Moka frais, blancs, choc. ou autres

44¢ Bte
12s



REGULIER .59 — EPARGNEZ .15

LAIT CRINO

EN POUDRE, INSTANTANE ET VITAMINE
REGULIER 1.39 CH. — EPARGNEZ .20 CH.

Bte
3 lb **1 19**

MELANGE A MUFFIN

"MONARCH", MAIS, SON OU MIEL ET SON
REGULIER .29 CH. — EPARGNEZ .06 CH.

Env.
12 oz **23¢**

RIZ FRIT "DAINTY"

AU BOEUF, AU POULET OU REGULIER
REGULIER .41 CH. — EPARGNEZ .06 CH.

Bte
12 oz **35¢**

GRUAU INSTANTANE

"ROBIN HOOD", NOURRISSANT ET RAPIDE
REGULIER .67 CH. — EPARGNEZ .08 CH.

Bte
44 oz **59¢**

SPAGHETTI GATTUSO

OU MACARONI COUPE, A CUIRE
REGULIER .45 CH. — EPARGNEZ .10 CH.

Cello
2 lb **35¢**

EAU MONTCLAIR

"MINERALE", AIDE LA DIGESTION
REGULIER .35 CH. — EPARGNEZ .06 CH.

Bout.
30 oz **29¢**

ARACHIDES PLANTERS

ROTIES ET SALEES
REGULIER .55 CH. — EPARGNEZ .06 CH.

Bte
6 1/2 oz **49¢**

DENTIFRICE ULTRA BRITE

"COLGATE", TUBE ECONOMIQUE
REGULIER .99 CH. — EPARGNEZ .30 CH.

Format
econ. **69¢**

PANSEMENTS ADHESIFS

DE "JOHNSON", ASSORTIS
REGULIER 1.49 CH. — EPARGNEZ .60 CH.

Bte
100s **89¢**

SARAN WRAP

PROTEGE LA SAVEUR DES ALIMENTS
REGULIER .75 CH. — EPARGNEZ .09 CH.

Roul.
100' **66¢**

BEURRE JATO

Première catégorie

63¢ 1 lb

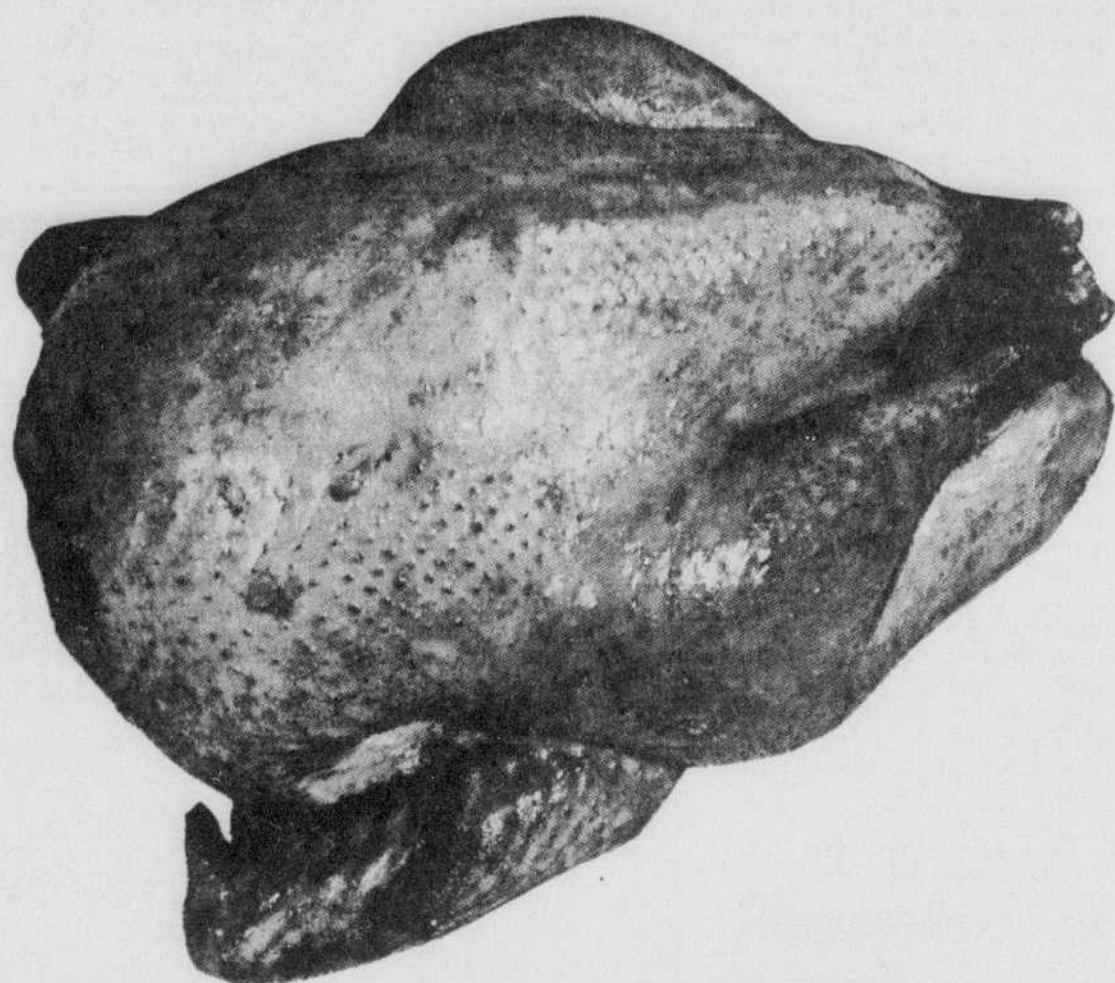
Limite par client



VALEUR .69 LB — EPARGNEZ .06 LB

CANADA CATEGORIE "A" - FRAICHEMENT ABATTU

CHAPON FRAIS



Blanc, éviscéré
Prêt-à-cuire
5 à 7 lb

45¢ lb

BACON TRANCHE

MAIGRE, DE QUALITE LAFLEUR
REGULIER .99 LB — EPARGNEZ .11 LB

88¢ lb

SAUCISSE DE PORC

FRAICHE, DE "BILOPAGE"
REGULIER .69 LB — EPARGNEZ .10 LB

59¢ lb

SAUCISSON SWIFT

DE PREMIERE QUALITE, EN MORCEAUX
EN TRANCHES .39 LB

33¢

PIZZA CASCADES

FRAICHE, COMPLETE ET GARNIE, DE LUXE
REGULIER .99 CH. — EPARGNEZ .16 CH.

11 oz **83¢** Ch.

Donnons donc
sans compter



à notre
Croix-Rouge



Où magasiner est VRAIMENT un plaisir

UN SOIR A L'OPERA AVEC JATO:

POUR LES REPRESENTATIONS DES 7, 10, 12, 14 MARS -
2 BILLETS GRATIS PAR FAMILLE AVEC TOUT ACHAT DE \$10.00
OU PLUS (TANT QU'IL Y EN AURA.)

GRATIS

Le Québec doit posséder sa loi sur les référendums (Masse)

MONTREAL — Il est nécessaire que la population québécoise puisse se prononcer clairement sur les grandes orientations et les grandes options de la politique globale québécoise, et, à cette fin, elle se doit de posséder dans le plus bref délai sa loi des référendums.

C'est la conviction qu'entretient le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Marcel Masse, dont il a fait part, hier, aux étudiants du Collège Jean-de-Brébeuf de Montréal, dans le cadre d'une rencontre portant sur le "Parlement modèle".

AUCUN MOYEN

M. Masse a souligné que nos institutions n'offrent pratiquement aucun moyen à l'heure actuelle de consulter directement la population sur une question donnée. Il est faux de prétendre, note-t-il à ce propos, qu'une élection générale puisse jouer ce rôle, car, selon lui, lors d'une élection générale, le peuple se prononce uniquement sur certains points politiques ou encore sanctionne ou rejette une administration passée pour se donner une administration pour les années à venir.

"Mais on ne peut pas prétendre, a-t-il dit, qu'une élection générale permette de prendre le pouls de la population sur chacun des points de chacun des programmes des partis.

"La complexité des programmes de chacun des partis ainsi que la variété des hommes qui les composent,

a-t-il ajouté, empêche de conclure avec certitude à ce que pense la population de tel ou tel problème qui fait l'enjeu de l'élection. D'ailleurs les enjeux sont souvent locaux ou régionaux".

M. Masse a référé, pour appuyer son exposé, aux expériences "heureuses" tentées en Suisse, en France, en Australie et même au Canada, notamment à Terre-Neuve, au Manitoba, en Alberta et en Colombie-Britannique.

SOUVERAINETE DU PEUPLE

Le jeune ministre a précisé qu'il est bien entendu que la population ne sera pas consultée à tout moment sur tous les projets de loi, mais le référendum s'avérerait un instrument très utile, selon lui, en ce qui a trait à l'orientation de la politique.

En outre, les référendums seront tenus, ajoutait M. Masse hier, en dehors des campagnes électorales, pour que l'attention de la population soit concentrée sur la question posée et non pas sur des programmes électoraux.

M. Masse a reconnu, en conclusion, que certains principes de droit constitutionnel britannique reposent encore sur la souveraineté parlementaire, mais a fait valoir, par contre, que le fondement de l'autorité réside dans la collectivité, que la souveraineté appartient au peuple, et qu'en conséquence, un des meilleurs moyens de favoriser la manifestation de la souveraineté populaire est le référendum.

Participation du Canada et du Québec à un plan de développement économique et social du Maroc

Un accord est intervenu entre le gouvernement fédéral et celui du Québec pour entreprendre ensemble l'exécution d'un projet marocain de développement économique et social auquel le Canada s'est engagé à participer à la demande du gouvernement du Maroc.

Cette nouvelle a été annoncée hier par MM. Mitchell Sharp, ministre des Affaires extérieures du Canada, et Marcel Masse, ministre des Affaires intergouvernementales du Québec, dans un communiqué remis à la presse.

Il s'agit d'une entreprise d'aménagement rural, au nord du Maroc, dans la province de Tétouan. Ce projet s'insère dans un vaste plan de développement économique et rural du Rif occidental (DEBRO), auquel plusieurs pays participent présentement.

Le gouvernement du Canada assumera les frais de la participation canadienne à ce projet, y compris les traitements versés aux experts que le gouvernement du Québec mettra au service de l'entreprise.

COORDONNATEUR

M. Ernest Mercier a été choisi coordonnateur du projet.

Le ministre québécois des Affaires intergouvernementales devra collaborer avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI) afin de mettre sur pied un groupe de soutien qui sera dirigé par M. Mercier.

L'ACDI a nommé avec l'accord du gouvernement du Québec un administrateur chargé d'assurer la participation canadienne au projet. Il s'agit de M. Adélard Gascon.

L'administrateur, auquel le directeur et son équipe seront directement responsables dans la mise en œuvre du projet sur place, aura la direction générale de toute l'entreprise.

Francophonie

Sans le Québec, Ottawa reviendrait à ses traditions (Chapdelaine)

PARIS (PC) — Le député général du Québec à Paris, M. Jean Chapdelaine, estime que si le Québec cessait de l'aligner, le gouvernement fédéral perdrait bien vite son intérêt soudain à la francophonie.

Conférencier devant l'Association du cercle français de la presse, M. Chapdelaine a en effet souligné que c'est depuis que le Québec s'intéresse aux questions francophones à travers le monde que le gouvernement d'Ottawa a commencé à s'y intéresser.

"Mais, a-t-il ajouté, si le Québec cessait de l'aligner, Ottawa reviendrait bien vite à ses vieilles traditions".

C'est après que le gouvernement du Québec ait accepté des invitations d'assister à des conférences internationales de pays francophones touchant l'éducation et diverses questions que le

gouvernement fédéral a décidé à son tour de s'y intéresser et d'y envoyer des délégations.

Faisant une revue des problèmes internes, M. Chapdelaine a également déclaré que le Québec cherchait à traiter en égal avec le gouvernement d'Ottawa.

"Si l'y réussit pas, il devra alors chercher une autre voie", a-t-il dit en faisant allusion au livre de feu Daniel Johnson, "Egalité ou Indépendance".

Il a abordé les options de séparation et d'États associés pour le cas "où il deviendrait impossible pour le Québec de vivre confortablement à l'intérieur du Canada".

M. Chapdelaine a finalement donné un aperçu des échanges entre la France et le Québec et de la coopération franco-québécoise qui s'étend à tous les échelons social, économique et culturel.

Grève possible le 12 mars des employés de soutien des CEGEP

"C'est une grève possible, mais rien d'officiel encore", a répondu, hier, M. Jean-Guy Cardinal, à M. Robert Bourassa, en parlant du vote de grève, lundi, par les quelque 2.000 employés de soutien dans les 14 collèges d'enseignement général et professionnel (CEGEP).

Le ministre de l'Éducation a promis au chef de l'Opposition libérale d'apporter à l'Assemblée

biennale nationale un rapport détaillé sur l'état des négociations en cours entre les divers syndicats impliqués et l'État. Le rapport sera présenté aujourd'hui ou au cours des prochains jours, a précisé M. Cardinal.

Légalement, l'arrêt de travail chez les employés de soutien des CEGEP pourrait être déclenché le 12 mars prochain.

Deux nouveaux membres au Conseil supérieur de l'Éducation

Mlle Andrée Gravel, de Québec, et M. Claude Benjamin, de Montréal, viennent d'être nommés membres du Conseil supérieur de l'Éducation, en remplacement du juge Yves Prévost et de Mgr Guy Bélanger.

Mlle Gravel est conseillère d'orientation à la commission scolaire de Sainte-Foy tandis que M. Benjamin est secrétaire général du CEGEP de Saint-Laurent.

Le ministre de l'Éducation, M. Jean-Guy Cardinal, a aussi annoncé d'autres nominations au comité catholique du Conseil supérieur de l'Éducation.

Il s'agit de M. Jean-Guy Gauthier, professeur à l'école normale Laval, de M. Jean Dostaler, notaire de Laval-des-Rapides, et de Soeur Alice Migneault, de Nicolet.

Les institutions privées contestent la loi sur le financement de l'enseignement privé

par Damien GAGNON

Dans un mémoire soumis au ministre de l'Éducation du Québec, M. Jean-Guy Cardinal, le conseil général de l'Association des institutions d'enseignement secondaire de la province remet en cause la loi 56 concernant le financement des institutions privées.

En effet, selon l'Association des institutions d'enseignement secondaire (privées) le bill 56 ne respecte pas les idées directrices qui ont présidé son adoption et qui permettaient d'entrevoir un régime équitable où les normes seraient les mêmes dans les institutions publiques et dans les institutions privées.

La seule différence devait se situer dans l'obligation faite aux institutions privées d'aller chercher auprès des clients concernés, un certain pourcentage de leur financement.

Le mémoire qui vient d'être présenté au ministre Cardinal

fait cinq grandes recommandations de façon à ce que la loi de l'enseignement privé soit amendée, dès que possible, de sorte qu'elle tienne compte des réalités existantes dans les institutions privées autant que dans les établissements publics.

Le mémoire a été présenté au ministre Cardinal par le secrétaire général de l'AIES et le président, MM. Gilles - André Grégoire et Albert Desroches.

Les membres du conseil général de l'Association des institutions secondaires affirment au départ qu'il peut paraître un peu saugrenu d'aborder la question du financement des institutions privées selon un procédé qui remet en cause toute l'économie d'une loi dûment sanctionnée.

L'association justifie son attitude en soulignant que de l'aveu même du ministre, la loi comporte certains vides et s'avère en cela imparfaite, donc sujette à des amendements.

La loi de l'enseignement privé devrait selon les responsables de cet enseignement, soustraire davantage, sur le plan financier, aux idées directrices qu'on trouvait à son origine.

A cet égard, les recommandations de l'AIES sont les suivantes:

1— Que les articles 14 et 17 de la loi de l'enseignement privé soient amendés, de sorte qu'ils tiennent compte des réalités existantes dans les institutions privées autant que dans les établissements publics;

2— Que les subventions gouvernementales prévues par ces articles s'établissent en conséquence selon un per capita égal à 80% (Art. 14) ou à 60% (Art. 17) du coût prévu par élève pour l'institution concernée d'après les normes en vigueur dans les établissements publics de même catégorie et que les frais de scolarité et autres soient limités à 20% de ce coût moyen;

3— Qu'à défaut de pouvoir amender ces articles dans l'immédiat, on fasse de nouveaux calculs pour déterminer le "coût moyen", ces calculs impliquant toutes les dépenses de l'enseignement public, sauf celles prévues à l'article 21 et que les subventions directes versées à l'enseignement public, pour fins d'immobilisation, fassent l'objet de calculs particuliers, ces calculs devant aboutir à l'établissement d'un "coût moyen additionnel";

4— Qu'une subvention per capita égale à 80% (ou à 60%) de ce coût moyen additionnel soit versée à toute institution déclarée (ou reconnue) qui peut afficher soit une cédule régulière d'amortissement d'une dette encourue lors d'immobilisations antérieures, soit un projet de cédule d'amortissement d'une dette à venir pour des immobilisations futures jugées pertinentes selon les mêmes critères que ceux établis pour l'enseignement public;

5— Qu'un comité technique réunissant les représentants des parties en cause (ministère et institutions privées) soit créé et ait pour tâche d'établir les cadres du calcul de ce "coût moyen" additionnel et les modes de versement des subventions appropriées.

Le bill 56 intitulé "Loi de l'enseignement privé" a été sanctionné le 18 décembre 1968.

ANNONCE

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

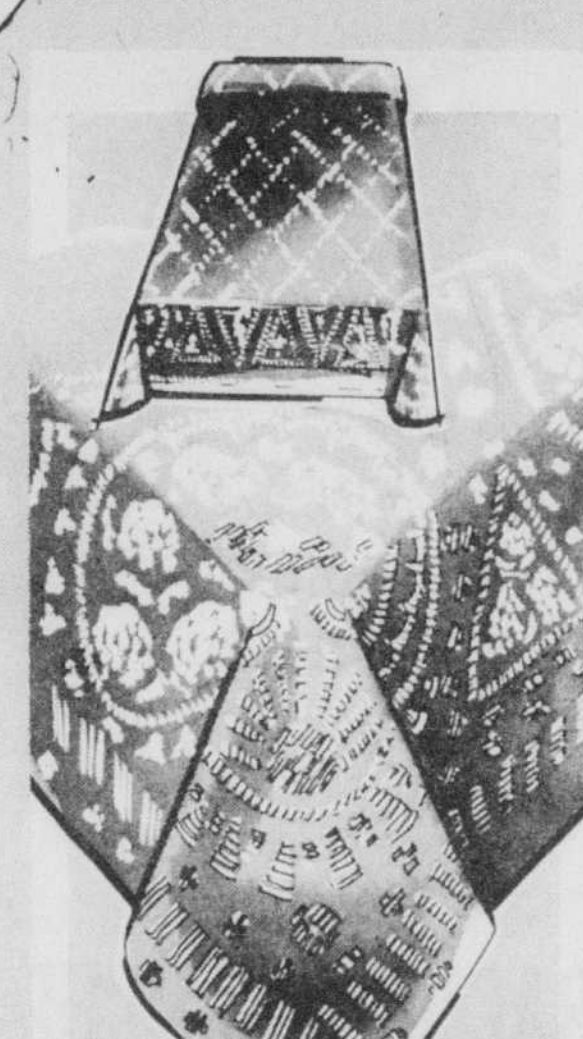
Il est facile de perdre rapidement, chez soi des livres de graisse disgracieuse! Établissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le Plan d'amaigrissement Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à re-

trouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces redoublés de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets, et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaît vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

KRESGE

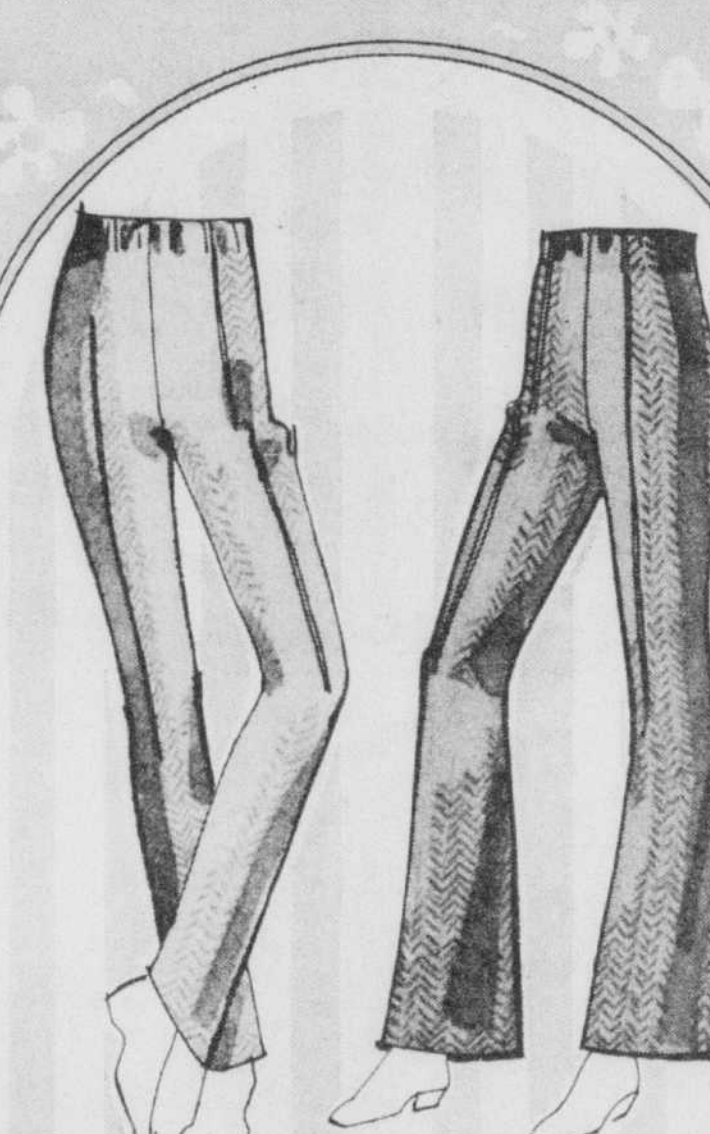
EN VENTE 5.6.7 MARS
Coloris de PRINTEMPS



COUVRE-LITS RÉVERSIBLES DIANA
Prix rég. Kresge 6.97

SPECIAL 5.57

Un couvre-lit élégant à un prix économique! Motif Jacquard très raffiné. Multicolores dans les tons de Vert, Bleu ou Rouge.



PANTALONS EN JERSEY GAUFRÉ, COLORIS PRINTANIERS
Prix rég. Kresge 8.77

SPECIAL 6.97

Pantalons lavables! Fabriqués au Canada! Modèles d'entretien facile et particulièrement "chics" en coloris mode. Pantalons droits pour jeunes filles—tailles 12-20. A jambes évasées, pour fillettes—taille 8-16.



PANTALONS JAMBES ÉVASÉES EN NYLON EXTENSIBLE POUR ENFANTS
ECONOMISEZ 1.00

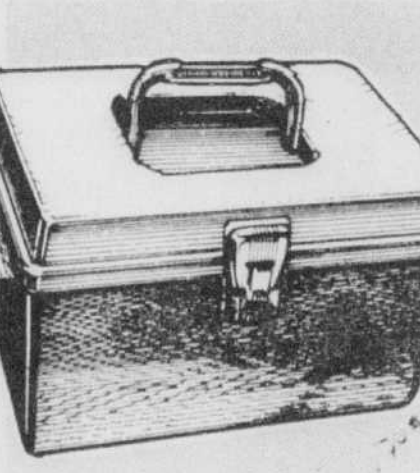
Prix rég. Kresge 2.99
SPECIAL 1.99

En jersey côtelé Aqua, Corail, Vert, Marine, Rouge, Brun. Jeunes enfants—tailles 2-3X. Fillettes—tailles 4-6X.



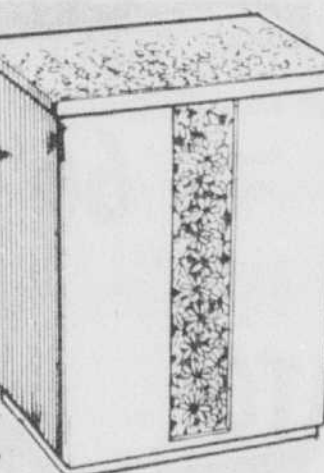
DORMEUSES EN RATINE EXTENSIBLE POUR BÉBÉS
TAILLES 0-1-2
Prix rég. Kresge 1.98
SPECIAL 1.47

SAC DE 1 LB D'ARACHIDES MONDÉES
Prix rég. Kresge 53¢ le sac
SPECIAL 2 SACS 88¢



MINI-PANIER À COUTURE EN PLASTIQUE
Prix Kresge
1.57

Avec plateau amovible et poignée de transport. Vert, Or, Rose, Bleu. Environ 9 1/2" x 6 1/2" x 5 1/2"



COFFRE-SIÈGE EN PLASTIQUE
Prix Kresge
3.33

De construction robuste avec devant et dos aérés. Motifs fleuris. Avocado, Or, Blanc, Rose.



BAS ÉPAIS POUR HOMMES
Prix Kresge
57¢ la paire

En Orlon extensible! Convient pointures 10-12.



CHAUSSETTES pour jeunes hommes
Prix rég. Kresge 59¢ la paire
SPECIAL 2 paires 87¢

En nylon extensible! Convient pointures 8-10-12.



CERF-VOLANT CHAUVESOURIS
Prix rég. Kresge 51¢
SPECIAL 67¢

En plastique qualité lourde en trois couleurs!

C'est le début
d'une ère nouvelle!

Voici les Firebird de Pontiac.



La luxueuse Firebird Esprit (à gauche) et la Firebird Formule 400 hautes performances.

Certains articles représentés ici sont fournis en option, moyennant supplément.



Firebird...une innovation signée Pontiac.

Comme toujours, c'est Pontiac qui est en tête avec quatre voitures sport entièrement nouvelles, pour quatre types entièrement différents de conducteurs.

La Firebird. Nous appelons modestement cette beauté la Firebird de base. Elle a été conçue pour le conducteur qui désire une voiture sport tout en ne voulant pas y consacrer un gros budget... sans toutefois qu'il y paraisse.

Soyez sûrs qu'il n'y paraîtra pas. La Firebird de base est spacieuse: on y trouve quatre places. De plus, la douceur de roulement que lui donne sa voie large pourrait lui être enviable par un sedan de \$8000. (Renseignements à suivre).

L'avant de cette Firebird est fait d'Endura, matière mise au point par Pontiac et qui supporte coups, chocs et heurts sans en garder la moindre trace.

Les freins sont à disque à l'avant, à tambour à l'arrière.

Les lignes de la carrosserie sont si nettes que nous avons même dissimulé l'antenne radio dans le pare-brise.

Jusqu'à présent, avez-vous vu quelque chose qui puisse vous faire penser à la voiture de quelqu'un qui doit respecter un budget? Rien. En fait, vous ne trouverez rien de tel... jusqu'à ce que vous demandiez le prix.

La Firebird Esprit. Il s'agit de la Firebird de luxe. Celle qui, enfin, met

un terme au conflit opposant luxe et sport. La Firebird Esprit est aussi luxueuse que sportive, ou aussi sportive que luxueuse, si vous préférez.

Son tableau de bord est revêtu de vinyle similibois. Luxueux? Oui, ce qui n'empêche pas commandes et instruments d'être des plus pratiques. Faciles à lire, faciles à atteindre, ils ont même été conçus pour que tout changement d'ampoule se fasse en moins de 60 secondes.

Les garnitures sont en somptueux tricot de vinyle et Morrokide. Chaque passager a son propre siège, confortablement moulant.

Mais nous vous avons promis de dire ce qui donne à la Firebird, et en particulier à la Firebird Esprit, sa douceur de roulement de grosse

voiture. Les sièges arrière type baquet ont permis de hausser le tunnel de l'arbre de transmission. Ainsi, la suspension a plus de débattement pour absorber les cahots. Voilà une suspension de grosse voiture. Ce qui n'empêche pas la Firebird Esprit d'avoir la tenue de route et la maniabilité que vous attendez d'une voiture sport. Vraiment étonnant que personne n'y ait pensé plus tôt!

La Firebird Formule 400. Les fanatiques de la voiture sport s'accordent au moins sur un point: ils sont convaincus qu'une voiture hautes performances doit avoir des barres stabilisatrices à l'avant et à l'arrière, un gros moteur (disons... un V8 de 400 po. cu. développant 330 CV) et un capot en fibre de verre avec prise d'air

véritable lorsque le moteur est un V8 Ram Air. D'accord? La Formule 400 vous offre tout cela.

La Firebird Trans Am. Aileron à l'arrière. Aileron à chaque roue avant. Sorties d'air dans les ailes avant. Défecteur aérodynamique à l'avant. Capot avec prise d'air à volet. Autant d'équipements hautes performances.

Les quatre toutes nouvelles Firebird sont arrivées!



Voyez le concessionnaire Pontiac-Firebird de votre localité.

Concessionnaires "Pontiac-Firebird" à Québec

AUTOMOBILES INC.

1240 ouest, boul. Charest, Québec - Téléphone: 681-0671

GIGUERE AUTOMOBILE (1964) INC.

375, boul. Hamel, Québec 2 - Téléphone: 529-1351

J-170A8

Les services d'éducation des adultes sont en voie de perdre leurs objectifs faute d'argent

par Anne-Marie VOISARD

Les services d'éducation des adultes sont en voie de perdre les objectifs qui ont conduit à leur création à cause du refus du ministère de l'Éducation d'assurer leur financement.

Dans les trois-quarts des CEGEP, par exemple, les Services d'éducation permanente ne se préoccupent pas de connaître les besoins du milieu avant d'organiser un cours.

La première question est de savoir si le cours sera rentable et, par conséquent, si on pourra attirer une clientèle suffisante.

Tous les efforts sont donc axés sur le recrutement puisque ce sont les étudiants qui paient les cours et assurent par le fait même le fonctionnement du Service.

Ces constatations sont le résultat d'une enquête qui vient de terminer l'Institut canadien d'éducation des adultes.

Les deux responsables de cette étude, MM. Paul Bélanger et Pierre Paquet, ont fait part de leurs observations devant un groupe de délégués réunis récemment à Montréal dans le cadre du colloque de la Fédération des CEGEP.

Pour les auteurs de l'enquête, la question ne fait pas de doute. Tant que les services d'éducation des adultes seront obligés de s'autofinancer, ils resteront éloignés de leurs objectifs premiers... répondre aux besoins du milieu, donner une formation orientée vers le développement et le perfectionnement individuels ou collectifs.

De façon à décharger les services d'éducation permanente de leurs préoccupations financières, les auteurs de l'enquête suggèrent que le ministère de l'Éducation accepte de payer \$15 l'heure pour chaque cours qui s'organise. La participation financière

des étudiants serait limitée à \$5 du crédit — c'est-à-dire 15 heures de cours.

AUTRES PROBLÈMES

L'aide gouvernementale ne suffirait pas toutefois à aplanir toutes les difficultés que l'on retrouve actuellement dans les services d'éducation permanente.

Les auteurs de l'enquête ont observé notamment que les cours offerts aux adultes dans un CEGEP donné reflètent très souvent les antécédents du directeur de l'éducation permanente.

Si ce dernier est issu du secteur professionnel, les cours de formation professionnelle sont donnés dans une proportion allant de 30 à 75 pour cent de l'ensemble des cours.

Si, d'autre part, le directeur a été choisi dans le milieu de l'enseignement, les adultes n'auront pas beaucoup d'autres choix que de se préparer à enseigner à leur tour. En effet, l'enquête a démontré que les cours de formation des maîtres occupent, dans ces cas, de 50 à 85 pour cent des cours.

MANQUE D'AUTONOMIE

Si, au plan financier, les services d'éducation permanente sont tout à fait indépendants de l'ensemble du CEGEP, il n'en est pas de même au plan académique.

Par exemple, la politique d'admission aux cours, bien que moins rigide qu'au CEGEP, aurait encore besoin d'être améliorée. De même, on remarque que, pour la programmation et les examens, les normes sont encore strictes.

Pourtant, on croit que, de plus en plus, "le problème se pose en termes de fractionnement, de réduction d'horaires et de réaménagement de blocs de cours".

En somme, on soumet les adultes à la même vie que les étudiants réguliers.

Pour une politique forestière globale et à long terme

Un étudiant de CEGEP arrive au terme de ses études collégiales. Il s'interroge sur son avenir. C'est alors qu'on lui propose, dans le cadre d'une campagne d'information, une conférence sur la carrière d'ingénieur forestier. Intéressé, il demande la brochure de la corporation: "Carrière en génie forestier", donnant d'amples détails sur la profession et sur la façon d'y accéder.

Une année a passé. Grand branle-bas. Quoi? Une formule à compléter! À faire signer! Pourquoi? C'est la cléricature, mon vieux, qu'on lui répond. C'est bon. Deuxième année... Troisième année... Même processus. Quatrième année, mois d'octobre. Tiens, on est invité à participer au congrès cette année! On aura même droit de parole en certaines occasions. C'est formidable. Le congrès passe. Dernier semestre. Notre étudiant est mieux averti. Il sait. Baccalauréat. Autre congrès. Remise d'un parchemin. Cotisation. Enfin, il est membre de la Corporation des ingénieurs forestiers. Mais c'est quoi la corporation?

Son voisin et ami, un peu plus curieux et actif, s'est renseigné. Il a beaucoup lu. Rapports annuels. Comptes rendus de congrès. Publications de la corporation, lorsqu'il a pu en trouver. Il est même allé voir le secrétaire à son bureau. On lui en a parlé, il en a discuté. Il a constaté, il a vu.

Une loi, des règlements, un code d'éthique, un code de pratique. Des comités. Un pro-

gramme d'action et de politique forestière pour le Québec. Un tarif minimum des honoraires. Des mémoires au ministre des Terres et Forêts. Et que d'autres actions!

Au congrès, il a vu trois formes de pensée différentes. La corporation est là pour protéger le public, rehausser la profession, garder de bonnes relations entre ses membres. Pourquoi ne s'informe-t-on par mieux des activités, moi qui deviendrais membre? La corporation, ça mène à quoi? La corporation est silencieuse. Peut-être! Comité de la pratique privée, enfin, des membres qui s'en servent!

Des problèmes? On déplore l'économie va mal au Québec. Inflation. Récession. Crise. Mais la forêt est toujours là. L'arbre croît. On le coupe. Il s'éloigne. Le prochain est toujours plus loin. Qu'on ramène la forêt! s'écrie-t-on. L'industrie va périr. Non, car le forestier est là, dit-on en milieu informés. On crée l'aménagement polyvalent, l'aménagement régional, les conseils d'orientation économique. On planifie, on analyse, on suggère, on exécute. Ou est le forestier?

Réflexions aigres-douces, à l'emporte-pièce, sur la Corporation des ingénieurs forestiers, plus vénérable que respectée — elle aura 30 ans d'âge le 19 mars 1971 — qu'a livrées M. Jacques Carrette, étudiant forestier de 4^e année, au symposium sur "L'étudiant et la corporation" tenu hier à l'université Laval dans le cadre de la Semaine des sciences forestières.

La forêt occupe, comme on le sait, une place primordiale dans l'économie du Québec. Ce potentiel devrait être un atout puissant dans le jeu de l'orientation économique de la province. Ce qui postule logiquement la participation de quelques experts forestiers, donc d'ingénieurs forestiers, aux travaux d'un conseil économique. "Or il n'y en a aucun" a affirmé M. Carrette. La population s'accroît, elle a plus de temps libre, on crée des parcs. On parle rentabilité de la sylviculture, on préconise un aménagement intensif des forêts, on démontre l'utilisation multiple du domaine boisé, et quoi encore. Pourtant, dans ces processus de décision, on remarque souvent l'absence de forestiers. Existe-t-il une pénurie de professionnels forestiers?

La corporation a des antennes dans les milieux intéressés à la forêt. Alors, pourquoi n'établirait-elle pas une politique forestière globale et à long terme? M. Carrette, en posant la question, estime que cette politique globale devrait aborder tous les problèmes, du niveau de l'enseignement à la livraison des produits, sans oublier aucune étape intermédiaire. "A long terme, car la forêt est lente à se régénérer. Donc politique assez flexible pour suivre l'évolution technologique, a soutenu M. Carrette. La solution? Planifier dans la cadre d'une ligne d'action immédiate, portant sur les problèmes les plus urgents et, par après, tout en révisant continuellement, aborder des priorités différentes.

Formation des étudiants en génie forestier. Peut-on concevoir qu'appelés à travailler dans la forêt, ils soient obligés de craindre pour leur avenir. Est-il concevable, dans l'optique étudiante, que pour des questions budgétaires on en soit rendu à négliger la formation professionnelle des étudiants? "Alors, qu'on agisse en fonction des ressources, a conclu M. Carrette, et c'est là le rôle important de la corporation."

ATTENTION!

La distance n'a pas d'importance. Vous faites toujours des économies en achetant vos matériaux à nos prix spéciaux.

ARBORITE ET AUTRES		CONTRE-PLAQUE 4' x 8'	
Feuille 3' x 8' et 4' x 8'	\$6.75	5/16	\$2.60
à compter de		3/8	\$2.90
INSULBOARD, m.p.	\$52.00	1/2	\$4.00
INSULSHEETING, m.p.	\$57.00	Toilette complète	\$29.75
BARDEAU D'ASPHALTE		BOIS DE TOUTES SORTES	
Régulier, lisse	\$7.40	2" x 3" x 8' - m.c.	.32
Collant, toisé	\$7.95	Ass. 1" x 2" - 1" x 3" - 2" x 2" - 2" x 4"	
LAINE MINÉRALE		PANNEAUX PREFINIS SUR BOIS	
2 1/2" - m.p.	\$52.00	20 sortes différentes (4 x 8')	\$2.85
3 1/2" - m.p.	\$75.00	À compter de	
VENEER À PLANCHER		MASONITE PREFINI	
4' x 8'	\$5.75	4' x 8'	\$2.55
POIGNEES ET PENTURES D'ARMOIRES		FOAM ISOLANT	
Grande quantité - mille et un modèles		Mille pieds	49.00
30% D'ESCOMPTE			

Plan de finance si désiré. LIVRAISON GRATUITE AVEC TOUTE COMMANDE RAISONNABLE. Aussi matériaux neufs et usages de toutes sortes à prix d'abaisses.

MODERN PLYWOOD LTD.

74, boul. Pie XI - Ville de Bélair - Tél.: 842-1911

• Taxe fédérale incluse • Ouvert le jeudi et vendredi soir

Nominations dans 9 CEGEP

Le ministre de l'Éducation du Québec, M. Jean-Guy Cardinal vient de rendre publiques plusieurs nominations au sein de neuf collèges d'enseignement général et professionnel de la province. Les personnes nommées représentent les professeurs ou les parents.

LA POCATIÈRE

Au CEGEP de La Pocatière, MM. Jacques Gaudreau, de Montmagny; André Rousseau, de Saint-Jean - Port-Joli; Joseph Dorval, de Montmagny et Gilbert Royer de Saint-Pacôme sont nommés pour deux ans comme représentants des parents d'étudiants.

GASPE

Mme Lucien Dorais, de Gaspé est nommée comme représentante des parents d'étudiants en remplacement de M. Maurice Allard, pour la durée non écoulée du mandat de celui-ci, soit jusqu'au 14 février 1971.

SAINT-FOY

M. Gérard Viaud, de Saint-Foy est choisi pour un mandat de trois ans comme représentant des professeurs et M. André Saint-Jacques de la même localité est réélu pour un terme de deux ans pour représenter des parents d'étudiants.

Ont également été nommés

comme représentants des parents des étudiants, MM. Jean-Marie Joly, Jean-Marie Scantland et Gabriel Racine, tous de Sainte-Foy.

CHICOUTIMI

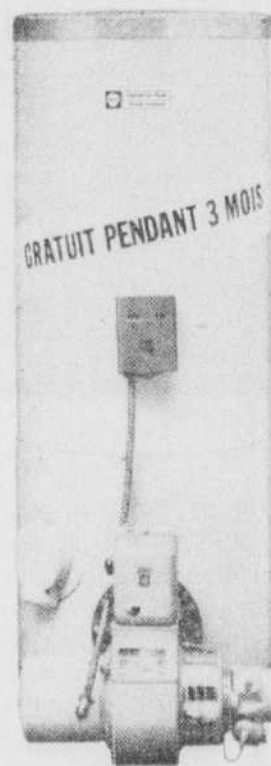
Au CEGEP de Chicoutimi, M. Armand Jacques de Roberval sera le représentant des parents d'étudiants pour une période de deux ans.

ROUYN-NORANDA

Mme Liliane Mercier, institutrice de La Sarre est nommée pour un mandat de deux ans comme représentante des parents d'étudiants au CEGEP de Rouyn-Noranda.

ESSAI GRATUIT CHEZ VOUS

Servez-vous de ce nouveau chauffe-eau Shell pendant 3 mois, sans payer la location. Vous aurez de l'eau chaude à volonté!



Ce chauffe-eau (capacité: 32 gallons) est une source d'eau chaude pratiquement intarissable. Essayez-le — sans payer la location!

2 Si, après trois mois, ce nouveau chauffe-eau Shell ne vous donne pas entière satisfaction, nous le débrancherons et nous annulerons le contrat. Vous ne payerez pas un sou pour la location ou le débranchement du chauffe-eau.

Mais nous sommes certains qu'après 3 mois d'essai, vous désirerez garder votre nouveau chauffe-eau Shell. C'est une source d'eau chaude quasiment intarissable à un prix de revient extraordinairement bas. (NOTA: Il est même possible que vous fassiez des économies. Renseignez-vous. Nous comparons le prix de revient de notre chauffe-eau au prix de revient d'un chauffe-eau fonctionnant au gaz ou à l'électricité.)

Vous pouvez louer ce chauffe-eau Shell à raison de cotisations mensuelles très raisonnables. Ces cotisations figurent sur votre facture d'huile de chauffage — de sorte que vous n'avez qu'un seul chèque à nous envoyer. Il n'y a pas d'argent comptant à verser et les trois premiers mois de location sont gratuits.

4 choses utiles à savoir

1. Ce chauffe-eau est ultra-rapide. Il chauffe l'eau trois à sept fois plus vite qu'un chauffe-eau fonctionnant au gaz ou à l'électricité. EXEMPLE: en une heure, vous pourriez faire couler 5 baignoires d'eau bouillante ou laver 4 grosses brassées de linge sale sans jamais manquer d'eau chaude.

2. Plus petit que les chauffe-eau ordinaires, le chauffe-eau Shell pourra être raccordé aux conduits déjà en place en moins d'une journée. Il est complètement étanche et à l'épreuve de la rouille. Le réservoir d'eau est doublé de verre.

3. Un dispositif spécial, en spirale, permet de tirer le maximum de chaleur de la flamme. Il se réchauffe plus vite d'où économies d'huile de chauffage.

4. Si vous décidez d'acheter le chauffe-eau Shell, vous pouvez étaler les paiements sur une période de 10 ans. Mais rappelez-vous que notre offre d'essai gratuit pendant 3 mois est sans aucune obligation d'achat ou de location de votre part. Tout ce que nous vous demandons, c'est d'utiliser l'huile à chauffage Shell. Et tout ce que vous aurez à payer c'est une petite facture d'huile.

Appelez-nous dès aujourd'hui pour en savoir davantage au sujet de notre offre d'essai chez vous, pendant 3 mois, sans payer de location. Cette offre prend fin le 31 décembre 1970.

681-0581

SERVICE DU CHAUFFAGE, SUCCURSALE DE QUÉBEC,
1857 boul. Champlain
Sillery, Québec.



* Cette offre n'est valable que pour les installations de fournaise à huile domestiques et doit être approuvée par Shell.

Carrier & Coulet inc.

345 rue du Pont — Tél.: 522-5291

FILET MIGNON GELE 3 à 4 lb \$1.75 4 à 5 lb \$1.99 lb lb	DERRIÈRE DE "STEER" IMPORTE COMPLÈT, ENVIRON 125 LB PRÉPARÉ SANS FRAIS MARQUE "UTILITE" lb 65 ^c
ROTI DE LARD DANS LE SOC COMPLÈT lb 69 ^c	JEUNES DINDONS ÉVICERES, "CANADA" CATEGORIE UTILITE" 8 A 14 LB. lb 45 ^c
OS DE COU DE LARD POUR LE RAGOUT LA LB 19 ^c	POULETS CUITS PRÊTS À MANGER AVEC SAUCE lb 52 ^c
CROUPE DE BOEUF TANT QU'IL Y EN AURA LA LB 35 ^c	POULES ÉVICÉRÉES CANADA CATEGORIE "A" 6 LB ET PLUS LA LB 49 ^c
TALON OU POINTE DE SURLONGE CONGÈLE COMPLÈT LA LB 89 ^c	POULETS CHAPONS frais CANADA CATEGORIE "A" 6 LB ET PLUS LA LB 57 ^c
LANGUES DE BOEUF LA LB 59 ^c	POITRINES DE POULET EN PAQUET DE 2 1/2 LB CH. \$1.79
ROSBIF SURLONGE DESOSSE, ROULE lb \$1.09	CUISSES DE POULET FRAICHES LA LB 49 ^c
JAMBON FESSE LA LB 70 ^c	POULET FRAIS CATEGORIE "A", 3 1/2 A 4 LB LA LB 41 ^c
JAMBON ÉPAULE GENRE PICNIC, 5 LB ET PLUS LA LB 55 ^c	POULETS CANADA CATEGORIE "UTILITE" - 4 à 5 LB (BOITE DE 6 POULETS) LA LB 39 ^c
JAMBON HACHE CONTENANT 12 OZ lb 65 ^c	SAUCISSE FUMÉE SAUCISSE FRAICHE 3 LB \$1.59
LANGUE DE LARD lb 35 ^c	

Aucune commande par téléphone le samedi

NOUS NOUS SPÉCIALISONS DANS LA PRÉPARATION DES COMMANDES POUR LES CONGÈLES. TELS AINSI VOUS OBTENEZ LE PRIX DU GROS - LIVRAISON À VALCARTIER TOUTS LES JOURS

COTELETTES DE VEAU GELÉES lb 85 ^c	BOUDIN LA LB 39 ^c
PATTES DE LARD lb 29 ^c	DEVANT D'AGNEAU GELE LA LB 35 ^c
LARD SALE GRAS PAR 10 LBS lb 30 ^c	BOEUF HACHE FRAIS 3 LB POUR \$1.79
SPARE RIBS GELES lb 75 ^c	COTELETTES DE LARD LA LB 85 ^c
DELICIEUX CRETONS PRÉPARÉS PAR NOS EXPERTS-CHARCUTIERS BOL CONT. 12 ONCES LE BOL 69 ^c	TÊTE FROMAGÉE BOL CONTENANT 12 ONCES 49 ^c

Grande activité dans les écoles en raison de la Semaine de l'Éducation

La Semaine de l'Éducation, qui met cette année l'accent sur la nécessité de la participation de tout le Québec aux priorités en matière d'éducation, est à la source d'initiatives nombreuses dans les écoles.

En effet, à compter d'aujourd'hui et ce, durant toute la présente semaine, colloques, conférences, sessions d'études, expositions... se multiplient dans la plupart des écoles.

Ces manifestations se déroulent autour de cinq thèmes principaux, soit: l'individu et la société, l'engagement social et la formation civique, le leadership, la formation professionnelle et la culture, l'éducation économique.

Ces thèmes, selon l'Association d'éducation du Québec qui est à l'origine de la Semaine de l'Éducation, constituent les priorités de 1970 en matière d'éducation.

A Québec, la Commission des écoles catholiques de Québec, le conseil de l'Association des principaux est la cause d'une participation remarquable dans toutes les écoles.

Pour ne mentionner que quelques exemples, citons l'école Saint-Marc, où les élèves ont organisé une conférence sur la réforme scolaire à l'élémentaire. D'autres écoles ont appliqué la même idée au niveau secondaire ou professionnel.

A l'école Saint-Patrice, on tient une journée d'information sur les carrières.

Les étudiants de l'école Joseph - François - Perrault, pour leur part, ont mis sur pied une exposition artistique.

A Saint-Roch, les parents des élèves pourront, à tour de rôle cette semaine, assister à une journée de classe.

D'autres écoles enfin ont préféré, plutôt que des conférences, des sessions d'études qui amèneront professeurs, élèves et parents à réfléchir sur les priorités de l'éducation.

Un contrôle de l'enseignement secondaire s'impose (J.-P. Desbiens)

Un contrôle de l'enseignement secondaire au Québec s'impose et l'adoption d'un premier projet de régime pédagogique du niveau secondaire devant être mis en application en septembre 1971, ne devra subir aucun retard.

C'est l'opinion émise par M. Jean-Paul Desbiens, directeur général de l'enseignement secondaire et élémentaire au ministère de l'Éducation, qui a mis en garde également les responsables de l'enseignement secondaire de la province contre les critiques non constructives à l'endroit du projet qui leur est soumis.

M. Desbiens a tenu ces propos devant divers représentants du secteur de l'enseignement (présidents de commissions scolaires

régionales, directeurs généraux, représentants de syndicats d'enseignants et responsables d'associations professionnelles) qui sont réunis depuis hier à Jésus-Ouvrier pour une première consultation au sujet de ce projet d'un régime pédagogique au niveau secondaire.

M. Desbiens a prévenu qu'on ne retardera pas indûment l'adoption de ce projet, notant cependant que la Direction générale de l'enseignement au ministère de l'Éducation, acceptait toutes les critiques faites dans un but constructif et tous les amendements susceptibles de fournir à l'enseignement secondaire un régime pédagogique parfait, qui tend à l'uniformisation de l'enseignement secondaire dans la province.

Première réunion de la Commission Québec-Ontario sur l'Éducation

TORONTO (PC) — La commission permanente pour la coopération et les échanges culturels et éducatifs entre l'Ontario et le Québec, se réunira à Toronto pour la première fois, les 5 et 6 mars.

L'accord culturel conclu en juin dernier entre les deux provinces prévoit que la commission permanente, chargée d'appliquer l'accord, doit se réunir deux fois par année dans chacune des deux provinces à tour de rôle.

Deux présidents, dont l'un représente l'Ontario et l'autre le Québec sont à la tête de la commission. La co-présidence de la part de l'Ontario est assurée par M. W.A.B. Anderson, président de la commission de la fonction publique provinciale.

Les autres membres ontariens de la commission sont: MM. A.P. Gordon, adjoint au sous-ministre de l'Éducation; T.L. Campbell, directeur des services du plan et de l'analyse au ministère de l'Éducation; D.W. Stevenson, du ministère des Finances et de l'Économie; S. Davidovich, du ministère de la Fonction publique; R.R. Bériault, inspecteur de la commission des écoles séparées d'Ontario.

Cet accord culturel est le premier du genre à avoir été conclu entre deux provinces.

Cours subventionné par le fédéral

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral subventionnera le premier cours d'animation socioculturelle à l'Université de Montréal.

En effet, un communiqué du Secrétaire d'État du Canada a annoncé, hier, l'octroi d'une subvention de \$5,000 à l'université pour la mise en marche de ce cours.

L'enseignement, qui se terminera par un diplôme, vise à assurer la formation de personnes appelées à travailler avec des groupes.

Il se donnera conjointement par le Service d'éducation permanente, la faculté des Sciences sociales et celle de Philosophie de l'Université de Montréal.

\$8,415,670 aux écoles de formation professionnelle

OTTAWA (PC) — Le gouvernement subventionnera la construction de six écoles de formation professionnelle au Québec, a annoncé mardi le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration.

Dans un communiqué, on précise que le débourssé total du gouvernement, au coût de \$8,415,670, s'appliquera aussi aux frais de l'achat de l'équipement nécessaire.

Les écoles, avec le montant de leurs subventions, sont celles de Ste-Anne-des-Monts (\$1,375,530), Samuel de Champlain, à Giffard (\$1,397,729), de Normandin (\$1,331,286), de Forestville (\$858,388), une deuxième école polyvalente à Ste-Foy (\$1,645,252) et l'école polyvalente de Chavigny (\$1,806,485).

Le gouvernement fédéral versera 75 pour cent du coût de la construction de ces écoles polyvalentes, en vertu d'un programme mis sur pied en 1967. Ottawa s'est engagé à verser au Québec \$273,940,800 sous ce poste de dépense.

Le renouveau pédagogique n'est pas appliqué dans 50% des régionales

par Damien GAGNON

Il y a encore 50% des commissions scolaires régionales du Québec qui n'ont pas mis en application le renouveau pédagogique selon les recommandations du rapport Parent.

C'est le cas de la régionale Louis-Frédette qui entend amorcer définitivement la réforme scolaire en septembre 1970. Ceci signifie: un nouveau regroupement des élèves, le système à options, le décloisonnement, des programmes cadres et une nouvelle méthode d'enseignement de la chimie et de la physique.

Les grandes lignes de cette nouvelle orientation de l'enseignement à la régionale Louis-Frédette pour septembre prochain a été annoncée à la population au cours d'une séance d'information à laquelle ont participé plus de 500 personnes.

C'est M. Ghislain Guay, chef du service des programmes et examens à la régionale, qui a fait part des grandes orientations de l'enseignement secondaire pour les années à venir.

Il s'agit donc comme l'a expliqué M. Guay d'une nouvelle méthodologie de l'enseignement; ce qui signifie un recyclage des professeurs. Pour ce faire la régionale a adopté au début de la semaine une résolution permettant au début d'avril la tenue de trois journées pédagogiques pour préparer les professeurs à ces nouvelles méthodes.

Il y aura la mise en place de programme cadre d'enseignement en français, anglais, mathématique, sciences familiales et musique. Il y aura également une nouvelle orientation en science, avec la disparition

de l'enseignement traditionnel de la chimie et de la physique.

Pour les élèves qui ont de la difficulté à passer de l'élémentaire au secondaire, il y aura le cours pré-secondaire académique qui les préparera au cours secondaire régulier. Il y aura aussi le pré-secondaire professionnel pour celui qui se dirigera vers le cours secondaire professionnel connu jusqu'à maintenant sous l'appellation initiation au travail.

Evidemment, toutes ces nouvelles orientations ont des implications financières et également pédagogiques: mises sur pied de laboratoires, formation de groupes afin d'obtenir la clientèle suffisante, rotation des groupes, recyclage des professeurs, journées pédagogiques et autres.

Le point qui semble inquiéter davantage les parents est le nouveau regroupement des élèves qui amènera la mixité dans les secteurs A1, A2, et B de la régionale.

En effet, des études seront poursuivies par l'équipe de la régionale en vue du regroupement mixte des élèves dans ces trois secteurs afin de rencontrer les exigences des nouvelles orientations pédagogiques.

On opérera le regroupement des filles et des garçons de 10e et 11e années des secteurs A1 et A2 ainsi que B à l'école Saint-François - Xavier, au collège de Lauzon et à l'école Champagnat.

Les élèves de 8e et 9e années des secteurs A1, A2 et B seront regroupés à l'école Vincent-Chagnon. D'autres étudiants suivant les mêmes cours réguliers ou avec option en latin pourront se regrouper, garçons et filles au couvent de Lévis.

Louis-Philippe Bonneau devient membre du Conseil de l'université de Moncton

M. Louis-Philippe Bonneau, vice-recteur de l'Université Laval, vient d'être nommé membre du Conseil de l'Université de Moncton, au Nouveau-Brunswick. Son mandat est de trois ans.

Le juge Adrien Cormier, président du Conseil des Gouverneurs, annonce également l'élection de trois autres nouveaux membres au Conseil de l'Université de Moncton: diplômé en sciences

de cette université, il fut vice-président de l'Association des étudiants et représentera les étudiants au Conseil des gouverneurs; M. Omer Dorion, qui occupe présentement le poste de directeur de la résidence Lafrance à l'Université de Moncton; diplômé en sciences

de cette université, il fut vice-président de l'Association des étudiants et représentera les étudiants au Conseil des gouverneurs; M. Omer Dorion, qui occupe présentement le poste de directeur de la résidence Lafrance à l'Université de Moncton; diplômé en sciences

Une nouvelle orientation de l'enseignement est nécessaire à la régionale Louis-Frédette

(Par D.G.) — La Commission scolaire régionale Louis-Frédette n'a pas le choix; elle doit immédiatement amorcer le renouveau pédagogique si elle ne veut pas manquer le bateau en septembre 1970.

Cette nouvelle orientation de l'enseignement s'impose si l'on veut que les élèves soient prêts à entrer dans la nouvelle polyvalente de Lévis en septembre 1971. La construction doit débuter au cours de l'été.

Voilà ce qu'a déclaré le directeur général de la régionale Louis-Frédette, M. Gilles Rail à la réunion d'information du conseil scolaire, réunion qui a été contestée par un groupe de parents qui ont affirmé manquer d'information sur les décisions prises par la régionale.

Nous voudrions, a dit M. Rail, fournir plus d'information mais nous sommes conditionnés par

un certain nombre d'impératifs et un retard dans la mise en place des nouvelles méthodes retarderait d'un an la mise en application du nouveau système.

M. Rail a insisté sur la confiance que doivent accorder les parents aux administrateurs de la régionale et leur donner le feu vert pour continuer leur travail.

Le directeur général a souligné que les parents comme les enseignants pourront être consultés et prendre connaissance des nouvelles méthodes dans les ateliers pédagogiques qui seront mis sur pied.

Les prévisions scolaires pour l'an prochain montrent une augmentation des élèves d'environ 600. Cette année, 8,439 élèves fréquentent les écoles de la régionale et l'an prochain on prévoit 9,062 élèves.



en cas d'éruptions boutonnières utilisez

savlon
CRÈME MÉDICAMENTEUSE
pour la peau

La plupart des éruptions boutonnières sont dues aux bactéries. La crème Savlon renferme un agent bactéricide, le cétramide, assèche rapidement les boutons, ayez toujours sous la main un tube de crème blanc laiteux, non-graisseuse, Savlon, en vente dans les pharmacies seulement.

Le choix de l'équipe de ski nationale.

*Non déposé

CAMP TRAILFINDER

(Membre autorisé de l'O.C.A.)

POUR GARÇONS ET FILLES DE 6 A 16 ANS

Une colonie de vacances féerique adjacente au Parc Algonquin. "Où le plaisir est de rigueur" - équitation, ski, natation, voile, canotage, excursions, etc. Nourriture et logement excellents. Moniteurs qualifiés. Frais d'inscription: 4 semaines \$290.00, 8 semaines \$575.00. Le directeur sera dans la région de Québec au cours de la semaine du 22 mars pour projeter des diapositives en couleurs du Camp. Pour connaître les dates et heures de ses visites, écrire ou téléphoner pour recevoir une brochure. S'adresser à:

Paul Rushton, Director,
38 Cliffside Dr., Scarborough, Ontario.
(416) 261-3459

L'été dernier, de nombreux campeurs du Québec y sont allés pour apprendre l'anglais. Tout en s'instruisant, ils se sont bien amusés. Il nous a fait énormément plaisir de les accueillir. De ce nombre, plusieurs nous reviendront cet été. Venez vous aussi passer un été enchanteur avec nous.

IMPORTATIONS FRANCE - ITALIE - ALLEMAGNE - SUISSE - HONG-KONG

Vous serez toujours mieux servie chez un spécialiste!

POUR LES PLUS BAS PRIX — POUR LA MEILLEURE QUALITÉ — POUR LE SERVICE ET L'ENTRETIEN

LE TRIOMPHE DE LA MODE

SPECIAL \$29⁹⁵

Telle qu'annoncée à la T.V.

VENUS EST GARANTIE

- 100% extensible
- 100% ininflammable
- 100% imperméable
- 100% indéformable

Vente à 100

ACHETEZ UNE PERRUQUE ET OBTENEZ-EN UNE DEUXIEME POUR... \$100

CHARME — ELEGANCE — FANTAISIE

100% CHEVEUX HUMAINS

Ces perruques courtes sont disponibles dans un vaste assortiment de couleurs. A votre choix, elles peuvent être transformées au gré de votre personnalité ou de vos caprices aussi souvent que vous le désirez.

PRIX SPECIAL \$39⁹⁵

AJOUTEZ \$1.00 ET OBTENEZ-EN UNE DEUXIEME

TRANSFORMATION MAGIQUE

POUR TOUS LES GENRES DE COIFFURES

POSTICHES 100% CHEVEUX HUMAINS

PETITE COIFFE, 10 pouces.....	\$10 ⁹⁵
GALA, 12 pouces, 3 onces.....	\$14 ⁹⁵
CAPellino, 10 pouces, 3 onces.....	\$17 ⁹⁵
CASCADE, 12 pces, 3 1/2 onces.....	\$19 ⁹⁵
VERSAILLES, 12 pces, 4 onces.....	\$24 ⁹⁵

LA PLUS POPULAIRE

Extra-spécial \$49⁹⁵

Perruque "Jolie tête", 100% cheveux humains, extensible — avec permanente.

CAPRICE DE SEDUCTION

DEMI-PERRUQUE 100% CHEVEUX HUMAINS

Base coquille avec ruban détachable

JEUNESSE, 18 pces, 5 1/2 onces.....	\$34 ⁹⁵
PRINCESSE, 21 pces, 6 1/2 onces.....	\$39 ⁹⁵
CENDRILLON, 26 p, 7 1/2 onces.....	\$49 ⁹⁵

NOUS ACCEPTONS ET EXPEDIONS Toutes les COMMANDES Postales C.O.D.

DECOUPEZ LA PHOTO DE LA MARCHANDISE DESIREE. MENTIONNEZ LA COULEUR OU INCLUEZ UNE MECHE DE CHEVEUX IMPORTANT!

Inclure \$2.00 pour frais de poste

AU ROYAUME DE LA PERRUQUE

627 est, boul. Charest, Québec

NOM

ADRESSE

VILLE PROV.

RICHESSSE D'EXPRESSION

100% VERITABLES CHEVEUX HUMAINS

ASSORTIMENT COMPLET PERRUQUES E-X-T-E-N-S-I-B-L-E-S

ENTIEREMENT FABRIQUEES A LA MAIN

PREMIERE QUALITE.

Rég. \$150 à \$200 pour aussi peu que

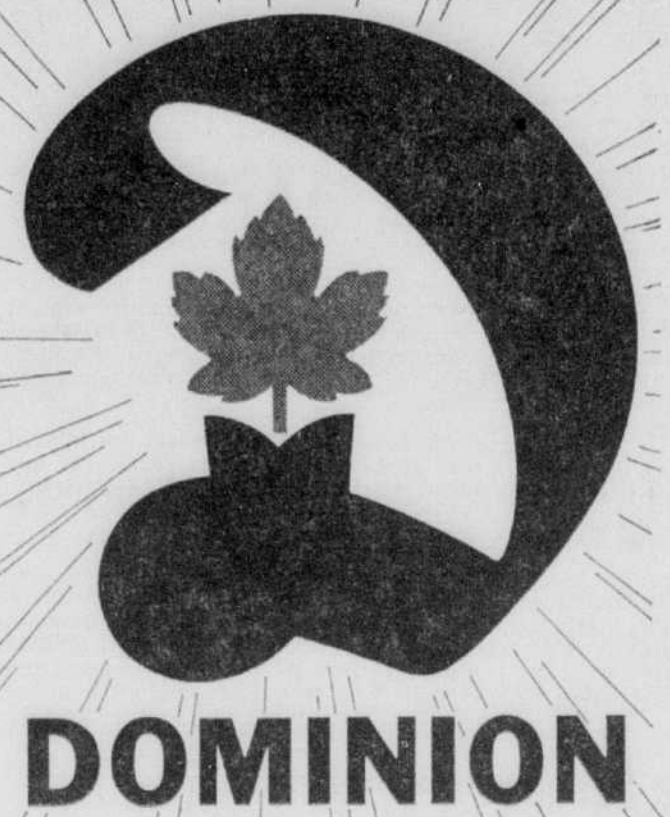
\$89⁰⁰

MAGASIN UNIQUE - SANS SUCCURSALE - UNE SEULE ADRESSE

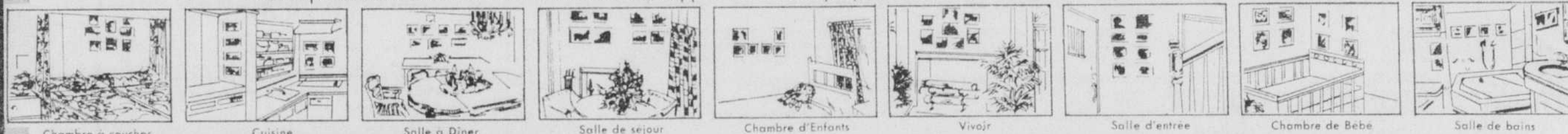
AU ROYAUME DE LA PERRUQUE ENR.

627 EST, BOUL. CHAREST — QUEBEC — TEL.: 524-5434

OFFRE SPECIALE à votre Amical



Ces Reproductions Decor-Art Mates rehausseront l'apparence de chaque pièce de Votre Maison... elles sont disponibles... et gratuites.



SATISFACTION ABSOLUE GARANTIE

COCKTAILS AUX FRUITS

DE FANTAISIE - DOLE - SPECIAL!

2 btes 19 oz **69¢**

HUILE DE MAIS PURE

MAZOLA - BAS PRIX!

Bout. 24 oz **75¢**

BREUVAGES

FORTIER - 6 SAVEURS - SPECIAL!

2 btes 26 oz **25¢**
PLUS DEPOT

FILTRES A CAFE Melitta

102 —

Pqt de 40 **75¢**

SERVIETTES DE PAPIER

RITE - BLANCHES OU DE COULEURS

Pqt de 100 **38¢**

SPÉCIAUX CETTE SEMAINE!



AU
SUCRE

TARTES RICHMELLO

2 tartes 24 oz
Spécial! **75¢**

BEIGNES RICHMELLO

DEMI - GLACES - SPECIAL!

Pqt de 8 **34¢**

PETITS PAINS A DINER

RICHMELLO - SPECIAL!

Pqt de 12 **35¢**

PAIN BLANC SANDWICH

RICHMELLO

Pain 32 oz **24¢**

FRUITS ET LÉGUMES DE QUALITÉ! ÉCONOMISEZ!

PAMPLEMOUSSES

ROSES - DE LA FLORIDE - E.-U. - CANADA NO 1 - GROSSEUR 48 - SANS PEPINS

8 pour **79¢**

CELERI PASCAL

FRAIS - DE LA FLORIDE - E.-U. - CANADA NO 1 - GROSSEUR 36 -

Chacun **29¢**

CHAMPIGNONS FRAIS

Du Québec - Blanc-neige - Délicieux

1/2 lb **39¢**

GROSSES BANANES

Importées - Mûres à point

lb **13¢**

CONCOMBRES FRAIS

Du Mexique - Canada cat. No 1 - Longs, fermes

2/29¢

EPINARDS FRAIS

Importés - Croustillants et délicieux

Sac 10 oz **29¢**

POMMES de TERRE de TABLE

No 1 DU CANADA - NOUVEAU-BRUNSWICK - ILE DU PRINCE-EDOUARD

Sac 10 lb **40¢**

Sac 25 lb **99¢**

Sac 50 lb **\$1.88**

Sac 10 lb **65¢**

Sac 25 lb **\$1.48**
Sac 50 lb **\$2.48**

FILET DE PERCHE

Desosse - Highliner - Congelé

Pqt 14 oz **59¢**

FILET DE SOLE

Highliner - Congelé

Pqt 1 lb **79¢**

MORUE en bâtonnets

Highliner - Congelés

Pqt 8 oz **39¢**

PATATES FRITES

Juliennes - Domino - Congelées

Pqt 2 lb **49¢**

AIGLEFIN et frites

Highliner - Congelés

Pqt 24 oz **95¢**

GATEAU AUX BANANES

ou (Chocolat 13 oz) Sara Lee - Congelé

14 oz **79¢**

CAFE INSTANTANE

Richmello - Bas Prix!

Pqt 10 oz **\$1.29**

CAFE en FEVES

Richmello (2 lb 1.51) - Bas prix!

Pqt 16 oz **76¢**

BISCUITS DOMINION

Crème de Chocolat ou Coco

Pqt 24 oz **69¢**

JUS DE TOMATE

De Fantaie Domino

Boite 48 oz

Bas Prix!

29¢



SPÉCIAL

JUS D'ANANAS

Dole

2 btes 48 oz **69¢**

SPÉCIAL

MELANGES A SOUPES CATELLI

(Oignons 2.65c)
Nouilles et poulet

3 pqt 2 env. **69¢**

SPÉCIAL

BREUVAGES COTT'S

Régulier ou sans sucre

4 btes 30 oz **89¢**

SPÉCIAL

POIS DE FANTAISIE

(Mais en grains 12 oz)
DEL MONTE

Boîte 14 oz **24¢**

SPÉCIAL

PAPIER CIRE

RAP RITE
(200' 69c)

Rouleau 100' **37¢**

MAINTENANT! REPRODUCTIONS MINIATURES COULEURS

5 POUCES
par 7 POUCES

AU DOMINION

C'EST LE PLAN 9 SEMAINES

des **DECOR-ART MATES** T.M.

Chaque semaine vous choisissez votre ensemble favori parmi une vaste sélection de reproductions Decor-Art Mates assorties par un expert décorateur. Une nouvelle sélection de Decor-Art Mates pour décorer un appartement chaque semaine.

Obtenez votre premier ensemble avec ce coupon !



Ces Oeuvres Miniatures reproduites aux couleurs et textures vibrantes ressemblant à d'authentiques peintures à l'huile, ajouteront de la chaleur et du charme quel que soit l'endroit où vous les placez. Et de plus... elles sont gratuites. Egayez chaque coin de votre demeure, avec un peu d'imagination et les reproductions Decor-Art Mates. Et pour la touche finale, ajoutez les jolis cadres finis en bois. Nous les avons aussi - et à Prix d'Aubaines.

CHOISISSEZ parmi un **VASTE CHOIX** de **MINIATURES** d'oeuvres d'art
DIFFERENTS ENSEMBLES ASSORTIS GRATUITS CHAQUE SEMAINE!

C'EST SURTOUT À CAUSE DE LA VIANDE!

BIFTECK DE RONDE OU
ROTI DE CROUPE
MEILLEUR BOEUF AU CANADA - DE MARQUE ROUGE **1.09** lb

POINTE de SURLONGE
BIFTECK OU ROTI - BOEUF DE MARQUE ROUGE **1.29** lb

BIFTECK de SURLONGE
BOEUF TENDRE ET JUTEUX - MARQUE ROUGE **1.39** lb

BIFTECK ou ROTI T-BONE
BOEUF DE MARQUE ROUGE - JUTEUX - SAVOUREUX ! **1.49** lb

ROTI DE COTES lb \$1.19 Nature de Choix - Marque Rouge	SAUCISSES Pqt 1 lb 73c Mère Michel	HAMBURG frais lb 59c Frais Haché à chaque heure!
CHAPONS Cry-O-Vac lb 53c 5 lb et plus - Flamingo - Catégorie "A" - Canada No 1	BACON Sans Couenne Pqt 1 lb 84c Marque Jubilee	BOLOGNE entier 24 oz 79c Maple Leaf
ROULES COTTAGE lb 99c Maple Leaf - Désossé - Midget	SAUCISSES fumées Pqt 1 lb 55c Maple Leaf - Juteuses - Savoureuses	JAMBON CUIT Pqt 6 oz 69c Tranché - Maple Leaf

UNE QUALITÉ DE TOUTE CONFIANCE!

CAFE INSTANTANE Pot 5 oz **99c**
CHUCK-FULL-O-NUTS - 10c DE RABAIS

FEVES BLANCHES Pqt 2 lb **37c**
ST-ARNAUD - SPECIAL!

MACARONI ASSORTI 2 pqt 2 lb **89c**
LANCIA - SPECIAL!

SAUCE A SPAGHETTI 2 btes 14 oz **69c**
A LA VIANDE - BRAVO

SAUCE AUX TOMATES Bte 8 oz **10c**
GATTUSO - SPECIAL !

ÉCONOMISEZ DAVANTAGE AU DOMINION!

POUDING NESTLE Pqt 15 1/2 oz **28c**
5 VARIETES - SPECIAL!

BETTERAVES MARINEES Pot 24 oz **29c**
TRANCHEES - CANADIANA - BAS PRIX!

TAMPONS NETTOYEURS Pqt de 18 **46c**
SAVONNEUX - JET - SPECIAL !

NETTOYEUR LESTOIL Bout. 15 oz **51c**
LIQUIDE (28 oz 97c)

FRAIS CUIT CHAQUE JOUR...

Le Fourmil

A votre Dominion: 2537 Ste-Anne et Place Laurier Seulement.

TARTES aux Raisins 2 pour \$1.00
ou Pommes - Feuilletés - Chauds

BRIOCES Pqt de 6 **29c**
à la Cannelle - Réchauffer et Servez!

CHAUSSENS Pqt de 4 **33c**
aux Framboises - Délicieux!



RINCE-BOUCHE Bout. \$1.36
Listrine - Prix de liste 1.79

COMPRIMES Bufferin 70c
Pour Maux de têtes! (Bout. 48)

DENTIFRICE Fact Format Geant **55c**
Prix de liste 69c

FIXATIF A CHEVEUX Bout. 10 oz **49c**
Lustre Crème - Val. 1.19

AMPOULES électriques 49c
Dominion - Longue Durée 40w - 60w - 100w Pqt de 2

DETERSIF BOLD Format Fam. \$1.68
En Poudre - 25c de rabais

DETERSIF Ivory Format Geant **80c**
Liquide - 10c de rabais

SPÉCIAL

SIROP de MAIS
Crown Brand

Boîte de 2 lb **39c**

SPÉCIAL

CHOCOLAT Instantané
Hershey's (1 1/4 LB 61c)

Pqt 2 1/2 lb **79c**



LES CONSOMMATEURS
COMPTENT !

Nous sommes heureux de nous joindre à l'Association des Consommateurs du Canada pour reconnaître l'importance du rôle des consommateurs canadiens dans l'économie d'aujourd'hui.

SEMAINE DES CONSOMMATEURS

du 1 au 7 MARS au Canada
Commanditée par l'Association des Consommateurs du Canada.

TOUT EST GARANTI !

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités !
Prix en vigueur jusqu'à samedi le 7 mars 1970 au Dominion:
A TOUS LES MAGASINS DE LA VILLE DE QUEBEC ET MONTMAGNY



MAGASINEZ EN TOUTE CONFIANCE! Toutes les viandes et produits de viandes vendus au Dominion, frais, congelés ou traités, sont INSPECTÉS PAR LE GOUVERNEMENT!

DOMINION
DOMINION STORES LIMITED

L'URSS considérera le Canada comme étant sa source préférée d'approvisionnement en blé

De notre correspondant
A OTTAWA
Donald DOYLE

L'Union soviétique considérera désormais le Canada comme sa source préférée d'approvisionnement en blé et, par conséquent, en cas de besoin, s'adressera d'abord à la Commission canadienne du blé.

Telle est la principale conséquence du renouvellement d'un accord commercial entre la Russie et le Canada, accord qui, pour la première fois, a été signé en 1956.

Par le passé le protocole d'entente entre les deux pays prévoyait l'achat de blé canadien par l'Union soviétique. Cet article est maintenant disparu.

Pour le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc

Pepin, il s'agit toutefois d'un pas dans la bonne direction puisque les Russes se sont maintenant engagés à donner la préférence aux producteurs de blé de l'Ouest.

Concrètement cela signifie que si la Russie a besoin de blé, elle communiquera avec la Commission canadienne du blé pour tenter de conclure un accord. Si celui-ci ne peut se concrétiser, les Russes pourront alors orienter leurs efforts vers d'autres pays exportateurs.

A celui qui lui faisait remarquer qu'il y avait danger que les Russes se contentent de venir cogner à notre porte pour ensuite faire affaires avec un autre pays, M. Pepin a admis qu'il y avait effectivement un risque.

Cependant, de dire le ministre, pour que cela ait une conséquence néfaste il faudrait que les prix canadiens ne soient pas compétitifs, or, de dire M. Pepin, cela ne sera plus le cas.

On se souviendra que l'an dernier le Canada a perdu un certain nombre de ventes parce que des pays tels que l'Australie et la France ne respectaient pas le taux fixé par un accord international.

Quelques mois se sont écoulés avant que le Canada réagisse et viole lui-même l'accord international. Même à l'heure actuelle le blé est vendu à un taux inférieur à celui de l'entente.

Quoi qu'il en soit, M. Pepin semble convaincu que le Canada a conclu une bonne affaire même s'il n'y a rien d'écrit à ce

sujet. Il s'agit plutôt d'une entente verbale.

M. Pepin fonde toutefois sa confiance d'une part sur le fait que le texte de sa déclaration avait au préalable été approuvé par les dirigeants russes et d'autre part sur le souci qu'ils ont de maintenir une bonne réputation dans ce domaine.

D'un autre côté, M. Pepin a déclaré que le renouvellement de cet accord réaffirme l'intention du Canada et de l'URSS de maintenir et de renforcer les relations commerciales qui se sont nouées entre les deux pays depuis 1956. Il s'agit en fait de la quatrième reconduction de

cet accord, lequel vaut maintenant jusqu'en avril 1972.

Au cours des 14 dernières années, les exportations canadiennes en URSS se sont élevées à \$1,3 milliard. L'Union soviétique fut parmi les principaux acheteurs de notre blé puisqu'elle en a absorbé plus de 760 millions de boisseaux.

Les Russes ont également acheté un éventail d'autres matières premières et produits ouverts d'une valeur de \$5,5 millions en 68.

Par ailleurs les exportations soviétiques vers le Canada ont passé d'un million en 1956 à \$21,6 millions en 1968.

Législation concernant la gestion des eaux du Nord canadien par une Régie

Par ANDRÉ BELLEMARE

OTTAWA (PC)—Les conservateurs ont soulevé certaines inquiétudes, hier aux Communes, concernant l'exportation de ressources hydrauliques du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest par suite du projet de loi C-187 présenté par le ministre des Affaires indiennes et du Grand Nord, M. Jean Chrétien.

Au cours du débat en deuxième lecture, le porte-parole de l'opposition officielle, M. Gerald Baldwin, leader parlementaire et député de Rivière de la Paix, a soutenu que le bill ne contient aucune garantie que l'eau intérieure du Nord canadien ne sera pas exportée soit aux États-Unis ou ailleurs.

M. Baldwin a proposé un amendement au projet de loi visant à inclure une disposition bien précise qui aurait pour ef-

fet d'interdire toute exportation de cette ressource naturelle.

M. Chrétien a rétorqué que l'objet du projet de loi ne porte pas sur l'exportation de l'eau mais plutôt sur sa gestion par une Régie des eaux territoriales.

PLANIFICATION

Le bill, comme l'a expliqué M. Chrétien, est un moyen d'en arriver à la planification générale de cette importante ressource que sont les eaux du Nord canadien.

Une disposition prévoit qu'une amende de \$5,000 par jour pourra être imposée aux contrevenants qui violeront les normes de qualité pour toutes ces eaux et les pollueront.

Les principales dispositions du bill visent:

— à assurer la mise en réserve de terrains contigus aux

étendues ou cours d'eau importants afin de les protéger;

— à exploiter cette ressource selon les lignes de partage des eaux;

— à réglementer la délivrance d'utilisation de l'eau pendant certaines périodes précises afin d'en permettre l'exécution de travaux de planification;

— à permettre la conclusion d'accord avec les gouvernements provinciaux relativement à des travaux de planification commune au sujet des lacs et cours d'eau que traverse le 60^e parallèle.

Dans l'esprit du ministre Chrétien, un des objectifs primordiaux de cette législation proposée est de protéger les eaux du Nord de la pollution, laquelle heureusement n'a pas encore causé de ravages dans le Grand Nord.

Le Canada devrait mettre de côté son égoïsme et produire du blé sur chaque acre de son territoire

— Eldon Woolliams

OTTAWA (PC) — Le député conservateur de Calgary-Nord, M. Eldon Woolliams, a déclaré, hier soir aux Communes, que le moment est venu pour le Canada de mettre de côté son égoïsme et de produire du blé sur chaque acre de son territoire pour le vendre ensuite au monde alors que les deux tiers de l'humanité meurent de faim.

Dans sa vigoureuse intervention au cours du débat d'urgence déclenché par les néo-démocrates sur le programme gouvernemental de réduction de la production du blé sur le programme gouvernemental de réduction de la production du blé dans l'Ouest, M. Woolliams a été l'un des rares orateurs de l'opposition à ne pas blâmer entièrement le gouvernement de la situation difficile où se trouve le Canada sur le marché mondial du blé.

Le député s'en est pris très sévèrement au Nouveau Parti démocratique qu'il a qualifié "d'hyppocrisie" en matière d'économie.

Selon lui, le NPD a toujours appuyé les syndicats et c'est le syndicat des débaucheurs qui est responsable en partie de l'augmentation du coût de production et d'exportation du blé canadien, en raison des majorations de salaires qu'il a obtenues pour ses membres au cours des dernières années.

C'est ainsi que M. Woolliams a cité que le Canada, de premier exportateur de blé qu'il était il y a quelques années, est maintenant descendu au 4^e ou 5^e rang.

Il a exprimé son désaccord avec le programme de \$100 millions proposé par le gouvernement en vue de freiner la production de blé dans l'Ouest comme l'a annoncé le ministre de l'Agriculture, la semaine der-

nière. "Que va-t-il se produire l'an prochain avec la jachère d'été et la culture de fourrages vivaces que suggère le gouvernement à la place du blé?", a-t-il demandé.

M. Woolliams a cependant pris la défense du ministre responsable de la Commission canadienne du blé, M. Otto Lang, disant qu'il avait hérité de problèmes complexes.

Il a soutenu que tous les pays avaient été malheureux dans le marché du blé, à cause notamment de la violation par les 44 pays concernés de l'entente internationale de la vente et l'exportation du blé.

C'est à cause de cette violation que le Canada connaît des difficultés d'exportation du blé, a-t-il ajouté. Le député a signifié qu'il faudrait "sortir la bureaucratie" de la CCB.

Selon lui, le programme du gouvernement aura pour effet de créer "un désert de sable" dans les Prairies. Il s'est également demandé ce que fera le gouvernement des herbages vivaces par les fourrages vivaces que cultiveront les agriculteurs à la place du blé.

M. Woolliams s'en est pris également à la Commission du blé qu'il a accusée de ne pas

faire son devoir, qui est de conseiller le gouvernement dans sa politique du blé.

"Le député conservateur a soutenu enfin que le Canada ne doit pas diminuer son emballage et qu'il peut faire face à la compétition sur le marché mondial du blé."

Le discours de M. Woolliams a été applaudi par les députés des deux côtés de la Chambre.



A BOSTON
face au port public
l'hôtel

EVERY

Chaque chambre avec salle de bains et télévision.
La plupart, à air climatisé.
A proximité des magasins et des divertissements, tout familial. Parc de stationnement.
Prix très raisonnables.
Ecrire pour obtenir brochure.
Rues Avery & Washington HU 2-8000
Voyez votre agent de voyage

ALIMENTATION Pelletier

LICENCE

963, Mainguy, Ste-Foy Commandes téléphoniques: 653-9343

CHEZ "PELLETIER" VOUS POUVEZ MAGASINER SANS VOUS DERANGER, IL VOUS SUFFIT DE TELEPHONER.

VIANDE			
FESSE	DE VEAU DE LAIT FRAIS	LA	.89
	COMPLETE OU DEMIE	LB	
STEAK HACHE FRAIS		LA	.95
		LB	
CRETON "CHEZ NOUS"	8 OZ.	.55	12 OZ. .75
BACON MAPLE LEAF		CELLO	.99
		LB	
PAIN DE POULET ROY		LA	.59
		LB	
BOUDIN "ROY"		LA	.35
		LB	
FRUITS ET LEGUMES			
BANANES CHIQUITA	JAUNES DOREES	LA	.15
		LB	
PAMPLEMOUSSE	DE FLORIDE GROS	10/85	
	JUTEUX 48		
CELERI CALIFORNIE TENDRE		GROS: 24	.35
CAROTTE DU QUEBEC		CELLO 5 LB	.39
EPINARDS FRAIS LAVES		CELLO 10 OZ	.29
EPICERIE			
BLE D'INDE NIBLETS	4 BTES 12 OZ	.89	
THE SALADA ORANGE PEKOE	60 SACHETS	.75	
CORN FLAKES KELLOGG	2 BTES 12 OZ	.69	
BEURRE	DE CARAMEL SHIRIFF 2 BTES 14 OZ	.45	
MARMELADE	GOOD MORNING SHIRIFF 24 OZ	.55	
CASSONADE PALE	SAC 2 LB	.25	
GRAISSE DOMESTIC	3 POTS 1 LB	.99	
FROMAGE VELVEETA KRAFT	BTE 2 LB	1.35	
PAPIER	ALUMINIUM REYNOLDS 2 POTS POUR	.69	
EAU DE JAVEL MIX-O	GALLON 128 OZ	.55	

Mr Clovis Santerre
814 chemin Martin Ste-Foy
Mme Sylvia Paquet
2853 Chambell Ste-Foy

GAGNEZ VOTRE MARCHE DE LA SEMAINE EN PARTICIPANT A NOTRE TIRAGE

TIRAGE: Deposez vos coupons-caisse dans la boîte pour le tirage du montant de votre coupon (en marchandise) qui sera tiré le 7 mars à midi.

LUNDI 1h. a 5h.30 - MARDI 9h. a 5h.30 - MERCREDI, JEUDI 8h.30 a 5h.30 - VENDREDI 8h.30 a 9h. - SAMEDI 8h.30 a MIDI

L'opposition compte plus de membres que le gouvernement

CHARLETTETOWN (D'après PC) — Un ex-membre du cabinet libéral a traversé le parquet de la Chambre de la législature de l'île du Prince-Edouard, hier, pour joindre les rangs de l'opposition, qui compte, par conséquent, un membre de plus que le gouvernement, si l'on fait abstraction de l'Orateur.

Celui-ci, M. Prosper Arsenault, libéral, ne peut voter qu'en cas d'égalité des voix.

Le départ de l'ex-ministre de la Santé, M. Keir Clark, qui siégera désormais comme libéral indépendant, réduit à 16 le nombre de libéraux, avec 15 conservateurs et un libéral indépendant.

Ce qui signifie qu'advenant un vote en bloc de l'opposition, le gouvernement du premier ministre Alex Campbell serait défait.

La loi de la citoyenneté serait désuète

MONCTON, N.B. (PC) — M. Robert Stanbury, ministre fédéral sans portefeuille, a déclaré hier à un groupe de Néo-Canadiens qu'à son avis, la loi de la citoyenneté canadienne "devrait subir une profonde révision".

M. Stanbury, qui a des responsabilités spéciales quant à la citoyenneté, a fait cette déclaration au cours d'une allocution devant 12 Néo-Canadiens au cours d'une cérémonie devant le tribunal de la Citoyenneté de Moncton.

Dans ses remarques, le ministre a dit aux nouveaux citoyens que "la loi en vertu de laquelle ils deviennent citoyens a été rédigée il y a vingt ans." Bien qu'il y ait eu plusieurs amendements, il est d'avis que cette loi ne rend pas entièrement justice.

Il a précisé "qu'il y a maintenant certaines différences fondées sur l'origine nationale du requérant, de même que certaine discrimination entre les hommes et les femmes."

"Je me demande si ces distinctions sont justes, ou peuvent se conformer à notre société moderne multiculturelle."

DONNÉES INSTANTANÉES...



une spécialité du réseau téléphonique.

Ce que tout homme...d'affaires devrait savoir:

Le téléphone vous permet de parler affaires à n'importe qui, n'importe quand, n'importe où, instantanément, parce qu'il est relié à un réseau universel: le réseau téléphonique.

Ce même réseau téléphonique vous donne accès, instantanément, à toutes les données et informations dont vous pouvez avoir besoin, où qu'elles soient: partout au pays et même au bout du monde.

Votre entreprise peut bénéficier de cette capacité universelle de transmission instantanée des données. Appelez un spécialiste en communication de Bell Canada.

Pour plus de renseignements, faites "1" ou "112" (selon le cas) puis 800-361-8441. Nous assumons les frais.



Bell Canada

VÉHICULE DE L'INFORMATION

DEMAIN 5 MARS OUVERTURE DU NOUVEAU SYNDICAT À PLACE FLEUR-DE-LYS

S
LE **Syndicat**
DE QUÉBEC

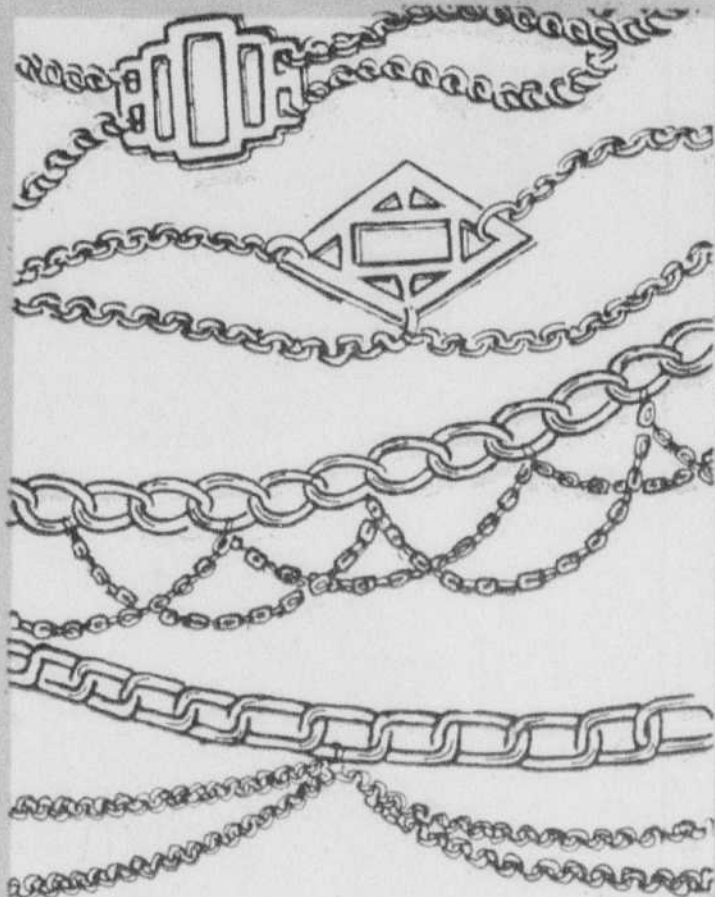
A CETTE OCCASION, NOS ARTICLES-CADEAUX EN VENTE A CENTRE-VILLE, PLACE LAURIER ET PLACE FLEUR DE LYS



Jumpsuit 'Pert'
13⁰⁰

En ratine extensible très confortable pour la détente, la plage. Poches appliquées avec cordonnet sur les hanches. Marine, rose, aqua, jaune. P.M.G.

RAYONS DE LA LINGERIE POUR DAMES

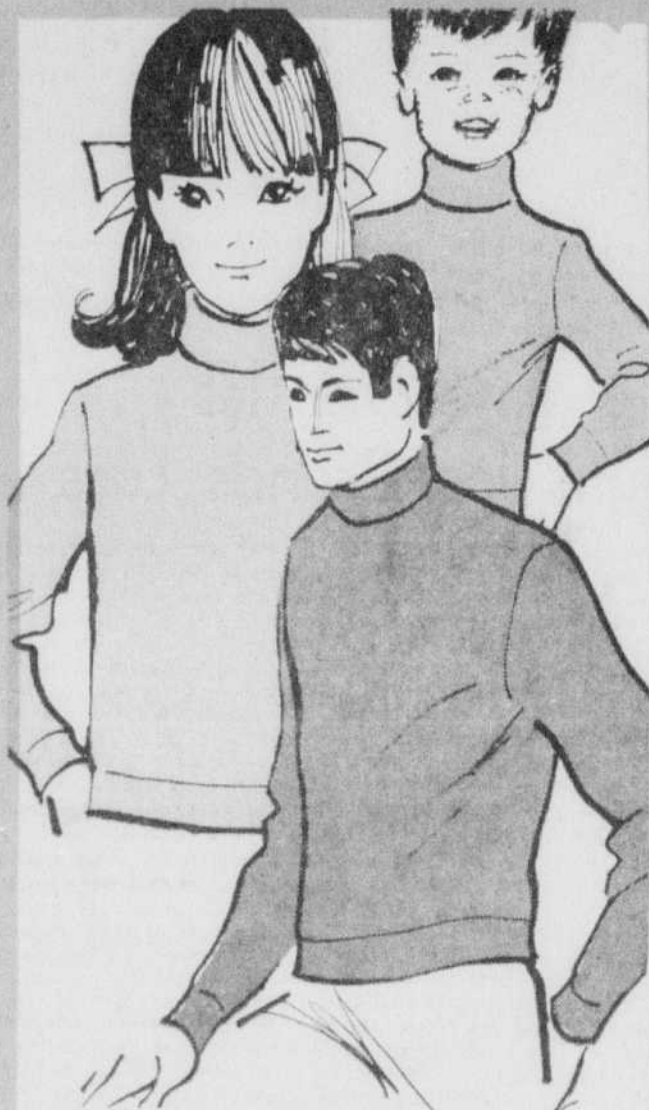


Ceintures-chaînes

2⁰⁰ ch. 2 pour 3⁷⁵

Choix de six styles en métal jaune ou blanc pour souligner votre taille ou placer sur les hanches. L'accessoire-mode '70.

RAYONS DES CEINTURES ET GANTS.



Pull-overs 'Penmans'

Valeur 3.50

2⁵⁵ ch.

2 pour 5⁰⁰

En tricot de coton facilement lavable. Le col roulé et les manches sont en lycra. Fermeture au dos. Blanc, marine, vert, brun, or, beige, bleu pâle. Fillettes 2 à 18 ans et garçons 8 à 18 ans.

RAYONS DES FILLETES ET GARÇONS.



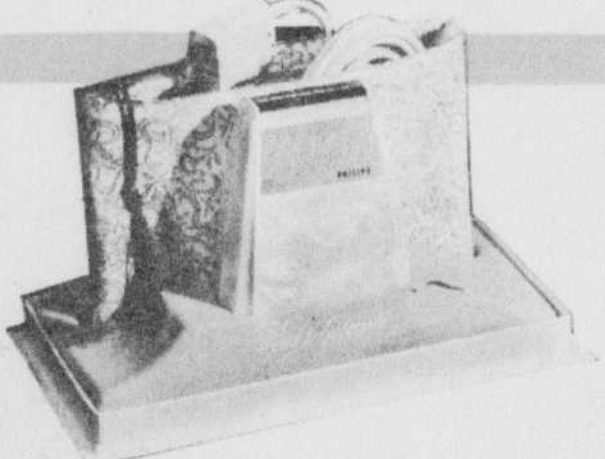
Bas-culottes 'Syndicat'

Valeur 1.79

3 paires 4⁰⁰

Modèles réguliers ou nus en double mèche dans les teintes printanières: ivoire, miel doré, bleu marine, café. Petit, moyen, grand.

RAYONS DES BAS POUR DAMES.



● Rasoir Philips Débutante pour dames. Epilateur électrique à double lame. Lignes effilées. Petit sac du soir..... 9⁵⁰

● Rasoir Philishave pour messieurs. Fonctionne durant deux semaines sans le recharger. Trois têtes flottantes à microsilicon..... 27⁵⁰

ACCESSOIRES ELECTRIQUES

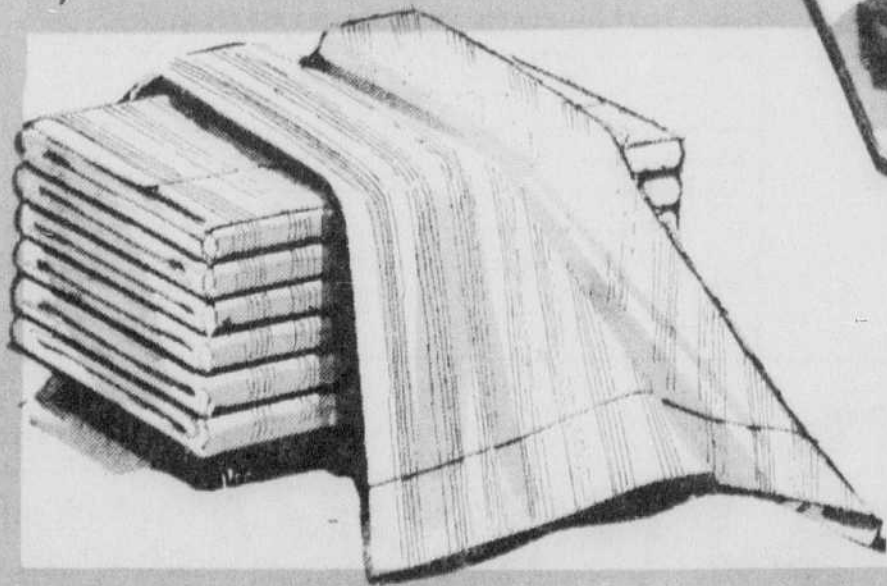


Drap rayés 'Tex-made'

3⁰⁰ ch.

Drap 'Candy Tone' en coton de première qualité dans le modèle droit 81 x 100. Les rayures arc-en-ciel sont tissées dans le drap pour offrir plus de durée. Seulement 2 par client.

RAYONS DE LA LITERIE.



Chemises rayées

Valeur 7.50

4⁵⁰ ch.

2 pour 8⁰⁰

Pour le printemps, les chemises de couleur prennent une popularité. Confection soignée. Grs: 14 à 16. Seulement 2 par client.

RAYONS DES CHEMISES ET GILETS.



Les tricotés côtelés en fibre acrylique

A. Modèle populaire avec col roulé et manches longues..... 5⁰⁰

B. Col montant, boutonnage sur empiècement, manches courtes..... 5⁰⁰

C. Modèle jeune avec fermoir en avant, minuscule poche appliquée et manches longues..... 6⁰⁰

D. Modèle avec col montant, manches longues..... 5⁰⁰

Choix de coloris en vogue pour la saison: beige, marine, blanc, aqua, bleu poudre, rouge, rose.

BOUTIQUES DU SPORT POUR DAMES.

HEURES D'AFFAIRES A NOS TROIS MAGASINS:

9h.30 à 5h.30 les lundi, mardi, mercredi.
De 9h.30 à 9h. les jeudi et vendredi. De 9h.30 à 5h. le samedi.

Fusion ou regroupement

Une étude par les chefs de services, à Giffard

Le conseil de ville de Giffard a accepté qu'une étude soit faite au niveau des chefs de services pour connaître les avantages et les désavantages d'une fusion avec Québec. La décision a été prise, hier soir, au cours d'une assemblée réunissant les autorités municipales des deux villes concernées.

Aussi subtil que cela puisse paraître, l'entente est intervenue ainsi: la ville de Québec s'offre à faire une étude au niveau des chefs de services et la ville de Giffard autorise ses chefs de services à fournir tout renseignement jugé utile.

Le maire Gilles Lamontagne a expliqué que la résolution du conseil de ville de Giffard, pour une étude par une entreprise privée, "demeure recevable jusqu'à la déposition des deux études". On se rappellera que Giffard avait demandé que l'étude sur la fusion soit faite par une firme privée, au coût de \$12,000. Les dépenses auraient été payées par les deux villes, au prorata de la population. La ville de Québec s'y était alors opposé, désirant d'abord une étude par les chefs de services, ce qui ne coûtait rien.

Malgré cette étude avec Québec, la ville de Giffard n'en continuera pas moins de participer à celle souhaitée par les cinq autres municipalités de la Côte de Beau-

port. Il s'agit de Beauport, de Villeneuve, de Montmorency, de Courville et de Sainte-Thérèse-de-Lisieux. On prévoit dépenser \$20,000 pour ce rapport.

Le maire Alexis Bérubé a déclaré, à l'issue de l'assemblée d'hier soir, que l'on désirait connaître les avantages et les désavantages d'une fusion éventuelle aussi bien avec Québec qu'avec les cinq autres municipalités de la Côte. Quant au maire Lamontagne, il a mentionné que son administration était aussi intéressée à connaître les résultats d'une étude sur la fusion des six municipalités.

La décision prise par le conseil de ville de Giffard, à l'issue d'une réunion de plus de deux heures, représentera un pas en avant pour plusieurs citoyens de cette ville. Par ailleurs, nous a fait remarquer le maire Bérubé, d'autres étaient pour le statu quo ou encore pour une annexion entre "gens de la Côte".

On se rappellera qu'un groupe de contribuables de Giffard a fortement tenté d'exercer des pressions sur leur conseil de ville pour favoriser la fusion avec Québec. On a même écrit une lettre à ce sujet au maire Lamontagne pour l'informer que "certains personnes et certains conseillers voulaient faire avorter ce projet".

Charlesbourg et Orsainville feront préparer un règlement

À l'issue de la rencontre qu'ils ont eue, hier soir, à l'hôtel de ville de Charlesbourg, les maires Henri Casault, de Charlesbourg, et Maurice Renaud, d'Orsainville, ont émis un communiqué commun pour annoncer à leurs populations respectives qu'ils ont convenu de faire préparer un règlement en vue du "regroupement" des deux municipalités.

S'agit-il de l'aveu explicite de leur volonté d'opérer prochainement la fusion des territoires des deux villes? Il a été impossible de le faire confirmer hier soir.

Le texte du communiqué qui nous a été transmis par le conseiller Desrochers, de Charlesbourg, annonce simplement qu'il "a été convenu, à l'unanimité de tous les membres des conseils de ville de Charlesbourg et d'Orsainville, que les officiers des deux municipalités ainsi qu'un représentant du ministère des Affaires municipales préparant un règlement en vue du regroupement de ces deux villes".

"Par la suite, conclut le texte, ce règlement va être présenté à la population pour son information". Selon les indications fournies, il semble qu'il faut comprendre cette entente comme l'expression de la volonté des deux conseillers municipaux de consulter la population avant d'entreprendre les dernières démarches qui conduiront au "regroupement".

Selon le conseiller Desrochers, les deux

conseils veulent suivre la procédure qui a si bien marché dans le cas du "regroupement" de Les Saules avec Québec...

UN PAS DE PLUS

Le texte du communiqué explique aussi que l'entente, conclue hier soir, l'a été "en vue de CONTINUER L'ÉTUDE du regroupement des deux villes". On sait, en effet, qu'une étude des avantages et des inconvénients d'un éventuel regroupement a été faite, l'an dernier, par les chefs de service des deux villes et que le rapport de cette étude est présentement entre les mains des "autorités" du ministère des Affaires municipales.

C'est ce qui explique, comme l'a souligné, la semaine dernière, le maire Renaud, que le conseil municipal d'Orsainville s'est opposé à la présence, hier soir, des représentants de la firme Dubois, Ferland et Saint-Hilaire. À ses yeux, l'étude des chefs de service est "suffisante", et il n'est pas question de payer \$10,000 pour obtenir "seulement quelques détails supplémentaires".

Faut-il comprendre enfin que le nouveau pas posé, hier soir, par le conseil municipal d'Orsainville indique qu'il a reçu du ministère des Affaires municipales confirmation de la promesse de subvention d'environ \$1,000,000 que le gouvernement doit accorder à Orsainville advenant le regroupement des deux villes?

Il y a possibilité de dialoguer

— Lamontagne

Selon le maire Gilles Lamontagne, la fusion des Saules-Québec et le projet de fusion Duberger-Québec sont deux exemples typiques qui ont prouvé qu'il y avait possibilité de dialoguer et de s'entendre pour le bien commun. Il a ajouté que les autorités en cause avaient mis en pratique la démocratie la plus objective.

Le premier citoyen de Québec a déclaré qu'il était réconforté de constater, encore de nos jours, que tout ne tournait pas uniquement autour de la personnalité des conseillers. Il a souligné le fait que les représentants des villes de Duberger et de Les Saules avaient su reléguer au second plan leurs intérêts personnels.

On se rappellera que, lundi soir, la Chambre de commerce de Duberger a donné son appui entier au projet de fusion avec Québec. Le conseil de ville de l'endroit tiendra quatre assemblées publiques, à compter de la semaine prochaine, pour répondre aux questions des citoyens au sujet de cette annexion.

Par ailleurs, le conseiller P.-H. Lachance avait demandé qu'on exige, de Québec, que le représentant de la ville de Duberger soit

automatiquement membre du comité exécutif de la Capitale. M. Lachance basait cette revendication sur le fait que le maire Lamontagne semble considérer Duberger comme le centre des agglomérations Les Saules-Duberger-Vanier.

Quant au maire Gilles Lamontagne, il a expliqué qu'un amendement à la charte de la ville permettrait au maire suppléant de siéger au comité exécutif. Pour le reste, il a précisé: "Il faut bien réaliser que les membres du comité exécutif sont nommés par le maire et non par le conseil. Cette procédure permet une administration homogène".

Le premier citoyen de Québec a laissé entendre que l'on pourrait, avant les prochaines élections municipales, procéder à une redistribution des districts si cela s'impose à cause des annexions. On pourrait alors discuter d'une meilleure distribution de la représentativité. Il a mentionné qu'à l'heure actuelle, à titre d'exemple, Limoilou compte 42,000 électeurs alors qu'il y en aurait peut-être une dizaine de mille pour l'ensemble du territoire couvert par Les Saules, Vanier et Duberger.

La Ligue des citoyens de Courville proteste

Par Monique GIGUERE

La Ligue des citoyens de Courville se rend, aujourd'hui, à la Commission municipale de Québec, pour protester contre l'adoption du règlement 252, par le conseil municipal de Courville, visant à restreindre considérablement le droit de parole des citoyens, lors des assemblées publiques du conseil municipal.

En effet, l'article 2 du règlement, adopté par un vote de 4 contre 2, lors de l'assemblée régulière de lundi, ayant trait à la réglementation de la procédure lors des assemblées, stipule qu'il est strictement défendu à l'assistance de prendre la parole, à moins qu'un contribuable n'ait au préalable écrit une lettre au conseil, et ne sera autorisé à discuter que sur le contenu de sa lettre. Cet article ajoute qu'une période de 15 minutes sera réservée à l'assistance après que l'agenda aura été épuisé.

Les pressions qu'entend exercer la Ligue des citoyens auprès de M. Lachance, conseiller juridique de la Commission municipale, entrent dans la ligne de pensée du maire de Courville, M. Paul-Emile Giroux, qui avait proposé d'amender le règlement de façon à ce qu'un citoyen puisse s'exprimer, à condition de demander le droit de parole au maire. Si ce dernier n'est pas en mesure de donner une réponse ou des explications satisfaisantes, il pourra désigner le conseiller municipal le plus au fait du problème soulevé pour y répondre.

D'ailleurs, le maire Giroux s'est réservé 96 heures pour mettre son "veto" au règlement adopté lundi soir, lequel règlement a été proposé par le conseiller municipal Jude Audet, secondé par M. Ovide Girard, MM. Joseph Thiberge et Florent Drouin sont les deux autres conseillers municipaux à s'être prononcés en faveur du règlement.

Si le maire Giroux refuse de signer le règlement 252, la Ligue des citoyens de Courville s'attend à ce qu'une assemblée publique spéciale soit convoquée dès lundi prochain, pour que le contenu du règlement soit de nouveau soumis à la considération du conseil, comme matière d'urgence et de priorité.

"Nous sommes prêts à accepter un règlement pour le maintien de l'ordre et le decorum durant les séances du conseil", a déclaré le président de la ligue, M. Gérard Villeneuve, "mais nous ne voulons pas perdre le droit de parole aux assemblées".

"Mort de la démocratie, assassinat de la liberté, sème de révolution", c'est en ces termes que M. André Desgagnés, directeur de la ligue, a commenté l'adoption du règlement 252.

Selon les propos tenus par les principaux responsables de la

Ligue des citoyens, certains conseillers municipaux ont besoin de têtes de Turcs sur qui faire retomber le blâme des lenteurs administratives et se servent des membres de la ligue à cette fin.

Le règlement 252 stipule, par ailleurs, que "quiconque enfreindra l'une, quelconque des dispositions du présent règlement sera passible d'expulsion pour la séance tenante".

La majorité des dirigeants de la Ligue des citoyens croit que l'adoption du règlement, ayant trait au droit de parole lors des assemblées publiques, va diamétralement à l'encontre des recommandations formulées par la Commission municipale de Québec, dans son rapport sur l'enquête menée sur l'administration de Ville Saint-Michel, et rendu public, le 27 février, par le ministre des Affaires municipales.

Dans le rapport, il est recommandé notamment qu'on exa-

mine la possibilité d'appuyer le contribuable, qui se désintéresse de l'administration municipale, en accordant à certains organismes existants, des pouvoirs qui s'apparentent à ceux du protecteur du citoyen (ombudsman).

La plupart des responsables de la Ligue des citoyens de Courville croit que l'expression "certains organismes existants" peut s'appliquer à des organisations comme la leur.

Au cours d'une conversation, le conseiller municipal Camille Simard, qui, avec son collègue, le conseiller Jean Galarneau, s'est opposé à ce règlement, nous a déclaré qu'il était content tout simplement parce qu'avant les élections, je me suis toujours battu pour que les contribuables gardent le droit de parole dans les assemblées publiques, parce que c'est là la façon la plus démocratique pour eux d'exprimer leurs opinions et de défendre leurs droits".

1,500 emplois pourraient être créés

Quatre autres projets, à Saint-Romuald

par Jean-Paul GAGNE

Le syndicat industriel de Saint-Thomas d'Étchemin négocie actuellement quatre projets d'investissement, susceptibles de se concrétiser en 1970, qui créeraient 1,500 nouveaux emplois. Des options d'achat de terrain à cet effet sont en cours pour environ 2,000,000 de pieds carrés.

C'est ce qu'a affirmé, hier soir, le président du syndicat, M. Paul-Emile Dubé, au cours de l'assemblée annuelle des sociétaires du syndicat à laquelle ont participé quelque 200 membres.

Cette assemblée était la 25e depuis la fondation du syndicat en 1945; pour marquer cet anniversaire important dans l'histoire du syndicat qui revendique la création d'environ 3,000 nouveaux emplois, des manifestations sont prévues pour les mois à venir.

Si l'investissement de la compagnie Golden Eagle constitue l'implantation la plus importante pour Saint-Romuald, le syndicat n'a pas l'intention de s'arrêter à cette étape sous prétexte qu'à lui seul ce nouveau complexe fera naître d'autres entreprises.

Au contraire, à mesure qu'avancent les années et que se multiplient les démarches et les contacts de promotion industrielle, les administrateurs du syndicat sentent qu'il n'est plus possible d'arrêter.

Les premières années ont été difficiles pour les pionniers du développement industriel de Saint-Romuald; ils avaient vu loin et ne travaillaient pas à court terme parce que les fruits n'ont été recueillis que plus tard, comme le prouvent les investissements nombreux faits à Saint-Romuald depuis moins d'une décennie.

De plus, le syndicat, grâce à ses 322 sociétaires et aux \$350,000 qu'ils y ont investis, possède maintenant un actif de \$1,217,788.

Aussi, l'exercice financier qui s'est terminé le 31 décembre 1969 a montré un excédent des revenus sur les dépenses de près de \$35,000 dont les 80 pour cent seront redistribués aux sociétaires.

Dans le but d'accroître les disponibilités du syndicat financier, l'assemblée des sociétaires, qui doit reprendre ses délibérations lundi prochain, aura à se prononcer sur une extension du territoire dans lequel pourra opérer le syndicat; on veut lui

donner la possibilité d'acquérir et de vendre des terrains dans toute l'étendue de la ville de Saint-Romuald, prérogative actuellement limitée à l'étendue du parc industriel, et lui donner l'opportunité de recruter des sociétaires dans tout le district électoral de Lévis.

C'est pourquoi, la ville a dû récemment acheter un terrain dans le but d'accommoder un industriel qui doit réaliser un investissement sous peu à Saint-Romuald; "cet achat par la ville, a dit le maire, M. Marc Bisson, a été nécessaire parce que le terrain qu'occupe la nouvelle entreprise débordera le parc industriel actuel".

Un nouveau réservoir d'eau sera construit

La ville de Saint-Romuald prévoit faire cette année "beaucoup d'investissements" sous forme d'immobilisations de capital. Le maire Marc-A. Bisson a en effet laissé entendre cette semaine que la ville aura à répondre à une demande accrue de la part du centre industriel.

Il se réserve d'ailleurs d'annoncer prochainement l'implantation de nouvelles industries dans le territoire de la municipalité.

Un des investissements importants déjà pratiquement décidé consiste en l'agrandissement au coût approximatif de \$400,000 des réservoirs d'eau de la municipalité. La première phase de ce projet qui sera réalisé au printemps coûtera environ \$250,000; il s'agit de la construction d'un réservoir, probablement en béton, d'une capa-

cité de 1,500,000 gallons. La seconde phase, qui suivrait de près, agrandirait ce réservoir de façon à ce qu'il soit capable d'emmagasiner un autre 1,500,000 gallons.

Présentement, la réserve d'eau de Saint-Romuald est de l'ordre du million de gallons. Quant à la production quotidienne de l'usine de filtration d'eau, elle est aussi de l'ordre du million de gallons. Dans les journées "creuses", c'est-à-dire, quand la population utilise l'aqueduc à son maximum et consomme pratiquement 1,000,000 de gallons d'eau, il survient un sinistre d'envoie; la réserve ne pourrait suffire, a expliqué M. Bisson.

La première phase d'agrandissement porterait celles-ci à 2,500,000 de gallons.

Une forte hausse de taxe est évitée de justesse, à Vanier

Par François DEMERS

Les contribuables de Ville de Vanier viennent d'échapper de justesse à deux situations qui auraient pu entraîner une forte hausse du taux de la taxe foncière, en 1970.

En effet, le conseil municipal d'une part, trouve une formule lui évitant d'être forcé de rembourser, dès cette année, la totalité de la dette de \$720,000 aux ministères de la Santé, de la Famille et du Bien-être. D'autre part, cette formule a permis la libération du surplus budgétaire accumulé de \$404,000 sur lequel a pu être prélevée la somme de \$85,350 qui boucle le budget de 1970.

Le taux de la taxe foncière générale et foncière demeure donc, cette année, à \$0.82 du cent dollars d'évaluation et le conseil a pu adopter un budget équilibré de \$855,880.50. Mais le compte de taxes du contribuable subira quand même une hausse de l'ordre de 6% par suite de l'adoption cette année du "grand rôle" d'évaluation préparé à tous les trois ans. (Par exemple, une propriété qui était évaluée à \$15,000, de 1967 à 1969, est en effet évaluée, en 1970, à près de \$16,000).

\$20,000 PAR ANNÉE

Le trésorier de Ville de Vanier a annoncé, hier soir, qu'une entente a été prise avec les ministères de la Santé, de la Famille et du Bien-être, et avec la Commission municipale pour le remboursement à long terme de la dette de \$720,000 accumulée sous la Loi de l'assistance publique. L'entente a permis de transporter cette dette, qui pouvait devenir à tout moment exigible dans sa totalité, au fonds de capital et d'emprunt. De cette façon, le surplus accumulé en 1969 (environ \$31,000) et les surplus accumulés précédemment (au total \$404,000) se trouvaient libérés pour un autre emploi.

Le greffier de la ville a expliqué que s'il avait fallu payer la dette au complet, dès cette année, non seulement aurait-on "mangé" le surplus accumulé au complet, mais il aurait encore fallu imposer une taxe spéciale de \$0.37 du cent dollars d'évaluation. Avec cette entente, par contre, la dette est maintenant classée du côté des dettes à long terme, le gouvernement a consenti à ne pas exiger d'intérêts, et Vanier devra rembourser \$20,000 par année pendant les 5 prochaines années, à la suite de quoi, une nouvelle entente devra être négociée.

D'autre part, si le surplus accumulé avait été utilisé pour rembourser la dette, le budget aurait subi un déficit de \$85,350 à moins que le conseil municipal se soit décidé à comprimer

d'avantage les dépenses (c'est déjà un "budget d'austérité", selon les termes employés par le maire Jean-Paul Nolin) ou à augmenter les taxes.

UN BUDGET DE 12 MOIS

Il faut encore prendre en considération que le budget de cette année, contrairement à celui de 1969 qui était valable pour une période de huit mois, cou-

vre une période de 12 mois. Ce qui veut dire que, si on calcule sur une base mensuelle, les contribuables paieront moins cher en 1970.

En effet, pour le budget de 8 mois en 1969, le taux de la taxe foncière était le même (\$0.82) que cette année et la somme à débours pour le service d'aqueduc était la même aussi: \$30.

Le greffier de la ville de Lévis serait nommé secrétaire de la CUQ

par Pierre BOULET

Me Yvan Dallaire, actuellement greffier de la ville de Lévis, serait nommé au poste de secrétaire de la Communauté urbaine de Québec, lors de la réunion du Conseil de cet organisme, le 12 mars. C'est ce que nous ont laissé entendre des sources bien informées, à l'hôtel de ville de Lévis.

Lors d'une conférence d'information, hier, le président de la CUQ, M. Armand Trotter, a déclaré que la nomination des membres aux postes de gérance et de cadres ne pouvait être faite officiellement avant le 12 mars. Il s'agit là d'une technicité puisque la loi prévoit qu'il revient aux membres du conseil de procéder à ces nominations. En fait, les administrateurs de la CUQ sont déjà choisis depuis près de deux semaines.

La nomination de Me Dallaire comme secrétaire viendrait confirmer l'hypothèse selon laquelle les postes administratifs de la CUQ seront confiés à une équipe jeune. On sait que Me Yvan Dallaire est greffier de la ville de Lévis depuis 5 ans. Auparavant, il complétait ses études au niveau du Barreau.

Le poste de secrétaire mis à part, le conseil de la CUQ procède, le 12 mars, à des nominations aux postes de gérant, de trésorier, d'adjoint exécutif et d'agent d'information. On annoncera de plus la nomination d'un directeur du service de l'information et d'un commissaire à l'évaluation.

D'autre part, aucune hypothèse sérieuse n'a encore été soulevée quant au nom du futur gérant de la Communauté urbaine de Québec. Il semble que ce ou les candidats éventuels veuillent encore clarifier certains points. C'est du moins ce qu'a laissé entendre M. Armand Trotter, la semaine dernière.

NOUVEAU SOUS-MINISTRE

Dans un autre ordre d'idées, des sources dignes de foi nous apprennent que le ministre des Affaires municipales, le Dr Robert Lussier, serait sur le point de procéder à la nomination

d'un sous-ministre adjoint en la personne de M. Yvon Tremblay, directeur général de la planification aux Affaires municipales.

M. Tremblay est l'un des hauts fonctionnaires qui ont contribué le plus à la création de communautés urbaines de Québec, de Montréal et de Hull. Le service qu'il dirige s'occupe principalement des études socio-politiques ainsi que des études économiques et techniques au niveau de l'aménagement.

Une bonne année pour la construction dans la ville de Lauzon

Le service de l'inspection des bâtiments de la ville de Lauzon a délivré, en 1969, 182 permis de construction pour une valeur totale de \$3,013,195.00.

Les permis les plus importants sont ceux pour la construction de l'Arena régional de Lauzon (\$400,000), celui pour l'installation temporaire du CEGEP Lévis-Lauzon (\$400,000), celui pour la construction de 60 logements en rangée (\$800,000) et huit permis pour la construction d'habitations à logements multiples (au total: \$1,138,200).

En 1968, le service avait délivré des permis de construction pour une somme totale de \$1,097,228.00. Le montant enregistré, en 1969 représente donc une augmentation de \$1,915,967.00.

VERRES DE CONTACT

Centre d'Application
de Lentille Corneenne
350 Est, Boul. Charest, Qué.
suite 202 - 529-3694

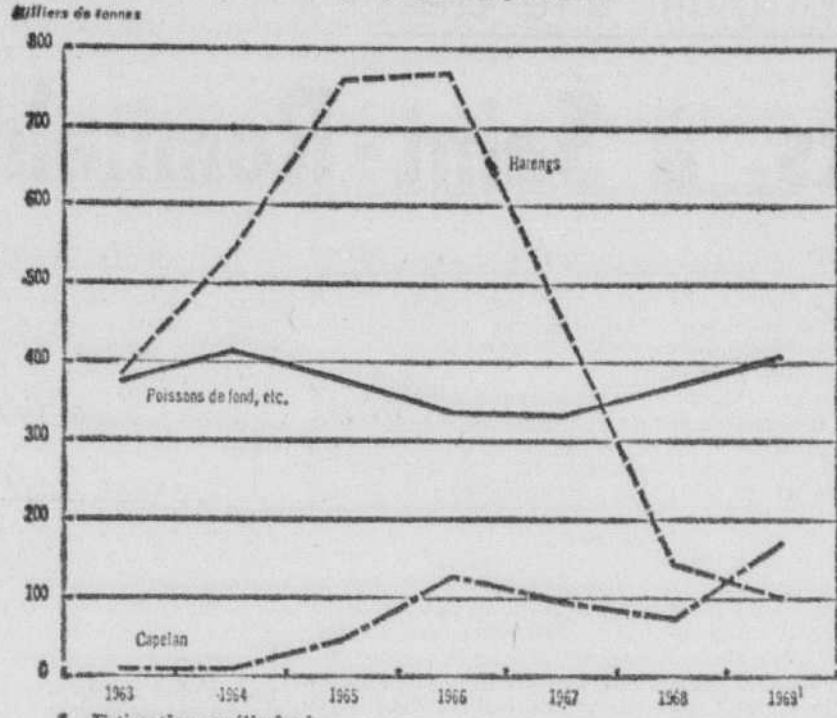
PERSONNALITE

COURS DU JOUR ET SOIR
661-1832

AU FOND DES CHÔSES AU FOND DES CHÔSES

par C. L. SULZBERGER
NEW YORK TIMES, PARIS

Graphique ■ Prises de poissons



1 Estimations préliminaires.
Source: Mémoire de l'Islande à l'O.C.D.E.

L'Islande et l'O.C.D.E.

par
Claude TESSIER

Projetée sur le Québec, l'Islande y tiendrait 15 fois. La population de ce petit pays de l'Atlantique nord (202.000 h.) est deux fois moins importante que l'agglomération métropolitaine de Québec.

Au plan touristique, c'est une terre de feu et de glace qui attirent plus que jamais les touristes européens. Ceux-ci fuient les centres de récréation surpeuplés du continent pour se réfugier dans l'antique Thulé.

Au cours de la dernière décennie, l'Islande a rendu visite au Québec à quelques reprises. Son président est venu en visite officielle au début des années 1960. En 1967, au cours d'un dîner officiel au président Asgerisson, le premier ministre Daniel Johnson avait rendu hommage à la vitalité intellectuelle du peuple islandais. Ce pays s'honore d'un taux de scolarisation classé parmi les plus hauts au monde.

En 1970, qu'en est-il de l'Islande au plan économique ?

Une étude économique de l'Organisation de coopération et de développement économique (O.C.D.E.) nous apprend qu'après deux années de dépression prononcée, l'Islande peut espérer, en 1970, une amélioration de

sa situation économique. L'économie islandaise n'est pas sans rappeler un peu celle de la Gaspésie. En 1967 et en 1968, le produit national brut a diminué de 8 p.c. Les termes de l'échange étant en outre fortement dégradés, le revenu national avait régressé d'environ 14 p.c.

Cette évolution s'expliquait essentiellement par les résultats désastreux de la pêche au hareng et par un effondrement des prix à l'exportation du poisson et des produits de la pêche. L'exportation de ces produits représente 80 p.c. des exportations totales de marchandises de ce pays.

Comme la Gaspésie, l'Islande est un pays maritime. Son économie a un caractère peu diversifié; elle est fortement dépendante de l'industrie de la pêche. Ses principaux débouchés sont les États-Unis (les filets congelés). L'Islande exporte aussi en dehors des pays membres de l'O.C.D.E. et exporte de la morue séchée en Afrique et en Italie.

Les derniers travaux des spécialistes de la biologie marine donnent à penser maintenant que les prises de harengs resteront plutôt faibles dans les années qui viennent.

Il est toutefois possible que le fond de la baisse ait été atteint en 1969, de sorte, estime l'O.C.D.E., que l'on pourrait s'attendre à une stabilisation, voire à un certain accroissement. En ce qui concerne la morue et les autres poissons de fond, le stock de sujets adultes semble être abondant et les courants migratoires devraient être favorables au cours des prochaines années.

Par ailleurs, les exportations étant devenues plus rentables depuis la dévaluation de la couronne islandaise, la pêche au poisson de fond pourrait attirer un volume plus important de ressources. Les industries de transformation du poisson disposent de capacités suffisantes pour faire face à l'augmentation des prises.

Les prix des produits tirés du hareng ont fortement augmenté en 1969 du fait de la médiocrité des prises dans les eaux de l'Atlantique nord et au large des côtes péruviennes. Les prix resteront favorables en 1970.

L'Islande possède depuis l'an dernier son aluminium installé à la suite d'investissements de capitaux suisses. L'aluminium emploie de la haute d'Australie, ce qui est un tour de force et "un tour de terre" puisqu'il est ici aux antipodes. En 1969, la nouvelle usine n'a fonctionné que quelques mois. Cette année, les exportations seront accrues, améliorant ainsi le commerce extérieur. On songe à agrandir l'usine qui a vendu pour \$74 millions en lingots d'aluminium l'an dernier.

L'emploi s'annonce meilleur en Islande. Alors que le chômage touche 7 p.c. de la population du Québec, celui de l'Islande touche entre 2 et 3 p.c. de la population. active. C'est élevé pour ce pays car une estimation du chômage en Islande entre 1957 et 1967 indique une moyenne annuelle de 0,1 à 0,3 p.c. Le chômage est important dans le bâtiment et les travaux publics et il est relativement élevé dans les deux grandes villes du nord de l'Islande et dans la région de Reykjavik.

Le budget de l'administration de l'Islande est, cette année, de 8 milliards de couronnes, soit environ \$80 millions. En termes québécois, cela veut dire une somme qui équivaut au budget du ministère de l'Agriculture ou celui de la Justice.

L'État islandais entreprendra en mai une manche importante dans la négociation de salaires. Jusqu'ici, les ajustements qui s'imposaient, aussi bien en ce qui concerne les revenus réels des particuliers que la rentabilité des différentes branches d'activité, ont pu se faire sans graves arrêts de la production, sans chômage important et sans conséquences sérieuses sur le plan social.

Les consommateurs islandais peuvent espérer des jours meilleurs. Au cours de 1970, l'Islande fera son entrée dans l'Association européenne de libre échange (A.E.L.E.-E.T.A.). Elle s'ouvrira ainsi les marchés de l'Autriche, des Pays scandinaves, du Portugal, de la Suisse et de la Grande-Bretagne.

WASHINGTON — Les structures du Gouvernement américain semblent dépassées par le formidable bond en avant de la puissance des États-Unis et les responsabilités à l'échelle mondiale qu'assume ce pays. Et, malgré la création de nouveaux organismes comme la C.I.A., le Département de la Défense, une force aérienne indépendante et un conseiller du Chef de l'Exécutif pour les problèmes qui affectent la sécurité du pays, l'appareil administratif en place à Washington ne répond pas aux nécessités de l'heure.

Ce problème a inquiété les dirigeants américains, dans le passé. Le président Truman, par exemple, avait envisagé la nomination d'un secrétaire aux affaires étrangères qui serait chargé de partager les responsabilités du secrétaire d'État et d'effectuer peut-être, les voyages officiels à l'étranger.

Clark Clifford aussi s'est beaucoup penché sur ce problème. Ami personnel de trois présidents (Truman, Kennedy, Johnson), lui-même ancien Secrétaire à la Défense, il s'agit d'un homme qui, bien que retiré maintenant de la vie publique, jouit d'un grand prestige et d'une énorme influence à Washington.

A l'époque où John E. Kennedy n'était que sénateur,

Le Vice-Président, dans les circonstances actuelles, préside le Sénat. Il devrait être remplacé à ce poste par quelqu'un d'autre. Le Vice-Président ne devrait s'occuper que de la branche exécutive, pour être au seul service du Président, tout à fait comme un directeur-général adjoint sert un P.D.G. Le Vice-Président devrait s'installer à la Maison blanche et y avoir ses services, pour seconder le Président des États-Unis.

C'est ainsi qu'il pourrait assumer une partie des responsabilités qui incombent au chef de l'exécutif en ce qui concerne les cérémonies officielles, recevoir des visiteurs de marque, à l'exemple de la France, entre autres pays, ou le président de la république et le premier ministre se partagent les responsabilités. Nous, aux États-Unis, nous n'avons pas besoin d'un Premier Ministre, nous avons déjà un Vice-Président.

Clifford estime que quelle que soit la cohésion, en tant qu'équipe, entre le Président et le Vice-Président, ce dernier n'a pas de rôle bien défini, dans les circonstances actuelles: il attend que quelque chose arrive au Président... Il est donc ridicule, de ne pas confier au numéro deux de l'équipe des tâches bien définies qui feraient de lui un chef de l'exécutif adjoint, le bras droit du Président, en quelque sorte. Cela permettrait au

LA MAISON BLANCHE A VECU

Clifford avait fait des déclarations sur ce sujet devant la sous-commission que présidait le futur président des États-Unis.

Le point de vue de Clifford, c'est qu'une grande partie de l'appareil administratif américain est archaïque car il avait été conçu à l'origine pour treize petites communautés agricoles appelées des États il y a environ deux siècles. Il y a bien eu des modifications depuis, mais, de l'avis de Clifford, ce qui est remarquable, c'est de constater que la constitution des États-Unis, en fin de compte, a subi fort peu de changements.

Une de nos institutions les plus démodées, affirme Clifford, est la présidence. Le président des États-Unis assume six rôles: il est le chef de l'exécutif, le commandant en chef des forces armées, l'artisan de la politique étrangère, il préside aux cérémonies officielles, il innove en matière législative et il est, enfin, le chef de son parti politique. Or, il faut bien reconnaître que le Président ne dispose d'aucun "appareil" efficace pour s'acquitter de toutes ces tâches. Nous devrions nous inspirer de la façon de procéder des géants de l'industrie moderne. C'est ainsi qu'il faut un amendement à la constitution qui modifierait les responsabilités du Vice-Président qui, à l'heure actuelle, appartient aussi bien à la branche exécutive qu'à la branche législative du gouvernement.

Président d'avoir plus de temps à sa disposition pour pouvoir examiner les dossiers des grands problèmes de l'heure.

En outre, Clifford suggère un autre changement pour moderniser les structures gouvernementales, en l'espèce la nomination d'un officiel extra-important, plus important en fait qu'un membre du cabinet, et qui serait chargé de diriger l'application de la politique étrangère et intérieure.

De nos jours, dit Clifford, la politique étrangère et la politique intérieure sont étroitement liées. Cela signifie qu'elles doivent être appliquées d'une manière nouvelle. Les problèmes qui se posent se compliquent chaque jour. A mon avis, il faudrait une sorte de super-ministre, au-dessus des départements d'État et de la défense, en vue de coordonner leurs activités dans l'intérêt du pays.

Clifford reconnaît que, en pratique, les fonctions, de création relativement récente, de conseiller du président en matière de sécurité nationale, poste actuellement occupé par le professeur Henry Kissinger, vont dans le sens de ses suggestions, mais il trouve que Kissinger ne dispose pas d'une autorité suffisante. Il voudrait qu'un homme comme Kissinger devienne l'adjoint du futur super-ministre.

AIDER N'EST PAS SI CHER

par
ROMEO MAIONE

"L'importance réelle du fardeau économique que représente pour les pays riches l'aide à l'étranger a souvent été grossièrement exagérée. On considère fréquemment l'ensemble des secours matériels dirigés vers les pays en voie de développement comme un "don" pur et simple des pays bien nantis à leurs frères déshérités. De fait, rien n'est plus éloigné de la vérité."

RAPPORT PEARSON

En 1967, l'Organisation de coopération et de développement économique (O.C.D.E.), qui groupe les quinze pays dits "donateurs", rapportait que le Canada a contribué quelque \$253,9 millions au bénéfice de régions en voie de développement (voir tableau). C'est également sous cet angle que le contribuable canadien conçoit notre programme d'aide à l'étranger. Cette interprétation est, pour le moins, grossièrement exagérée. Si cette somme, perçue du contribuable canadien, était intégralement remise aux pays pauvres - tout comme un employeur verse sans restriction les salaires de son personnel - on pourrait alors justement prétendre que le coût réel de l'aide correspond vraiment au montant déclaré. Mais, tel n'est pas le programme d'aide des pays occidentaux, y compris le Canada. Il s'identifie plutôt à celui des entreprises industrielles primitives de notre continent qui rémunèrent leurs employés en "monnaie de compte, qui ne pouvait être utilisée qu'aux comptoirs de ces compagnies.

La plupart des programmes d'aide des pays riches sont liés à leur économie, i.e. l'accroissement de leurs ventes à l'étranger. Il importe de comprendre que ce montant de \$253,9 millions de dollars, dérivé des taxes versées par les contribuables canadiens, ne signifie pas nécessairement une imposition de même valeur sur l'économie canadienne. Par exemple, il en coûte environ \$1,8 milliard au contribuable canadien au seul chapitre de la défense, mais cette somme aide, en fait, à promouvoir l'économie canadienne. Selon ce barème, nous tenterons d'établir le coût réel de nos programmes d'aide sur l'économie canadienne.

D'après le rapport Pearson "Les investissements de capitaux privés et les crédits officiels consentis pour des motifs commerciaux qui sont dirigés vers des pays en voie de développement ne peuvent être assimilés à une "assistance" pas plus qu'ils ne le sont, si investis dans des pays industrialisés."

Le rapport de l'O.C.D.E. signale qu'en 1967 les investissements privés canadiens et les crédits d'exportation consentis par notre pays en faveur des pays en voie de développement se sont élevés à \$40,9 millions. Il est intéressant de remarquer que de semblables transactions effectuées entre pays riches sont considérées de "bonnes affaires" alors qu'on les qualifie de "aide" si elles se réalisent entre pays riches et pauvres. S'il est juste de considérer les investissements privés comme une "assistance", le Canada se classe alors parmi les principaux récipiendaires. Ce poste de notre budget ne nous coûte pas un sou vaillant.

\$253,9 millions moins \$40,9 millions = \$213 millions toujours en 1967, le Canada a expédié pour \$75 millions de produits agricoles aux pays en voie de développement. Ces fonds n'ont jamais quitté le Canada. Il s'est agi, en fait, d'expéditions de blé, d'orge et d'avoine, que les Canadiens ne pouvaient ni consommer ni vendre, qui furent acheminées vers des pays défavorisés. Les \$75 millions de dollars que ces envois représentent sont un simple virement de fonds souscrits par le contribuable canadien en faveur de l'économie rurale.

Le rapport Pearson est clair et concis à ce sujet:

"S'il existe quelque raison de croire que les biens consacrés à l'aide extérieure n'auraient pu être utilisés autrement, le fournisseur ne peut leur attribuer aucune valeur réelle sur l'économie du pays. Tel a peut-être été le cas, dans le passé, de certains envois de denrées alimentaires excédentaires."

Dès lors, en 1967, et en raison même de notre position dans le domaine des échanges commerciaux à l'échelle mondiale, le coût réel de cette aide s'avère presque nul.

\$213 millions moins \$75 millions = \$138 millions sous le chapitre de l'aide à l'étranger, le Canada consentait, en 1967, des prêts - portant habituellement intérêt - dont la valeur brute s'est établie à \$33,4 millions de dollars. Notre pays n'a toutefois déboursé qu'une somme de \$35,3 millions, ceci en raison d'un remboursement d'intérêts sur des prêts antérieurs - fait au cours de 1967 par des pays sous-développés - qui s'est élevé à \$18,1 millions. Ces prêts furent consentis à un faible taux d'intérêt (3%), pour un terme de vingt-cinq ans - avec sursis de cinq ans pour le remboursement du capital et des intérêts. "Lorsque le loyer de l'argent sur le marché prêteur est de 10%, on peut considérer qu'un prêt de ce type représente une aide réelle de 43% de sa valeur nominale", souligne encore le rapport Pearson.

En 1967, avant la période d'inflation actuelle, le loyer de l'argent au Canada était d'environ 7%. Il ressort donc que l'élément "don" de nos prêts s'établit à environ 35%. Nous réclamons au poste "prêts" quelque \$35,3 millions alors que la réalité brutale situe cette aide à seulement \$12,3 millions. Nous réalisons donc une économie de \$23 millions.

\$138 millions moins \$23 millions = \$115 millions. Même ce chiffre de \$115 millions semble élevé dans le contexte de nos exportations et du niveau d'emploi au Canada. Quelle est l'influence de l'aide extérieure sur nos exportations? En 1966, nos exportations vers les pays en voie de développement se sont élevées à \$1,5 milliards. Le coût réel de notre programme d'aide ne représente qu'environ 7% de nos exportations vers les pays, soit l'équivalent de ce que tout bon vendeur consacre à la promotion de ses ventes sous forme d'échantillons gratuits. La plupart des fonds consacrés à l'aide extérieure sont dépensés au Canada sur des produits canadiens.

Le rapport Pearson déclare à ce sujet:

"Parce que la plupart des programmes d'aide bilatérale imposent des achats dans les pays fournisseurs et contribuent de ce fait à l'accroissement de leur production et de leurs exportations, le fardeau réel de l'aide accordée est obligatoirement moindre que la valeur marchande des biens fournis."

Un autre point dont il faut tenir compte pour établir le coût réel de l'aide accordée, c'est le fait que l'assistance procure de l'emploi. En 1967, le taux de chômage au pays était environ 4%. L'aide accordée aux sans-emploi requiert une somme d'environ \$295 millions de dollars versés sous forme de prestations d'assurance-chômage. Si notre programme d'aide à l'étranger n'existait pas, le taux de chômage au pays serait encore plus élevé. L'on a établi que chaque million de dollars consacré par le Canada à l'aide à l'étranger procure un emploi à 120 Canadiens. En 1967, notre programme d'aide aura donc contribué à assurer plus de 30.000 emplois. Cette diminution du chômage - en plus de procurer à des milliers de Canadiens un emploi décent - a réduit les déboursés de prestations d'assurance-chômage de quelque \$30 millions, augmentant d'autant le fonds de réserve de cet organisme.

C'est dans les termes suivants que l'économiste de renom, John Pincus, souligne ce fait dans une récente publication intitulée: "Commerce, aide et développement":

"Quand le plein emploi prévaut dans les pays riches, alors le coût réel de l'aide représente un certain fardeau. Mais, si le taux de chômage et de production sont élevés, le coût de l'aide accordée devient, à toutes fins pratiques, non-existant."

Le plein emploi n'existe pas au Canada. Le taux de chômage fluctue entre 4 et 7%. En tenant compte de ce facteur, on peut conclure que même ce chiffre de \$115 millions est fortement exagéré. Selon Pincus, notre programme d'aide à l'étranger ne nous aura pratiquement rien coûté pour l'année 1967.

Pour conclure, le rapport Pearson ajoute:

"Même s'il n'existe aucun moyen satisfaisant d'établir le fardeau réel de l'aide à l'étranger en chiffres bien précis, il est évidemment bien inférieur à la valeur monétaire des biens distribués. Cette situation gagnerait à être mieux connue."

Le numéro?

L'annuaire
vous
le donne!

Cherchez-vous un numéro de téléphone?
Consultez d'abord l'annuaire... puis notez-le.
Vous le retrouverez plus facilement.

Le bureau d'affaires vous fera parvenir
un carnet personnel, gratuitement.
Il suffit d'appeler.



Bell Canada

Saint-Romuald est décidé à annexer une partie du quartier Saint-Laurent

Saint-Romuald est fermement déterminé à annexer le quartier Saint-Laurent où sont situés les industries Baribocraft qui font partie présentement, du territoire de la ville de Lévis.

C'est ce qu'a affirmé lundi soir, le maire Marc-A. Bisson, de Saint-Romuald, qui a révélé qu'une lettre vient d'être expédiée aux autorités municipales de Lévis, les avisant de l'adoption d'un règlement d'annexion, au milieu de janvier dernier. Dans cette lettre, le conseil de Saint-Romuald se dit, par ailleurs, prêt à rencontrer celui de Lévis pour discuter, si nécessaire, les conditions de l'annexion.

Le territoire à annexer est constitué de la partie du territoire de la ville de Lévis, qui est enclavée dans celui de Saint-Romuald et qui s'étend à l'est jusqu'à la rivière à la Scie.

DETERMINATION FERME

Selon les explications fournies par le maire Bisson, l'avis qui a été adopté par le conseil de Saint-Romuald n'a pu être envoyé aux autorités municipales de Lévis avant cette semaine parce qu'il a fallu faire préparer par les arpenteurs-geomètres les plans précis du territoire à annexer.

Maintenant, a-t-il affirmé, les choses vont suivre leur cours normal, conformément aux dispositions prévues dans la loi 285 amendement la Loi des Cités et

Villes. A partir du moment où il recevra cet avis écrit qu'un règlement d'annexion a été adopté par Saint-Romuald, le conseil municipal de Lévis aura trente jours pour faire savoir s'il est d'accord avec le projet, s'il ne l'est pas ou à quelles conditions il le serait.

Si la réponse est affirmative, bien sûr, il ne s'agira plus de négocier, que les "conditions". Sinon, le projet d'annexion sera soumis aux électeurs propriétaires concernés qui, dans leur grande majorité, affirme le maire Bisson, sont intéressés à habiter Saint-Romuald. Déjà, c'est l'aqueduc de Saint-Romuald qui les dessert. A ce moment-là, le conseil municipal de Lévis n'y pourra plus rien...

RIPOSTE?

On sait, par contre, que le conseil municipal de Lévis s'est empressé de répliquer, dès l'adoption du règlement d'annexion par Saint-Romuald, par un avis de motion pour un règlement visant l'annexion au territoire lévisien des terrains sur lesquels sera située la raffinerie de la Golden Eagle. Depuis lors, cet avis de motion est demeuré là comme une menace au cas où l'appétit des autorités de Saint-Romuald deviendrait trop vorace. Ce "trop" sera-t-il atteint par ce nouveau geste du conseil de Saint-Romuald, et Lévis va-t-elle passer maintenant à l'exécution de sa menace?

Un budget équilibré pour 1970

La taxe foncière diminue de \$0.05, à Saint-Romuald

par François DEMERS

Le conseil municipal de Saint-Romuald a adopté, lundi soir, un budget "équilibré" qui prévoit, en 1970, des dépenses de \$845,282 et une même somme des revenus. Fait exceptionnel en ces temps d'inflation, le taux de la taxe foncière, qui était de \$1.30 en 1969, subit, cette année, une baisse de \$0.05; il sera donc de \$1.25 du cent dollars d'évaluation.

Les contribuables de Saint-Romuald peuvent donc s'attendre à ce que leur compte de taxes municipales soit légèrement moins élevé, cette année, puisque, selon les explications fournies par le greffier M. Paquet, aucune autre taxe "cachée" ne

vient récupérer la diminution ainsi consentie.

Interrogé sur la relation possible entre cette baisse de la taxe foncière et la proximité des élections municipales (en novembre), le maire Marc-A. Bisson a répliqué de son côté que s'il s'agissait vraiment d'un "budget électoral", la baisse du taux de la taxe foncière aurait été de \$0.25. Il aurait suffi, a-t-il expliqué, que nous ne tentions plus compte du déficit accumulé et que nous reportions son remboursement... après les élections.

SURPLUS BUDGETAIRE

Cependant, la baisse du taux de la taxe foncière n'empêchera pas la ville, du moins l'espère-t-on, d'enregistrer un surplus

budgetaire de l'ordre de \$60,000, montant qui permettra de réduire encore le déficit accumulé. Les états financiers de 1969 montrent en effet que le déficit accumulé de Saint-Romuald, qui était de \$187,105 à la fin de 1968, a pu être réduit à \$126,504 à la suite du surplus budgétaire de \$60,601 enregistré au cours de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 1969.

Selon le maire Marc-A. Bisson, ce qui a permis d'accumuler un surplus et de réduire le déficit, c'est en grande partie la pose d'hydromètres (compteurs d'eau) au début de l'exercice financier 1969. Traditionnellement, en effet, c'était la section "aqueduc" du budget qui enregistrait les plus forts déficits

d'opération: jusqu'en février 1969, tout usager de l'aqueduc — qu'il s'agisse d'un particulier ou d'une industrie — n'avait à payer qu'un montant fixe de quelque \$45 indépendamment de la quantité d'eau qu'il utilisait. Depuis février, par contre, tout usager doit déboursier un montant fixe de \$24 et \$0.45 par mille gallons d'eau enregistré par l'hydromètre.

Cependant le déficit enregistré par la section "aqueduc" en 1969 a encore été de \$37,076. Mais, comme l'a souligné le maire Bisson, les hydromètres n'ont été en opération que pendant 10 mois. Il espère fermement que le budget de l'aqueduc pourra être "équilibré" en 1970 puisque les hydromètres seront en opération pendant douze mois.

Ce qui permet encore à Saint-Romuald d'envisager une année financière "sereine", c'est l'augmentation sensible que subira l'évaluation au cours de cet exercice financier par suite de la construction de la raffinerie de la Golden Eagle. Fin décembre 1969, le montant de l'évaluation totale des propriétés situées dans les limites de la municipalité atteignait \$23,436,360. On pense qu'il aura augmenté de quelque \$10 millions dans six mois et qu'il atteindra les \$40 millions à la fin de l'année. Ce qui représente de substantiels apports fiscaux.

TAXE DE VENTE
Soulignons enfin que la ville de Saint-Romuald s'attend à recevoir en 1970 \$174,000 lors de la

répartition des revenus de la taxe de vente par le gouvernement provincial. Mais le conseil municipal n'est pas satisfait de cette répartition: conséquemment, il a adopté hier, à l'intention des autorités gouvernementales une résolution exprimant clairement cette insatisfaction.

Incident, à l'Armée du Salut

Un malheureux a tenté de s'enlever la vie, aux premières heures, hier, en se précipitant d'une fenêtre d'un étage supérieur de l'édifice de l'Armée du Salut, Côte du Palais. La police a été mandée sur les lieux, et une enquête a été instituée.

Rebondissement inattendu d'un projet d'entente

Le projet d'entente intermunicipale sur la Rive-Sud en ce qui a trait à la filtration de l'eau a connu, la semaine dernière, un rebondissement inattendu, avec la résolution du conseil municipal de Lévis demandant à Lauzon d'étudier la possibilité de fournir l'eau potable aux résidents de Lévis, pendant les dix prochaines années.

Tout le monde croyait que ce projet de coopération s'était évanoui, à la fin du mois de janvier, quand la Régie des eaux a émis deux permis parallèles: l'un pour la réfection des bassins-filtreurs de la ville de Lauzon au coût de quelque \$250,000, l'autre autorisant la construction d'une usine de filtration de \$1,800,000 devant desservir la ville de Lévis et les municipalités de Saint-Louis - de - Pintendre, de Saint-David et de Saint-Henri de Lévis.

Le 23 février, à la surprise générale, le conseil municipal de Lévis a adopté une résolution demandant à Lauzon de lui fournir 1,100,000 gallons d'eau en 1970. Le conseil de Lauzon a un mois pour étudier la question et se décider. L'avis demande aussi à Lauzon d'étudier la possibilité de s'engager à fournir progressivement, au cours des dix prochaines années, un nombre de gallons plus élevé chaque année pour atteindre finalement 2,810,000 gallons en 1980.

PRECISIONS

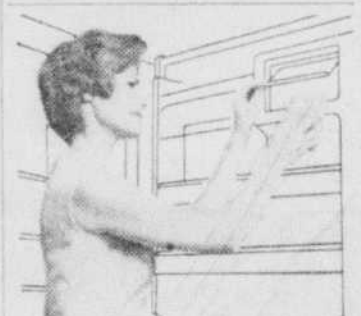
Du côté de Lévis, on précise que cette démarche a été décidée à la suite d'une recommandation des ingénieurs Carrier et Troitier (chargés de préparer les plans de l'usine de filtration "régionale") qui semblent penser que les bassins-filtreurs de Lauzon, une fois rénovés, pourraient suffire à alimenter aussi les 17,000 habitants de Lévis et les autres municipalités environnantes.

Du côté de Lauzon, où on veut éviter toute "publicité tapageuse" à cette nouvelle tentative de collaboration intermunicipale, on rappelle que la résolution du conseil de Lévis a été adoptée après une "rencontre d'information", quelques jours plus tôt,

entre deux échelons de cette ville et le conseil de Lauzon.

D'un côté comme de l'autre, cependant, on s'entend pour affirmer que cette démarche du conseil de Lévis constitue l'ultime tentative pour trouver une solution "économique" au problème de l'alimentation en eau potable de ce groupe de municipalités.

On sait que le coût du projet de construction d'une usine de filtration à Lévis aurait pu être allégé de quelque \$600,000 par la participation des trois municipalités de moins de 10,000 habitants: Saint-Henri de Lévis, Saint-Louis - de - Pintendre et Saint-David. En effet, le gouvernement n'accorde des subventions pour les projets d'aqueduc et d'égouts qu'aux municipalités dont la population est inférieure à ce chiffre.



Réfrigérateurs

Pour supprimer saletés et taches, il suffit de 3 cuillères à table de soda à pâte Cow Brand par litre d'eau. Il absorbe les odeurs désagréables. Et aussi les plus grands fabricants de réfrigérateurs le recommandent.

LE SODA À PÂTE

COW BRAND



Couches

Gardez votre peau de trempage fraîche en y ajoutant 1/2 tasse de soda à pâte. 2 cuillères à table dans le bain de bébé suffisent pour adoucir la peau et calmer l'irritation causée par les couches.

LE SODA À PÂTE

COW BRAND



Tension

Verser un paquet d'une demi-livre de soda à pâte Cow Brand dans l'eau de votre bain. Détendez-vous. Le soda à pâte soulage aussi les irritations causées par le vent et le soleil.

LE SODA À PÂTE

COW BRAND

Viaduc réclamé par la Chambre de commerce de Lévis

Les membres de la Chambre de commerce de Lévis réclament des autorités du Canadian National la construction immédiate d'un viaduc, à la hauteur de la route Kennedy, advenant l'installation d'une voie ferrée dans le secteur de Lévis, soit au nord ou au sud de la Transcanadienne.

Une résolution en ce sens a été adoptée, lors de la dernière assemblée tenue par l'organisme, et a été appuyée par la Chambre de commerce régionale-Desjardins.

Des copies de la résolution ont été envoyées aux autorités de la ville de Lévis, au député fédéral, Jean-Marie Guay, aux ministres Jean-Marie Morin et Fernand Lafontaine ainsi qu'au ministre fédéral des Postes, M. Eric Kierans.

Le texte original de la résolution a été remis au représentant des Chemins de fer nationaux, M. Jean Gauthier, afin que les autorités du CN puissent l'étudier à fond.

Selon les membres de la Chambre de commerce, un passage à niveau sur la route Kennedy causerait des hécatombes, cette artère étant empruntée quotidiennement par des milliers d'automobilistes et par près d'une centaine d'autobus le Desjardins.

La vente de fourrures la plus populaire au Canada ...

VENTE LIQUIDATION DE FOURRURES

LES FOURRURES ENUMEREES CI-BAS SONT VENDUES A DES PRIX JAMAIS VUS SOIT AU CANADA, AUX ETATS-UNIS OU DANS N'IMPORTE QUEL MAGASIN DE FOURRURES AU MONDE.

DEBUTANT DEMAIN - 3 JOURS SEULEMENT - JEUDI - VENDREDI ET SAMEDI

MANTEAUX FOURRURES

1 lapin teint
Manteau léopard français \$59
Rég. \$185.00... Vente

3 mouton traité
Manteaux mouton 3/4 \$79
Rég. \$165.00... Vente

4 mouton traité
Manteaux mouton \$119
Rég. \$195.00... Vente

5 naturel
Manteaux lapin australien \$129 \$239
Rég. \$245.00... Vente

1 naturel
Manteau mouton de Perse noir teint \$159
Rég. \$345.00... Vente

1 teint et coupé
Manteau mouton Empro \$179
Rég. \$425.00... Vente

3 naturel
Manteaux renard des Prairies \$199
Rég. \$450.00... Vente

6 naturel
Manteaux rat musqué \$259
Rég. \$450.00... Vente

3 teint noir et gris
Manteaux mouton de Perse \$239
Rég. \$485.00... Vente

3 teint
Manteaux 3/4 vision chinois \$279
Rég. \$415.00... Vente

3 teint (du nord)
Manteaux dos de rat musqué \$299
Rég. \$450.00... Vente

6 teint
Manteaux vision chinois \$299
Rég. \$450.00... Vente

3 naturel (collet vision)
Manteaux mouton de Perse gris 3/4 \$339
Rég. \$495.00... Vente

6 teint (collet vision)
Manteaux mouton de Perse noir \$359
Rég. \$550.00... Vente

3 canadien naturel
Manteaux renard rouge \$459
Rég. \$795.00... Vente

2 naturel
Manteaux vision pastel \$599
Rég. \$895.00... Vente

JAQUETTES, CAPES, ETOLES EN FOURRURES

2 teint
Capes vision chinois \$39
Rég. \$85.00... Vente

1 mouton traité
Jaquette mouton \$49
Rég. \$125.00... Vente

3 teint
Etoles rat musqué \$69
Rég. \$135.00... Vente

4 mouton traité
Jaquettes mouton \$59
Rég. \$135.00... Vente

1 teint brun
Jaquette mouton de Perse \$79
Rég. \$250.00... Vente

6 teint (grandes)
Etoles vision chinois \$89
Rég. \$165.00... Vente

2 teint brun
Jaquettes mouton de Perse \$139
Rég. \$275.00... Vente

3 teint
Jaquettes rat musqué \$179
Rég. \$295.00... Vente

2 teint
Jaquettes vision chinois pastel \$239
Rég. \$385.00... Vente

4 naturel
Etoles vision pastel \$189
Rég. \$325.00... Vente

4 teint (du nord)
Jaquettes dos de rat musqué \$199
Rég. \$325.00... Vente

5 teint gris et noir
Jaquettes mouton de Perse \$259
Rég. \$425.00... Vente

4 naturel
Jaquettes vision pastel \$359
Rég. \$595.00... Vente

FOURRURES EXTRAORDINAIRES 1/2 Prix

Veste chois pour la jeune génération

Manteau vision (Garni suède) \$399
(Naturel perle) Rég. \$695.00... Vente

3 canadien naturel
Manteaux renard rouge \$459
Rég. \$795.00... Vente

2 naturel
Manteaux vision pastel \$599
Rég. \$895.00... Vente

3 canadien naturel
Manteaux renard rouge \$459
Rég. \$795.00... Vente

2 naturel
Manteaux vision pastel \$599
Rég. \$895.00... Vente

3 canadien naturel
Manteaux renard rouge \$459
Rég. \$795.00... Vente

2 naturel
Manteaux vision pastel \$599
Rég. \$895.00... Vente

PAIEMENTS BUDGETAIRES DISPONIBLES

DALMYS

PLACE LAURIER, STE-FOY - 653-8311

Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9 heures et samedi jusqu'à 5 heures p.m.

PROFITEZ DE NOTRE MISE DE COTE



Un incendie d'origine douteuse

Un incendie qui semble attribuable à un ou des intrus a endommagé, hier, après-midi, un logement situé au 860 rue Bégin, à Québec, et habité par M. et Mme Denis Garand.

Les pompiers ont été alertés vers 2 h et, en arrivant sur les lieux, ils ont constaté que la vitre de la porte était fracassée et que la porte elle-même n'était plus verrouillée.

L'enquête du Commissariat des incendies a révélé que les occupants du logement étaient partis depuis 7 h30 du matin et que le feu avait pris naissance dans le matelas du lit d'une chambre à coucher. L'investigateur-chef Benoît Lafrance et son adjoint Henri Bédard doivent tenter de compléter leur enquête, aujourd'hui.

Il est impossible que le feu ait couvé depuis le matin sans que personne ne s'en rende compte plus tôt. On croit qu'un ou des intrus sont entrés par effraction. Il semble toutefois que rien n'ait été volé.

Le logement de M. Garand est un demi-sous-sol d'une maison de rapport de trois étages. Il a subi des dégâts considérables. Le feu a été limité à la chambre à coucher, mais le reste du logis a subi les méfaits de la fumée, qui était très dense, et de l'eau.

Quelques autres logements ont été endommagés par la fumée. Les pompiers sont demeurés environ une heure sur les lieux. Personne n'a été blessé.

Deux piétons tués

Deux piétons ont connu une fin tragique à quelques minutes d'intervalle, hier soir, l'un à Villeneuve, l'autre à Québec, l'autre à Cacouna, près de Rivière-du-Loup.

L'accident de Villeneuve est survenu à 7 h12 et il a coûté la vie à M. Eugène Melanson, 63 ans, du 1105 rue Belvédère, à Sillery. L'autre a été enregistré à 7 h20 et c'est M. Alfred Sirois, 81 ans, de Cacouna, qui y a perdu la vie.

M. Melanson a été heurté par un camion-remorque, en face du collège Saint-Vallier, sis au 100 boulevard Hamel. Les policiers Noël et Bédard l'ont recueilli sous le lourd véhicule et ils l'ont transporté à l'hôpital du Christ-Roi.

Un médecin a constaté que le piéton avait cessé de vivre et, sur instruction du coroner, le corps a été dirigé vers la morgue provinciale où l'enquête sera ouverte ce matin.

La Sûreté du Québec précise que M. Sirois a été heurté par une auto sur une route secondaire de Cacouna et qu'il était mort à son arrivée à l'hôpital d'Rivière-du-Loup.

Les vols se multiplient, à Québec

Des voleurs se sont introduits dans la pâtisserie Saint-Albert et ils ont dérobé 50 bonbons... en chocolat. Cet établissement est situé dans la rue Marie-Louise. Deux logis de la rue Sainte-Thérèse, ceux de MM. Michel Grenier et Lucien Légaré ont été cambriolés. Divers articles, tels des téléviseurs et des radios, ont disparu. Le vol représente quelques centaines de dollars. Il y a eu bris de vitrine et vol à la National Importation, au 860 Saint-Joseph - Est. Quatre accumulateurs électriques ont été dérobés du garage Alfred Dion, rue Saint-Vallier. Un cambrioleur de la rue Sainte-Ursule a aussi constaté la disparition d'un appareil de télévision. Une file, domiciliée rue Saint-Louis, a aussi été attaquée et blessée dans un restaurant de la rue Saint-Joseph, au cours de la nuit dernière.

MÉTRO QUÉBEC

par JOSEPH VOISARD

Montréal "gobe" le bureau de Québec

Le bureau régional de Québec de la Commission de la fonction publique du Canada disparaît. Ses responsabilités seront désormais assumées par le bureau régional de Montréal... La commission nommera cependant un "agent de liaison universitaire" pour la ville de Québec. La fonction de ce dernier sera le recrutement francophone au niveau universitaire. Le directeur régional de Québec, M. Fernand de Saint-Victor, vient d'être promu aux quartiers généraux d'Ottawa où il sera responsable du perfectionnement et de l'administration des cours de formation en français dispensés aux fonctionnaires fédéraux. La fermeture du bureau régional de Québec serait une autre conséquence du régime d'austérité, adopté par les autorités fédérales. Le personnel, composé de dix personnes, avait déjà été réduit à six depuis peu. Ces derniers seraient assurés d'obtenir d'autres emplois. Le territoire régional de Québec s'étendait de l'est de Trois-Rivières jusqu'à la baie James, représentant un bassin de population de quelque deux millions d'âmes... On avait même envisagé la fermeture pure et simple du bureau de Québec. Les autorités se sont toutefois ravies par la suite pour nommer au moins, ici, un agent de liaison universitaire. Celui-ci pourra éventuellement s'occuper du recrutement au niveau de toutes les universités de langue française de la région. Mais son activité se limitera surtout à l'université Laval au début.

"Opération Survie" d'une polyvalente

Les comités de JEC de l'école polyvalente de Charlesbourg ont lancé un concours de décoration et d'embellissement qui a transformé cette école en une véritable maison de rêve... Pour souligner l'engorgement du mouvement, précisons que 1,500 des quelque deux milliers d'étudiants inscrits ont mis la main à la pâte. Soixante quatre-vingts locaux de l'immeuble ont été décorés avec un bon goût et un raffinement très remarquables. Ce fut aussi l'occasion de contacts enrichissants entre étudiants de différents niveaux comme aussi avec les professeurs. Les jeunes ont eu une chance assez exceptionnelle de mettre leur imagination et leurs talents à l'épreuve. La nouvelle école n'a pu être occupée qu'en partie au début de janvier. Les murs étaient encore dénudés à l'intérieur, ce qui créait une atmosphère plutôt austère. Non seulement les murs des salles de cours ont été ornés avec éclat mais même aussi ceux des puits d'escaliers. L'école polyvalente est de la sorte devenue "un foyer" attirant où les étudiants se sentent bien chez eux et dans une ambiance qui favorise davantage la concentration. Des prix en argent étaient l'enjeu de ce concours assez insolite et si bien réussi du témoignage des autorités scolaires qui le patronnaient évidemment. Les gagnants sont Lise Ross et Nicole Bourassa, pour le recyclage I; Jean Boutet pour le secondaire IV; Monique Hubert pour le secondaire V; et Denis Plante pour le secondaire III. "Opération Survie" est le slogan qu'avaient adopté les animateurs du concours.

La Communauté urbaine de Québec sera bientôt dotée d'une politique salariale (A. Trottier)

par Pierre BOULET

A l'instar du gouvernement provincial et de la plupart des municipalités importantes, la Communauté urbaine de Québec sera dotée d'une politique salariale destinée à régir l'embauche des employés et la négociation des conventions collectives de travail.

Le comité exécutif de la CUQ saprète d'ailleurs à compléter les normes de cette politique. C'est ce qu'a déclaré hier le président de la Communauté urbaine de Québec, M. Armand Trottier, au cours d'une entrevue qu'il accordait aux journalistes.

Selon M. Trottier, la politique salariale de la CUQ s'assimilera à celles qui existent déjà dans des villes comme Québec, Sainte-Foy. Le président du comité exécutif a ajouté que la nouvelle politique allait s'appliquer aux nouveaux employés "non cadres".

Quant au reste du personnel, qui aura fait l'objet d'une intégration au sein de l'administration supramunicipale, il demeurera soumis aux dispositions de l'article 303 de la loi de la CUQ. L'article en question stipule que les bénéfices sociaux accumulés au crédit d'un fonctionnaire ou employé des gouvernements fédéral, provincial et municipaux sont transférables à la demande de l'employé qui passe à l'emploi de la Communauté

de la Commission de transport. Répondant à un journaliste qui lui demandait si l'on pouvait prévoir, dès les premières activités de la CUQ, une ronde de négociations avec les employés de l'organisme supramunicipal, M. Trottier a révéilé que cela demeurait dans le domaine du possible.

ECONOMIE... ECONOMIE!

Dans un autre ordre d'idées, le président du comité exécutif a déclaré que la location de locaux n'apporterait pas nécessairement un coût aussi élevé que prévu puisqu'il est possible de louer, après leur intégration, certains services là où ils se trouvent actuellement.

Ainsi, par mesure d'économie,

Nos amis irlandais bientôt en liesse

La communauté irlandaise de Québec se prépare à souligner, comme il convient, la fête patronale de la mère-patrie. Les célébrations débuteront dès dimanche pour atteindre leur apogée le jour même de la fête de saint Patrice, le mardi 17 mars. La réception annuelle des Dames Auxiliaires (Ladies Auxiliary), l'ancien "Order of Hibernians", ouvrira cette période de festivités à 16 h, dimanche, au Château Frontenac. Le R. Père Clark McAulay, c. ss. r., curé de la paroisse Saint-Patrice, sera le conférencier. Mais la journée du 17 mars sera particulièrement remplie. Elle débutera, en effet, par une messe solennelle n l'église Saint-Patrice, Grande-Allée. Le R. Père Mifflin, recteur du St. Lawrence College, prononcera l'homélie. De solennelles agapes auront lieu, à 19 h, au Château Frontenac. Des représentants des autorités religieuses et civiles apporteront leur message à nos amis irlandais de la région métropolitaine de Québec. Le conférencier au dîner sera M. Larkin Kerwin, D.Sc., professeur à l'université Laval. La danse du Killarney Club suivra pour donner lieu à un brillant événement social. Soulignons que les recettes de la soirée iront à l'oeuvre du camp d'été pour les jeunes.

Notre province réclame en anglais

Un contribuable québécois vient de recevoir du ministère du Revenu provincial une réclamation d'intérêt sur un paiement qui aurait été effectué avec un léger retard. Ce citoyen paiera puisqu'il n'a pas l'embaras du choix... Mais ce qui l'horripile surtout, c'est que cette réclamation lui soit formulée en langue anglaise... "Unpaid", dit la formule pour préciser plus loin "interests on required instalments..." ou intérêt sur le montant à percevoir. "Je suis bilingue et je n'ai rien de commun avec les indépendantistes", dit ce citoyen indigné. Mais il s'explique mal que la province de Québec croit devoir s'adresser à lui, un authentique Québécois, dans la langue de Shakespeare... "Serait-ce là une application de la loi 63 sur les droits linguistiques", interroge-t-il avec humour. Puis il se demande si c'est "une façon heureuse de convaincre les industriels du Québec à faire du français la langue de travail chez nous". Ce Québécois s'est permis le plaisir d'adresser son chèque au montant de \$3.45 au ministre du Revenu lui-même avec une note "suave"... Un citoyen de Saint-Joachim, qui attend un "retour" d'impôt depuis onze mois, demande pour sa part "pourquoi le gouvernement ne paierait-il pas l'intérêt lui-même quand il l'exige des contribuables sur des versements en retard?"

La polyvalente de Charny tiendra

Les parents des 2,254 élèves inscrits à la polyvalente de Charny furent plongés dans un grand désarroi, ces jours derniers, en apprenant que l'école encore toute neuve pourrait être vendue... Un fournisseur de portes et châssis venait en effet de soumettre une requête à la Cour supérieure pour réclamer qu'à défaut de paiement la vente fût décrétée en recouvrement d'une somme de quelque \$40,000... Le fait de cette procédure est authentique. Mais il est évident que les choses n'en viendront pas là. Le nécessaire est fait pour donner, sans plus de délai, pleine et entière satisfaction au fournisseur impatient. Voilà qui démontre tout de même que la tâche des régionales n'est pas toujours "rose"... Nous signalons, la semaine dernière, que la régionale d'Orléans attend près de deux millions de dollars des commissions scolaires locales de son territoire en répartitions provisoires... Si la situation n'est pas sans causer de maux de tête aux administrateurs de cette régionale, il n'en résulte pas encore de problèmes trop graves. Les conditions sont d'ailleurs à peu près les mêmes à travers toute la province...



RAYON DES CHAUSSURES POUR LA FAMILLE

SOULIERS DE TENNIS POUR HOMMES

Prix rég. K mart 2.97
ESCOMPTE SPECIAL

2.12

Souliers de toile robuste mais souple, à semelles antidérapantes et semelles intérieures cousues pour confort accru. Choix de bleu marine ou blanc. Pointures 6-12 - pas de demi-pointures.

JEU. VEN. SAM.



SOULIERS DE TENNIS POUR DAMES - POINTURES 5-10

Prix rég. K mart 1.67
ESCOMPTE SPECIAL

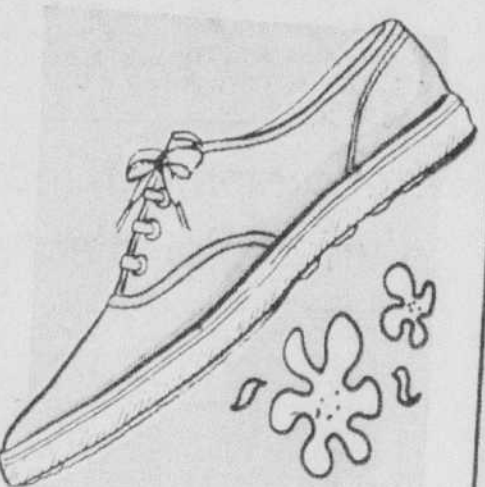
1.22

Prix rég. K mart 1.49
ESCOMPTE SPECIAL

1.05

Semelles robustes assurant durée prolongée! Semelles intérieures cousues pour confort accru. Choix de bleu marine ou blanc.

JEU. VEN. SAM.



PANTOUFLES DE RATINE POUR DAMES

Prix rég. K mart 2.38
ESCOMPTE SPECIAL

1.54

Pantoufles à chic motif échappées de soleil et munies de confortables semelles de mousse. Garanties lavables! Teinte dorée ou bleue. Pointures 5-9.

JEU. VEN. SAM.



PRODUITS DE SANTE ET BEAUTE



TAMPAX

REGULIERS OU SUPER
BOITE DE 40
ESCOMPTE SPECIAL K mart

1.37

LAQUE AEROSOL ADORN

A MISE EN PLUS AUTOMATIQUE
CONT. DE 7 OZ
ESCOMPTE SPECIAL K mart

1.19

DENTIFRICE CREST

SAVEUR REGULIERE OU A LA MENTHE
FORMAT SUPER
ESCOMPTE SPECIAL K mart

1.14

OFFRE SENSATIONNELLE! DESODORISANT ANTISUDORIFIQUE EN CREME ODO-RO-NO

BOITE DE 2
ESCOMPTE SPECIAL K mart

19¢



Rayon des produits de santé et beauté K mart géré par G. Tamblin Ltd.



AU CENTRE D'ACHATS FLEUR DE LYS

Ouvert: Lundi - Mardi - Mercredi de 9h. A.M. à 6h. P.M.
Jeudi - Vendredi de 9h. A.M. à 9h. P.M.
Samedi de 8h.30 A.M. à 5h. P.M.

C. LECLERC & FILS

BOUCHERIE - EPICERIE - FRUITS ET LEGUMES
862 est, rue Saint-Joseph - 522-2785

NOS PRIX RESTENT LES MEILLEURS DE LA VILLE

SPECIAL		DEVANT DE VEAU DE LAIT	
POULETS "CHAPON" 5 à 7 lb	.49	de 12 à 15 lb	.55
CANADA CATEGORIE "A" FRAIS		POULET categorie "A" 1 lb	.33
COU de LARD Pour ragoût	.19	POULET 2 à 4 lb pour Bar-B-Q	.59
LARD SALE Gras pour fèves ou lard AILES de POULET	.19	HAUT DE COTE DE BOEUF (ouest)	.69
BAS DE COTE DE BOEUF	.29	EPAULE	.69
SOC ET EPAULE DE LARD	.59	JEUNES DINDONS (Canada categorie UTILITE) Escaliers - 6 à 18 lb	.43
LARD HACHE Extra-maigre	.69	SAUCISSONS complets	.29
COTELETTES de LARD bien trimées	.89	SAUCISSONS tranches 3 lb	.99
SPENCER congelé 4 à 5 lb	\$1.09	TETE FROMAGEE	.99
STEAK HAUT DE RONDE TAILON DE RONDE 1 lb	.89	Boudin	.99
SURLONGE CLUB STEAK ou FAUX FILET congelé, tranché	.89	CRETONS 2 bols	\$1.09
T-BONE STEAK STEAK DELICATISE haut de ronde (Boeuf de l'ouest frais)	\$1.09	SAUCISSE FRAICHE SAUCISSE FUMEE BOEUF HACHE FOIE DE BOEUF	\$1.29
COEUR DE BOEUF POULES Categorie A et B	.29	SPECIAL MINI JAMBON PICNIC 3 à 4 lb, sans os	.69
		BISCUITS "LIDO" mélanges - boîte de 5 lb	\$2.19
		OEUF "A" petits 2 douz.	.99

LIVRAISON PARTOUT EN VILLE et BANLIEUE
STATIONNEMENT GRATUIT CHEZ ASSH

EPARGNEZ AU COMPTOIR DES ALIMENTS

VOUS TROUVEREZ CES AUBAINES PRES DU "FIESTA GRILL"

CUIT TRANCHE

JAMBON

de qualité maigre et frais
tranché comme vous l'aimez!

1.39

EXCELLENTE QUALITE aux PLUS BAS PRIX Achetez et épargnez aujourd'hui!

Legrade

BACON

FRAIS TRANCHE

.75

Prix K mart la livre

Maple Leaf

SAUCISSE

AU LARD

.65

Prix K mart la livre

AU CENTRE D'ACHATS FLEUR DE LYS

Séjournez Lundi de 1h. P.M. à 5.30 P.M.
pour la Mardi - Mercredi - Jeudi de 9h. A.M. à 5.30 P.M.
nourriture Vendredi de 9h. A.M. à 9h. P.M. - Samedi de 9.30 A.M. à 12h.

ARTICLES ANNONCÉS EN VENTE:

JEU. VEN. de 9 AM à 9 PM SAM. 8.30 AM à 5 PM

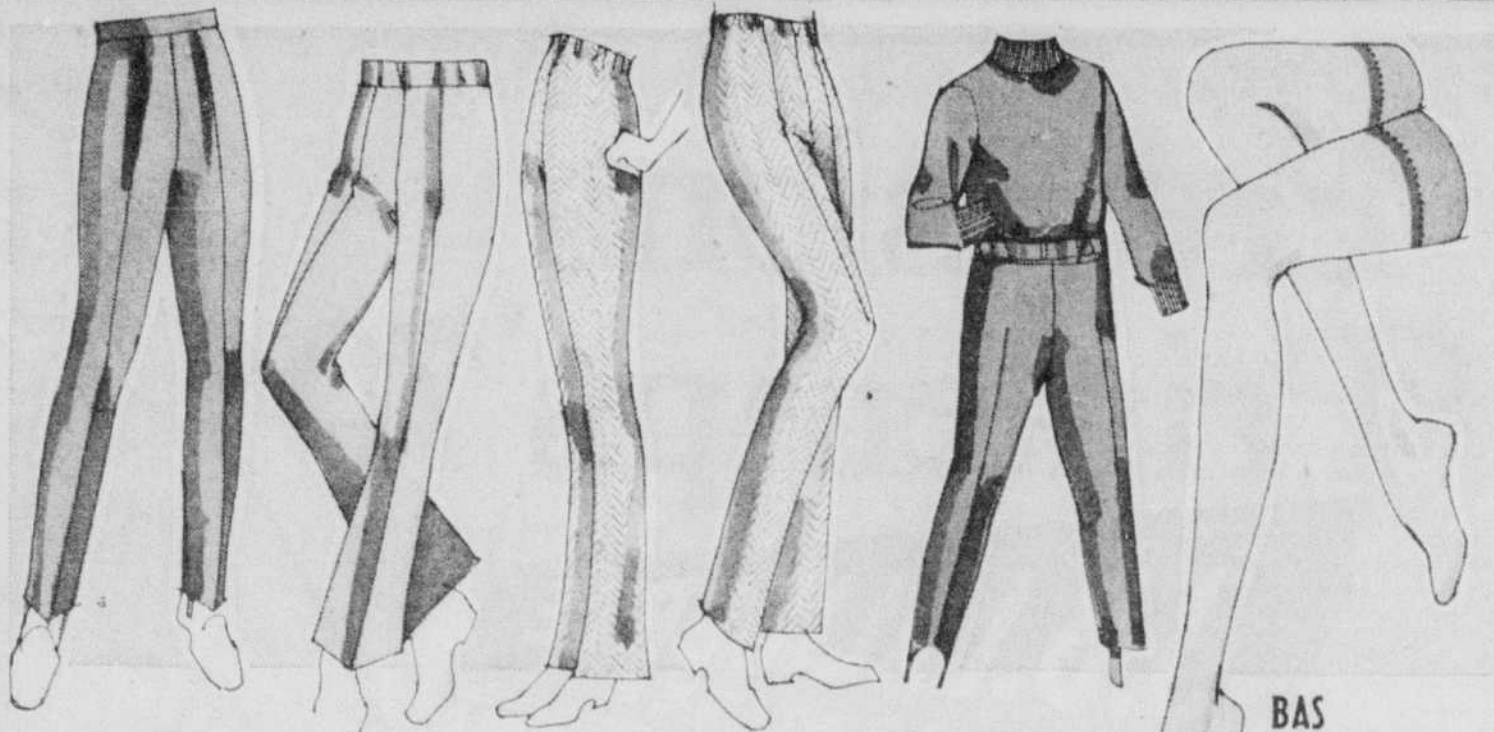


OBTENEZ PLUS POUR VOTRE DOLLAR DURANT LA

VENTE ANNUELLE

ÉCONOMIES À TOUS LES RAYONS...AUJOURD'HUI!

Marchandises de qualité supérieure aux "PRIX D'ESCOMPTE" le plus bas "LE SECRET DES BONNES AUBAINES"



PANTALONS DE NYLON EXTENSIBLE

COTELE POUR FILLES 7 - 14

Prix rég. K mart 3.37
ESCOMPTE SPECIAL
Nouvelles teintes printanières! Jambes en
vau de poêle.

2.57

ENSEMBLE PANTALON DE NYLON EXTENSIBLE

7-14 Prix rég. K mart 3.83 ens.
ESCOMPTE SPECIAL
Chemise à manches longues. Les pantalons sont
munis d'une courroie au pied. Plusieurs teintes.

2.99 ens.

PANTALONS DE TRICOT FRISE

LAVABLES

Prix rég. K mart 8.77
ESCOMPTE SPECIAL
Fabriques au Canada! Teintes
printanières unies!
Jambes droites pour filles 12-20.
Jambes évasees pour jeunes filles
8-16.

6.97

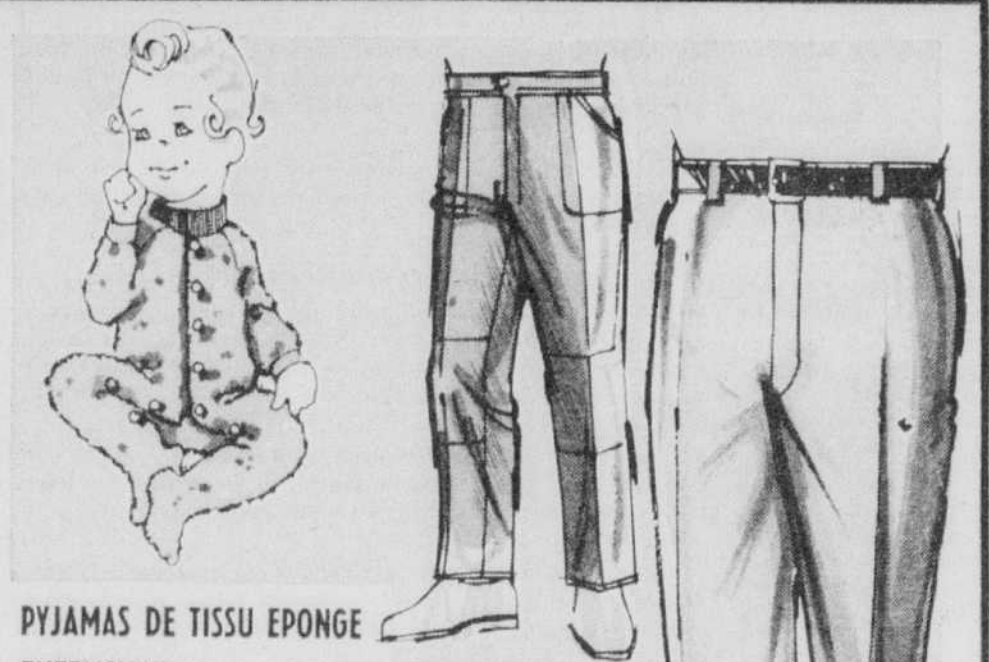
JEU. VEN. SAM.

BAS
DE SOUTIEN
EN LYCRA

Prix rég. K mart 2.27 pre
ESCOMPTE SPECIAL

1.77 pre

JEU. VEN. SAM.



PYJAMAS DE TISSU EPONGE

EXTENSIBLE

Prix rég.
K mart 1.87
ESCOMPTE
SPECIAL

1.47

JEU. VEN. SAM.

Blanc, rose, bleu, turquoise.

Tailles 0 - 1 - 2.

DITES
"Chargez-le"
AVEC UNE
CARTE DE CREDIT
K MART

PANTALONS DE COUTIL SEMI-BOXEUR

POUR GARÇONS 7 - 12

Prix rég. K mart 2.77
ESCOMPTE SPECIAL

1.99

Munis de genoux doubles!

Or, vert, bleu.

PANTALONS 'CADILLAC' POUR HOMMES

Prix rég. K mart 7.97
ESCOMPTE SPECIAL

5.97

Pantalons de fortrel coton

Rideau portant l'étiquette

Koratron traité au 'Scotch

Guard'. Olive, gris, beige,

étain. Tailles 30 - 44.

JEU. VEN. SAM.

CHAUSSETTES ROBUSTES POUR HOMMES

Prix d'escmpte K mart

57¢

pre

Chaussettes en orlon extensible, irretre-
cissables, à texture douce comme du cache-
mire. Teintes unies. Pour pointures 10 à 12.

DITES
"Chargez-le"
AVEC UNE
CARTE DE CREDIT
K MART

SIÈGE DE TOILETTE BLANC

Prix

d'escmpte

K mart

2.77

Bas prix exceptionnel!

Vous aimez? Portez à votre compte!



A. COUSSIN ET HOUSSE DE PLANCHE A REPASSER

FORMAT REGULIER

Prix rég. K mart 1.69

ESCOMPTE SPECIAL

1.27

B. MINI-COFFRET A COUTURE EN PLASTIQUE

AVEC POIGNEE

Prix d'escmpte K mart

1.57

C. FAUTEUIL DE BEBE EN POLY BLANC

Prix rég. K mart 3.57

ESCOMPTE SPECIAL

2.77

JEU. VEN. SAM.

D. SACS A ORDURES

'CAREFREE' VERTS, PAQ. DE 10

AVEC ATTACHES

Prix rég. K mart 49¢ paq.

ESCOMPTE SPECIAL

3 paq. 1.00

E. SAC DE 1 LB D'ARACHIDES BLANCHIES

DE 'BEAVER'

ESCOMPTE SPECIAL

2 sacs 88¢

JEU. VEN. SAM.

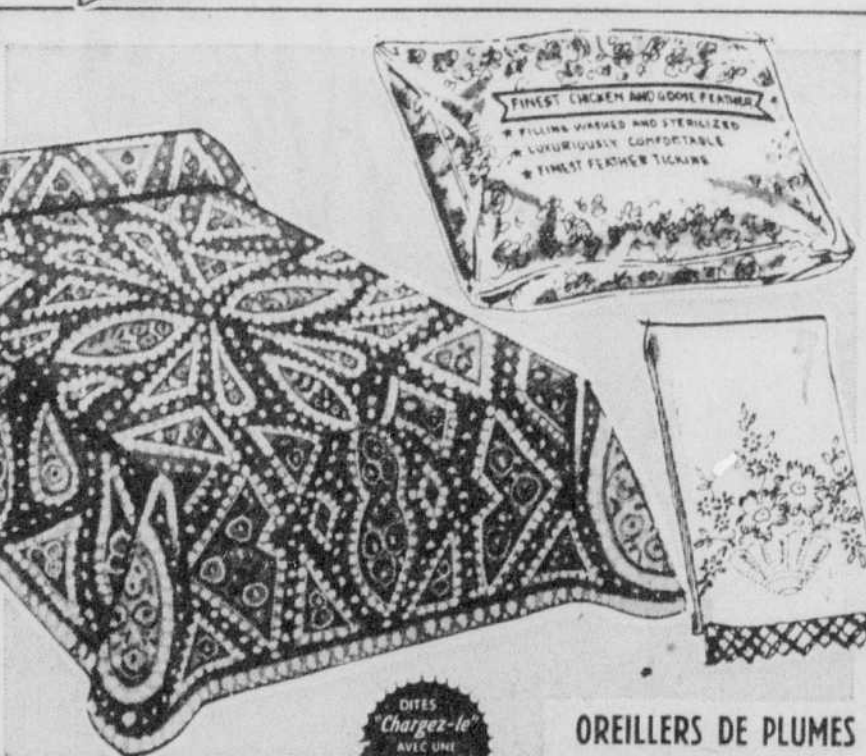
F. HORLOGES ELECTRIQUES MODELES SCOLAIRES

AVEC GROS CADRAN DE CRISTAL DE 9 1/4" x 11"

ESCOMPTE SPECIAL

9.27

JEU. VEN. SAM.



COUVRE-LIT TISSE

REVERSIBLE

80" x 100"

Ces couvre-lits 'Diana'
sont du plus grand chic
avec leurs motifs Jac-
quard. Choix de vert,
bleu, ou rouge.

Prix d'escmpte

K mart

5.57

JEU. VEN. SAM.

OREILLERS DE PLUMES

DE POULETS & DE CANARDS

20" x 26"

Prix rég. K mart

2.17 ch.

ESCOMPTE SPECIAL

Recouverts de tissu fleur rose ou bleu.

TAIES D'OREILLERS

DE COTON BLANC 20 1/2" x 36"

Prix d'escmpte

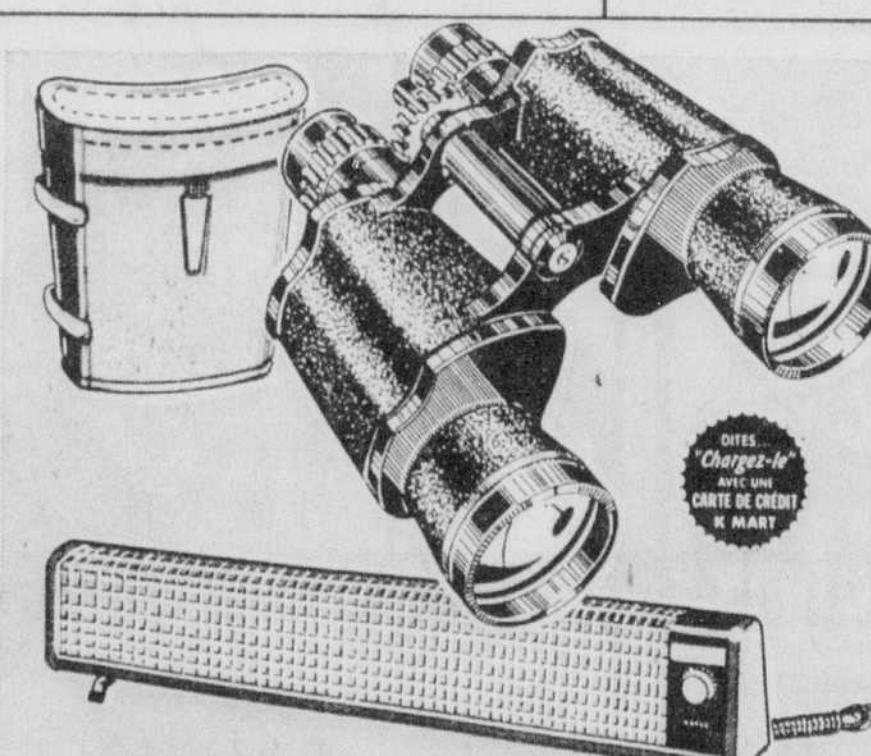
K mart

1.44 pre

JEU. VEN. SAM.

Ces taies d'oreillers bordées de dentelle

sont imprimées et prêtes à broder.



PLINTHE
CHAUFFERETTE

'TORCAN'

Prix d'escmpte

K mart

18.88

● Chaleur radiante instantanée ● Grille de métal
perforée plaque laiton ● Réflecteur de cuivre anodi-
sé ● Contrôle par thermostat ● 7" de hauteur, 37 1/2"
de large, 4 1/2" de profond.
2 chaudières - 750 ou 1500 watts.

JUMELLES

A FOYER 7 x 50

Prix rég. K mart 23.49

ESCOMPTE SPECIAL

19.95

JEU. VEN. SAM.

Excellente qualité! Jumelles à foyer
central avec étui et courroies pour les
transporter.



ROULEAU DE LAINE DE 7 1/2" POUR LA PEINTURE avec PLATEAU

Prix

d'escmpte

K mart

97¢

JEU. VEN. SAM.

PEINTURE MATE

LATEX D'INTERIEUR

K mart

Prix rég. K mart 6.77 gal.

ESCOMPTE SPECIAL

5.99 gal.

JEU. VEN. SAM.

PEINTURE SUPER

KEM TONE

Prix rég. K mart 9.87 gal.

ESCOMPTE SPECIAL

8.22 gal.

JEU. VEN. SAM.

PEINTURE SUPER

KEM TONE

Prix rég. K mart 2.97 pte

ESCOMPTE SPECIAL

2.44 pte

JEU. VEN. SAM.

LES CONSOMMATEURS COMPTENT!
SEMAINE CANADIENNE DES CONSOMMATEURS
DU 1 AU 7 MARS
patronnée par
L'ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS
DU CANADA

Kmart AU CENTRE D'ACHATS FLEUR DE LYS - 550 BOUL. HAMEL, QUÉBEC

Quart. Nord-Est, Québec
Joseph-Paré
Samedi
De 9h AM à 10h PM
De 9h AM à 10h PM
De 8h30 AM à 10h PM

LES CONSOMMATEURS COMPTENT!
SEMAINE CANADIENNE DES CONSOMMATEURS
DU 1 AU 7 MARS
patronnée par
L'ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS
DU CANADA

Un moyen pour accélérer le regroupement

La commission scolaire régionale Chauveau a été saisie, hier soir, d'un projet visant la représentation des locaux au sein de cette régionale passe de 7 à 9 commissaires.

En soumettant cette proposition, M. Lafontaine, qui est président d'un comité pour un projet de fusion de locaux, alléguait une administration plus représentative à la régionale pourrait aider à hâter la concrétisation d'un projet de regroupement.

Dans ce contexte, la régionale effectuera un sondage auprès des locaux, en leur demandant si elles sont favorables à une représentation plus forte de commissaires pour l'année 1970-71. Une réponse affirmative devra être signifiée sous forme de résolution.

Les locaux ont jusqu'au 17 mars pour se prononcer, car, dans la soirée, la régionale établira par les réponses obtenues si le projet est accepté ou est refusé. Il y a 9 locaux et au moins 5 doivent être en faveur du projet pour qu'il soit soumis à l'approbation du ministère de l'Éducation.

OPERATION MISE A JOUR

Les résultats des analyses financières, faites par le ministère de l'Éducation, sont avantageux pour la régionale Chauveau. Dans les bilans des années 1966-67 et 1967-68, des dépenses inadmissibles étaient déduites pour un montant global de \$424-974.

Toutefois, après la révision des états financiers, ce chiffre a été réduit à \$218-839, la plus grosse partie de ce montant se rattachant à du transport et le midi. Il y a tout lieu de croire que ces déboursés, diminués de près de la moitié, pourraient profiter aux contribuables du territoire de la régionale.

Plusieurs plaintes portées à la police de Ste-Foy

La police de Sainte-Foy a aussi sa large part de vols ou tentatives de vols. Des cambrioleurs se sont introduits dans l'établissement Electro Mecanik Inc., rue Marconi, dans le centre industriel. Il ont tenté en vain d'ouvrir le coffre-fort mais ont mis la main sur de la marchandise représentant une valeur de \$25. Un petit entrepôt de la firme Poudrier & Boulet, à l'angle des rues Bon Air et Saint-Cyrille, a été cambriolé, et des outils d'une valeur de \$862 ont disparu. Un voyageur de commerce s'est fait voler divers articles de bijouterie et de fumeur, dans son automobile, en stationnement à Place Laurier. Un legs de la rue Jean Dequena a été visité par des cambrioleurs et une somme de \$253 a été dérobée.

Quand les évaluations municipale et scolaire ne sont pas les mêmes

Les nouveaux propriétaires ayant pignon sur rue ou chalet d'été, à Stoneham-Tewkesbury, à l'Ange-Gardien, au Lac Beauport ou au Lac Delage, sont probablement fort intrigués, la première fois qu'ils reçoivent leurs comptes de taxes, de constater que le montant de l'évaluation de leur propriété varie du compte de taxes municipales au compte de taxes scolaires.

Il est, en effet, d'usage dans la plupart des municipalités de la région — et la loi est faite en ce sens — que l'évaluation établie par la municipalité soit automatiquement adoptée par la commission scolaire.

Certains renseignements pris auprès de M. Leclerc, le secrétaire-trésorier de la Commission scolaire de Stoneham, ont permis de "débrouiller" quelque

La vie du port

"Accordez vos violons"

Une analyse de Pierre CHAMPAGNE

Il est à espérer que les organismes portuaires de la région prendront leurs responsabilités et cesseront d'attendre des permissions d'Ottawa avant de bouger, surtout après les réflexions que vient de faire, à Montréal, le ministre fédéral des Transports, M. Don Jamieson.

"Cessez de vous rendre ridicules! Accordez vos violons! Arrêtez de critiquer les structures existantes ou proposées et amenez-nous des solutions de rechange valables! La promotion portuaire est de responsabilité locale; organisez-la vous-mêmes! Jamais, en tant qu'homme d'affaires je n'aurais attendu une permission d'Ottawa avant d'entreprendre un programme de promotion portuaire si celui-ci s'avérait justifié."

Autant de phrases qui viennent d'être lancées, par le ministre qui prenait la parole, à Montréal, devant les membres du Grunt Club, organisme qui regroupe toutes les associations et compagnies travaillant sur les quais de la métropole.

Si "le fouet" de M. Jamieson s'adressait surtout aux Montréalais, les Québécois peuvent aussi accepter une part de cette flagellation.

Les problèmes du havre de la métropole ne sont pas les mêmes que ceux du port de Québec. Ils sont aussi plus nombreux. Autant de compagnies, autant d'intentions différentes. Chacun exprime son opinion sans aucune cohésion. L'"accordez vos violons" de M. Jamieson visait surtout ce genre de politique.

Par contre, à Québec, personne, ni aucun organisme ne s'est jamais occupé de la promotion portuaire. Et pourtant, le havre local, à ce qu'on dit, est voué à un avenir extraordinaire.

Le comité du port de la Chambre de commerce "étude" depuis des années la façon de présenter une simple brochure, voire même un dépliant. Ce même comité "attend" aussi, depuis des années, que le Conseil des ports nationaux lui offre, sur un plateau d'argent, la somme nécessaire à l'impression de cette brochure ou dépliant. Donc, depuis des années, personne n'a reçu aucun dépliant, aucune brochure, aucun livre destiné à promouvoir le port de Québec et à attirer l'industrie.

Seules, quelques personnes parlent du sujet devant des comités d'étude industrielle qui, régulièrement, viennent visiter les quais locaux pour en connaître les avantages. Et ces prospecteurs sont très nombreux, selon les autorités du port de Québec, malgré ce manque flagrant de programme de promotion.

Comment donc ont-ils entendu parler du havre local? Par les journaux, par les compagnies qui, comme le Canadien Pacifique, ont décidé de s'implanter dans la région... et de le faire savoir par leur propre agence de relations publiques.

Mais il ne revient pas aux compagnies de faire la promotion du port de Québec. Cette initiative relève des autorités locales qui, elles, semblent inactives.

Pour reprendre, encore une fois, une des expressions utilisées par M. Jamieson: "Le temps des enquêtes et des pourparlers est terminé. Nous passons maintenant aux réalisations."

Cette phrase vaut autant pour le gouvernement ou pour les compagnies montréalaises qui se disputent le port, que pour les autorités portuaires locales qui, elles, devront "accorder leurs violons" et cesser d'attendre la permission d'Ottawa avant d'entreprendre un programme de promotion portuaire.

De toute façon, il y a maintenant suffisamment de compagnies et d'industries qui font affaires avec le havre local pour défrayer l'impression d'une brochure pour le moins mensuelle.

peu ce phénomène "exceptionnel".

Ce qui se passe, c'est que le territoire de la commission scolaire de Stoneham englobe deux des municipalités des Cantons de Stoneham-Tewkesbury, de l'Ange-Gardien, du Lac Beauport et du Lac Delage. Dans un tel cas, la loi oblige la commission scolaire à faire préparer un "rôle d'égalisation de l'évaluation" si les méthodes d'évaluation varient d'une municipalité à l'autre.

En effet, il serait injuste d'appliquer un taux de taxe uniforme à des territoires où les propriétés sont évaluées de façon différente.

Or, à Stoneham-Tewkesbury, les propriétés sont évaluées à environ 70% de leur valeur marchande; au Lac Delage, l'é-

valuation atteint près de 100% de la valeur marchande; au Lac Beauport, elle n'est que de 50%; à l'Ange-Gardien, elle atteint 75% de la valeur marchande.

C'est la firme SONAREX Ltée qui a été chargée par la commission scolaire de Stoneham de préparer ce "rôle d'égalisation", et celui-ci est refait chaque fois que l'évaluation municipale varie dans un des quatre territoires en question.

C'est ainsi, par exemple, qu'une propriété qui serait évaluée par la municipalité de Stoneham-Tewkesbury à \$4,900, vaudrait \$7,301 aux yeux de la commission scolaire.

A noter enfin que le taux de la taxe scolaire est passé, cette année, de \$1,18 à \$1,75 du cent dollars d'évaluation, soit une augmentation de \$0,57 ou 48%.

Le Parc des Braves pourrait devenir le siège du CEGEP F.-X. Garneau

Par Anne-Marie VOISARD

Le Parc des Braves, à Québec, deviendra-t-il, un jour, le siège du CEGEP François-Xavier - Garneau? A moins que ce ne soit le quadrilatère présentement occupé par l'édifice de la Sûreté du Québec, rue Saint-Cyrille? Tout est possible.

Le président du CEGEP François-Xavier - Garneau, M. Jacques Blanchard, nous a, en effet, appris que des démarches sont présentement en cours avec les ministères québécois de la Justice et des Travaux publics en vue de l'achat éventuel de l'édifice de la Sûreté du Québec.

De même, on a engagé des pourparlers avec les propriétaires de la maison Villa Manrèse, sur le Chemin Sainte-Foy. Les Pères Jésuites, à qui appartient cette maison, demandent \$1-500,000.

Toutefois, l'étendue des locaux et du terrain de Villa Manrèse ne suffirait pas à l'implantation d'un CEGEP. C'est pourquoi, on a songé au Parc des Braves qui est adjacent à Villa Manrèse. A cette fin, on doit prendre contact avec le gouvernement fédéral.

La Corporation du CEGEP a également des vues sur un terrain appartenant à la communauté des Sœurs Saint-Joseph - de - Saint-Vallier. Ce terrain est voisin de Villa Manrèse.

Les deux projets impliquent la construction de nouveaux édifices. La maison Villa Manrèse n'est pas assez grande. Quant aux locaux de la Sûreté du Québec, ils ne sont pas neufs et n'ont évidemment pas été conçus en fonction de l'enseignement. Outre la Sûreté du Québec, ils abritent la morgue provinciale, la cour du Bien-être

social et quelques bureaux gouvernementaux.

On se rappellera que le CEGEP François-Xavier - Garneau souhaitait d'abord acheter l'école normale Laval-de-Mérici, sur le chemin Saint-Louis.

"Le projet n'est pas définitivement abandonné", nous a dit M. Blanchard pour qui l'école normale de Mérici restera toujours l'emplacement idéal.

Toutefois, dans les circonstances actuelles, il y a bien peu de chances que la corporation du CEGEP achète l'école normale de Mérici.

Les religieuses Ursulines, avec qui les pourparlers en vue de l'achat de Mérici ont commencé il y a plusieurs mois, auraient reçu de l'entreprise privée des offres de l'ordre de \$4,000,000. "Il est évident", a dit M. Blanchard, que le CEGEP n'a pas les moyens de payer la

valeur commerciale de Mérici. Tant que les religieuses resteront sur leurs positions, il n'y aura pas moyen de s'entendre."

Présentement, le CEGEP François-Xavier - Garneau loue des locaux au Collège des Jésuites et à l'école normale Laval.

On sait toutefois que le contrat de location avec les Jésuites ne sera pas renouvelé, l'an prochain, puisque les propriétaires de la maison ont déjà fait part de leur intention de réserver tous leurs locaux à l'enseignement secondaire privé.

Reste l'école normale Laval. Des ententes ont été conclues. Le CEGEP y donnera tous ses cours l'an prochain.

"Il s'agit cependant d'une solution temporaire", a remarqué M. Blanchard. A cause de sa proximité avec le CEGEP de Sainte-Foy, il est impensable

que l'école normale Laval devienne le siège permanent du CEGEP François-Xavier - Garneau.

Deux jeunes Américains ont été interceptés

Deux jeunes hommes de 17 et 19 ans, d'origine italienne et domiciliés à Havrehill, dans l'Etat du Massachusetts, ont été interceptés, hier après-midi, par les agents de la Sûreté du Québec, en rapport avec un vol de \$200 au garage Adrien Dubé, à Pindendre. Pendant que le garage effectuait des réparations sur leur voiture, les jeunes touristes en ont profité pour vider la caisse du garage. A leur départ, M. Dubé a constaté la disparition de l'argent et a donné l'alerte à la police qui n'a pas été lente à retracer les deux oiseaux.

Prévisions Printemps '70

J.B. LALIBERTÉ
LIMITÉE

Les multiples visages de la mode favorisent les élégantes de tous les âges... Les longueurs varient selon les goûts... Et c'est le bon temps de venir choisir votre nouvelle toilette printanière chez Laliberté, Centre-Ville.

A- CHIC MANTEAU "MIDI"

avec pantalon évasé

Ni trop court, ni trop long, le manteau "midi" prend la vedette sur la scène de la mode. Vous aimerez cet élégant ensemble comprenant manteau tailleur et pantalon évasé, le tout habilement taillés dans un beau tweed de laine à rayures verticales, en brun ou beige. 7 à 15 ans.

Les 2 morceaux: \$70

B- CLASSIQUE MANTEAU

en "poil-de-chameau"

Toujours à la mode, voici un séduisant manteau de "Camel Hair" qui s'impose par ses lignes sobres et très féminines. C'est un style tailleur avec plastron de même tissu et ceinture nouée par une boucle décorative. Grs: 10 à 16 ans.

Tel qu'illustré: 49.98

C- POPULAIRE "JUMPSUIT"

dernier cri de la mode

Jeune... pratique... confortable... c'est le vêtement idéal pour la femme active et moderne. Tricot de soie ou Celara, uni ou côtelé, en noir, marine, rouge ou vert. Col roulé, fermoir, et mouchoir de couleurs gaies. Toutes grandeurs: TP-P-M-G.

Tel qu'illustré: \$35

Choix de plusieurs autres jolis modèles pour tous les goûts et tous les budgets.

Donnons donc sans compter
à notre
Croix-Rouge

VENTE

ACHETEZ
MAINTENANT
ET ECONOMISEZ

FENETRES COULISSANTES



RESIDENTIELLES — INDUSTRIELLES — COMMERCIALES

FENETRES

d'aluminium en couleur
à trois rainures

AUVENTS

de "FIBERGLAS"
ou d'ALUMINIUM

PORTES
D'ALUMINIUM
1 1/2" et 2"



"PANORAMIQUES"
tout en aluminium
en EMAIL CUIT
de COULEUR

MORRIS

263, RUE ST-PAUL (CARRE PARENT) - QUEBEC

W. MORRIS ET FILS
LIMITÉE

Fabriqués entièrement au Québec par des Québécois pour nos climats

Démonstrations
et estimés gratuits!

Tél.: 522-5763

• TERMES FACILES •

GRANDS *Spéciaux* d'ouverture



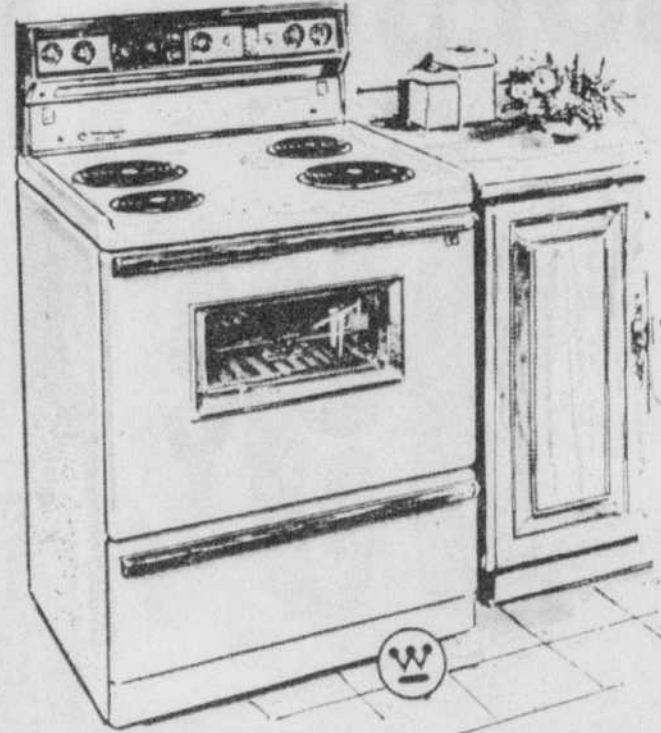
100 RUE CHABOT
VILLE VANIER



en collaboration avec
Westinghouse



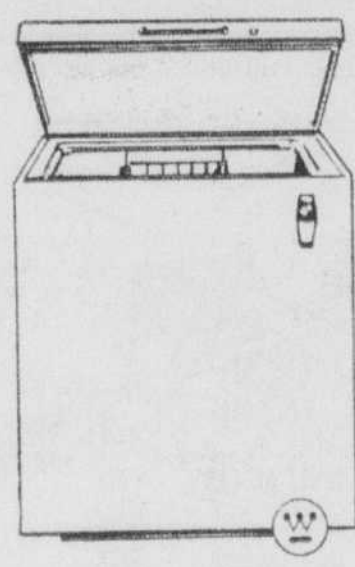
REFRIGERATEUR
#RJK-63
Prix suggéré \$539.95
SPECIAL D'OUVERTURE **329⁹⁵**



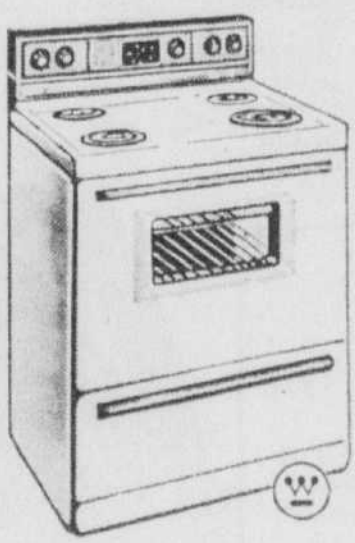
CUISINIÈRE
#KFK-3AR
Prix suggéré \$369.95
SPECIAL D'OUVERTURE **259⁹⁵**



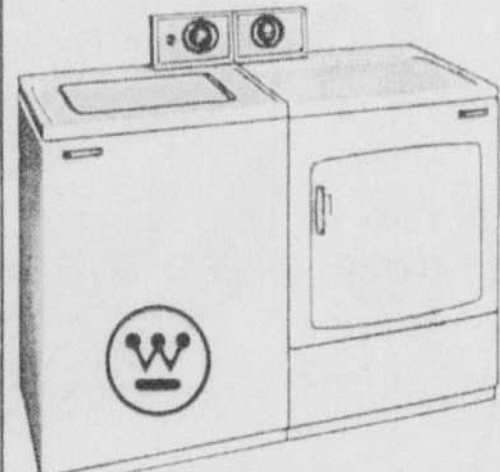
CUISINIÈRE
#KFK-3D
Prix suggéré \$239.95
SPECIAL D'OUVERTURE **189⁹⁵**



CONGELATEUR
#FHK-7
Prix suggéré \$199.95
SPECIAL D'OUVERTURE **154⁹⁵**



CUISINIÈRE WESTINGHOUSE
Modèle KFK3E
30 pouces
automatique
PRIX DE DÉTAIL \$239.95
SPECIAL D'OUVERTURE **174⁹⁵**



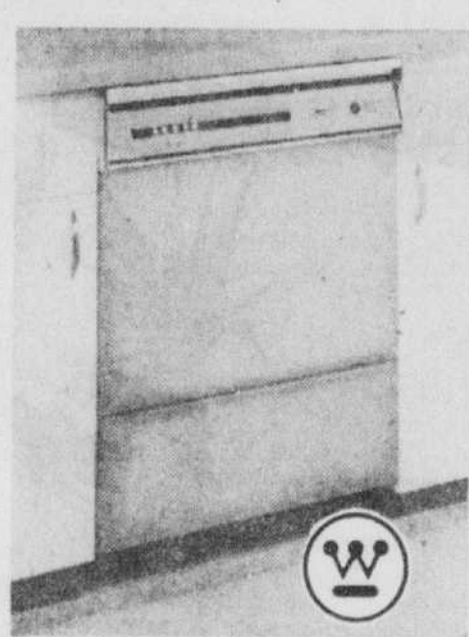
LAVEUSE
#LAL-250
Prix suggéré \$299.95
SPECIAL D'OUVERTURE **229⁹⁵**

SECHEUSE
#DL-250
Prix suggéré \$189.95
SPECIAL D'OUVERTURE **139⁹⁵**



GRATIS
Avec l'achat d'une laveuse et d'une sècheuse UN FER WESTINGHOUSE - #HS-03 - vous sera donné gratuitement. Une valeur exceptionnelle de \$16.95

PLAN MISE DE COTE
ENTREPOSAGE GRATUIT
LIVRAISON SUR DEMANDE
...et c'est si facile d'acheter
à terme chez Gaston Levesque

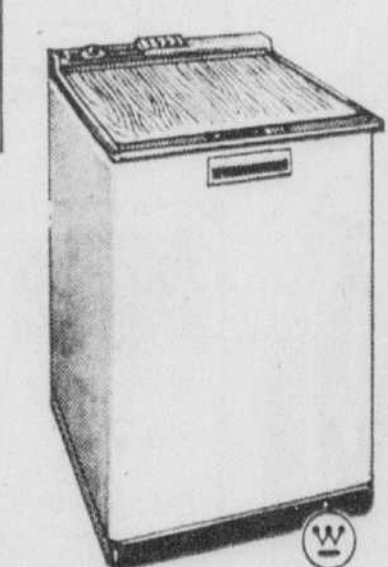


LAVE-VAISSELLE
#SUK5A

Prix suggéré \$429.95
SPECIAL D'OUVERTURE **298⁹⁵**



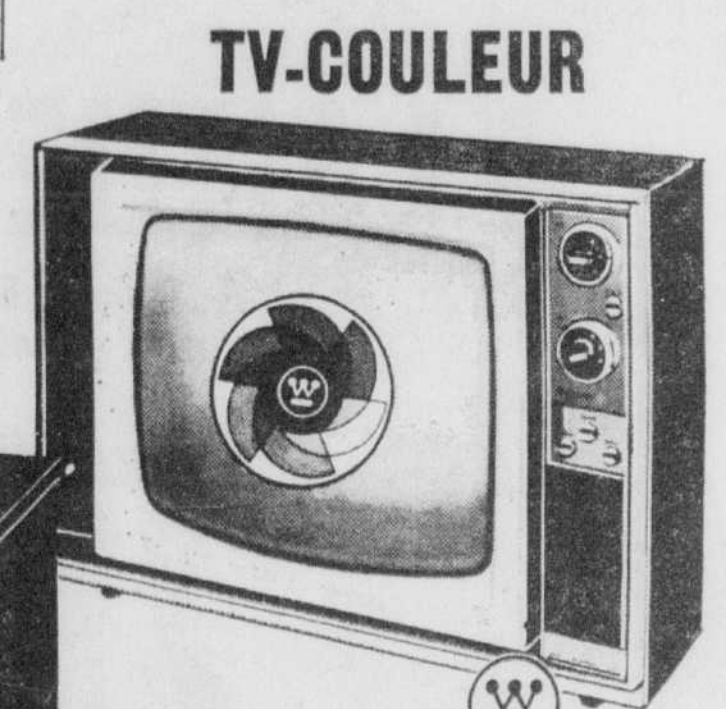
TV-COULEUR
#CK-540U
Prix suggéré \$799.95
SPECIAL D'OUVERTURE (plus service) **559⁹⁵**



LAVE-VAISSELLE
#SPK-3B
Prix suggéré \$289.95
SPECIAL D'OUVERTURE **214⁹⁵**



STEREO #ST-819
Prix suggéré \$499.95
SPECIAL D'OUVERTURE (service inclus) **329⁹⁵**

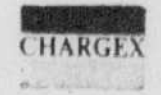


TV-COULEUR
#CP-1952U
Prix suggéré \$619.95
SPECIAL D'OUVERTURE (plus service) **447⁹⁵**

TV-NOIR et BLANC



#P8989U
Prix suggéré \$239.95
SPECIAL D'OUVERTURE **179⁹⁵**
20 pouces (service inclus)



EN PLUS
GROS LOT DE \$3,500
A GAGNER
PARMI TOUS NOS CLIENTS
C'est facile... chaque achat de \$100
vous donne un coupon de participation.

Des cadeaux
à tous les
acheteurs!

NOUVELLES HEURES D'AFFAIRES:
● LUNDI ● MARDI ● MERCREDI
ouvert de 9h. a.m. à 6h. p.m.
● JEUDI ● VENDREDI
ouvert de 9h. a.m. à 9h. p.m.
● SAMEDI
ouvert de 9h. a.m. à 5h. p.m.

**Futurs mariés
GAGNEZ UN
TELECOULEUR
DE 25"**

L'ACHAT D'UN MENAGE DONNE UN COUPON DE PARTICIPATION

Un nouveau procédé qui pourrait se généraliser

Mise à l'essai d'un déchiqueteur chargé de récupérer des copeaux

ST-DAMASE — Le déchiqueteur portatif de la Compagnie Internationale de Papier de Matane pourrait donner une autre dimension aux travaux de sylviculture, dans les bois privés appartenant à des cultivateurs.

La démonstration en a été faite récemment, à St-Damase, dans le comté de Matapédia,

précisément sur la ferme de M. Léonard Olin, président de la Fédération rimouskoise de l'Union catholique des Cultivateurs.

Cette machine qu'on croit être la seule du genre en opération au Québec, entends-on un déchiqueteur - remorque, permet de récupérer les copeaux des pousses de diverses essences, délogées par des travaux de sylviculture, de les transporter par camion à l'usine de Matane et de les intégrer à ceux qui servent à la production du carton ondulé.

Il ne s'agit pas encore que le nouveau procédé soit rentable ni pour la compagnie, ni pour les cultivateurs, de moins pas complètement. Aussi bien, la démonstration de cette semaine pourra permettre d'établir un seuil de rentabilité.

Il est permis de croire qu'une fois rodée et avec les quelques transformations qui s'imposeraient à la machine elle-même, baptisée Sylvie pour sylviculture, les opérations itinérantes de déchiquetage seront à l'avantage des deux parties qu'elles impliquent, autant la compagnie que les sylviculteurs et producteurs de bois.

Rendue à l'usine, la tonne sèche de copeaux (chips) vaut \$10.50. Le cultivateur en retire

\$5.00. Pour certains, la question est de savoir s'il ne vaudrait pas mieux laisser par terre les fagots de bois déplacés ou les brûler tout simplement, que de les transporter jusqu'à un endroit accessible au déchiqueteur - remorque, même avec le prix payé. Mais l'intérêt suscité est manifestement très grand.

Ce déchiqueteur est opéré par trois hommes. Le bois y est acheminé par un tablier tournant d'une vingtaine de pieds. La machine elle-même broie et effectue le partage entre les poussières, les écorces et les copeaux, lesquels par un système de soufflerie, sont chargés dans une boîte de camion spécialement conçue et pouvant recevoir 14 tonnes de copeaux.

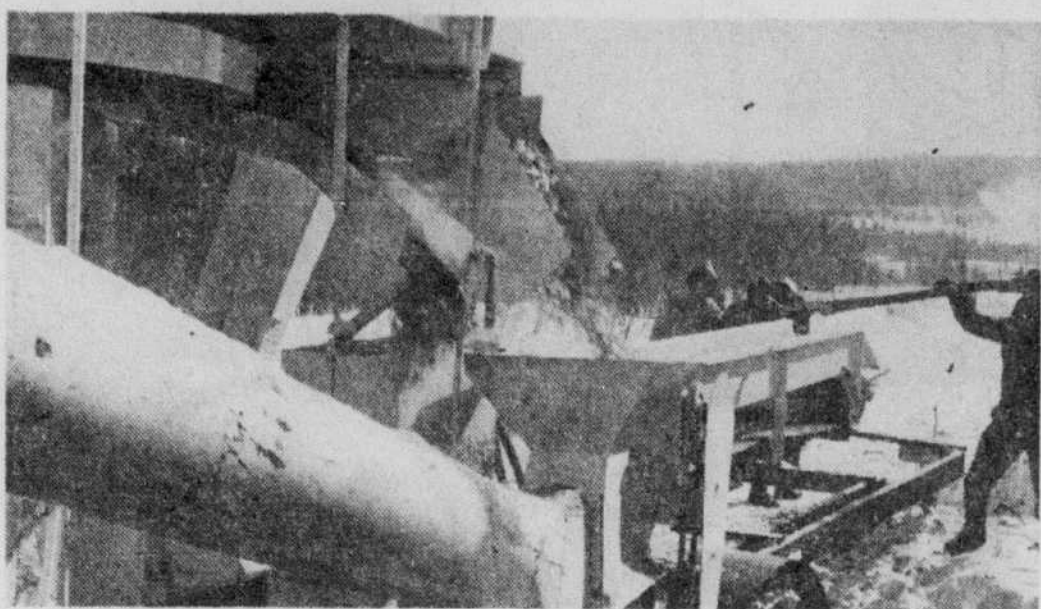
Le temps pour remplir une boîte est d'environ trois heures; après quoi, la boîte détachable est remise sur le camion, un peu à la manière d'un conteneur, et dirigée sur l'usine matanaise pour la production du carton ondulé.

D'une manière générale, le procédé mis en marche par la CIP dès l'automne dernier et expérimenté aux fermes fores-

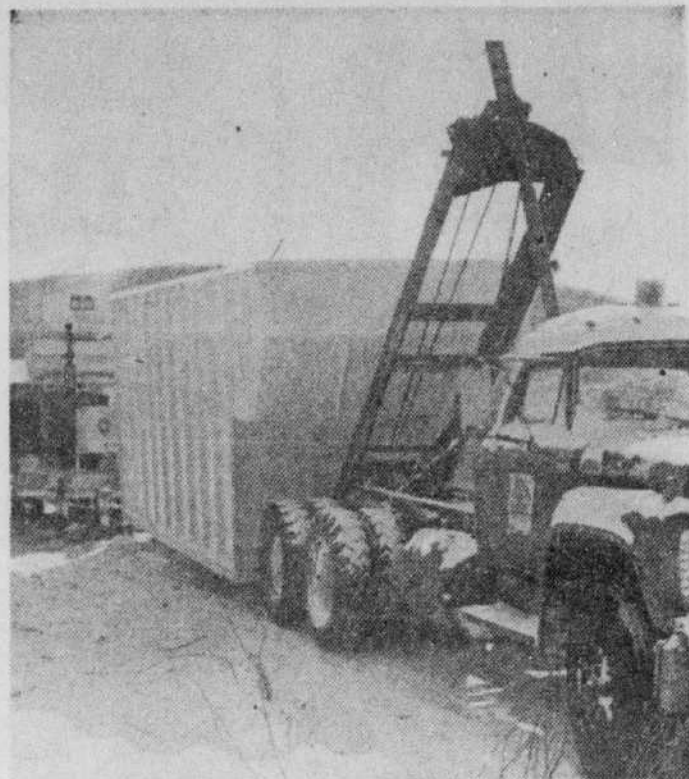
tières de Ste-Paula, dans le comté de Matane, permet de récupérer ce qui autrement aurait été perdu et de tirer meilleur profit de l'exploitation forestière.

Il est possible aussi que, dans la mesure où les cultivateurs trouveront qu'il vaut la peine de transporter les déchets du nettoyage de leurs forêts privées jusqu'à une route accessible pour la déchiqueteuse et les camions transporteurs de M. Abel Simard, sous - contractant de CIP pour ces opérations ambulantes, il est possible, disons-nous, que la sylviculture connaisse un nouveau départ.

Dans la mesure où une compagnie papetière comme celle de Matane y trouverait aussi son seuil de rentabilité, l'opération pourrait trouver à se généraliser. Qu'il en soit, d'autres démonstrations comme celle qui réunissait des centaines de cultivateurs, sylviculteurs ou non, à St-Damase, auront lieu dans d'autres endroits de la région, dans un rayon d'une cinquantaine de milles de l'usine à alimenter.



LE DECHIQUEUR et ses servants. L'opération s'entoure d'un bruit d'enfer.



LE REMPLISSAGE d'une des boîtes détachables conçues pour recueillir les copeaux produits par le déchiqueteur que l'on voit à l'arrière. La capacité est de 28,000 livres.

LISEZ LE **Journal CO-OP**

SPECIALS EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 7 MARS 1970

Les Prix **CO-OP** sont des prix spéciaux offerts sur les items annoncés à chaque semaine. Ces prix spéciaux s'ajoutent à nos bas prix réguliers de tous les jours.

Donnons donc sans compter à notre Croix-Rouge

LAITUE

Californie E.-U.
No 1, grosseur 24

2/29¢

Lancement de l'Encyclopédie UNIVERSELLE,

Economisez plus de **30%**
NOUVELLE ENCYCLOPÉDIE UNIVERSELLE
ÉDITION DÉLUXE 1970
21 MAGNIFIQUES VOLUMES ILLUSTRÉS

VOLUME No 1 - POUR SEULEMENT .49¢
TOMES 2 à 21 *1.99 CHACUN
VALEUR RÉELLE *3.50

Procurez-vous cet ouvrage en achetant un volume par semaine

Edition 1970
Cette semaine "Offre d'introduction": le No 1 à **.49** seulement
No 2 à No 21 **1.99** Ch.

BOEUF

Steak de ronde, tranche entière

99¢

RADIS Floride, E.-U. No 1, cello 6 oz 2 pour

PRIX **CO-OP**

CHAMPIGNONS Frais du Québec, No 1, pqt 1/2 lb

PRIX **CO-OP**

POMMES McIntosh, atmosphère contrôlée, produit du Québec, No 1, 5 lb

PRIX **CO-OP**

SUCRE

CO-OP 10 LB

95¢

CAFFÉ INSTANTANÉ MAXWELL 10 oz, 0.20 de moins

PRIX **CO-OP**

PAPIER TOILETTE BALLET 2 rouleaux

PRIX **CO-OP**

BOEUF rôti dans la croupe, charnu, idéal pour rôti

PRIX **CO-OP**

BACON FUME SWIFT 1 lb

PRIX **CO-OP**

BOLOGNA FUME SWIFT morceau 2 à 3 lb

PRIX **CO-OP**

JAMBON CUIT dans la sauce, jarret court, marque Swift

PRIX **CO-OP**

SAUCISSE FUMÉE 1 lb

PRIX **CO-OP**

BOLOGNA FUME SWIFT tranche, 1 lb

PRIX **CO-OP**

JAMBON cottage roll de marque Swift

PRIX **CO-OP**

TRUITE de mer grise 2 à 6 lb

PRIX **CO-OP**

GATEAUX

DUNCAN HINES 19 oz

39¢

SOUPES LIPTON Poulet et nouilles 2 enveloppes

PRIX **CO-OP**

SOUPES LIPTON Tomates-légumes 2 enveloppes

PRIX **CO-OP**

POIVRE NOIR SCHWARTZ (1 lb de sel gratis) 8 oz

PRIX **CO-OP**

HUILE CRISCO 128 oz

PRIX **CO-OP**

BREUVAGES HARMONIE - oranges raisins - punch - 48 oz

PRIX **CO-OP**

EAU DE JAVEL CO-OP 128 oz

PRIX **CO-OP**

POUR EN SAVOIR PLUS: Lisez chaque semaine le journal **CO-OP** lequel est livré à votre porte par le magasin **CO-OP** de votre localité.

NOUS LIVRONS CHAQUE SEMAINE A VOTRE PORTE LE JOURNAL CO-OP ... TOUT CA, POUR MIEUX VOUS SERVIR!

LISEZ LE **Journal CO-OP**

LISEZ LE **Journal CO-OP**

LISEZ LE **Journal CO-OP**

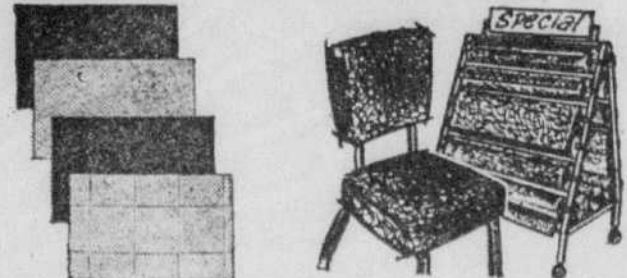


**CENTRE
D'ACHATS
DE LA
PLACE
LAURIER
STE-FOY, QUEBEC**

**TEL.:
653-9307**

**VENEZ ET
VERIFIEZ NOS
BAS PRIX**

VASTE CHOIX - BAS PRIX



CUIRETTE A CAPITONNAGE, 54" DE LARGE
NOIRE, BLANCHE ET COULEURS AU CHOIX

VINYLE ROBUSTE	A REVERS DE TISSU	CUIRETTE DE CALIBRE ROBUSTE	CUIRETTE ROBUSTE PIQUEE CARRÉS DE 4x4
97¢ vge	\$197 vge	\$297 vge	\$397 vge



GRILLE-SANDWICHES
SCILLE DANS UN REVETEMENT
CUIT. BAS PRIX SPECIAL

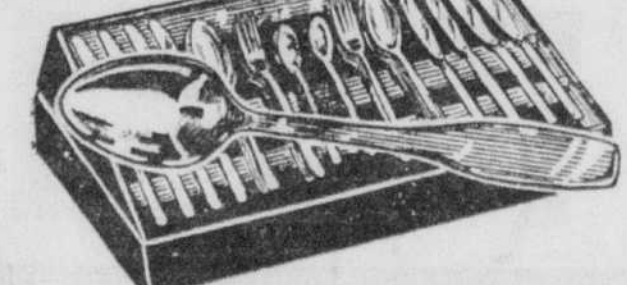
97¢

GANTS DE CAOUTCHOUC DOUBLES
POUR USAGES DOMESTIQUES
BAS PRIX SPECIAL 2 PAIRES

\$1.00

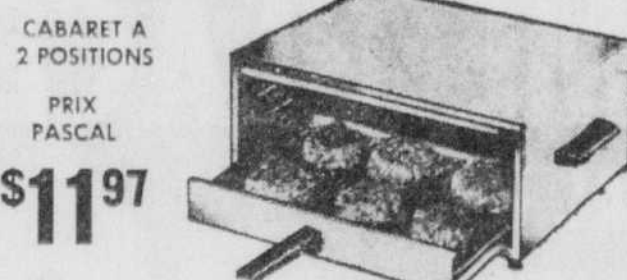
EN ACIER INOXYDABLE AU FINI SATINE
A MOTIF DE VIOLON

40 PIÈCES - 8 DE CHAQUE
16 CUIILLERS A THE



"BROIL-MASTER" ELECTRIQUE

Pour griller, cuire ou réchauffer rapidement.
Élément à l'infrarouge de 800 watts.



**USTENSILES
DE CUISINE**
CHROME BRILLANT
avec support
Poignées en plastique
décorées.
Emballage-cadeau
PRIX PASCAL

\$357



Supports roulants
pour réfrigérateurs
LONGUEUR REGLABLE DE
17" à 26" POUR DEPLACER
REFRIGERATEUR, ETC.

PRIX PASCAL

\$357



BAS PRIX PASCAL A 1/3 DE RABAIS
SUR RUBANS DE TOUTES SORTES
Ruban à marquer de première qualité,
utile pour peinture, rasclage, etc.
Gros rouleau 60 verges.

Largeur 7 1/2"

Bas prix Pascal 85¢

57¢



RUBAN D'ELECTRICIEN OU DECORATIF
RUBAN NOIR, BLANC OU COULEURS.
Petit rouleau 60 pieds
Ord. 25¢

Ord. 25¢

17¢

46¢



RUBAN CELLULOSIQUE
TRANSPARENT
DANS GROS DEVIDOIR

1000
pouces

Val. 39¢

rouleau

26¢



BAS PRIX SPECIAUX
PLASTIQUE TRANSPARENT
101 USAGES
LARGEUR 54"

.10 MM	.20 MM	.30 MM	.50 MM
39¢ vge	59¢ vge	97¢ vge	\$159 vge

LUSTRES & LAMPES à prix Réduits



APPAREILS
BALANCIERS
OU GENRE AUVENT

INTERRUPTEUR
A CORDON SUR
APPAREILS
BALANCIERS

VASTE CHOIX DE NOUVEAUX MOTIFS
APPAREILS BALANCIERS
A TRES BAS PRIX

FACILES A INSTALLER AVEC 15 PI. DE
CHAINE ET 2 CROCHETS DE PLAFOND.
TOUS LES APPAREILS SONT DISPONIBLES
POUR FIXATION AU PLAFOND
AVEC CHAINE COURTE REGULIERE.

PIECES D'APPAREILS BALANCIERS
POUR LES POSER VOUS-MEME

JEU DE 2 CROCHETS
ET
SUPPORTS

69¢ JEU

CHAINE AU FINI LAITON

59¢ LA VERGE

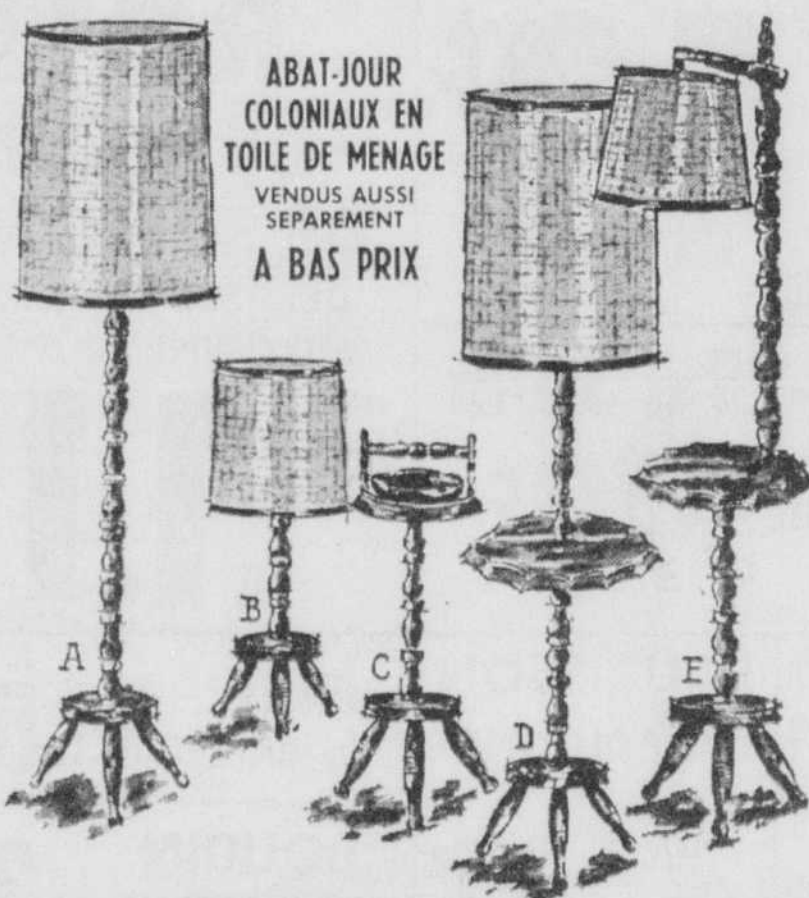
B - No 4508C	A - No 4508S	C - No 4544	D - No 735	E - No 4381	F - No 175
PLAFONNIER GENRE AUVENT PERLE OU LAITON DORE. FORMAT 11 1/2" x 6 1/2"	APPAREIL BALANCIER PERLE OU OR FLO- RENTIN - FORMAT 11 1/2" x 6 1/2"	EXTERIEUR EN VERRE AMBRE - INTERIEUR EN VERRE CLAIR. FORMAT 9" x 12 1/2" BALANCIER	MOTIF BROCAT ROUGE OU VERT - AMBRE - FORMAT 7" x 12 1/2" BALANCIER	LANTERNE ESPA- GNOLE NOIRE ET AMBRE - FORMAT 7" x 12 1/2" BALANCIER	GENRE MOUSSELINE AVEC GLOBE BLANC - FORMAT 17 1/2" BALANCIER
\$9.95	\$14.95	\$21.95 PLAFONNIER	\$22.95 PLAFONNIER	\$24.95 PLAFONNIER	\$29.95 PLAFONNIER

PRIX SPECIAUX
POUR UNE SEMAINE SEULEMENT
FORTS RABAIS
LAMPES
TOUPILLEES
STYLE COLONIAL ANTIQUE

AU FINI ERABLE ANTIQUE AVEC
ABAT-JOUR ASSORTIS EN TOILE
DE MENAGE NATURELLE.

A - TORCHERE	\$19.95
B - LAMPE DE TABLE	\$13.95
C - SUPPORT DE CENDRIER	\$15.95
D - TORCHERE AVEC TABLE	\$23.95
E - LAMPE DE BRIDGE AVEC TABLE	\$24.95

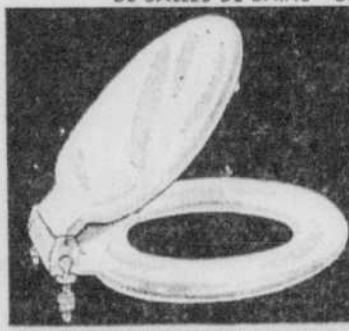
ABAT-JOUR
COLONIAUX EN
TOILE DE MENAGE
VENDUS AUSSI
SEPAREMENT
A BAS PRIX



PLOMBERIE à des Prix Speciaux très Bas!

NOUVEAUX SIEGES DE TOILETTE MOULES

CHOIX DE BLANC OU DE NOUVELLES TEINTES
DE SALLES DE BAINS - UNE VALEUR EXTRA



SIEGE
BLANC ET COULEUR,
MOULE, ROBUSTE
AVEC PROTECTEURS
SUR SIEGE ET SUR
COUVERCLE
PRIX PASCAL

\$337



SIEGE EPAIS
MOULE, BLANC OU
DANS UN CHOIX
COMPLET DE COU-
LEURS CRANE.
PRIX PASCAL

\$397



No 300
DE LUXE MARBRE OU
COULEUR VIVE ET BLANC
AVEC COUVERCLE TOUTE
LA GRANDEUR DU SIEGE
PRIX PASCAL

\$697



**ENSEMBLE DE
TOILETTE 2 MCX
AMELIORE**
Toilette nouveau modèle
BAS PRIX PASCAL **\$32.95**
SIEGE EXTRA
COULEUR \$44.95

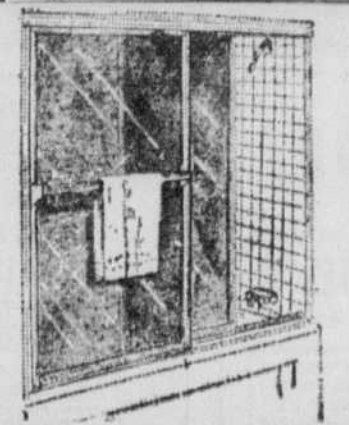


LAVABO EN PORCELAINE
AVEC SUPPORT
POUR FIXATION AU MUR
petite dimension populaire
13" x 16" 15" x 18" 17" x 19"
\$9.95 ch. **\$11.95** ch. **\$12.95** ch.
17" x 19" ou
18" x 20" **\$12.95** ch.

CONSTRUISEZ VOTRE COIFFEUSE DE SALLE DE BAINS
LAVABO OVALE AVEC REBORD A MEME \$14.95
16" x 19" EN PORCELAINE BLANCHE
OUVERTURE POUR ROBINET CENTRAL DE 4 POUCES. L'INSTALLATION SERA
UN JEU D'ENFANT POUR LE BRICOLEUR.



DESSUS DE COMPTOIR EN LAMINE
Noyer ou or étincelant sur blanc.
Feuille 4' x 8' **\$11.77**
PATTES CHROMÉES
POUR SOUTIEN DE LA **\$7.97**
VARI. ENSEMBLE DE 2 **\$14.97**
AVEC PORTE-SER-
VETTE, enl. de 2



AJOUTEZ UNE
PORTE DE DOUCHE

A VOTRE BAIGNOIRE - C'EST UNE
AUBAINE POUR LE BRICOLEUR

Les cadres de la porte sont tous assemblés; tout ce que vous avez à faire
c'est de suivre les instructions pour son installation. Support supplé-
mentaire pour essuie-mains sur chaque porte. Cadres tout aluminium
anodisé ou fini satiné; tube de ciment, vis et instructions, rail et rouleaux
à fonctionnement souple.

VERRE MOUCHETE
A MOTIF UNI
\$42.97

MODELE DE LUXE - Choix de
motifs: Cygnes, poissons des
Tropiques ou sirènes.
\$47.95



PEINTURE

BH

**ET SWING
COULEURS A
VOTRE CHOIX**

MELANGÉE PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ...
TEINTES PASTEL POPULAIRES OU COULEURS FONCEES
SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES

PEINTURE B-H



BASE BLANCHE, MOYENNE
OU POUR TEINTE FONCEE

LATEX MAT D'INTERIEUR

Ord. \$11.20 le gal.

PRIX **\$8.95** le gal.

EMAIL SEMI-LUSTRE

Ord. \$11.60

PRIX **\$9.25** le gal.

LATEX SEMI-LUSTRE D'INTERIEUR

Ord. \$13.65 le gal.

PRIX **\$10.95** le gal.

EMAIL LUSTRE

Ord. \$14.00 le gal.

PRIX **\$11.20** le gal.



PEINTURE SWING

• ALKYD SEMI-LUSTRE

• EMAIL LUSTRE

• LATEX SEMI-LUSTRE

COMPARABLE **\$8.95** GAL

LATEX MAT

POUR MUR INTERIEUR

COMPARABLE **\$7.95** GAL

FINI ANTIQUE "VALSPAR VINTAGE"

CHOIX DE 7 TEINTES DECORATIVES ET DE 4 GRAINS DE BOIS en deman-
de. Mode d'emploi facile à suivre. Une couche de couleur antique de
fond et ensuite, une couche de teinte antique vous assurent un fini deux
tons qui imite à merveille l'email "décorateur" des meubles de grand
prix.



PREMIERE COUCHE DE FOND
ANTIQUE

chopine **\$1.55** chopine **\$2.55**

SECONDE COUCHE DE FOND
ANTIQUE

Par de **\$1.25**

3" ou

PAPIER SABLE LIQUIDE

sans grattoir

chopine **\$1.05** Pinte **\$2.40**

**PLASTIQUE LIQUIDE
ou POLYURETHANE**
de VALSPAR

Sèche rapidement en un fini ex-
trêmement poli et dur comme le
diamant. Résiste aux égratignures,
aux marques de talons, à l'alcool,
aux détergents, à l'eau salée ou
bouillante et au soleil. S'applique
sur planchers, panneaux, bateaux,
meubles, etc. Lustré ou fini satiné.



DEMARD **\$1.25** PINT **\$3.65** GALLON **\$13.50**

**ACCESSOIRES DE SECURITE
POUR SALLES DE BAINS**

Pour les gens âgés ou infirmes.
Barre de baignoire ou barres
d'appui faciles à poser. Prix
beaucoup plus bas que les prix
ordinaires.

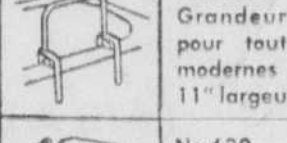


No 700

Pour ancien modèle de

baaignoire 7" hauteur x

18" largeur. **\$17.95**

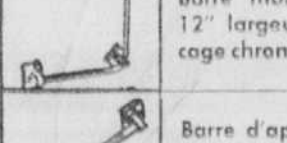


No 1010

Barre double de luxe

18" hauteur x 12" lar-

geur. **\$19.95**



No 100

Grandeur populaire,

pour toutes baignoires

modernes 8" hauteur x

11" largeur. **\$11.95**



No 630

Barre d'appui de luxe,

pour toilettes anciennes

ou nouvelles 30" hau-

teur x 22" largeur. **\$26.95**



Barre murale pour la sécurité.

12" largeur x 24" hauteur. Pla-

cage chrome. **\$8.95**

Barre d'appui 24", position hori-

zontale ou verticale. Supports

à 3 vis. **\$4.95**

Bandes non glissantes

pour baignoire. Collent

dans la baignoire ou la

douche. **\$1.49**

5 bandes

médium **\$2.49**

8 bandes

larges **\$2.49**

SIEGE DE BAIGNOIRE

Modèle

réglable

en coin **\$5.95**

S'IL S'AGIT DE QUINCAILLERIE...VOUS LE TROUVEREZ CHEZ PASCAL



450 TIMBRES

Gold Star EXTRA

À CHACUN DES CLIENTS IGA

PLUS DE 335,000 LIVRETS DE 450 TIMBRES Gold Star ONT ÉTÉ DISTRIBUÉS À CHAQUE DEMEURE AUTOUR DES MAGASINS IGA. SI VOUS N'AVEZ PAS REÇU VOTRE LIVRET CETTE SEMAINE, DEMANDEZ-EN UN À VOTRE AMICAL MARCHAND IGA. CHAQUE LIVRET COMPREND 6 COUPONS VALANT 50-60-70-80-90-100 TIMBRES Gold Star. ÉCHANGEZ 1 COUPON PAR SEMAINE AVEC UN ACHAT DE \$5.00



PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 7 MARS 1970 — NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS.

**POITRINE
DU
POULET**

FRAICHE
OU
CONGEELE

49¢

SURLONGE-COMPLÈTE-25 à 30 lb
MARQUE ROUGE

SERVIE À VOTRE CHOIX POUR VOTRE
CONGÉLATEUR DOMESTIQUE

99¢
LB

ROTI
DE POINTE
DE SURLONGE
DESOSSE SANS PERTE
MOYENNE 12 A 15 LB

POUR LE
CONGÉLATEUR
DOMESTIQUE

1.19
LB

BAS PRIX EXTRA

JUS DE TOMATE
DE FANTAISIE IGA

7 BTES **1⁰⁰** **3** BTES **1⁰⁰**
19 OZ 48 OZ

BAS PRIX EXTRA

CREME GLACEE
IGA ROYAL GOLD
CONT. CARRE
SAVEURS
VARIEES **3** **49¢**
CHOP.

BAS PRIX EXTRA

TARTES IGA
POMMES, RAISINS
SUCRE, NOIX
OU CITRON.
EPARGNEZ 10¢
CHACUNE **39¢**

FRAIS DES CUISINES
Bonne Table
MACARONI
CUIT AU
FROMAGE 3 **1⁰⁰**
CONT. 12 OZ POUR

PATES AU POULET
RECHAUFFEZ
ET SERVEZ
PATES 12 OZ POUR 3 **1⁰⁰**

SAUCISSON
DE BOLOGNE
MAPLE
LEAF 35¢
AU MORCEAU - LB

FILET
DE MORUE FRAIS - LB **59¢**
BOUDIN
FRAIS BILOPAGE - LB **35¢**

FRUITS ET LEGUMES RECUS FRAIS TOUS LES JOURS

ORANGES
JAFFA - IMPORTÉES D'ISRAËL
GROSSEUR 123 - DOUZAINÉ

65¢

CELERI VERT
IMPORTÉ DE CALIFORNIE
GROSSEUR 24 - CH. **39¢**
POIRES D'ANJOU
IMPORTÉES DE CALIFORNIE
CELLO 2 LB **49¢**

MELANGES A GATEAUX
"MONARCH"
SAVEURS VARIEES 5 SACHETS
REG. **89¢**

BREUVAGES DE FRUITS HI-C
A SAVEURS VARIEES 3 BTES
BAS PRIX 48 OZ **1⁰⁰**

PAPIER DE TOILETTE
SOFT-RITE BAS PRIX 3 PQTS
BLANC, ROSE, JAUNE, AQUA 2 ROUL. **85¢**

CIGARETTES SWEET CAPORAL
CARTON 200' ORDINAIRE 4⁶⁹
OU FILTRE CARTON 200' FILTRE
KING SIZE 4⁷⁹

MARGARINE MOM
BAS PRIX 2 PQTS
1 LB **73¢**

PATE A DENTS
MACLEANS
SAVEUR REG. OU SPEARMINT
FORMAT FAMILIAL **99¢**

LAIT EN POUDRE
INSTANTANE IGA BAS PRIX - PQT 3 LB **99¢**

FEVES JAUNES OU VERTES
COUPÉES DE CHOIX IGA - BAS PRIX 6 BTES
19 OZ **1⁰⁰**

DETERSIF BOLD
POUR LA LESSIVE RABAIS 25¢ - KING SIZE **1⁶⁹**

BONBONS IGA
DE HAUTE QUALITE
CHOIX DE 18 VARIETES 3 PQTS
REG. **1⁰⁰**

FROMAGE TRANCHE IGA
BAS PRIX PAQUET 16 ONCES **69¢**

SACS GEANTS IGA
A ORDURES BAS PRIX - PQT DE 10 **69¢**

DONNONS DONC
SANS COMPTER
+
A NOTRE
CROIX-ROUGE

VILLE VANIER
335 WILFRID-HAMEL
DONNACONA
225 NOTRE-DAME
BEAUPORT
885 AVE ROYALE
CHARLESBOURG
6975, HENRI-BOURASSA

LORETTEVILLE
378 RUE RACINE
QUEBEC
135 OUEST, DES CHENES
STE-FOY
2480 CHEMIN STE-FOY
3264 CHEMIN STE-FOY
3100 RUE LA FOREST
ANGLE CHEMIN ST-LOUIS

TABLEAUX DE Grands Maîtres SUR TOILE
FAITES VOTRE CHOIX PARMI PLUS DE 130 TABLEAUX DE GRANDS MAÎTRES
REPRODUCTIONS GRATUITES
AVEC LE COUPON DE LA SEMAINE DANS LE LIVRET REÇU À LA MAISON
ÉPARGNEZ 50% ET PLUS SUR LES CADRES EN BOIS FINI À LA MAIN
CETTE SEMAINE, ÉCHANGEZ VOTRE COUPON NO 7 POUR 3 REPRODUCTIONS 4" x 5" GRATUITES AVEC UN ACHAT DE \$5.00 OU PLUS

Jouez **BINGO**
AUTOUR DU MONDE
GAGNEZ DES MILLIERS DE TIMBRES
GOLD STAR ET DES MILLIERS DE
DOLLARS EN ARGENT
GRAND PRIX
1 VOYAGE À MEXICO ET ACAPULCO
PAR AERONAVES
PRIX HERBOMADAIRES
12 VOYAGES À MEXICO POUR DEUX

**ENCYCLOPEDIE
UNIVERSELLE
ILLUSTREE**
CETTE SEMAINE
VOLUME NO 6 - CH. **1⁹⁹**
ENCORE DISPONIBLE
VOLUME NO 1 CH. **49¢**

Le fédéral propage des faussetés et fait du chantage Beaulieu

par Normand GIRARD

Me Mario Beaulieu a qualifié de "faussetés" et "fantaisies" les déclarations de M. Pierre Elliott Trudeau concernant le présumé refus du Québec d'empêcher une somme de \$12 millions.

Le ministre québécois des Finances a ajouté devant l'Assemblée nationale, hier après-midi, que le gouvernement fédéral "propage des faussetés" et fait du "chantage" en proposant "toutes sortes de conditions reliées à la publicité à faire autour des projets".

Il s'agit du programme à frais partagés concernant les immobilisations pour la formation technique et professionnelle, programme au sujet duquel "le gouvernement fédéral ne respecterait pas ses engagements", selon le gouvernement québécois.

A la signature de l'accord, il était prévu que le pouvoir central verserait une somme de \$39 millions au Québec, somme que le fédéral a ramenée unilatéralement à \$34,6 millions, en 1968, selon M. Paul Dozois, l'ex-ministre des Finances, et Mario Beaulieu, le ministre actuel des Finances.

Le fédéral serait maintenant disposé à céder \$12 millions supplémentaires, selon des propos tenus vendredi dernier par le premier ministre canadien, mais à condition que le gouvernement fédéral soit associé à la publicité qui est faite autour de la réalisation de ces projets.

Par exemple, le fédéral veut être consulté sur le choix des noms, il veut être invité aux cérémonies d'inauguration et il veut que son nom apparaisse sur les pancartes érigées sur les chantiers de construction.

"Si le gouvernement fédéral refuse de payer les sommes qu'il s'est engagé à verser, parce que nous ne voulons pas nous plier à ses ambitions publicitaires, a déclaré M. Beaulieu, qu'il n'ait pas, au moins, l'effronterie de dire que nous refusons de recevoir ce qui était dû".

Le ministre de l'Éducation, M. Jean-Guy Cardinal, est intervenu à l'invitation de son collègue des Finances pour réitérer, en rappelant la lettre qu'il avait reçue du ministre fédéral de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, M. Allen J. MacEachen:

"Dans cette brève carrière qui a été la mienne, je n'ai jamais vu un ministre fédéral avoir le front de demander d'une façon aussi précise des règles de patronage dans la construction des écoles du Québec."

M. Cardinal a ajouté que le fédéral demande en somme au gouvernement provincial de faire des cérémonies magnifiques pour ouvrir les écoles dont le nom serait fixé par le gouvernement fédéral.

Il a rappelé que l'éducation est l'une des sphères qui appartient exclusivement au Québec, qu'un accord est intervenu entre Ottawa et Québec au sujet de la formation technique et professionnelle et que ces accords n'ont pas à être discutés à nouveau pour faire de la publicité au député d'un gouvernement qui nous prend pour des municipalités.

Le leader parlementaire des libéraux, Me Pierre Laporte, a alors demandé au ministre de l'Éducation pourquoi il refuse au fédéral des règles de publicité qui ont été acceptées par son collègue, le ministre des Affaires municipales. "Pourquoi, encore une fois, deux poids, deux mesures dans le gouvernement qu'on a devant nous?", a-t-il demandé.

Le Dr Robert Lussier s'est levé pour dire que les affirmations du député de Chambly étaient fausses. "Tout ce qui a été accepté, dit-il, c'est que lorsque nous émettons un communiqué,

ce soit un communiqué conjoint quand le gouvernement fédéral participe à ces projets".

Dans ce cas, il s'agit des prêts consentis par la Société d'habitation du Québec.

Le ministre a admis avoir accepté, cependant, que dans le cas d'inauguration de bâtiments, que les deux gouvernements puissent être représentés. "Pour ce qui est des écritures, a-t-il affirmé, ça n'a pas été accepté, c'est un sujet de discussion".

Plusieurs minutes plus tard, Me Pierre Laporte ayant envoyé quelqu'un chercher des documents à son bureau, est revenu à la charge en affirmant que les députés "se faisaient tromper" par le ministre des Affaires municipales.

Les onzième jour du mois d'août 1969, dit-il, sous la signature d'un témoin qui s'appelait Robert Lussier, m.d., la Société d'habitation du Québec acceptait ce qui suit: "Les parties conviennent que: 1—Toute publicité faite par la Société du Québec ou par la Société d'Ottawa ou pour elles, y compris les enseignes sur les emplacements de projets, pour l'un quelconque des projets à être entrepris en vertu de la présente convention, devra

comprendre un énoncé reconnaissant la participation de chaque société du projet".

"Si jamais, a dit M. Laporte, la Chambre a été placée en présence d'une telle contradiction, vous n'avez qu'à me le dire. Dans cette nouvelle tempête dans un

verre d'eau contre le gouvernement fédéral, pour qui le premier ministre permet-il deux attitudes différentes: celle du ministre de

l'Éducation qui dit "non" et celle du ministre des Affaires municipales qui dit "oui"?"

"Répondez! Il n'y a pas de réponse?", demanda M. Robert Bourassa.

"Non", répondit sèchement M. Jean-Jacques Bertrand.

Selon René Lévesque

Les avocats sont restés silencieux sur les injustices sociales

MONTREAL (PC) — Les avocats ont toujours participé très activement à la vie politique du Québec, a déclaré M. René Lévesque, en fin de semaine, mais ils sont également restés silencieux sur les injustices sociales qu'ils n'ont pu que constater chaque jour.

Tel est, en substance, le jugement que le chef du Parti québécois a rendu sur le Barreau, devant précisément 150 membres du Jeune Barreau réunis en congrès dans les Laurentides. Même en reconnaissant les efforts considérables de certains hommes de loi pour revaloriser la profession, il n'en demeure pas moins, a dit M. Lévesque, qu'on garde toujours l'impression que les voix de la contestation sont très peu écoutées de l'ensemble des avocats qui semblent peu pressés de faire face aux changements, de répondre aux exigences aux besoins d'une société moderne.

Qu'ont fait les hommes de loi, en tant que groupe de pression, pour aider à une meilleure prise de conscience au niveau des gouvernements et des gouvernés? Qu'ont-ils fait pour adapter "toute une série de lois non respectables et non respectées" aux besoins d'une société nouvelle? Pourquoi, a-t-il poursuivi, la profession se fait-elle si peu en-

tendre sur les problèmes courants, sur les problèmes du consommateur victime d'une manipulation du crédit, de toutes sortes de tractations, sur les lenteurs invraisemblables de la Justice, sur la glissade vers l'État policier?

DROIT À LA JUSTICE

Parlant de la nécessité d'une démocratisation de la Justice, d'un régime d'assurance judiciaire à la charge de l'État, M. Lévesque a fait remarquer qu'il n'est pas plus dégradant, pour un avocat, d'être un salarié de l'État que de travailler à salaire dans de grandes études légales.

Bref, a dit M. Lévesque, à la jeune génération du Barreau — "plus sévère que l'ancienne", non seulement la profession doit-elle jouer un rôle utile, mais encore doit-elle revaloriser son image. Ironie du sort, M. Lévesque a reçu en cadeau des congressistes une balance, symbole de Justice.

VILLE DE BECANCOUR
DEMANDE DE SOUMISSIONS
SYSTEME
D'ALARME-INCENDIE
RESEAU DE RADIO
2 VOIES T.H.F.
F.M. 150 — 174 M.C.

La Corporation Municipale de la Ville de Becancour, Comté de Nicolet, recevra des soumissions cachetées pour l'achat d'un système d'alarme-incendie ainsi qu'il suit, en conformité avec les normes ou exigences du Directeur Général de la Prévention des Incendies du Québec et le bulletin de la C.S.A. 8893.

1. Une (1) station de base, puissance de sortie de l'émetteur 25 watts min. pour opération 117 volts A.C. locale, avec microphone.
2. Huit (8) radios 2 voies F.M. — 150 — 174 MC, puissance de sortie de l'émetteur 25 watts min. Récepteur et émetteur entièrement transistorisés opérant à 12 volts C.C., avec contrôle pour installation sur tableau de bord.
3. Soixante-quinze (75) moniteurs d'alarme, récepteur très haute fréquence 150-174 MC portatif, opérant sur 117 volts A.C. 12 volts D.C. ou batterie Nickel Cadmium rechargeable. Tout transistor, avec antenne flexible, changement automatique de 117 volts A.C. à 12 volts D.C. avec câble adaptateur pour utilisation dans l'auto. Chargement automatique de la batterie, incluant batterie et chargeur.

Les prix doivent inclure tous les frais d'installation. Les prix doivent inclure la taxe de vente fédérale, quand elle doit s'appliquer et non la taxe de vente provinciale. Le soumissionnaire doit spécifier la garantie qu'il entend donner sur les accessoires ci-haut mentionnés. Seul le prix spécifié dans la soumission sera considéré sans égard à toute clause, condition, contre lettre ou autres.

Ni la plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée. Les formules de soumissions peuvent être obtenues en s'adressant au Greffier, Hôtel de Ville de Becancour, (tel. : 8819) 294-9011. Les soumissions doivent être déposées en duplicata au bureau du Greffier, à l'Hôtel de Ville de Becancour avant 5:00 p.m. le jour de l'ouverture qui aura lieu jeudi le 12e jour du mois de mars 1970. Date à la Ville de Becancour. Ce 26e jour du mois de février 1970.

Me ANDRÉ VILLENEUVE
Greffier
HOTEL DE VILLE
BECANCOUR, QUEBEC
TEL. 294-9011

La famille Dionne n'a pu se réconcilier

SAINT-BRUNO (d'après UPI) — Marie Dionne-Houle a été inhumée, hier, dans le cimetière de la municipalité de Saint-Bruno, à quelque 12 milles au sud-est de Montréal, mais sa mort n'a pu réconcilier les membres encore vivants de la famille Dionne, tous présents à la brève et sobre cérémonie.

M. et Mme Oliva Dionne, qui avaient toujours refusé depuis 12 ans de rencontrer leurs filles ensemble — les quintuplés les plus célèbres du monde — ont décliné une autre invitation, hier, soit celle de se rendre au domicile d'Annette, pour participer à une réunion de famille.

Ils sont repartis pour rentrer chez eux, à Callender, en Ontario, sitôt l'inhumation terminée, sans jeter un dernier regard sur la tombe de leur fille, le père se disant simplement désolé "que la tombe n'ait pas été ouverte".

Marie Dionne vivait séparée de son mari, Florian Houle, employé à l'Impôt provincial, et de ses deux enfants, deux filles, depuis cinq ans. Elle fut retrouvée morte dans son lit vendredi dernier, apparemment des suites d'une hémorragie cérébrale. La mort remontait à au moins quatre jours. Marie habitait un appartement dans l'est de Montréal et s'était plainte récemment de violentes maux de tête à Annette, la seule de ses trois sœurs encore vivantes, avec qui elle paraissait s'entendre le mieux.

Les "jumelles Dionne", comme on avait l'habitude de les appeler, étaient nées, il y a 35 ans, dans la petite ville de Callender qu'habitent encore leurs parents.

Emilie mourut, en 1954, par asphyxie, à la suite d'une crise épileptique.

Depuis le mariage de Cécile en 1957, ni elle, non plus qu'Yvonne, Marie et Annette n'avaient pu prendre part toutes ensemble à une réunion de famille à Callender. Il aura fallu une occasion comme celle d'aujourd'hui, pour que cela se produise pour la première fois en 12 ans. La famille Dionne compte cinq autres enfants, deux autres filles, Pauline et Mme Rose-Marie Girouard, et trois garçons, Daniel, Victor et Ernest.

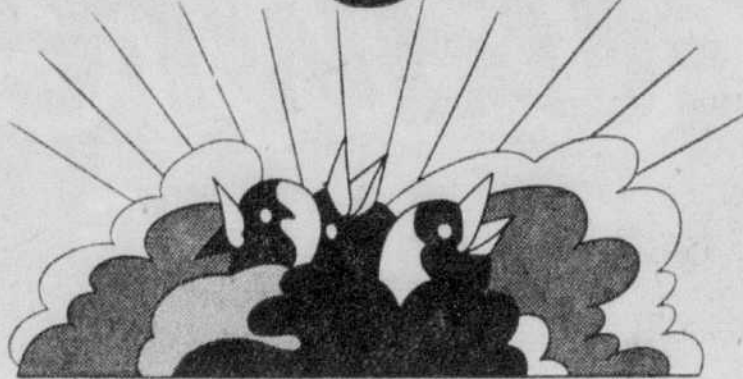
Le "conflit familial" avait pris naissance, lorsque les jumelles atteignirent leur majorité. À l'âge de 21 ans, prenant possession chacune de \$250,000, elles jugèrent qu'il était tout à fait normal de quitter la maison et d'organiser leur propre vie. Mais "Papa Dionne" — c'est le surnom qu'on donna à leur père — ne leur pardonna jamais d'avoir posé ce geste, et, hier encore, la rancœur se lisait facilement sur son visage.

Yvonne, qui est restée célibataire, et Cécile, qui a obtenu une séparation légale il y a quelques années, habitaient chez leur sœur Annette (Mme Germain Allard) à Saint-Bruno, depuis vendredi dernier, en attendant la tenue des funérailles.

Cécile, qui habite Québec depuis quelques années, doit déménager sous peu pour aller vivre en compagnie de ses deux sœurs dans cette petite localité de la banlieue de Montréal.

M. Allard a déclaré, hier, qu'il est "nécessaire qu'elles soient toutes trois ensemble".

singer



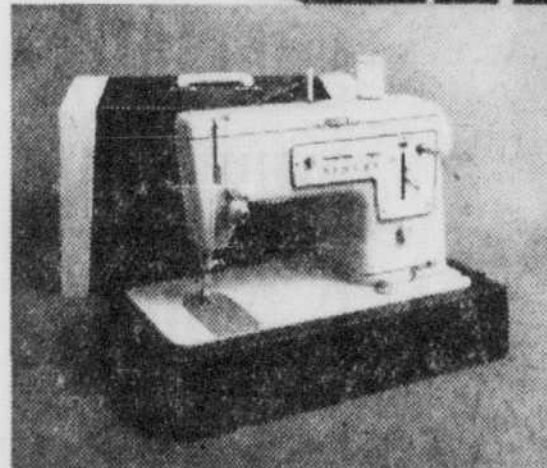
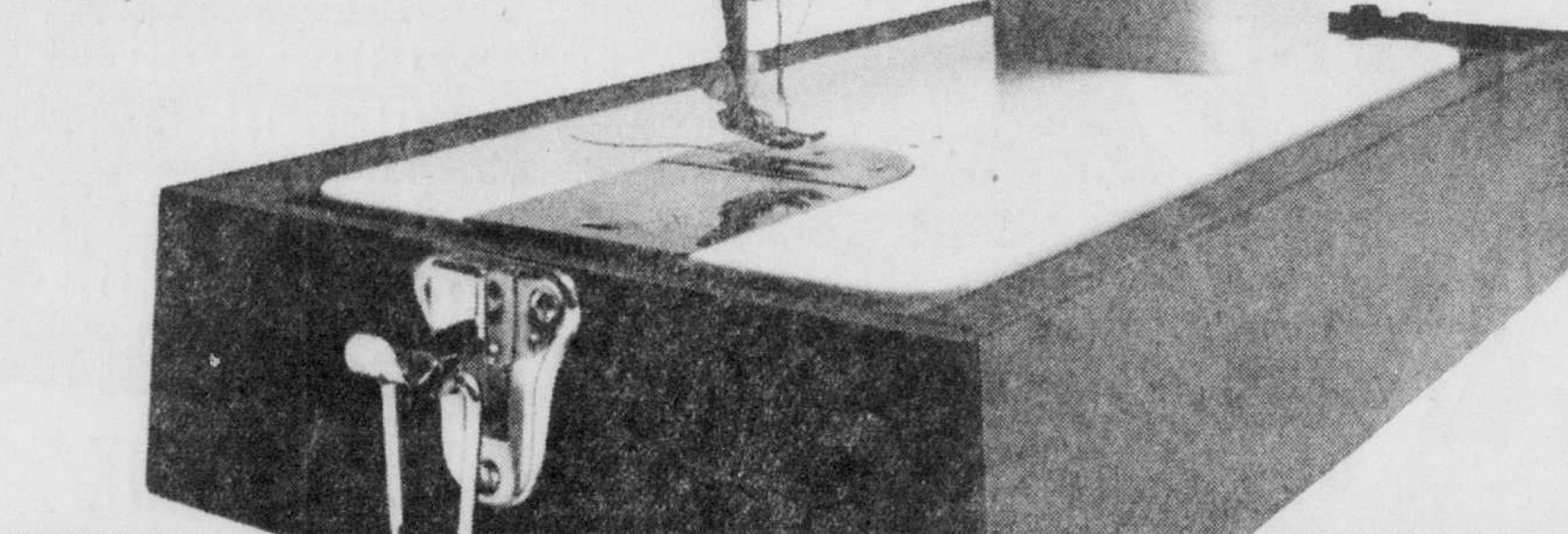
Vente Surbroum de printemps

C'est la grande vente de printemps des Centres Singer. Cette année, plus grande que jamais.

Un prix plus bas que jamais!
Portative Zigzag de Singer.*

Avec cette machine 217, coudre est un vrai révé! Elle exécute divers points zigzag. Son aiguille peut prendre trois positions. Un réglage gradué de la tension vous évite les tâtonnements et les erreurs lors des changements de tissus. Elle fait les boutonnières et les piqûres surjetées. Aussi, reprise et raccommode. Complète avec robuste mallette de transport, modèle 826.

98⁸⁸
Prix Surbroum (plus bas que jamais)
avec échange.

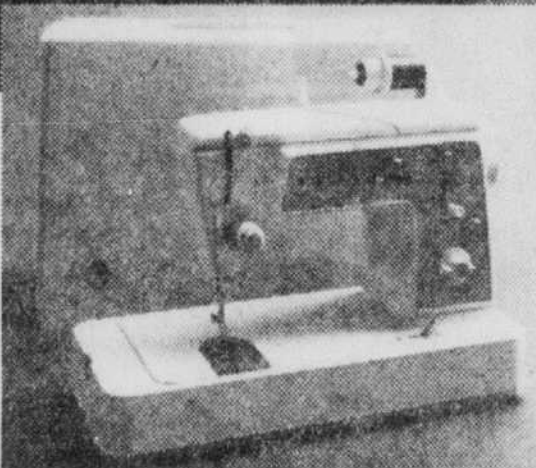


Stylist* Zigzag de Singer — Modèle 457

Singer l'a conçue pour votre plaisir de coudre. Sa canette s'installe facilement. Un dispositif intégré fait les coutures invisibles. Elle est légère à transporter.

Spécial Surbroum: meuble Sherbrooke en noyer brossé. Seulement \$30.00 en plus. (Pas de mallette en cas d'achat.)

148⁸⁸
Avec mallette 827

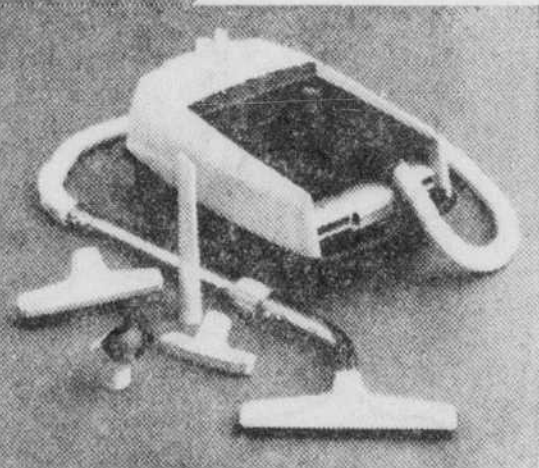


Touch and Sew* Special Zigzag

Avoir ce modèle 648, c'est découvrir un nouveau plaisir de coudre. Levier pour enfiler l'aiguille. 15 disques Fashion* interchangeables. Dispositif intégré pour faire les boutonnières.

Spécial Surbroum: meuble Sherbrooke à la finition anti-écaillures. Seulement 18.88 en plus. (Pas de mallette en cas d'achat.)

298⁸⁸
Avec mallette 568



Aspirateur à tuyau rétractile de Singer

Il fait la synthèse de ce qu'il y a de mieux en aspirateur. Aspiration réglable. Manche tubulaire télescopique. Commutateur aspiration/soufflage. Sortie d'air à souffler doux. Le tuyau s'enroule de lui-même à l'intérieur. Le cordon électrique aussi.

99⁸⁸
Avec mallette 568

Les machines à coudre Singer sont fabriquées ici, au Québec. Utilisez le plan de crédit Singer. C'est si facile avec Singer!

CENTRES SINGER

*Marque déposée de La Compagnie Singer du Canada Limited.

REGION DE QUEBEC

324 ST. JOSEPH
Tel.: 522-8128

PLACE FLEUR DE LYS
Tel.: 522-6418

DONNACONA
325 N.-D.-de-285-2552

JOLY, CTE LOTBINIERE
W. Gosselin - 728-2675

PLACE LAURIER
Ste-Foy - Tel.: 651-4021

EDIFICE TANGUAY
R.-Point, Lévis - 837-6157

BAIE ST-PAUL
G. Tremblay - 435-2644

ST-AGAPIT
Denis Bilodeau - 888-3797

REGION DU SAGUENAY - LAC-ST-JEAN

CHICOUTIMI
Place Saguenay - 549-9122

ROBERVAL
Boul. Marquette - 275-2791

ALMA
128, Sacré-Coeur - 662-2874

ST-FELICIE
679-0121

JONQUIERE - KENOGAMI
Coin Nelson - St-Hubert - 542-6222

CHIBOUGAMAU
537, 3e rue - 2390

DOLBEAU
Boul. Walberg - 276-1631

BAIE COMEAU
296-4644

SEPT-ILES
Place du Commerce - 962-4755

FORESTVILLE
Gaston Larouche - 587-2837

REGION BAS DU FLEUVE

MONTMAGNY
96 de la Gare - 248-4021

RIMOUSKI
Centre d'Achats La Grande Place
Tel.: 723-2072

MATANE
104, St-Pierre

LA POCAIERE
Léopold Bouchard

RIVIERE-DU-LOUP
289 Lafontaine - 862-2789

CABANO
Richard Picard

TROIS-PISTOLES
Aldice d'Amours

EDMUNDSTON
Centre Singer

ST-PIERRE LAM
Robert Ouellet

UN SEUL MAGASIN... UNE SEULE ADRESSE...
95 EST, ST-VALLIER

St-Lawrence
CLOTHING

**LE PLUS
 VASTE CHOIX
 DE COMPLETS
 A QUEBEC!**



ENSEMBLE 6 ARTICLES
 COMPRENANT UN
CHIC COMPLET TOUT LAINE

- + 1 PAIRE DE SOULIERS
- + 1 CHEMISE PERMA-PRESS
- + 1 CRAVATE PURE SOIE
- + 1 CEINTURE DE CUIR
- + 1 PAIRE DE BAS AU CHOIX



**3 PRIX
 SPECIAUX
 POUR TOUS
 LES BUDGETS!**

C'est le bon temps de vous habiller des pieds à la tête pour Pâques et pour le printemps! Venez choisir votre complet parmi les plus nouveaux modèles 1970, lainages, au fini worsted ou vénitien. Rayures et quadrillés de toutes sortes. Coloris-mode: bleu astral, olive, gris fusain, or, vert, brun, etc. En plus de votre complet, vous recevez une paire de souliers, une belle chemise sans repassage, une jolie cravate, une ceinture de cuir et une paire de bas. Ça c'est une aubaine!

CHARGEX

**OUVERT JEUDI SOIR ET
 VENDREDI SOIR JUSQU'A 9H.
 LE SAMEDI JUSQU'A 5 HEURES**

REG.
 \$89.50
 SPECIAL

59⁹⁵

L'ENSEMBLE
 COMPLET
 6 ARTICLES

REG.
 \$99.50
 SPECIAL

69⁹⁵

L'ENSEMBLE
 COMPLET
 6 ARTICLES

REG.
 \$110
 SPECIAL

89⁹⁵

L'ENSEMBLE
 COMPLET
 6 ARTICLES

Le foyer nourricier de groupe, nouvelle formule de placement

par Micheline PARADIS

C'est le lot d'un foyer nourricier... tel qu'il existe actuellement chez les Blouin de Neufchâtel, en banlieue de Québec.

Voilà, on le sait une nouvelle formule de placement d'enfants. Le Service familial de Québec, une agence de service social, tente ainsi d'implanter le foyer nourricier de groupe accueillant jusqu'à huit enfants sous un même toit.

Ce serait également un stade intermédiaire entre le foyer nourricier à qui on confie un maximum de quatre enfants et le foyer de groupe proprement dit, dirigé par des éducateurs professionnels. Cette formule visant à remplacer éventuellement l'institution (entendre l'orphelinat) semble adoptée dans plusieurs pays et certains films, tel Warrendale, ont pu donner au public québécois une idée de ce qu'elle représentait comme promesse...

Un foyer de confiance

Mais avant d'en arriver là, l'agence de service social a préféré donner le feu vert à certains "foyers nourriciers de confiance" leur confiant jusqu'à huit enfants à la charge de l'état. M. et Mme Jean-Paul Blouin étaient de ceux-là.

Ils ont acquis, pensant que si tout allait bien avec quatre enfants, il n'y avait pas de raison que cela se gâte avec huit...

Mais ils remplissaient, pour ce faire, certaines conditions: la première, que la mari touchait un salaire suffisant pour faire vivre sa propre famille; la seconde: qu'il y ait accord entre époux; la troisième: que le couple dispose de l'espace suffisant pour recevoir les enfants et la dernière, que les père et mère cultivent les qualités certaines d'éducateurs.

En revanche, les Blouin demandaient à l'agence de ne recevoir que des enfants normaux, en bonne santé et autant que possible d'âge différents. Ils insistent sur ce fait: un des leurs actuellement, est particulièrement difficile et devra quitter cette semaine le foyer nourricier parce qu'il réveille les autres la nuit, par ses terribles cauchemars. On a dû l'isoler, entretemps, parce que, son compagnon de chambre paniqué par des bruits, faisait pipi au lit...

Le couple Blouin ne veut pas non plus accueillir des bébés en très bas âge. "Nous avons déjà eu tellement de peine au moment d'en laisser partir un... Vous savez, plus on se dérange pour un enfant, plus on l'aime. Dans le cas d'un bébé très jeune, on risque de s'y attacher plus qu'on ne le devrait..."

Les Blouin ont mérité le titre de "foyer de confiance" surtout parce qu'ils ont essayé de comprendre ces enfants, la plupart du temps, difficiles, délaissés qu'ils sont par leurs parents et continuellement déplacés d'un foyer à l'autre.

Mme Blouin dit qu'elle s'intéresse un peu à la psychologie infantile et qu'elle n'hésite pas à interroger la travailleuse sociale sur le sens de certaines réactions de "ses enfants".

Qui sont-ils, ces enfants?

Les enfants qui sont placés en foyer nourricier le sont par ordre de la cour ou encore parce que les parents naturels ont remis au service social la charge d'élever leur (s) enfant (s).

Dans le premier cas, les enfants peuvent demeurer jusqu'à dix-huit ans en foyer nourricier, et dans le second aussi longtemps que ces "vrais parents" ne redemandent pas la garde leurs enfants.

Il arrive que "les vrais parents" s'occupent plus ou moins de leurs rejetons. Quoi qu'il en soit, ils ont droit de visite, celui d'inviter leur (s) enfant (s) à passer une journée ou deux avec eux si ce n'est plusieurs jours de vacances. Dans certains cas, disent les Blouin, les parents téléphonent à toutes les semaines pour prendre des nouvelles de leur enfant... dans d'autres cas l'enfant se sait pas de quoi il retourne...

Ainsi privé d'un milieu familial normal, l'enfant développe souvent des complexes. Il est traumatisé par la conduite de ses parents; ou encore il est victime des préférences de ses parents pour ses frères et sœurs. Dans certains foyers nourriciers, il aura encore davantage le sentiment d'être de trop. On a vu des enfants placés en foyer nourricier ne pas avoir droit d'accès "au salon" ou être rationnés sur le plan de la nourriture.

Les enfants le disent... par après. D'ailleurs la travailleuse sociale ne visite pas tellement souvent les foyers nourriciers, de sorte qu'elle peut peut-être difficilement recueillir les témoignages de jeunes alors qu'un proverbe dit justement que "la vérité sort de la bouche des enfants".

Les Blouin ne cachent pas non plus leur appréhension envers les adolescentes et adolescents. "Le risque est plus grand: ils sont dans un âge critique" disent-ils. Cela n'est pourtant pas une règle absolue. Quand le jeune fait agréable impression sur eux, ils acquiescent. Ainsi leur méthode de sélection est simple: ils se rendent chez l'enfant, histoire de le jauger et voir si sa venue est conciliable avec la vie de groupe, ou encore, ils le reçoivent pour un bref séjour d'essai...

La philosophie du foyer nourricier

Les Blouin disent bien qu'ils ne font pas d'argent en gardant ces enfants... mais en forçant le raisonnement, ils se rendent bien compte que le bénévolat est révolu, et que cela vaut pour eux comme pour les autres.



IL Y EN A DE TOUS LES AGES — Chantale (3 1-2 ans), Manon (4 1-2 ans), Alain (5 1-2 ans), Conrad, (5 1-2 ans), Yves (7 1-2 ans), Danielle (10 ans) et Diane (13 ans). Les sept sont venus grossir la famille Blouin qui se composait à l'origine de deux enfants et des père et mère.

L'importance du travail d'équipe

Blouin affirme que le meilleur moyen d'élever des enfants, c'est de les faire collaborer en équipe aux menues tâches de la maison. Non pas de faire laver des planchers comme certains le font aux enfants "de l'assistance", dit-elle. Mais de leur apprendre à faire leur lit ou à essuyer la vaisselle. C'est tout ce que le demande, ajoute Mme Blouin. Ces enfants ne seront pas handicapés, et plus tard ils sauront se débrouiller plus facilement.

Elle avoue qu'on a abusé à plusieurs reprises des enfants placés en foyer nourricier et qu'on les a traités souvent comme des "embarras". Mais pas chez elle: "Demandez aux enfants s'ils veulent partir ajoute-t-elle... en souriant."

Un exemple des conditions de vie de ces enfants: une chambre-cloison partagée par deux enfants, le droit de recevoir des amis en été et plus rarement en hiver des bonbons pour les plus jeunes avant d'aller se coucher, une robe de plus pour "l'ainée de treize ans" refaite au goût du jour (Mme Blouin est couturière) et une nourriture abondante avec une fois la semaine des patates frites!

Et probablement, ce qui les touche davantage, un sourire et un peu d'affection à tous les jours...

Les jeunes Français, plus traditionalistes que contestataires

PARIS (AFP). — "La jeunesse française est plus conservatrice que révolutionnaire, plus traditionaliste que contestatrice. Dans sa vaste majorité, ce n'est pas dans la drogue qu'elle croit, mais dans le mariage."

Ces belles images de la jeunesse française sont publiées par l'hebdomadaire Paris-Match qui a confié à l'Institut d'opinion publique le sondage le plus complet jamais réalisé sur le brûlant problème de la jeunesse française d'aujourd'hui.

On apprend ainsi, au fil de cette enquête réalisée entre le 16 et le 23 février auprès d'un échantillon national représentatif de 1.000 jeunes gens de 15 à 23 ans inclus, que 47 pour cent des jeunes filles jugent encore anormales les relations sexuelles avant le mariage, que 29 pour cent des jeunes gens attendent de la loi qu'elle punisse l'homosexualité, que 52 pour cent des jeunes ouvriers se sentent plus proches d'un autre ouvrier, fut-il adulte, que d'un étudiant de leur âge.

L'AVENIR

En ce qui concerne leur avenir, 55 pour cent des jeunes français ont peur de la guerre mondiale, 65 pour cent croient en Dieu, 84 pour cent sont contre la drogue et 79 pour cent admettent les hippies. Autres chiffres: chez les étudiants, le libéralisme vient en tête (21 p.c.), suivi par le développement économique (20 p.c.) et l'égalité par le socialisme et le fédéralisme européen (18 p.c.). Chez les ouvriers, c'est le développement économique qui vient en tête (17 p.c.) suivie par le socialisme (15 p.c.) et le communisme (12 p.c.). Au moins de 60 p.c. des jeunes sont contre le vote à 18 ans, 7 p.c. seulement sont communistes, 63 p.c. sont pour l'armée. Dans le domaine familial, 81 p.c. sont pour le mariage, 85 p.c. veulent des enfants, 44 p.c. sont pour la contraception.

Ce sondage, conclut Paris-Match, a permis de découvrir que le pessimisme des jeunes est marqué. Une très nette majorité estime qu'un conflit mondial est probable. Le plus grand nombre pense que le détonateur peut être constitué par le conflit du Moyen-Orient ou le conflit sino-soviétique.

H.R. ouvert vendredi jusqu'à 9.00 p.m.

REDUCTIONS SUR BAS CAMEO



DU 4 AU 14 MARS

BAS-CULOTTE \$2

Ordinairement \$2.50

Modèles à talon nu et bout renforcé; culotte bikini avec talon nu ou entièrement diaphane avec bout renforcé. Dans les plus nouvelles teintes de Crystal Beige, Brown Clove, Mouse, Burnt Amber, Caresse, Ermine, Marine, Noir.

Bas, au rez-de-chaussée

Veuillez écrire ou composer: 522-5221

HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de Ville • Centre d'Achats Place Ste-Foy

Station, gratuit, 2 h., Parc-Autos Chauveau

Holt ouvert vendredi jusqu'à 9h. p.m.



MANTEAUX DE SUEDE DU DANEMARK

L'élégance est un fait acquis avec n'importe quel des sensationnels manteaux de suède souple faisant partie de notre collection. Le modèle illustré est joliment garni, confectionné de suède gris bleu, avec collet de l'époque des rois Edouard et fermeture à boucle automatique. Tailles 8-14, \$155.

Vêtements sport... au deuxième.

Désolés, pas de commandes par poste ni téléphone.

HOLT RENFREW

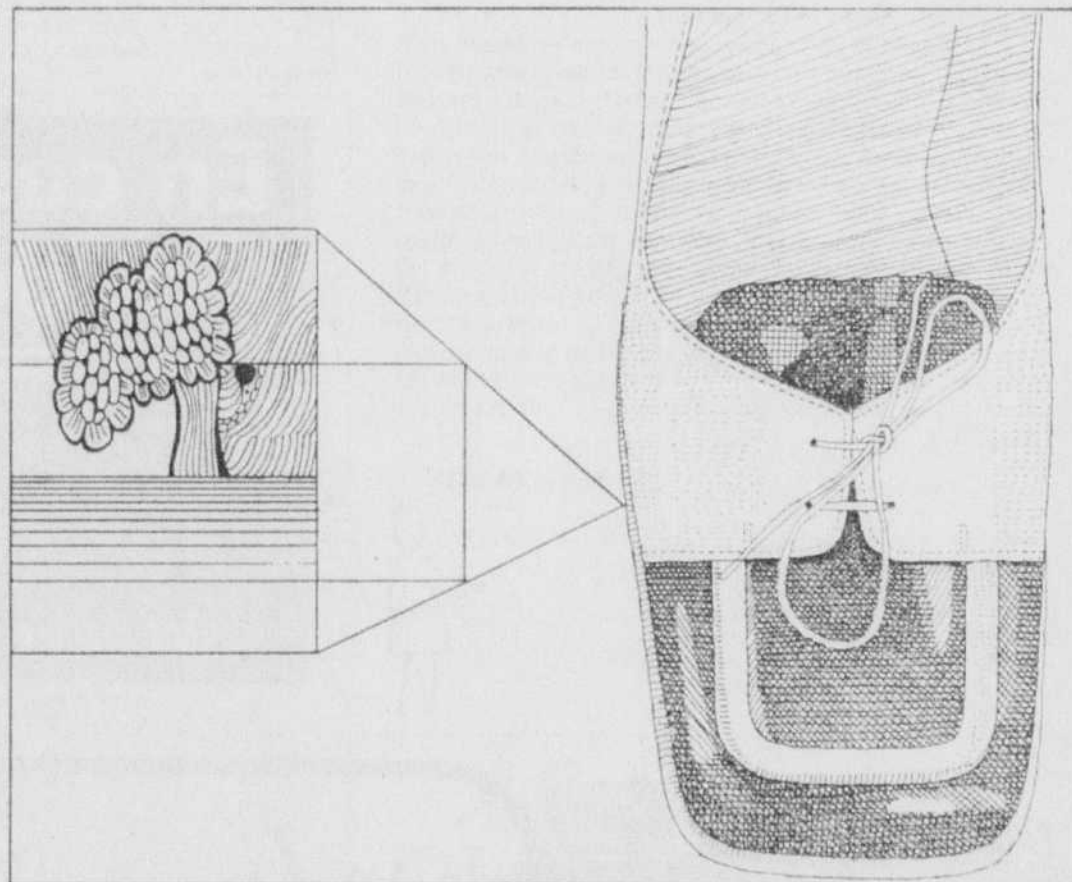
Place de l'Hôtel de Ville, Centre d'Achats Place Ste-Foy

Station, gratuit, 2 h., Parc-Autos Chauveau

styles jeunesse

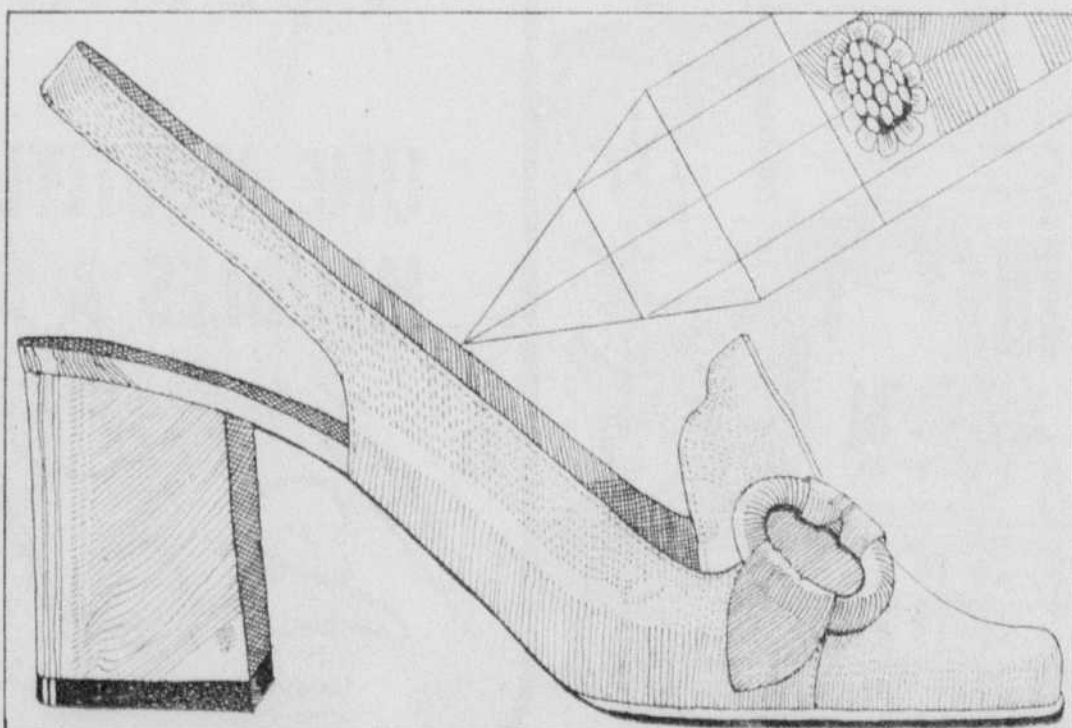
"confection raffinée"
une collection qui rend LA
mode accessible à tous. une
collection qui confirme
votre Bon Gout.

CHARGES



Simard & Voyer pour tous

carré d'youville, place ste-foy et place fleur de lys





LE MONDE DE DEMAIN

L'adolescent aussi est une personne

Il y a quelques années, E. Mounier écrivait "La femme aussi est une personne". Et sous cette plume autorisée, la phrase prenait tout sens et fut longuement commentée.

Mais l'enfant, l'adolescent, eux aussi sont des personnes et c'est en "personnes" qu'il conviendrait enfin de les traiter. Au surplus, nombre de ces adolescents manifestent une maturité d'esprit qui dépasse parfois celle des parents.

Mais combien sont-ils ceux qui se sont interrogés sur le sens du mot "personne", sur la différence fondamentale qu'il y avait entre être traité en objet, en sujet, en personne?

Combien ont compris que, dans la notion de personne, entraient aussi celles de dignité, de liberté, de responsabilité, de conscience?

Aujourd'hui encore la femme est plus souvent traitée en objet qu'en personne: objet de luxe, poupée frivole utilitaire et gouvernante sans salaire, main-d'œuvre au rabais, objet de consommation et consommatrice elle-même entre les mains des "marchands"... Au mieux, l'élève-t-on jusqu'à la condition guère plus enviable de "sujet" et elle rejoint l'enfant, l'adolescent, le vieillard, l'incapable, dans leur condition de dépendance dans leur aliénation, dans leur nécessaire soumission à un ordre établi en dehors d'eux et sans elles.

Qui se soucie de la dignité de la femme en tant que personne? Pas même elle, parfois! De celle des vieillards, réduits aux oeuvres sociales, aux oeuvres de bienfaisance, à toutes les humiliations d'une charité ou d'une aide qui ne sont point inspirées par l'amour, le respect, la solidarité, ou par cette justice sociale qui se doit d'assurer à tous un minimum de liberté et de dignité?

Et qui pense à l'adolescent en termes de "personne"? Qui ne le voit plus comme cet être informe, à mi-chemin entre l'enfance et l'âge adulte? Qui essaie de comprendre ses aspirations et ses inquiétudes? De prendre de ce décalage qui existe entre ses connaissances qui parfois dépassent celles des parents et la dépendance dans laquelle on le fait vivre?

Il y a eu la stupide querelle des cheveux longs qui n'est pas sans rappeler celle des années '20, quand les femmes décidèrent au contraire de porter les cheveux courts... Il y a la querelle de la barbe ou des joues imberbes auxquelles nous attachons, sans même évaluer notre degré de ridicule, une importance qu'elles n'ont pas. Qui osera prétendre avec quelque apparence de sérieux qu'on va juger d'un homme sur les quelques poils de plus ou de moins qu'il arbore sur son système pileux? Il y a bien l'histoire de Samson. Mais elle va à l'inverse du but cherché, puisqu'il tenait sa force de la longueur de sa chevelure!

Fantaisie folliculaire, vêtements déguenillés ou modes outrancières, sont moins l'affirmation d'une personnalité vraie, que l'affirmation d'une révolte. Et nos mesures coercitives ou vexatoires montrent bien où le bât nous blesse! Mais elles font qu'accentuent de façon bien maladroite le décalage existant entre cette liberté que l'adolescent a arrachée à la faiblesse de ses mentors et des règlements inutilement vexatoires qu'on croit pouvoir, en compensation peut-être lui imposer. Les adultes n'en sortent pas grandis. Ce n'est pas en coupant sa barbe ou en exigeant qu'on la coupe qu'on affirme sa maturité d'esprit.

Et n'a-t-on pas d'autres problèmes plus urgents et plus graves à résoudre, d'autres guerres à mener que cette petite guerre des symboles?

Reconnaître que l'adolescent est une personne, c'est ne pas lui imposer de se soumettre à des règles dont il ne voit pas la nécessité ou qu'il refuse. C'est lui inspirer le goût et le besoin de la discipline et non la crainte du règlement. C'est ne pas faire de cette société une vaste caserne où les malins se débrouillent et où les autres se font coïncier. C'est comprendre que si des sanctions sont parfois nécessaires, il faut éviter de multiplier les situations culpabilisantes, car toute sanction est ressentie par l'homme comme une atteinte à sa dignité dès lors qu'elle ne pénalise qu'une faute mineure. La répression n'a jamais réglé aucun problème. Ceux qui se posent aujourd'hui sont trop graves pour que l'on disperse ses forces et que l'on discrédite son autorité en punissant des péccadilles.

Pierrette SARTIN

PIERRETTE SARTIN, spécialiste en matière d'emploi, est professeur invité au Département des Relations Industrielles à l'Université Laval. Chaque semaine, elle traite dans nos pages familiales de points nouveaux touchant le monde du travail, son évolution et ses répercussions sur tous les membres de la famille.



Arrière-plan historique

par Roger BELLEFEUILLE

Des événements dramatiques récents ont placé une fois de plus sous les feux de l'actualité la situation de l'hébergement des personnes âgées dans la province de Québec.

Nous nous proposons donc, dans une série d'articles, dont le premier est publié aujourd'hui, de faire le point sur la situation de ce citoyen du troisième âge de notre société actuelle.

Des conditions de vie nouvelles entraînent nécessairement l'émergence de besoins et de problèmes socio-économiques nouveaux.

Les personnes rendues au terme de leur vie active n'échappent pas à cette loi et de tous les individus composant la société, la personne âgée est certainement celle qui a été le plus durement touchée par les divers changements imposés par une société en transformation rapide.

Le vieillard d'autrefois, en dépit d'un équipement social presque inexistant, entraînait dans son âge d'or avec beaucoup plus de sérénité et de sécurité d'esprit que de nos jours.

Dès les tout débuts de la Nouvelle-France, d'ailleurs, la colonie, suivant en cela l'exemple de la mère-patrie, faisait porter par la famille et la paroisse l'effort d'assistance aux personnes dans le besoin. L'Etat n'aurait que d'une façon supplétive et l'Eglise intervenait en dernier ressort en donnant le gîte aux vieillards nécessiteux.

Ce caractère institutionnel de l'assistance fut d'ailleurs consacré par la Loi sur l'assistance publique de 1921.

On peut donc affirmer qu'à défaut d'une famille pour en prendre soin, les vieillards, à venir jusqu'à une vingtaine d'années, avaient le choix entre deux types d'institutions.

L'institution hospitalière fut la première ressource offerte. C'est ainsi que l'Hôtel-Dieu de Québec ouvrait ses portes en 1639 avec une section réservée aux vieillards nécessiteux, malades ou pas.

Vint s'ajouter un peu plus tard cet établissement connu sous l'appellation d'hospice, à vocation moins médicale et dont le rôle principal était justement la garde et le soin des vieilles personnes. Un certain nombre de ces établissements, la plupart du temps très vastes et qui ne correspondent plus à cause même de leur architecture, aux exigences modernes en matière de sécurité et aux concepts actuels en matière de bien-être qui s'efforcent de tenir compte des besoins globaux de la personne. Elles ont quand même fait oeuvre utile en leur temps.

Ces hôpitaux ou hospices, étant en général situés dans les grands centres, nombre de vieillards gens hésitaient ou refusaient

Yvonne Bureau
LINGERIE - CORSETERIE
VETEMENTS SPORT
150, rue St-Vallier, Québec 8
Tél. 525-5033

Un endroit merveilleux pour
RECEPTIONS DE MARIAGE
BANQUETS - etc...
Grande salle spacieuse
Motel LE VOYAGEUR
2250, boul. Ste-Anne, Qué. - 661-7701

En cas de RHUMES et de GRIPPE...

1. Gardez le lit
2. Buvez beaucoup de liquides
3. Prenez de l'Aspirin pour faire baisser la fièvre et soulager la douleur

GRÂCE À ASPIRIN, VOUS VOUS SENTIREZ VITE MIEUX

Aspirin est la marque déposée de The Bayer Company, Limited, Aurora, Ontario

Le citoyen du troisième âge (1)

d'y entrer, ne pouvant accepter l'idée d'un cruel déracinement.

C'est pourquoi, depuis une vingtaine d'années, la province a connu une véritable efflorescence de petits foyers de villages ou de quartier, entreprises familiales, à vocation commerciale, pour lesquels, ce qui n'exclut pas toute préoccupation d'ordre charitable, la rentabilité financière demeure une considération primordiale.

SOCIÉTÉ NOUVELLE, BESOINS NOUVEAUX

La personne âgée d'autrefois, dépositaire de la connaissance et de l'expérience de la vie, conservait, en dépit d'une activité diminuée, un sentiment d'utilité et de valeur personnelle. A moins de circonstances exceptionnelles, elle coulait ses derniers jours dans le milieu familial et social qui avait été le sien toute sa vie.

Divers facteurs ont contribué à déloger la personne âgée de la place privilégiée qu'elle occupait jadis.

Au premier chef, elle ne peut guère plus compter sur l'aide de ses enfants.

Les enfants mariés occupent un logis plus petit qu'autrefois; ils ont moins d'obligations financières vis-à-vis leurs vieux parents et en sont donc moins dépendants; les membres d'une famille s'éparpillent plus que dans le passé.

La suite des progrès de la médecine ont eu pour effet d'augmenter considérablement la population de cette couche de la population, avec le résultat que les ressources existantes sont devenues peu à peu tout à fait insuffisantes.

On compte à l'heure actuelle, au Québec, près de 400,000 citoyens âgés de 65 ans et plus. On estime d'autre part que 10 pour cent de cette population a besoin de service de logement d'un type ou d'un autre, ce qui équivaut à un besoin de 40,000 lits.

A l'heure actuelle, les divers centres d'hébergements et de logement comptent moins de 20,000 lits, selon des statistiques fournies par le ministère de la Famille et du Bien-être social.

D'autre part, une mise à la retraite plus hâtive et la prolongation de la moyenne de vie à

à Laval et ancien chef des services de médecine à l'Hôtel-Dieu de Québec, qui a eu l'occasion de se pencher davantage sur le sort des personnes âgées en participant d'une façon active à l'organisation des journées de l'âge d'or, bien que l'initiative privée ait encore un rôle important à jouer dans la création de services pour ces gens, "c'est une responsabilité qui incombe avant tout à la Société, par l'entremise du gouvernement, et non à l'individu".

(Demain, l'action gouvernementale).

CHALET SUISSE
Fondue suisse et bourguignonne
BANQUETS — RECEPTIONS
Venez déguster nos spécialités
Tél.: 524-5685, 26 Ste-Anne, Qué.

Pour le froid du printemps LE FAMEUX SOULIER

Boulevard
de chaussures  Hanna Ltée

DU PONT **CORFAM**
Le soulier en MATIÈRE POROMÉRIQUE

Finie suède, dans les teintes: Beige, gris, vison, noir, brun.

- IMPERMEABLE • LAVABLE
- CHAUSSURE DOUBLEE
- RESISTANT AUX ERAFLURES, CRAQUELURES ET AU SEL.
- SE NETTOIE AVEC UNE Eponge HUMIDE
- DOUBLURE LEGERE
- STYLES ELEGANTS

Qualité comparable à \$24.00

NOTRE PRIX:

\$16⁹⁹

Nouveaux modèles de talons blocs Pts: 5 à 10 1/2



Semelle exclusive aux produits "Hanna"

COMMANDES PAR LA MALLE

Ajoutez 50 la paire, plus 8% pour taxes.

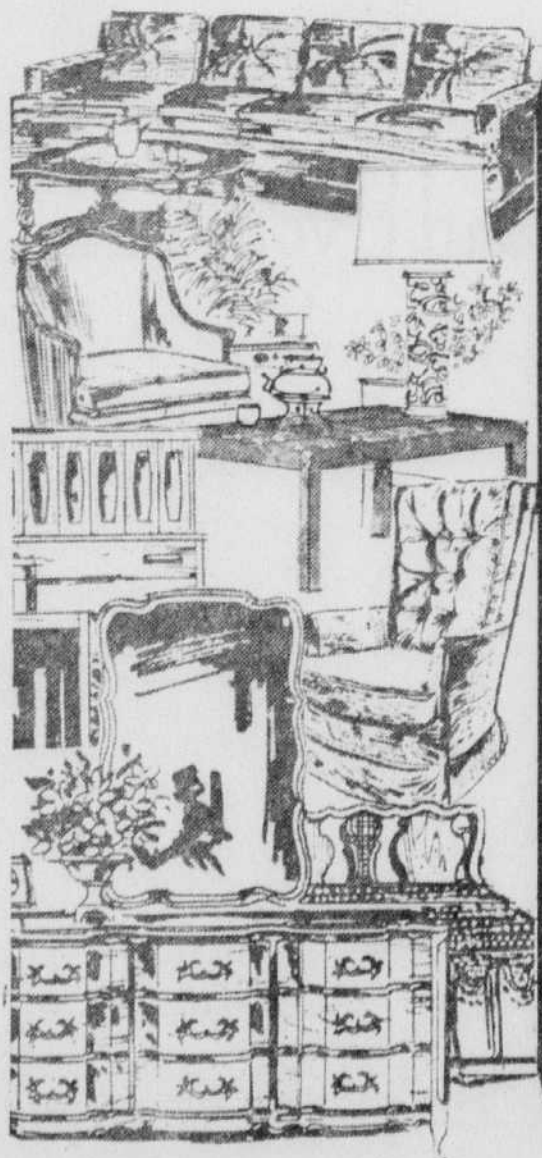
SERVICE MISE DE COTE ET CARTE



Les plus grands détaillants de chaussures à Québec

* 260 est, St-Joseph • 896 est, St-Joseph • 180 ouest, St-Vallier • 568, 3e Avenue

A 260 est, rue St-Joseph, département spécial pour enfants.



Nous Déménageons

UNE MULTITUDE DE BEAUX... MEUBLES A SACRIFIER

à **1/2** Prix

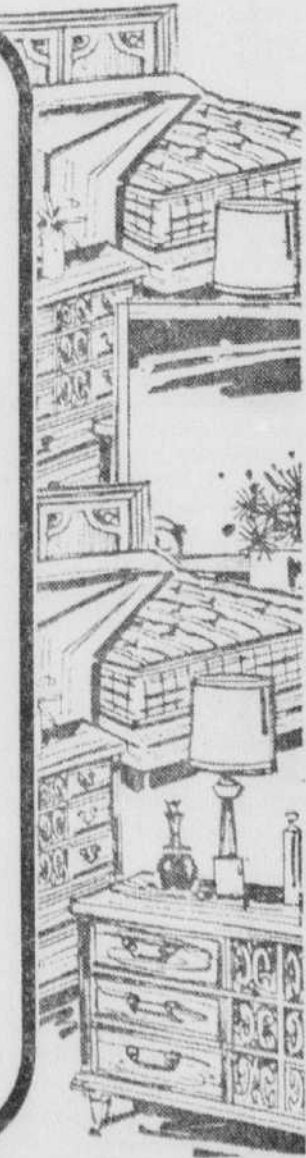
Les petits budgets y trouveront sûrement leur compte...

Exposition du meuble inc.

1285 OUEST, BOUL. CHAREST — TEL.: 683-3675

- Vaste stationnement à votre disposition
- Bureau de crédit sur place
- Vente finale

Ouvert jeudi et vendredi soir jusqu'à 9h, p.m.





Boeuf à bouillir

Les parties les plus en demande pour le boeuf à bouillir sont la viande et les parties désossées du jarret, du flanc et du cou, même si d'autres parties du boeuf s'y prêtent fort bien.

Pâté de boeuf et rognons

- 1 lb de rognons
- 1 lb de boeuf à bouillir, coupé en dés de 1 pouce
- 1-4 tasse de farine
- 1 1/2 c. à thé de sel
- 1-4 c. à thé de poivre
- 1-4 c. à thé de cannelle
- 6 tranches de bacon, coupées en morceaux
- 2 oignons moyens, tranchés
- 1-4 lb de champignons, tranchés
- 2 c. à table d'huile végétale
- 1 1/2 tasse de bouillon de boeuf

De la pâte pour une croûte de tarte
Faire tremper, durant une heure, les rognons dans une pinte d'eau à laquelle on aura ajouté 1 c. à table de sel. Enlever le gras et les tubes et couper en cubes de 1 pouce. Mélanger farine, sel, poivre et cannelle et rouler le boeuf et les rognons dans ce mélange. Frire les morceaux de bacon sur feu moyen. Ajouter le boeuf et les rognons ainsi que le reste du mélange de farine et brunir. Dans un autre poëlon, faire sauter oignons et champignons dans l'huile. Mélanger avec la viande. Ajouter le bouillon de boeuf. Couvrir et laisser mijoter 1 1/2 heure. Verser dans une casserole de 1 1/2 pinte. Recouvrir avec la pâte, sceller les bords et faire des incisions. Placer dans un four chauffé à 425 d. F. pendant 15 minutes. Réduire la température à environ 350 d. F. et continuer la cuisson durant 20 minutes.

4 à 6 portions.

NDLR : Economie et gastronomie, une rime riche pour votre budget, si vous savez bien vous en servir. La recette ci-dessus a été préparée à base de viande peu dispendieuse mais nourrissante. Faites-lui confiance. C'est bon et pas cher du tout !

Spaghetti avec sauce au boeuf

- 1 lb de boeuf à bouillir, coupé en cubes
- 2 c. à table de farine
- 2 c. à table d'huile végétale
- 1-2 tasse d'oignons émincés
- 1 gousse d'ail émincée
- 1 bte de 4 1/2 oz de champignons tranchés, avec leur jus
- 1 bte de 10 oz de soupe aux tomates non diluée
- 1 c. à table de sauce Worcestershire?
- 1-2 c. à thé de sel
- Une pincée de poivre
- 1 tasse de crème sure
- 1-4 tasse d'eau

Brunir la viande dans l'huile chaude après l'avoir roulée dans la farine. Ajouter les oignons et les cuire jusqu'à ce qu'ils soient tendres mais non brunis. Ajouter l'ail, les champignons avec leur jus, la soupe aux tomates, la sauce Worcestershire, le sel et le poivre; bien mélanger. Couvrir et laisser mijoter pendant 1 1/4 heure jusqu'à ce que la viande soit tendre; remuer de temps à autre. Incorporer crème sure et eau en remuant; amener au point d'ébullition mais ne pas laisser bouillir. Verser sur spaghetti cuit; saupoudrer de fromage Parmesan.

5 à 6 portions.

? Pour une sauce moins piquante, n'ajouter qu'une c. à thé de sauce Worcestershire.

La fille d'un duc britannique épouse un employé de chemin de fer

LONDRES (PC) — L'amour a de nouveau vaincu les préjugés relatifs aux différences de classe sociale en Grande-Bretagne, alors que la fille d'un duc a épousé un employé de chemin de fer.

La cérémonie nuptiale a provoqué une surprise chez les parents des deux conjoints.

Lady Kathleen Pelham - Clinton-Hope, fille du duc de Newcastle, avait choisi pour sa tenue de mariage une robe noire à jupe longue, et un chapeau type vagabond de nuance beige, illustrant la mode "dans le vent" préconisée par la jeunesse londonienne.

Le marié, Edward Reynolds,

dont le père, qui exerce le métier d'électricien, avait été interloqué en apprenant la nouvelle des fiançailles, portait un costume bleu royal, une chemise rose et une cravate de ton violet, ainsi qu'une croix en pendentif sur une chaîne d'or.

Le mariage de lady Kathleen, 19 ans, et Edward Reynolds, 20 ans, a eu lieu dans un bureau de l'état civil du quartier Kensington à Londres. Les parents du jeune couple n'étaient pas présents.

Le duc de Newcastle, qui possède une ferme de 100 acres dans le Wiltshire, a refusé de faire des commentaires au sujet de la décision de sa fille.

La devise de cette noble famille est "la loyauté ne connaît pas la honte".

PAS DE COMMENTAIRE

De son côté, le père d'Edward Reynolds a déclaré à sa demeure de Kenton, en banlieue de Londres, "qu'il avait failli avoir une crise cardiaque en apprenant la nouvelle".

Edward avait fait la connaissance de lady Kathleen à une réception de Noël. La jeune femme travaille pour le compte d'un magasin à succursale à Londres.

Sa mère, deuxième des trois épouses successives du duc, a déclaré qu'elle ne voulait pas discuter du mariage de lady

Kathleen. Celle-ci avait été pupille sous tutelle judiciaire pendant quelques années jusqu'à l'amendement des lois familiales britanniques, fixant à 18 ans, l'âge de la majorité.

Sa mère, Diana, duchesse de Newcastle, est la sœur du comte de Wharnclyffe.

Les nouveaux mariés s'installent probablement dans le logis de Kathleen, à Kensington.

VENTE ET SERVICE
SPEED QUEEN
Qualité et satisfaction depuis 1908
AUTOMATIQUES ET AUTRES

QUÉBEC SERVICE DE LAVEUSE
213, 3e avenue
Tél.: 529-8237

CONCOURS Bernina - Omega

MADAME, GAGNEZ CETTE MERVEILLEUSE MACHINE A COUDRE OMEGA (meuble inclus)



LA MEILLEURE MACHINE A COUDRE AU MONDE
Fait les boutonnières, marche avant-arrière, reprise, coud les boutons, surjette les coutures.

COMBIEN D'ETOILES SUR CETTE ROBE ?

- Remplissez le coupon et postez-le au CENTRE DE COUTURE STE-FOY, 2458 boul. Laurier, Centre d'Achats Place Ste-Foy, Ste-Foy.
- Seules les bonnes réponses seront éligibles au concours et il ne pourra y avoir qu'un seul gagnant dont le nom sera choisi au sort.
- Les entrées devront être postées le ou avant le 31 mars 1970.
- Le nom du gagnant sera affiché dans notre vitrine à notre magasin du Centre d'Achats Place Ste-Foy.
- La décision des juges sera finale.

Démonstration gratuite à domicile — Le tout à votre

CENTRE DE COUTURE STE-FOY
PLACE STE-FOY — TEL.: 651-5481

Voici quelques-uns des services que nous pouvons vous offrir, pour renseignements supplémentaires, faites un crochet dans le carré approprié. Faites-nous parvenir le tout avec vos noms et adresses.

- ☐ LOCATIONS - \$7.50 par mois
- ☐ REPARATION DE MACHINES A COUDRE A domicile, seulement \$2.95 Peu importe la marque.
- ☐ COURS DE COUTURE POUR ADOLESCENTES DE 10 à 18 ans.
- ☐ COURS DE COUTURE POUR ADULTES
- ☐ Je désirerais obtenir un catalogue de vos produits

Nom
Adresse Ville Tél.
Réponse Etoiles
Possédez-vous une machine à coudre? Oui ☐ Non ☐
Quelle marque
Depuis quand
Pour être valide, ce coupon devra être rempli au complet.
BERNINA - OMEGA

carnet mondain

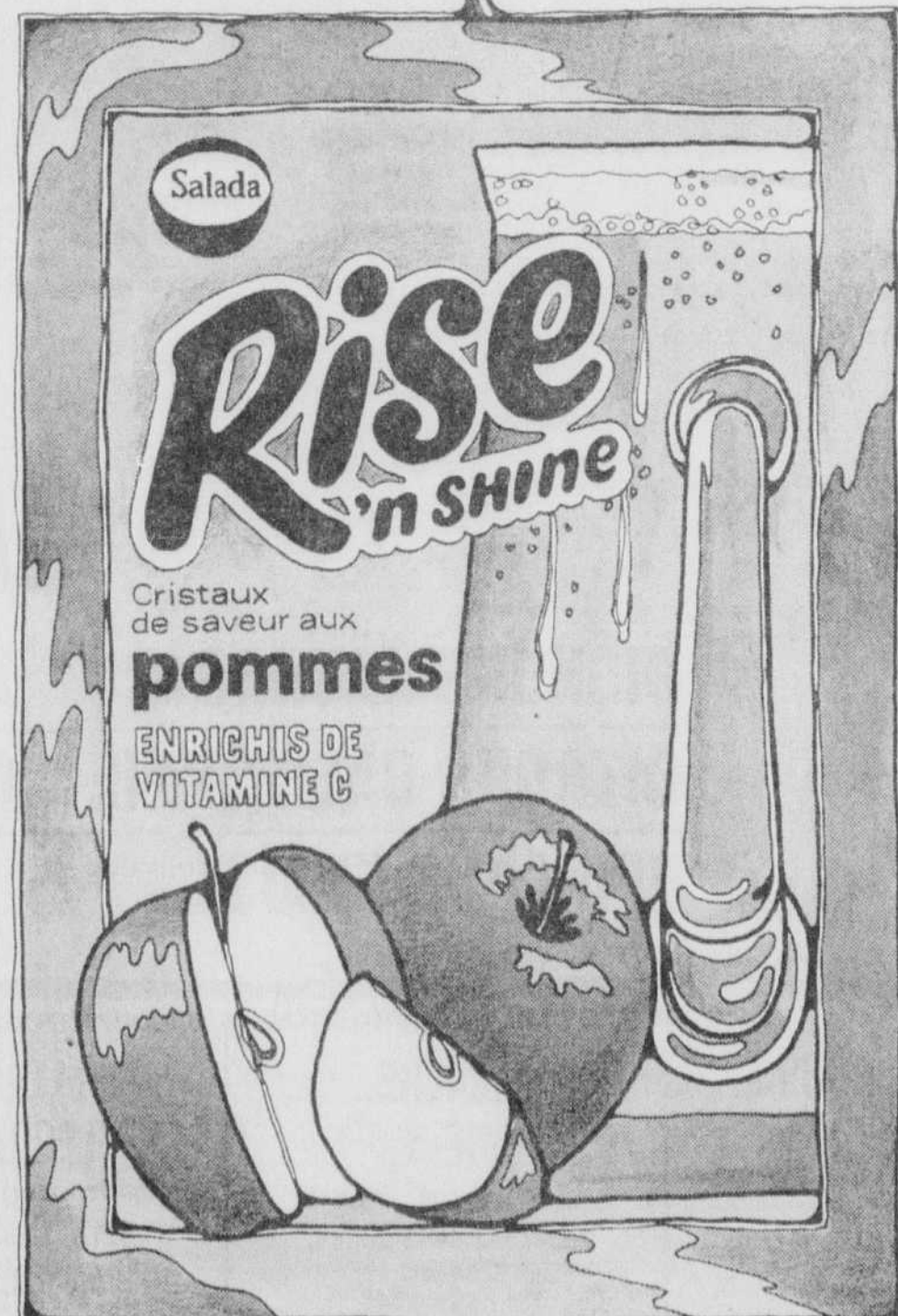
Marielle Goitschel donne naissance à un fils

MARIAGE

Le samedi sept mars à quinze heures et trente, en l'église Saint-Charles Garnier, sera célébré le mariage de mademoiselle Carole Marneau, 17, fille de monsieur et de madame François Marneau, de Sillery, avec le docteur Robert Labrie, de Québec.

LYON, France (Reuter) — Marielle Goitschel, ex-championne française de ski aux Jeux Olympiques, a donné naissance à un fils, dans une clinique près de Grenoble. La nouvelle a été annoncée dimanche par un membre de sa famille, à Lyon, en France.

Tout nouveau... et tentant à croquer!



Voici le nouveau Rise'n Shine, de Salada.
Ce n'est pas un jus, mais des milliers de petits cristaux de saveur qui éclatent dans l'eau pour vous donner ce goût délicieux de pomme fraîchement cueillie que l'on aime croquer à belles dents!

Les enfants adorent sa saveur. Pour eux, c'est une agréable manière de prendre de la vitamine C.

Et si votre "Adam" n'aime pas les pépins... servez-lui du nouveau Rise'n Shine aux pommes!

Le Rise'n Shine aux pommes.

La nouvelle façon de tenter Adam!

Voici pourquoi les gens aiment magasiner dans un marché Excel

- Ils aiment la variété
- Ils aiment acheter chez quelqu'un en qui ils ont confiance
- Ils aiment les **ECONOMIES** réalisées chaque semaine
- Ils ne peuvent faire autrement que revenir!



CAFE INSTANTANE Bocal 4 oz **\$1.09**
TASTER'S CHOICE

LAIT CARNATION 3 boîtes 15 oz **.57**

MARMELADE Jarre 24 oz **.57**
GOOD MORNING 3 FRUITS

SOUPE AUX POIS 4 boîtes 28 oz **\$1.00**
A LA CANADIENNE

POULET DESOSSE Jarre 15 oz **\$1.19**
A LA CANADIENNE

PAIN DE VIANDE Boîte 12 oz **.59**
PREM

SAUCE A LA VIANDE Boîte 14 oz **.35**
CATELLI

CREVETTES PRIDE Boîte 4 1/2 oz **.59**
OF NEW ORLEANS - PETITES

FROMAGE KRAFT Boîtes 2 lb **\$1.39**
VELVEETA

BETTES MARINEES Jarre 24 oz **.38**
HABITANT

CATSUP ROUGE Jarre 24 oz **.69**
HABITANT (Chow Chow)

HUILE VEGETALE Cont. 128 oz **\$2.99**
CRISCO

SALADE AUX FRUITS Boîte 19 oz **.39**
LIBBY FANTAISIE

SIROP DORE Carton 52 oz **.63**
GAUVIN

TARTE AU COCONUT 24 oz **.43**
FARM HOUSE CONGEE

BISCUITS LIDO Cello 11 1/2 oz **.47**
Chocolat Chips ou sablé
Chocolat au Lait. Au choix

EAU MINERALE Bout. 32 oz **.39**
ST-YORRE BASSIN DE VICHY

EXTRAIT DE FOIE BOUT. 15 oz **\$1.49**
DE MORUE WAMPOLE

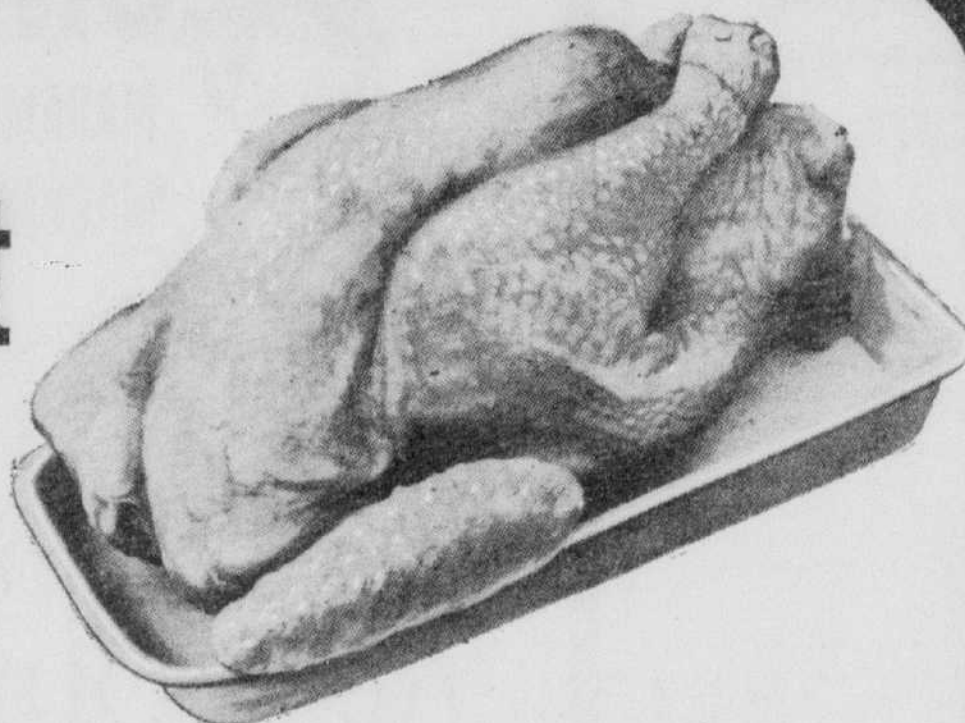
PAPIER CIRE Roul. 100 pieds **.37**
DOMESTIC

JAVEX EAU JAVEL Cont. 192 oz **.99**
CONCENTREE

POLI A MEUBLES Aérosol 12 oz **\$1.19**
PLEDGE CITRON

Poulet frais

Canada
cat. A
éviscéré
à rôtir



B.B.Q.
2 à 3
livres

.31 à rôtir **.35**
3 à 4 livres

GUISSES DE POULET fraîches La livre **.45**

POITRINES de POULET fraîches La livre **.57**

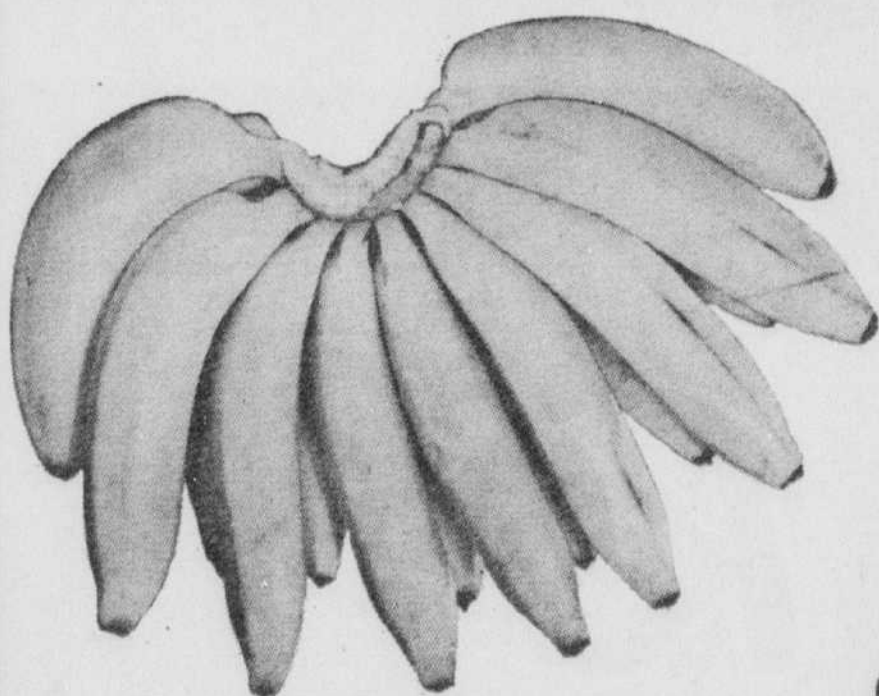
BOLOGNA FEDERAL La livre **.39**

SAUCISSE FUMEE Fédéral V.P. 1 livre **.57**

PATE POULET Bilopage 10 oz **.49**

BANANES

mûries à point
2 livres



.29

OIGNONS JAUNES Québec No 1 2 livres **.29**

CITRONS CALIFORNIE Gr: 140 6 pour **.39**

EPINARDS FRAIS Etats-Unis No 1 Cello 10 oz **.29**

OFFRE SPECIALE LE NOUVEAU "TOUT CONNAITRE"

En couleurs
● Plus de 8000 dessins en couleurs, incomparables
stimulants de la mémoire visuelle.

● PLUS DE MILLE ARTICLES.
AU CHOIX

VOLUME 1 **\$1.49** | VOLUME 24 **\$1.99**

Le Monde à la portée de tous
chez votre marchand Excel-NB

Cette série de volumes se prolongera jusqu'au 24e volume.
Pendant encore un mois vous aurez le loisir de compléter
votre encyclopédie "Tout connaître".
S'il vous manque un numéro, de 1 à 24, profitez de cette
dernière chance de remplir les vides
dans votre collection.

JUS DE TOMATE BRIGHT FANTAISIE

2 boîtes 19 oz **.33**

THE SALADA ORANGE PEKOE

Boîte 60
sachets **.77**

PATES ALIMENTAIRES CATELLI

Macaroni coupé, Spaghetti ou Spaghettini

Cello 2 livres
AU CHOIX **.33**

DETERGENT LIQUIDE SUNLIGHT

2 formats 24 oz **.85**

LISTE PARTIELLE DES MARCHANDS EXCEL NB. DECOUPEZ POUR FUTURE REFERENCE.

ROBERT LIRETTE

Epicier-boucher-licencié
294, rue St-Pierre,
St-Raymond.
Tél.: 337-7041

MARCHE BOURG- ROYAL ENR.

Epicier-boucher-licencié
876, avenue Bourg-Royal,
Charlesbourg.
Tél.: 623-0565

MARCHE PIE X

Epicier-boucher-licencié
2675, rue de la Ronde,
Québec.
Tél.: 529-9741

MARCHE LEGRAND

Epicier-boucher-licencié
3216, 1ère Avenue,
Québec.
Tél.: 623-1541

MARCHE DE L'ESPINAY ENR.

Epicier-boucher-licencié
98, de l'Espinay,
Québec.
Tél.: 523-3764

MARCHE NOTRE-DAME

Epicier-boucher-licencié
685, avenue Notre-Dame,
N.-D. des Laurentides.
Tél.: 849-4446

Dernier stade de l'enquête sur la drogue

OTTAWA (PC) — L'enquête fédérale sur l'utilisation non médicale de la drogue en est présentement aux derniers stades avant l'élaboration d'une vue d'ensemble du problème de la drogue, au Canada.

Les recommandations contenues dans le rapport intérimaire de la commission demeurent jusqu'à présent strictement secrètes, en dépit de toutes les hypothèses formées à ce sujet. Il appartient désormais au ministre de la Santé, M. John Munro, de décider du moment où le rapport sera rendu public.

Si les cinq commissaires sont d'accord avec une grande partie des opinions qui lui ont été présentées, on peut s'attendre à des recommandations en vue d'un programme fédéral élaboré d'éducation du public, ainsi qu'à l'établissement de services de traitement et de réhabilitation.

LA MARIJUANA

La commission a laissé entendre qu'elle tentera d'évaluer le rôle du code criminel, du moins en ce qui concerne la marijuana. Cette dernière drogue est celle sur laquelle est concentrée le plus d'attention, présentement.

Le doyen de la faculté de droit d'Osgoode Hall, à Toronto, qui préside l'enquête, et le professeur Marie Bertrand, criminologue, ont exprimé des idées très justes sur ce sujet.

Par ailleurs, la commission a entendu des témoins qui ont soutenu que, en vertu de critères déjà établis, on devrait légaliser la possession de marijuana. Actuellement, le fait d'être trouvé en possession de cette drogue est un crime passible d'une peine pouvant aller jusqu'à sept ans d'emprisonnement.

NON DOMMAGEABLE

L'argument en faveur de cette opinion, c'est que le fait de posséder de la marijuana n'est pas "substantiellement dommageable" à la société. Cet argument est quelquefois accompagné d'un autre voulant que la marijuana, utilisée avec modération, soit moins dangereuse que l'alcool ou que la nicotine.

L'île du Prince-Édouard, qui a été la première province à prendre une position ferme sur cette question, a définitivement classé la marijuana comme étant une substance nocive.

La décision prise par l'île du Prince-Édouard signifie que le rapport de la commission Le-Dain devra tenir compte de ce témoignage s'il recommande que l'on légalise la possession de la marijuana.

De son côté M. Munro, au cours d'une déclaration récente devant un groupe d'universitaires, à Ottawa, a dit que même si la marijuana est dangereuse, le gouvernement ferait preuve d'irresponsabilité s'il refusait d'en rendre la possession légale, étant donné qu'un nombre considérable de gens en font usage.

TRAFIC DIFFICILE

Quoi qu'il en soit, il semble que la situation ait considérablement évolué, en ce qui concerne l'usage de la marijuana chez les jeunes, depuis que les États-Unis ont à toute fin pratique bloqué le trafic à la frontière mexicaine.

Presque tous les témoins interrogés ont déclaré que la marijuana est devenue très difficile à obtenir. Il en est résulté que ceux qui en utilisaient habituellement se sont rabattus sur la LSD, sur les amphétamines connues sous le nom de "speed" et même sur l'héroïne. Toutes ces drogues sont considérées comme étant de beaucoup plus puissantes et plus dangereuses que ne l'est la marijuana.

Symposium sur les ordinateurs

OTTAWA (PC) — Un symposium national portant sur l'utilisation des ordinateurs dans le domaine de la dispensation des soins se tiendra à Ottawa du 18 au 21 mars.

Organisé par l'Association des hôpitaux du Canada avec la collaboration du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, il réunira environ 200 personnes, fonctionnaires fédéraux et provinciaux, représentants d'associations professionnelles hospitalières, d'établissements d'éducation et spécialistes de l'informatique.

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. John Munro, et le sous-ministre des Communications, M. A.E. Gottlieb, figureront parmi les principaux conférenciers.

Les participants étudieront le rôle des ordinateurs dans la dispensation des soins, les réalisations accomplies dans ce domaine, les limites de telles méthodes ainsi que les possibilités d'avenir des ordinateurs.

D'ici 6 ans, selon Chartrand

Québec séparé et socialiste

TORONTO (PC) — D'ici six ans, le Québec se séparera du Canada, deviendra autonome et probablement socialiste, a prédit mardi soir M. Michel Chartrand.

Le chef ouvrier âgé de 53 ans, président du Conseil central de Montréal, affilié à la Confédération des syndicats nationaux, a déclaré qu'il s'attendait que le changement soit effectué par le Parti québécois que dirige M. René Lévesque.

M. Chartrand portait la parole devant 125 personnes au Centre des arts St-Laurent, de Toronto, au cours de la première d'une série de réunions sur les affaires publiques nommée "Echange-Québec".

"Je n'ai pas l'intention de me présenter à un poste du gouvernement, a-t-il dit. J'ai 53 ans et la politique devrait être laissée aux gens qui ont moins de 30 ans.

Bien qu'il ne soit socialiste de façon prédominante pour le moment, le Parti québécois "devra aller de plus en plus vers la gauche en raison des jeunes

gens et des travailleurs qui s'y joignent". M. Chartrand a déclaré que c'était les jeunes qui allaient amener les changements au Québec.

"Les vrais radicaux aujourd'hui ne sont même plus les étudiants universitaires. On les trouve dans les écoles secondaires."

La propagation de la haine, offense criminelle

OTTAWA (PC) — Le comité des Communes sur la justice a approuvé, mardi, un projet de loi reconnaissant comme offense criminelle la propagation de la haine. Mais il peut se produire un délai assez long avant que ce projet ne devienne effectivement une loi.

En effet, une série d'amendements apportés au projet font qu'il devra être à nouveau soumis au Sénat avant d'être présenté en troisième lecture au Parlement et recevoir son approbation.

Le ministre de la Justice, M. John Turner, a fait savoir que les amendements apportés au projet de loi viennent le compléter mais n'en changent pas la substance. Cette loi reconnaît comme criminelle la propagation de haine contre tout groupe identifiable par la race, la couleur, la religion ou l'origine ethnique.

Le bill avait d'abord été présenté au Sénat; malgré les efforts du sénateur Arthur Roebuck, il avait fallu trois sessions pour qu'il soit passé. Le sénateur Arthur Roebuck, âgé de 92 ans, se remet présentement d'une crise cardiaque.

M. Turner, pour sa part, a fait remarquer que le projet avait été adopté à l'unanimité, en deuxième lecture, et il ne prévoit aucune difficulté pour la dernière étape.

Peines

Cette modification au code criminel, dont le but est de protéger les groupes de citoyens contre la diffamation ou la destruction, prévoit trois sortes d'offenses:

1. Le fait de se faire l'avocat ou de promouvoir un génocide sera punissable d'une peine de

prison pouvant aller jusqu'à cinq ans.

2. Inciter à la violence contre un groupe de citoyens par voie de communiqués publics pouvant amener à troubler la paix sera punissable d'une peine de prison maximale de deux ans.

3. Promouvoir sciemment la haine contre un groupe d'individus identifiable par voie de communiqués publics, autrement que par des conversations privées, entraînera également une peine de prison d'un maximum de deux ans.

Amendements

Un amendement apporté par le député Terrence Murphy — L. Sault-Ste-Marie — précise qu'une personne ne tombera pas sous le coup de cette loi si, étant de bonne foi, elle fait connaître les causes des sentiments de haine exprimées contre un grou-

pe, dans l'intention de supprimer des causes.

Plusieurs autres amendements proposés par les membres du comité de la justice ont été défaits aux voix.

Le président du comité, M. Donald Tolmie — L. Welland — a dû trancher le débat sur un de ces amendements en votant lui-même, alors que les voix étaient divisées à huit contre huit.

Il s'agissait d'un amendement proposé par M. Walter Deacon — L. Toronto-High Park — voulant qu'on rejette l'argument de bonne foi en défense et qu'on y ajoute les allégations habituellement acceptées en défense contre les accusations de sédition.

Le ministre de la Justice, M. Turner, s'est dit heureux qu'un tel amendement n'ait pas été accepté. A son avis, cela aurait rendu la loi inopérante et l'aurait déséquilibrée.

A la place de coroners de Sept-Iles

Enquête du coroner de Baie-Comeau sur la mort de Côté

Par André DIONNE
SEPT-ÎLES — Le ministère de la Justice du Québec vient de charger le coroner du district de Baie-Comeau, d'enquêter sur les circonstances entou-

rant la mort de M. Roméo Côté, de Sept-Iles, survenue la semaine dernière.

Cette décision du ministère de la Justice fait suite à une requê-

te déposée par le représentant des Métallurgistes Unis d'Amérique, M. Clément Godbout, visant à faire relever de cette enquête les deux coroners du district de Sept-Iles qui ont tous deux des relations d'affaires avec la compagnie Iron Ore du Canada.

L'accident est survenu dans un "déversoir", près du quai de chargement du minerai de fer appartenant à cette compagnie. Les Métallurgistes prétendent qu'il y eut négligence de la part de la compagnie.

M. Rodolphe Roy, sous-ministre associé à la Justice, précise dans une lettre, qu'il n'y a aucun doute que le Dr Dallaire permettra au représentant des métallos "de questionner tous les témoins et de mettre en preuve ce que vous croyez être la négligence de la compagnie", et ce, conformément à l'article 24 de la loi des coroners.

M. Côté a trouvé la mort le 23 février dernier après avoir fait une chute de plus de 40 pieds dans un "déversoir" au centre de propulsion de la compagnie Iron Ore du Canada.

Les métallos "tenteront d'établir lors de l'enquête du coroner une preuve de négligence de la part de la compagnie", négligence, selon eux, dans l'organisation de la sécurité pour les employés.

Manitoba: projet d'école normale française

WINNIPEG (PC) — Le gouvernement manitobain étudie présentement la possibilité d'établir une école normale française au Manitoba, selon une déclaration de M. Larry Desjardins, député libéral démocrate de St-Boniface.

M. Desjardins a fait savoir, mardi, que cette étude visera d'abord à établir la possibilité d'application d'une recommandation du deuxième volume du rapport de la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme qui suggère l'établissement d'une institution française pour la formation des maîtres desservant les Prairies et la Colombie-Britannique.

Un comité d'étude a été formé à cette fin, sous la direction du R.P. Clément Cormier, et devra faire rapport avant la fin du mois.

Le père Cormier, âgé de 60 ans, a fait partie de la commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. Il a été également président de l'Association canadienne des éducateurs de langue française.

Pour votre protection: 3 serviettes MODESS différentes. Pour être plus à la mode: 1 sac à bandoulière.

par Anne Gilbert

Les serviettes MODESS se présentent sous 3 formes différentes: fuselées, fuselées-épaisses et régulières. Choisissez celle qui vous convient le mieux. Mais lisez d'abord les détails de notre offre sensationnelle: un sac façon cuir glacé, à bandoulière.



Le sac à bandoulière — nouvelle mode du printemps. Il vous coûtera une fraction du prix normal. Lire les détails.

UN PETIT air de printemps se fait sentir chez Johnson & Johnson et nous aimerions que vous en profitiez. Nous vous offrons donc un sac à main à un prix vraiment remarquable, grâce à la collaboration de Nu-Mode, l'un des grands fabricants de sacs à main du Canada. Ce sac à main beige mesure 12 pouces sur 12 pouces.

Pour chaque sac, envoyez seulement \$4.95 plus le dessus d'une boîte de serviettes MODESS régulières, CAREFREE ou SOFF-FORM. Ce sac se vend normalement jusqu'à \$10.95 dans les magasins.

Envoyez un chèque ou un mandat-poste (pas d'argent comptant s.v.p.) et le (ou les) dessus de boîte, avec vos nom et adresse, à Johnson & Johnson, Case 6381, Montréal 101, P.Q. Il y a un bon de commande à la fin de cette annonce. Délai de livraison: trois semaines.

Est plus jolie qui se sent bien

Chaque femme découvre un jour ou l'autre qu'elle ne paraît pas à son avantage quand elle n'est pas à son aise — même si elle est habillée très élégamment. Et quoi de plus inconfortable qu'une serviette mal ajustée! Mais puisqu'il y a plusieurs modèles de serviettes féminines, vous pouvez facilement trouver celle qui vous convient à la perfection. C'est-à-dire une serviette qui s'adapte bien, qui ne glisse pas, qui n'irrite pas et qui ne paraît pas.

Et une serviette bien ajustée est un gage de protection.

C'est la forme qui compte

C'est la forme qui détermine si une serviette va ou ne va pas. Et c'est pour

cette raison qu'il y a trois serviettes MODESS différentes: une régulière et deux qui sont fuselées.

La serviette fuselée est plus large en avant et plus étroite en arrière. Elle est spécialement conçue pour épouser parfaitement les formes du corps.

La serviette régulière a la forme rectangulaire traditionnelle, mais elle est légèrement arrondie aux extrémités. C'est celle que bon nombre de femmes préfèrent.

Pellicule imperméable

Chaque serviette MODESS possède une pellicule imperméable en polyéthylène. Dans les deux serviettes fuselées, cette pellicule est placée au centre, alors que dans la serviette régulière, elle tapisse le fond et les côtés. Parce que cette pellicule est imperméable, il n'y a pas de danger d'accidents.

Confort accru

La serviette féminine MODESS est faite de duvet super-absorbant qui attire l'humidité vers le centre de la serviette ou un tissu spécial la répand uniformément dans toute la serviette. C'est ce qui fait que l'enrobage reste sec et confortable plus longtemps.

Fabriquées dans des conditions hygiéniques

Le même soin est apporté à la fabrication des serviettes MODESS qu'à celle des serviettes de maternité et des produits pour bébé. Elles sont faites à la machine, dans des conditions de propreté absolue.

Voici donc quelques précisions sur chacune des serviettes MODESS pour vous aider à faire votre choix.

La serviette féminine Régulière MODESS

La serviette féminine MODESS régulière a la forme rectangulaire traditionnelle. Destinée aux femmes ayant des pertes normales, elle est tapissée sur toute la longueur et sur les bords d'une pellicule imperméable en polyéthylène (voir la ligne noire épaisse). Cette pellicule vous met à l'abri des accidents une fois pour toutes.

La serviette féminine MODESS CAREFREE

La serviette CAREFREE a été spécialement étudiée pour les jeunes femmes. Ce qui ne veut pas dire que vous ne pouvez pas porter cette serviette si vous avez passé 30 ans. Mais cela veut dire que c'est sans doute la serviette qu'il vous faut si vous êtes menue, et si vos pertes sont normales. Une pellicule imperméable en polyéthylène s'étend sur toute la longueur de la serviette entre les couches de duvet.

La serviette féminine MODESS SOFF-FORM

La serviette SOFF-FORM est fuselée et épaisse. Des lisières de duvet supplémentaires la rendent super-absorbante. Si vos pertes sont abondantes, et si vous préférez une serviette fuselée, essayez la serviette féminine MODESS SOFF-FORM. Une pellicule en polyéthylène s'étend aussi sur toute la longueur de la serviette, entre les couches de duvet.

Chaque boîte de serviettes MODESS

SOFF-FORM contient des enveloppes sanitaires en plastique opaque. Rien de mieux pour envelopper les serviettes propres et se débarrasser des autres.

Ces quelques précisions suffisent peut-être à vous guider dans votre choix. Mais si vous êtes toujours incertaine, pourquoi ne pas les essayer toutes? Ce n'est vraiment qu'à l'usage que vous découvrirez celle qui vous conviendra ou vous protégera le mieux. Et c'est là le secret d'une serviette sûre.

Anne Gilbert est conseillère en hygiène chez Johnson & Johnson. Elle se renseigne sur les serviettes féminines et communique ses connaissances au public féminin. Écrivez-lui si vous avez des questions au sujet des produits MODESS.

Bon de commande

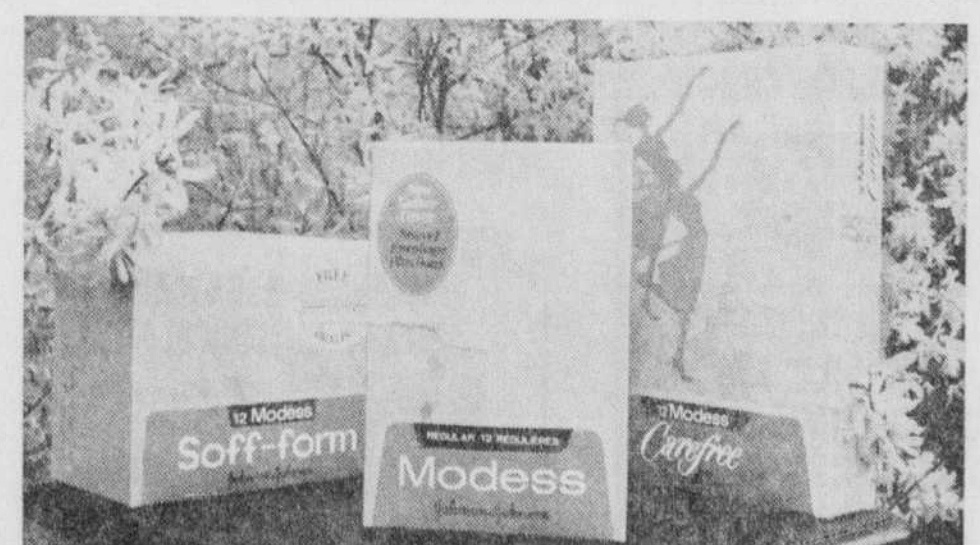
Johnson & Johnson Ltée,
Case 6381, Montréal 101, P.Q.

J'incise un chèque ☐ mandat-poste ☐ au nom de Johnson & Johnson Ltée de \$ _____ plus [] dessus de boîte de serviettes MODESS. Veuillez m'expédier [] sac(s) à bandoulière au prix de \$4.95 chacun.

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ PROV _____



Les serviettes MODESS sont présentées en 3 formes différentes: SOFF-FORM (fuselée et épaisse), RÉGULIÈRE (rectangulaire) et CAREFREE (fuselée). Choisissez celle qui vous convient le mieux. MODESS, CAREFREE et SOFF-FORM sont des marques de commerce de JOHNSON & JOHNSON ou des compagnies affiliées. © J & J '70

Devant le tribunal

LA PRISON POUR PARJURE

Le juge en chef Albert Dumontier, de la Cour des sessions de la paix, a condamné, hier, deux adolescents âgés de 18 ans chacun, à la prison pour parjure et pour divers chefs d'accusation d'effraction et vol. Les deux avaient tenté de "sauver" un receleur lorsque ce dernier a subi son enquête devant ce même tribunal.

Michel Guillemette, du 486 Mgr Gauvreau, et Yves Roy, de Charlesbourg, avaient commis deux vols par effraction et cinq vols, respectivement, impliquant des sommes se totalisant à \$10,000 environ. Lors d'un vol, à la Montréal Jobbing Ltée, \$59 est de la rue Saint-Joseph, ils étaient accompagnés du receleur et de deux adolescents. Mais au cours du procès du receleur, âgé de 35 ans, ils ont nié qu'il ait été leur complice.

Le juge Dumontier a rappelé les paroles que prononçaient souvent un défunt juge des Sessions de la paix, M. Laetare Roy, à l'effet qu'il y aurait beaucoup moins de voleurs s'il n'y avait pas de receleurs.

Dans le cas du jeune Roy, fils d'un entrepreneur, la défense a tenté d'établir qu'il s'était rapporté lui-même à la police, qu'il craignait des représailles s'il osait parler et qu'il avait commis les cinq vols par effraction alors qu'il était sous l'effet des boissons alcooliques.

Un plaidoyer semblable a été prononcé dans le cas de Guillemette qui faisait face à deux accusations de vols par effractions. Sauf que le juge lui a fait remarquer qu'il était à blâmer d'avoir commis un vol à la Montréal Jobbing, là où il avait déjà travaillé.

Lors de tous les vols, les accusés et leurs complices, dont deux sont devant la Cour du bien-être social, grimpaient sur le toit de l'édifice et s'introduisaient à l'intérieur en perçant un trou à l'aide d'une hache. Les crimes ont été commis entre le 1er et le 17 janvier, tandis que le parjure a eu lieu devant la cour le 16 février.

Les deux n'avaient aucun dossier. Ils séjournent en prison depuis cinq semaines.

Me Pierre Trahan, substitut du procureur général, a donné l'envers de la médaille, disant que les deux accusés avaient consenti à dire la vérité seulement après avoir été déclarés témoins hostiles et avoir été menacés d'être accusés de parjure. Dans le cas du jeune Roy, des marchandises pour une somme de \$10,000 environ ont été volées. Parmi ces marchandises, il y a des carabines et la police n'a pas été en mesure de les retrouver. Me Trahan a dit que ces armes à feu peuvent fort bien servir à commettre des vols à main armée, une fois les canons tronqués.

Dans le cas de Roy, le juge a imposé des sentences de six ou quatre mois (dont quatre pour parjure) et dans celui de Guillemette à quatre mois sous les deux chefs de vol portés contre lui et à trois mois pour parjure. Les deux devront de plus subir une période de probation de deux ans à leur sortie de prison.

DERNIERE CHANCE

Un jeune homme âgé de 20 ans a été accusé, hier, devant le juge Paul Roy, de la Cour des sessions de la paix, de tentative de vol dans une voiture. Il a admis sa culpabilité et a reconnu avoir été condamné pour deux vols à main armée dans des épiceries, le vol d'un camion à Montréal et d'autres crimes. Il a dit qu'il n'a aucun foyer, son tuteur ne pouvant le recevoir chez lui à cause du manque d'espace. Mais il avait l'espoir de trouver un gîte à la Maison Painchaud. Comme il était en prison depuis 15 jours, le juge l'a condamné à 15 autres jours d'incarcération avec l'avertissement de ne plus revenir devant les tribunaux.

PINCE AVEC UN PINCEAU

Une autre cause de vol à l'étalage a été amenée devant le juge Roy. Un homme était accusé d'avoir volé un pinceau et de la peinture pour une somme de \$2.98. Il a admis le vol du pinceau seulement. Le juge l'a condamné à une amende de \$3, lui disant de s'acheter un autre pinceau mais de bien vouloir payer celui-là.

3 jeunes gens blessés quand leur auto capote

Trois jeunes gens de Cap-Rouge l'ont échappé belle, hier soir, quand l'auto-sport qu'ils occupaient a pris une embardée sur le boulevard Laurentien, à la hauteur de Charlesbourg.

André Pleau, 17 ans, du 7 rue de la Poterie, Serge Nadeau, 19 ans, du 64 rue Provencher, et Daniel Rosa, 18 ans, du 68 rue Desjardins, s'en seraient tirés avec des coupures multiples. L'ambulance Germain Lépine Ltée les a transportés à l'hôpital Laval.

La Sûreté du Québec précise que le véhicule circulait en direction de Québec et qu'il a capoté pour traverser le terre-plein et s'immobiliser sur la voie opposée du boulevard Laurentien. L'auto est une perte totale.

Mayonnaise pour vos salades



BOCAL 24 OZ

59¢

Chocolat en poudre instantané



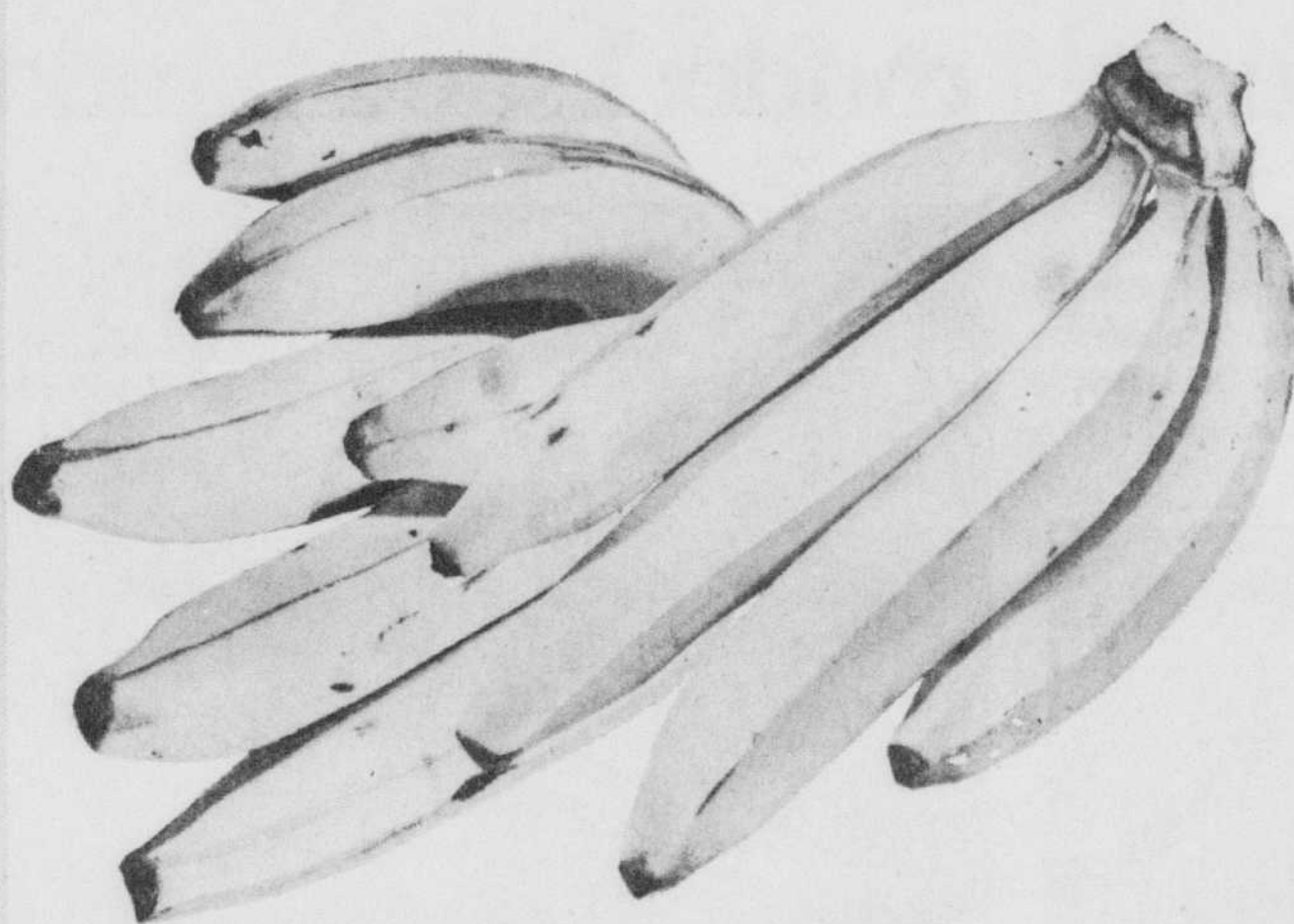
BTE 2 LB

85¢



Vérifiez! Epargnez grâce à

NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS



PETITES BANANES

Jaunes, dorées,

12¢
lb

POMMES McINTOSH

Canada, qualité fantaisie du Québec — Atmosphère contrôlée

5 lb .59

CHOUX VERTS

Nouvelle récolte, États-Unis Catégorie No 1 - Californie

2 lb .29

RADIS FRAIS

Croquants États-Unis, Floride

2 sacs 6 oz .19

EPINARDS FRAIS LAVES

légume fortifiant de la Floride

Sac 10 oz .29

CANTIN

SIROP DE TABLE

Bout. 32 oz **.41**

PLANTERS

ARACHIDES SALEES, ROUGES

Cello 10 oz **.41**

BIC

STYLOS - GRATIS: 2 STYLOS AVEC L'ACHAT DE 1

Les 3 stylos **.45**

PLANTERS

ARACHIDES SALEES, BLANCHES

Cello 10 oz **.49**

SIMARD

GATEAUX DOIGT DE DAME AU FUDGE

Bte 1 douz. **.53**

HEINZ

SPAGHETTI DANS SAUCE AUX TOMATES

2 btes 19 oz .45

BABY'S OWN

SAVON TOILETTE

3 barres .45

DR BALLARD

NOURRITURE A CHIENS - CHOIX DE 3 SAVEURS

3 btes 15 oz .45

HEINZ

ALIMENTS POUR ENFANTS

3 jarres 8 oz .55

DEBARBOUILLETTE

EN RATINE AUX MOTIFS FLEURIS, GRANDEUR 11" X 11" - SPECIAL

6 pour .79

MELANGES A GATEAUX BLANC OU CHOCOLAT

2 envs 9 oz



35¢

NETTOYEUR A TOUT USAGE

bout. 28 oz



89¢

GARNITURE A TARTES AUX CERISES ET AUX BLEUETS

bte 19 oz



55¢

LIQUEURS - CHOIX DE PLUSIEURS ESSENCES

6 bout. 10 oz



55¢

Bouteilles non retournables

CATS DI



PECHES QUALITE



POIS QUALITE



FEVES JAUNES QUALITE



SOL AUX CHAM



SOI AUX LE



SO AUX T





Fromage tranché individuel

2 PQTS 8 OZ

69¢

Jus de tomates qualité, fantaisie

BTE 10 OZ

09¢

la variété de nos spéciaux!

TITRES — PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 7 MARS '70

SOUP ROUGE
DELICIEUX

2 bout. 18 oz

69¢

DEMIES
CHOIX

2 btes 19 oz

75¢

ES
CHOIX

2 btes 19 oz

79¢

ES COUPEES
FANTAISIE

3 btes 19 oz

79¢

PE
PIGNONS

4 btes 10 oz

65¢

PE
GUMES

8 btes 10 oz

99¢

PE
OMATES

8 btes 10 oz

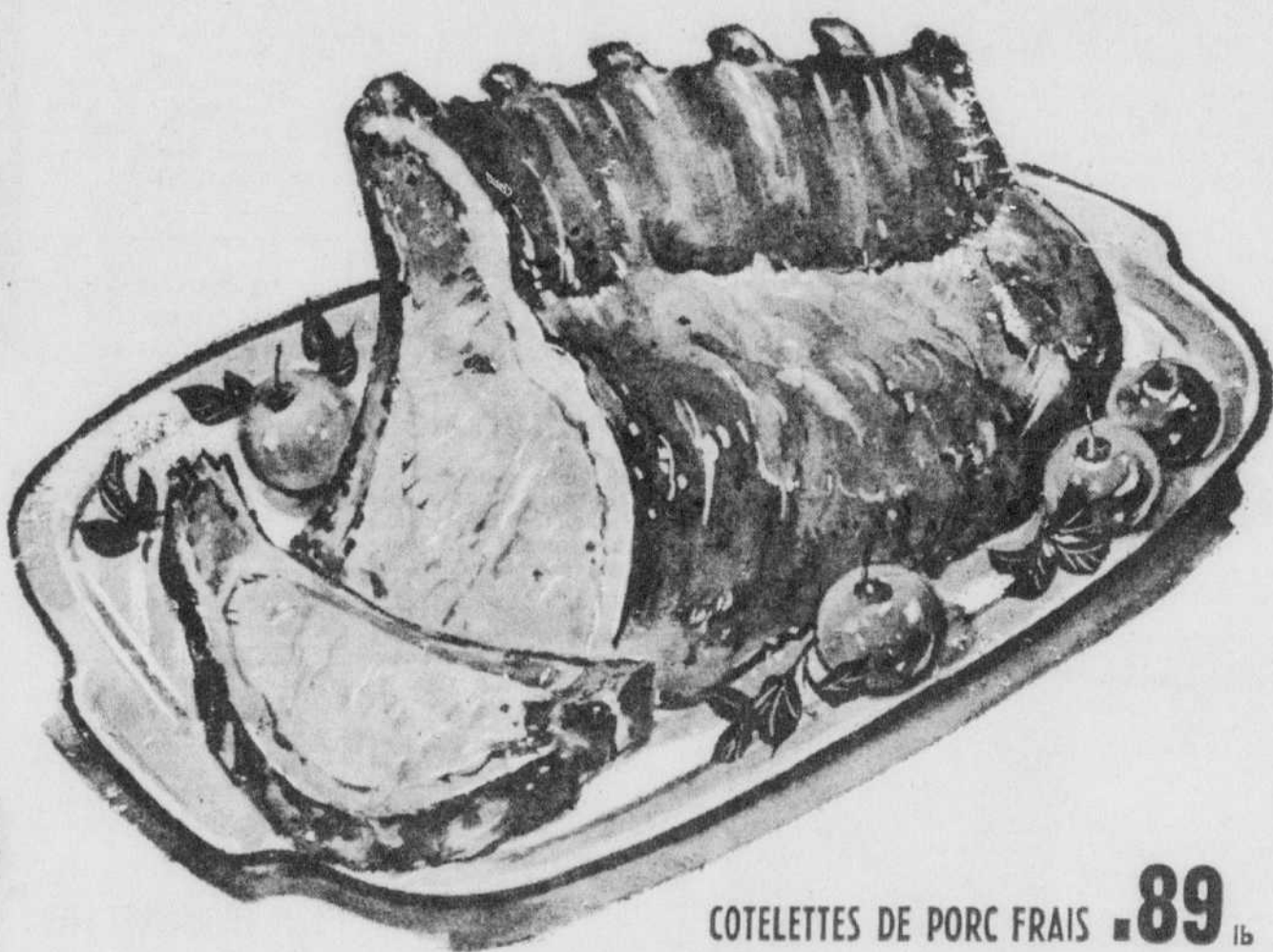
99¢

LONGE DE PORC FRAIS

Bout des côtes

63¢ lb

BOUT DU FILET, ENVIRON 3 1/2 LB, .69 LB



COTELETTES DE PORC FRAIS **.89** lb

BOUDIN FRAIS

Qualité Bilopage

lb **.35**

EGG ROLLS

Produit concours Bilopage

6 pour **.53**

SAUCISSES FUMÉES

Emballées sous vide COORSH

lb **.55**

SAUMON ROUGE

COHOE congelé

lb **1.29**

MATHIEU

SIROP CONTRE LE RHUME

Bout. **.59**

CHRISTIE

BISCUITS GRAHAM AU MIEL

Bte 13 1/2 oz **.39**

TENDERLEAF

THE EN SACHETS - GRATIS 1 CUILLER A THE

Bte 60 sacs **.83**

BON LAC

LAIT EN POUDRE INSTANTANÉ

Bte 3 lb **1.19**

ENCYCLOPEDIE

TOUT CONNAITRE - EN COULEURS - POUR TOUS

Volume no 2 **1.99**

TUCK

SACS A DECHETS POUR EXTERIEUR - GRANDEUR 26" X 36"

Pqt 10 sacs **.65**

LAVORIS

RINCE-BOUCHE ET GARGARISME

Bout. 14 oz **.83**

TAME

CREME-RINCE POUR VOS CHEVEUX

Format 8 oz **.85**

ADORN

FIXATIF POUR CHEVEUX - REGULIERS OU REBELLES

Bte 7 oz **1.25**

HEAD & SHOULDERS

SHAMPOOING LOTION POUR CHEVEUX

Format fam. **1.35**

ESSUIE-TOUR EN PAPIER
BLANC OU COULEURS ASST.

pqt 2 roul.

55¢



PATATES CHIPS

GRATIS: 50 timbres Gold Star dans chaque

sac 11 oz

59¢



CREME DENTIFRICE
REGULIER OU A LA MENTHE

format géant

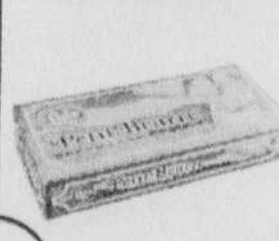
59¢



BISCUITS COCO SUPREME,
PETIT BEURRE ET THE ROYAL

bte 1 1/2 lb

59¢



L'usine de filtration
de la ville de Québec

Rapport contestant l'évaluation de Loretteville

par J.-Claude RIVARD

Deux spécialistes en évaluation ont déposé devant le juge Jean-Louis Dussault, de la Cour provinciale, un rapport tendant à démontrer que la Ville de Loretteville n'est pas fondée d'évaluer, comme elle l'a fait, dans son rôle homologué le 29 janvier 1969, l'usine de filtration que possède la Ville de Québec à Château d'Eau.

M. Jean Cannon et M. Jacques Bélanger, deux évaluateurs, ont témoigné à titre de "témoins experts" pour affirmer de part et d'autre que le "tas de béton" estimé à \$2,073,000, par les évaluateurs de la Ville de Loretteville, ne représentent en fait aucune valeur fiscale, marchande ou autre.

L'une et l'autre partie ont donc demandé le privilège de plaider par écrit. Les procureurs de la Ville de Québec, Mes Claude Simard et Jean-Charles Brochu doivent déposer leurs plaidoyers le 15 avril; les procureurs de la Ville de Loretteville Mes Maurice Jacques et Jacques Langlois, doivent remettre le leur, le 30 avril.

Contre-interrogeant les témoins, les avocats de la Ville de Loretteville ont tenté de faire admettre aux témoins experts, qu'entre les spéculations d'ordre théorique, le "tas de béton" de Château d'Eau pouvait représenter une valeur quelconque, soit par la somme de deniers publics investis à cet endroit avec l'autorisation du ministère des Affaires municipales; soit par le produit d'une vente hypothétique à la Communauté urbaine de Québec où à quelque autre organisme pour transformer les bassins de décantation en piscines... ou en garages!

Somme toute, au 30 janvier 1969, aux yeux de la Ville de Loretteville, l'embryon de l'usine de filtration, évalué selon une formule d'évaluation progressive représentait plus qu'un "tas de béton et de ferraille".

LES EXPERTS Les deux experts qui ont rédigé le rapport déposé en Cour, à la requête de la Ville de Québec ont soutenu que contrairement aux prétentions de la partie adverse, l'immeuble n'avait, le 31 janvier 1969, aucune valeur réelle.

La ville de Loretteville fit faire deux évaluations distinctes de l'édifice en chantier, recourant même aux services d'un ingénieur professionnel, M. Pierre Langlais, de Québec; l'une le 30 août 1968; l'autre à la suite d'un appel de la Ville de Québec, le 18 décembre 1968. La seconde évaluation haussa d'environ un million de dollars la valeur du chantier examiné.

Le juge Dussault a pris soin de signaler que nonobstant son privilège de réviser une évaluation, la Ville de Loretteville n'avait pas le droit de faire effectuer une seconde évaluation municipale: ELLE DEVAIT PRENDRE LE Chantier tel qu'il se trouvait, au moment de la première visite.

M. Jean Cannon, a soutenu qu'en date du 29 janvier 1969, le chantier ne représentait aucune valeur économique, du fait qu'il n'était pas dans un état tel qu'on puisse en escompter des bénéfices futurs. Le chantier n'avait pas de valeur marchande non plus: il n'y avait qu'un seul acheteur hypothétique éventuel, la Communauté urbaine de Québec... qui n'existait pas encore à cette date... La seule valeur de l'ensemble était celle de la machinerie, valant de \$400,000 à \$500,000. Pour la récupérer et remettre les lieux dans leur état antérieur, il aurait fallu investir un montant supérieur à cette valeur.

Poursuites contre la Piste de courses

Le juge Pierre Côté de la Cour supérieure a pris en délibéré une cause qui oppose deux propriétaires de chevaux à la piste de courses de Québec, à la direction de cette dernière.

M. Jean-Paul Bilodeau et M. Robert Bélanger, de Québec, poursuivent respectivement la Piste de Course de Québec, et son gérant M. Claude Brissette, pour des sommes de \$1,250 et \$10,000.

A l'audition au mérite de la cause, il a été révélé que le gérant aurait interdit l'apparition sur la piste des chevaux des demandeurs, un soir de courses, à l'été de 1968.

La raison est que ces chevaux auraient été drogués et que des paris irréguliers auraient été effectués aux guichets de la piste.

La poursuite estime arbitraire et injuste la décision alors prise par le gérant de la Piste.

Deux assauts et plusieurs vols

Plusieurs vols avec effraction et des assauts ont été signalés à la police de Québec au cours de lundi à mardi et hier matin. M. Marcel L'Heureux, du 580 de la rue Saint-Vallier-Est, a été abordé et blessé par des individus. M. Wilfrid Dion, de la rue Hamel, a aussi été victime d'assauts dans la côte Samson.

Des vols qui ont rapporté quelques milliers de dollars en valeurs ont été perpétrés dans deux logis de la rue Sainte-Thérèse, à la pharmacie Jolicoeur, chemin Sainte-Foy, chez John Millen & Sons, rue Saint-Vallier, chez Harris Truck Rental et au Sterio Compact, au 210 rue du Pont.



EVACUATION — Une petite fille et d'autres membres de sa famille transportent leurs effets personnels alors qu'ils évacuent leur logis à Pouzzoles, près de Naples. Les autorités italiennes ont ordonné l'évacuation de la zone riveraine de cette petite ville portuaire par suite du soulèvement graduel du sol. (Téléphoto PA)

Des Juifs soviétiques condamnent l'agression israélienne au M.-O.

MOSCOU (AFP) — A la conférence de presse, consacrée aux problèmes du Moyen-Orient, organisée ce matin à la "Maison de l'amitié" de Moscou, un groupe de personnalités soviétiques d'origine juive a rendu publique une déclaration condamnant l'agression israélienne. Celle-ci constitue, pour eux, une part intégrante du complot impérialiste et néocolonialiste contre les régimes du Moyen-Orient, complot impliquant des liens étroits entre les intérêts des monopoles pétroliers et ceux des organisations sionistes.

"L'URSS fidèle à sa politique de paix et d'amitié entre les peuples, dénonce résolument l'essence impérialiste - sioniste du complot au Moyen-Orient, soutient la juste lutte de libération des peuples arabes et préconise constamment un règlement pacifique dans cette région du monde et la liquidation des conséquences de l'agression israélienne. Cette déclaration a été faite aujourd'hui à Moscou à la conférence de presse sur les problèmes du Moyen-Orient, par le professeur Lev Volodarski, qui a parlé au nom d'un groupe de Juifs soviétiques, indique l'agence Tass.

"Le sionisme, a affirmé notamment le prof. Volodarski, est devenu maintenant un instrument dont se servent les milieux les plus réactionnaires et les plus agressifs dans leur lutte contre les mouvements de libération nationale, pour saper les régimes progressistes, et pour des menées subversives contre les pays du socialisme.

Il a ajouté: "A l'heure actuelle, le sionisme a atteint son apo-

gée dans la propagande de l'intolérance nationale et de la haine. Les sionistes fournissent à l'impérialisme la chair à canon pour la lutte contre les peuples menés pour enrichir son arsenal spirituel déficient en dénaturant le marxisme - leninisme, en faussant l'histoire de l'URSS et en calomniant sa politique dans le problème des nationalistes".

M. Lev Volodarski a expliqué comment vivent en URSS les Juifs, en précisant que ceux-ci ont trouvé dans "l'Etat socialiste soviétique la seule et inimitable mère-patrie".

"Maintenant, poursuit la déclaration, les Juifs, citoyens à part égale du pays des Soviats, travaillent aux côtés de tous les autres peuples de l'URSS. Huit mille d'entre eux ont été élus députés aux conseils locaux, municipaux et régionaux, et au Soviet suprême. 340.000 citoyens d'origine juive ont été décorés pour leurs succès au travail et leur participation à la guerre, 117 d'entre-eux se sont vu conférer le titre de héros de l'Union soviétique et 71 celui de héros du travail socialiste. "Les Juifs, ajoute la déclaration, approuvent pleinement, de concert avec tous les autres citoyens soviétiques, la politique du PC et du gouvernement soviétiques, orientée vers le soutien multilatéral à la libération nationale et sociale des peuples, contre l'impérialisme, pour la paix et la sécurité universelle".

Les événements récents, poursuit la déclaration, nous confirment dans notre conviction que la politique aventureuse de rapine des agresseurs israéliens, fondée sur le soutien de l'impérialisme américain, n'apporte

Un sous-marin français manque à l'appel en Méditerranée

PARIS (AFP) — On déclare de source autorisée à Paris éprouver "les plus vives inquiétudes" au sujet du sous-marin Eurydice qui était en exercice au large de Toulon et devait faire surface ce matin à 10 heures.

On précise de même source que le dernier message du sous-marin a été reçu à 7 heures. Les recherches ont été immédiatement entreprises avec tous les moyens dont dispose la 3ème région maritime.

L'équipage normal de ce sous-marin, qui appartient à la classe Daphné, compte 45 hommes. Le sous-marin français Minerve, disparu en Méditerranée le 27 janvier 1968, appartenait également à cette classe de sous-marins de haute performance.

Caractéristiques

Les sous-marins de cette classe ont pour principales qualités une marche silencieuse en plongée et la capacité de s'immerger à de grandes profondeurs. Ils sont conçus pour la

lutte anti-sous-marine et notamment la destruction des sous-marins à propulsion nucléaire.

Des appareils de l'aéronavale ont immédiatement après la perte de contact avec l'Eurydice, qui devait se trouver au-dessus de fonds de 600 à 700 mètres, entamé les recherches à l'ouest du golfe de Saint-Tropez.

Les caractéristiques de l'Eurydice sont les suivantes: 700 tonnes en plongée, 850 tonnes en surface, longueur, 59,3

mètres, largeur 6,75 mètres, tirant d'eau 4,60 mètres, puissance 1.600 chevaux, vitesse 10 nœuds en surface, 16 nœuds en plongée, armement 12 tubes lance-torpilles. On rappelle que c'est à bord de l'Eurydice que s'était embarqué le général de Gaulle pour rendre hommage aux disparus du Minerve.

Selon les indications fournies dans les milieux maritimes, l'équipage de l'Eurydice dispose de suffisamment d'oxygène pour une survie d'une centaine d'heures.

Les naufrages de sous-marins depuis 1945

PARIS (AFP) — Douze sous-marins ont disparu au fond des mers depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

Le sous-marin français "2326" disparait au large de Toulon: 22 victimes. Août 1949.

Le "Chochino" (américain) prend feu et coule au large des côtes septentrionales de Norvège: 83 morts dont 6 marins d'un bateau sauveur, le "Tusk", et un civil tués au cours des tentatives de sauvetage. 12 janvier 1950.

Truculent (Britannique) heurté par le cargo suédois "Divina" coulé dans l'estuaire de la Tamise: 64 morts, et 15 survivants. 17 avril 1951.

"L'Afray" (britannique) disparait dans la Manche: 75 hommes à bord. 24 septembre 1952.

Le "Sybille" (France) sombre au large de Toulon 51 morts. 6 avril 1953.

Le "Dumilapinar" (Turquie) coule dans les Dardanelles après une collision avec le car-

go suédois "Naboland" 91 victimes. 16 juin 1955.

Le "Sidon" (britannique) coule en rade de Portland à la suite d'une explosion dans la salle des torpilles: 13 victimes dont 12 des 44 membres de l'équipage et un sauveur. 10 avril 1963.

Le "Thresher" sous-marin atomique américain disparait au large des côtes de la Nouvelle-Angleterre avec 129 hommes à bord. 14 septembre 1966.

Le sous-marin école "Hal" de la marine fédérale allemande coule au sud des Shetland: 20 morts, 1 survivant. 25 janvier 1968.

Le "Dakar" (israélien) disparait au large d'Alexandrie avec 69 hommes à bord. 27 janvier 1968.

Le "Minerve" (français) coule au large de Toulon. 32 victimes. 21 mai 1968.

Le "Scorpion" sous-marin nucléaire américain est perdu corps et biens entre les Açores et la côte-est des Etats-Unis avec 99 hommes à bord.

Le nouvel ambassadeur des E.-U. à Paris a toujours eu une vocation internationale



Arthur K. WATSON

NEW YORK (AFP) — "J'ai été élevé sous la devise: Paix mondiale", par le commerce mondial. Je suis convaincu que le commerce est capable de véhiculer des idées de peuple à peuple plutôt que de gouvernement à gouvernement".

C'est ainsi que s'exprimait il y a quelques années — et toujours — le nouvel ambassadeur désigné par le président Nixon pour représenter les Etats-Unis à Paris, M. Arthur Kittredge Watson.

M. Watson malgré ses cheveux blancs, séparés par une raie, n'a que cinquante et un ans. Distingué, s'habillant avec une recherche discrète il est l'heureux père de six enfants, trois garçons et trois filles, nés de son mariage avec Mlle Ann C. Hemingway, il a près de vingt-deux ans.

Président de la division internationale de l'IBM — ce géant américain qui détient plus de la moitié du marché mondial de cerveaux électroniques — Arthur Kittredge Watson a été élevé par son père, Thomas J. Watson, fondateur de l'immense entreprise. Son frère aîné Thomas J. Watson est en présent du conseil d'administration.

La vocation internationale d'Arthur Watson, qui a présent devient ambassadeur de son pays, a été forgée par M. Watson père.

Le fondateur de l'IBM, maintenant décédé, a éveillé l'intérêt de son fils pour l'étranger en l'emmenant pour son premier voyage en dehors des frontières des Etats-Unis à l'âge de trois ans. En 1948 le jeune Arthur accompagnait son père dans un grand périple à travers l'Europe qui n'avait rien de touristique: il lui servait de secrétaire. Lorsque fut fondée en 1949 la filiale "IBM World Trade", destinée à traiter les opérations de la firme à l'étranger, Arthur Watson en devint vice-président et directeur. "Ce fut un grand jour", rappelle-t-il volontiers lorsqu'il en parle, car j'étais fasciné par les voyages. De

plus, nous avions commencé à réaliser que nous ne produisions pas pour un marché intérieur et un marché étranger mais bien pour un seul marché, le marché mondial. La thèse de M. Arthur Watson est que IBM n'est pas une compagnie américaine mais une compagnie internationale.

En 1954, devenu président de l'IBM World Trade, son premier soin a été d'installer des hommes d'affaires du pays comme directeurs des filiales. "Nous avons trouvé un grand nombre d'hommes exceptionnels à l'étranger", dit-il, et nous avons beaucoup appris d'eux".

Né dans le New Jersey, à Summit, M. Arthur K. Watson a fait ses études à l'université de Yale où il s'est spécialisé dans le domaine des affaires internationales. Il a fait la guerre dans l'infanterie, de 1941 à 1946. Il l'a terminée avec le grade de commandant. Il est porteur de neuf décorations dont la légion d'honneur, et parle très bien le français. Il vit dans sa propriété du Connecticut, à New Canaan.

Ses sports favoris sont le ski et le yachting.

Comme beaucoup de grandes familles américaines son frère aîné, Thomas, est démocrate et a soutenu énergiquement le président Kennedy, tandis que Arthur contribue largement aux fonds du Parti républicain.

Il s'immole avec sa fille, à la dynamite

CHUBURNA, Mexico (Reuters) — Malgré les supplications de sa fille, apparemment enceinte, un paysan d'un petit village du Yucatan a attaché un bâton de dynamite à sa ceinture et, entraînant sa fille de 21 ans dans la mort, l'a fait sauter.

Selon un rapport de police, le père avait été rendu furieux par un projet de mariage de sa fille qui n'avait pas l'heur de lui plaire.

L'immolation se passa en présence des autres membres de la famille. La mère et deux de ses jeunes garçons ont été sérieusement blessés, et il semble qu'ils aient peu de chance de s'en tirer.

Des voisins ont rapporté que le père et la fille se querellaient depuis un bon bout de temps au sujet d'un projet de mariage avec un certain Jose Anseimo. "Je te tuerai avant que ce mariage se fasse", avait menacé le père.

C'est la deuxième fois, dans ce village, que des querelles amoureuses se terminent par une explosion... de dynamite. En effet, deux amoureux auxquels leurs parents refusaient leur consentement, se sont déjà immolés dans un baiser éternel, selon cette mise en scène digne d'un mélodrame moderne: l'explosion de chair.

Nixon veut une loi d'exception pour empêcher une grève générale du rail

WASHINGTON (PA) — Aux prises avec le premier grand conflit ouvrier, depuis son arrivée au pouvoir, le président Nixon a demandé au Congrès, aujourd'hui, d'adopter une loi d'exception empêchant les cheminots de mettre à exécution leur menace de grève décrétée pour jeudi, à minuit. Les 45.000 ouvriers des ateliers ferroviaires qui menacent de débrayer paralyseraient tout le réseau américain.

"Nous ne pouvons exposer la nation à une grève générale du rail parce qu'une minorité d'ouvriers rejettent un contrat de travail auquel leurs dirigeants

syndicaux ont donné leur assentiment", a déclaré le président. Il a pressé le Congrès d'imposer aux ouvriers, par voie législative, le contrat de travail agréé par les négociateurs de la AFL-CIO et rejeté par l'Association internationale des toiliers. Le comité sénatorial du Travail et le comité du Commerce de la Chambre des représentants se sont penchés, sur les propositions du président.

Même en recourant à des procédures d'urgence, on s'attend à ce que les décisions que prendra le Congrès ne pourront entrer en vigueur avant une semaine, si elles rencontrent le moindre d'opposition.

L'aéroport d'Orly fermé à la suite d'une chute de neige

PARIS (AFP) — L'aéroport international d'Orly a été fermé à la circulation, en début d'après-midi, en raison d'une importante chute de neige qui s'est abattue sur la région parisienne. Les avions ont été déviés sur les aéroports de Lyon et de Rome.

La circulation dans la capitale et dans les départements limitrophes est considérablement perturbée par la couche de neige et les cours d'eau de la région, qui avaient amorcé une décrue, sont à nouveau gonflés par les eaux. Certaines agglomérations sont inondées et de nombreuses routes sont coupées.

C'est non seulement en raison de l'enneigement de l'aéroport que toute activité a été suspendue à Orly, mais aussi à la suite du dérapage d'un Boeing qui s'est embourbé en bout de piste, rendant celle-ci inutilisable. Or, la seconde piste est actuellement fermée pour travaux et les avions en instance de dé-

Coutumes dangereuses

YAOUNDE (AFP) — Une curieuse coutume, consistant à tuer les poissons d'un coup de dents à la tête, a été fatale à deux pêcheurs camerounais, à quelques jours d'intervalle.

Une femme du petit village de Ndogbe, près de Yabassi (ouest du Cameroun) est morte étouffée: le poisson s'est logé au fond de la gorge en déployant ses nageoires épineuses et il a été impossible de le retirer.

VENTE ANNUELLE



ULTRA-BLANC
latex

5¹¹

ULTRA-BLANC
semi-lustre

7¹¹

Temps limité — Première qualité

DEPOSITAIRES SAGUENAY- LAC-ST-JEAN ET BAS DU FLEUVE	
LAURENT ROY Gaspé Harbour Cité Gaspé Québec 	DEPOSITAIRES QUEBEC ET BANLIEUE LEVIS ET PORTNEUF
J. ANTOINE PINEAU 740 St-Jérôme Matane Tél.: 562-0285 	STATION L. BEDARD LTEE 2831 boul. Laurier Ste-Foy Tél.: 653-0042
L.-H. MORNEAULT LTEE Edmundston - St-Leonard N.-B. Tél.: 735-3334 	CANTIN & FILS LTEE 175, St-Vallier est Québec Tél.: 525-7123
ALBERT MICHAUD INC. 188, rue de l'Évêché Rimouski Tél.: 723-7824 	AL aflamme 3148, chemin Royal Giffard Tél.: 661-8497
PAUL LANTIN ENR. 39 Commerciale, Chandler Tél.: 689-3166 	QUINCAILLERIE PARENT INC. 201 Racine Loretteville, P.Q.
JULIEN ET FRERES ENR. 19A rue Dollard Baie-Comeau Tél.: 296-4944 	MARCOUX & FILS ENR. 418, rue Caron Québec Tél.: 529-3938
LE FOYER CANADIEN boul St-Benoit Amqui Tél.: 629-4461 	OSCAR VERRET St-Basile Portneuf Tél.: 329-2844
VALMORE CYR & FILS INC. Maria, Dalhousie, Bonaventure 	QUINC. NOEL ENR. 1010 Commerciale St-Romuald Tél.: 839-8881
BERGERON & FILS ENR. Notre-Dame du Lac Témiscouata Tél.: 899-6866 	GERARD BOILY Route St-Bruno Alma, Québec Tél.: 662-3063
WELLS & FILS LTEE 267, boul. Lomarche Chicoutimi Tél.: 543-4497 	J.-H. DUCHESNE LTEE 32, rue Bagot (sous-sol) Bagotville Tél.: 544-2884
DEPOSITAIRES QUEBEC ET BANLIEUE LEVIS ET PORTNEUF	BLACK & SON REG'D 1360, ave Maguire Sillery, Québec Tél.: 681-7789
J.B. LAIBERTE 595 est. St-Joseph, Québec Tél.: 525-4841 Sous-sol 	NAP. BOILY INC. 4094, boul. Ste-Anne Montmorency Québec Tél.: 663-7851
ALFRED COTE INC. 530 est. 63e rue Charlesbourg Tél.: 623-1301 	Juneau Je Frère INC. 550, 3e Avenue, Québec Tél.: 524-2502
QUINC. D'ASSISE ENR. 1904, 1re avenue Québec Tél.: 523-8368 	QUINC. J.-A. DORVAL ENR. 298, rue D'Aiguillon Québec Tél.: 525-5212
QUINC. UNIK ENR. 5320, 1re avenue Charlesbourg Tél.: 623-5428 	JEAN TARDIVEL ENR. 789, rue d'Aiguillon Québec Tél.: 523-0325
ROLLAND-A. GODIN St-Raymond Cité Portneuf Tél.: 337-2572 	FRANCIS THIBODEAU ENR. 198 St-Jacques Donnacona Tél.: 285-0818
GERARD FERLAND Lac Etchemin Dorchester Tél.: 625-2732 	QUINC. LAGACE ENR. 592 est. rue St-Joseph Lauzon Tél.: 837-9683
QUINCAILLERIE ST-DAVID ENR. 786, Commerciale, St-David Tél.: 837-7518 	J.-O. BEULAC INC. 817, 8e avenue Dolbeau Tél.: 276-2601
CHAUFFAGE MODERNE D'ARVIDA INC. 201, Lasalle, Arvida Tél.: 548-8275 	DECORESO. ENR. 470, rue St-Joseph Alma, Québec Tél.: 668-8640
WELLIE MALTAIS ENR. 137 Sacre-Coeur Alma Tél.: 662-3672 	LES SPECIALITES INDUSTRIELLES DU SAGUENAY LTEE 51, Jacques-Cartier Chicoutimi Tél.: 543-1545

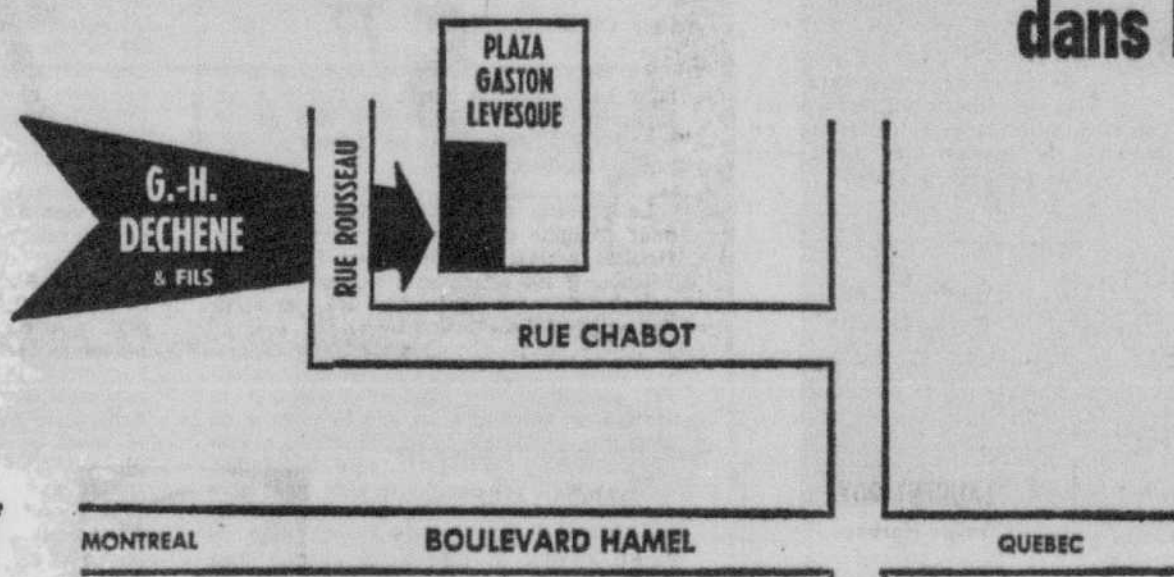
EN GRANDE PREMIERE A VANIER
demain matin à 9 heures

PLEINS FEUX

SUR L'OUVERTURE DU 2^e MAGASIN

G.H. DECHENE & FILS

Nouveau centre de la mode pour HOMMES, FEMMES et ENFANTS
dans la PLAZA GASTON LEVESQUE



A cette occasion,
une pléiade d'item
de la collection
Printemps '70

3 EXEMPLES DE NOS GRANDS SPECIAUX

D'INAUGURATION, EN VENTE A NOS DEUX MAGASINS

COMPLETS
POUR HOMMES

En Worsted
 100% laine

SPECIAL D'INAUGURATION

\$ 49⁹⁵

JUMP
SUIT

pour dames
 "Celara" lavable

SPECIAL D'INAUGURATION

\$ 18⁹⁵

PALETOTS
DE CUIR

pour hommes
 De marque "Craft"

SPECIAL D'INAUGURATION

\$ 59⁹⁵

vous sont
présentés
à des prix
spectaculaires!

SERVICE A
DOMICILE
SI DESIRE

Facilités de
paiement avec

CHARGEX

VOYEZ DEMAIN ET VENDREDI, DANS CE JOURNAL, NOS ANNONCES REMPLIES D'AUBAINES



ECHÊNE & FILS INC.

VILLE VANIER, 250 RUE ROUSSEAU — TEL.: 527-2976
 MONTMORENCY, 4080, BOULEVARD STE-ANNE — TEL.: 667-0801

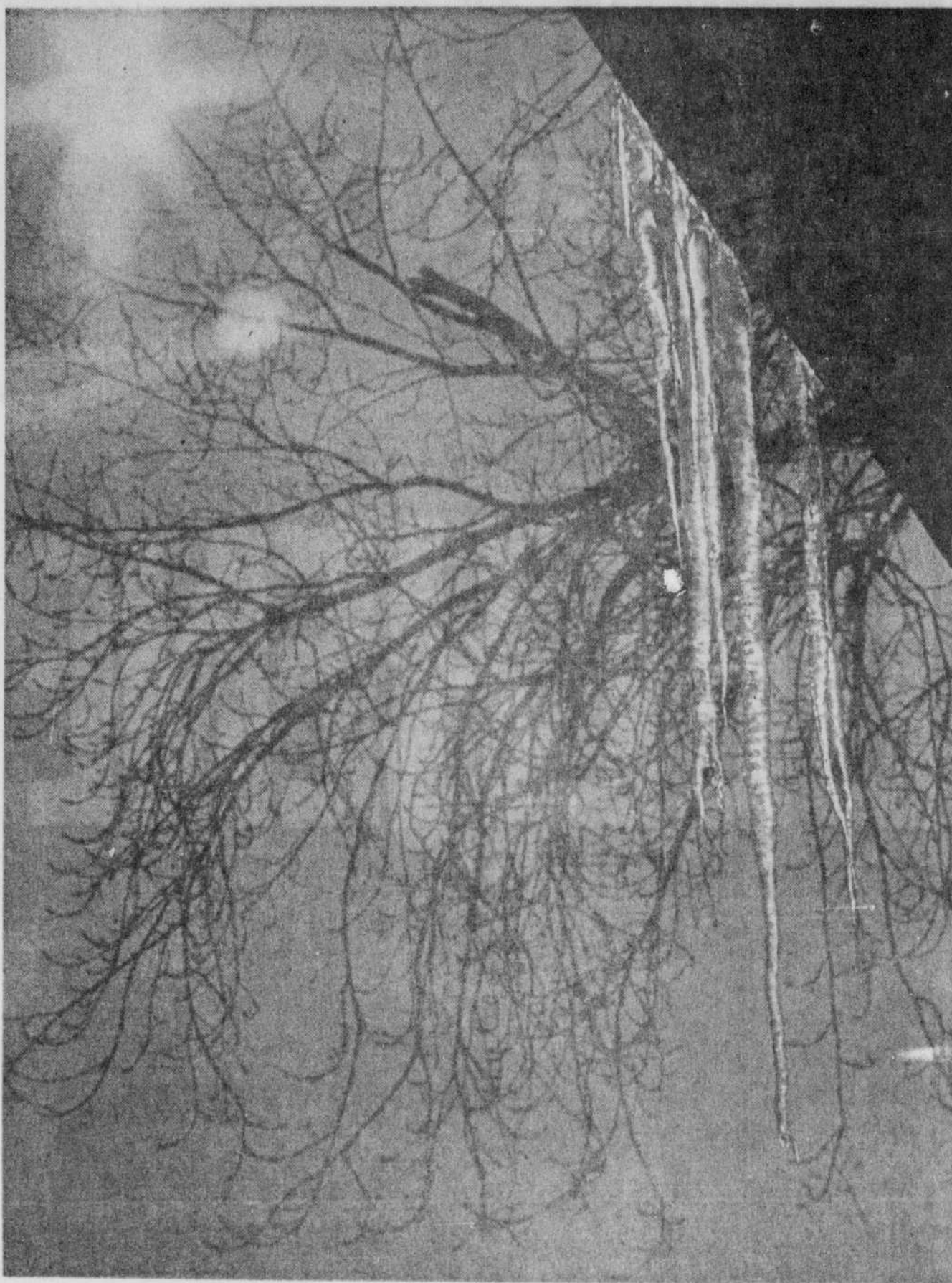
Le printemps est à nos portes

La région de Québec, comme toute la province, jouit d'une température printanière depuis quelques jours. Le beau temps doit se poursuivre aujourd'hui et demain.

Le bureau de la météo de l'Ancienne-Lorette laisse entendre que le maximum d'hier, 31, d'aujourd'hui, 32 et de demain, 35, sont des températures au-dessus de la normale. Mais par suite du minimum des mêmes jours, la température devient normale pour la saison.

La période des gros froids est passée et il semble peu probable que nous connaissions des températures sous zéro. De la pluie est même prévue pour demain soir.

Les rayons du soleil réchauffent les coeurs et les corps des humains. Mais les objets inanimés s'en ressentent également. Le dégel provoque un mauvais état de la chaussée. Des glaçons se forment en bordure des toits. Des gouttes d'eau, brillantes sous l'effet du soleil, s'en échappent. La neige se cristallise et forme parfois des dessins qui dépassent l'imagination.



Le directeur du Bureau des véhicules automobiles n'a pas de pouvoirs judiciaires

par J.-Claude RIVARD

Les pouvoirs du directeur du Bureau des Véhicules automobiles sont strictement administratifs et non judiciaires.

C'est substantiellement en ce sens que le juge Toussaint McNicoll, de la Cour supérieure de Québec, vient d'émettre une injonction interlocutoire, ordonnant à M. Marcel-G. Baril, et à son personnel du Bureau des Véhicules automobiles de ne pas mettre à exécution sa décision de suspendre le permis de conduire d'un citoyen de Ville Les Saules.

Ce jugement du juge McNicoll qui fera jurisprudence est probablement l'un des plus importants rendus ces derniers temps par nos tribunaux dans le but de clarifier la nature réelle des pouvoirs du directeur du Bureau des Véhicules automobiles.

Dans des cas particuliers, plusieurs juges en sont substantiellement venus à la conclusion que le Directeur du Bureau des Véhicules automobiles n'avait pas à se poser en Cour d'Appel lorsqu'il est insatisfait d'un jugement rendu par les tribunaux: le juge Paul Lesage, dans la cause Doyon vs Baril; l'hon. juge Frédéric Dorion, dans la cause (en appel) Rathé vs Baril; tout récemment, le 23 février, le juge Paul Miquelon, dans la cause Aubré vs La Reine.

Mais il semble que le jugement que vient de rendre le juge McNicoll fasse un pas en avant dans le domaine de la jurisprudence, en niant d'une façon formelle des pouvoirs que le directeur du Bureau des Véhicules automobiles se serait attribué par la combinaison de deux textes de loi distincts.

Il dit substantiellement que ses pouvoirs sont administratifs et non judiciaires. En d'autres mots, si un juge décide de ne pas suspendre un permis de conduire, le directeur du Bureau des Véhicules automobiles n'a pas le droit d'ajouter à la décision rendue. C'est d'ailleurs ce que soutenait le procureur de l'appelant, Me Jean Gauvin.

UNE CONdamnATION

La cause en présence, celle qui a pour nom *Lafamme vs Baril*, se réfère à un jugement rendu le 13 janvier 1970 par le juge Marcel Létourneau, de la Cour municipale de Québec.

Le prévenu avait été arrêté et traduit pour conduite d'un véhicule alors que ses facultés étaient affaiblies par l'usage de l'alcool. Il fut condamné, sur un aveu de culpabilité, à une amende de \$60, en vertu de l'article 223 du Code criminel.

Comme l'article 223 du même Code criminel accorde à un juge ou magistrat la faculté de suspendre ou non le permis de conduire, lors d'une telle offense, le prévenu plaide qu'il était laitier, père de famille; qu'il perdrait son emploi et que sa famille serait jetée dans la misère si son permis de conduire lui était retiré. Il eut gain de cause, devant le juge Létourneau. Le juge

McNicoll considère son jugement comme "une décision parfaitement légale".

SUSPENSION

Le Code criminel et le Code de la Route obligent par contre les greffiers de cours des diverses instances à faire rapport au Bureau des Véhicules automobiles des condamnations pour conduite en état d'ébriété, conduite dangereuse, délit de fuite, etc... C'est à partir de ce rapport, que le directeur du Bureau des Véhicules automobiles a informé l'automobiliste en cause, que son permis lui était retiré pour trois mois.

M. Baril a argumenté, par la voix de son procureur, qu'il a agi sous l'autorité de l'article 91 du Code de la Route, qui est en fait une disposition qui s'adresse "à tout tribunal, juge ou magistrat". Cet argument, selon le juge McNicoll est "assez étonnant".

Et encore, cet argument aurait pu avoir sa valeur en supposant qu'il y ait des cas où cette disposition n'entre pas en conflit avec le Code criminel du Canada dont les dispositions se suffisent par elles-mêmes et ne sauraient se combiner dans les pénalités à être imposées à une partie par une législation provinciale tel que le dit l'article 91 du Code de la Route.

Le juge McNicoll rappelle effectivement que la Cour d'Appel du Québec a confirmé en 1964 (*La Reine vs Girard*) une décision du juge Paul Miquelon, (de même que la Cour d'Appel de l'Ontario) à l'effet que le Code criminel a préséance sur les lois ou statuts provinciaux.

Dans la cause *La Reine vs Girard*, la Cour d'Appel maintient dans un cas analogue au présent que le juge n'est pas tenu de suspendre le permis de conduire de l'inculpé et que même il ne peut imposer au prévenu une sentence prévue par un statut provincial.

Le directeur du Bureau des Véhicules automobiles prétend aussi avoir obéi, en suspendant un permis de conduire, à l'article 22 de la Loi d'Indemnisation des Véhicules automobiles. Or, selon le juge McNicoll, cet article et plus précisément l'expression "sur réception d'un avis écrit à cet effet" signifie que le Directeur du Bureau des Véhicules automobiles n'est qu'autorisé à confirmer administrativement une suspension de permis décidée juridiquement. Lorsqu'il n'y a pas de décision du Tribunal, il n'y a rien à faire, de son côté. S'il agit, il excède ses pouvoirs.

Somme toute, le juge affirme que si le directeur du Bureau des Véhicules automobiles a agi par une analogie et une combinaison de l'article 91 du Code de la Route et l'article 22 de la Loi de l'Indemnisation des victimes d'accidents d'automobiles, "il a dans notre humble opinion fait erreur..." et se substitue au tribunal régulièrement établi, modifie une sentence dont la légalité ne saurait faire de doute... "usurpe même les pouvoirs d'une Cour d'Appel sans texte lui permettant de les exercer et sans même qu'il ait pu y avoir appel devant lui".

SIMPSON-SEARS

MICROSILLONS STEREO-MONO

Rég. 5.29

359
ch.

Eva, Nana Mouskouri, Jacques Michel, Claude François, Frida Boccara, Eric Charden, Messe pour le temps présent.

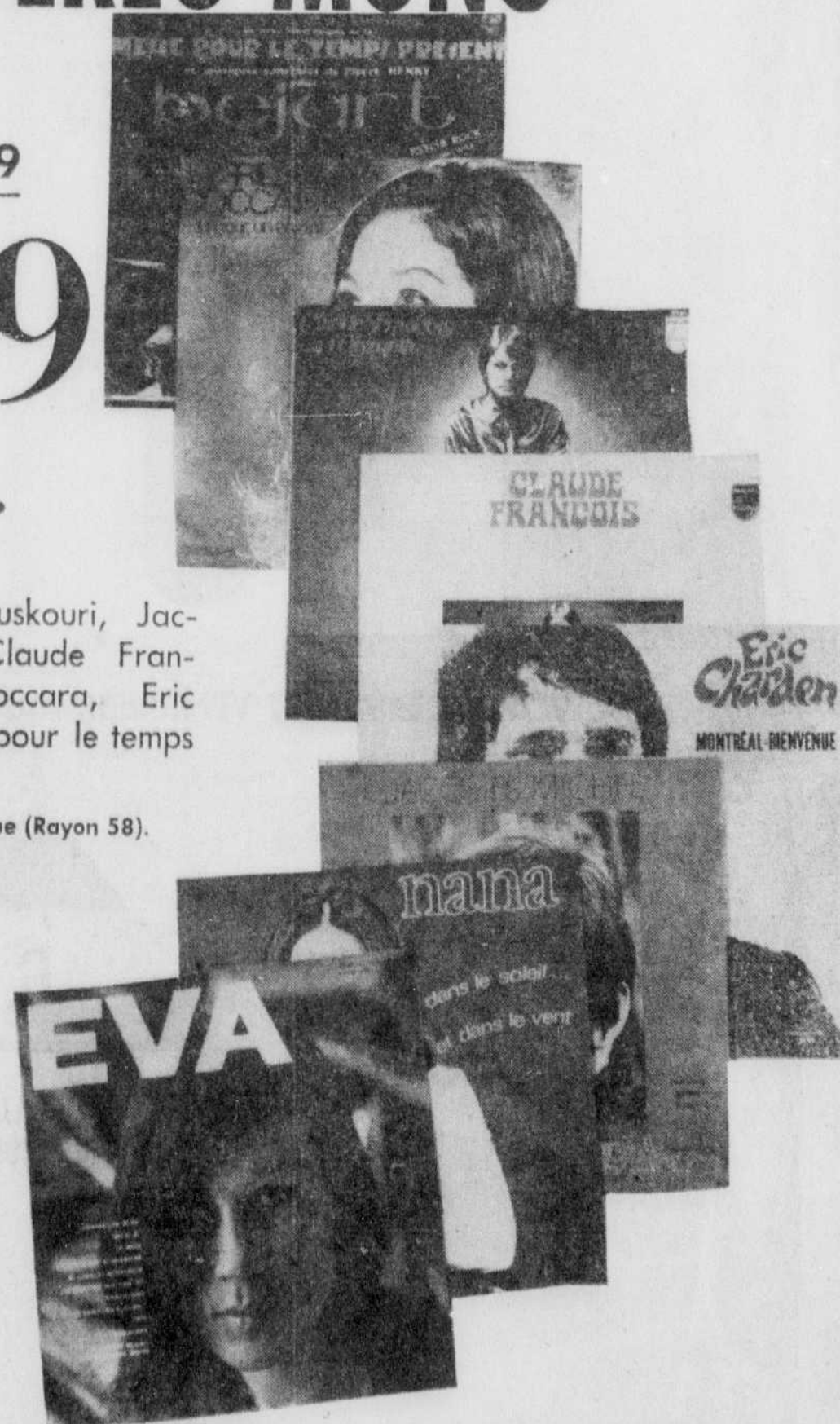
Rayon de la Musique (Rayon 58).



Commandes téléphoniques seulement!

Québec
529-9841
Chicoutimi
549-8240
local 257

Pas de commandes postales S.V.P.



Impôt

Les crédits pour les dépendants des contribuables seraient discriminatoires

OTTAWA (d'après PC) — Le ministre des Finances, M. Edgar Benson, a présenté au Comité des finances de la Chambre des communes, un document de travail préparé par son ministère attendant qu'un système de crédit d'impôts pour les dépendants des payeurs de taxes serait discriminatoire.

Les recommandations de son livre blanc concernant la réforme sur la fiscalité, étudiées présentement par le comité, suggèrent qu'il n'y ait rien de changé au système actuel d'exemptions pour tous les payeurs de taxes, et propose que des exemptions additionnelles soient accordées pour les dépendants.

Les exemptions présentes sont de \$1,000 pour les célibataires et de \$2,000 pour un homme marié, avec des exemptions additionnelles de \$300 pour chaque enfant éligible aux allocations familiales et de \$500 pour ceux qui ne le sont pas. Une autre exemption de \$100 est accordée automatiquement pour dons de charité et pour frais médicaux à moins que des recrus à cet effet puissent être produits pour une somme d'exemptions plus avantageuses.

Le livre blanc prévoit l'augmentation des exemptions de base de \$1,000 à \$1,400 et de \$2,000 à \$2,800. Les autres exemptions demeurent en vigueur.

Le document de travail que M. Benson a produit au président du comité, le député Gaston Clermont, stipule que l'exemption de base de \$1,400 pour tous les payeurs de taxes est l'équivalent d'un crédit d'impôt de \$210. L'exemption additionnelle de \$1,400 pour le citoyen

marié et le \$100 frais médicaux et de dons de charité, est l'équivalent d'un crédit d'impôt additionnel de \$251.

Mais il est aussi fait mention que si les exemptions étaient abrogées et remplacées par ces crédits d'impôt, l'échelle graduée de taxes serait, en fait, augmentée pour les citoyens mariés.

Le taux de base de la taxe d'un célibataire commencerait à 17 pour cent. Pour une personne mariée, le taux de la taxe serait de 19 pour cent et son augmentation serait plus accentuée.

Quartier général de l'armée dans l'Arctique

OTTAWA (D'après PC) — Le ministre de la Défense, M. Léo Cadieux, a déclaré hier qu'il espère établir un quartier général des Forces armées canadiennes dans l'Arctique, et ce, avant la fin de la présente année.

M. Cadieux a informé les comités des Communes des affaires extérieures et de la défense qu'il n'y avait aucun emplacement déterminé, mais que le projet est en voie de définition présentement.

En réponse au député Robert Thompson, M. Cadieux a révélé que les Forces armées canadiennes effectueraient trois ou quatre exercices dans le Grand Nord d'ici les prochains mois et que les résultats aideront à déterminer l'importance et la composition des forces à établir en permanence dans l'Arctique.

Nouveau territoire affecté à l'armée canadienne à Chypre

OTTAWA (PC) — Le contingent canadien au sein de la force des Nations unies à Chypre, a reçu une nouvelle affectation, annonce le ministère de la Défense, qui précise que les troupes canadiennes qui effectuaient des patrouilles dans la région de Kyrenia, dans le nord-ouest de Chypre, depuis 1964, vont maintenant remplacer les contingents danois et finlandais déployés autour de la capitale, Nicosie.

Selon le ministère canadien de la Défense, cette mesure s'inscrit dans le cadre d'un redéploiement des forces de l'ONU qui vise à en accroître l'efficacité.

Le peloton canadien de reconnaissance qui assurerait la sécurité du passage du convoi quotidien de véhicules chypriotes

grecs à travers l'enclave turque située entre Nicosie et Kyrenia et qui patrouillait toute la région de Kyrenia, occupera maintenant des postes d'observation dans la région de Nicosie.

Ce redéploiement n'affectera en rien les effectifs du contingent canadien, formés des 500 officiers et hommes de troupes du 2ème bataillon, le Black Watch, dont Gagetown est la base. Le bataillon est placé sous le commandement du Lt-Col. W. B. MacLeod, de Charlottetown, I.P.E.

Les Finlandais prendront la place des Canadiens dans la région de Kyrenia, tandis que les Danois relèveront, dans la région de Lefka, le contingent irlandais, affecté désormais aux régions de Larnaca et de Kopinou.

Le Canada soumet une autre proposition à la Chine communiste

OTTAWA (PC) — Quelques semaines à peine après le rejet, par Pékin, d'une proposition de compromis au sujet de la reconnaissance diplomatique offerte par le Canada, une nouvelle solution a été soumise aux autorités chinoises.

La proposition précédente a été étudiée pendant trois mois et demi à Pékin avant que les autorités de la Chine communiste ne communiquent leur refus aux négociateurs de Stockholm. Or, il semble que les autorités de la capitale canadienne

se préparent à une autre tentative aussi prolongée.

La nouvelle proposition canadienne aurait pris certaines autorités du ministère des Affaires extérieures par surprise, croit-on. Plusieurs semblaient d'avis qu'il était temps que le Canada fasse patienter la Chine communiste qui, elle n'a pas hésité à le faire attendre longuement.

Or, la plus récente offre est survenue à peine deux semaines après le rejet de Pékin, ce qui est plus que rapide, compte tenu du rythme habituel du ministère.

FORMOSE

Depuis le début des pourparlers, il y a plus d'un an, la pierre d'achoppement semble être la question de la Chine nationaliste alors que P. ékin insiste pour que le Canada reconnaisse la validité des réclamations de la Chine communiste, qui prétend avoir juridiction sur Formose.

Or le Canada soutient de son côté que les définitions de territoire ne sont pas, traditionnellement, un élément du protocole associé à la négociation d'un

échange de missions diplomatiques.

En octobre dernier, le Canada a suggéré une première formule de compromis, soit que les termes de l'accord sur l'échange de missions diplomatiques comporte le compte-rendu des négociations, document où seraient étalées les vues des deux gouvernements sur la question. Cependant, ce compte-rendu demeurerait secret.

Finalement, en janvier, Pékin annonça son refus et le premier ministre Trudeau déclarait, quelque temps avant, qu'il con-

viendrait peut-être que le gouvernement canadien prenne une certaine période de "réflexion" mais, moins de trois semaines après le rejet, les négociateurs canadiens demandaient une nouvelle entrevue à Pékin. Après la célébration du Nouvel An chinois, la délégation chinoise a signifié son accord.

On souligne d'ailleurs que c'était au gouvernement canadien qu'incombait de demander une nouvelle réunion, la demande précédente ayant été faite par les représentants du gouvernement de Mao Tsé-tung.

SIMPSON-SEARS

INTERCHANGEABLES POLYESTER

DE

Tan Day



\$ 13 à \$ 25

Le printemps d'ailleurs ou celui qui viendra fera honneur au tricot Polyester. Ces interchangeables sont garantis ne pas faire de faux plis, perdre ou perdre leur aspect de neuf. Ils sont confortables tout en étant élégants. Lavables à la machine, aussi. Couleurs: corail, bleu, vert en tons unis ou à rayures. Tailles: 10 à 20 dans la collection.

a) Robe-tunique et ceinture sous-pattes \$25 - b) Pantalon \$15 - c) Veste encolure U à multiples rayures et 11 boutons laiton \$25 - d) Chemisier à rayures \$17 - e) Jupe à plis \$15 - f) Corsage fleuri \$13 - g) Jupé-pantalon avec panneau flottant \$15.

Simpsons-Sears — Vêtements Sport pour Dames (Rayon 7).

SIMPSON-SEARS

Venez rencontrer Mlle L. Lantin conseillère MAX FACTOR

Votre tableau personnel de beauté !

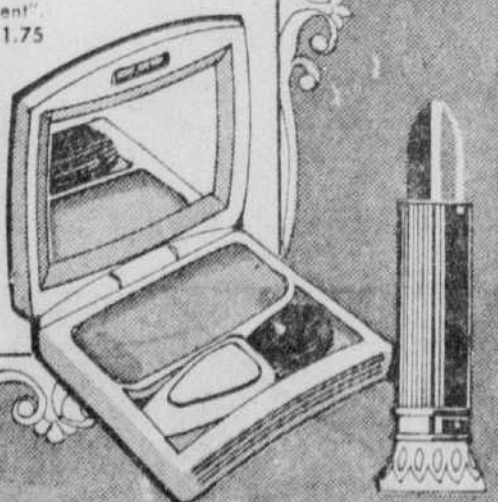
Venez rencontrer Mlle L. Lantin, représentante Max Factor, à notre rayon des cosmétiques... elle se fera un plaisir de dresser pour vous un tableau personnel de beauté... renfermant les soins appropriés à votre peau. Votre maquillage deviendra plus facile, étant strictement composé pour vous !

OFFRE SPECIALE !

Gratuitement un ensemble d'ombres "California" Max Factor avec chaque achat de \$5 et plus de produits Max Factor.

- a) Fond de teint "Ultralucent" en crème... 3.50
- b) Maquillage "Whisper Tint Ultralucent"... 3
- c) Poudre pressée "Ultralucent"... 3.95
- d) Rouge à lèvres irisé "Ultralucent"... 1.75

Pour tous renseignements, composez: 529-9841 local 208 Simpsons-Sears - Cosmétiques (Rayon 8), au Rez-de-Chaussée.



Les fourrures canadiennes seraient les plus belles au monde

Selon le ministère de l'Agriculture du Canada (division de l'information), le vison, le castor, le rat musqué, la loutre, le phoque à fourrure et à poil et le raton laveur sont les principales fourrures canadiennes utilisées pour la confection des manteaux et des jaquettes. L'hermine, le pékan, le renard, la martre, le lapin et l'écureuil le sont moins.

D'une façon générale, les fourrures canadiennes sont les plus belles au monde et une grande partie de la production annuelle est écoulée sur le marché des États-Unis et d'outre-mer.

Le Canada importe aussi de grandes quantités de fourrures. Ainsi, l'industrie importe des peaux de vison, de rat musqué et de renard de plusieurs pays, mais elle importe de ces mêmes fourrures écoulées sur le marché intérieur. C'est dire que l'industrie a besoin d'une variété de types et de qualités de fourrures.

L'Association des éleveurs de visons du Canada est une organisation nationale qui fait la publicité pour les produits de ses membres sous les noms de "Canada Majestic Mink" et "Canada Mink". Seules les peaux de la plus belle qualité portent l'étiquette "Canada Majestic". Cette appellation et la garantie qui accompagne chaque vêtement signifient qu'il est fait de peaux de vison de première qualité en provenance d'élevages canadiens. L'appellation "Canada Mink" désigne des peaux de vison canadien de bonne qualité, mais qui ne sont cependant pas tout à fait conformes aux normes rigoureuses des peaux classées "Canada Majestic".

Que doit-on rechercher dans une fourrure? Comment l'acheteur doit-il s'y prendre pour reconnaître une fourrure de bonne qualité?

D'une façon générale, une fourrure de bonne qualité doit être brillante et lustrée. Le poil doit être soyeux et le cuir mou et flexible. La couleur doit être uniforme et, s'il y a contraste, le dessin doit être régulier, non tacheté.

Sur une peau brute, les jarres-longs poils recouvrant et

protégeant la fourrure — doivent présenter une surface uniformément lustrée, exempte de taches claires. La fourrure doit être dense et soyeuse. Dans la fourrure du castor, de la loutre et d'autres dont on enlève les jarres, on recherche une toison dense et régulière.

A surveiller: coutures masquées, bandes de largeur régulière dans les peaux relargies et autres, doublures de qualité. Règle générale, plus les bandes sont étroites, plus le vê-

Le poids a peu de rapport avec la chaleur d'une fourrure. L'épaisseur et la densité de la fourrure tout comme la couche de poils doux près de la peau déterminent le degré de chaleur. Les fourrures comme celles de la belette et de l'écureuil, qui ont peu de fourrure, sont moins chaudes que celles dont la fourrure est dense: le phoque, le vison, le castor et la loutre, par exemple. Les animaux aquatiques et semi-aquatiques donnent des peaux plus chaudes parce qu'ils ont une fourrure épaisse qui les protège contre l'eau glacée.

Le coût initial de la peau brute correspond à 35 p.c. environ du coût final de la fourrure, ce qui peut varier considérablement toutefois. Depuis la vente à l'enchère jusqu'au détaillant, les fourrures passent entre les mains de plusieurs spécialistes qui augmentent la valeur du produit par la transformation, l'appareillage, la coupe, la couture, la finition, le nettoyage et la distribution.

Les grandes variations des prix des fourrures font souvent le désespoir des acheteurs. Ordinairement, la qualité de la fourrure et la main-d'œuvre font la différence. Certains vêtements sont plus amples; donc plus de peaux et de main-d'œuvre, donc un prix élevé. Il y a de plus une différence de prix entre les peaux qui sont complètement relargies et celles qui ne le sont pas. Il n'y a pas de miracles dans la confection des fourrures et le vêtement, fait de peaux de première qualité et confectionné par une main-d'œuvre experte, coûte nécessairement plus cher que celui de second ordre.

La Corporation des ingénieurs forestiers a toujours son utilité

— Guy Pelletier

En 1967, la Corporation des ingénieurs forestiers du Québec prenait position sur le principe de l'aménagement polyvalent et sur l'usage multiple de la forêt et de ses ressources. Elle recommandait que l'aménagement polyvalent soit appliqué sur l'ensemble du territoire forestier du Québec afin d'établir un meilleur équilibre entre les usagers de la forêt comme source de matière ligneuse et une certaine partie de la population qui demande une plus grande accessibilité à la forêt comme source de récréation.

L'année suivante, la corporation recommandait au ministère des Terres et Forêts d'intensifier les travaux de restauration forestière et de reboisement sur les terres impropres à la culture et de poursuivre des recherches expérimentales sur les traitements sylvicoles à appliquer dans tous les types écologiques importants de nos forêts.

Enfin, en 1969, la corporation insistait sur la nécessité de créer un organisme de coordination de la recherche forestière au Québec. Peu après, le ministre créait un Conseil de la recherche et du développement forestiers.

Ce bilan de l'action de la corporation au cours des trois der-

nières années a fait l'objet d'un exposé du secrétaire de la corporation, M. Guy Pelletier, ing.f., au symposium de l'Association des étudiants en génie forestier de l'université Laval.

L'AVENIR DE LA CORPORATION

Au Québec, actuellement, bien des choses sont remises en question. Les corporations professionnelles n'échappent pas à ce mouvement général.

Les relations entre professionnel et client sont de moins en moins directes. De plus en plus, le professionnel travaille soit pour l'État soit pour l'entreprise privée. D'autres mécanismes sont mis en place afin de régler les relations entre patrons et employés. C'est nécessaire et même, de l'avis de M. Pelletier, le syndicalisme chez les professionnels n'a pas encore atteint suffisamment les ingénieurs à l'emploi de l'entreprise privée. Mais est-ce que pour autant la corporation professionnelle est devenue inutile? Certains pensent que le syndicat ou l'association d'employés peuvent remplacer la corporation. Quant à lui, M. Pelletier croit que les deux doivent exister.

L'Association dentaire du Canada est contre les hausses des honoraires

L'Association dentaire du Canada vient de recommander à ses dix associations provinciales de retarder les hausses d'honoraires prévues pour 1970 ou du moins de limiter ces augmentations, dans un effort pour combattre l'inflation.

On ne sait pas encore toutefois, si le Collège des chirurgiens dentistes du Québec, qui établit le tableau des honoraires pour chacun de ses membres, se rendra à cette invitation, le Collège devant négocier avec le gouvernement provincial, la place qu'occupera le chirurgien - dentiste dans le régime d'assurance - maladie.

Le président de l'organisme national, groupant 7.000 membres, le Dr H.-R. McLean, déclare dans un communiqué que l'ADC a des préoccupations non

seulement professionnelles mais aussi économiques. "Dans cette optique, dit-il, l'ADC est disposée à faire tout son possible pour enrayer la poussée inflationniste que connaît actuellement le Canada".

L'Association dentaire a demandé à ses associations provinciales de tenir compte de cette situation dans la planification des honoraires pour 1970, à l'instar de certains autres secteurs économiques qui ont décidé d'agir dans ce sens à la suite d'une conférence sur la stabilité des prix tenue à Ottawa à la mi-février.

Le Dr McLean a cependant précisé que la décision de retarder la hausse des honoraires ne devra pas affecter la qualité des soins dentaires.

Découverte scientifique dans le domaine des aliments en poudre

Une véritable révolution dans le secteur des industries alimentaires vient de se produire chez les chercheurs du ministère fédéral de l'Agriculture, à leur centre de Summerland en Colombie-Britannique.

Un scientifique du nom de Hiroshi Sugisawa vient de réussir à comprimer la saveur de 1.000 gallons de jus de pommes sous forme de poudre.

La poudre renferme toute la richesse et les nuances de la saveur de jus de pommes d'origine, succès peu banal qu'aucun concentré de saveur artificiel n'a encore pu atteindre.

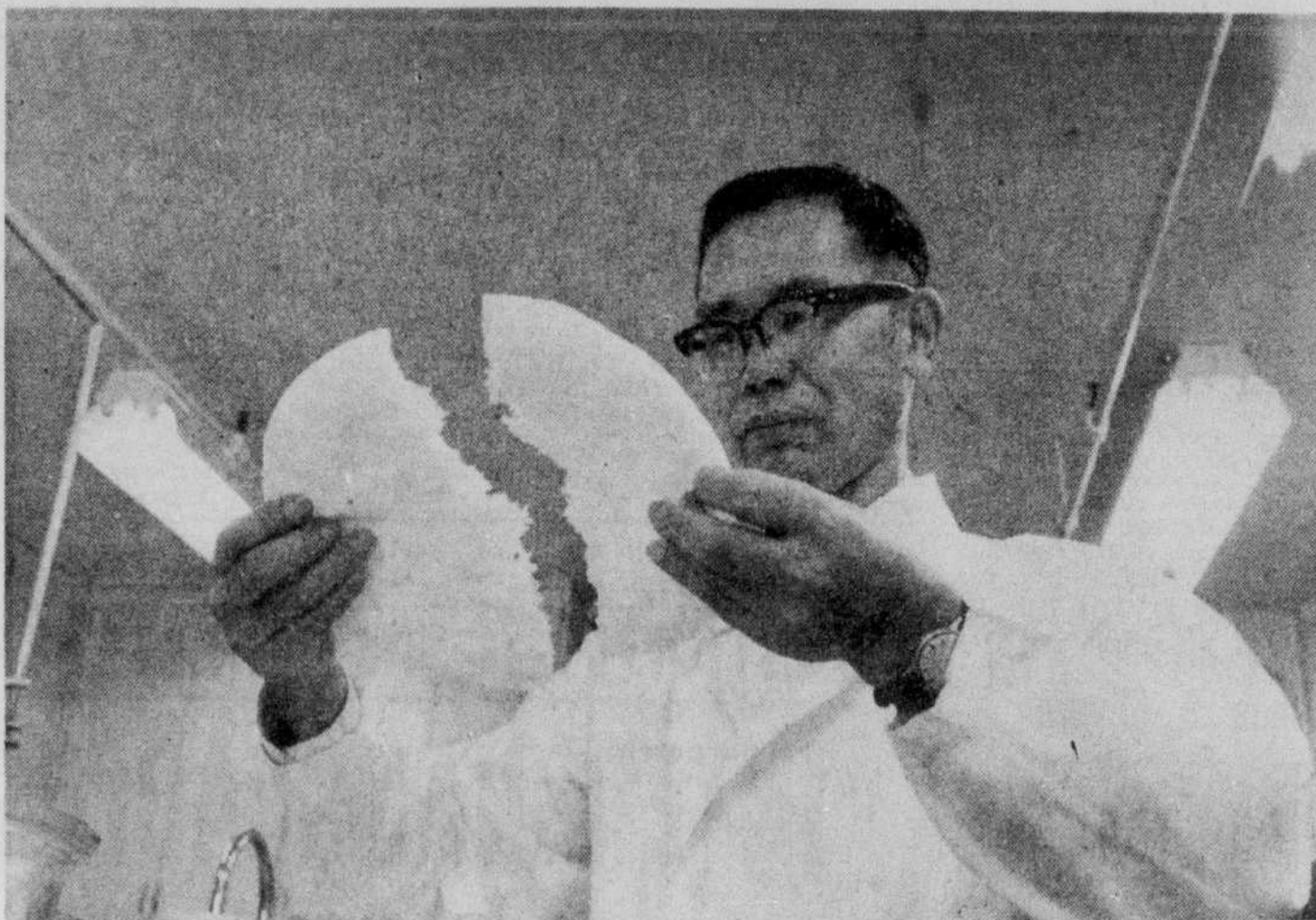
Le traitement mis au point par le scientifique Sugisawa élargira la gamme de production et augmentera les revenus des pomiculteurs. Déjà M. Sugisawa est responsable du lancement sur le marché de purées déshydratées de haute qualité qui, à leur tour, vont élargir le marché des pommes et des petits fruits. La technique permettra d'incorporer des saveurs à beaucoup d'autres aliments. Elle laisse présager une véritable transformation dans le secteur

des industries alimentaires, notamment la confection des desserts en poudre, céréales de déjeuner à base de fruits, garnitures de tartes, bonbons et autres.

Avec une teneur en eau de moins de 2%, les purées déshydratées conservent pendant des mois leur saveur, leur force et leur arôme. L'addition de l'eau leur restitue toute leur fraîcheur originale.

Dans des essais d'entreposage, M. J.A. Kitson, de la section transformation des fruits et légumes, a expliqué que les purées en flocons ont pu se conserver jusqu'à un an à la température de l'appartement, sans modification importante de saveur ni de couleur.

M. Kitson commente cette découverte en ces termes: "L'industrie a bien réussi à produire des jus de fruits concentrés, mais sous forme liquide seulement, jamais encore sous forme de poudre de haute qualité. En fait, la découverte de M. Sugisawa est née de notre programme de mise au point de cette nouvelle compote déshydratée."



M. Hiroshi Sugisawa fait voir le résultat de son intéressante découverte : de la compote de pommes séchée.

SIMPSONSON-SEARS

VENTE ANNUELLE DU 4 AU 14 MARS

CAMEO

ET SES 15 TONS PRINTANIERES

RABAIS 20%

BAS-CULOTTES

De première qualité avec culotte renforcée. Rose corail, bleu iris, "moon dust", ambre, noir, marine, mousse, café, beige cristal, etc... P.M.G.T.G. Rég. 2.50..... **\$2** ch.

BAS-CULOTTES BIKINI

Le complice des minis minis! Tricot d'une seule pièce solidement fin. Toutes couleurs en vogue. P.M.G.T.G. Rég. 2.50..... **\$2** ch.

BAS DOUBLE FILET!

Sans renfort au talon. Première qualité. Ambre, café ou cacao. 8 1/2 à 11. (Courte, m. au g.). Rég. 1.50..... **120** pai.

BAS HAUT BANLON!

Bas double filet avec haut en Banlon. Ambre, café ou faon. 8 1/2 à 11. (Courte, m. et g.). Rég. 1.39..... **110** pai.

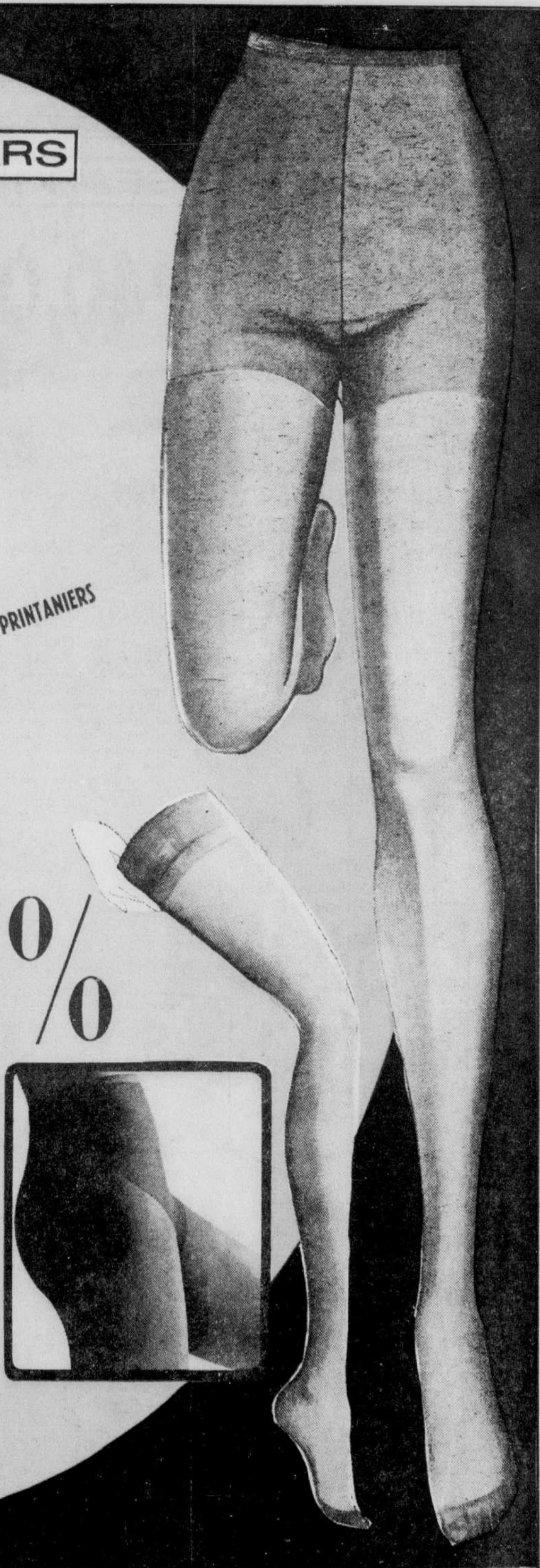
Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées:

QUEBEC **529-9841** (local 275)

CHICOUTIMI **549-8240**

L'esthéticien
de la jambe

Burlington Cameo



14,381 spectateurs

Les Rangers donnent la frousse aux Remparts

par Jacques ARTEAU

"Nous avons patiné un peu plus et maintenant, c'est de très bon augure. En tout cas, j'ai eu chaud" a déclaré Maurice Filion après que ses Remparts "en or" eurent repris l'avance hier soir dans la demi-finale 4 de 7 de la division Est de la ligue Junior "A" du Québec.

ENFIN UN TRIOMPHE!

Peu après le coup de minuit, Réjean Giroux a provoqué une explosion de joie à secouer la Colisée en donnant une victoire de 7-6 aux Remparts sur les Rangers de Drummondville, après 1:41 minute dans la deuxième période supplémentaire. Les Remparts, retrouvant le chemin de la victoire, ont ainsi pris les devants 3-2 dans leur série devant la troisième meilleure foule vue à un match junior au Colisée depuis 19 ans, 14,381 spectateurs. Les Remparts ne seront plus qu'à une victoire de la finale demain soir à Drummondville.

VICTOIRE CONTESTÉE

Dans le match le plus chaudement disputé cette saison au Colisée, les Remparts ont finalement répondu à leur légion de partisans les secondant sans réserve pour venir de l'arrière. Alors que les derniers espoirs semblaient s'estomper aussi vite que s'égrénaient les minutes de la première période supplé-

avaient participé à cette poussée au cours de laquelle les Remparts ont finalement re-

trouvé leur grosse artillerie de puis leurs deux premiers gains de la série.

Je n'ai jamais eu aussi chaud (Filion)

(Par J.-A.) — "Je n'ai jamais eu aussi chaud pour une victoire dans le hockey junior "A", même à Drummondville" a reconnu l'instructeur-gérant Maurice Filion. "Et d'après moi, c'est peut-être le point tournant de la série. C'est notre plus grosse victoire de l'année".

Pour une fois, les instructeurs des deux clubs s'accordaient sur un point, l'arbitrage. Maurice Filion et Bruce Cline ont tous deux fait l'éloge de l'arbitre Marcel Vaillancourt, qui selon eux s'est révélé l'arbitre le plus compétent de la série en cours.

Par contre, le pilote des Rangers pour un, a déploré les projectiles de toutes sortes qui ont déferlé sur la glace du Colisée. Il n'était pas le seul d'ailleurs et c'est un fait qu'en manifestant de cette façon, des spectateurs peuvent blesser aussi bien des joueurs des Remparts que ceux des visiteurs qui sont surtout la cible.

Le chiffre de 14,381 entrées enregistré hier aux tourniquets du Colisée est le troisième plus élevé depuis le 21 avril 1951 alors que les Citadelles avaient attiré 14,830 spectateurs comme finalistes Memorial avec les Flyers de Barrie.

Le grand joueur d'avant Yvon Lambert des Rangers s'est encore affirmé un des piliers des visiteurs hier, sinon celui qui a donné le plus de fil à retordre aux Remparts. Et le pilote des Remparts était le premier à l'admettre, disant: "Lambert est un joueur fatiguant, il nous a encore donné du trouble".

"Les gars n'ont jamais lâché et je n'ai pas de raison de lâcher. Nous avons peut-être commis une couple d'erreurs ce soir (hier) mais nous allons nous reprendre jeudi" a commenté l'instructeur des Rangers. "Nous leur faisons une bonne lutte et je crois que nous aurons eu de bonnes chances de gagner ce soir si nous avions eu Pierre Plante" a-t-il ajouté.

Après leur triomphe, les joueurs des Remparts ont été invités par Louis-Philippe Racine pour un repas en guise de récompense pour leur victoire. Les joueurs ont toutefois préféré remettre cette partie pour se reposer plus tôt hier.

"Si notre club est en or pour nos partisans, cette foule dans le Colisée est en or pour nous. Elle nous a beaucoup aidés" fut un commentaire de reconnaissance de la part de Maurice Filion envers les partisans de ses vainqueurs.

Une couple de joueurs des Remparts ébranlés au cours de l'électrisant match d'hier, se sont assez vite rétablis de durs coups qu'ils ont eu à subir, notamment Roland Goyette, Paul Dion et Bill Landers.

Si le capitaine des Remparts est parvenu à faire scintiller la lumière rouge à deux reprises, il aurait pu très bien en ajouter deux autres si la chance avait été plus généreuse pour lui. A la deuxième période en particulier, Lafleur a vu un filet complètement désert et vers la fin de la troisième, frappa le poteau avec un autre but presque complètement découvert.

Un des joueurs-vedettes du triomphe des Remparts, Réjean Giroux qui fut l'auteur du but victorieux, a continué de s'affirmer en bousculant rondement les Rangers peu importe le poids et la taille de ceux qu'il accostait.

Toutefois, tout en capitalisant sur leurs efforts soutenus, sans relâche, les visiteurs devaient revenir à la charge. Après des buts de Michel Archambault et de Yvon Lambert, ce fut finalement le but-éclair de Luc Nadeau à la dernière seconde qui a complété ce retour inattendu des Rangers, facilité par un relâchement de la défensive des Remparts.

UN AUTRE RETOUR VERS LA VICTOIRE

Alors que les partisans des Remparts attendaient une réplique à la faveur d'un jeu de puissance à la quatrième minute de jeu supplémentaire, le capitaine des Rangers jeta une douche froide en comptant peu après, à 5:40 minutes, avec un lancer frappé d'une vingtaine de pieds.

Si les plus ardents partisans des Remparts avaient perdu tout espoir, les Remparts n'avaient pas encore abandonné. Avec moins de deux minutes à jouer, Jacques Richard déclencha une autre offensive désespérée pour lui-même égaliser le pointage. Une explosion à tout rompre ne devait pas être la dernière après ce but égalisateur peu avant minuit. Celui de Giroux, après 1:41 minute de jeu dans la deuxième période supplémentaire, eut l'effet d'un but de championnat.

DRUMMONDVILLE 6, QUEBEC 7

Première période

1- Québec: Lafleur (Lacroix, Brière) 1:41
2- Drummondville: Lambert (Nadeau) 9:46
3- Drummondville: M. Plante (Lamoureux) 13:50

Punitions: Nadeau 3:11; Henry 6:06; Taffey, Savard 14:03; Lacroix 15:32; St-Pierre 19:40.

Deuxième période

4- Québec: Savard (Giroux, Lafleur) 8:38
5- Québec: Giroux (Savard, Richard) 14:58
6- Québec: Brière (Lafleur, Lacroix) 18:04

7- Québec: Lafleur (Roy, Richard) 19:43
Punitions: Brière, St-Pierre 5:09; Hamel 5:32; Lacroix 8:46; Henry 8:50; Goyette 10:01; Roy 16:51; Henry 19:32.

Troisième période

8- Drummondville: Archambault (Henry, St-Pierre) 2:15
9- Drummondville: Lambert (St-Pierre, Henry) 14:47
10- Drummondville: Nadeau (Lambert, Archambault) 19:39

Punitions: Richard 9:20; Archambault 11:18; Lacroix 19:30.

Première période supplémentaire

11- Drummondville: Archambault (Lamoureux, M. Plante) 5:40
12- Québec: Richard (Lacroix) 8:43

Punition: René 3:11.

Deuxième période supplémentaire

13- Québec: Giroux (Punition: Avenne) 1:41

Arrêts par:

Ruepp 10 13 11 10 1-45
Ready 10 8 7 2 0-27



READY RESISTE AVEC BRIO

Bien qu'il était surveillé de près par Bill Landers des Remparts (21), le capitaine des Rangers, Michel Archambault (10) parvient à décrocher un lancer sur Daniel Ready. Toutefois, le gardien des Remparts a su encore résister avec brio.

LE TOUR

VENDREDI SOIR à 8.30 A LA

LUTTE

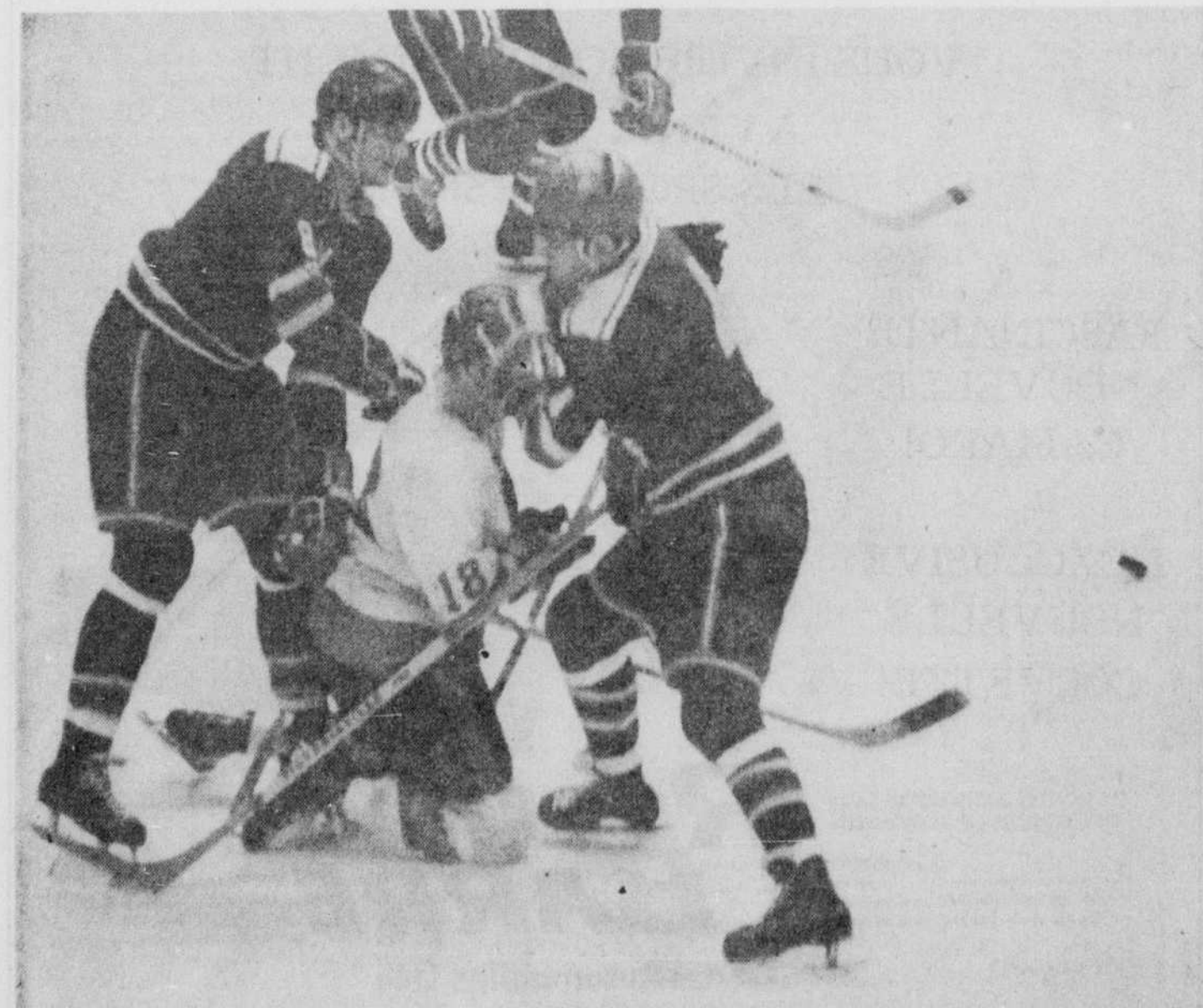
FINALE 2 DE 3 A FINIR
Ant. Baillargeon et Jac. Rougeau
vs
Michel Dubois et Fidel Castillo

SEMI-FINALE 45 Minutes
JOHNNY CARR
vs MONGOL NO 2

PRELIMINAIRE 30 MINUTES
JOS LÉDUC vs RON LAMONT
SPECIAL DE LA SOIRÉE 30 MINUTES
BOB COLLINS vs MONGOL NO 1
PRELIMINAIRE 20 MINUTES
COMBAT PAR ÉQUIPES
ANDRE CARPENTIER vs LUIGI MACERA
vs PAT KELLEY et MIKE KELLEY
OUVERTURE 15 MINUTES
PAUL LÉDUC vs CHENE LEE

Entrée: Enfants \$1.25, Général \$1.75, Rés. \$2.25
Reservations: 524-6200 - 529-0524

515 Mgr
Gauvreau



ETROITE SURVEILLANCE — Paul Larose (18) des Remparts est agenouillé entre deux joueurs des Rangers de Drum-

mondville qui l'ont mis en échec pour contrecarrer un assaut contre la forteresse des visiteurs.



le président,
le vice-président
et toute l'équipe
jeune et dynamique
de **JID** CHEVROLET
OLDSMOBILE

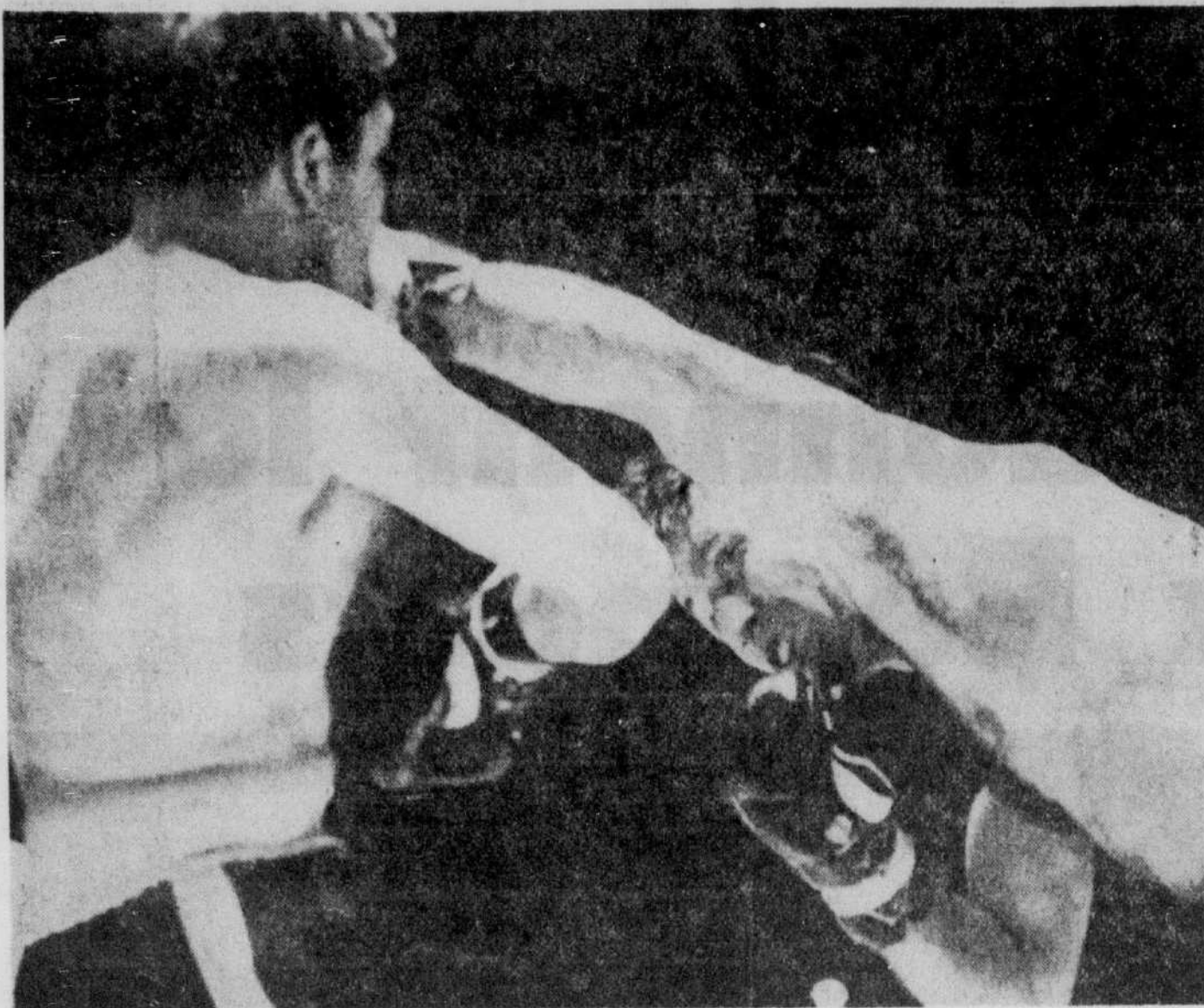
VOUS INVITENT CORDIALEMENT
A VENIR VOIR LES SPORTIVES!

L'EXCLUSIVE NOUVELLE CORVETTE!
LA FASCINANTE NOUVELLE CAMARO!

EN MONTRE DANS NOTRE SALLE
D'EXPOSITION EN CE MOMENT.

JID CHEVROLET
OLDSMOBILE

60 SUD,
RUE DORCHESTER,
QUEBEC 2,
TEL.: 529-4561



DURELLE FRAPPE — L'aspirant Joey Durelle administre ici une solide gauche au champion Donato Paduano. Cette

image ne rend pas bien sûr la véritable allure du combat puisque Paduano a conservé le titre par décision unanime.

Paduano remporte une décision unanime contre Joey Durelle

MONTREAL (PC) — Donato Paduano, de Montréal, a conservé sa ceinture des poids moyens du Canada, hier soir, en remportant une victoire par décision unanime à la fin d'un combat revanche de 12 rounds avec l'ex-champion Joey Durelle, de Sorel, Qué.

Le juge Robert Thérault a donné une avance de 58-54 au champion; le juge Armand Brissette 58-56 pour Paduano et le juge Bruno Beaudry 59-53 pour le champion.

C'était la 18e victoire consécutive du jeune champion de 21 ans depuis sa rentrée dans les rangs professionnels.

Au cours de l'après-midi, Paduano avait dû se livrer à un entraînement intensif pendant 1 h 45, à la suite de la pesée officielle.

À la pesée, à midi, il a fait osciller la balance à 148 1/4 livres, tandis que Durelle atteignait 146 1/2 livres.

On avait alors fait savoir que si Paduano ne réussissait pas à réduire son poids à la limite avant 5 h. p.m., le combat ne serait pas reconnu comme match-titulaire.

Environ 14 000 amateurs ont assisté au combat, apportant des recettes d'environ \$110 000.

PADUANO-CERDAN

Teddy Brenner, promoteur au Madison Square Garden de New

York, a annoncé immédiatement après le match que Paduano, le jeune champion canadien d'origine italienne, rencontrera Marcel Cerdan Jr, de Paris, le 11 mai.

Brenner a souligné que le combat, qui sera présenté au Garden de New York, rapportera probablement les plus grosses recettes jamais enregistrées dans la catégorie des poids moyens, même pour les matches titulaires.

Il a aussi espoir que le match sera présenté en circuit fermé de télévision, ce qui pourrait rapporter jusqu'à \$300 000.

Cerdan a déjà remporté 46 victoires consécutives dans les rangs professionnels et il est le fils de l'ancien champion français des poids moyens, Marcel Cerdan, qui fut tué dans l'écrasement d'un avion il y a plus de 20 ans.

Paduano avait enlevé la couronne à Durelle en l'emportant par décision, le 9 décembre dernier.

Lors de ce premier combat, Paduano, qui a l'habitude de débattre lentement, a attendu jusqu'au quatrième round pour se lancer à l'assaut de son adversaire de 31 ans.

Hier soir, par contre, les deux pugilistes ont attaqué rapidement, alors que Durelle fongait sur son adversaire.

Dans le deuxième round, Pa-

duano a foncé rapidement pour atteindre Durelle avec une solide droite, mais le vétéran boxeur réussit à placer un solide coup à la tête du champion.

Dans les deux engagements suivants, Durelle a continué à frapper Paduano solidement, avec des gauches et des droites, le long des câbles et dans les coins.

Les 5e et 6e rounds ont été très serrés, mais vers la fin du sixième engagement, il semblait que Durelle était en train de surclasser le jeune champion, en évitant bien ses coups.

Ce n'est que dans le huitième round que Paduano a abandonné le style qu'il utilisait depuis le début du match pour revenir à ses vieilles habitudes. Il déclencha alors une série de coups à la tête et à la poitrine de l'ex-champion, qui saignait au-dessus de la lèvre à la fin de l'engagement.

Avec de solides coups dans le 9e round, Paduano l'emporta facilement.

Le champion continua ensuite ses attaques dans les 10e et 11e rounds, mais il perdit un point dans la 11e reprise pour avoir porté un coup trop bas. Par contre, Durelle a été averti dans le même engagement de cesser les tactiques rudes qu'il employait de temps à autre.

DES VACANCES

Durelle est un vétéran boxeur qui a remporté 70 de ses 76 combats professionnels.

Paduano, lui, partira pour l'Italie, jeudi, où il prendra 15 jours de vacances.

Durelle a déclaré après le match que celui-ci aurait pu être plus rude, mais que l'arbitre n'a pas cessé de lui lancer des avertissements à ce sujet.

Dans les préliminaires, Colin Fraser, de Toronto, champion canadien des mi-moyens juniors, a remporté une décision unanime en huit rounds sur Juan Ramos, de New York.

Gérald Ratté, 145 livres, de Montréal, a disposé de Luigi Aprile, 153, de Montréal, par une mise hors de combat technique à la fin du 5e round.

Dans un combat de quatre rounds, Don Ross, de Toronto, 151 livres, a gagné par décision unanime sur Serge Proulx, 150, de Montréal.

Ghyslain Pelletier, 162 livres, de Montréal, a également obtenu une décision unanime de quatre rounds sur Clairmont Bureau, 158 1/2, de Coaticook, Qué., tandis que Raynald Cantin, 140 livres, de Montréal, faisait de même aux dépens de Michel Godin, 140 livres, de Montréal.

présenter en retard. Ruel, lui est obligé de compter et parfois d'attendre les retardataires.

Ruel n'a pas l'autorité et la compétence de Toe Blake. Mais nommez-moi un instructeur dans le hockey qui a cette autorité et cette compétence.

L'un des conseils servis à Ruel par Punch Imlach est de prendre l'habitude des revers. Pourquoi? Imlach répond: "Les Canadiens n'ont plus le statut de classe supérieure d'autrefois." Et c'est un fait que le Tricolore n'a plus le même club et le Canadien ne peut dominer avec la constance du passé. C'est Toe Blake qui récemment plaignait Ruel parce qu'il avait été dépouillé en même temps de ses ailiers gauches: Dick Duff, Gilles Tremblay et John Ferguson dont l'action a été très limitée cette année. Et en plus de ça, le joueur qui a toujours porté ce club, Jean Beliveau, n'a jamais été en condition physique cette saison. N'est-ce pas assez pour avoir des problèmes.

Reste qu'on se pose de nombreuses interrogations sur Ruel. Claude lui-même s'est interrogé. Les joueurs n'en ont-ils pas assez de l'entendre hurler ses éternels "skate... check... shoot" à cœur de partie? Comment se fait-il par exemple que Jean-Claude Tremblay sombre dans un jeu aussi médiocre et que Ted Harris ne frappe plus personne et que des rumeurs circulent que l'harmonie n'est pas parfaite sur l'équipe?

Plusieurs questions bien sûr dont la cadence augmente avec le nombre des épreuves. Oui, il est possible que Ruel n'ait pas la poigne et l'ascendant nécessaires, mais Sam Pollock qui est le maître à bord n'a pas cette conviction.

Si Claude Ruel dégage son équipe des présents écueils, s'il parvient à maintenir Chicago et Detroit à distance, il prendra, selon Pollock, une maturité qui lui servira dans l'avenir.

Jacques Richard avait ses raisons

Le pilote Maurice Filion avait vu Guy Lafleur revenir soudainement à ses éons du passé, mais il n'était pas trop heureux de l'effort de son autre étoile, Jacques Richard, devant cette foule considérable et tapageuse de 14 381 amateurs, hier soir, au Colisée.

"Richard, si vous voulez mon avis, de dire Filion, n'avait rien fait qui vaille dans les trois périodes. Il ne patinait pas, n'avait pas d'entrain. Je sais qu'il était blessé, mais un gars doit sortir tout ce qu'il a dans une série aussi importante. Je lui ai parlé très durement sur le banc au début de la période supplémentaire, et je pense qu'il a saisi le message."

Dans ce match électrisant habilement tenu sous contrôle par le compétent travail de l'arbitre Marcel Vaillancourt, les Remparts s'amenaient tête basse en prolongation après avoir donné le but égalisateur avec une seconde à faire dans le temps régulier. Après que Drummondville eût compté un premier but dans cette prolongation, c'est finalement Richard qui, après avoir retrouvé son patin et sa fougue, sauva les siens d'un désastre, pratiquement à la dernière minute, parant la voix au but vainqueur de Réjean Giroux en seconde période supplémentaire.

C'est en quittant le Colisée que j'ai appris les raisons de la pseudo indifférence de Richard. Son épaule blessée était tellement douloureuse que le Dr Clément Massicotte a été obligé de le geler à deux reprises hier soir. Une fois avant la partie et une seconde fois avant le troisième vingt.

L'aspirant n'a pas perdu son toupet mais peu s'en fallut

par François ROY

MONTREAL — Le visage passablement tuméfié et les sueurs abondantes lui dégoutant jusqu'au bout du menton, le champion confirmé des mi-moyens du Canada, Donato Paduano, ne semblait pourtant pas s'en soucier. La blonde chevelure en broussailles et humide, le jeune pugiliste d'origine italienne affichait un sourire difficile, mais un sourire de champion tout de même.

"Je ne l'ai pas lâché un seul instant. A chaque fois qu'il m'a attaqué, j'ai aussitôt contrepunché mais c'est surtout avec mon jab de gauche que je l'ai malmené," commentait le jeune monarque de 21 ans appuyé sur le mur de la salle de douches où il était "emprisonné".

Dans ce vestiaire tout respirait la victoire, le triomphe décisif sans arrière-pensée. Une victoire gagnée certes, car Joey Durelle, de l'avis unanime, était en bien meilleure forme que lors de leur dernière rencontre dans ce même Forum le 9 décembre dernier. C'est à cette occasion que Paduano avait servi une leçon de style et de précision à Durelle en le détrônant.

Comme un chien de garde veillant sur son maître, le gérant de Paduano, Roger Larivée, surveillait étroitement les gestes de la meute de journalistes qui avançaient pousse par pousse pour mieux comprendre les paroles d'un jeune champion épuisé et anxieux de passer sous l'eau froide.

A une question que je lui posai dans le brouhaha de la pièce, Larivée qui a toujours son éternelle serviette sur l'épaule et ses 3 ou 4 bâtonnets ouatés sur l'oreille droite, m'a répondu:

"Il n'y a absolument rien de signé avec Teddy Brenner (promoteur de boxe du Garden de New York) au sujet de cette prochaine bataille de Paduano contre Marcel Cerdan Junior. C'est à partir de maintenant qu'on va en discuter. Il fallait d'abord connaître le résultat du combat de ce soir et vous l'avez vu comme moi, Paduano lui a fait mal plusieurs fois à Durelle."

C'est vrai que Donato lui a taloché ce qu'il avait de meilleur dans les deux poings au cours des quatre dernières rondes surtout. Même qu'à la 10e reprise, sur une furieuse attaque pétaradante des deux

mains, Paduano a laissé partir une droite à la tête de Durelle, si foudroyante et si bien placée à la mâchoire que le fameux toupet de Joey lui a levé sur la tête. S'il n'était pas resté accroché "par un cheveu" Durelle l'aurait ramassé en dehors des câbles.

Comme me le confiait son

gérant Larivée "... pour Donato ça va être un repos bien mérité. Il part demain (aujourd'hui) pour sa ville natale en Italie accompagné de ses parents. Il va être de retour soit le 24 ou le 25 mars. Si le match avec Cerdan est bâclé, il va recommencer à s'entraîner quand il reviendra."

Quant à Paduano, tous jours appuyé sur le mur, il a souligné que Durelle était vraiment à son meilleur mais sur la fin... il passait son temps à clincher, et à m'accrocher dans les câbles. Mais c'est un dur encaisseur et son âge n'a rien à faire.

Il est quand même normal de penser qu'à 31 ans Durelle n'a plus la souplesse et la fougue d'un rival de 10 ans plus jeune. Mais il a su habilement compenser par son expérience et sa ténacité.

Quant à Paduano, il est fort probable qu'il aura l'oeil droit complètement fermé aujourd'hui par l'enflure qui progressait hier presque à vue d'oeil.

Cependant j'ai remarqué que Paduano affichait ouvertement sa droite maintenant, après l'avoir "camouflée" si longtemps. Et ses attaques ultra-rapides des deux poings au corps de son adversaire sont pour lui un atout de première force, surtout quand il les fait suivre aussitôt par un crochet du droit à la figure.

A n'en pas douter, Paduano a réellement mérité de conserver ce championnat mi-moyen du Canada, car il a eu à affronter hier un aspirant "affamé" et doublement amélioré. Le verdict des juges a été très serré mais unanime. Et quand le jeune champion a quitté l'arène coiffé de la couronne bleu et or pour être accueilli et enseveli sous une véritable marée d'admiration en majorité italiens bien entendu, il savait qu'il venait d'accomplir un grand pas vers la conquête du titre mondial.

De toutes façons le Sorelois a prouvé qu'il était têtue et sa fiche de 76 matches professionnels n'est que légèrement entachée avec ses neuf défaites. Définitivement Joey Durelle peut encore faire d'excellentes batailles et il n'y a pas de ceux qui se trouvaient dans son vestiaire qui le croient aussi.

Les Clippers l'emportent

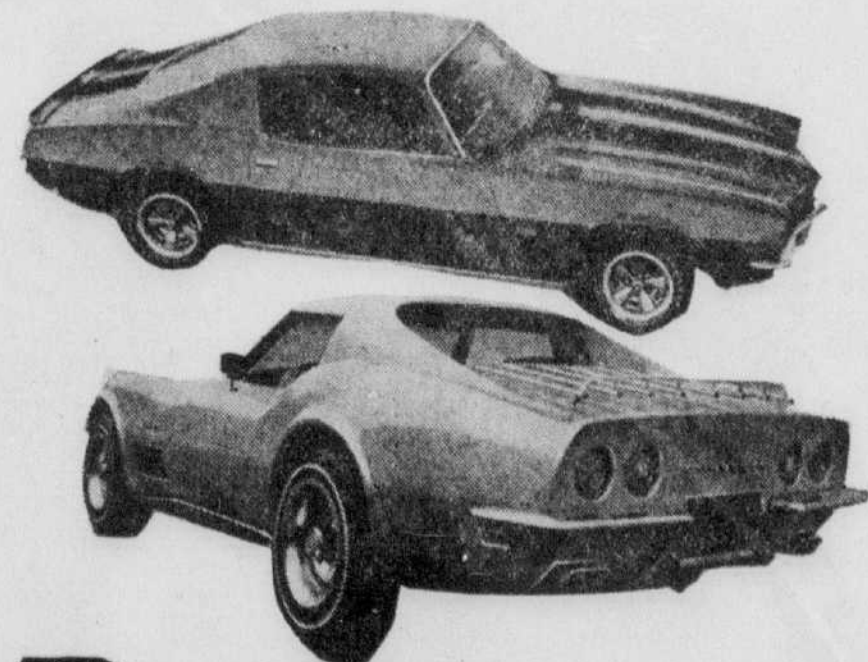
Première période			
1-Baltimore, Bryant	2-12		
2-McMahan, Hicks	4-20	Logge	5-10
Deuxième période			
1-Baltimore, Bryant	6-18		
2-Buffalo, Trotter	13-35		
3-Ouellette, Adewale	14-17		
4-Baltimore, Bryant	14-17		
5-Baltimore, Bryant	14-17		
6-Baltimore, Bryant	14-17		
7-Baltimore, Bryant	14-17		
8-Baltimore, Bryant	14-17		
9-Baltimore, Bryant	14-17		
10-Baltimore, Bryant	14-17		
Troisième période			
Aucun but			
Punitions: Lacroix 10-00, Jones 12-01			
Logge 12-11			
LANCERS PAR:			
Buffalo	4-20	9-02	
Baltimore	4-20	9-02	

ROGER BARRÉ AUTOMOBILES LTÉE

VOUS INVITE CORDIALEMENT
À VENIR VOIR
LES SPORTIVES!

LA
FASCINANTE
NOUVELLE
CAMARO!

L'EXCLUSIVE
NOUVELLE
CORVETTE!



EN MONTRE DANS NOTRE SALLE D'EXPOSITION EN CE MOMENT.

Nos représentants seront là... pour vous donner de plus amples renseignements sur ces nouveaux modèles sport et autres.

ROGER BARRÉ

Automobiles Ltée

Le centre Chevrolet - Oldsmobile

1095, Canardière - Tél.: 529-3331 - Québec 3



Serait-ce la faute de Ruel?

Pour la première fois, il a été affirmé publiquement à Montréal que le coach Claude Ruel n'avait pas la trempe et l'ascendant pour piloter les Canadiens de Montréal.

Il est affirmé que les joueurs ne sont pas heureux. Même plus il est soutenu que les joueurs ne forment plus une équipe, qu'ils ne répondent plus aux demandes de l'instructeur, et qu'enfin, ils produiront sous un leader qu'ils respectent.

Cette première accusation publique signée par le journaliste de langue anglaise, John Robertson, arrive au moment où George Punch Imlach, dans sa colonne syndiquée, analyse d'une plume acide, l'offre que Ruel a présentée à ses patrons de le remplacer derrière le banc.

L'analyse de cette demande faite par les amateurs et les joueurs pourrait les amener à croire, selon Imlach, que la première fois que les Canadiens essuient de véritables problèmes, Ruel prend la fuite. Dans son exposé sur Ruel, le nouveau pilote du Buffalo lui reconnaît des mérites dont le principal consiste à être un féroce compétiteur qui ne supporte pas la défaite, ce que d'ailleurs tous les journalistes qui côtoient un tant soit peu le bleu-blanc-rouge ont été à même de vérifier. Imlach ajoute à sa décharge qu'il a un problème avec la langue anglaise comme lui-même Punch en a un avec la langue française.

Imlach ajoute qu'il a hâte de trouver le Canadien sur sa route l'an prochain pour avoir l'occasion de faire exploser Ruel. "J'ai l'impression qu'il explose facilement," ajoute-t-il.

Claude Ruel avait été drôlement malmené dans la presse de langue anglaise au moment de sa nomination à la succession de Toe Blake, mais les succès de l'an dernier avaient mis un frein à la fureur. Tout le monde savait que c'était temporaire, Ruel le premier, qu'on attendait quelques gâchis.

Mais après tout serait-ce vraiment la faute de Claude Ruel si le club a ses problèmes? Les joueurs n'ont-ils vraiment aucun respect pour lui?

La plupart des observateurs dont je suis ne condamneront pas Ruel à ce temps-ci parce qu'ils sont loin d'avoir la certitude qu'il est le responsable. Et pour établir une telle condamnation, il faut une certitude que la plupart n'ont pas.

Qui a les capacités de Blake?

D'abord aucun doute, Claude Ruel n'est pas un Toe Blake et il ne le sera jamais. Quand Blake, par exemple, établissait que l'autobus partait à 2h pour l'aéroport, le véhicule partait à 2h précises et Blake ne se livrait pas au petit exercice de compter les joueurs pour savoir si tous y étaient. Personne n'aurait osé de

Chicago consolide son emprise sur le 4e rang

Par la PC

Deux parties ont été disputées hier soir dans la Ligue nationale de hockey.

A Oakland, les Maple Leafs de Toronto ont tenu les Leafs en échec pendant 59 minutes 17 secondes de la partie, jusqu'au moment où Don O'Donoghue a complété l'unique but d'Oakland et a ainsi arraché un blanchissage à Marv Edwards, Toronto. Les compteurs des Leafs furent Paul Henderson, deux buts, Dave Keon et Ron Ellis.

Première période
Punitions: Roberts Oak 2-10, Ley T

1-38 Harrison T. O'Donoghue Oak 10-44, Glennie T 13-37

Deuxième période
1-Toronto: Ellis (28e) 5-30
2-Toronto: Henderson (11e) 12-20
(Ullman, Ley)
3-Toronto: Keon (28e) 16-41
Punitions: Dorey T 2-57, McKenny T 6-23, Roberts Oak 15-20

Troisième période
4-Toronto: Henderson (12e) 2-53
5-Oakland: O'Donoghue (3e) 10-11
Punitions: Armstrong T 10-57, Jarrett Oak 14-11

La victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

aussi allée à la division est lors-

quid leur emprise sur le qua-

trième place du classement en

battant les Kings 3-1. Stan Mi-

lita, Jim Pappin et Lou Angotti

ont compté pour Chicago, tan-

dis que l'unique but des Kings

a été marqué par Butch Goring,

au début de la première pé-

riode.

Première période
1-Los Angeles: Goring (12e) 1-10
Punitions: D. Hall 14-02

Deuxième période
2-Chicago: Mikita (18e) 5-10
3-Chicago: Pappin (18e) 10-16
Punitions: Ravlich LA 5-45

Troisième période
4-Chicago: Angotti (11e) 3-15
Punitions: Widing LA 13-18, Los Angeles punition de base 13-26

La victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

Los Angeles, la victoire est

COMPTEURS NHL

LES MENEURS

PJ R A Tot. Pts.

Bobby Orr, Bos. 61 25 69 54 115

Phil Esposito, Bos. 61 25 47 82 46

Wayne Gretzky, Cal. 60 25 42 77 44

Wayne Gretzky, Cal. 61 25 45 70 30

Phil Goyette, St. L. 57 24 39 61 14

Dave Balon, NY 61 28 34 62 63

Jean Belisle, NY 59 26 34 60 22

Jacques Lemaire, Mont. 60 31 27 58 12

Red Berenson, St. L. 54 28 29 57 34

John McKenzie, Bos. 59 23 53 56 82

Jen-Paul Parisse, Minn. 57 20 56 56 56

John Bucyk, Bos. 61 25 39 55 11

Gordie Howe, Det. 59 21 31 54 46

Bill Fairbairn, NY 61 21 33 53 23

Robby Hull, Chic. 45 31 20 51 4

Garry Unger, Det. 59 33 17 50 49

Dave Keon, Tor. 56 27 23 50 4

Frank Brimacombe, Bos. 54 25 50 10

Mike Walton, Tor. 54 20 30 50 68

Andre Lacroix, Phil. 60 20 30 50

Dirk Hachfeld, Phil. 61 31 50 82

Frank St. Marseille, St. L. 50 16 24 50

Bill Gadsdaway, Minn. 58 28 21 49 81

Tyran Cournoyer, Mont. 56 20 29 49 21

LES GARDIENS DE BUT

PJ R A Tot. Pts.

G. Desjardins, Chic. 1 11 12 (1) 0 0.00

Dennis DeJordy, Chic. 10 25 0 0.00

Chicago total 69 140 11 0.00

Terry Sawchuk, N.Y. 4 12 0 0.00

Ed Giacomin, N.Y. 56 131 (1) 4 2.36

New York total 61 144 5 0.06

Ernie Wakely, St. L. 23 47 3 2.24

Jacques Plante, St. L. 42 132 (1) 4 2.37

Glenn Hall, St. L. 35 32 1 2.70

Gary Edwards, St. L. 1 4 0 0.00

St. Louis total 60 146 6 2.43

Phil Myer, Phil. 9 39 0 0.00

Phil Myer, Phil. 9 39 0 0.00

Reggie Leach, Phil. 14 40 0 0.00

Reggie Leach, Phil. 14 40 0 0.00

Reggie Leach, Phil. 14 40 0 0.00

Reggie Leach, Phil. 14 40 0 0.00

Reggie Leach, Phil. 14 40 0 0.00

Reggie Leach, Phil. 14 40 0 0.00

Reggie Leach, Phil. 14 40 0 0.00

Reggie Leach, Phil. 14 40 0 0.00

Reggie Leach, Phil. 14 40 0 0.00

Reggie Leach, Phil. 14 40 0 0.00

Reggie Leach, Phil. 14 40 0 0.00

Reggie Leach, Phil. 14 40 0 0.00

Reggie Leach, Phil. 14 40 0 0.00

Reggie Leach, Phil. 14 40 0 0.00

Reggie Leach, Phil. 14 40 0 0.00

Reggie Leach, Phil. 14 40 0 0.00

Reggie Leach, Phil. 14 40 0 0.00

Reggie Leach, Phil. 14 40 0 0.00

Reggie Leach, Phil. 14 40 0 0.00

Reggie Leach, Phil. 14 40 0 0.00

Reggie Leach, Phil. 14 40 0 0.00

Reggie Leach, Phil. 14 40 0 0.00

Reggie Leach, Phil. 14 40 0 0.00

Reggie Leach, Phil. 14 40 0 0.00

Reggie Leach, Phil. 14 40 0 0.00

Reggie Leach, Phil. 14 40 0 0.00

Reggie Leach, Phil. 14 40 0 0.00

Reggie Leach, Phil. 14 40 0 0.00

Reggie Leach, Phil. 14 40 0 0.00

Reggie Leach, Phil. 14 40 0 0.00

Reggie Leach, Phil. 14 40 0 0.00

VAL ROYAL LA SALLE
CENTRES DE RENOVATION

CASH & CARRY
(Payez et emportez)

325 DE L'ESPINAY
TEL.: 524-2478

SPECIAL TUILES SPECIAL TUILES SPECIAL

TUILES A PLANCHER VINYLE AMIANTE

1ère QUALITE
9" x 9" x 1/16" épais
3 COULEURS POPULAIRES

Rég. 13 SPECIAL

.08 Quantité limitée CH.

LES MEILLEURES VALEURS DE PANNEAUX PREFINIS

BARDEAUX de CEDRE nouveaux

Façon idéale de donner un style rustique à vos pièces. Facile à poser, très joli - Naturel, peut être teinté ou verni.

1 pqt couvre environ 20 pi. ca.

\$2.55 le pqt

MERISIER NATUREL CIP

4' x 8'

Rég. \$6.95

5.95

Noyer blanc \$4.95
4' x 8'

Chêne Ambré \$6.99
4' x 8'

Noyer Pâle \$4.95
4' x 8'

Merisier blanc \$5.75
4' x 8'

Miel \$3.99
4' x 8'

— 1 lot spécial —

Fantawall vanille \$3.80
4' x 8'

PEINTURE CROWN DIAMOND LATEX INTERIEUR BLANC

3 gal. \$3.99

3 gal. \$10.99

BRIQUE INTERDECO

Mince et légère, c'est une brique conçue spécialement pour la décoration intérieure de votre maison. Pose facile.

A partir de \$1.09 pi. car.

- FRANKLIN -

FOYERS EN FONTE MASSIVE

Pare-étincelles ainsi que panier à bois et à charbon inclus

ACCESSOIRES DISPONIBLES

A) Grille pivotante pour cuisson directement sur le feu.
Un foyer en fonte est pratique et décoratif. Il crée une atmosphère chaude dans votre chalet, votre salle de jeux, votre sous-sol. S'installe facilement à peu près n'importe où.

Deux modèles pratiques:

No 20 - 200 lb appx, hauteur 27", largeur 34"

No 30 - 310 lb appx, hauteur 32", largeur 40"

\$107. \$143.

\$360 SAC 25 lb

GYPTX

Rien de plus facile que de décorer soi-même n'importe quel mur de sa maison en lui donnant du relief, grâce à GypTex. De l'imagination, un peu de sens artistique, un simple outil permettront de produire tous les effets décoratifs que vous voudrez. C'est tellement facile!

\$360 SAC 25 lb

325 DE L'ESPINAY TEL.: 524-2478

CHARGE X

HEURES D'AFFAIRES:
LUNDI, MARDI, MERCREDI: 8h.30 A.M. à 5h.30 P.M.
JEUDI et VENDREDI: 8h.30 A.M. à 9h. P.M.
SAMEDI: 8h.30 A.M. à 12.00

Divisions des entreprises P.-H. Desrosiers Ltée

Nouvelles des camps d'entraînement

Jose Laboy ne sait pas l'origine de son surnom

WEST PALM BEACH, Flo. (PC) — Il y a deux choses qui intriguent Jose Alberto Laboy, aujourd'hui: "Pourquoi a-t-il été oublié dans les ligues mineures de baseball pendant 10 ans et pourquoi l'a-t-on surnommé Coco?"

"Je ne sais pas qui m'a donné ce surnom", déclare le souriant joueur de troisième but des Expos de Montréal après une séance d'entraînement au camp de printemps, à West Palm Beach, en Floride.

"Je présume que c'est ma famille qui m'a surnommé ainsi, mais j'étais trop jeune lorsque ça a commencé et je n'ai jamais su pourquoi."

Laboy est originaire de Porto Rico, où il s'est d'ailleurs rendu

à la fin de la dernière saison avec les Expos. Il a joué dans une ligue pendant l'hiver, conservant une moyenne d'environ .355 au bâton.

Il a commencé sa carrière dans les majeures avec les Expos, lorsqu'il fut obtenu de l'organisation des Cardinals de St-Louis, lors du repêchage de l'expansion, en 1968.

Ses dix années dans les rangs inférieurs ne lui ont pas seulement donné l'occasion d'acquiescer une grande expérience du baseball, mais elles furent aussi un véritable cours de géographie.

A WINNIPEG

Coco a évolué dans neuf villes, de la Californie à la Floride, y compris une saison à Winnipeg, en 1963.

"Pour des raisons que j'ignore je n'ai jamais eu la chance de faire le saut dans les ligues majeures, dit-il. Puis Montréal m'a repêché et j'étais heureux. J'aime le Canada. Les gens sont tellement gentils."

Laboy s'est adapté immédiatement avec l'équipe montréalaise, et a prouvé que le choix au repêchage avait été bon. Il s'est mérité un poste régulier au troisième coussin, en jouant très bien à la défensive et en frappant pour une moyenne de .258.

Il a été le meilleur joueur des Expos en ce qui a trait aux points produits, soit 83, et il a cogné 18 circuits. Cela fut une vraie réussite pour le joueur de 3 pieds 10 pouces, qui pèse 175 livres, car il fut choisi la recrue de l'année dans la Ligue nationale, dans un scrutin organisé par la revue The Sporting News.

En dépit de son goût pour Montréal, Laboy trouve la température de la métropole un peu froide.

"C'est froid au début de la saison et, pour moi, c'est parfois un peu froid durant l'été, mais j'aime la ville."

Laboy, qui est âgé de 29 ans, est un amateur de musique.

"Je préfère la musique populaire et le jazz, mais je ne joue d'aucun instrument musical."

Laboy a fait belle figure au marbre dans les récentes joutes inter-club des Expos.

SPORT international

WAYNE MAKI A BUFFALO

ST-LOUIS (UPI) — Les Blues de Saint-Louis ont envoyé Wayne Maki aux Bisons de Buffalo, de la ligue Américaine de hockey hier, et ont appelé Ron Anderson.

Maki était avec les Blues depuis environ un mois, et jouait très bien, mais depuis une semaine avait quelques troubles de concentration. Bowman a expliqué que Maki avait de la difficulté probablement à cause de l'accusation d'assaut qui pèse contre lui. Maki doit d'ailleurs connaître sa sentence demain.

AL KARLANDER DE RETOUR AVEC DETROIT

DETROIT (UPI) — Le joueur de centre recruté, Al Karlander, des Red Wings de Detroit, reviendra au jeu, ce soir, dans la joute contre les Rangers de New York. C'est ce qu'ont annoncé les autorités du club, hier, ajoutant que le genou blessé de Karlander était rétabli.

Karlander qui a pratiqué avec le club, hier, a marqué deux buts et récolté huit assistances, en 28 joutes avec les Wings. Afin de réduire leur liste de joueurs à 16, selon le règlement de la ligue Nationale de hockey, les Red Wings ont retourné le joueur de défense Paul Popiel aux Barons de Cleveland, de la ligue Américaine de hockey.

Roger Crozier, blessé à une cheville sera au rancart pour la joute de ce soir et peut-être pour deux autres à venir, avant d'aggraver la blessure subie le 21 février dernier.

HOMMAGE A FRANK CLAIR

OTTAWA (PC) — Un groupe de sportifs d'Ottawa ont formé un comité pour organiser un souper en hommage à Frank Clair, gérant général et ancien pilote des Rough Riders d'Ottawa, a-t-on annoncé, hier.

Le but de cette rencontre est de faire valoir la contribution de M. Clair au football canadien. Le dîner aurait lieu le 22 septembre.

Quatre anciens porte-couleurs des Riders, Gary Schrieder, Jake Dunlap, Ron Stewart et Russ Jackson font partie du comité.

Clair, qui est arrivé au Canada, venant des États-Unis, en 1950, pour piloter les Argonauts de Toronto, a dirigé l'équipe d'Ottawa pendant 14 saisons, durant lesquelles il a gagné la coupe Grey à trois occasions.

PITTSBURGH RETOURNE JOE DALEY

BALTIMORE (PA) — Les Pinguins de Pittsburgh ont re-

tourné, hier, le gardien Joe Daley aux Clippers de Baltimore.

Les Pinguins, de la LNH, avaient rappelé Daley en cas d'urgence, après qu'il eut participé à 20 parties de la LAH.

DEUX SIGNATURES AVEC TORONTO

TORONTO (PC) — Les Argonauts de Toronto, de la Conférence de football de l'Est, ont annoncé, hier, que deux joueurs importés des Buccaneers de East Tennessee, champions inavaincus de la Conférence de la Vallée de l'Ohio, en 1969, ont signé des contrats avec l'équipe.

Il s'agit du bout défensif Ron Mendheim et du second de ligne Doug Lineberger.

QUARRY MET BRASSILL KO

MIAMI BEACH (PA) — Jerry Quarry a défait Rufus Brassell en l'envoyant au plancher à 1:32 de la deuxième ronde, hier soir, à l'Auditorium de Miami Beach, dans un match prévu en dix rounds. Après le combat, Quarry a révélé qu'il doit rencontrer le champion canadien des poids lourds, George Chuvalo, de Toronto, dans un combat qui sera présenté à New York, le 3 juin. Quarry doit rencontrer, d'abord, George Johnson à Los Angeles, le 19 mars.

CURTIS COKE SE RETIRE

DALLAS, Texas (AFP) — Le Noir américain Curtis Cokes, 32 ans, ancien champion du monde des poids mi-moyens, s'est retiré du ring puis qui avait tout récemment effectué sa rentrée en tant que poids moyens, à de nouveau abandonné la boxe.

"Je ne remettrai jamais plus gants. J'ai gagné du prestige et je ne veux pas le perdre en me faisant battre par n'importe qui", a expliqué l'ancien champion contre Bill Douglas, à Columbus qui devait livrer en dix rounds non qui a annulé le combat bus, Ohio, mercredi.

LE RETOUR DE HILL INCERTAIN

JOHANNESBURG (AFP) — Le champion britannique Graham Hill, arrivé dimanche de Londres pour déterminer si pourra d'essais préliminaires s'il participera au Grand Prix d'Afrique du Sud, qui se déroulera samedi prochain sur le circuit de Kyalami, a roulé, hier pendant six tours à une vitesse moyenne de 95 milles à l'heure. En sortant de la cabine de sa Ford Lotus, Graham Hill, que ses jambes faisaient visiblement souffrir, a convenu qu'il éprouvait quelque difficulté à freiner et qu'il devait encore faire plusieurs essais avant de faire connaître sa décision définitive.

Earl Weaver viole la convention des gérants

MIAMI, FLA (UPI) — Les Orioles de Baltimore pensent que la défaite survenue devant les Mets de New York, l'an dernier, dans les séries mondiales, ne peut se reproduire une seconde fois. Le gérant Earl Weaver déclare qu'il est en mémoire les émotions et l'argent perdu de l'an dernier, mais cela ne l'empêche pas de croire qu'ils pourront encore cette année, remporter le championnat de la ligue Américaine de baseball et cela peut-être encore plus facilement que l'an dernier.

"Il faudra beaucoup de blessures ou beaucoup de mauvaises chances pour que nous perdions", déclare Weaver qui surveille un groupe de joueurs de talent à l'entraînement au stade de Miami. Weaver réalise qu'il viole la première convention des gérants en étant optimiste et en étant le premier à admettre que les Orioles sont les favoris pour remporter les honneurs, encore cette année, dans leur ligue.

"Certainement, qu'il y a beaucoup de pression, sur moi, cette saison, beaucoup plus que l'an dernier, alors que plusieurs nous plaçaient en troisième position", dit Weaver. "Il y a beaucoup de différences à diriger un club qui a un nombre impressionnant de joueurs de talent, et un club dont les effectifs n'ont pas beaucoup d'excédents", d'ajouter Weaver.

Les Orioles étaient considérés comme l'une des plus puissantes formations des temps modernes du baseball quand ils furent soudainement arrêtés par les Mets. Ils gagnèrent le championnat de la division Est de la ligue Américaine de baseball par une avance de 19 parties et battirent les champions de la section Ouest, les Twins du Minnesota, en trois joutes consécutives, pour s'emparer du championnat de la ligue Américaine de baseball. C'est alors qu'ils renversèrent les Mets et le champion-lanceur Tom Seaver à leur première joute mais la machine se renversa dans les quatre joutes suivantes pour donner le championnat du monde aux Mets.

Au champ intérieur, le puissant Boog Powell (304, 37 circuits et 121 points produits) reviendra au premier but, Dave Johnson (280) au second but, Mark Belanger (287) à l'arrêt-court et l'incomparable Brooks Robinson (234) au troisième but.

Au champ extérieur, nous nous souvenons d'un excellent combiné composé de Don Buford (303) à gauche, Paul Blair (284) au centre et Frank Robinson (308) qui de plus frappa 32 coups de circuit et fit produire 100 points, à droite, Weaver peut compter sur six meneurs de champ extérieur et le sixième poste sera disputé entre Dave May (242) et les recrues obtenues des Yankees, Terry Crowley et Tom Shopay.

Derrière le marbre, Weaver pourra alterner entre son zuch et son droitier, Ellie Hendricks et Andy Etchebarren. Clay Dalrymple devient le troisième homme.

Le puissant personnel de lanceurs reviendra tout aussi puissant, on l'espère, Mike Cuellar



LES AVENTURES DE PAULINE



Dr BEAUDOC



MANDRAKE, LE MAGICIEN



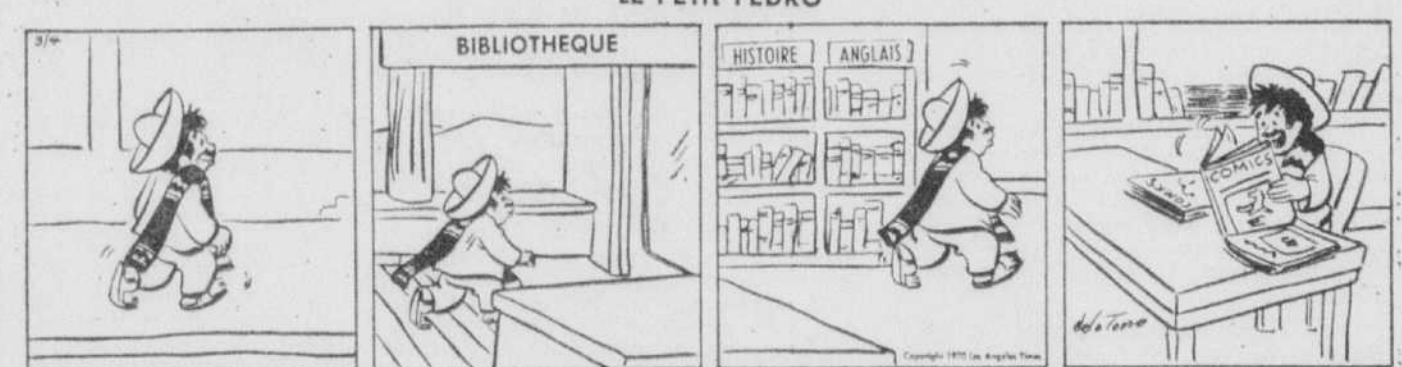
MUTT et JEFF



GALOPIN



LE PETIT PEDRO



MARC DES BOIS



BATMAN et ROBIN



HOCKEY

LIGUE NATIONALE		Division Est		Division Ouest	
		G	P	G	P
Toronto 5, Oakland 1		24	12	14	231 378 82
Chicago 5, Los Angeles 1		21	14	13	212 154 81
Ligue Américaine					
Buffalo 1, Baltimore 4		21	14	13	196 354 75
Montreal 4, St-Louis 1		24	12	14	231 378 82
Quebec 1, Drummondville 4		21	14	13	196 354 75
Quebec en avant 3-2					
Sorel 4, Shawinigan 2		21	14	13	196 354 75
(Sorel gagne en 5 joutes)					
Vaudreuil 3, Cornwall 1		21	14	13	196 354 75
(Vaudreuil gagne en 5 joutes)					
Ligue Junior "B" provinciale					
(Sorel "A" 4 de 2)					
St-Foy 12, Shawinigan 0		21	14	13	196 354 75
(St-Foy en avant 3-2)					
Victoriaville 4, Cap-de-la-Madeleine		21	14	13	196 354 75
Aujourd'hui					
Ligue Nationale					
Montreal 4, Pittsburgh 1					
Toronto 4, New York 1					
St-Louis 4, St-Paul 1					
Philadelphie 4, Minnesota 1					
Ligue Américaine					
Cleveland 4, Montreal 1					
Bucarest 4, Providence 1					
Ligue Junior "A" au Québec					
Aurora 4, Joliet 1					
Ligue Junior "B" provinciale					
Aurora 4, Joliet 1					

EXPORT "A"
La Meilleure Cigarette
FILTRE
au Canada
RÉGULIÈRES ET "KING"

SPORT local



COUPE JEAN TALON

Samedi le 28 février c'est débuté dans la piste no 9 à Stoneham un slalom spécial en vue de l'obtention de la Coupe Jean Talon. Cette épreuve comptait pour la coupe de la Zone. Le tout s'est déroulé par une température magnifique et dans des conditions normales. Le tracé a donné certaines difficultés puisque sur 90 inscriptions, 24 n'ont pas pris le départ et il y eu pas moins de 57 disqualifications.

La gagnante chez les dames fut Michelle Bernier avec 140,8 sec., suivie par Marie Gagnon avec 142,6 sec.; Evelyn Pouliot avec 151,1 sec.; Madeleine Démers avec 152,6 sec.; Danielle Girard avec 160,9 sec.

Chez les hommes, Pierre Savoy domine avec 111,4 sec., suivi de Claude Lépine avec 123,7 sec.; Findlay Sams avec 168,0 sec.; Richard Montpetit avec 172,0 sec.

Le directeur de l'épreuve était Marc-André Girard.

PATINOIRES EXTERIEURES

Le Service des loisirs et des parcs de la ville de Québec désire informer les nombreux fervents du patin que toutes les patinoires extérieures de la ville de Québec seront officiellement fermées à compter d'aujourd'hui le 4 mars.

Dû aux plus chauds rayons du soleil, il n'est maintenant plus possible de maintenir la glace extérieure en état d'accommoder favorablement les patineurs et patineuses.

Une saison très active vient de prendre fin sur les patinoires de la ville de Québec et les autorités du Service des loisirs de Québec ont constaté un intérêt beaucoup plus marqué des Québécois pour le patinage, au cours de la saison d'hiver qui vient de se terminer.

SKI POPULAIRE

C'est dimanche après-midi, le 8 mars, que la Société des cours populaires de ski tiendra son 15e slalom annuel auquel participeront les 906 enfants, âgés de 9 à 14 ans, qui ont suivi les leçons de ski depuis le 3 janvier.

Il ne faudra pas moins de 7 tracés différents pour tenir simultanément cette grande épreuve de classification divisée en 4 classes, A, B, C et D, la classe A étant la plus avancée tandis que la classe C recrute les débutants. Le coordonnateur de la Société, Laurent Fortier, nous souligne que les filles constituent près de 65 pour cent des effectifs inscrits et que des 906 concurrents, plus de 50 p.c. s'inscrivent de nouveau l'an prochain pour y rester jusqu'à l'âge de 14 ans et parfaire leur technique.

L'organisation de ce 15e slalom annuel de la SCPS a été confiée au président de la Société, Guy Gosselin, assisté du vice-président Jean Savary et du moniteur - chef, le capitaine Jean-Paul Savary. Chacun des 110 moniteurs bénévoles de la Société aura une fonction déterminée à exercer de sorte que la distribution des médailles d'or, d'argent et de bronze pourra se faire sans délai au plus tard vers les 13h30. Les 906 élèves auront reçu par la poste les directives à suivre, le coupon indiquant le rang du départ et devront se rendre sur les Plaines des 13h30. Samedi, le 7, les cours ne seront pas dispensés.

Le président de la Zone de ski de la Vallée du Saint-Laurent, M. François Pichard, un des membres fondateurs de la Société, sera sur les lieux accompagné de tous les amis de la Société. On invite les parents des élèves à se joindre à eux.

ATHLETISME

Le Service des loisirs et des parcs de la ville de Québec désire informer tous les garçons et filles, âgés de 13 ans et plus que d'excellentes séances d'en-

traînement en athlétisme se poursuivent tous les mardis soirs de 6.00 heures à 8.00 heures, depuis le 19 janvier, au gymnase de l'Ecole Wilbrod Bherer.

Ces séances d'entraînement en athlétisme sont sous la direction de Guy Fournier, un spécialiste en la matière qui n'a pas besoin de présentation.

Afin de pouvoir en faire bénéficier les candidats les plus sérieux, un appel est lancé aux intéressés car on peut y accepter encore quelque 10 à 12 personnes.

Tous ceux et celles qui désirent déjà en activités, voudront bien s'intégrer dans le groupe se rendre au gymnase de l'Ecole Wilbrod Bherer pour 6 heures, mardi soir prochain et s'y inscrire auprès de Guy Fournier.

Rappelons que c'est parmi ce groupe que seront choisis les représentants de la ville de Québec aux Jeux Régionaux qui sont prévus pour l'été 1970.

TENNIS INTERIEUR

Grâce à sa victoire sur Beauport au compte de 8-4, le Belvédère bien dirigé durant toute la saison par son capitaine Jacques Hérisset, se trouve maintenant à peu près assuré du championnat de la ligue de Tennis O'Keefe et ce pour une deuxième saison consécutive. Il faudrait maintenant presque un miracle pour empêcher cela. Dans sa victoire au compte de 8-4 contre Beauport, Jacques Hérisset s'est chargé lui-même de voir à assurer le championnat à son équipe en se méritant l'étoile à la fin de cette rencontre. Pour Beauport, Jacques Ste-Marie fut celui qui tira le mieux son épingle du jeu.

Dans une autre rencontre qui mettait au prise deux équipes qui luttent pour la deuxième et troisième positions, étant donné qu'aucune d'entre elles n'est intéressée à rencontrer Belvédère dans la première semi-finale, le Civil défait le Limoulu 7-5. Guy Michaud du Limoulu et André Dechavigny se distinguèrent le plus et obtinrent les étoiles.

Pendant ce temps au Winter-Club, l'équipe de l'endroit, en l'emportant 9-3 contre la Rive-Sud se voit de nouveau en lutte pour une place en séries éliminatoires. Roger Labrie du Winter-Club se mérita une deuxième étoile consécutive par son jeu brillant et J.-C. Repoit de la Rive-Sud fut celui qui joua le mieux pour les perdants.

Voici le classement des équipes à date:

	Moyenne
Belvédère	713
Civil	625
Beauport	613
Limoulu	594
Winter-Club	531
Rive-Sud	520

CALCUTA MIXTE

Pour la 5ème année consécutive, le Calcuta mixte O'Keefe, 3 hommes, 1 femme, sera disputé ce soir le 4 mars à 7h30 p.m. sur la piste no 2 du Manoir St-Castin.

Trente et une équipes sont inscrites et une attention toute spéciale a été apportée de façon à former des équipes d'égale force. Cette épreuve de ski de récréation consiste en un "slalom géant double" et le spectacle est intéressant à surveiller puisque deux skieurs dévalent la piste côte à côte.

Les André Bertrand, Jacques Desmeules, Claude Beupré, etc., sont inscrits et on peut s'attendre à ce que tous conseillent leurs équipes pour s'emparer des premières positions. Les douze premières équipes se verront attribuer un total de 48 prix d'une valeur jamais vue pour une compétition de ski. Cette épreuve est une commande de Georges Labrecque Limitée et est organisée en collaboration avec les clubs de ski école St-Castin et Redskins sous la supervision de Michel Taché.

Evanshen de retour avec les Alouettes

MONTREAL (PC) — Les Alouettes de Montréal, de la Conférence de football de l'Est, ont complété, hier, une transaction avec les Stampers de Calgary, par laquelle les Alouettes espèrent faire revenir le flaqueur Terry Evanshen à Montréal.

Le gérant général des Alouettes, Red O'Quinn, a annoncé que l'équipe montréalaise a échangé le centre Basil Bark et un choix au prochain repêchage aux Stampers, de la Conférence de l'Ouest, en retour des droits canadiens sur le rapide Evanshen.

Evanshen, un joueur de 5 pieds 10 pouces qui détient le record des receveurs de passes, a joué son année d'option avec l'équipe de Calgary, la saison dernière et, selon certains rapports, il entend se joindre au circuit professionnel américain cette année.

Il est originaire de Montréal et a fait ses débuts dans le camp canadien des Alouettes, en 1961.

Agé de 25 ans, Evanshen a établi un record avec les Stampers en 1968, alors qu'il a capté 96 passes et réuni 16 touches.

Après être sorti du camp d'entraînement de Montréal, il reçut une bourse d'étude de l'Université de l'Etat d'Utah. Evanshen a été choisi la revue de l'année dans la LCF en 1963, et fut choisi sur l'équipe d'étoiles de la Conférence de l'Est, la même année.

Il fut échangé aux Stampers par l'ancien pilote montréalais Darrell Mudra, en retour du garde Tony Pajackowski.

328 PASSES

Avec le quart-arrière Peter Liske, Evanshen a conduit les Stampers à la finale de la coupe Grey en 1968. Il est un habitué des équipes d'étoiles depuis son entrée dans les rangs professionnels, et en 1967 il fut choisi l'athlète canadien de l'année.

Depuis le début de sa carrière, il a capté 328 passes, bonnes pour des gains de 5,446 verges et 46 touches.

Le pilote des Alouettes, Sam Etcheverry, a déclaré que l'acquisition de Evanshen lui apporterait le receveur d'expérience qu'il recherche.

La semaine dernière, O'Quinn a entrepris une série de transactions dans l'espoir de pouvoir mettre la main sur Evanshen. Il a obtenu les droits sur le centre Gene Ceppetelli, des Tiger-Cats de Hamilton, même si l'ancien joueur-étoile a passé la dernière saison dans la Ligue nationale de football.

Plus tôt, les Alouettes avaient obtenu Gene Gaines, des Rough Riders d'Ottawa, un demi-arrière défensif. Avec les droits canadiens sur Ceppetelli et Evanshen, les Alouettes pourraient compter sur trois joueurs qui ont l'expérience de la coupe Grey.

Les affaires de Evanshen sont dirigées par l'avocat torontois Alan Eagleson, qui est mieux connu pour son travail avec l'Association des joueurs de la Ligue nationale de hockey et avec des joueurs individuels comme Bobby Orr, des Bruins de Boston.

Horton avait annoncé, le printemps dernier, qu'il abandonnait le hockey, mais une hausse substantielle de salaire l'a décidé à abandonner son commerce de bégonias, l'automne dernier. On a demandé à Ballard si la possibilité d'une nouvelle retraite de Horton a influencé la décision des Leafs.

"Non, ce ne fut pas le cas, a-t-il dit. La transaction est seulement valide si Horton accepte de se rendre à New York, et il sera là".

Loubier fait un pas en arrière selon la CSN

MONTREAL (PC) — Des 522 clubs privés de chasse et pêche démembrés en 1966 et 1967, quelque 300 sont ressuscités depuis quelque temps, affirme la CSN qui poursuit sa campagne pour que les sportifs québécois aient accès aux territoires de chasse et pêche.

A son accession au poste de ministre de la Chasse et de la Pêche, en 1966, M. Gabriel Loubier avait enlevé leurs privilèges à un grand nombre de ces clubs qui, dit la CSN, "favorisent un petit nombre de sportifs québécois au détriment de la population en général".

La Confédération des syndicats nationaux appuie depuis l'automne dernier la campagne entreprise par le Conseil central de Theford Mines pour l'abolition de ces clubs. Le Comité d'action politique de la CSN a fait parvenir récemment un dossier sur la question aux responsables de ses 21 conseils centraux, révèle un communiqué remis à la presse.

"Les clubs privés de chasse et de pêche sont des institutions typiquement québécoises. Les privilèges qui en font partie se recrutent ordinairement parmi la classe des riches businessmen, surtout des anglophones qui contrôlent notre économie, et celle des organisateurs et des "patrons" qui gravitent autour de nos politiciens", dit la CSN.

C'est M. Nazaire Paquet, d'East Broughton, président de cette campagne, qui aurait découvert que le ministre Loubier a commencé depuis quelques mois à ressusciter les clubs privés qu'il avait démembrés en 1966 et 1967.

EXPLICATION

"Un peu gênés, les hauts fonctionnaires du ministère ont expliqué qu'on n'avait pas pu faire autrement sous la pression des organisateurs du parti à l'approche des élections", dit la CSN. M. Paquet aurait aussi appris que M. Loubier était revenu sur sa promesse de confier à l'Association de chasse et de pêche d'East Broughton, forte de 250 membres, les territoires occupés par deux clubs privés.

dans le haut de la Beauce à St-Théophile, près d'Armstrong.

Le prétexte invoqué par le ministère est qu'une dizaine de ces 250 sportifs auraient déjà enfreint la loi de la chasse et de la pêche et que le territoire n'est pas assez grand pour un aussi grand nombre de sportifs. Mais on a su, par ailleurs, que des membres des clubs privés menacés de démembrement avaient juré de vider les lacs et rivières de tous leurs poissons si jamais ils se faisaient enlever leurs privilèges.

Malgré que le gouvernement provincial se plaigne constamment de l'intrusion d'Ottawa dans le problème de la pollution des eaux, les autorités provinciales auraient dit à M. Paquet de s'adresser à Ottawa, lorsque celui-ci leur avait souligné que plusieurs rivières autrefois très poissonneuses, étaient maintenant polluées.

Au ministère, qui invoque l'insuffisance de son budget pour ne pas agir, M. Paquet aurait suggéré:

— De porter de \$1 à \$1.50 le coût annuel des permis de pêche;

— De cesser de faire concurrence à l'entreprise privée en dépensant des millions de dollars pour la construction de terrains de camping, et de consacrer ces sommes à "la création, l'entretien et la surveillance des réserves et des parcs publics de chasse et de pêche qui constituent une urgence beaucoup plus pressante pour l'ensemble de la population".

Affirmant que la campagne allait se poursuivre, le Comité d'action politique de la CSN explique:

"C'est une question trop importante pour des milliers et des milliers de salariés québécois qui se voient exclus, par une petite poignée, de territoires giboyeux qui appartiennent à tout le peuple québécois."

MECANICIENS demandés

STE-FOY
Ecrire à Dept 2996
Le Soleil

ECONOMIES GARANTIES pour vos jeunes

à la

FARBSTEIN

50% EPARGNEZ et plus

COMPLETS 2 PANTALONS

Pour garçons, les toutes nouvelles couleurs et les tout nouveaux styles.

EN SPECIAL

21⁷⁵ et 24⁷⁵

PANTALONS

Modèles assortis aux complets. Coupes et tissus nouveaux. Lavables et sans repassage.

3⁷⁵ et 6⁷⁵

VESTONS SPORT

Nouveaux modèles, nouveaux styles. Couleurs assorties.

Spécial 14⁷⁵

IMPERMEABLES

Doublure amovible. Valeur exceptionnelle de \$21.95. Tous les nouveaux modèles. Couleurs assorties.

Spécial 14⁷⁵

Carte CHARGEX acceptée

FARBSTEIN

225 est, rue St-Joseph. Tél : 522-7777

Entre CARON et DORCHESTER

Stationnement gratuit, Place Jacques-Cartier

Le football muselle la TV communautaire

OTTAWA (PC) — Le Conseil de la radio-télévision canadienne a annoncé, hier, qu'il restreindrait l'importation, par les compagnies de télévision par antenne communautaire, des parties de la Ligue canadienne de football dans les régions où les stations locales n'ont pas le droit de retransmettre ces mêmes parties.

Dans une brève déclaration, le CRTC explique qu'il a pris cette décision parce que les diverses parties intéressées ne sont pas parvenues à s'entendre sur une forme de répartition de la télévision par câble, qui permettrait de retransmettre les parties de football sans mettre en péril ce sport, au Canada.

Bien que la déclaration ne spécifiait pas la nature des restrictions qui seront imposées, on croit savoir que cela signifie que les compagnies de télévision par câble dans les villes telles qu'Ottawa et Toronto n'auront pas le droit de capter et de retransmettre les parties locales de la LCF, diffusées par des stations situées à l'extérieur de la zone où existe l'interdiction de retransmettre.

RAYON DE 75 MILLES

Le règlement interdit de retransmettre une partie de football à l'intérieur d'un rayon de 75 milles de la ville où la partie est disputée.

La plupart des équipes de la Ligue canadienne de football se plaignaient depuis des années de la concurrence des entreprises de télédiffusion par câble, qui avait causé une forte diminution des assistances aux matches de football.

Les Rough Riders d'Ottawa, entre autres, s'étaient particulièrement plaints du fait que les abonnés des entreprises de télédiffusion par câble pouvaient capter les parties des Rough Riders sur des réseaux provenant de Montréal et Kingston, soit en dehors de la zone de blackout de 75 milles.

De nombreux radiodiffuseurs s'attendaient à certaines restrictions de la part du CRTC, mais personne ne semblait s'attendre à ce que le conseil interdise tout simplement la retransmission d'un match de la LCF dans la ville même où il est disputé.

Ne coûte pas plus cher que les peintures ordinaires

LATEX SEMI-LUSTRE SPECIAL 5⁸⁸ GALLON

OUVERT DE 8.30 A.M. A 5.30 P.M. JEUDI SOIR JUSQU'A 9 HRES FERME SAMEDI

GARON BOIS ET MATÉRIAUX

2901 chemin Ste-Foy, tél.: 653-7258

Les étudiants québécois en France veulent que M. Jean Chapdelaine officie à leur mariage

Par J.-Roch COTE
correspondant du "Soleil"
à Paris

PARIS — Le délégué général du Québec en France, M. Jean Chapdelaine, sera-t-il amené à officier aux mariages des Québécois en France?

Ce serait déjà chose faite s'il n'en tenait qu'à l'Association générale des étudiants du Québec en France (Agef). L'Agef a tenu la semaine dernière son assemblée générale annuelle et a adopté une résolution demandant aux nouveaux conseillers élus d'étudier le problème du mariage civil des Québécois résidant en France. La résolution spécifie que la solution la meilleure serait peut-être que le délégué général lui-même ou un fonctionnaire ait les pouvoirs d'un notaire pour officier aux mariages en France entre Québécois ou entre un Québécois et fonctionnaire soit nommé à la solution demande de plus qu'un une personne étrangère. La ré- solution pour enregistrer les nais- sances des couples québécois.

Les Québécois qui veulent se marier en France ont actuelle- ment deux possibilités: soit la mairie, comme tous les Fran- çais, soit le consulat britannique à Paris.

Se marier à la mairie ne sou- rit guère aux Québécois que les longueurs et les complications de l'administration française ont le don d'agacer ou de décou- rager.

Quant à aller devant le fonc- tionnaire britannique, c'est une solution dont le côté "colonial" n'est guère supportable aux jeun- es Québécois.

L'ambassade du Canada à Pa- ris, de son côté, n'est pas habi- tée à légaliser les mariages en- tre Canadiens.

Reste donc à nommer un fonctionnaire à la délégation gé- nérale du Québec à Paris. L'A- gef propose que ce pouvoir soit dévolu au délégué lui-même. Ce dernier a déjà déclaré au représentant des étudiants qu'il ne serait pas opposé à la chose si la proposition des étu- diants était acceptée à Québec.

La proposition qui demande que les naissances d'enfants québécois en France soient en- registrées par un fonctionnaire du Québec a pour but d'éviter les complications qui peuvent surgir quand vient le temps d'obtenir des certificats de nais- sance.

Pour se faire une idée de l'im- portance que peuvent avoir ces problèmes, notons que des chif- fres officiels évaluent à environ 2.000 le nombre de "ressortis- sants" québécois actuellement en France.

ELECTIONS

L'assemblée générale annuel- le qui s'est tenue en février a élu un nouveau "collège" à la direction de l'Agef.

Les membres de cette direc- tion collégiale sont: Paul Asselin, Philippe Bernard, Michel de Séve, François Dorlot, Michèle Mongeon, Asselin et Jean-K. Samson, tous étudiants québé- cois à Paris.

L'Agef n'est donc pas dirigé par un président mais par une équipe de conseillers égaux qui se répartissent les tâches selon les thèmes suivants: éducation, régionalisation, information, re- lations extérieures, coordination et affaires culturelles.

La nouvelle équipe comprend quelques membres de l'équipe des conseillers sortants de sorte que son programme pour la prochaine année sera à peu près de poursuivre les tâches entreprises l'an dernier. L'A- gef poursuivra donc ses revendications auprès du gouverne- ment du Québec pour l'améliora- tion du système de bourses et la création à Paris d'un foyer- résidence pour les étudiants du Québec.

L'Agef a déjà obtenu d'un haut fonctionnaire au ministère de l'Éducation la promesse d'ob- tenir l'accroissement des bour- ses d'un minimum de 500 dol- lars de même que leur attribu- tion dès le mois de mai et l'adop- tion d'un mode efficace de paiement. Ces promesses ont été faites le 10 janvier de cette année mais le ministre respon- sable n'a pas encore pris de décision à ce sujet. M. Paul Asselin, qui s'est occupé jusqu'à maintenant de ces revendica- tions, a signalé au cours de l'Assemblée générale le mau- vais fonctionnement du système québécois de bourses en compa- raison du système fédéral du Conseil des Arts.

Quant au foyer - résidence, il s'agit d'une vieille revendication

membres de l'Association ne de l'Agef sur laquelle les semblent pas se faire d'illusions du moins pour les quelques an- nées à venir. Une solution "tem- poraire" sera probablement trouvée prochainement car les responsables de l'Agef sont en négociations avec une associa- tion d'étudiants latino-améri- cains. Cette association a déjà un foyer dans le quartier de l'Odéon et il est question que l'Agef loue une partie de leurs locaux. Cette location se- rait payée à même la subven- tion de \$5.000 que le gouverne- ment a accordée cette année à l'Agef.

UN DEBAT SUR LE FOND

La dernière assemblée gé- nérale des étudiants québécois en France a été l'occasion d'un dé- bat sur la raison même de l'ex- istence de leur association, sur son orientation politique et sur sa représentativité.

L'Agef, il faut bien le dire, semble avoir une existence dif- ficile et ses membres, du moins ceux qui suivent de près ses activités, en sont conscients.

Les récentes élections ont été l'occasion d'un affrontement en- tre deux équipes dont l'une, la perdante, se proposait de lais- ser tomber les services et de faire de l'Agef un instrument qui ne sert que si la base en exprime le désir. Selon cette conception, l'Agef aurait été au service de ses membres les plus actifs déjà organisés en com- mités ou autres groupuscules; elle serait devenue une tribune surtout politique servant à élar- gir l'action des quelques mem- bres qui auraient voulu s'en ser- vir.

Le danger d'une telle concep- tion était, comme on l'a souli- gné à l'assemblée générale, que l'Agef cesse tout simplement d'exister. Or, cette conception a tout de même récolté un bon pourcentage des votes et le chef de l'équipe perdante n'a perdu son élection que par une voix.

Il demeure tout de même que la majorité des membres a pré- féré que l'Agef continue d'or- ganiser divers services; on ne doit pas ignorer que, pour nom- bre d'étudiants, l'adhésion à l'A- gef offre surtout l'avantage de profiter d'un vol noté pour le retour au Québec au mois de juin.

Le débat a également porté sur l'orientation politique de l'A- gef. Une résolution a été adoptée il y a deux ans disant que l'Agef doit faire valoir en France l'idée de l'indépendance du Québec. Cette résolution n'a jamais été renversée et demeure toujours en vigueur. Certains membres ont fait valoir au cours de l'assemblée générale que cette orientation éloignait peut-être de l'Agef certains étudiants, qui n'en font pas ac- tuellement partie. Le débat a même porté pendant un certain temps sur la conception du so- cialisme pour un Québec indé- pendant. Il y fut question du PQ et "d'alliance tactique avec la bourgeoisie", selon le vocabu- laire qu'il est convenu d'utiliser dans les milieux de gauche qui sont de vrais milieux de gauche.

Enfin, on n'a pas manqué de s'interroger également sur la représentativité de l'Association générale des étudiants du Qué- bec en France. Quelque chiffres à ce sujet: on évalue à environ 1.100 le nombre d'étudiants qué-bécois actuellement en France (tant à Paris qu'en province); sur ce nombre, 430 ont leur car- te de l'Agef; on a compté 138 inscrits aux dernières élections. Ce qui veut dire que les consei- lers qui viennent d'être élus l'ont été par une petite minorité des étudiants du Québec en France.

Il est vrai, comme on l'a sou- ligné, qu'il est très difficile de rassembler les étudiants québé- cois en France: près de la moi- tié d'entre eux sont en province et ceux qui sont à Paris sont dispersés dans nombre d'écoles et de facultés. Certains étu- diants ne donnent même aucun signe de leur passage en France.

Mais, que les raisons soient bonnes ou non, il reste que le caractère peu représentatif de l'Agef demeure une faiblesse probable- ment sa grande faiblesse encore cette année.

On a beau dire que les ab- sents ont tort de ne pas se ma- nifester, on ne peut s'empêcher de penser que l'action de l'A- gef aurait peut-être été plus efficace par le passé et qu'elle le serait plus dans l'avenir, si son nom recouvrait un peu mieux la réalité qu'il entend re- couvrir.

Baisse de 40% de la construction domiciliaire

OTTAWA (PC) — La Société centrale d'hypothèques et de Lo- gement signalait hier que la construction entreprise en jan- vier de 6.849 maisons familiales et d'appartements, marquait une baisse de près de 40 pour cent par rapport à janvier de l'an dernier.

Calculés selon les variations saisonnières, les chiffres de jan- vier représentent un taux annuel de 153.500 mises en chantier, soit un quart de moins que l'ob- jectif de plus de 200.000 mises en chantier.

Les chiffres de décembre étaient de 192.600 et pour le qua- trième trimestre de l'an dernier 190.200.

L'agence d'habitation de la Couronne précise que tous les types d'habitations ont connu une baisse en janvier sauf les maisons en série. Les mises en chantier de maisons d'apparte-

ments ont fléchi de près de 40 pour cent à 4.021 unités et les maisons familiales de 46 pour cent à 1.867.

La Société déclare que les prêts hypothécaires consentis par les banques à charte, les compagnies d'assurance et autres prêteurs approuvés par la loi nationale de l'habitation ont connu une légère amélioration en janvier, mais qu'il y avait quand même baisse de 44 pour cent par rapport à l'an dernier.

Les prêts directs consentis par la Société continuent de monter, atteignant 1.085 unités en jan- vier par rapport à 195 l'an der- nier.

Les taux d'intérêt moyens pour les hypothèques régis par la loi nationale de l'habitation sur les maisons familiales ont atteint le chiffre record de 10,01 pour cent en janvier par rapport à 9,96 pour cent en décembre dernier.

LE NOUVEAU "TOUT CONNAITRE" EN COULEURS

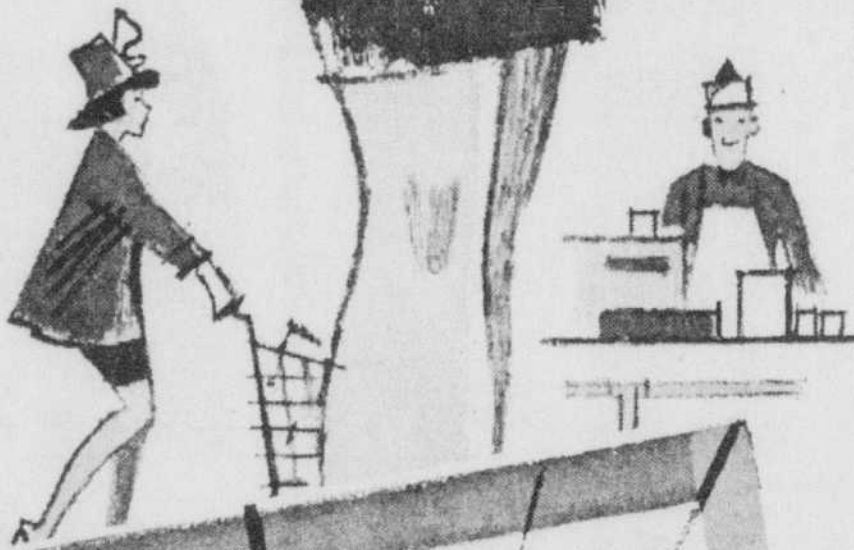
Plus de 8.000 dessins en COULEURS, incomparables stimulants de la mémoire visuelle. PLUS DE MILLE ARTICLES.

VOLUME 1
1.49

CETTE SEMAINE
VOLUME No 24
1.99

Cette série de volumes se prolongera jusqu'au 24e volume.

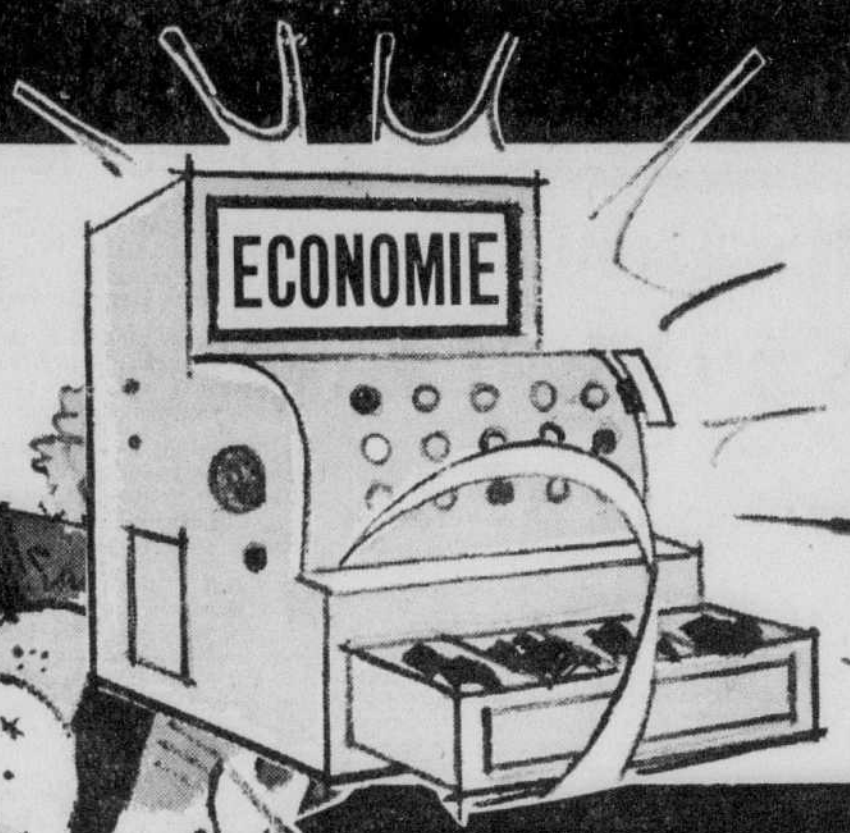
Pendant encore un mois vous aurez le loisir de compléter votre encyclo- pédie "Tout connaître". S'il vous manque un nu- mero, de 1 à 24, profi- tez de cette dernière chance de remplir les vides dans votre collec- tion.



TRANS-AUBAINES BAS PRIX TOUS LES JOURS

JUS DE TOMATE HEINZ	Boîte 19 oz	.17
PIZZA AU FROMAGE KRAFT	Boîte 15 oz	.57
BLE D'INDE IDEAL en crème choix	Boîte 19 oz	.20
HUILE MAZOLA	Jarre 32 oz	.96
CORN STARCH BENSON	Boîte 1 livre	.25
MARINADES HABITANT	Jarre 24 oz	.51
CATSUP ROUGE HABITANT	Jarre 16 oz	.53
CONFITURE FRAISES (Chow Chow)	Jarre 24 oz	.47
SIROP CROWN BRAND	Bouteille 2 livres	.43
CIRE LIQUIDE CLAIR	Boîte 27 oz	1.14

BAS PRIX TOUS LES JOURS... AUBAINES CHAQUE



LE PLUS POUR

Vé



CRISTAUX DE SAVEURS A L'ORANGE TANG

Enveloppe 3 1/4 oz

.19



BISCU VIA

Petit Beurre, F ou Fluted S Boîte 1 1/2

.4

BOEUF DE MARQUE ROUGE — CANADA CHOIX

ROTI DE HAUT COTE

LA LIVRE

.59

ROTI PETIT OS D'EPAULE

La livre

ROTI DE COTES CROISEES

La livre

JAMBON SODOR DEMI-COTTAGE roulé

La livre

EGG ROLLS BILOPAGE

Boîte de 6

PIZZA COORSH

Pepperoni 12 oz fromage 10 oz

les 2 pour

JUS D'ANANAS DEL MONTE non sucré	Boîte 48 oz	.43
CAFE INSTANTANE TASTER'S CHOICE	Boîte 4 oz	1.09
CREME DE BLE NABISCO	Boîte 28 oz	.39
FEVES AU LARD CLARK sauce tomate	Boîte 14 oz	.23
POULET DESOSSE ESTA	Boîte 7 oz	.39
DINER SWANSON poulet, dinde ou boeuf	Boîte 11 oz	.69
SAUMON ROSE GOLD SEAL	Boîte 1 livre	.99
POIS VERTS CARRIERE choix No 1	Boîte 19 oz	.41
PATES DE VIANDE CORDON BLEU assorties	Boîte 7 oz	.39
SAUCE A SPAGHETTI FRENCH	2 envs-les 2 pour	.45
POIVRE NOIR SCHWARTZ Avec Sel fin Gratuit	Boîte 8 oz Les 2 pour	1.19
MARGARINE MOM'S Régulière	Boîte 1 livre	.37

VOYER & JOBIN LTEE
Epicier-boucher-licencié
268 rue St-Joseph, St-Raymond
Tel.: 337-2278

ROBERT WALSH
Epicier-boucher-licencié
Pont-Rouge, Cité Parizeau
Tel.: 265-3505

ALIMENTATION BEAUMONT
Epicier-boucher-licencié
2252, avenue Notre-Dame
Anc-Lorette, Tel.: 872-7215

GHERI
POUDI
BEURI
GATEA
GERBI
LIQUE
PATAT
BARR
ESSUI
SERVI
ANTIP

IS DE BONN ALIMENTS LE MOINS D'ARGENT POSSIBLE

Jugez par vous-mêmes
rifiez les nombreux bas prix
de cette annonce!



Prix en vigueur jusqu'à samedi le 7 mars 1970.



TS
U
rit Thé
gar
ivre

9



GRATIS:
1 Boîte 19 oz
SAUCE HOT CHICKEN
CORDON BLEU
avec l'achat de
2 BOITES 19 OZ SAUCE HOT
CHICKEN CORDON BLEU

Les
3
pour

.59



POIS VERTS
CARRIERE
Choix, no 4

Boîte 19 oz

.22



CELERI

FLORIDE - ETATS-UNIS - NO 1 - GR: 24

LE
PIED

.29

POMMES McIntosh Canada Fantaisie Atmosphère contrôlée 5 livres .55

NAVETS frais, Canada No 1 Cello 2 livres .17

ECHALOTES fraîches Etats-Unis No 1 Le paquet .10

PRIME DE LA SEMAINE
PRATIQUE MITAINE DE COTON

piqué pour four, chaudrons, etc.... couleurs assorties enjolivées de jolis motifs fleuris. SPECIAL: la paire .79

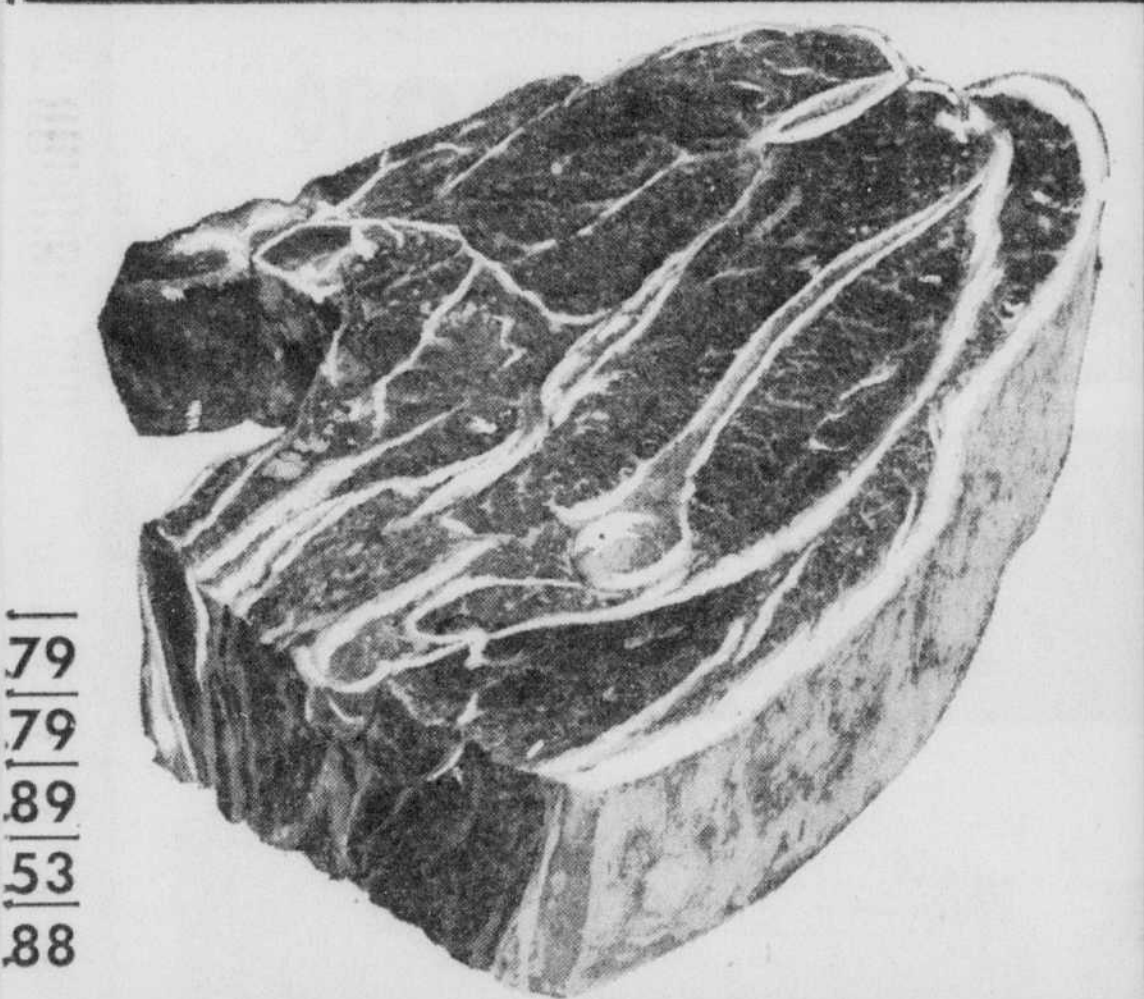
ESSENCE A BRIQUETS IT Boîte 8 oz .29

NOURRITURE POUR CHIENS 7 boîtes 15 oz 1.00
DR. BALLARD, Boeuf, Foie ou Poulet

MIR DETERGENT LIQUIDE 2 formats 24 oz Les 3 pour .73
Plus 1 format 8 oz GRATIS

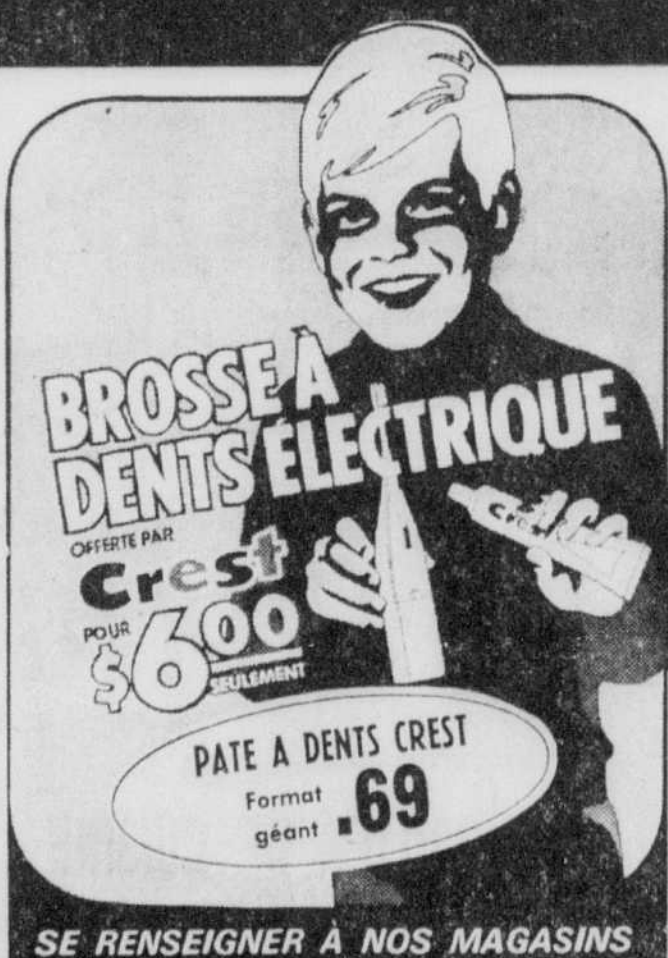
MIX-O EAU DE JAVEL Contenant 128 oz .63
concentrée

LISTE PARTIELLE
DES MARCHES
D'ALIMENTS
TRANS-
KEBEC:



79
79
89
53
88

ONS CORONATION Jarre 15 oz .57
ING INSTANTANE ROYAL 7 boîtes 3 oz .98
E D'ARACHIDES SCHWARTZ Verre 9 oz .35
UX VAILLANCOURT Boîte de 8 .33
R ALIMENTS POUR BEBES 4 jarres 4 1/2 oz .55
URS COTT Bouteille 30 oz .19
S CHIPS YUM YUM Sans 24 oz 05 SPECIAL: .89
S DE CHOCOLAT LOWNEY Le cello .85
AU CHOIX Cello de 20 barres a .05 ou 10 a .10
E TOUT KLEENEX 2 rouleaux .55
ETTES DE PAPIER KLEENEX 2 cello 60 .49
OLOGISTINE Tube 2 oz 1.19



SE RENSEIGNER A NOS MAGASINS

ALIMENTATION
JOS. BLOUIN INC.
Epicier-boucher-licencié
626 des Oblats, Québec
Tél.: 525-4573

ALIMENTATION
O. BLOUIN
Epicier-boucher-licencié
1287, 1re Avenue, Québec
Tél.: 525-4735

ALIMENTATION
PAUL BLOUIN
Epicier-boucher-licencié
1164, rue Bourlamarque
Québec. Tél.: 529-5331

ALIMENTATION
L. DESCHESNES
Epicier-boucher-licencié
274 rue Beaucauge, Ville Vanier
Tél.: 527-7787

ALIMENTATION
A. FERLAND & FILS
ENR.
Epicier-boucher-licencié
392 rue Durocher, Québec
Tél.: 522-5985

ALIMENTATION
G.L. ENR.
Epicier-boucher-licencié
3364 Mgr Gauthier, Giffard
Tél.: 661-9289



POUR LES "PHARMACIES" DU CARDINAL — Le président du Collège des pharmaciens de la province de Québec, M. Jacques Gagnon (à gauche), remet à M. Bernard Benoit (à droite), président de FAME PEREO et représentant du cardinal Paul-Emile Léger, une caisse symbolique de produits pharmaceutiques accompagnée d'un chèque de \$5,000 pour les léproseries du Cameroun. La seule valeur des produits pharmaceutiques a été estimée à plus de \$75,000. Pharmaciens, fabricants, grossistes, hôpitaux, médecins et autres bienfaiteurs ont contribué à recueillir cette somme au cours de la campagne dirigée par M. Léo Gosselin (à droite), gouverneur du Collège.

Les oeuvres missionnaires du diocèse de Québec veulent unir leurs forces

par Pierre MATHIEU

Les différentes oeuvres missionnaires du diocèse de Québec sentent le besoin d'unir leurs forces pour exercer l'animation missionnaire d'une façon plus systématique et plus efficace.

C'est là l'idée maîtresse qui est ressortie d'une rencontre d'environ cinquante animateurs missionnaires de la région, qui s'est tenue à Québec, hier.

A venir jusqu'ici, les organismes oeuvraient isolément. Ils souhaitent maintenant s'intégrer à la pastorale diocésaine par l'intermédiaire du nouvel office diocésain de pastorale missionnaire qui vient d'être créé.

Certaines personnes sont allées jusqu'à dire que cet office devrait remplacer la pastorale d'ensemble dans le diocèse, étant donné que tout chrétien et toute l'Eglise est missionnaire.

D'une façon immédiate, les animateurs missionnaires souhaitent que le nouvel office qui est mis à leur disposition puisse assurer une présence dans tous les secteurs de la pastorale diocésaine.

L'Office semble donc répondre à des besoins réels de groupes qui ne se sentaient plus la force morale et financière d'oeuvrer chacun de leur côté.

Lors de la rencontre, on a déploré la faible représentation des laïcs et des prêtres diocésains. Ces derniers auraient-ils besoin d'être animés?

La majorité des participants à la session étaient des religieux et des religieuses qui ont

déjà travaillé en terrain de mission ou qui doivent y retourner.

Il est à souligner que certaines grandes lignes de force dans l'Eglise actuelle, comme les mécanismes de participation au pouvoir décisionnel, les communautés de bases, la remise en question des structures actuelles de l'Eglise, n'ont pas été abordées dans les discussions sur l'orientation du nouvel office diocésain de pastorale missionnaire.

DEVELOPPEMENT ET
EVANGELISATION

Plusieurs personnes ont souligné que le missionnaire est déchiré entre l'évangélisation et le développement.

Tous ont bien conscience que la présence du missionnaire doit signifier une promotion humaine et que parler de la bonne nouvelle à des personnes qui ont le ventre creux, ça ne vaut pas la peine.

Ils acceptent aussi que la charité fraternelle chrétienne ne diffère pas de la charité fraternelle tout court.

Dans leur pensée, toute la différence réside dans la signification que le christianisme ajoute à l'aide apportée.

Bien que ses objectifs ne soient pas encore très précis, l'Office n'a pas l'intention de fonctionner en marge des organismes nationaux de développements strictement laïques.

Une collaboration avec Carrefour Tiers-Monde (Québec) sera probablement réalisée, mais l'Office semble vouloir contrôler, d'une certaine façon, la sensibilisation au Tiers - Monde effectuée dans l'Eglise diocésaine.

L'aspect prophétique de l'Eglise pourrait attirer les travailleurs

"Si l'Eglise arrive comme un prophète et s'attaque aux vrais problèmes, les travailleurs vont suivre; mais s'il arrive un autre prophète, ils vont le suivre également".

M. Jude Poulin, syndicaliste, s'exprimait ainsi lors d'un colloque sur L'EGLISE ET L'EVOLUTION ACTUELLE DU QUEBEC, tenu hier soir, à la faculté de Théologie de l'Université Laval.

"Si on dit que les travailleurs doivent être dans l'Eglise, disait-il, on devrait s'intéresser à leurs problèmes".

Il considère cependant que l'Eglise est totalement absente du monde des travailleurs.

Selon lui, les travailleurs sociaux ne se cassent pas la tête au sujet de leur appartenance à l'Eglise et se fichent bien de ce qui s'y passe. Le seul problème est d'arriver à survivre.

M. Marc Rolland, étudiant en Sociologie a exprimé des idées semblables sur le sujet, affirmant que l'Eglise a perdu contact avec la misère. "Elle refuse de donner le coup de barre pour rejoindre les problèmes du temps et y répondre".

M. Rolland souhaiterait que l'Eglise soit capable de "s'opposer aux forces en place, de choquer, de prendre position".

Il est notable que dans toutes ces discussions, on a songé à l'Eglise qu'en tant que Hiérarchie.

chie. Des membres de l'assistance l'ont d'ailleurs fait remarquer aux panelistes.

M. Jacques Racine, professeur en Sociologie religieuse, a pour sa part exprimé que l'évolution de l'Eglise devrait principalement se faire au niveau de la paroisse, de l'enseignement religieux et des interventions de la Hiérarchie.

— L'évolution se la paroisse devrait se faire en fonction de ses objectifs fondamentaux: un regroupement des gens au nom du Christ.

— La réforme de l'enseignement religieux devrait être insérée dans une recherche d'ensemble qui toucherait aux problèmes qui rencontrent actuellement d'autres professionnels dans le milieu scolaire, comme le conseiller en orientation, les professeurs de philosophie, de morale, l'infirmière, etc.

— Quant aux évêques, ils devraient se prononcer davantage, mais selon des mécanismes de consultation. "S'ils parlent de moins en moins, disait-il, c'est qu'ils sentent qu'ils n'ont pas toute la population derrière eux".

Selon M. Racine, une attitude de l'Eglise qui consisterait à "vouloir sauver les meubles" nuirait à l'évolution sociale du Québec.

Comme le disait M. Michel Trotter, professeur en Service social, l'Eglise doit évoluer selon les lois de l'assimilation et de l'accommodation.

SEMAINE On prend soin de vous chez Trans-Kébec



SERIE D'ETRANGLEMENTS — Ces quatre jeunes filles ont été étranglées à Montréal par un individu que la police qualifie de malade mental. Le corps de Shirley Audette, (1 à gauche), âgée de 20 ans, a été découvert à l'arrière d'une maison à appartements le 3 octobre 1969. Celui de Marielle Archambault (2), âgée de 20 ans également, a été trouvé dans son appartement le 25 novembre dernier.

Mlle Jean Way, 24 ans, (3), une secrétaire originaire de Hare Bay, Terre-Neuve, a été trouvée nue dans son appartement le 17 janvier, morte étranglée elle aussi. Enfin, Mlle Norma Vaillancourt, 21 ans, (4 à droite) son corps a été découvert le 23 juillet 1968. Elle est la seule des quatre victimes à avoir été assaillie sexuellement avant d'être étranglée. Elle avait les seins mutilés. (Téléphoto PC)

Un beau psychopathe au pouvoir hypnotique serait le meurtrier de ces jeunes filles

MONTREAL (PC) — En entrant dans un studio photographique un vendredi pour faire développer un film, Jean Way, secrétaire d'une entreprise de courtage, avait demandé à sortir par la porte arrière parce qu'elle avait peur.

"Il y a quelqu'un à la porte qui me suit toujours", a ajouté la jeune fille.

La nuit suivante, le 17 janvier, Mlle Way était étranglée dans son appartement. Elle était la troisième et peut-être la quatrième victime d'un meurtrier qui, selon la police, serait un beau psychopathe à la voix douce.

Les quatre meurtres qui ont été commis à Montréal depuis 19 mois comportent des similitudes. Peu avant leur mort, trois des quatre victimes avaient dit à quelqu'un qu'elles avaient peur.

La police est déconcertée. Les enquêteurs sont sûrs que deux des victimes ont été étranglées par un homme connu seulement sous le nom de Bill. Mais le

meurtrier a laissé peu de traces sur les lieux des crimes.

"Nous avons affaire à un psychopathe", a déclaré le lieutenant-detective Marcel Allard, directeur de l'enquête. Des douzaines de psychiatres nous disent qu'il doit détester les femmes ou qu'il a hait sa mère, ses sœurs ou sa femme, mais cela ne nous aide pas à le trouver".

ANALOGIES

Les quatre victimes venaient toutes de l'extérieur de la ville, toutes avaient une chevelure foncée et toutes pesaient environ 100 livres.

ASPECT BIZARRE

La police est intriguée par un des aspects des meurtres. Le meurtrier, déclarent les enquêteurs, semble avoir un certain pouvoir hypnotique. Le visage des victimes arborait une sorte de sourire.

Les étranglements se sont faits avec tant de doigté que les victimes ne donnaient aucun signe d'agonie ou de lutte pour vivre. On n'a relevé que dans les cas de Mlle Way et Mlle Archambault des traces de lutte. Le devant de leur soutien-

gorge avait été déchiré en plein milieu.

Les quatre victimes avaient eu une relation sexuelle immédiatement avant leur mort. Les quatre avaient eu les seins mutilés. Trois d'entre elles se droguaient et la police n'a pu déterminer si Mlle Way en faisait autant.

La nuit de sa mort, Mlle Way

avait reçu un appel d'une camarade d'appartement. Elle lui aurait annoncé qu'elle avait rendez-vous avec un certain Bill, mais le nom de famille demeure mystérieux.

Quant à Mlle Archambault, elle avait déclaré à des amis qu'elle s'était lancée dans une affaire d'où elle ne croyait pas pouvoir se sortir.

Un prisonnier de St-Vincent-de-Paul a profité d'un congé de trois jours

MONTREAL (PC) — "Je savais qu'il rentrerait à temps", a avoué, lundi, le directeur du pénitencier de St-Vincent-de-Paul.

Il s'agit bien entendu, d'un prisonnier dont on n'a révélé que le prénom: Mike. Ce prisonnier, qui purge présentement une peine de sept ans pour trafic de narcotiques, s'est vu accorder un congé de fin de semaine.

Bien que provisoire, c'était la liberté pour vrai. Première balade hors des murs depuis deux longues années. Il en a profité pour essayer le métro, prendre un dîner aux spare-ribs, mets qui n'apparaît pas au menu pénitentiaire, et aller voir les Canadiens perdre contre les Blues, au Forum.

Au Forum, Mike a même pu rencontrer son joueur préféré, John Ferguson, et obtenir un autographe. La veille de dimanche se passa chez des amis, puis ce fut le retour "à la maison" à temps.

La loi permet au directeur d'un pénitencier d'accorder aux prisonniers des congés temporaires n'excédant pas trois jours, pour des raisons humanitaires, ou pour aider à la réhabilitation du détenu.

M. St-Pierre a déclaré, au sujet de Mike: "C'est un prisonnier modèle. Pour ma part, je crois qu'il est complètement réhabilité. Il a fait un travail formidable dans l'organisation de nos programmes sportifs".

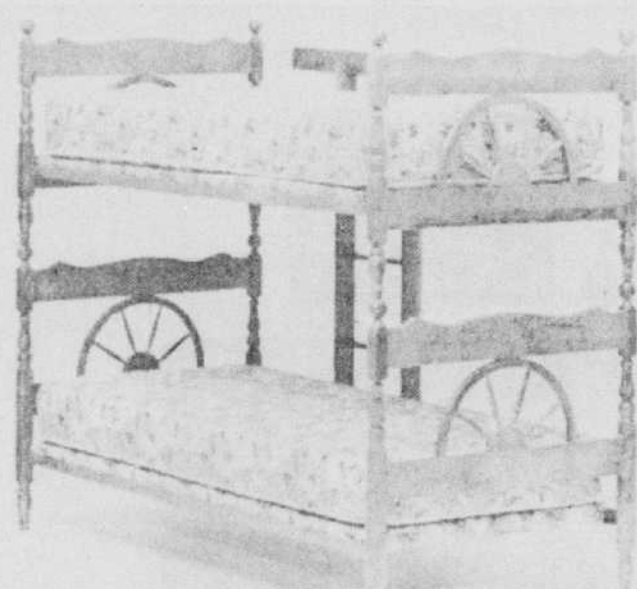
AUBAINES PRINTANIÈRES

C. ROBITAILLE
inc.

ENSEMBLE DE LIT HOLLYWOOD DE "SINGER"

- Fabrication à ressorts
 - Extra-ferme
 - Surface piquée en profondeur
 - Largeurs: 36 ou 39"
- Très belle qualité pour ce prix.

\$69⁰⁰



LITS SUPERPOSES

Chaque ensemble comprend deux lits de style Colonial avec deux sommiers rembourrés, deux matelas à ressorts à dessus unis, échelle-barre de garde. Cet ensemble peut facilement être converti en lits jumeaux. Fini érable.

\$139⁰⁰

C. ROBITAILLE
inc.

200 EST, RUE SAINT-JOSEPH TEL.: 529-2141

FACILITES DE PAIEMENT — OUVERT LE JEUDI SOIR ET LE VENDREDI SOIR

Un stratagème qui force le pouvoir d'achat des clients

— Me Michel Chabot

La firme Steinberg Miracle Mart, de Sainte-Foy, aurait mis au point un stratagème pour forcer le pouvoir d'achat de ses clients, et percevoir son dû, à moindre coût: utiliser la cour des Sessions de la Paix comme agence de collection.

C'est la conviction exprimée en Cour, par Me Michel Chabot, qui défend devant le juge Louis Fortin, la cause d'un citoyen de Québec, accusé de fraude, pour avoir acheté de la marchandise au moyen de chèques n'ayant pas de fonds suffisants. Le juge Fortin doit rendre un jugement, à ce sujet, le 12 mars.

Le fond de scène brosse en Cour par Me Chabot est substantiellement le suivant: Le public qui fréquente le magasin Miracle Mart a une grande liberté de pouvoir acheter au moyen de chèques. Les vérifications sont habituellement sommaires: il n'y a aucune communication avec les banques concernées; on se limite à remplir une fiche sur laquelle on inscrit les noms, adresse, occupation, numéro de téléphone et d'immatriculation de la voiture de l'acheteur.

La poursuite a fait valoir qu'il s'agit là d'un service rendu au client.

Tout en acceptant une partie de cette théorie, la défense que représente Me Chabot y voit d'ailleurs: un système destiné à faire acheter les clients plus qu'ils ne peuvent acheter, et à user de moyens draconiens pour récupérer les sommes dues s'il arrive que le compte du client n'ait pas suffisamment de fonds en banque.

On a raconté, dans le cas dont est saisi le juge Fortin, qu'après avoir payé par un tel chèque, le prévenu ait reçu la visite d'un agent de sécurité qui l'a enjoint de verser la somme due, à défaut de quoi des procédures seraient intentées devant un tribunal de juridiction criminelle. Le prévenu n'a pas été en mesure de payer: il a été traduit en Cour des Sessions de la Paix.

Or, Me Chabot dit voir dans ce procédé plusieurs irrégularités "qui doivent être dénoncées".

La première est que l'on se sert d'un tribunal à juridiction criminelle pour tenter d'opérer un règlement strictement civil, en usant de menaces, d'intimidation.

La seconde est que s'il y a fraude réelle, la compagnie commet elle-même une infraction au Code criminel (article 121) en promettant de ne pas effectuer de poursuite en Cour criminelle, si le compte est payé, dans un délai déterminé.

Enfin, s'il y a fraude réelle, Me Chabot estime que la compagnie qui a logé la plainte est elle-même complice de cet acte criminel, en acceptant aussi facilement qu'elle le fait actuellement, les paiements par chèques, en escomptant peut-être

VENTE ECHANGE

ESCOMPTE SUR TOUS NOS MOBILIERS

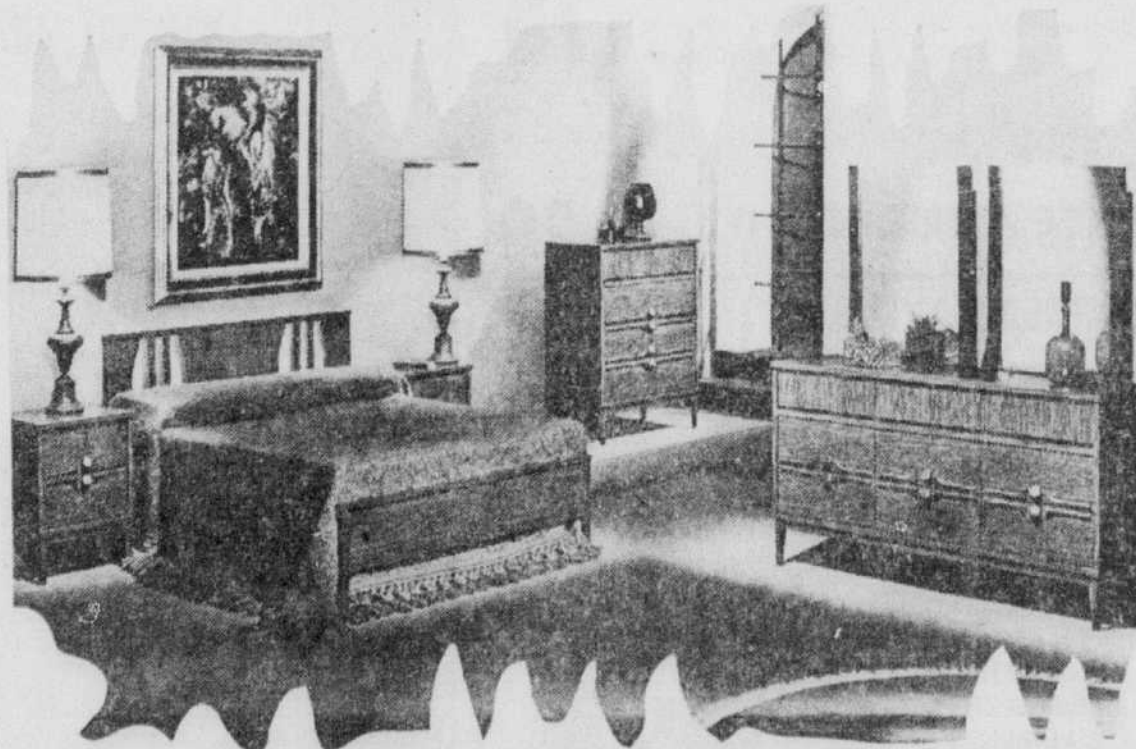
MOBILIER DE VIVOIR 2 MCX

Grand sofa de 84" avec fauteuil. Choix de 2 couleurs - Brun ou Or.

MOBILIER DE VIVOIR \$259.95
ESCOMPTE \$70.00
ECHANGE \$30.00

\$159⁹⁵

L'ENSEMBLE



MOBILIER DE CHAMBRE 3 MCX

Bureau triple avec 2 miroirs, commode et lit de 54" - Fini noyer naturel satin.

MOBILIER DE CHAMBRE \$269.00
ESCOMPTE \$50.00
ECHANGE \$30.00

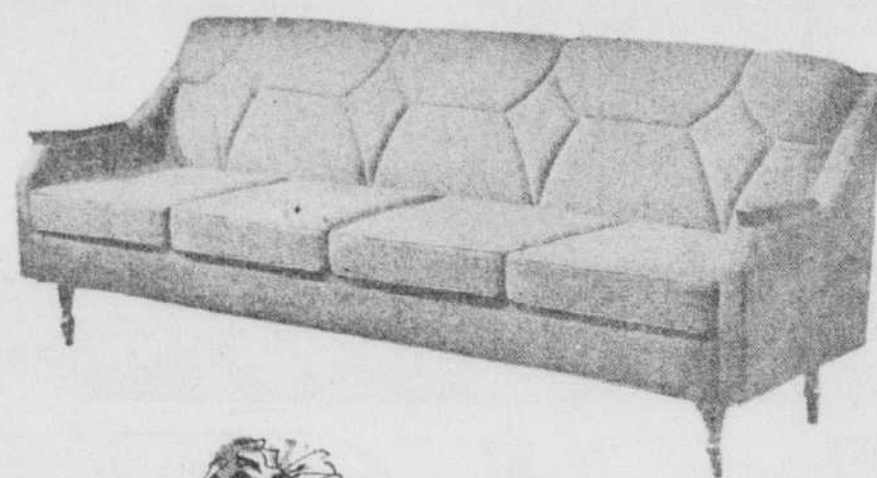
\$189⁰⁰

L'ENSEMBLE

(Léger supplément pour table de bout)

Aussi: BUREAU DOUBLE AVEC 1 MIROIR, COMMUNE ET LIT \$219.00
ESCOMPTE \$42.00
ECHANGE \$27.00

L'ENSEMBLE \$150.00



MOBILIER DE CUISINE 7 MCX

Table plus 6 chaises - Dessus de table fini Formica - Les chaises sont recouvertes d'un vinyle renforcé de Jersey - Couleurs: brun et beige.

MOBILIER DE CUISINE \$159.00
ESCOMPTE \$34.00
ECHANGE \$30.00

L'ENSEMBLE

\$95⁰⁰

PLUS BERCANTE GRATUITE

CES OFFRES SONT CONSENTIES AVEC LA COOPERATION DES MANUFACTURIERS, HATEZ-VOUS D'EN PROFITER!

C. ROBITAILLE
inc.

200 EST, RUE ST-JOSEPH, TEL.: 529-2141

FACILITES DE PAIEMENT — OUVERT LE JEUDI SOIR ET LE VENDREDI SOIR.

ON PEUT COMPTER DESSUS!



Quand revient le printemps,
revient le temps des sucres..
On peut compter dessus!

Tout comme on peut compter sur Steinberg,
ses prix miracles pour plus de 5,000 articles,
tous les jours...

Depuis tant de mois, Steinberg
vous offre ces prix miracles,
vous aidant vraiment à faire face
au coût de la vie...

Et nos prix miracles vont durer et durer!

On peut compter dessus!

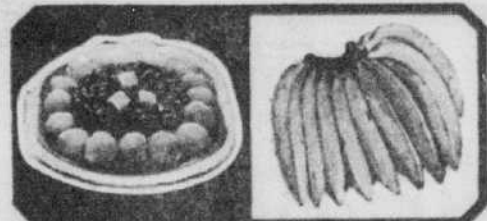


"LE CONSOMMATEUR COMPTE"...

ET PEUT COMPTER SUR STEINBERG!



pm FRUITS ET LÉGUMES



BANANES
DORÉES, MURES

PETITES LA 13¢ VARIÉTÉ PREMIUM
ET GROSSES LB

POMMES DE TERRE

NOUVEAU 40¢ SAC 10 LB
BRUNSWICK
CATÉGORIE CANADA NO 1

POMMES MCINTOSH
MODIFIÉES, DU QUÉBEC
ATMOSPHÈRE CONTRÔLÉE - SAC EN POLY 5 LB 59¢

ESCAROLE ET CHICOREE 29¢
LA LIVRE

ECHALOTES 10¢
DE CALIFORNIE GROS PQT

RADIS 10¢
DE FLORIDE SAC CELLO 6 OZ

pm PÂTISSERIE

BEIGNES AU SUCRE 19¢
STEINBERG ACHAT BONI
FRAIS DU FOUR PQT DE 12

ROULE STEINBERG 29¢
AU CHOCOLAT OU AUX BANANES
ACHAT BONI CH.

BRIOCES AUX FRUITS 39¢
STEINBERG PQT DE 12

PAINS AUX RAISINS 25¢
TRANCHES STEINBERG ACHAT BONI
4¢ DE RABAIS PAIN 16 OZ

TARTES AUX FRUITS 49¢
POMMES, PÊCHES, RAISINS,
OU AU SUCRE, 18 OZ 28 OZ 8" CH.

ACHAT BONI

MELANGES A GATEAU

ASSORTIS DUNCAN HINES

PQT 39¢
19 OZ

pm PRODUITS POPULAIRES

JUS DE TOMATE 17¢
DE FANTAISIE HEINZ BTE 19 OZ

CAFE INSTANTANE \$1.29
MAXWELL HOUSE 10¢ DE RABAIS
(20¢ DE RABAIS, BOCAL 10 OZ 1.79)

ALIMENTS GERBER 19¢
ASSORTIS POUR JEUNES ENFANTS
POT 8 OZ

DINER PURINA 51¢
"SEANIP" POUR CHATS, BTE 19 OZ
DINER LAITIER, BTE 19 OZ 53¢

CHOW PURINA 51¢
POUR CHATS BTE 20 OZ

DETERSIF EN POUDRE \$1.62
DRIVE, 27¢ DE RABAIS BTE FAM.

CIRE A PLANCHER 98¢
LIQUIDE, AERO WAX BTE 46 OZ

NETTOYEUR à FOURNEAU 87¢
EN AEROSOL, EASY-OFF BTE 7 OZ

pm PRODUITS DOMESTIQUES

DETERSIF EN POUDRE 99¢
STEINBERG AVEC BORAX POLY 5 LB

SAVON EN PAINS 50¢
DIAL, BLANC - 7¢ DE RABAIS PQT DE 3

EAU DE JAVEL 73¢
CONCENTRÉE, MIX-O CRUCHE 128 OZ

CIRE A PLANCHER 98¢
LIQUIDE, STEINBERG BTE 32 OZ

DESODORISANT D'AIR 69¢
STEINBERG, COULEURS ASSORTIES
BTE 14 OZ

ADOUCCISSEURS 59¢
DE TISSUS, STEINBERG CRUCHE 64 OZ

pm CAFE ET THE

CAFE DECAFEINE \$1.49
STEINBERG POT 8 OZ

CAFE INSTANTANE \$1.97
SANKA POT 8 OZ

CAFE SECHE A FROID \$1.89
TASTER'S CHOICE POT 8 OZ

SACS DE THE 63¢
T-BRAND PQT DE 100

SACS DE THE 78¢
RED ROSE - 10¢ DE RABAIS PQT DE 90

SACS DE THE 83¢
SALADA, ORANGE PEKOE BTE DE 60

ON PEUT COMPTER SUR NOS VIANDES



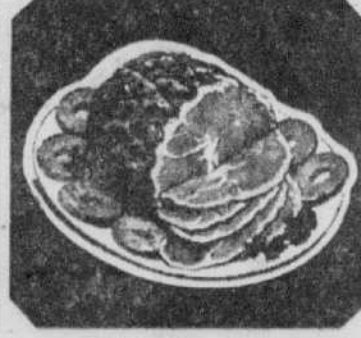
MARQUE ROUGE
BIFTECK DE RONDE ou ROTI DE CROUPE
Désossé, tranche entière Coupe Silverside

1.09
LA LB



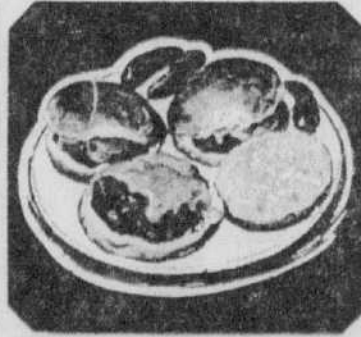
DINDES 5 à 9 LB
FRAICHES, CANADA CATÉGORIE "A"

39¢
LA LB



JAMBON FUME
DANS L'ÉPAULE, SANS JARRETS

59¢
LA LB



BOEUF HACHE
MAIGRE, FRAIS

59¢
LA LB

Paleron haché, maigre, frais 1 lb 69¢

ROTI DE PALETTE 69¢
COUPE ORDINAIRE, MARQUE ROUGE LA LB

ROTI DE COTES 89¢
CROISEES, MARQUE ROUGE LA LB

JEUNES DINDONS 45¢
5 A 22 LB, EMP. SOUS VIDE
CANADA CATÉGORIE "A" LA LB

POULETS 33¢
2 A 3 LB, EMP. SOUS VIDE
CANADA CATÉGORIE "A" LA LB

CROQUETTES de BIFTECK 75¢
OU DE VEAU, ORDINAIRE OU PANE LA LB

LONGES DE PORC 59¢
MAIGRE, BOUT DES COTES,
ENV. 3 1/2 LB LB

SAUCISSES FUMÉES 55¢
SANS PEAU, STEINBERG PQT 1 LB

BACON TRANCHE 84¢
SANS COUENNE, STEINBERG PQT 1 LB

SAUCISSES FRAICHES 59¢
STEINBERG, EN VRAC LA LB

PATES STEINBERG 35¢
BOEUF OU BOEUF ET ROGNONS PQT 12 OZ

JAMBON CUIT 69¢
TRANCHE, LA BELLE FERMIERE PQT 6 OZ

FILETS DE PERCHE 49¢
OU DE MORUE, RUPERT
ACHAT BONI PQT 1 LB

pm PRODUITS VARIÉS

FEVES AU LARD 29¢
LIBBY, SAUCE TOMATES BTE 19 OZ

SOUPE CAMPBELL 18¢
POULET ET NOUILLES BTE 10 OZ

SOUPE AUX POIS 24¢
HABITANT BTE 28 OZ

RIZ FRIT 39¢
INSTANTANE, DAINTY PQT 12 OZ

RIZ MINUTE 93¢
PQT 24 OZ

MACARONI 48¢
ASSORTI, LANCIA PQT 2 LB

CRUNCHBERRIES 53¢
CAPITAINE CROUNCHE PQT 10 1/2 OZ

pm PRODUIT BEAUTE-HYGIENE

COTON-TIGES 61¢
Q-TIPS PQT DE 180

COUCHES HYGIENIQUES \$1.89
FLUSH A BYES PQT DE 48

COMPRIMES ANACIN 99¢
POUR MAUX DE TÊTE BOUT. DE 100

CREME NIVEA 83¢
50 GRAM. TUBE 2 OZ

GELEE DE PETROLE 35¢
VASELINE PQT 4 OZ

pm ARTICLES DIVERS

ENCYCLOPEDIE \$1.99
UNIVERSELLE, ILLUSTRÉE,
VOLUME 5 CH.

BALAI EPONGE \$2.69
STEINBERG CH.

VERRES STEAMWARE \$1.16
POUR BRANDY OU PARFAIT PQT DE 4

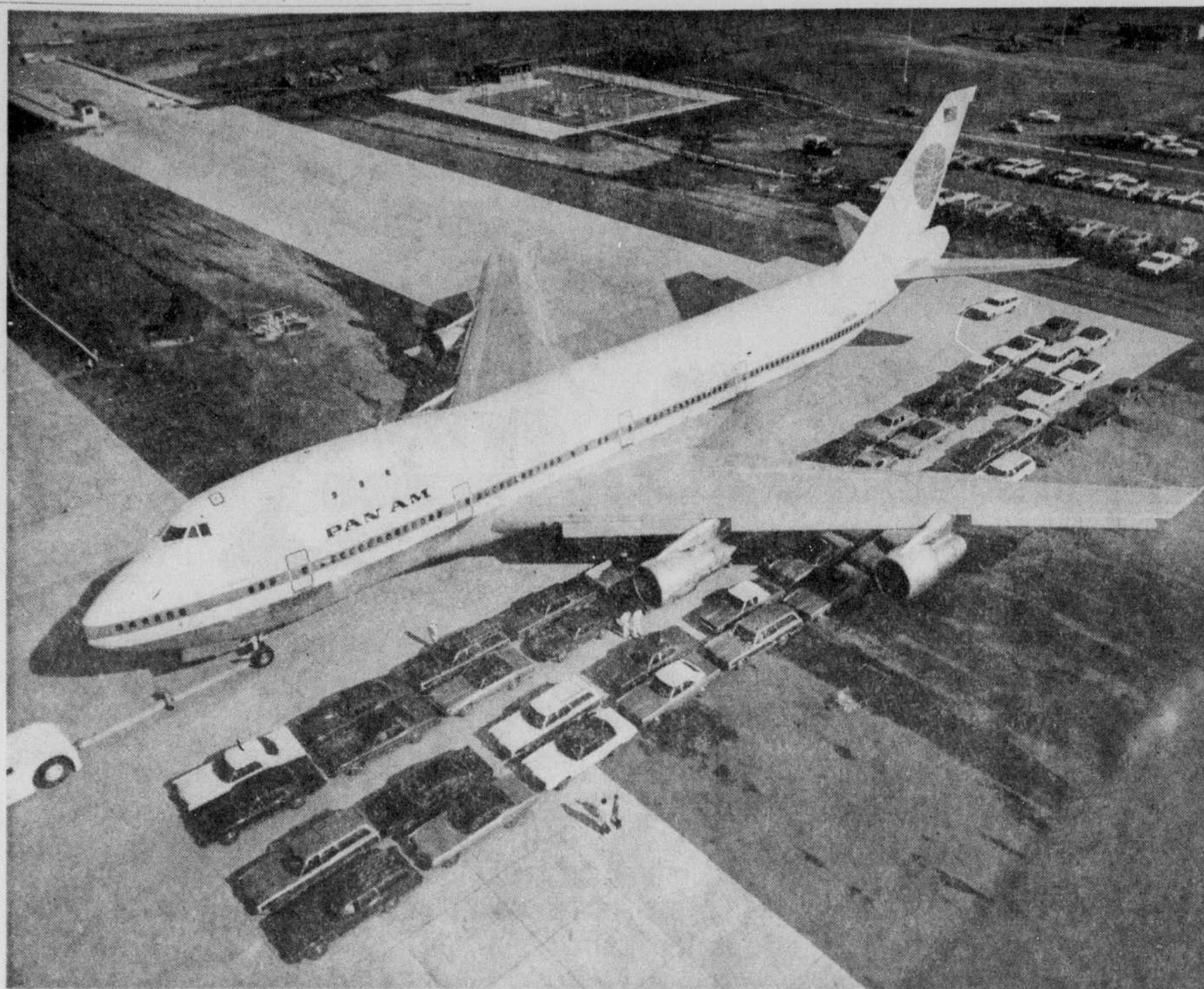
BAS-CULOTTES CHORINE 69¢
PETITS, MOYENS, GRANDS CH.

ACHAT BONI

MAIS EN GRAINS ENTIERES

DE FANTAISIE, NIBLETS

BTE 20¢
12 OZ



L'IMMENSITE — La construction aéronautique a fait d'immenses progrès en 10 ans. A preuve, les compagnies aériennes abandonneront désormais le Boeing 707 pour utiliser le Boeing 747, le "Jumbo-Jet". Une hôtesse peut se tenir debout dans un des quatre réacteurs géants. 50 automobiles peuvent se stationner sur le plancher de la carlingue. L'avion a deux étages. Les quatre moteurs développent presque autant de poussée que le troisième étage de la fusée Saturn V. Il pourrait contenir, à la rigueur, 490 passagers. La carlingue mesure 231 pieds de long, les ailes 195 pieds et sa queue est aussi haute qu'un édifice de six étages.

"Nous nous sentons plus en sécurité dans le Boeing 747 que dans tout autre avion"

"Nous nous sentons beaucoup plus en sécurité dans le Boeing 747, le nouvel avion 'jumbo jet' que dans tout autre moyen de transport aérien".

C'est ce que nous a déclaré M. Ulrich Sauter, premier Québécois connu à utiliser ce nouveau moyen de transport.

"Dans tous les autres types d'avions, vous savez être en avion. Même dans le 707 Boeing. Mais lorsque vous montez à bord du 747 vous avez l'impression d'entrer dans une salle de cinéma".

"D'abord vous ne voyez pas l'avion. Vous vous y introduisez par un tunnel qui rejoint l'aérogare. Ensuite, lorsque vous y

pénétrez, avec près de 400 autres personnes, vous vous retrouvez dans une immense salle de cinéma où vous essayez sur un des neuf sièges qui forment une seule rangée longitudinale".

"L'illusion est encore plus frappante lorsque vous êtes assis. Le plafond est si haut que les habituels boutons de contrôle pour l'arrivée de l'air et la ventilation ont dû être placés dans un des bras du siège. De ce même bras, vous pouvez aussi contrôler le son du film en cinémascope, couleur qui se déroule devant vous ou, si vous préférez, recevoir, en stéréophonie, un des sept programmes de

musique qui ont été enregistrés précédemment. Ainsi vous avez le choix entre un concert de musique classique, un ensemble de jazz, le dernier 'hit parade', voire même à un programme pour enfants".

"Mieux encore, un bar a été aménagé au deuxième étage de l'appareil. Comme dans un navire, vous devez monter dans un escalier en colimaçon pour l'atteindre. Les hommes d'affaires qui voyageront en première classe pourront aussi y tenir des conférences".

"En vol, même phénomène. La douceur de vol de cet avion est surprenante surtout si l'on sait que 50 automobiles pou-

raient se stationner sur le plancher de la carlingue. Le vol est rapide, 625 milles à l'heure, et très doux".

La journée même où M. Sauter utilisait cet avion géant pour revenir de l'Europe au Canada, il s'embarqua sur un Viscount d'Air Canada pour atterrir à Québec. "L'effet est saisissant, déclare-t-il. Surtout lorsque le même Viscount quitte la piste sur 700 pieds pour s'arrêter dans un banc de neige. Il n'y a aucune comparaison".

La nouvelle société conservera le nom de Marathon Aviation Terminals Ltd., mais un porte-parole a précisé que ni l'une ni l'autre des deux compagnies n'était majoritaire.

La société est la propriété de Marathon Realty Co. Ltd. à 50 pour cent, Parquart Ltd. 25 pour cent et Annerlee Corp. Ltd. 25 pour cent.

Les installations de la nouvelle compagnie à l'aéroport de Montréal comprennent 350,000 pieds carrés d'espace pour l'entreposage, trois hangars, et une cuisine consacrée à la préparation des mets servis à bord des avions.

Il suggère aussi que les actes de piraterie aérienne soient jugés comme tel dans chaque pays.

considérables aidera aussi à diminuer le nombre de vols, qui sont souvent un cauchemar pour les contrôleurs aériens.

Il suggère aussi que les actes de piraterie aérienne soient jugés comme tel dans chaque pays.

considérables aidera aussi à diminuer le nombre de vols, qui sont souvent un cauchemar pour les contrôleurs aériens.

Il suggère aussi que les actes de piraterie aérienne soient jugés comme tel dans chaque pays.

Il suggère aussi que les actes de piraterie aérienne soient jugés comme tel dans chaque pays.

Il suggère aussi que les actes de piraterie aérienne soient jugés comme tel dans chaque pays.

Il suggère aussi que les actes de piraterie aérienne soient jugés comme tel dans chaque pays.

Il suggère aussi que les actes de piraterie aérienne soient jugés comme tel dans chaque pays.

Il suggère aussi que les actes de piraterie aérienne soient jugés comme tel dans chaque pays.

Il suggère aussi que les actes de piraterie aérienne soient jugés comme tel dans chaque pays.

Il suggère aussi que les actes de piraterie aérienne soient jugés comme tel dans chaque pays.

Il suggère aussi que les actes de piraterie aérienne soient jugés comme tel dans chaque pays.

Il suggère aussi que les actes de piraterie aérienne soient jugés comme tel dans chaque pays.

Il suggère aussi que les actes de piraterie aérienne soient jugés comme tel dans chaque pays.

Il suggère aussi que les actes de piraterie aérienne soient jugés comme tel dans chaque pays.

Il suggère aussi que les actes de piraterie aérienne soient jugés comme tel dans chaque pays.

Il suggère aussi que les actes de piraterie aérienne soient jugés comme tel dans chaque pays.

L'affaire du Joseph H tire à sa fin

par Pierre CHAMPAGNE

L'affaire du Joseph H qui avait fait tant couler d'encre l'automne dernier tire à sa fin.

En effet, les 97,665 peaux de vache qui composaient la cargaison, originellement estimées à \$1,000,000 ont été cédées, hier après-midi à la tannerie P.-E. Bouchard, de Saint-Pascal de Kamouraska, pour la somme de \$330,900.

Une dizaine de soumissions avaient été reçues au palais de justice de Québec dont la plus basse atteignait à peine \$50,000.

Interrogé hier après-midi par téléphone, un porte-parole de la compagnie nous a aussi confirmé qu'on étudiait la possibilité d'acheter le "Joseph H" et de le faire décharger près de Saint-Pascal, probablement à Gros Cacouna, afin d'éviter des frais de débarquement exorbitants.

La tannerie se trouve en effet devant la situation suivante. Maintenant propriétaire des peaux de vaches, elle doit les récupérer. Si elle fait décharger cette cargaison dans le port de Québec, on prévoit qu'il lui en coûtera environ \$100,000, "pour frais de débarquement". D'autre part, si elle achète le Joseph H, dont le prix pourrait se situer aux environs de \$40,000 elle pourrait louer le navire jusqu'à Gros Cacouna, par exemple, ou des ouvriers de la région le déchargeraient à un coût de beaucoup inférieur à celui fixé par l'Association internationale des débardeurs. Une fois déchargée, le "Joseph H" pourrait être revendu aux marchands de fer et la tannerie rentrerait, en partie, dans son argent. Mais, à cette transaction, il faut ajouter le prix du touage.

Le représentant de la compagnie, tout en

nous déclarant que l'on effectuait présentement des recherches en vue de trouver la solution la plus économique n'a avancé aucun des chiffres mentionnés plus haut, sommes approximatives que nous avons obtenues d'autres sources.

ET LES MARINS... ?

L'argent récupéré de cette vente servira, d'une part, à rembourser les assureurs de la cargaison et d'autre part à défrayer la partie du sauvetage et des avaries communes dont la cargaison est responsable. Les marins ne recevront rien de cette transaction ne pouvant récupérer leurs salaires que par la vente du navire.

Par contre, si la tannerie décide d'acheter le Joseph H pour une somme qui serait d'environ \$40,000, les marins recevront en fin le salaire qui leur est dû depuis déjà plusieurs mois.

Enfin, si le Joseph H est déchargé à Québec le navire, une fois vidé, serait plus facilement récupérable du fait que les acheteurs éventuels ne seraient pas obligés de se départir de la cargaison.

En état de marche, le Joseph H serait évalué à environ \$2,000,000. Le produit de la vente sera déposé au registraire de Québec qui, après avoir gardé les frais de court, distribuera l'argent selon le jugement prononcé par le juge Noël à la fin de novembre. Les marins recevront donc un montant de \$10,075, pour leurs arriérés et une compensation de rapatriement de \$6,175. Quant à leurs frais de séjour ils sont toujours contestés par les propriétaires du navire.

Le Joseph H, cargo libérien de 1,100 tonnes, s'était échoué au Bic, près de Rimouski, le 17 octobre dernier.

La législation en matière de sécurité en moto-neige est incomplète

— Laurent Beaudoin

Affirmant que la législation actuelle en matière de sécurité en moto-neige est incomplète, le président de Bombardier, M. Laurent Beaudoin, a offert la collaboration de la compagnie qu'il dirige à l'élaboration d'un texte de loi qui traiterait en profondeur de ce problème.

M. Beaudoin parlait hier midi devant les membres du club Rotary de Québec: il s'est dit fort préoccupé et attristé du nombre croissant d'accidents mortels imputables au sport de la moto-neige.

"Nous sommes prêts à offrir nos services, a dit M. Beaudoin, et collaborer étroitement avec nos législateurs pour élaborer un texte de loi qui traiterait en profondeur de l'enregistrement des véhicules, du développement de pistes bien marquées, réserves au moto-neigistes, de l'uniformisation de la signalisation, de la défense de circuler sur les routes, de la défense pour les enfants de traverser les routes au volant d'une moto-neige, du bruit, etc".

De plus, ce texte de loi, de-

vrait, selon le président de Bombardier, contenir un programme d'éducation et d'entraînement et un code d'éthique pour les moto-neigistes.

Aussi, afin de persuader les moto-neigistes de ne pas circuler sur les routes, M. Beaudoin estime qu'il va falloir mettre à leur disposition des terrains et des parcs, des pistes réservées à la pratique de leur sport.

Ces sentiers devraient de plus être bordés de fanions de démarcation et des patrouilles de neige, mises à la disposition des moto-neigistes.

Il devrait y avoir un moratoire sur la construction des nouveaux avions

MONTREAL (PC)—M. Herb W. Seagrim, premier vice-président sortant de la société Air Canada, soutient qu'il devrait y avoir un moratoire sur la construction de nouveaux avions, aussi bien les superjoncs que les appareils à réaction de type Jumbo.

Il a déclaré, dans une interview, que l'aviation ferait de grands progrès si elle pouvait consacrer plus de temps et plus d'efforts pour améliorer les appareils actuellement en service, au lieu d'en inventer de nouveaux.

M. Seagrim, qui a passé 33 années au service de la société Air Canada, prendra sa retraite le 31 mars.

La majorité des lignes aériennes, y compris Air Canada, sont obligées d'acheter de nouveaux appareils, simplement parce qu'elles veulent demeurer dans la compétition, a-t-il souligné.

Il n'a pas critiqué les nouveaux appareils, tels les réactés de type Jumbo, mais il a souligné qu'aucune société aérienne n'a eu la chance d'exploiter à fond les potentiels des appareils déjà en service.

Parmi les améliorations possibles, M. Seagrim a suggéré d'espacer les arrivées et les départs, afin de diminuer la congestion dans les salles réservées aux passagers. Il a noté que la mise en service d'appareils plus

considérables aidera aussi à diminuer le nombre de vols, qui sont souvent un cauchemar pour les contrôleurs aériens.

Il suggère aussi que les actes de piraterie aérienne soient jugés comme tel dans chaque pays.

Il suggère aussi que les actes de piraterie aérienne soient jugés comme tel dans chaque pays.

Il suggère aussi que les actes de piraterie aérienne soient jugés comme tel dans chaque pays.

Il suggère aussi que les actes de piraterie aérienne soient jugés comme tel dans chaque pays.

Il suggère aussi que les actes de piraterie aérienne soient jugés comme tel dans chaque pays.

Il suggère aussi que les actes de piraterie aérienne soient jugés comme tel dans chaque pays.

Il suggère aussi que les actes de piraterie aérienne soient jugés comme tel dans chaque pays.

Il suggère aussi que les actes de piraterie aérienne soient jugés comme tel dans chaque pays.

Il suggère aussi que les actes de piraterie aérienne soient jugés comme tel dans chaque pays.

Il suggère aussi que les actes de piraterie aérienne soient jugés comme tel dans chaque pays.

Il suggère aussi que les actes de piraterie aérienne soient jugés comme tel dans chaque pays.

Il suggère aussi que les actes de piraterie aérienne soient jugés comme tel dans chaque pays.

Il suggère aussi que les actes de piraterie aérienne soient jugés comme tel dans chaque pays.

Il suggère aussi que les actes de piraterie aérienne soient jugés comme tel dans chaque pays.

Il suggère aussi que les actes de piraterie aérienne soient jugés comme tel dans chaque pays.

Il suggère aussi que les actes de piraterie aérienne soient jugés comme tel dans chaque pays.

Il suggère aussi que les actes de piraterie aérienne soient jugés comme tel dans chaque pays.

Il suggère aussi que les actes de piraterie aérienne soient jugés comme tel dans chaque pays.

Il suggère aussi que les actes de piraterie aérienne soient jugés comme tel dans chaque pays.

Il est défendu d'utiliser un véhicule muni de plaques factices

Même dans un cas d'urgence résultant de nécessité naturelle il reste interdit de faire circuler un véhicule avec des plaques d'immatriculation factices, sur une voie publique. Dans un tel cas, mieux vaut que le véhicule n'ait pas de plaques du tout.

Dans un jugement particulièrement intéressant sur le plan juridique, le juge Louis Fortin, de la Cour des Sessions de la Paix, a condamné à \$100 d'amende un hôtelier de Stoneham qui pesait une telle accusation. Mais il l'a acquitté sous les chefs d'accusation de ne pas avoir fait circuler ce véhicule alors qu'il n'était pas muni de garde-boue, d'avoir négligé de le faire immatriculer par le Bureau des Véhicules Automobiles.

Les faits remontent au 18 juillet 1968, à Stoneham. Par suite de travaux d'urgence opérés par l'Hydro-Québec, les services d'eau furent coupés dans une partie de cette municipalité. Pour desservir adéquatement ses 22 pensionnaires, l'hôtelier décida spontanément d'aller chercher de l'eau potable au moyen d'un réservoir dans le Parc des Laurentides.

Le camion habituellement utilisé pour le service de l'hôtelier avait été jugé inadéquat pour le transport d'un tel réservoir, on eut recours aux services d'un autre véhicule plus

puissant, mis "à la retraite" depuis quelques années, en échangeant les plaques d'immatriculation d'un camion à l'autre.

En Cour, la défense a plaidé "défense de contrainte résultant d'une nécessité, naturelle", laquelle selon le juge Fortin, occupe dans notre Droit, une place aussi importante que la défense d'alibi.

Le juge en est venu à la conclusion que, l'hôtelier était probablement justifié d'agir comme il l'a fait, bien qu'il ait eu tort de transporter les plaques d'immatriculation d'un véhicule à l'autre.

"Si le défendeur se trouvait dans une situation intenable et qu'il devait agir comme il l'a fait, il pouvait fort bien utiliser le vieux camion non muni de garde-boue, le laisser circuler sur la route alors qu'il n'était pas immatriculé, car, comme ci-haut, il pouvait s'agir d'un cas d'urgence".

"Il n'avait pas à prendre les plaques minéralogiques d'un autre camion pour les apposer sur le vieux camion pour le transport de l'eau. S'il n'avait pas déplacé ces plaques, il aurait pu quand même aller à l'épaveur à laquelle il avait à faire face et ainsi poser un acte nécessaire dans les circonstances".

MIRACLE MART

Venez voir Miss Sweet Cap!

Les Galeries Charlesbourg et Place Ste-Foy
5, 6 et 7 mars

Judi et vendredi de 6 h. p.m. à 9 h. p.m.
Samedi de 10 h. a.m. à 5 h. p.m.

Renseignez-vous à votre magasin Miracle Mart le plus proche

Jouez à notre jeu de Poker
et gagnez de \$1 à \$1000



T'as beau jeu avec Sweet Caps!
Gages-tu?

MIRACLE MART



Prêtes à coiffer
pour être en beauté

SEULEMENT

29⁹⁷ ch.

Les perruques "Carefree" feront un cadeau apprécié à Noël! Elles sont prêtes à être portées... vous donnez quelques coups de brosse et vous voilà prêtes à partir! Ces perruques sont en une nouvelle matière synthétique, lavables à l'eau froide. Nous avons aussi un beau choix de perruques très frisées ou à cheveux très droits, arrière fuselé ou naturel. Magnifiques teintes allant du noir au blond pastel y compris roux, gris ou blond à bouts décolorés. Tour de tête extensible.

Perruques

EN VENTE DANS TOUS NOS MAGASINS

CONCOURS TROUVEZ VOTRE NOM DANS LES ANNONCES CLASSEES LE SOLEIL



La ravissante Diane Schatz est une grande vedette des Ice Capades; sur patins, elle évolue avec une aisance, une agilité presque surnaturelle. Diane, qui aime se surpasser, a remporté plusieurs championnats de patin artistique.

Consultez les annonces classées
ET GAGNEZ 2 BILLETS DE LOGE
pour les



Au Colisée du 10 ou 15 mars

Si votre nom apparaît quelque part dans les ANNONCES CLASSEES, précédez de deux étoiles (★★), vous recevrez vos deux billets en vous présentant au service des annonces classées du journal LE SOLEIL dans les 48 heures qui suivent la parution.

CONSULTEZ

LES ANNONCES CLASSEES
TOUS LES JOURS

Mario Cardinal: Maclean-Hunter a agi de "mauvaise foi", l'an dernier

OTTAWA (d'après PC) — Poursuivant son enquête, hier, la commission sénatoriale présidée par M. Keith Davey, sur les moyens de communications de masse, a pris connaissance des témoignages de divers représentants de la presse, dont M. Mario Cardinal, ex-rédacteur en chef du Magazine Maclean, qui a accusé la direction de Maclean-Hunter d'avoir agi de "mauvaise foi" dans les semaines qui ont précédé sa démission, à la fin de 1969.

M. Cardinal reproche également à M. Gerald Brander, directeur général du magazine, d'avoir ajouté "la malhonnêteté" à cette mauvaise foi, lorsqu'il a déposé devant le comité il y a quelques semaines.

M. Cardinal, aujourd'hui affecté au service des nouvelles de Radio-Canada, allègue en outre, dans une lettre rendue publique hier et qui contient les accusations qu'il porte, qu'une directive personnelle et confidentielle qu'il a reçue en date du 26 août 1969, alors qu'il était en poste, établissait de "façon nette et précise" ce que devait être à l'avenir le magazine Maclean.

M. Cardinal n'était pas présent hier, mais le contenu de la lettre adressée à M. Davey lui-même, révèle notamment que le budget de l'équipe rédactionnelle devait être de \$8,000 par mois au lieu de \$19,360, à partir de novembre 1969.

M. Cardinal souligne que la nouvelle formule préconisée par Maclean-Hunter consistait, en somme, à faire du magazine français une copie de l'édition anglaise.

L'ex-rédacteur révèle également que la direction lui accordait, la nouvelle formule acceptée, une hausse de salaire de \$2,000 par année.

"La loi devrait, déclare M. Cardinal, prévoir des sanctions dans les cas de tentatives d'achat de conscience professionnelle."

M. Cardinal se dit prêt à venir témoigner devant le comité en présence ou en l'absence de M. Brander, qui avait fourni une version tout à fait différente de l'affaire, il y a quelques semaines.

WEEKEND ET PERSPECTIVES

Dans un autre ordre d'idée, les responsables des suppléments illustrés des principaux journaux ont demandé que le fédéral revienne sur une décision vieille de 5 ans et qu'il traite désormais les éditions canadiennes des magazines Time et Reader's Digest comme des publications étrangères pour fins de taxation.

M. A.-F. Mercier, vice-président et conseiller spécial auprès de la direction et de l'administration du Soleil Limitée et président de "Perspectives", s'est joint à M. William Goodson, président de Montreal Standard Publishing Co. qui publie le magazine "Weekend" pour déclarer que leurs publications seraient plus rentables s'ils n'avaient pas à subir la concurrence mise sur pied par le gouvernement, contre Time et Reader's Digest pour la réclame canadienne.

Time et Reader's Digest perçoivent environ \$15,000,000 par année ensemble de la réclame, dont 13 pour cent seulement retourneraient à des revues canadiennes si les exemptions spéciales dont ils jouissent étaient retirées, a précisé hier Me Yves Fortier, procureur de la commission.

RELATIONS PUBLIQUES

D'autre part, les membres de

Allard fustige Bourassa et le Parti québécois

SAINT-JOSEPH (DNC) — Le ministre des Richesses naturelles, M. Paul Allard, s'en est pris, lundi soir, au nouveau chef du Parti libéral, M. Robert Bourassa, soulignant que non seulement ce dernier ne parvient pas à maintenir l'unité de son parti, mais qu'il se montre "un charcutier sans pitié" pour le liquidier d'une façon magistrale.

"Après la retraite de son candidat, M. Claude Wagner, a-t-il ajouté, voici que M. Bourassa s'est heurté à un autre "Waterloo" en recevant à Asbestos même la démission du député de Richmond, M. Emilien Lafrence, un pilier traditionnel du Parti libéral depuis de nombreuses années."

M. Allard a également tiré quelques flèches au Parti québécois, déclarant que M. René Lévesque n'ose pas dire en public ce que l'un des membres, M. Claude Charron a lancé publiquement récemment, savoir que la collectivité québécoise devra reprendre en main le contrôle et l'administration de ses forêts et de ses mines, ce qui équivaut, selon le ministre, au socialisme et à l'étatisation à tout prix.

M. Allard a noté, d'autre part, que "le récent échec essuyé à Ottawa non seulement par le Québec mais par toutes les provinces, invite maintenant la population entière à une mûre réflexion car, si le gouvernement central persiste à écraser les provinces, on ne pourra pas accuser celles-ci de mettre en péril l'avenir même de la constitution et de la confédération canadienne".

L'hôpital Kateri Memorial utilise encore l'eau d'autres réserves

MONTREAL (PC) — L'hôpital Kateri Memorial, dans la réserve indienne de Caughnawaga, non loin de Montréal, a continué à utiliser de l'eau stérilisée et d'autres réserves venant des puits artésiens de la région, hier, en attendant que le ministère provincial de la Santé décide si l'eau provenant des réserves ordinaires de l'institution est suffisamment pure.

La directrice de l'institution, Mlle June Delisle, avait déclaré vendredi, que 30 malades devaient être transportés ailleurs lundi, si les réserves d'eau potable n'étaient pas rétablies. Mais ils sont restés sur place, en attendant le résultat des tests effectués par le ministère de la Santé.

Le bilinguisme fait son chemin à la législature ontarienne

TORONTO (PC) — Le bilinguisme s'est fortement manifesté à la Législature de l'Ontario mardi, quand une partie du texte d'un discours du leader néo-démocrate Donald MacDonald a été rédigée uniquement en français.

Soumis aux boutades non seulement des députés de son parti mais de ceux des autres partis, M. MacDonald a poursuivi laborieusement et lentement la

lecture de son texte, souriant malgré son embarras au cours du passage de son discours, dans lequel il accuse le gouvernement de ne pas avoir tenu sa promesse en ce qui a trait au bilinguisme.

Avant de prendre la parole, son bureau avait publié en français trois pages d'un texte partiel du débat sur le discours du Trône.

Cependant, aucune copie en

langue anglaise n'avait été préparée.

Son bureau a publié, malgré tout, une liste comprenant les 14 sujets devant faire partie du discours de M. MacDonald.

C'était la troisième ou la quatrième fois que le français était utilisé à la Législature depuis la reconnaissance officielle de la langue de Molière il y a deux ans, au parlement de l'Ontario.



MIRACLE MART

COUPE DE PRIX

... toujours appréciée et tout particulièrement lorsqu'il s'agit de vêtements d'enfants. Pour les enfants rien n'est trop bon! Notre pouvoir d'achat étant volumineux nous sommes en mesure de vous offrir des PRIX MIRACLE à longueur d'année et des offres super spéciales ACHATS BONIS.

Donnons donc sans compter



à notre Croix-Rouge



Deux jolies blouses d'aspect printanier

Portez-les avec nos élégantes jupes et soyez à la page!

A. En Fortrel/coton, style polo qui épouse bien le corps, devant brodé, fermeture à 4 boutons. Manches longues, rose, aqua, 8 à 16.
B. En tricot coton imprimé bleu ou rose, 10 à 18. Manches longues.



Jupes en beau coton assorties aux blouses

De texture chevronnée dans un choix de deux modèles. Prix extra modique!

A. 2 poches plaquées, garniture bouton, empiècement, longueur 16 1/2". Beige, marine, aqua, 8 à 16.
B. Devant à martingale, bouton et chaîne. Longueur 20". Brun, beige, aqua, 10 à 18.

Imperméables printaniers

Tenues de pluie pour fillettes

ACHAT BONI

12⁹⁷ ch.

A. Manteau "Canadian Mist", devant droit. Ceinture et col contrastants, garniture à l'ourlet. Marine, jade ou havane. 7, 8, 10, 12, 14. 12.97 ch.
Tailles: 4 à 6x. 9.17 ch.

B. Manteau en Antron ciré, devant simple, 2 poches plaquées à rabat. Surpiques contrastantes. Fermeture avant à boutons pression. Marine, or, sarcelle. 7, 8, 10, 12. 12.97 ch.

Vêtements pour enfants et fillettes.

C. Manteaux "Canadian Mist" pour garçonnets

ACHAT BONI

7⁹⁷ ch.

Parfait pour porter le printemps et l'été. Joli manteau en pratique tissu à l'épreuve des intempéries. Devant droit, 2 poches. Beige ou marine. 4 à 6x. 7.97 ch.



RABAIS PLUS DE 30%! SOULIERS POUR ENFANTS



Ord. 2.97 ACHAT BONI

1.99 la paire

Souliers de printemps offerts en temps opportun! Achetez-en plusieurs paires à ce prix modique! Les enfants les porteront au printemps et tout l'été! Venez tôt car la quantité est restreinte!

Souliers à empeigne en vinyle souple, semelles robustes. Choix de cinq modèles en vogue pour bambines et garçonnets. Cet assortiment comprend des styles habillés avec courroie, des souliers lacés et fermés. Noir, brun, blanc, ivoire ou havane. 9 à 3, pas de 1/2 pointures. Choix incomplet de pointures et de couleurs.

Chaussures



EN VENTE AUX MAGASINS DE CHARLESBOURG ET DE STE-FOY

LES GALERIES DE CHARLESBOURG

4350 1^{re} avenue, ville de Charlesbourg

PLACE STE-FOY

2440 Sir Wilfrid Laurier, Ste-Foy, Que.

Lundi, mardi et mercredi 9:00 a.m. - 6:00 p.m.
Jeudi et vendredi 9:00 a.m. - 9:00 p.m.
Samedi 9:00 a.m. - 5:00 p.m.

La nouvelle Camaro.

**Nous n'avons jamais présenté de voiture à cette époque-ci de l'année...
et personne n'a jamais encore présenté de voiture comme celle-ci.**

La Super-Mordante

S'il s'était agi d'une voiture sport ordinaire, nous l'aurions présentée à l'époque habituelle.

Ce que nous n'avons pas fait.

Et, comme vous pouvez le constater, le temps a travaillé pour nous.

Nous ne nous sommes pas préoccupés de fausses prises d'air ou d'autres babioles tout juste bonnes à jeter de la poudre aux yeux.

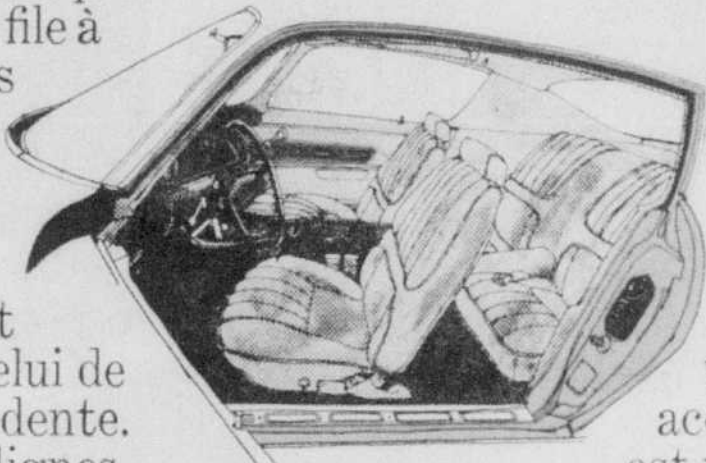
Au lieu de cela, nous avons pris le temps de construire une voiture entièrement nouvelle et présentée, de plus, en quatre versions différentes: Standard, Rally Sport, Super-Sport et Z28.

Notre Super-Mordante a de nouvelles lignes aérodynamiques.

Surbaissée, elle file à quelques pouces seulement de la chaussée. Tout comme la Corvette.

Son capot est plus long que celui de la version précédente. L'arrière a des lignes plus fuyantes. Ses glaces sont plus vastes. Ses portes plus larges, facilitant l'accès à l'intérieur.

Sur les modèles RS, un pare-chocs en matière résistante entoure la grille et la protège des coups.



Comparez la nouvelle Camaro avec toute voiture concurrente de sa catégorie.

Si vous en trouvez une.

Deux sièges-baquets supplémentaires... sans supplément.

La plupart des voitures sport ont deux sièges-baquets à l'avant... et une banquette à l'arrière. Nous avons transformé celle-ci en deux sièges de type baquet.

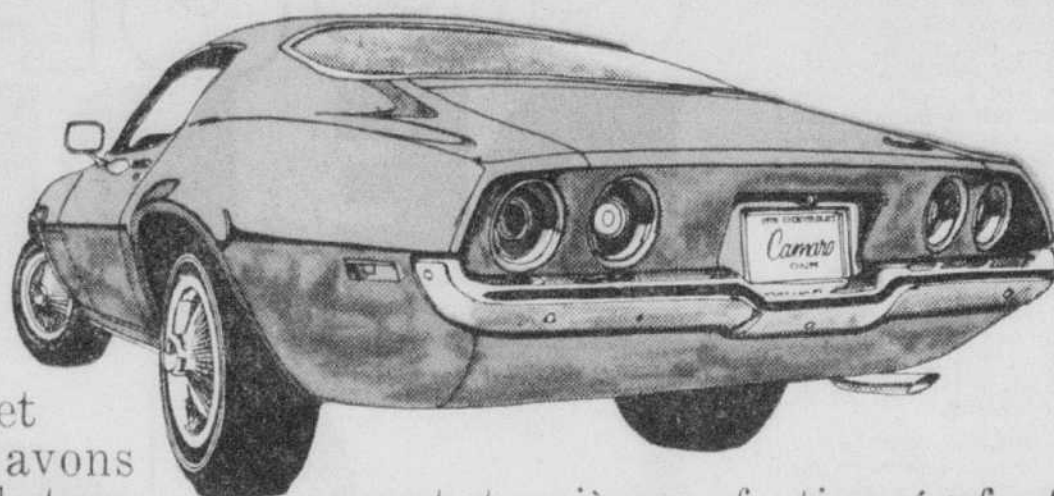
Les sièges-baquets de l'avant sont profonds et moulants de façon à maintenir leurs occupants fermement, même dans les virages serrés.

Le tableau de bord est tout aussi fonctionnel. De couleur noir mat, il est enveloppant et contient assez d'instruments pour vous faire croire que vous êtes aux commandes d'une 747... sans qu'il soit besoin de copilote.

Une tenue de route impeccable.

La Camaro a toujours eu la réputation d'être une routière accrocheuse. Ce qu'elle est plus que jamais.

En effet, sa timonerie de direction montée en position avancée, de même que sa suspension



avant et arrière perfectionnée, font de la nouvelle Camaro une voiture qui colle vraiment à la route.

Autrement dit, les concurrentes de la Camaro vont en voir de rudes.

Surtout quand on sait que cette Super-Mordante est offerte avec six moteurs au choix dont un Turbo-Jet 350 développant 360 CV. Sans parler d'une gamme de quatre boîtes de vitesses.

A vous de choisir la combinaison qui convient à votre style de conduite.

Ensuite, prenez la route.

Freins à disque à l'avant standard.

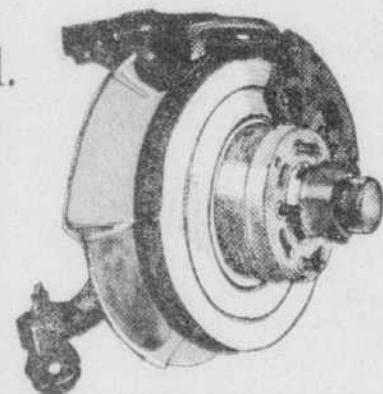
Rien de plus naturel.

Il faut savoir aussi mettre un frein à un tel brio.

C'est l'affaire des freins à disque à l'avant standard, peu sujets à l'échauffement et à l'affaiblissement progressif.

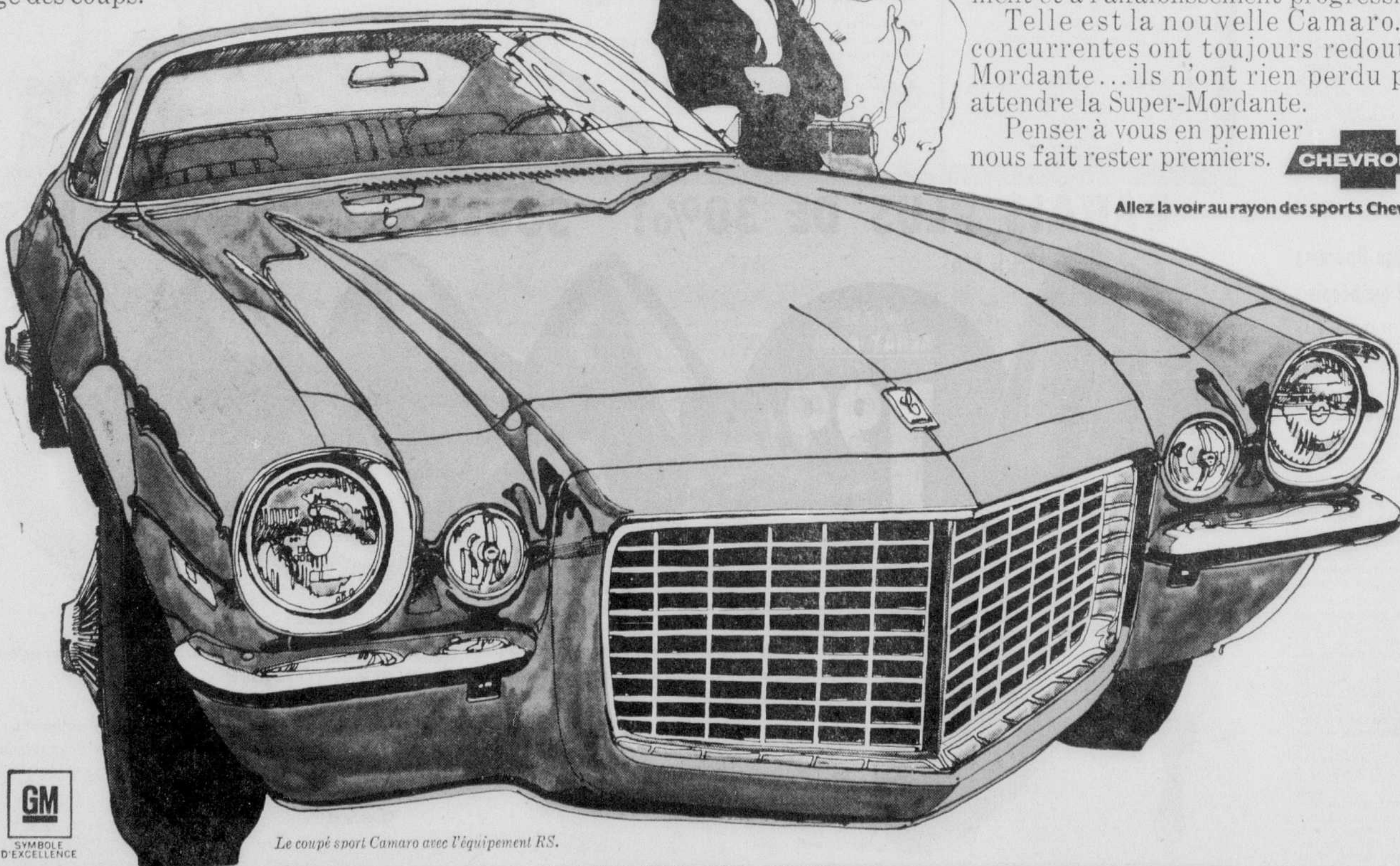
Telle est la nouvelle Camaro. Ses concurrentes ont toujours redouté la Mordante... ils n'ont rien perdu pour attendre la Super-Mordante.

Penser à vous en premier nous fait rester premiers.



CHEVROLET

Allez la voir au rayon des sports Chevrolet.



Le coupé sport Camaro avec l'équipement RS.

VOYEZ LE CONCESSIONNAIRE CHEVROLET

Concessionnaires autorisés "Camaro" à Québec

ROGER BARRE AUTOMOBILES LTEE

1095 de la Canadière - Québec - Tél.: 529-3331

J. D. Chevrolet Oldsmobile Ltée

60 sud, Dorchester - Québec - Tél.: 529-4561

DENIS PEPIN AUTOS LTEE

2500 Quatre-Bourgeois - Ste-Foy - Tél.: 653-2861

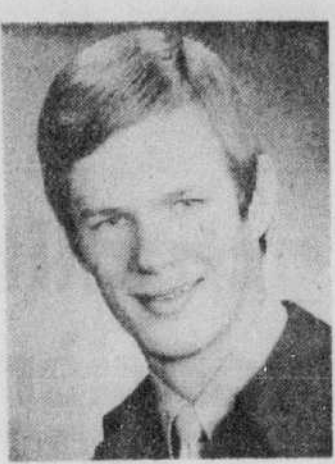
BOURSE DE TORONTO

Cours transmis par la Presse Canadienne | Agrale

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la Presse Associée (GTime .50)

SCRIPTAM INDUSTRIES, INC.



M. RICHARD DUBE

Nous avons le plaisir de vous annoncer la nomination de Monsieur Richard Dubé, comme représentant de Scriptam Industries, Inc., pour le territoire s'étendant de Rivière-du-Loup à Gaspé. Nous continuerons donc de vous servir comme par le passé dans le domaine des tableaux scolaires et des tableaux indicateurs, et en plus, vous pourrez bénéficier de la présence d'un représentant demeurant dans la région.

Industries Scriptam, Inc.,
725, boul. Bertrand,
Québec 8, Qué.

Monsieur Richard Dubé,
Case Postale 281,
664, rue Gilles,

Monsieur Richard Dubé,
Case Postale 281,
664, rue Gilles.
Rimouski, Qué.
TEL. : 724-6904

Dividendes déclarés

(Renseignements transmis par la Presse Canadienne)

Anglo Canadian Pulp and Paper Mills Ltd., dividende de 9 cents l'action ordinaire, payable le 8 avril, inscription le 20 mars; 28 cents l'action privilégiée, payable le 1er mai, inscription le 20 mars.

Beaver Lumber Co. Ltd., 13 cents l'action ordinaire; 35 cents l'action privilégiée; 25 cents l'action de classe A; tous payables le 1er avril, inscription le 10 mars.

Imperial Tobacco Co. Ltd., 18 cents l'action ordinaire, payable le 31 mars, inscription le 10 mars.

Laidlaw Motorways Ltd., 10 cents l'action ordinaire, le 23 mars, inscription le 9 mars.

Laurentide Financial Corp. Ltd., 31 cents l'action privilégiée de 6 1/4%, le 30 avril, inscription le 10 avril.

Leitch Gold Mines Ltd., une action privilégiée de 6% non convertible et rachetable offerte pour 25 actions ordinaires, le 25 mars, inscription le 10 mars.

Rio Algoma Mines Ltd., \$1.45 l'action privilégiée de 5 8-10%, le 1er avril, inscription le 10 mars.

Westfair Foods Ltd., 50 cents l'action de classe A; 35 cents l'action privilégiée de \$1.40, les deux payables le 15 avril, inscription le 13 mars.

Lambton Loan and Investment Co., 8 cents l'action ordinaire, payable le 1er avril, inscription le 13 mars.

Les monnaies étrangères

MONTREAL (PC) — Voici les cours du change étranger tels que fournis par la Banque de Montréal. A noter que tous les cours ci-dessous représentent les taux nominaux à la ferme- ture des marchés et en fonds canadiens.		Grande-Bretagne (livre)	2.5875
		Hongrie (forint)	0.0926
		Italie (lire)	0.001717
		Mexique (peso)	0.0867
		Norvège (couronne)	0.1508
		Pays-Bas (florin)	0.2963
		Pologne (zloty)	0.2694
		Roumanie (lei)	0.1791
		Suède (couronne)	0.2076
		Suisse (franc)	0.2508
		Tchécoslovaquie (couronne)	0.1512
Allemagne (mark)	\$0.2923	Venezuela (bolivar libre)	0.2397
Australie (dollar)	1.21125	Yougoslavie (dinar)	0.0662
Autriche (shilling)	0.04185		
Belgique (franc)	0.02170		
Bulgarie (lev)	0.9209		
Danemark (couronne)	0.1438		
Espagne (peseta)	0.0156		
Etats-Unis (dollar)	1.0750		

France (franc) 01945

**Participation de
la Caisse de dépôt**

La direction de la Société minière Louvem Inc., a donné les précisions suivantes sur la mise en valeur de sa propriété de cuivre du Canton Louvicourt près de Val d'Or.

Le financement du chantier à ciel ouvert et d'une partie des travaux de développement souterrain est maintenant assuré par la Caisse de dépôt et placement du Québec et la Banque Provinciale du Canada qui ont consenti à Louvem des prêts d'un million de dollars et de

**CORPORATION MUNICIPALE,
HAVRE-AUX-MAISONS,
ILES DE LA MADELEINE**

REGLEMENT N° 125

Adopté par le Conseil de Havre-aux-Maisons le 17 février 1970.

Le Conseil Municipal de la Municipalité de Paroisse de Havre-aux-Maisons, Comté des Îles de la Madeleine, autorise le Régie des Alcools du Québec à remettre des Permis dans la juridiction sous sa juridiction, et lui laisse le soin d'en déterminer le nombre et la nature.

**MARC BOUDREAU,
SECRÉTAIRE-TRESORIER.**

AVIS est par les présentes donné que le lundi, vingt et un (21) jour de mars 1970, à 10 heures de l'après-midi, dans la Salle de la Caisse Populaire de la Madeleine, il y aura votation au scrutin secret dans la municipalité aux fins de décréter et le règlement N° 125, dont est annexé par les présents.

**HAVRE-AUX-MAISONS,
ÎLES DE LA MADELEINE,
le 18 février 1970.**

**MARC BOUDREAU,
SECRÉTAIRE-TRESORIER.**

A cette occasion, 300.000 actions déjà émises du capital-actions de Louvem ont été op-

tionnées à la Caisse de dépôt et de placement du Québec.

M. Claude Genest, président de Louvem, a de plus ajouté, selon le quotidien La Presse, qu'une partie de l'exploitation à ciel ouvert servira à compléter le financement des travaux souterrains.

AVIS
est par les présentes donné, confor-

1571D du Code Civil que Dumas Transport Inc. une corporation ayant sa principale place d'affaires en la Ville de Québec, Province de Québec, a le 20ième jour de janvier, 1970, cédé et

transférer à la Banque Royale du Canada tous ses comptes aux livres et autres comptes et dettes présents et futurs, à titre de garantie, et que ladite cession a été dûment enregistrée dans la division d'enregistrement de Québec.

P.Q. le 20 janvier, 1970, sous le numéro 692384.

Daté le 22ième jour de février, 1970.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA,
Québec St-Vallier à Des Orlais,
Québec S. Qué.

Par ordre du conseil d'administration
G.M. Marquail
le secrétaire

Québec (P.Q.) le 27 février 1970

COMMISSION SCOLAIRE STE-CROIX
STE-CROIX, COMITE LOTBINIERE

APPEL D'OFFRES

La Commission Scolaire ci-haut mentionnée demande par la présente des soumissions pour la rénovation complète de l'école La Mennais (ici ci-après) située sur la rue LaFramme à Ste-Croix.

Les Entrepreneurs-Généralistes et les sous-traitants peuvent consulter les plans et devis au bureau des soumissions déposées du Québec, à 875 Marguerite-Bourgeois, Québec S. Qué.

Les spécialités visées sont : Plomberie, chauffage, électricité, ventilation, menuiserie et peinture.

Sous-traitant : Doit remettre sa soumission au B. S. D. Q. présentée sur les formules du B. S. D. Q. au plus tard jeudi le 19 mars 1970 à 4 heures P.M.

Entrepreneur-général : Doit remettre sa soumission à M. Marcel Lafleur, sec-trés. de la Commission Scolaire et ce, présentée sur les formules fournies par l'ingénieur, au plus tard le 23 mars 1970, à 4,00 hre P.M.

Ouverture des : Le 25 mars 1970 à 8 heures P.M. à la salle du Conseil municipal soumissions
située sur la rue Principale à Ste-Croix.

entrepreneur-général :

Les plans, devis et formules de soumissions pourront être obtenus immédiatement au bureau de Roy, Roy, Thivierge - 2106, Chemin Ste-Foy, Suite 204, Québec 10 moyennant un dépt. de cinquante (\$50.00) dollars en argent ou par cheque visé payable à l'ordre de Roy, Roy, Thivierge, remboursable quinzaine jours après la clôture des soumissions à ceux qui auront présenté une soumission et sur réception des plans et devis en bon état.

Chacune des soumissions des entrepreneurs-généralistes devra être présentée en trois (3) copies et acceptée par un chèque visé payable à l'ordre de la Commission Scolaire de Ste-Croix d'un montant égal à 10% du total de la soumission ou d'un cautionnement de soumission pour le même montant.

La Commission Scolaire ne s'engage à accepter ni aucune ni la plus basse soumission.

MARCEL LAFLUR, SEC.-TRÉS.

Des chômeurs empêchent 500 ouvriers de travailler, à Baie-Comeau

Par François AUBIN

BAIE-COMEAU — Près de 500 ouvriers de la construction ont été forcés hier matin par un groupe de chômeurs à demeurer à l'extérieur du chantier de construction de l'usine de la Québec North Shore Paper à Baie-Comeau.

Les chômeurs, eux-mêmes ouvriers de la construction, ont établi des lignes de piquetage à l'avant de l'usine de la QNSP, pour protester contre le fait que les compagnies chargées des travaux d'agrandissement de cette entreprise, emploient des ouvriers de l'extérieur de la région, alors qu'il y a du personnel qualifié sur place.

Dès le début de l'avant-midi, pendant que les piqueteurs empêchaient les travailleurs de se rendre à leur ouvrage, les représentants du comité des citoyens, de Baie-Comeau et de

Hauterive, ceux des centrales syndicales qui regroupent les travailleurs de la construction, ceux des compagnies chargées de l'exécution des travaux, de même que ceux de la Québec North Shore, ont entrepris de sérieux pourparlers en vue d'en arriver à trouver une solution qui pourrait satisfaire toutes les parties et permettre la reprise du travail.

Hier midi, on n'avait pas encore réussi à s'entendre, mais les dirigeants de la QNSP ont demandé aux chefs syndicaux de faire en sorte que les chômeurs lèvent les lignes de piquetage pour permettre que le travail reprenne, pendant que l'on poursuivait les délibérations pour solutionner le conflit.

Cette demande a été transmise aux piqueteurs qui ont mis plusieurs minutes à s'y confor-

mer. Toutefois après quelques bousculades en avant de l'usine, les chômeurs ont accepté vers 14h de laisser les employés retourner à leur travail.

Les discussions «au sommet» se sont poursuivies durant tout l'après-midi et en fin de journée hier aucun résultat n'avait encore été transmis aux chômeurs protestataires. Ceux-ci doivent se réunir ce midi en avant du chantier de la Québec North Shore afin d'avoir le résultat des entretiens d'hier et de prendre les décisions qui s'imposent.

DISCRIMINATION

Le conflit qui a éclaté hier matin remonte à plusieurs semaines déjà. Les deux centrales syndicales de même que les principaux organismes de la région de Baie-Comeau ont décidé de faire front commun il y a quelque temps en vue d'obtenir justice à l'endroit des travail-

leurs de la région qui sont en chômage présentement dans l'industrie de la construction.

En fait, selon des statistiques fournies par les centres de main d'œuvre, il y aurait présentement près de 150 ouvriers spécialisés de la construction ayant les compétences voulues pour travailler sur les chantiers et qui sont présentement en chômage.

Pendant ce temps, les principales compagnies chargées des travaux d'agrandissement de la Québec North Shore à Baie-Comeau, projet de plusieurs millions de dollars, emploient quelques centaines d'ouvriers de l'extérieur de la région et malgré les pressions exercées jusqu'à maintenant, la situation, que le comité des citoyens qualifie de discriminatoire, ne s'est pas améliorée sensiblement.

Les trois principaux employeurs sur le chantier de la Québec North Shore sont présentement Bédard et Girard, qui a 173 personnes à son emploi, Canadian Comstock, avec 149 employés et McAlpine, avec 150 employés, en plus de nombreux sous-traitants. Ces travaux d'agrandissement du moulin à papier de la QNSP sont sous la surveillance de la Canadian Bechtel et ils doivent se poursuivre encore durant plusieurs mois avant d'être complétés.

Front commun CSN-FTQ pour diminuer les luttes intersyndicales

par François MAILHOT

Un front commun CSN-FTQ, en vue de faire préciser l'article 25 du Code du travail pour diminuer de façon significative les luttes intersyndicales, qui prennent place à l'occasion des votes d'allégeance, décrets par un commissaire-enquêteur du ministère du Travail et de la Main-d'œuvre.

La Confédération des syndicats nationaux et la Fédération des travailleurs du Québec entendent tout mettre en œuvre afin qu'aucun vote d'allégeance syndicale ne soit accordé, quand une centrale ouvrière tente d'en déloger une autre auprès d'un groupe de salariés, à moins que cette dernière n'ait réussi à faire signer des cartes d'adhésion à la majorité des membres.

La CSN, qui est à l'origine de ce projet, entend ainsi prévenir la répétition de situations du type de celle à laquelle elle a dû faire face sur le campus de l'Université Laval récemment.

Dans cette campagne syndicale (que la CSN a perdue aux mains du Syndicat canadien de la fonction publique), la Confédération des syndicats nationaux a mis en doute à plusieurs reprises la décision du commissaire-enquêteur de décréter un vote.

La centrale québécoise invoquait le fait que le SCFP n'avait pas réussi à faire signer des cartes d'adhésion à un nombre suffisant d'employés.

Dans sa formulation actuelle, le Code du travail prévoit que le commissaire-enquêteur peut décréter un vote chaque fois qu'il le juge opportun et en particulier lorsque les salariés sont membres de plus d'une association en nombre suffisant.

L'article 25, ne prévoit cependant aucun pourcentage relatif au nombre de salariés qui sont membres d'une centrale ou d'une autre au moment du vote.

La CSN appuyait ses dires, dans le cas des employés de l'Université, sur la coutume établie dans le passé, qui voulait qu'on accorde un vote d'allégeance que dans le cas où la centrale rivale réussissait à faire signer des cartes d'adhésion à un nombre relativement élevé de salariés.

CONSEIL CONSULTATIF Les dirigeants de la CSN croient que la décision rendue par le commissaire-enquêteur Marcel Lorrain et maintenue par le juge en chef du Tribunal du travail, Jean-Paul Geoffroy, dans le cas des employés de l'Université Laval, crée un grave précédent.

A leur avis ce précédent risque de provoquer une relance du maccartisme syndical, qui ne ferait que contribuer à diviser les centrales ouvrières du Québec.

La grève de la RAQ a occasionné une perte de \$30 millions au Québec

par Jean-Paul GAGNE

La grève des employés de la Régie des alcools, qui a duré du 22 juin 1968 au 25 novembre de la même année, occasionnant une perte de 104 jours ouvrables, a fait perdre au trésor provincial environ \$30 millions. Cette déduction provient de la différence entre le revenu total net de \$74.3 millions réalisé pour l'exercice financier 1968-69 et ce même revenu estimé à environ \$105 millions selon le revenu au cours des années précédentes, soit 10 pour cent.

C'est ce que permet de conclure le rapport annuel de la Régie déposé en chambre hier par le ministre des Finances du Québec, M. Mario Beaulieu, soit onze mois après la fin de l'exercice.

Au cours de l'exercice qui s'est terminé le 29 mars 1969, la Régie a rapporté des ventes brutes de \$128.5 millions pour un revenu net de \$74.3 millions à comparer aux \$197.8 millions et aux \$98 millions réalisés à ces postes respectifs au cours de l'exercice antérieur.

Une diminution du fonds de roulement de \$2.5 millions a permis à la Régie, selon le rapport annuel, de verser au ministère des Finances \$76,800,000.

Il était à prévoir que les revenus de la Régie provenant de la vente des vins et spiritueux diminueront à cause de la grève, ce qui n'a évidemment pas manqué de se produire sur toute la ligne.

Toutefois les consommateurs devaient se tourner vers la bière, selon les deux derniers rap-

ports de la Régie, les Québécois ont consommé 4.9 millions de gallons de plus au cours de 1968-69 qu'au cours de l'exercice précédent.

En conséquence, les droits per-

çus par la Régie tant sur la vente de la bière que sur sa fabrication se sont accrus de \$8.9 millions pour se chiffrer par \$28.1 millions au cours de 1968-69.

Legaré

PLUS DE 90 MAGASINS DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC POUR VOUS SERVIR. ÉTABLI EN 1877

Vente de Literie

QUELLES SONT VOS PRÉFÉRENCES?

Préférez-vous dormir sur un sofa, manque-t-il d'espace dans votre appartement, les enfants ont-ils besoin de lits superposés. Autant de questions auxquelles notre Vente de Literie répond

Une offre spectaculaire!

Lit Continental complet par «Simmons»

- Lit double • matelas à 312 ressorts
- Sommier-boîte • 6 pattes de bois
- 2 supports • tête de lit vinyle
- Couvert rayonné damassé
- Surfaces piquées
- Rebord préfabriqué
- Poignées de corde
- Orifices de ventilation

SPECIAL 99⁹⁵

SIMMONS

AUCUN PAIEMENT INITIAL, JUSQU'À 36 MOIS POUR PAYER

Renseignez-vous sur notre plan de CREDIT CONTINUËL

MAGASINEZ LE JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 9H. P.M. LE SAMEDI JUSQU'À 5H. P.M.

LIT CONTINENTAL, 3 MCX

Matelas renfermant 252 ressorts spiraux et de multiples couches de feutre blanc. Sommier-boîte assorti sur pattes de bois et tête de lit recouverte de vinyle lavable.

SPECIAL 54⁹⁵ \$4 par mois

LITS SUPERPOSES, 8 MCX

Deux lits étages à demi-roue, une échelle et une barre protectrice, en merisier fini noyer antique. Deux matelas renfermant multiples ressorts et 2 sommiers à lames métalliques.

SPECIAL 108⁹⁵ \$6 par mois

LIT PLIANT TRES PRATIQUE

Cadre d'acier d'un pouce. Matelas à ressorts spiraux. Capitonnage à boutons. Les pattes s'ajustent automatiquement en ouvrant le lit. Fini aluminium. Se déplace sur des roulettes.

SPECIAL 27⁸⁸

DIVAN-LIT UTILE

Recouvrement de nylon multicolore dans une sélection de teintes. Pourvu d'un matelas de mousse avec couil indien à rayures. Coussins remplis de mousse.

SPECIAL 169⁹⁵ \$8 par mois

Legaré

600 est, rue ST-JOSEPH - TEL.: 529-0141

Six étages et mezzanine pour vous servir! Deux heures de stationnement seront acquittées, sur présentation de votre facture Legaré. Aubaines similaires disponibles à BAIE ST-PAUL, 89, rue St-Jean-Baptiste. Tel. 435-2439 et LAUZON, 2, rue St-Joseph. Tel. 837-5144.

Textile

Projet de loi pour protéger le consommateur

OTTAWA (PC)—La Chambre des Communes a fait l'unanimité hier, autour de la deuxième lecture du projet de loi destiné à régulariser l'étiquetage, la vente, l'importation et la publicité des articles de textile de consommation.

Le secrétaire du ministre de la Consommation et des Corporations, le député libéral de Chicoutimi, M. Paul Langlois, a déclaré que le bill S-20 permettrait de réduire de façon appréciable l'écart qui existe actuellement en matière de communication entre le consommateur et le fabricant de produits de textiles et qui contribuait à un accroissement de l'ordre, de l'information et de l'efficacité dans le commerce.

Le projet de loi rend obligatoire l'étiquetage de produits de textiles de consommation prescrits en vue de la divulgation, au moyen de noms génériques, de toutes les fibres qui consistent 5 pour cent ou plus de la totalité du contenu en fibres.

D'autres dispositions du projet de loi interdisent, sous peine de sévères sanctions, tout exposé faux, trompeur ou fallacieux à l'égard de tout produit de fibres textiles par voie d'étiquetage ou de publicité.

A Brownsburg, 200 employés auraient été congédiés sans avis

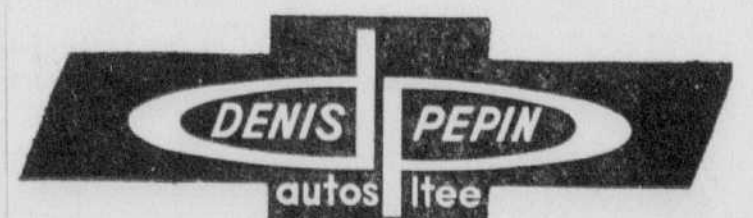
BROWNSBURG, Qué. (PC)—Un porte-parole syndical, représentant les employés de la Canadian Industries Ltd. à Brownsburg, soutient que l'entreprise a remercié 200 employés sans leur donner d'avis préalable, depuis novembre dernier.

M. Léopold Gareau, porte-parole pour l'Union nationale des employés de la CIL à Brownsburg (CSN), a déclaré, lundi, qu'il avait envoyé un télégramme au gouvernement du Québec, lui demandant d'intervenir immédiatement.

A Montréal, un porte-parole de la compagnie CIL a déclaré que la compagnie ne croit pas avoir violé les lois provinciales en remerçant un certain nombre d'employés.

N'ACHETEZ PAS DE CAMARO 70

avant d'avoir consulté



VENEZ DES DEMAIN

2500, DES QUATRE-BOURGEOIS - STE-FOY

Comment une entreprise a évité le fisc

OTTAWA (PC) — Une histoire qui risque de soulever bien des commentaires a été dévoilée, mardi, devant le comité des comptes publics des Communes. Il s'agit d'une compagnie manufacturière canadienne, dont on n'a pas révélé le nom, qui a monté une chaîne de compagnies filiales pour écarter les produits à l'étranger en échappant à l'emprise du fisc.

L'auditeur général, M. Maxwell Henderson, a expliqué que les compagnies filiales étant exemptées de l'impôt sur le revenu, le pays perdait ainsi des centaines de milliers de dollars.

La compagnie en question a vendu 70 p.c. de sa production à ses filiales qui, elles, ont écoulé ces produits à l'étranger. M. Henderson a précisé : "De 1961 à 1966, les revenus nets d'opération de ces filiales ont été neuf fois supérieurs à ceux de la compagnie mère. Ceci, sans compter le fait que la production de cette dernière représentait la moitié des ventes des filiales".

"A première vue, a-t-il fait savoir, cette situation semble le résultat d'un jeu de comptabilité utilisé par la compagnie mère dans la facturation de ses filiales."

CAS TYPE

On n'a pas dévoilé le nom de la compagnie, ni le produit en cause. Mais un porte-parole du ministère du Revenu a confié au comité des comptes publics qu'il n'est pas convaincu de l'illegalité de tels agissements, dont celui-ci ne serait qu'un exemple parmi d'autres.

Pour sa part, le député Robert Major — L. Argenteuil — a suggéré que cette affaire soit confiée à la commission des prix et revenus. Ce pourrait être de son ressort, a-t-il dit, si, par cette procédure, le consommateur canadien est amené à porter un fardeau fiscal plus lourd que le consommateur étranger.

Quant à M. Fernand Leblanc — L. Montréal-Laurier —, il a fait remarquer aux membres du comité qu'un tel procédé serait impossible si le Parlement adoptait les recommandations du livre blanc sur la fiscalité.

Subventions de \$90,000 à la Chemcell

OTTAWA (DNC) — Le ministre de l'Expansion économique régionale vient d'accorder une subvention de \$70,000, à la Compagnie Chemcell pour l'aider à moderniser son usine de Montmagny.

Le coût d'immobilisation de ce projet est estimé à \$468,000, et la subvention du ministère se chiffre par 15%.

Une autre subvention, cette fois au montant de \$20,000, a aussi été accordée à la Chemcell pour l'aider à moderniser son usine de Coaticook. Le coût total du projet est de \$138,000.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-70-10056
pour 10h.30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 24 mars 1970
Divers postes
FOURNITURE DE SIX (6)
REACTANCES DE MISE A
LA TERRE 25 KV

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, Boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de SEPT MILLE DOLLARS (\$7,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires,
B. LACASSE - W. E. JOHNSON
Montréal, le 25 février 1970.

Des travailleurs demandent les véritables raisons de la hausse des primes d'assurance-automobile

RIMOUSKI — Les membres du conseil du travail du Bas-Saint-Laurent réclament la tenue d'une enquête pour faire la

lumière sur les véritables motifs qui incitent les compagnies d'assurances à "exagérer" dans l'établissement du taux des pri-

mes d'assurance-automobile. Cette décision découle de l'assemblée régulière du conseil, après étude d'un mémoire pré-

paré par un de ses membres, M. Napoléon Bérubé, de Cauperscal.

Le document dénonce la trop

grande latitude laissée aux compagnies d'assurances et tente ensuite de démontrer qu'elles ne sont plus justifiées de récla-

mer des hausses de primes, s'est chargé d'enlever les plus gros risques pour les compagnies d'assurance, depuis six ou sept ans.

CARRIERES et PROFESSIONS

MAGASINIER demandé

Magasinier qualifié dans le domaine de la mécanique demande pour manufacturier.

Expérience: 5 ans, âgé de 25 ans et plus.

S'adresser au

Directeur du Personnel

3030, boul. Ste-Anne
Giffard, Québec 5

CONSULTEZ REGULIEREMENT

CARRIERES et PROFESSIONS

LES EMPLOIS SONT VARIES ET DES PLUS INTERESSANTS!

Pour placer une annonce dans cette rubrique, s'adresser au SERVICE DE LA PUBLICITE

525-7131

Poste 118 ou 167

Bureau d'ingénieurs demande 2 COMMIS DACTYLOS

de 1 à 3 ans d'expérience. Bureau dans basse-ville. Salaire selon expérience.

Tel.: 529-3757 (9h. à 17h.)

STENODACTYLO BILINGUE demandée

Les Prévoyants du Canada. Assurances générales. Département de Reclamations. Pour informations: R. Grenier - Tel.: 653-4091

INSPECTEUR-VENDEUR demandés

Pour route de pain dans Québec. Expérience exigée dans la vente de pain. Très bon salaire, plus commissions, assurance-groupe, etc. Aussi, un agent pour Lévis-Lauzon sur route établie, de plus \$700.00. Expérience exigée dans la vente de pain. Position et revenu assurés et très intéressants.

Se présenter:

BOULANGERIE DOYON GAI LURON,

735 rue Pruneau (par la rue Lavoie)
Ville Vanier, Qué. 8

La Grande Division Numéro 48 High Prairie Province de l'Alberta

PROFESSEURS

Qualifications minimum - 'Brevet A' Pour l'année scolaire 1970 - 71

La Division scolaire de High Prairie aura besoin de professeurs bilingues (Français - Anglais) pour l'enseignement du Français et sujets académiques (en Français), dans les écoles de Girouxville, Jean-Côté, Donnelly et Guy.

Il y aura peut-être des entrevues à Québec durant les vacances de Pâques.

Les personnes intéressées sont priées d'écrire immédiatement à:

Fred J. Dumont
Surintendant des écoles
Commission scolaire de High Prairie
High Prairie, Alberta

L'AUDITEUR GENERAL DU CANADA VERIFICATEURS

L'Auditeur général relève directement du Parlement. Il est chargé de vérifier les comptes des divers ministères de l'Etat, des sociétés de la Couronne et d'autres services publics et, chaque année, fait rapport de ces vérifications à la Chambre des Communes.

Le Bureau de l'Auditeur général a son siège à Ottawa, des bureaux régionaux étant établis à Halifax, Montréal, Toronto, Winnipeg, Edmonton et Vancouver. Son personnel se compose de fonctionnaires professionnels d'une haute compétence, dont beaucoup sont membres d'associations reconnues de comptables professionnels. Le Bureau utilise à peu près les mêmes méthodes de travail que les grands bureaux indépendants de comptables publics. Son objectif principal est de vérifier si les divers organismes ont rempli leurs fonctions administratives et financières de façon efficace. Les méthodes de vérification en vigueur comprennent: l'appréciation de la valeur des contrôles internes (notamment les rapports sur la gestion et la vérification interne), l'examen des opérations, afin de vérifier si les fonds et les autres ressources ont été utilisés de manière efficace, et un examen assez poussé des transactions financières pour permettre l'approbation des états financiers.

Possibilités d'emploi pour des
VERIFICATEURS à OTTAWA

Traitements initiaux: jusqu'à \$11,450

Conditions de candidature: Etre membre inscrit, à la suite d'un examen, d'une association reconnue de comptables, et avoir acquis au moins trois ans d'expérience acceptable de la vérification.

AIDES-VERIFICATEURS à OTTAWA

Traitements initiaux: jusqu'à \$9,000

Conditions de candidature: Posséder un diplôme universitaire en commerce, ou autres domaines connexes, ayant complété suffisamment de cours de comptabilité ou avoir terminé avec succès les trois premières années d'un cours permettant de devenir membre d'une association reconnue de comptables.

EXCELLENTE PERSPECTIVE D'AVENIR

Présentez, sans attendre, votre demande sur la formule PSC 367-401 "Demande d'emploi", que vous pouvez vous procurer au bureau le plus proche de la Commission de la fonction publique, à un Centre de main-d'œuvre du Canada ou à un bureau de poste; faites-la parvenir à:



Fonction publique du Canada

SECRETAIRE - BUREAU DE L'AUDITEUR GENERAL
SIC 42, EDIFICE DE LA JUSTICE, OTTAWA 4 (ONTARIO).
Sur toute formule de demande, veuillez appeler le numéro de programme 70-621 pour les postes de vérificateurs, et 70-620 pour les postes d'aides-vérificateurs.

Cadre supérieur, valeurs mobilières

Traitement minimum: \$18,000.

Une société financière bien établie cherche à retenir, par notre entremise, les services d'un cadre supérieur pour la gestion de ses investissements. Lieu: Montréal.

Le candidat choisi participera activement à la gestion du portefeuille. Il surveillera en outre les mouvements de trésorerie et aura, sous sa direction, un service de recherche économique et financière.

Les postulants devront avoir des connaissances approfondies du marché monétaire et du marché d'obligations et compter au moins 10 ans d'expérience au sein d'une institution financière ou d'une maison de courtage en valeurs mobilières. Ils posséderont de plus des connaissances générales en économique et de préférence une formation universitaire dans ce domaine. Ils devront faire preuve d'aptitudes à diriger du personnel professionnel et d'un jugement sûr.

Les demandes devront nous être transmises par écrit et comporter les renseignements concernant l'âge, la formation académique et l'expérience.

Référence — dossier C-240

Woods, Gordon & Cie

CONSEILLERS EN ADMINISTRATION,

500, RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL 126, QUÉ.

TECHNICIEN demandé

Studio de photographies commerciales et industrielles dans la ville de Québec désire TECHNICIEN DE CHAMBRE NOIRE POUR NOIR ET BLANC ET COULEUR. Personne très qualifiée seulement.

ECRIRE A DEPT 3001, LE SOLEIL

La Commission Scolaire du district # 7 sollicite des demandes d'emploi aux postes suivants:

Orienteur pour le district
Professeurs d'arts ménagers
Chef de département pour l'Industriel
Professeurs à l'Industriel
Professeurs de Commerce qualifiés pour enseigner la dactylographie et la sténographie
Professeurs d'anglais
Professeurs de français
Professeurs de mathématiques
Professeurs d'histoire et géographie
Professeurs de sciences (Physique, Biologie)
Professeur de musique
Professeur d'art
Professeurs d'Education Physique (un homme et une fille)

Les intéressés sont priés de faire application aussitôt que possible à:
M. Vincent Comeau, directeur Ecole Polyvalente
W. Arthur Losier, Case Postale 410 Tracadie, N.-B.

LE CEGEP DE RIMOUSKI OFFRE D'EMPLOI

Adjoint à l'Education Permanente

Fonctions:
Sous la responsabilité du directeur du Service de l'Education Permanente, il devra:

- Assurer le développement et la coordination de l'enseignement professionnel aux adultes;
- Evaluer et mettre à jour les dossiers des étudiants adultes;
- Organiser et administrer les cours de la session d'été.

Qualifications:
a) Un minimum de 16 ans de scolarité ou une expérience professionnelle équivalente;
b) Connaissance du marché du travail;
c) Connaissance de l'enseignement aux adultes;
d) Qualités personnelles pertinentes.

Traitement:
Salaire selon les normes du Ministère de l'Education; bénéfices marginaux usuels.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur candidature au sous-signe avant le 26 mars 1970.

Jean-Guy Nadeau, dir. gén.
CEGEP de Rimouski
60 avest, Evéché, Rimouski

DIETETICIENNE THERAPEUTIQUE EN CHEF

Un hôpital important de Montréal requiert les services d'une diététicienne thérapeutique expérimentée.

Le poste comprend la responsabilité de la coordination des travaux des diététiciennes thérapeutiques et des hygiénistes en matière d'alimentation, de même que des diététiciennes du bloc de recherche en clinique. Préparation d'un programme pour les étudiants en diététique, enseignement aux étudiants, orientation des internes médicales et des infirmières diplômées. Présence et participation aux visites des salles de l'hôpital.

La candidate doit posséder un diplôme en sciences alimentaires d'une université reconnue, avoir complété son internat en diététique en un cours approuvé et être membre de la Corporation des Diététiciennes du Québec. Elle devra avoir quelques années d'expérience comme diététicienne thérapeutique dans un hôpital de réputation solide et être bilingue. Une maîtrise en nutrition serait désirable. Le salaire est conforme à l'expérience et à l'échelle de salaires provinciale.

Fournir résumé des antécédents au dépt 3002, Le Soleil.

Dot Girls

SECRETAIRE SENIOR BILINGUE \$425

POSSEDEZ-vous de bonnes connaissances en français et en anglais? Sténo bilingue demandée pour ce poste intéressant, pour rédiger correspondance, pouvant faire traduction. Connaissance légale serait appréciée.

SECRETAIRE ADMINISTRATIVE BILINGUE

POSTE senior nécessitant 5 ans d'expérience. Connaissance parfaite du français et de l'anglais. Sténographie bilingue indispensable. Compagnie offrant de très bons bénéfices.

SECRETAIRE BILINGUE

STENODACTYLO parfaitement bilingue? Jeune fille avec au moins 2 ans d'expérience pour compagnie possédant plusieurs bénéfices sociaux.

SECRETAIRE PARTICULIERE

RECHERCHONS jeune fille 19-25 ans, possédant dynamisme et beaucoup d'initiative. Sténographie dans les deux langues. Apparence un facteur décisif. Au moins 2 ans d'expérience.

PERMANENT TEMPORAIRE

Vous cherchez l'emploi qui vous convient exactement. Travailler pour C.O.S. Québec, notre section d'emplois temporaires, pendant que nous vous trouvons le poste que vous désirez.

RENSEIGNEZ-VOUS SUR NOTRE SYSTEME DE TRAVAIL

PARTIEL - PERMANENT

Pour entrevue, 529-1619

710 PLACE D'YOUVILLE, Chambre 917

DIETETISTE

L'Hôpital du St-Sacrement requiert les services d'une diététiste professionnelle, avec expérience en diététique et membre de la Corporation des Diététistes du Québec.

Pour informations s'adresser:

Service du Personnel
Hôpital du St-Sacrement
1050, Chemin Ste-Foy, Québec (6e)

R.I.A. - C.G.A.

Une compagnie manufacturière de Québec de plus de 1000 employés recherche un comptable en prix de revient. Il travaillera à l'élaboration des budgets, à l'installation de nouveaux systèmes et fera des analyses spéciales.

Qualifications requises:

1. R.I.A. ou C.G.A. de préférence avec expérience industrielle.
2. Expérience en analyse de système est désirable.
3. Agé de 25 à 35 ans.
4. Bilingue.

ECRIRE A DEPT 2997, LE SOLEIL



C.O.S. (QUEBEC)

PERSONNEL TEMPORAIRE DE BUREAU, AVEC EXPERIENCE DACTYLOS, STENOS, DICTAS, COMMIS SENIOR

etc... à votre choix, aussi longtemps que vous êtes disponibles et à l'endroit qui vous convient. Revenus intéressants.

TEMPORAIRE - PERMANENT

Pourquoi ne pas travailler pour nous temporairement pendant que "Dot Girls", notre section d'emplois permanents, cherche le poste qui vous convienne exactement?

Renseignements: 529-4108

Edifice Banque Royale
710, Place D'Youville, Chambre 917

VU L'EXPANSION DE NOS SERVICES,

SIMPSON-SEARS

REQUIERT DES INSTALLATEURS DE PORTES, FENETRES ET REVETEMENT D'ALUMINIUM

Il ne s'agit pas d'une position dans le magasin même, mais bien d'experts licenciés, et porteurs d'assurances d'usage, pour faire l'installation chez nos clients de portes, fenêtres et revêtement d'aluminium; ceci évidemment sur base de contrat.

Les hommes choisis devront être absolument dignes de confiance et devront posséder une automobile.

Ne pas se présenter sans prendre rendez-vous avec Monsieur Pouliot, gérant de l'installation

529-9841 local 340

SIMPSON-SEARS
PLACE FLEUR DE LYS

SIMPSON-SEARS REQUIERT UN SPECIALISTE DE L'ETALAGE

Vu l'expansion de notre maison dans la province de Québec, nous offrons un poste d'avenir et, si vous pouvez répondre affirmativement aux questions suivantes, nous voulons vous rencontrer!

- Est-ce que je veux une carrière qui m'accordera un stimulant professionnel et sera un défi pour l'avenir?
- Est-ce que je veux l'opportunité de faire vite reconnaître mon habileté et mon succès personnel?
- Est-ce que je veux une carrière qui demande un contact journalier avec gens et choses?
- Est-ce que je veux l'occasion d'arriver à un excellent revenu?

S'adresser en personne au Directeur du Personnel (deuxième étage).

SIMPSON-SEARS
PLACE FLEUR DE LYS
BOULEVARD HAMEL
QUEBEC 3.

Les causes du sous-développement

Faiblesse de l'industrialisation

par Pierre MATHIEU

La faiblesse de l'industrialisation est un des traits les plus évidents de l'ensemble des pays sous-développés, à tel point que l'on tend à faire du terme de sous-développement un synonyme de non-industrialisation. Dans le secteur traditionnel, l'économie de subsistance n'est en effet pas orientée vers l'augmentation de la production. A ce niveau-là, on produit pour consommer; on adapte la production à ses besoins. Une technique ultra-rudimentaire suffit, puisqu'il n'est pas nécessaire de produire plus. Même dans le secteur moder-

sent être dès maintenant retenues et vulgarisées, les difficultés résident essentiellement dans l'organisation de leur vulgarisation et dans les méthodes permettant leur généralisation. Non seulement une partie très importante du potentiel agricole, industriel et humain du Tiers-Monde n'est pas utilisée, mais des ressources et des moyens de production considérables y sont gaspillés: les terres sont exploitées de façon telle qu'elles sont tuées en quelques années; dans des pays où l'eau est une richesse, on la laisse perdre; etc. D'autre part, dans des pays



TECHNIQUES RUDIMENTAIRES — En pays sous-développés, les sols ne sont pas toujours faciles à cultiver, surtout lorsque les instruments aratoires sont rudimentaires. (Photo tirée du volume Géographie du sous-développement, P.U.F. 1965)

REPARTITION DE LA POPULATION ET DU REVENU DU MONDE (1962) EN %

	Population	Revenu
Pays développés occidentaux et Blancs de l'Afrique du Sud	16	54,8
Pays socialistes d'Europe, y compris l'URSS	11	17,5
Pays semi-développés (Argentine, Uruguay, Chili, Espagne, Portugal, Grèce, Japon)	5,8	5,9
Pays socialistes d'Asie, (Chine, Mongolie, Corée du Nord, Vietnam du Nord)	24,1	7,4
Pays sous-développés, (Afrique, Asie (moins l'URSS, le Japon, et les pays socialistes), Amérique latine tropicale, Antilles (y compris Cuba))	43	14,4

Ces chiffres sont tirés de SAUVY, Alfred, MALTHUS ET LES DEUX MARX, Ed. Gonthier, 1963.

ne, il ne semble pas que l'industrie des pays sous-développés soit actuellement apte à augmenter, d'une façon marquée, le niveau de vie de cette population.

DES TERRES MAL UTILISÉES

Plusieurs pays sous-développés disposent d'un potentiel naturel considérable, mais son exploitation est extrêmement imparfaite et partielle.

Dans la plus grande partie du Tiers-Monde existent de vastes territoires cultivables qui ne sont pas utilisés. D'immenses étendues sont accaparées par de grands propriétaires qui, pour des raisons complexes, ne les mettent pratiquement pas en valeur.

Une autre difficulté majeure que connaissent les agriculteurs des pays sous-développés est celle qui provoque l'irrégularité des conditions climatiques.

Si les problèmes techniques sont suffisamment connus pour que des solutions valables puissent

être trouvées, il n'est pas rare que des pays où sévit la famine soient exportateurs de denrées alimentaires: la hausse générale des prix qui suit une récolte relativement déficitaire, régionalement localisée, empêche l'ensemble de la population d'acheter les produits disponibles qui trouvent preneur à l'étranger.

UNE FAIBLE PRODUCTION

Les pays développés, 25% environ de la population mondiale, réalisent plus de 90% de la production d'acier et consomment 85% de l'énergie produite dans le monde.

On ne peut cependant pas dire que le Tiers-Monde est resté à l'écart du phénomène d'industrialisation. Une proportion non négligeable de la population active travaille dans le secteur secondaire.

La productivité de cette

main-d'œuvre industrielle des pays sous-développés est évidemment très inférieure aux normes admises dans les pays développés, en raison de l'analphabétisme, du mauvais état de santé et de l'instabilité de l'emploi. La relative faiblesse de l'outillage réduit considérablement les rendements.

A l'inverse des pays développés où la consommation des produits industriels porte pour une très grande partie sur des objets qui ont été fabriqués dans le pays, les Etats du Tiers-Monde utilisent pour l'essentiel des objets manufacturés qu'ils n'ont pas produits.

L'industrialisation des pays sous-développés est aussi un phénomène non cumulatif: le démarrage d'activités comme l'industrie textile et la construction des chemins de fer, par exemple, n'y ont pas fait "boule de neige", alors qu'elles assurèrent historiquement le "décollage" industriel des pays aujourd'hui développés.

Déjà restreints par la pauvreté de la grande masse, les débouchés intérieurs dont disposent les productions industrielles sont encore réduits par la concurrence des marchandises exportées dans les pays sous-dé-

veloppés par les grandes puissances industrielles.

TROP DE SERVICES

Le secteur tertiaire (les Services) apparaît nettement hypertrophié dans la majeure partie du Tiers-Monde, si l'on tient compte qu'une notable partie de la population y vit aux limites de l'auto-subsistance et que les revenus de la grande majorité sont très réduits.

L'ampleur du secteur tertiaire, qui groupe une masse de personnes non directement productives, quand elles ne sont pas tout à fait improductives, est d'autant plus surprenante que le plus grand nombre des producteurs, les agriculteurs, ont, eux, une faible productivité.

Nombre d'artisans, soumis à la concurrence des marchandises importées, cessent d'être producteurs pour devenir revendeurs et auxiliaires des grandes firmes industrielles.

Avoir obtenu du travail ou fournir un emploi est une fonction plus appréciée et plus rémunérée que la réalisation du travail ou l'exercice de l'emploi lui-même, d'où cette prolifération d'intermédiaires prélevant leur part sur la rémunération versée au travailleur.

J.B. LAIBERTÉ
LIMITÉE

valeurs vedettes fourrure

SUPERBES MANTEAUX DE VISON PASTEL NATUREL

Peaux allongées
Prix-vedette
\$698
\$28 par mois

Peaux horizontales
Prix-vedette
\$485
\$20 par mois

RAT MUSQUE Populaires manteaux en Rat Musqué naturel. Peaux horizontales. \$198 \$11 par mois	MOUTON DE PERSE Chics manteaux en Mouton de Perse teint noir, garnis de Vison. MODELES UNIS \$248 \$13 par mois MODELES GARNIS \$328 \$17 PAR MOIS	CHAT SAUVAGE Manteaux tout-confort, en Chat sauvage naturel argenté ou teint Blaireau. Peaux horizontales ou verticales. \$298 \$15 par mois
--	---	---

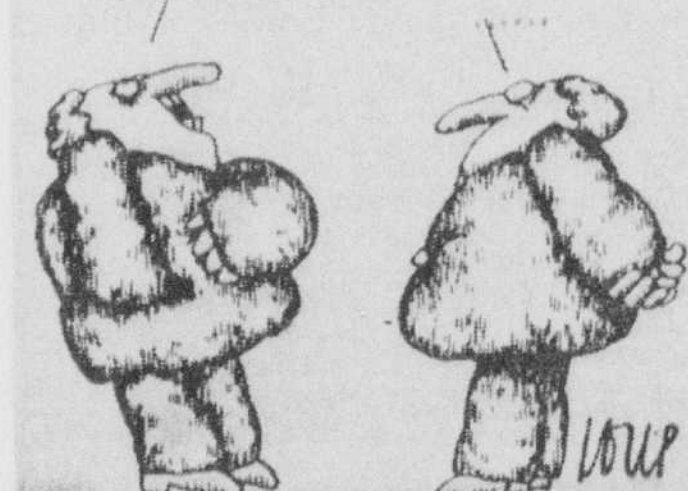
GAGNEZ \$500.

en marchandises de votre choix.

UN CLIENT CHANCEUX CHAQUE SEMAINE CHEZ J.-B. LAIBERTÉ

Une autre gagnante: **Mlle MONIQUE OUELLET**
21 rue Rolland, Neufchâtel
Félicitations!

NOUS AUTRES AFRICAINS AVONS BESOIN DE TOUTES NOS RESSOURCES AFRICAINES



NEO-COLONIALISME — Cette partie d'une caricature, tirée de la revue Jeune Afrique (novembre 1969), illustre, à sa façon, la dépendance économique dont souffrent plusieurs pays sous-développés.

AFRICAINES?



Le colonialisme et le néo-colonialisme

(P.M.) — L'analyse des caractères généraux offerts par l'ensemble des pays du Tiers-Monde fait apparaître nombre de causes, imbriquées les unes aux autres de façon complexe.

Il semble cependant que le fait du colonialisme soit une des causes les plus profondes du sous-développement.

Historiquement, quand les Européens sont allés dans les pays sous-développés, ce ne fut pas pour participer à leur développement, mais pour utiliser les matières premières dont ils avaient besoin pour faire marcher leurs industries. Les colonisateurs se partageaient les matières premières et les hommes.

L'utilisation des pays du Tiers-Monde se fit habituellement sans respect pour les structures mentales, sociales, politiques et économiques de ces pays.

Même si on ne peut réduire le fait du sous-développement au colonialisme — car il existe de notables exceptions —, ce fait apparaît aux yeux de différents spécialistes interrogés sur la question comme étant la cause principale, si on veut trouver une cause qui soit générale.

NEO-COLONIALISME

Pour un très grand nombre de pays sous-développés, la dépendance a d'abord été de nature politique et ceci a entraîné des formes durables de subordination économique. De nos jours, la très grande majorité des pays du Tiers-Monde sont politiquement indépendants, depuis plus ou moins longtemps.

Cependant, dans les pays li-

bres depuis plus d'un siècle, comme dans ceux qui n'ont jamais été colonisés, et à plus forte raison dans les Etats tout récemment décolonisés, subsistent de graves symptômes d'une dépendance économique à l'égard des pays développés. Plusieurs auteurs parlent du "néo-colonialisme".

La dépendance se marque dans le fait qu'une fraction très importante des installations industrielles et minières et des exploitations agricoles et commerciales sont la propriété de personnes ou sociétés étrangères. Elles en organisent la production en fonction principalement du marché constitué par les pays développés et transfèrent hors du pays une part importante des bénéfices réalisés.

La dépendance des pays sous-développés est aggravée et pérenniée par le fait que les productions marchandes et les exportations de chacun d'eux n'ont été orientées que sur un nombre très limité de produits.

Le tableau suivant indique d'une part le taux de profits (en % impôts déduits) réalisés en 1955 par les compagnies américaines aux Etats-Unis pour différentes branches de production et d'autre part celui qu'elles obtiennent à Porto-Rico.

	Aux Etats-Unis	A Porto-Rico
Alimentation	9	11
Textile	5	19
Vêtements	6	37
Chimie	14	29
Machines non électriques	9	73
Matériel électrique	13	67
Ensemble des entreprises	12	35

Ces chiffres sont tirés de LACOSTE, Yves, GÉOGRAPHIE DU SOUS-DEVELOPPEMENT, P.U.F., 1963.

De plus, aucun de ces pays ne détient, à lui seul, sur le marché mondial, une part suffisante de la production pour pouvoir jouer un rôle décisif.

La faiblesse de la productivité du paysan, l'irrégularité climatique, les longues périodes de chômage, la vente des produits immédiatement après la récolte, les abus du système commercial, contraignent les paysans à s'endetter, ce qui les place irrémédiablement dans la dépendance totale du créancier.

Dans les cas de l'Amérique latine, la dette extérieure augmente d'année en année de façon effrayante. Le service de la dette annule 75% de l'aide fournie par les pays donateurs.

Les villes, les routes, les moyens de transport, tous les services commerciaux, bancaires, etc., n'ont pas de réponse aux besoins des économies sous-développées, ces secteurs ayant été créés par une impulsion extérieure.

Ce sont des causes internes

qui ont permis et permettent encore aux facteurs externes de jouer un tel rôle. La domination coloniale n'aurait pas pu s'établir sans l'appui décisif que lui a apporté la minorité privilégiée autochtone. Les grands groupes financiers ne peuvent pratiquer une politique néo-coloniale que dans la mesure où ils trouvent dans les pays d'indispensables auxiliaires.

UNE DEFINITION GLOBALE DU SOUS-DEVELOPPEMENT

Yves Lacoste, dans son volume Géographie du sous-développement (P.U.F., 1963) donne une définition du sous-développement qui peut synthétiser les diverses facettes de ce problème:

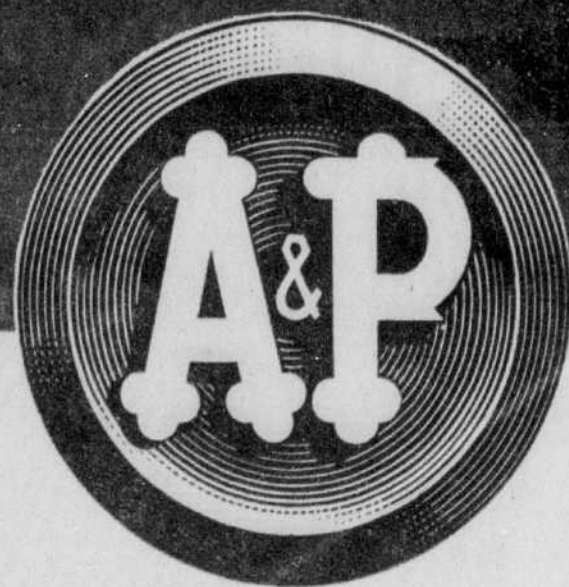
"Le sous-développement procède fondamentalement de l'intrusion du système capitaliste au sein de sociétés ankléosées dans des structures sociales moins évoluées, au profit d'une minorité (étrangère ou autochtone) dotée d'exorbitants pouvoirs politiques, économiques et sociaux."

"Ses prélèvements restreignent de façon telle le marché intérieur que les activités économiques modernes sont limitées et essentiellement fonction des marchés étrangers."

"La pauvreté générale et le sous-emploi massif qui en résulte favorisent la persistance d'une forte natalité qui, combinée aux effets des nécessaires améliorations sanitaires, provoque une forte augmentation de la population. Sa croissance tend à être plus rapide que celle des ressources dont elle dispose effectivement."

**Vérifiez!
Comparez!**

**QU'IMPORTE LE PRIX, VOUS NE
TROUVEREZ PAS
DE MEILLEURE VIANDE**



*Economisez sur
les fruits de mer*

**BIFTECK DE RONDE
DESOSSE**

\$1.19
lb.

**BIFTECK
DE PALERON
EXCELLENT POUR BRAISER**

lb. 79¢

**POULETS - GIBIER
ROCK CORNISH** 99¢
Min. 18 oz. ch.
Canada Catégorie A,
congelés, Eviscérés

Boeuf de Marque Rouge, chez A&P vous obtenez les 4 premières
cotes seulement qui sont la partie de choix des cotes de boeuf.

Pas de gras ajouté aux rotis de boeuf...
jamais chez A&P

**ROTI DE
PREMIERES COTES**

lb. 99¢

HAUT DE RONDE 1.29
DESOSSE, BIFTECKS OU ROTIS

BIFTECK DE RONDE 99¢
HACHE FRAIS lb.

Achetez un Pqt. de 3 lbs. - Epargnez 2c de plus par lb.

BIFTECKS DELICATISES 1.49
COUPE DU CENTRE de la pointe de surlonge

BIFTECKS DE FAUX 1.99
FILETS lb.

Nous nous réservons le droit de limiter les
quantités aux besoins normaux de la famille.

FESSE DE JAMBON
PORTION DU JARRET

lb. 69¢

PORTION DU SOC

lb. 79¢

FUME CUIT A POINT
TRANCHES ou
COUPES du CENTRE

lb. 1.09

**ROTI de LONGE
DE PORC**
PORTION
des COTES
Coupe de 7 Cotes

59¢

LONGE DE PORC
PORTION DU
FILET

lb. 69¢

COTELETTES

DE LONGE DE PORC
COUPE DU CENTRE

lb. 1.09

Nos viandes sont imbattables

SAUCISSES a DEJEUNER

MARQUE BURNS,
SUR PLAT

lb. 59¢

FOIES de VEAU

SELECT, TRANCHE,
CONGELE

\$1.69

BACON de COTE FUME

AVEC COUENNE
DEMI OU ENTIERE

lb. 69¢

BOLOGNE

MAPLE LEAF
AU MORCEAU

lb. 39¢

JAMBON dans L'EPAULE

MARQUE ROYAL, FUME
(TRANCHE LB. 65c)
GENRE PICNIC

lb. 59¢

BACON de COTE

MARQUE SUPER RIGHT, FUME,
TRANCHE, SANS COUENNE

Emp. Herm.
1 lb. **88¢**

Magasinez chez A&P et epargnez!

BANANES

GROSSES SAVOUREUSES

13¢

lb.

**POMMES DE
TERRE**

CANADA CATEGORIE NO. 1, N.B. DE TABLE

38¢

Sac
10 lb.

ORANGES JAFFA Douz. 79¢
GROSSES, JUTEUSES, culture d'Israel GROSSEUR 105

CHOUX VERTS 17¢
CANADA, CATEGORIE NO. 1, de la Californie FERMES

CAROTTES Sac 2 lb. 27¢
CANADA CATEGORIE NO. 1 CULTURE DU QUEBEC

Concombres 2 Pour 33¢
CANADA CATEGORIE NO. 1, culture du Honduras SELECT

**JUS DE
POMME**

ROUGEMONT, DE CHOIX

27¢

Prix rég. 3/\$1.00 - Epargnez 19c

**PAPIERS MOUCHOIRS
KLEENEX**

COULEURS ASSORTIES - BOITE 400

33¢

ch.

C'EST VOTRE ARGENT - ECONOMISEZ TOUS LES JOURS CHEZ A&P

VASELINE

GELEE DE PETROLE

Q-TIPS 252

BOITE NOUVELLE POUR LA POUPONNIERE

DUNCAN HINES

MELANGES A GATEAUX, ASSORTIS

QUIK de NESTLE

BREVAGE AU CHOCOLAT

GARNITURE A TARTE

E.D. SMITH, AU RAISINS

SHORTENING CRISCO

VEGETAL, PUR (Boite 3 lbs. \$1.14 - Epargnez 15c)

Jarre pour la
pouponniere

Prix rég. 99c - Epargnez 22c

\$1.29

2 Pqts. 99¢

19 oz. 99¢

Prix rég. 53c - Epargnez 7c

Boite 83¢

2 lb. (10c de rabais)

2 Boites 85¢

19 oz. 85¢

Prix rég. 49c - Epargnez 9c

Pqt. 38¢

1 lb. Epargnez 5c

TASTER'S CHOICE

CAFE INSTANTANE

CEREALES QUAKER

TIN TIN OU CAPITAINE CROUCHE

BRIOCHE DU CAREME

JANE PARKER, Essayez-les, elles sont délicieuses!

POMMES DE TERRE

COUNTRY BOY, CONGELEES

GATEAU (Chocolat 13 1/2 oz.)

SARA LEE, CONGELE

CHOU-FLEUR YORK

OU HARICOTS VERTS ENTIERES, CONGELES

Jarre 99¢

4 oz.

Prix rég. \$1.12 - Epargnez 13c

Pqt. 49¢

11 oz. 49¢

Epargnez 6c

Pqt. de 39¢

Pqt. de 12-69c

Sac Poly 85¢

Prix en Primeur

Gateau 75¢

14 oz. Epargnez 4c

Pqt. 29¢

10 oz.

**Magasinez
chez A&P**
**ECONOMISEZ
TOUS
LES JOURS**
Nos bas prix en vigueur
du lundi
au samedi

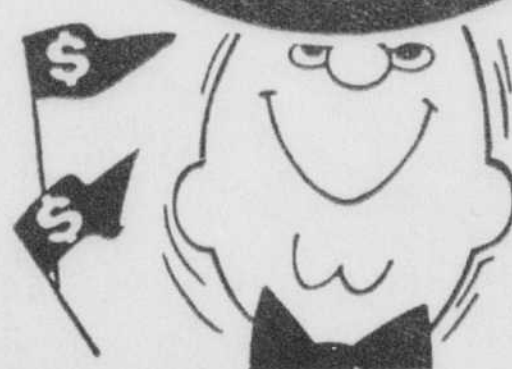
Pour balancer votre budget!

**CREME
GLACEE**

de marque "Wesgate"
saveurs assorties

Contenant
1/2 gallon

69¢



**SAUCISSES
FUMEES**

MARQUE BURNS

53¢

**SMOKED
MEAT**

MARQUE DUNN

79¢

Chacun 4 pqt. 2 oz. dans un pqt.

Tous les prix dans cette annonce garantis
jusqu'à samedi le 7 mars, 1970.

*Verifiez ces bas prix
de tous les jours*

SALADA

SACHETS DE THE Pqt. de 79¢

ORANGE PEKOE,

RICE KRISPIES

Boite 44¢

DE KELLOGG

SPECIAL 'K'

Boite 51¢

DE KELLOGG

CHEEZ WHIZ

Jarre 72¢

DE KRAFT

SAUMON SOCKEYE 61¢

CLOVER LEAF ROUGE

CARNATION

Boite 17¢

LAIT EVAPORE

TIDE XK

Boite \$1.09

DETERSIF

KRAFT

Jarre 64¢

BEURRE

JUS DE TOMATE

Boite 29¢

LISSE OU CROUSTILLANT

MIRACLE WHIP

Jarre 62¢

SAUCE A SALADE DE KRAFT

*Produits de boulangeries
de qualite A&P*

TARTE AUX POMMES

Grande Tarte 39¢

JANE PARKER, DATEE DU JOUR

GATEAUX BLANCS 3 Gateaux \$1.

JANE PARKER, avec glacage au chocolat, cerise ou vanille Epar 17c

Meilleur que jamais



25¢

PAIN 24 OZ.

TRANCHE

C'est dans
le sac

**LE NOUVEAU
PAIN BLANC**

**"FLOUR POWER"
DE JANE PARKER**

**Le meilleur pain
ou**

**"LE REMBOURSEMENT
DU DOUBLE
DE VOTRE ARGENT"**

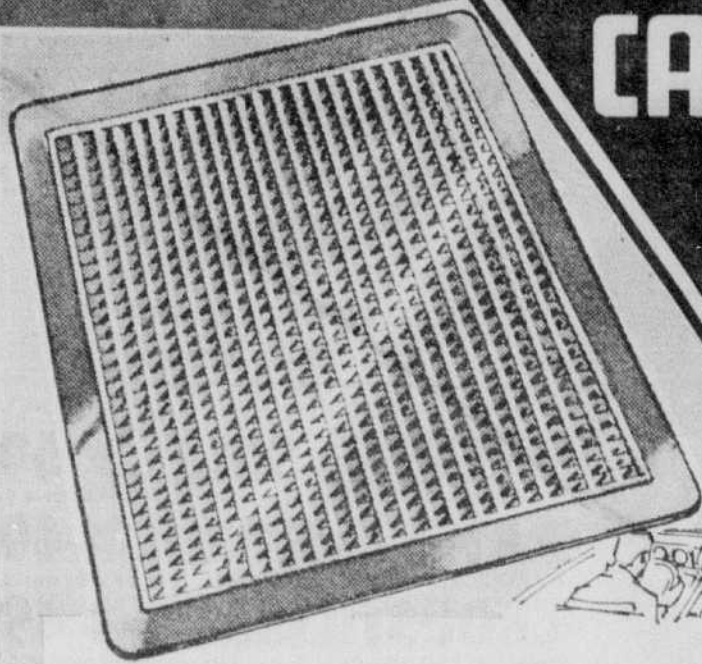


IL EST DATE CHAQUE JOUR AFIN D'EN GARANTIR LA FRAICHEUR

TAPIS D'AUTO

antiglisant
de 17½x21"

CANADIAN TIRE

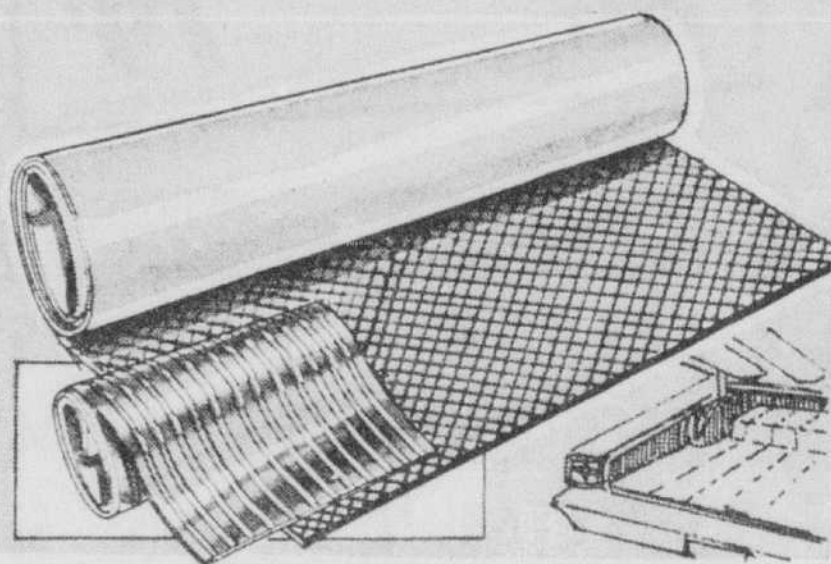


Carpettes à motif gaufré

à rainures retenant les saletés!

Carpettes de caoutchouc flexible de fort calibre, à motif de rainures profondes retenant les saletés et égouttures. Format pratique pour l'avant ou l'arrière de l'auto. Au choix: noir, bleu, vert ou rouge.

.99



Carpettes de vinyle

côté

Peuvent être coupées de toutes formes! Constituent d'excellentes carpes pour l'auto, les vestibules et corridors, les escaliers, etc. Durables et d'apparence chic; surface antidérapante de toute sécurité.

½ x 26" de large. Noir ou brun. Le pied **1.09**

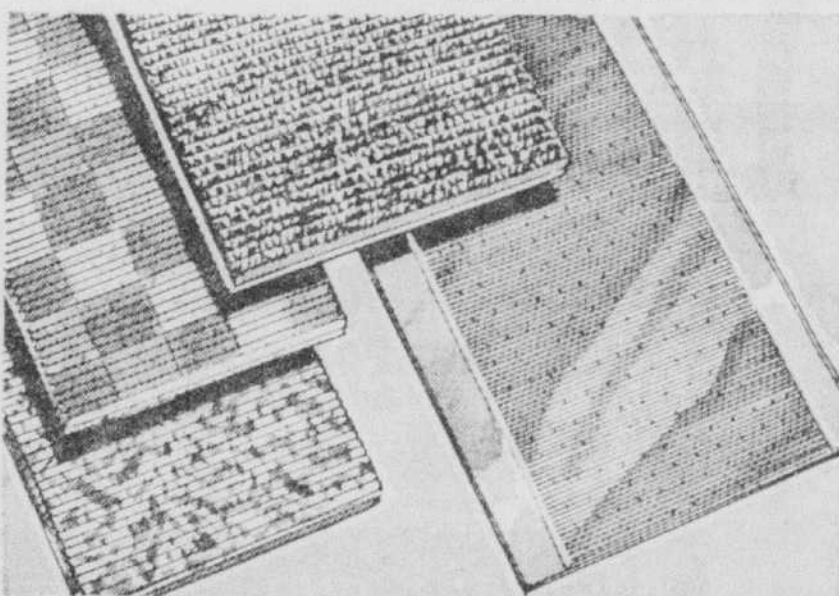
En caoutchouc de ½ x 48" de large. Noir, le pied **1.69**

Tapis de coffre

universel

5.69
rouleau de
60 x 72"

En "Fabricushion" simili-tweed pour redoubler les coffres d'autos, station-wagons. Revers de mousse assourdissant le bruit. Teinte neutre d'entretien facile. Facile à couper avec des ciseaux.



LES PIEDS EN SECURITE DANS L'AUTO OU LA MAISON!

Carpettes de vinyle

LE
PIED

.89

A texture de tapis; revers renforcé d'une couche de mousse antidérapante. Imperméable et insensible aux éraflures. 27" de large. Facile à nettoyer avec de l'eau. Teintes unies, motifs "Aztec" et tourbillon.

Carpettes 'Tuffite'

1.59
LE PIED

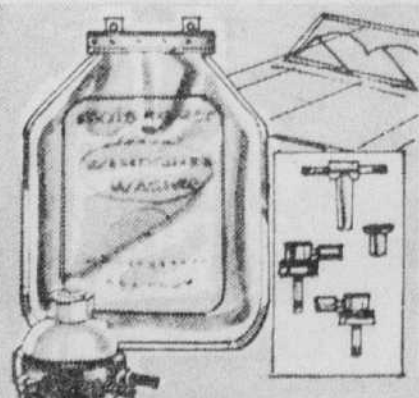
Epais vinyle transparent conservant les tapis propres et frais. Bordure fuselée de toute sécurité. Des crampons minuscules gardent la carpe bien en place. Très résistante à l'usure; 27" de large.

Lave-glace

à jet jumelé

Contenant de plastique incassable de ½ gallon. Commande au pied par dôme, gicleurs et jets en laiton, tube de néoprène.

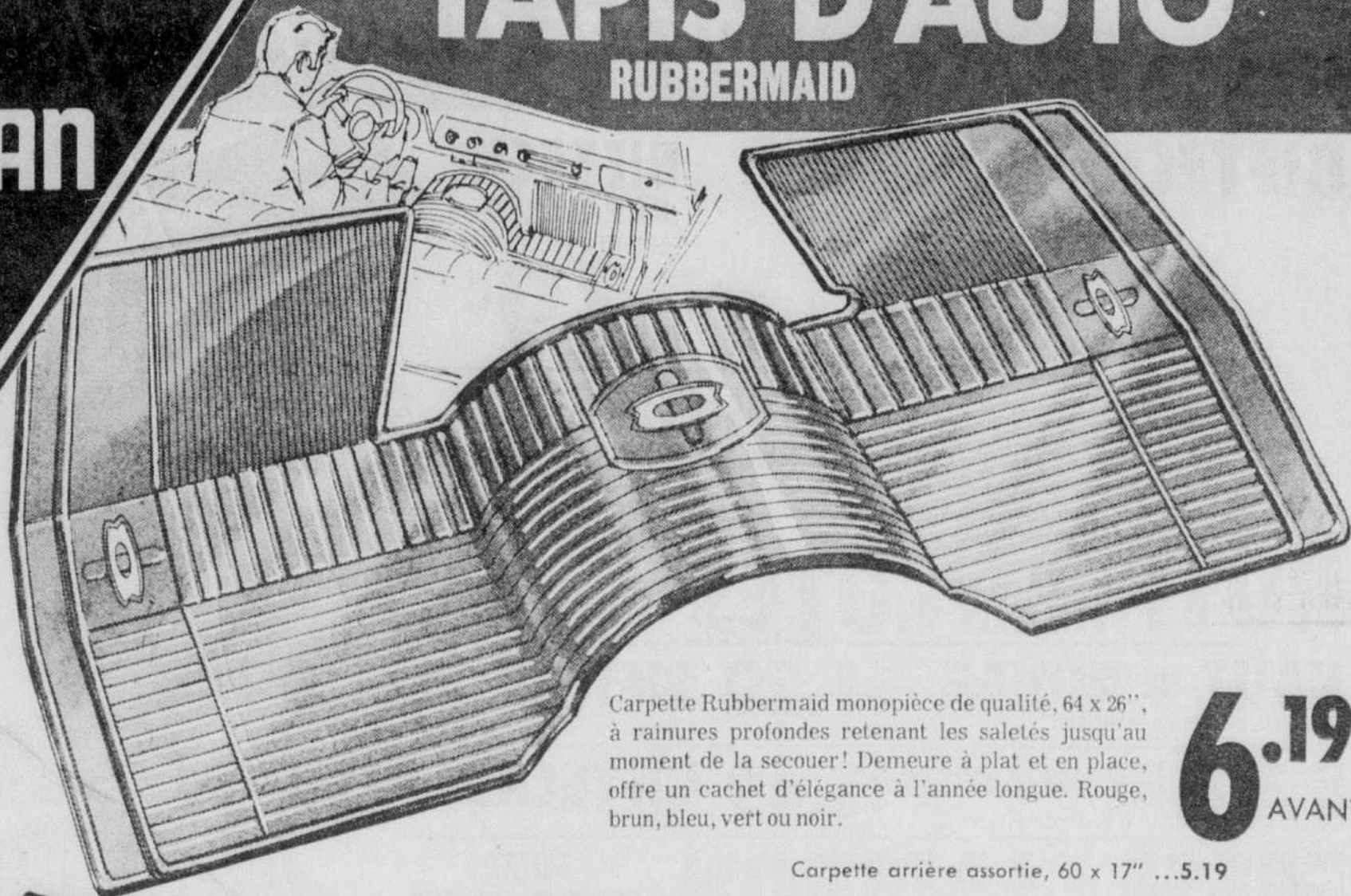
5.75
ENS.



Protégez-vous contre la boue!

TAPIS D'AUTO

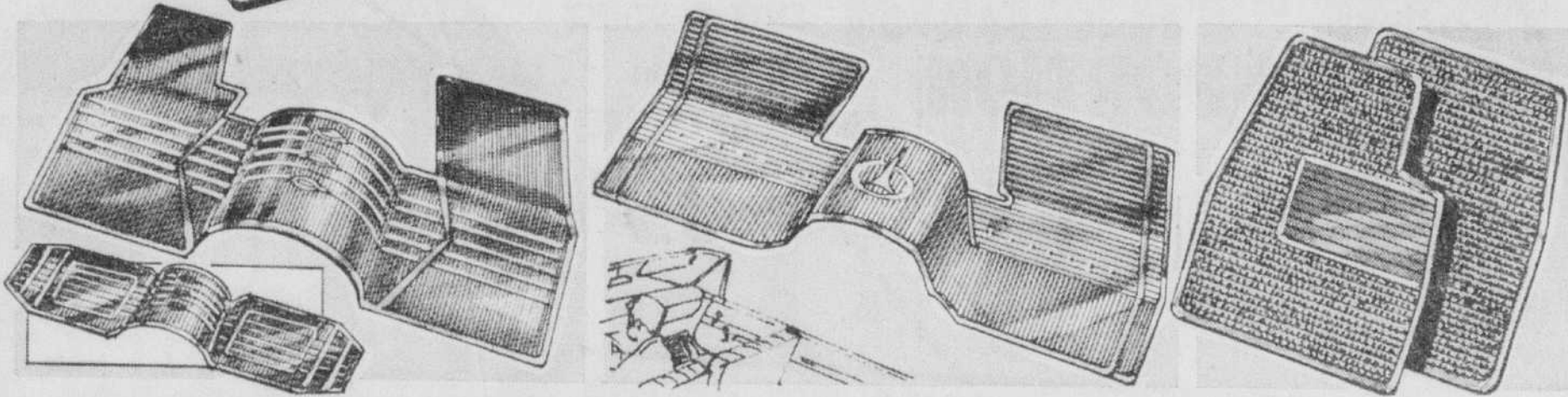
RUBBERMAID



Carpette Rubbermaid monopiece de qualité, 64 x 26", à rainures profondes retenant les saletés jusqu'au moment de la secouer! Demeure à plat et en place, offre un cachet d'élégance à l'année longue. Rouge, brun, bleu, vert ou noir.

6.19
AVANT

Carpette arrière assortie, 60 x 17" ...5.19



CAOUTCHOUC, VINYLE OU EPAIS DUVET POUR PROTECTION ACCRUE!

Carpette de caoutchouc monopiece

Protège de porte à porte. Carpe de caoutchouc moulé très robuste, 64½ x 27", à motif à rainures profondes. Bleu, rouge, brun, noir ou vert. ARRIERE 61 x 17".....

4.39
AVANT

3.49

Carpette de vinyle "transparent"

Carpette de 64 x 26" laissant apercevoir les tapis originaux de l'auto; les conserve à l'état de neuf. Choix de brun, vert, bleu, rouge ou neutre, tous transparents. ARRIERE 60 x 17".....

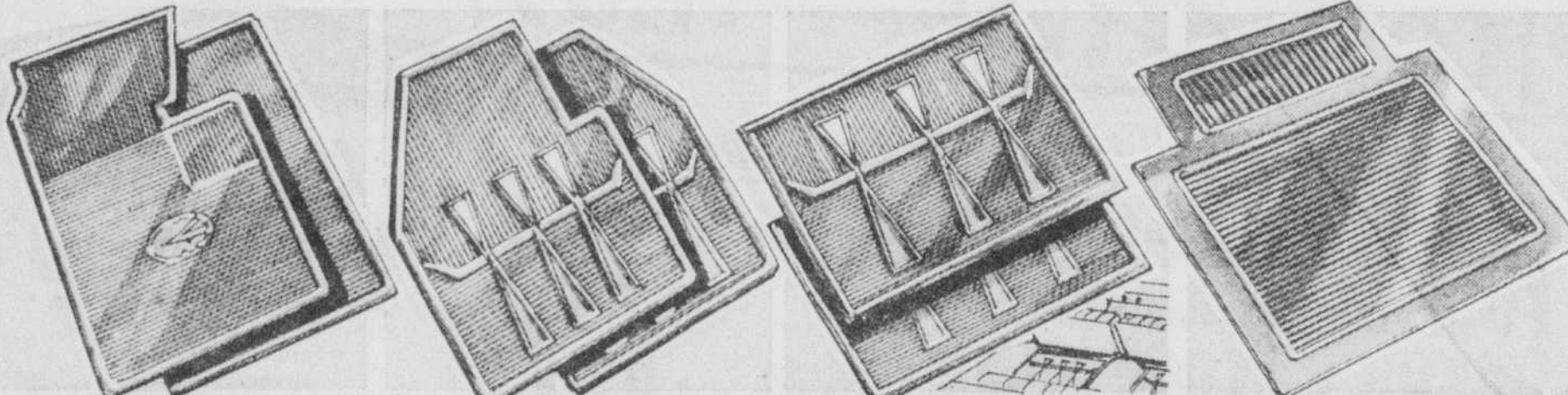
6.69
AVANT

5.59

Carpettes à épais duvet

Carpettes avant jumelées à duvet touffu; broderie de vinyle et coussin pour talons. Teintes de bleu, rouge, beige, noir.

6.49



Carpettes d'auto jumelées

à rayures GTR pour l'avant

Caoutchouc robuste à rayures blanches de course pleine longueur, motif côté, bords en relief. S'adaptant à toute auto. Noir, bleu, brun ou rouge.

4.89
PAIRE

CARPETTES D'AUTO 'RUBBERMAID' EN CAOUTCHOUC A RAINURES PROFONDES

"Jumelées" pour l'avant et l'arrière

En caoutchouc moulé, motif à rainures profondes. Pour les nettoyer rapidement, il suffit de les secouer. Chaque carpe avant mesure 23 x 30", celle arrière 20 x 17". Choix de brun, rouge, bleu, noir ou blanc.

AVANT

4.95
PAIRE

ARRIERE

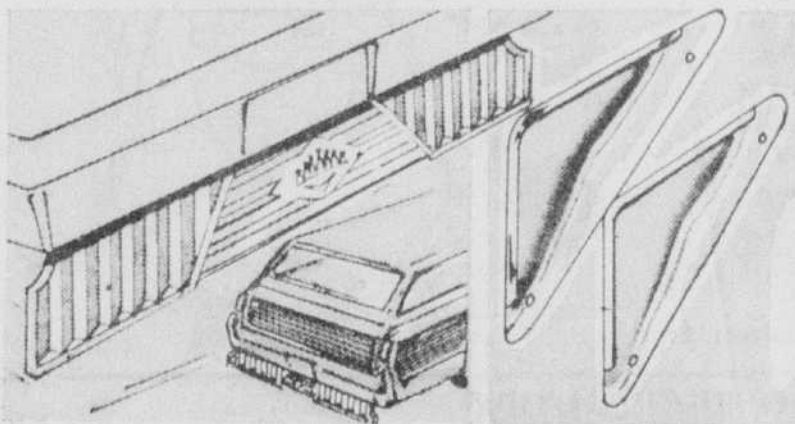
3.49
PAIRE

Protecteur de carpe

en caoutchouc durable

Ideal pour petites autos importées. Utilisables séparément ou par paires. Faciles à enlever pour les nettoyer. Noir, 20½ x 16½". Chacun

.75



Pare-boue

arrière pleine largeur

En vinyle renforcé de nylon, protège l'abattant des station-wagons ou le dessous de la carrosserie d'auto contre la boue, le gravier, etc.

6.99
ch.

Mini-bavolets

en acier inoxydable

Chic modèle hors série. Pour protéger l'avant ou l'arrière.

2.79
PAIRE

Pousse-neige

géant

qui se remplit et se vide aisément en le glissant sur le sol, sans avoir à le lever. Plus rapide et pratique qu'une pelle. Grande lame galvanisée, antirouille, 24 x 30½". Manche tubulaire arrivant à la taille. 66" hors-tout. 50-4040. Une économie de \$2.36. Rég. 9.35 - SPECIAL

PLUS DE
20%
D'ESCOMPTE

6.99



Pelle à neige

d'auto

Grande lame de 9 x 13" à manche court pour loger dans le coffre. 34" long. Poignée "D". 50-4003 - A lame aluminium... 2.59. Une économie de 60.

1.99

Rég. 2.59 - SPECIAL

20% D'ESCOMPTE ET PLUS SUR TOUTES LES PELLE en magasin



CANADIAN TIRE

MAGASIN ASSOCIE

QUEBEC
4 BOUL.
HAMEL

QUEBEC
BOUL.
STE-ANNE

LEVIS
ROND-
POINT

STE-FOY
1170 RTE
DE L'EGLISE

KENOGAMI
20 RUE
PRICE

HEURES D'AFFAIRES:

Lundi, mardi, mercredi, 9h. à 5h.30. Jeudi et vendredi, 9h. a.m. à 9h. p.m. Samedi, 8h.30 à 5h. (excepté les garages, ouverts à 8h.30 tous les jours)

3% D'ESCOMPTE EN ARGENT CTC SUR TOUT ACHAT COMPTANT (REGION DE QUEBEC)

Le sort de l'Italie entre les mains de M. Aldo Moro

ROME (d'après l'AFP et AP) — C'est M. Aldo Moro, professeur et avocat de profession qui fut pendant cinq ans premier ministre du gouvernement italien déjà, que le président de la République italienne a choisi pour tenter de résoudre la crise ministérielle ouverte au début de février par la démission du cabinet de M. Mariano Rumor.

M. Moro a accepté de prendre les contacts nécessaires pour former un nouveau gouvernement et a fait savoir qu'il commencerait ses consultations dès aujourd'hui.

M. Moro figurait en tête de la liste des personnalités que son parti, la Démocratie chrétienne, avait soumise à M. Giuseppe Saragat, président de la République. Il est l'un des promoteurs de la formule gouvernementale de centre-gauche, toujours retenue par le chef de l'Etat.

M. Aldo Moro qui est passé maître dans l'art de la négociation voire du compromis, n'ignore pas les difficultés qui l'at-

tent. Mais en raison même de ses qualités de négociateur, il apparaît, en l'état actuel des choses, comme l'homme politique le plus qualifié pour dénouer la crise actuelle que l'on considère comme la plus grave qu'ait connue la République italienne.

UNE TACHE ARDUE

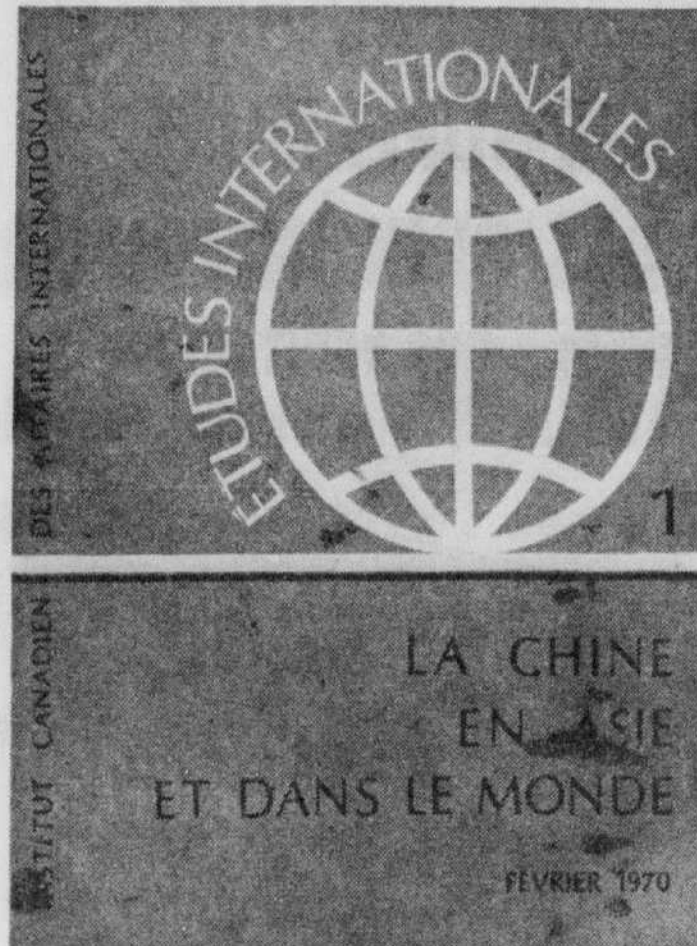
Le caractère restrictif de son mandat situe les difficultés de l'heure. La réussite de sa mission dépend des sondages dont l'a chargé le président de la République. Si ces prises de contacts sont considérées comme positives, M. Moro devra d'abord en référer au chef de l'Etat, puis il pourra passer à la seconde phase de sa mission, celle des négociations proprement dites pour la formation du gouvernement.

Les difficultés de l'heure sont nombreuses. Les principales portent sur la délimitation de la majorité du gouvernement (rapports avec les communistes), politique économique et financière (austérité) et autonomie de l'Etat à l'égard du Vatican (question controversée du divorce).

Mais, M. Moro sera-t-il autorisé par son parti, la Démocratie chrétienne, à accorder au Parti socialiste (gauchiste) accepté par M. Mariano Rumor a refusé? se demandait hier soir les observateurs.

Pour sa part, l'«Unità», organe du Parti socialiste unitaire (modéré) se pose la question sous une autre forme: «Le Parti socialiste (gauchiste) accepterait-il d'un autre candidat ce qu'il a refusé à M. Rumor?»

On estime en tout cas que M. Moro devra faire preuve d'une grande habileté au cours des négociations dans lesquelles il entend, comme il a indiqué, tenir compte des indications confirmées par la Démocratie chrétienne et des positions des partis engagés dans la politique de centre-gauche.



Nouvelle revue québécoise

Le Québec à l'heure des relations internationales

par Michel CHAUVEAU

Ni politiquement canadienne, ni politiquement québécoise, mais beaucoup plus simplement francophone, la toute nouvelle revue «Etudes Internationales» qui vient d'être lancée, hier après-midi, à l'université Laval, se veut au-dessus et en dehors des diverses tendances et des partis politiques.

Se voulant, cependant, la «voix» québécoise au niveau des opinions et de la discussion, dans le cadre des affaires internationales, et ce à un certain niveau «scientifique», cette publication, qui paraîtra tous les trois mois, est l'émancipation de la section de Québec de l'Institut canadien des Affaires internationales.

Première revue de langue française traitant de problèmes internationaux, «Etudes Internationales» s'adresse non seulement au public «initié» québécois, mais, bien au-delà, à tout public du monde que la question intéresse.

M. Paul Painchaud, directeur de l'Institut canadien des Affaires internationales (section québécoise), a été très précis dans ses commentaires: «Il n'y avait strictement rien à ce sujet, en français, au Canada; nous tentons de donner un moyen d'information et un outil de travail à ceux qui sont sensibilisés aux problèmes internationaux, avec une optique sinon québécoise, du moins canadienne-française.»

Pour sa part, le directeur de la nouvelle revue, M. André Dufour, professeur de droit international à l'université Laval, a mis de l'avant le caractère original de cette publication qui fait et fera appel à des collaborateurs québécois, canadiens et étrangers pour traiter des questions internationales suivant les optiques et vues les plus diverses et les plus variées.

C'est à l'enseigne de «La Chine en Asie et dans le monde» que ce numéro 1 a été préparé, pour faire écho au congrès de l'ICAI qui s'est déroulé au mois de septembre dernier.

OBJECTIVITÉ ET INDÉPENDANCE

Cette publication, conçue dans un esprit d'objectivité et d'indépendance, veut offrir au public un moyen d'être tenu régulièrement informé des différents développements de la vie internationale sous tous ses aspects: scène politique, relations économiques, rapports culturels, coopération entre les peuples, études de civilisations étrangères...

Elle le fera, selon ses promoteurs, par le biais d'analyses de situations, de réflexions, de chroniques sur les points de premier intérêt pour le Canada, de sections documentaires, enfin, de notes bibliographiques.

Afin de préserver la plus grande rigueur d'étude et de position, la revue s'est dotée d'un comité de rédaction et d'un conseil d'orientation dont la composition assure une représentation des diverses disciplines et des divers milieux sociaux et politiques.

Les chroniques portant sur les relations extérieures du Canada et du Québec et sur les activités, plus générales, du monde francophone, garantiront à «Etudes Internationales» une originalité par rapport aux revues déjà spécialisées dans les problèmes mondiaux.

Dans cette même perspective d'information et de confrontation, le secrétariat général pour le Québec de l'ICAI fera paraître, deux fois par an, des Cahiers traitant des divers développements en études internationales dans toutes les universités du Québec.

Cette publication, plus spécifique, se propose de faciliter une meilleure collaboration entre les universitaires et sera l'occasion d'une analyse méthodologique de la pédagogie des relations internationales.

«Etudes Internationales» et «Informations universitaires en relations internationales», deux parutions nouvelles, sont à la disposition de tous ceux qui sont intéressés, étudiants et grand public.

L'une et l'autre, veulent, dans le fond, «ouvrir» le Québec et les Québécois aux «choses internationales».

Ces deux publications illustrent le caractère informatif de l'ICAI, organisme neutre, non gouvernemental et non partisan, qui souhaite et qui veut mettre ses moyens techniques, son esprit d'objectivité et les programmes qui en naissent au service de la recherche et de l'étude en matière internationale, ainsi que de l'éducation et de l'information du public en général.

Entrée en vigueur du traité de non-prolifération nucléaire

WASHINGTON (d'après UPI et AFP) — Le traité de non-prolifération nucléaire entrera officiellement en vigueur demain avec des cérémonies simultanées à Washington, Londres et Moscou, a annoncé hier la Maison Blanche.

Le président Nixon déclarera le traité en vigueur au cours d'une cérémonie au secrétariat d'Etat alors qu'il déposera officiellement les instruments de ratification du traité.

M. Anatoly Dobrynin, ambassadeur de l'Union soviétique à Washington, et M. John Freeman, ambassadeur de Grande-Bretagne, assisteront à la cérémonie officielle.

Les Etats-Unis, l'Union soviétique et la Grande-Bretagne sont les Etats dépositaires du traité, habilités à recueillir les instruments de ratification des autres Etats.

Le traité entrera en vigueur quand 40 pays auront déposé leurs instruments de ratification, ce qui deviendra le cas demain alors que ce nombre atteindra 43.

Avance relativement rapide des Nord-Vietnamiens au Laos

VIENTIANE (AFP et UPI) — Les patrouilles nord-vietnamiennes avancent «relativement vite» sur la route 7, en direction de l'importante voie de communication qui relie Vientiane à Luang Prabang. De source militaire occidentale, on a appris hier soir, à Vientiane, que les communistes ont testé les défenses des troupes gouvernementales au carrefour des deux routes il y a trois jours. Un léger accrochage a alors eu lieu.

Aucune force nord-vietnamienne importante n'a été signalée au-delà de Nam Tiati, à environ 6 milles à l'ouest de Muong Soui, au nord-ouest de la Plaine des Jarrés qui a été envahie la semaine dernière.

Pour le moment, les troupes de Hanoi acheminent au riz du Nord-Vietnam, et se reorganiseraient après leur bond en avant dans la Plaine des Jarrés. Les unités gouvernementales se déplacent toujours dans les montagnes pour rejoindre leurs nouvelles positions. Il en résulte une certaine accalmie et un arrêt momentané des troupes communistes. Leur intention serait de regagner tout le terrain contrôlé par le Pathet Lao au temps du cessez-le-feu de 1962, alors qu'il occupait la plus grande partie du Laos.

Mettant à profit les trois mois de saison sèche qui restent, on suppose, dans le camp occidental, que Hanoi est décidé à déloger les troupes gouvernementales du carrefour de routes de Phu Khun pour s'avancer ensuite sur la route 13 en direction de Vang Vien et qui mène à Vientiane. Le général responsable de ce point stratégique a juré de le défendre jusqu'au dernier homme, sa réputation étant en jeu.

Les commandants de toutes les régions militaires ont tenu, aujourd'hui, à Vientiane, une conférence urgente pour décider de la référence à donner à l'offensive de Hanoi. On considère notamment que la chute de Phu Khun — que les forces communistes avaient atteint sans toutefois s'en emparer l'année dernière — serait un coup fatal au moral des troupes gouvernementales.

Des éléments de six bataillons nord-vietnamiens auraient pris position sur les collines dans toute la partie ouest, sud et sud-ouest de la Plaine des Jarrés, alors que des forces «considérables» seraient stationnées près de la route 9, à l'est.

Par ailleurs, à Washington, le secrétaire à la Défense, M. Melvin Laird, a sévèrement critiqué au Congrès pour l'ampleur de l'aide américaine au Laos, a affirmé «catégoriquement» qu'il n'y a pas eu d'accroissement des effectifs au sol au Laos,

qu'il s'agisse de civils ou de militaires.

M. Laird a précisé qu'il n'y a pas eu de changement fondamental de la politique américaine au Laos au cours des trois dernières années.

Toutefois le sénateur George S. McGovern, démocrate du Sud-Dakota, a demandé la tenue d'une session du Sénat à huis clos pour discuter de ce qu'il a qualifié de guerre secrète américaine au Laos.

Mais le leader de la majorité démocrate au Sénat, M. Mike Mansfield, n'a pas montré beaucoup d'enthousiasme à la proposition et le sénateur républicain George D. Aiken, un des plus importants membres de ce parti à siéger sur la commission sur les relations internationales, a déclaré que l'augmentation des activités communistes au Laos démontrent une diminution des opérations militaires rebelles au Sud-Vietnam.

Nanterre de nouveau le théâtre d'un affrontement étudiants-policiers

PARIS (d'après UPI) — Pour la deuxième journée consécutive, policiers et étudiants en sont venus aux prises hier sur le campus de l'université de Nanterre où les étudiants ont érigé des barricades qu'ils ont ensuite incendiées, en chantonnant «les policiers hors du campus».

La police a dû utiliser des béliers mécaniques pour détruire les barricades enflammées.

Le campus de Nanterre, foyer de la révolution de mai 1968 qui avait failli porter un coup mortel au gouvernement de de Gaulle, a été ouvert aux forces policières hier par les autorités de l'université, en un effort ultime pour mater les batailles rangées entre les étudiants d'extrême-gauche et leurs confrères d'extrême-droite.

Les étudiants avaient érigé des barricades pour se protéger contre les policiers, mais ils y ont mis le feu en voyant arriver les béliers mécaniques. Pierres, bouteilles, pièces d'ameublement et autres missiles de dernière heure ont servi à la résistance étudiante. Pour leur part, les policiers ont riposté en lançant des grenades lacrymogènes.

A 8 heures hier soir, l'affrontement se continuait et les étudiants qui répondaient à l'appel d'un haut-parleur leur enjoignant de quitter les lieux étaient aussitôt pris en chasse par les policiers et immobilisés au moyen des matraques et autres arguments frappants du genre.

Aucun rapport sur le nombre des blessés n'a pour le moment été fourni, mais lundi, 24 policiers et quelques douzaines d'étudiants ont été blessés au cours des batailles rangées qui se sont déroulées pendant au moins six heures sur le campus.

Le doyen de la Faculté de lettres, M. Paul Ricoeur, a précisé hier que les policiers avaient pénétré les étudiants jusqu'à l'intérieur des édifices qui sont encore en dehors de la juridiction de la police. Il a ajouté que la brutalité de leur attaque avait sérieusement compromis les efforts tentés pour ramener l'ordre sur le campus.

Le «Coronado» aurait vraiment été saboté

(D'après AFP et AP) — Les enquêteurs suisses ont découvert deux faits matériels qui renforcent la thèse d'un attentat dans l'affaire de l'écrasement du «Coronado», la Swissair, qui avait fait 47 victimes.

Les enquêteurs ont révélé hier soir que des débris d'un altimètre de fabrication japonaise ont été retrouvés au milieu des débris de l'avion. Les éléments de l'instrument portent les traces d'une explosion.

De plus, les recherches ont permis d'établir que l'explosion qui a provoqué la chute de l'avion s'est produite à l'intérieur d'un sac postal.

Par ailleurs, à Londres, les pilotes de ligne britanniques demandent un arrêt immédiat

de tous les vols à destination du Moyen-Orient, au cours de la conférence annuelle de la Fédération internationale des pilotes de ligne (IFALPA) qui se tiendra à Londres le 11 mars.

Les représentants du syndicat britannique des pilotes ont pris cette décision hier soir en raison des dangers qui menacent les avions desservant les pays du Moyen-Orient.

L'IFALPA, qui compte 45.000 pilotes de 51 pays, avait pour sa part menacé la semaine dernière de lancer un ordre de grève de 24 heures si les mesures de sécurité n'étaient pas renforcées.

A Paris, en outre, les directeurs de l'aviation civile de 19 pays européens ont étudié ce problème.

Les manifestations contre Pompidou

Une tempête dans un verre d'eau (New York Times)

PARIS (D'après l'AFP et UPI) — Alors que deux importants quotidiens s'attachaient à minimiser les manifestations d'hostilité dirigées à l'égard du président de la République française, M. Pompidou est arrivé hier à Orly hier où il a déclaré que son «voyage aux Etats-Unis s'est aussi bien terminé qu'il avait commencé» et qu'en définitive «il a servi la cause de la paix».

Alors que l'appareil le ramenait en France, le président Pompidou a adressé à M. Nixon un télégramme pour lui «redire combien il avait été touché par votre accueil à Washington, et combien en particulier, j'ai été sensible à votre présence hier soir (lundi) à New-York».

M. Pompidou ajoute qu'il retourne en France «avec la conviction que dans nos positions respectives quels que puissent être les points de vue de deux pays aussi différents par leur dimension, par leur histoire et leur situation géographique, ce qui l'emporte c'est ce qui nous rapproche».

Pour leur part, le «New York Times» et le «Times» de Londres s'attachent à minimiser les incidents qui ont marqué le passage de M. Pompidou aux Etats-Unis, plus particulièrement à Chicago.

Le «Times» de Londres souligne que les manifestations de Chicago, contrairement à ce que certaines personnes auraient laissé croire «n'ont pas été laissées en ruine tout le travail effectué par le marquis de Lafayette, Franklin, et d'autres». Le journal regrette que M. Pompidou ait commis l'erreur de perdre son sang-froid et d'annuler à New York son entretien avec les leaders de la communauté juive.

«Il est peut-être vrai que les présidents français n'ont pas l'habitude d'être conspués et qu'ils sont par conséquent jaloux quand cela arrive», ajoute le journal qui précise que «cela montre combien la politique est devenue respectable au pays de la révolution».

L'éditorialiste du «New York Times» pour sa part, souligne que le «président Pompidou se serait épargné de vaines craintes s'il avait admis le fait qu'à notre époque d'émotions vives aucune personnalité officielle ne peut s'attendre à voyager où que ce soit sans trouver quelque

Le problème agricole sépare les Six

BRUXELLES (d'après l'AFP) — C'est une session pratiquement perdue que vient de clore les ministres de l'Agriculture des six à Bruxelles. Aucun progrès n'a en effet été accompli dans le règlement des importants problèmes agricoles, surplus de production de beurre, de sucre et de blé dans le Marché commun.

En fin de soirée hier, un mini-compromis avait été proposé par le président du conseil, M. Charles Heeger. Il a été repoussé par plusieurs délégation et les ministres des Six ont décidé de renvoyer à leur prochaine réunion l'étude de ces problèmes complexes.

Du côté français, notamment, on a fait valoir que les mesures qu'il comportait aboutissaient à diminuer de 3 pourcent les revenus des producteurs de lait alors qu'il maintiendrait ceux des producteurs de céréales et ne baissait que de un pour cent ceux des producteurs de betteraves. Or M. Duhamel a toujours souligné que pour des rai-

sons politiques il fallait en premier lieu demander des sacrifices aux producteurs les plus riches (les céréaliers et les betteraviers).

Comme pour leur part les Italiens s'opposaient à une réduction des quotas de production de sucre, que les Allemands étaient hostiles à une baisse du blé, aucun accord n'a été possible.

Quant à la réglementation du Marché commun du vin, elle a été renvoyée également à la prochaine réunion, en raison des difficultés soulevées par l'Allemagne.

Finalement, les Six se sont séparés en adoptant une série de mesures remédiant à la surproduction de pommes dans le Marché commun et en prévoyant de vendre du beurre frais à prix réduit (la ristourne sera fixée plus tard) aux économiquement faibles... et aux armées. M. Jacques Duhamel a voté contre cette distribution de beurre à bon marché aux militaires, mais il a été battu.

Des Blancs attaquent des autobus d'écoliers noirs en Caroline du Sud

LAMAR, Caroline du Sud (d'après UPI) — La police d'Etat a fait usage de gaz lacrymogènes et de matraques hier pour repousser un groupe de Blancs tapageurs qui, armés de machettes et de bâtons de baseball, s'en sont pris à des autobus qui transportaient des enfants noirs à une école antérieurement réservée aux Blancs.

Près de 200 hommes et femmes de race blanche ont brisé les vitres de trois autobus scolaires qui amenaient 39 élèves noirs à l'école secondaire de Lamar, auparavant l'école blanche de cette localité qui vit de la culture du coton et du tabac.

Les troupes de l'Etat ont lancé des gaz lacrymogènes dans la foule, et l'ont repoussée assez loin pour permettre aux enfants en cause d'entrer dans l'école. Puis les Blancs ont repris leurs attaques, se sont groupés autour de deux des autobus et les ont renversés. Les membres de la troupe — une centaine d'hommes — ont à nouveau fait usage de gaz lacrymogènes pour finalement disperser la foule.

Plusieurs enfants noirs ont subi des blessures mineures causées par des éclats de verre ou par les gaz lacrymogènes.

Il n'y a pas eu d'arrestations parce que les membres de la police d'Etat «étaient dépassés en nombre», a déclaré Wayne Seal, secrétaire de presse du gouverneur Robert E. McNair. Le procureur fédéral Joseph O. Rogers a déclaré qu'il demanderait des ordres de la Cour fédérale pour l'arrestation des leaders du groupe.

Un porte-parole du département de la Justice a révélé que d'autres policiers fédéraux et des avocats de la section des droits civils étaient en route vers Lamar, où travaillait déjà le FBI.

Seal a déclaré que les membres de la patrouille auraient ouvert le feu sur le

groupe «si les gaz lacrymogènes n'avaient été aussi efficaces».

McNair a alerté les unités de la garde nationale des localités voisines de Florence, Kingstree, Lake City et Marion. Mais Seal a dit qu'il «s'agit là d'une question fédérale. L'Etat ne met pas en application l'ordre de la Cour fédérale» pour l'intégration scolaire. «L'Etat ne fait qu'essayer de protéger les vies et la propriété. Les enfants pourront continuer d'aller à l'école dans le comté de Darlington», a-t-il dit. Mais l'école de Lamar a été fermée après l'incident et les dirigeants n'ont pas indiqué à quel moment elle rouvrirait.

C'était là le pire — et virtuellement le seul — cas de violence dans les Etats du Sud depuis qu'ils ont commencé à se plaindre en janvier dernier des ordres de la Cour fédérale exigeant la déségrégation scolaire totale et presque immédiate.

DEMISSION

Par ailleurs, M. Paul Rilling, représentant fédéral dans le Sud pour la mise en application des droits civiques, a brusquement démissionné hier, ce qui a eu pour effet de bouleverser complètement la politique du président Nixon dans le secteur de la déségrégation scolaire.

Le ressentiment à propos de la politique de l'Administration a commencé à faire surface au sein du groupe pour la mise en application des droits civiques, qui relève du département de la Santé, de l'Education et du Bien-Etre, vendredi dernier à la suite de la démission de M. Leon A. Panetta.

Panetta, 31 ans, a dit qu'il était obligé de démissionner à cause de fortes pressions de la part et du Congrès et de l'Administration par suite de son attitude ferme concernant la mise en application des lois sur les droits civiques.



ACHETEZ DES PRODUITS DE QUALITE SUPERIEURE A DES PRIX INFERIEURS!

Profitez DES VERITABLES
AUBAINES offertes cette semaine



Prix en vigueur jusqu'à samedi le 7 mars 1970.

LONGE DE PORC

SANS COUENNE TOUT SURPLUS
DE GRAS ENLEVE



ROTI
BOUT DES COTES
La livre

.65

PARTIE
DU FILET
La livre

.75

BREUVAGES ALLEN RAISIN, ORANGE 2 boîtes .73
OU PUNCH 48 oz

THE SACHETS SANS 60 .69
NOM

OXO LIQUIDE Bouteille 4 oz .59

FROMAGE GRUYERE SWISS 1/2 livre .47
KNIGHT

CEREALES QUAKER CAPITAINE 11 oz .49
CROUCHE

POIS VERTS AYLMEY CHOIX NON 4 boîtes \$1.00
CLASSES 19 oz

DINER CORDON BLEU VIANDE 15 oz .45
& LEGUMES, BOEUF BOURGUIGNON OU POULET SAUTE AU BEURRE

MARGARINE PROVINCIAL Boîte 1 livre .25

RIZ INSTANTANE DAINTY FRIT 12 oz .37
ASSORTI

APPRET A SALADE MIRACLE Jarre 32 oz .65
WHIP

CATSUP AYLMEY Bouteille 18 oz .37

MOUTARDE CONDOR Verre 9 oz .31

FRAISES ou FRAMBOISES LIBBY Boîte 15 oz .49
CONGELEES

MIEL LIQUIDE CANTIN Jarre 16 oz .41

MELANGE A GATEAUX DUNCAN HINES Boîte 19 oz .49
SAVEURS ASSORTIES

CREME GLACEE SAVEURS Carton 3 chop. .59
ASSORTIES

CARAMELS KRAFT Cello 14 oz .45

ARACHIDES KRISPY KERNELS SUR Cello 14 oz .49
ECALES

ARACHIDES KRISPY KERNELS SALEES Cello 9 oz .39
BRUNES

ARACHIDES KRISPY KERNELS SALEES Cello 9 oz .45
BLANCHES

SHAMPOOING HEAD & SHOULDERS Format \$1.49
LOTION familial

PATE A DENTS CREST Format géant .69

SERVIETTES FEMINIENES KOTEX Format \$1.79
écon. 48

PAPIER ALUMINIUM ALCAN 12 Rouleau .39
PCES 25 pieds

DETERGENT ARCTIC POWER Format \$1.65
familial

COTELETTES DE
PORC FRAIS

La livre **.95**

JAMBON SWIFT

Premium, Demi-
cottage roulé La livre **.89**

SAUCISSE

FRAICHE Bilopage Boîte 1 livre **.67**

SALADE AUX

CHOUX Bilopage Verre 10 oz **.35**

echo Normandie

CEREALES QUAKER

Tintin Petits Trésors Boîte 11 oz ou Pépites D'Or Boîte 8 1/2 oz

AU CHOIX
LA BOITE

.49

echo Normandie

TOMATES CULVERHOUSE

choix — Boîte 28 oz

.29

echo Normandie

OLIVES FARCIES McLARENS

Jarre 15 oz

.69

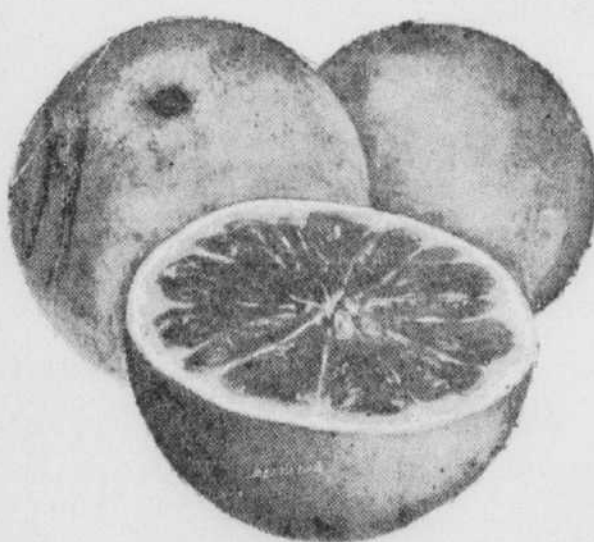
echo Normandie

GATEAUX VACHON

Rosettes, assortis

Boîte de 12

.29



PAMPLEMOUSSES

FLORIDE
ETATS-UNIS
NO 1
GR: 48

6 pour

.49

RAISINS

Empereur, Etats-Unis No 1 La livre **.21**

CHOUX VERTS

Californie, Etats-Unis, No 1 La livre **.13**

RADIS

Etats-Unis No 1 Cello 6 oz **.10**

MARCHE LORENZO
BERGERON ENR.
Epicerie-boucher-licencié
2298 de la Ronde, Québec
Tél.: 661-8342

MARCHE
FAMILIAL ENR.
Epicerie-boucher-licencié
1085 boul. Masson, Les Saules
Tél.: 681-7841

MARCHE
G. GAMACHE
Epicerie-licencié
St-Eugène, Cte L'Islet
Tél.: 247-5350

LEO
VILLENEUVE
Epicerie-boucher-licencié
7710, 1re Avenue, Québec
Tél.: 623-1527

MARCHE
BOUTIN
Epicerie-boucher
Ste-Marguerite, Cte Dorchester
Tél.: 935-3747

MARCHE
JEAN-GUY FONTAINE
Epicerie-boucher-licencié
St-Louis de Pintendre
Tél.: 837-0004

MARCHE
GEMEAU INC.
Epicerie-boucher-licencié
5e rue, La Pocatière
Tél.: 856-2212

ALIMENTATION
FERLAND
Epicerie-boucher-licencié
110 est, Des Pins, Québec
Tél.: 623-5471

OFFRE SPECIALE
LE NOUVEAU
"TOUT CONNAITRE"
en couleurs. Plus de 8000 dessins en COULEURS,
d'incomparables stimulants de la mémoire
visuelle PLUS DE MILLE ARTICLES.

VOLUME 1 1.49 1.99

Pendant encore un mois vous aurez le plaisir de
compléter votre encyclopédie "Tout connaître".
S'il vous manque un numéro, de 1 à 24, profitez
de cette dernière chance de remplir les vides
dans votre collection.

PRIME DE LA SEMAINE
PLAT A VAISSELLE
OU CUVE TOUT
USAGE

en polyéthylène, très résistant,
incassable, malléable, couleurs
assorties. Valeur réelle .99

SPECIAL: **.79**

LISTE PARTIELLE DES MARCHES
D'ALIMENTS NORMANDIE

Etats-Unis

La Nasa se propose de placer deux satellites autour de Mars en 1971

WASHINGTON (AFP) — La Nasa projette de mettre sur orbite autour de la planète Mars deux satellites distincts en novembre 1971, annonçant hier soir l'agence spatiale.

Il s'agira du "Mariner-8" qui commencera de graviter sur orbite martienne à partir du 14 novembre l'an prochain, et du "Mariner-9" qui le suivra dix jours plus tard.

Chaque planète de Mars pesera environ une tonne.

Le premier survolera la planète rouge entre 1,000 et 10,500 milles. Le second aura le même périhélie mais s'élèvera jusqu'à un apogée de 27,000 milles.

Les caméras de télévision de ces satellites fonctionneront pendant trois mois environ. Elles filmeront environ 70 pour cent de la surface de Mars et l'on attend de ces clichés d'intéressantes observations sur les changements saisonniers déjà constatés à l'aide de puissants télescopes dans certaines régions de cette planète. L'Administration nationale de l'aéronautique et de l'espace prévoit que les deux "Mariners" tourneront pendant 17 ans autour de Mars. Attirés peu à peu par la gravité martienne, ils finiront par s'écraser à la surface de l'astre.

Recherches sur les raisons de l'échec des écoles publiques auprès des pauvres

WASHINGTON (d'après UPI) — Le président Nixon a proposé hier la création d'un Institut national de l'éducation pour déterminer les raisons pour lesquelles les écoles publiques ont un échec auprès des enfants défavorisés, et ce, avant que le gouvernement ne s'engage dans de nouveaux frais importants pour venir en aide à l'éducation.

Il a déclaré au Congrès dans un message spécial que la recherche fondamentale dans l'enseignement et l'étude de la part de cet institut — qui fonctionnerait un peu à la manière des Instituts nationaux pour la recherche médicale — est absolument nécessaire pour commencer à graver les échelons qui mènent à une véritable réforme.

De plus, Nixon a signé un ordre exécutif établissant une commission présidentielle dirigée par l'ancien secrétaire à la Défense Neil McElroy pour mener une étude de deux ans sur le financement scolaire, y compris les autres possibilités de sources de revenus que les taxes locales sur la propriété. Le président a déclaré que les programmes ambitieux et coûteux de l'administration Johnson n'ont pas aidé d'une manière appréciable les enfants pauvres à rejoindre les enfants des familles confortables qui entrent en première année académique. Il a proposé que ce problème particulier soit un sujet d'étude prioritaire du nouvel institut.

Entre-temps, a-t-il indiqué,

son administration n'implantera pas de grands programmes spéciaux avant que l'institut ne propose des réponses aux problèmes soulevés par la pauvreté dans l'éducation.

M. Daniel P. Moynihan, conseiller présidentiel pour les affaires urbaines et domestiques, a déclaré aux journalistes que le message de Nixon reconnaît que "nous n'avons pas réussi à offrir des chances égales aux groupes minoritaires dans le domaine de l'éducation, et que nous ne savons pas comment y parvenir".

ENSEIGNEMENT GRATUIT

Par ailleurs, la Commission Carnegie sur l'éducation supérieure aux Etats-Unis a recommandé qu'en 1976, toutes les barrières financières au collège et à l'université soient éliminées.

Le rapport de 41 pages de la commission proposait également qu'en l'an 2000, les chances à l'éducation supérieure "puissent et doivent être totalement dégagées des dernières vestiges d'limitations imposées par le fait d'appartenir à tel groupe ethnique, par l'emplacement géographique, par l'âge, ou par la qualité de la formation antérieure".

Nixon annoncera un nouveau retrait de troupes du Vietnam à la mi-avril

WASHINGTON (d'après UPI et AFP) — La Maison Blanche a révélé hier que le président Nixon annoncerait un nouveau retrait de troupes du Vietnam vers la mi-avril mais a nettement démenti un rumeur selon laquelle il s'agirait d'un total de 70,000 hommes.

Le secrétaire de presse Ronald Ziegler a dit que Nixon n'avait pas encore décidé de l'importance du retrait. Ses commentaires ont été secondés par le secrétaire à la Défense, M. Melvin R. Laird, qui a aussi fait ses commentaires sur la nouvelle publiée par le Los Angeles Times.

"Je ne sais tout simplement pas d'où vient cette histoire", de dire Laird. "Il n'y a pas un seul bout de papier au Pentagone qui porte ce chiffre". Si le nombre de 70,000 hommes

mes avancé par le Los Angeles Times est exact, cela porterait à 185,500 le nombre total de militaires américains retirés du Vietnam depuis l'arrivée au pouvoir du président Nixon il y a un peu plus d'un an. Le dernier retrait de 50,000 hommes doit être complété pour le 15 avril.

EN EUROPE

Par ailleurs, un sénateur américain a demandé au gouvernement Nixon de retirer au moins 200,000 hommes des troupes américaines stationnées en

Europe occidentale avant le 30 septembre prochain.

Le sénateur démocrate Stephen Young, de l'Ohio, a déclaré en faisant cette demande que "les nations d'Europe occidentale peuvent certainement fournir les troupes et les forces aériennes pour se défendre elles-mêmes".

Il y a actuellement 310,000 soldats américains stationnés en Europe occidentale.

"Il est ridicule de croire que

280 millions d'Européens, avec des ressources industrielles considérables et une longue expérience militaire, sont incapables de se défendre contre 240 millions de Russes", a-t-il ajouté.

M. Young, qui est le doyen du Sénat et membre de la Commission des forces armées, rejoint ainsi le mouvement lancé par le sénateur Mike Mansfield, chef de la majorité démocrate, pour amener le gouvernement Nixon à réduire les effectifs américains en Europe.

Etudes sous-marines internationales

WASHINGTON (AFP) — Des savants étrangers et des femmes seront invités à participer à des expériences sous-marines à bord du bâtiment américain "Tektite-2" qui sera submergé d'avril à octobre pendant des périodes de 14 à 20 jours, au large de l'île St. John, dans les îles Vierges.

Des savants canadiens, britanniques, japonais, australiens, français et d'Allemagne occidentale ont fait connaître au département de l'Intérieur leur désir de faire partie d'une équipe internationale. Celle-ci, a déclaré le secrétaire de l'Intérieur américain, M. Walter Hickel, n'a pas encore été constituée, pas plus d'ailleurs que l'équipe féminine.



CUISSES DE JEUNES DINDES
Canada Catégorie "A"

4 à 6 livres **.33**
LA LIVRE

BOUCHERIE JEAN CARRIER INC.
167, RUE COMMERCIALE, LEVIS — 837-4754
LIVRAISON PAR TOUTE LA VILLE

Lyndon B. Johnson souffre d'une angine de poitrine

"Il n'y a pas eu de crise cardiaque dans le sens ordinaire de cette expression", de dire le lieutenant-colonel Robert L. North, chef des cardiologues de l'hôpital militaire Brooke General. Fondamentalement, c'est un problème d'approvisionnement sanguin réduit au cœur par rapport à l'homme".

Le bulletin médical publié à 18 heures hier qualifiait de "stable" l'état de santé de M. Johnson.

"Notre principale préoccupation dans le choix du traitement est de tenter d'éviter une crise cardiaque", de dire North. "Les douleurs présentes ne provoquent pas de dommages permanents au cœur. L'avenir n'est donc pas sombre".

M. Johnson, âgé de 61 ans, a souffert de palpitations et de douleurs passagères à la poitrine et au bras gauche au cours de la journée d'hier.

Les médecins ont expliqué que dans une crise cardiaque, la circulation sanguine est complètement bloquée dans une partie du cœur. Dans le cas de M. Johnson, le flot sanguin est réduit par le durcissement des artères.

"En toute honnêteté, je ne puis prédire quelle sera la durée de son séjour à l'hôpital", a déclaré North. "Je dirais qu'il s'agira d'au moins plusieurs jours".

En dépit des douleurs ressenties, M. Johnson a passé la journée d'hier à lire les cartes de bons souhaits qu'il a reçues ainsi que les journaux, et il a travaillé à certains passages du livre qu'il écrit sur sa vie.

Manifestation contre Ted Kennedy à Dublin

DUBLIN (UPI) — Environ 500 jeunes manifestants de la gauche, qualifiant le sénateur Edward M. Kennedy d'"impérialiste", s'en sont pris hier soir à sa voiture sur laquelle ils se sont acharnés à coups de poing et de pied, et l'ont invité à quitter l'Irlande peu après que le sénateur leur ait déclaré que l'agitation de rue avait perdu son efficacité.

C'était la première fois dans l'histoire de l'Irlande que des étudiants se groupaient en masse pour unir leur voix contre un membre du clan Kennedy.

Au moment où Kennedy et son épouse, Joan, sont sortis de l'auditorium du Trinity College où le sénateur venait de prononcer un discours devant la société historique de ce collège, des étudiants se sont massés autour de la voiture du visiteur en lui criant: "Quitte l'Irlande, Ted!".

La police, munie de matraques, en est venue aux prises avec le groupe. Un certain nombre de contre-manifestants qui lançaient: "Nous aimons Ted, laissez-le tranquille!" s'en sont pris avec les manifestants de la gauche et il s'en est suivi une brève escarmouche.

Dans cinq minutes environ, la police a pu ouvrir la voie à la voiture de Kennedy. En s'éloignant, ce dernier a lancé aux étudiants: "C'est parfait — vous avez droit à vos opinions".

Au cours de la manifestation, plusieurs étudiants ont été blessés légèrement, et l'un d'entre eux a été arrêté.

SAN ANTONIO, Texas (d'après UPI) — Le cardiologue de M. Lyndon B. Johnson a diagnostiqué hier le malaise de l'ancien président comme étant une angine de poitrine — une douleur causée dans la poitrine par un débit sanguin réduit vers le cœur.



Woolco

AU REVOIR HIVER!

Vêtements pour hommes GIFFARD et LEVIS

POUR HOMMES PANTALONS DE SKI
Tissus extensibles, couleurs variées. Grs: 28 à 36.
Rég. \$12.88
SPECIAL 7⁸⁸

POUR HOMMES MANTEAUX 100% LAINE
Couleurs et styles variés. Grands assortis - 36 à 46.
Rég. \$29.99
SPECIAL 14⁹⁹

POUR HOMMES VESTES DE SKI
100% nylon. Styles et couleurs variés. Grands assortis.
Rég. \$19.99
SPECIAL 14⁹⁹

POUR GARÇONS VESTES DE SKI
100% nylon ciré. Poignet et encolure en tricot. Très bonne fabrication. Grs: 8 à 16.
Rég. \$9.99
SPECIAL 5⁹⁹

POUR GARÇONS MANTEAUX TRES CHAUDS
100% laine - Capuchon amovible - Chaud doublure en Orlon - Teintures assorties. Grs: 8 à 18.
Rég. \$15.88
SPECIAL 8⁸⁸

POUR GARÇONS HABITS DE MOTOS-NEIGE
100% nylon - Fermeture éclair - Doublure piquée. Grands assortis.
Rég. \$23.98
SPECIAL 17⁹⁸

GIFFARD LEVIS

Woolco

NOTRE CENTRE DE TISSUS-MODE

Voyez notre nouvelle collection printanière de tissus texturés à

Coton uni ou imprimé tissé "Dobby". Largeur 45". Magnifiques imprimés... choix de motifs floraux ou "Art Deco". La tunique représentée coûte environ 4.23, le pantalon, 5.72. Patron McCall's no 2230. ver. **1.99**

Tricot double gaufré de polyester. Largeur 62". Superbe texture, ravissants motifs abstraits. Tissu parfait pour costumes, robes. ver. **6.99**

Crêpe Fortrel... Lavable et séchant par égouttement. Largeur 45". Parfait pour robes tout-aller en Lime, Rose, Ivoire, Jaune, Bleu ou Mauve. ver. **3.94**

Coton tissé jacquard. Lavable et coloris grand teint. Largeur 45". Assortissez tons unis et imprimés et confectionnez vêtements sport, robes ou costumes. ver. **1.99**

Toile 100% rayonne. Largeur 45". Texture boudinée attrayante. Tissu parfait pour costumes, robes, vêtements d'enfants. Couleurs variées. ver. **1.42**

Dentelle de rayonne et nylon. Largeur 36". Tissu cordé idéal pour couvre-maillots, pantalons et tuniques. Blancs, Rose, Aqua, Jaune, Pourpre ou Marine. ver. **1.28**

GIFFARD LEVIS



Woolco

NOTRE CENTRE DE TISSUS-MODE

Voyez notre nouvelle collection printanière de tissus texturés à

Coton uni ou imprimé tissé "Dobby". Largeur 45". Magnifiques imprimés... choix de motifs floraux ou "Art Deco". La tunique représentée coûte environ 4.23, le pantalon, 5.72. Patron McCall's no 2230. ver. **1.99**

Tricot double gaufré de polyester. Largeur 62". Superbe texture, ravissants motifs abstraits. Tissu parfait pour costumes, robes. ver. **6.99**

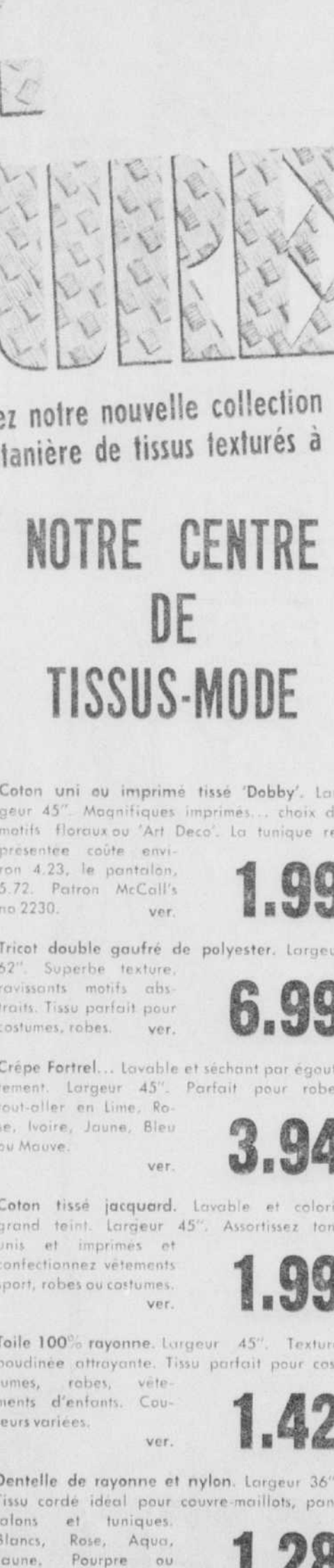
Crêpe Fortrel... Lavable et séchant par égouttement. Largeur 45". Parfait pour robes tout-aller en Lime, Rose, Ivoire, Jaune, Bleu ou Mauve. ver. **3.94**

Coton tissé jacquard. Lavable et coloris grand teint. Largeur 45". Assortissez tons unis et imprimés et confectionnez vêtements sport, robes ou costumes. ver. **1.99**

Toile 100% rayonne. Largeur 45". Texture boudinée attrayante. Tissu parfait pour costumes, robes, vêtements d'enfants. Couleurs variées. ver. **1.42**

Dentelle de rayonne et nylon. Largeur 36". Tissu cordé idéal pour couvre-maillots, pantalons et tuniques. Blancs, Rose, Aqua, Jaune, Pourpre ou Marine. ver. **1.28**

GIFFARD LEVIS



Woolco

NOTRE CENTRE DE TISSUS-MODE

Voyez notre nouvelle collection printanière de tissus texturés à

Coton uni ou imprimé tissé "Dobby". Largeur 45". Magnifiques imprimés... choix de motifs floraux ou "Art Deco". La tunique représentée coûte environ 4.23, le pantalon, 5.72. Patron McCall's no 2230. ver. **1.99**

Tricot double gaufré de polyester. Largeur 62". Superbe texture, ravissants motifs abstraits. Tissu parfait pour costumes, robes. ver. **6.99**

Crêpe Fortrel... Lavable et séchant par égouttement. Largeur 45". Parfait pour robes tout-aller en Lime, Rose, Ivoire, Jaune, Bleu ou Mauve. ver. **3.94**

Coton tissé jacquard. Lavable et coloris grand teint. Largeur 45". Assortissez tons unis et imprimés et confectionnez vêtements sport, robes ou costumes. ver. **1.99**

Toile 100% rayonne. Largeur 45". Texture boudinée attrayante. Tissu parfait pour costumes, robes, vêtements d'enfants. Couleurs variées. ver. **1.42**

Dentelle de rayonne et nylon. Largeur 36". Tissu cordé idéal pour couvre-maillots, pantalons et tuniques. Blancs, Rose, Aqua, Jaune, Pourpre ou Marine. ver. **1.28**

GIFFARD LEVIS



Woolco

RABAIS 45%

D'un manufacturier réputé! Fameux souliers habillés en cuir pour fillettes

Prix Rég. Woolco 8.97

\$ **5** paire,

Souliers pour l'école ou le jeu, en cuir d'excellente qualité. Trois modèles au choix... deux à lanière, un à noeud. Empeigne en cuir, semelle striée ou cimentée. Choix de Noir ou Brun. Pointures: 8 1/2 à 4 (largeurs variées). **\$5** paire,

GIFFARD LEVIS

Woolco

Jolies ROBES en Fortrel* sans repassage

Pour l'élégante avisée... une ravissante collection de robes en tricot gaufré jacquard.. De vraies petites merveilles soigneusement confectionnées en Fortrel* infroissable, lavable à la machine et ne nécessitant jamais de repassage!

A. Robe sans manches avec encolure bijou, poches 'lune', glissière au dos. Imprimé flamme trois-tons. Jaune, Corail. 10 à 18.

B. Fourreau ceinturé sans manches avec col ouvert, glissière au dos. Rayures deux-tons en Lilas, Corail, Vert. 12 à 20.

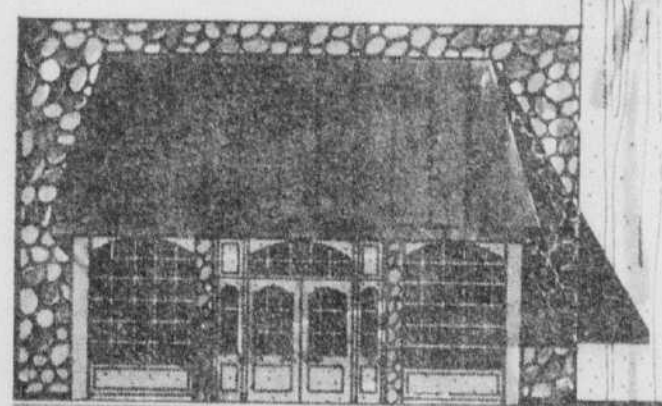
C. Robe à manches courtes avec encolure bijou, empiècement en V, garniture de boutons. Motifs 'paisley' deux-tons en Rose, Corail, Jaune. 14 à 24.

D. Robe à manches courtes avec encolure évasé, deux plis devant. Motifs 'paisley' deux-tons en Rose, Aqua, Vert. 14 à 24.

E. Robe semi-ajustée sans manches avec encolure bijou, garniture de patte et boutons. Motifs 'paisley' deux-tons en Tan, Rose ou Jaune. 12 à 20.

\$
14

chacune



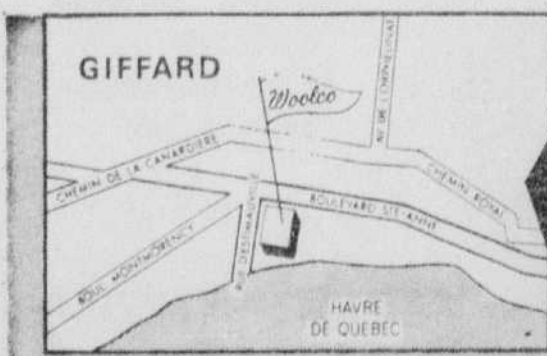
La Cafétéria

est ouverte tous les soirs.

Dimanche aussi.

GIFFARD SEULEMENT

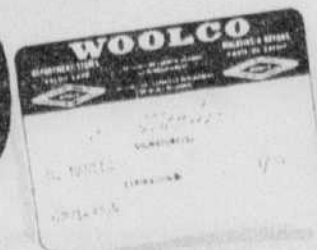
MOISSON D'OR



GIFFARD

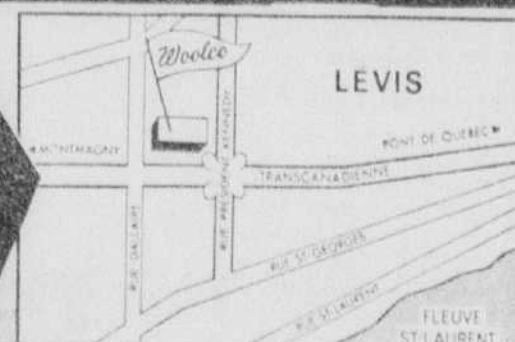
Centre Ste-Anne
2960 boulevard Ste-Anne

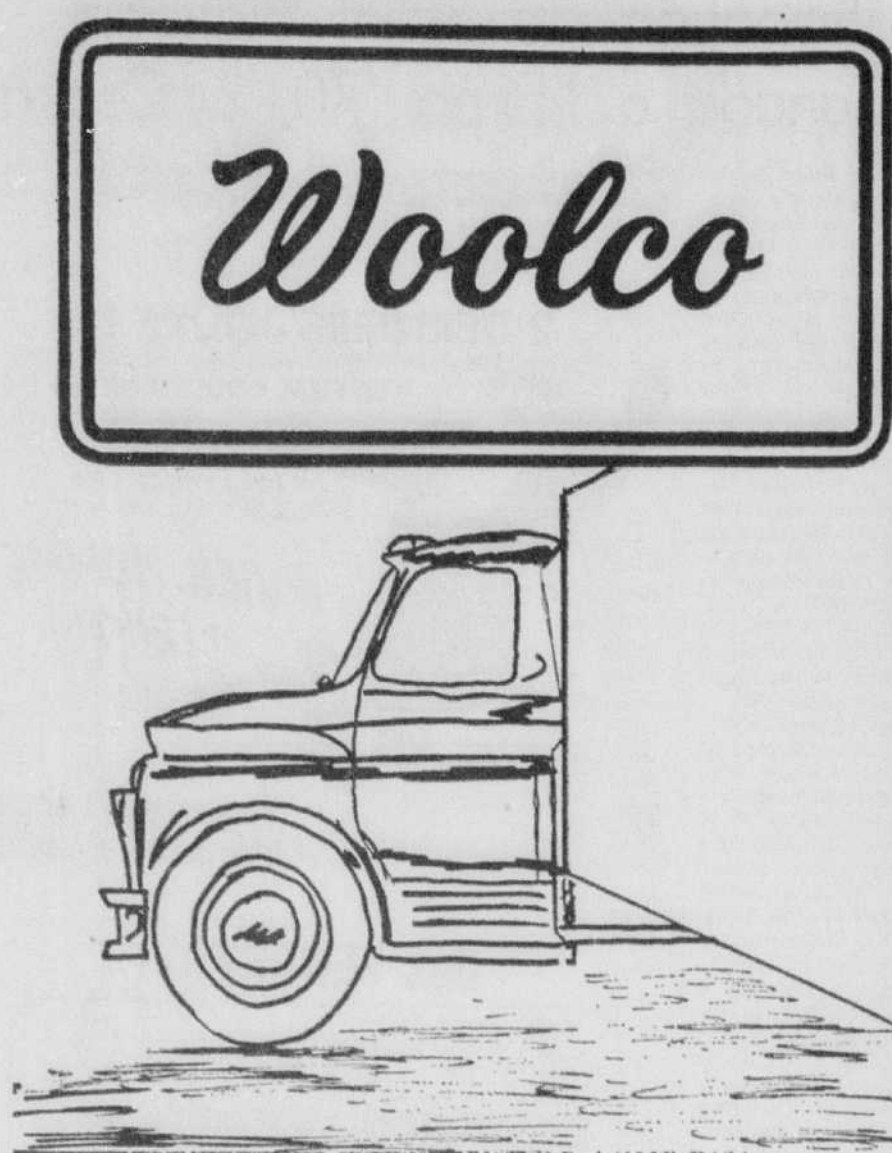
Heures d'affaires: Lundi, mardi, mercredi: 9h a.m. à 6h p.m. jeudi et vendredi: 9h a.m. à 9h p.m. samedi: 9h a.m. à 5h p.m.



LÉVIS

route 2
Rond-Point, Lévis





nos magasins ont fait l'acquisition d'appareils ménagers légèrement égratignés

(même garantie complète)

GIFFARD

REFRIGERATEURS:

13 pieds cubes, sans givre. Tablettes ajustables, congélateurs de 99 lb, légumier en émail porcelaine, garantie de 5 ans sur l'unité de réfrigération. Prix à partir de.....

\$259

POELES 24":

Minuterie automatique, fenêtre dans la porte, porte amovible, éléments à chaleur indéfinie, garantie de 3 ans sur les éléments. Prix à partir de

\$159

LESSIVEUSES AUTOMATIQUES:

Modèles super de luxe, boutons-pression, deux vitesses. Six programmes de lavage, niveau d'eau réglable. Tête fluorescente, légèrement endommagée. Prix à partir de

\$239

REFRIGERATEURS:

14 pieds cubes. Modèle super de luxe, sans givre, demi-tablettes ajustables. Contrôle à beurre à deux positions. Congélateur de 131 lb. Compartiment à viande, garantie de 5 ans sur unité. Prix à partir de

\$349

LESSIVEUSES CONVENTIONNELLES:

Capacité de 9 lb de linge, avec pompe, sur certains modèles avec minuterie, action de lessive en spirale. Légèrement endommagées, garantie de 2 ans sur la main-d'oeuvre et 10 ans sur le mécanisme. Prix à partir de.....

\$89

LEVIS

REFRIGERATEURS:

10 pieds cubes, manuel, tablettes ajustables, congélateurs capacité de 52 lb. Prix à partir de

\$149

REFRIGERATEURS:

14 pieds cubes, sans givre, tablettes ajustables, légumier en porcelaine. Prix à partir de

\$279

REFRIGERATEURS:

14 pieds cubes, zone zéro, automatiques, tablettes ajustables, légumier en porcelaine, congélateur capacité 131 lb. Prix à partir de.....

\$259

LESSIVEUSES AUTOMATIQUES:

Capacité 16 lb, dessus et cuve en porcelaine, agitateur spiraleur. Prix à partir de

\$219

SECHEUSES:

Dessus en porcelaine, baril en porcelaine, éléments de 5,000 WW, degré variable. Prix à partir de

\$139

REFRIGERATEUR:

10 pieds cubes, manuels, tablettes ajustables, congélateur de 52 lb. Intérieur porcelaine, légèrement endommagés. Prix à partir de.....

\$149.

REFRIGERATEUR:

2 portes, automatique, sans givre, tablettes amovibles, fini porcelaine. Prix à partir de.....

\$459.

CUISINIÈRE:

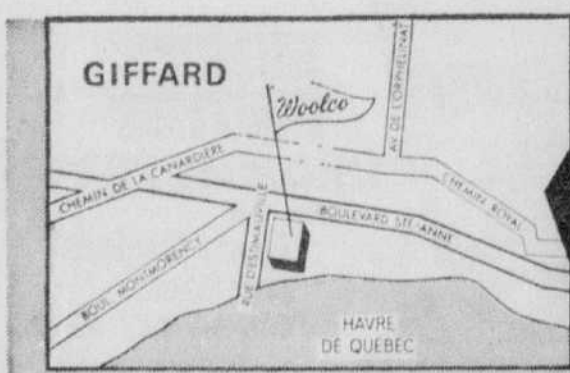
30 pouces, éléments amovibles, fluorescent, contrôles infinis, porte amovible. Prix à partir de

\$169.

REFRIGERATEUR:

13 pieds cubes, manuels, tablettes ajustables, congélateur de 99 lb. Légumier en porcelaine. Prix à partir de

\$199

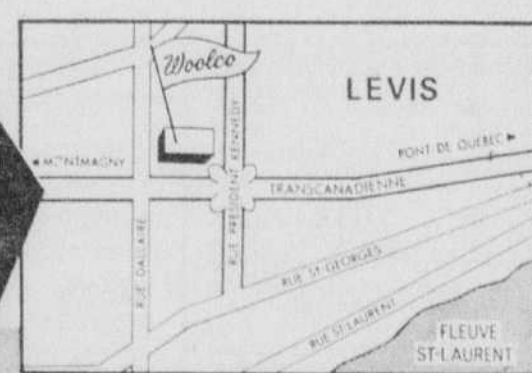


GIFFARD WOOLCO LEVIS

Centre Ste-Anne
2960 boulevard Ste-Anne

route 2
Rond-Point, Lévis

Heures d'affaires: Lundi, mardi, mercredi: 9h a.m. à 6h p.m. jeudi et vendredi: 9h a.m. à 9h p.m. samedi: 9h a.m. à 5h p.m.



A Québec aujourd'hui

Les Arts

Art traditionnel du Québec: Peinture, sculpture, mobilier, orfèvrerie et arts décoratifs au Musée du Québec.

Art contemporain du Québec: Peintures, sculptures, gravures et tapisseries au Musée du Québec.

Galerie d'Art: Peinture, sculpture et céramique au 4605, 4ème avenue, Suite 1, Charlebourg.

Peintures traditionnelles de la Galerie: A la Galerie d'Art St-Jean, 1093 rue St-Jean.

Riopelle: Lithographies à la Galerie d'Europe, 27 Ste-Angele.

Galerie Zanetti: Peintures, sculptures, céramique et bijoux d'art avec les artistes de la Galerie, 28 Côte de la Montagne.

Gravures du Québec: Au Musée du Québec.

Peinture naïve américaine: Au Musée du Québec.

Gueneguen: "Mega-Nus": Au Foyer du Palais Montcalm.

Gravures et céramique par les étudiants des Beaux-Arts: A la Galerie "La Paroisse", 547 rue St-Jean de 18h à 22h, le samedi et dimanche de 13h à 17h.

Salon des Artistes Français: Exposition de tableaux d'artistes contemporains figuratifs, Place Laurier, Ste-Foy.

Hurlbut: Oeuvres récentes à la Galerie Joliet.

Louis Jaque: A la Galerie Champagne, 16 Petit Champlain.

Cinéma

Ciné-Musée: "Enfer de Rodin", "Rodin", et "Versailles et ses fantômes" au Musée du Québec à 14h30.

Ciné-Archives: "Thérèse Raquin" de Marcel Carné, à la Cinéma-thèque (salle 4461) Bibliothèque générale à 19h30.

Ciné-Campus: "Le forum en folie" de Richard Lester au Théâtre de la Cité universitaire à 12h45, 19h et 21h30.

"Le monde sauvage des Alpes Françaises" de René-Pierre Bille, présenté par La Société de Géographie de Québec et Voyages Claude Michel Inc., à 20h30 au Palais Montcalm.

Concert

Concert-Midi: "La classe de trompette de Robert Monette", de l'Ecole de musique de l'Université Laval au Grand Salon, Pavillon Pollack à 12h30.

La classe de trompette de Robert Monette, de l'Ecole de musique de l'Université Laval, au Grand Salon, Pavillon Pollack à 12h30.

Les Grands Ballets Canadiens: Au Théâtre Capitol à 20h30.

Convocations

Société de Géographie de Québec: Conférence avec diapositives par M. Romulo San-

Le cinéma

CANADIEN: "More" (117 min.) Couleur à 6:30, 9h00, Fin: 11h00.

CANARDIERE: "Le vieil homme et l'enfant" (3) 12h45, 3h40, 6h35, 9h35, "Un idiot à Paris" (4) Couleur à 2h10, 5h05, 8h05, FIN: 11h10.

CAPITOL: Ce soir à 8h30: Les Grands Ballets Canadiens; Matinée jeudi. Jeudi soir: représentation continue de 8h45 à 11h.

CARTIER: Cartoon: 7h00 "Gringo joue et gagne" (5) 7h05 Films-annonces: 8h34 Sujets courts: 8h45 "Commando suicide" (1) 9h05, Fin: 10h45.

CINE-CLUB INTERNATIONAL: Au cinéma BIJOU: "A quelques jours près..." (4) Couleur à 6h30 "Pierre et Paul" (3) Couleur à 8h05.

CINEMA DE PARIS: "Les femmes" (5) Couleur à 12h45, 3h45, 6h35, 9h45, "De quoi tu me parles-tu Dantella?" (1) 26.05, 5h10, 8h20.

EMPIRE: "Z" (3) Couleur à 12h40, 2h45, 4h50, 7h00, 9h20, FIN: 11h30.

IMPERIAL: Fermé.

LAURET: Cartoon: 7h00 "Gringo joue et gagne" (5) 7h05 Films-annonces: 8h34 Sujets courts: 8h45 "Commando suicide" (1) 9h05, Fin: 10h45.

LIDO: "Razzia au T.B.I." (1) 7h30 "Les anges en mini-jupe" (1) 9h15.

ODEON - SALLE FRONTENAC: "L'homme d'Istanbul" (5) Couleur à 12h15, 4h05, 7h45 "Easy Rider" (4) Couleur à 2h20, 6h05, 9h45.

ODEON - SALLE LE DAUPHIN: "Etranges compagnons de lit" (5) Couleur à 1h00, 4h35, 8h10, "L'homme perdu" (1) 9h15, 12h40, 5h15, 8h50, Fin: 11h48.

PIGALLE: "Notre homme Flint" (3) Scope, Couleur (108 min.) à 1h30, 6h45, "Fureur sur la plage" (6) Scope, Couleur (100 min.) 3h15, 5h40, "F" comme Flint" (1) Scope, Couleur (108 min.) à 4h30, 10h15.

PRINCESSE: "Bonny Lake a disparu" (1) 1h00, 5h55, "Le dernier pistolet" (1) 2h52, 7h50, "Attaque à San Cristobal" (1) 4h25, 9h23, FIN: 10h53.

STE-FOY - SALLE ALOUETTE: Mercredi, samedi et dimanche: "Topaz" (4) Couleur à 12h45, 2h55, 5h05, 7h05, 9h15, FIN: 11h25. Soirées: "Topaz" (4) Couleur à 7h05, 9h15, FIN: 11h25.

STE-FOY - SALLE CHAMPLAIN: Mercredi, samedi et dimanche: "Pour la première fois" (1) 12h45, 2h45, 5h40, 8h40, "Comment j'ai appris à aimer les femmes" (6) Couleur à 2h20, 5h15, 8h05, FIN: 11h10. Soirées: "Pour la première fois" Couleur (1) 6h40, 9h40, "Comment j'ai appris à aimer

"Catulli Carmina", la plus belle réussite des Grands Ballets

LES GRANDS BALLETS CANADIENS. — Direction artistique: Ludmila Chiriac. Programme: "Allegro Brillante" musique de Tchaikovsky, chorégraphie de Balanchine, costumes de Nicole Martin; avec Erica Jayne et Alexandre Bellin; "Symphonie des Psaumes" musique de Stravinsky, chorégraphie de Fernand Nault, avec Bryan Fournier; "Catulli Carmina" musique de Carl Orff, chorégraphie de John Butler, décors de Robert Prevost, costumes de François Barbeau, avec Alexandre Bellin, Leslie Maydown, Laszlo Tamasik et Nicole Vachon. Au Théâtre Capitol, hier. Le même programme est repris ce soir.

D'esprit moins personnel que le Royal Winnipeg Ballet mais dépourvu de cet académisme qui caractérise le Ballet National du Canada, les Grands Ballets Canadiens semblent avoir trouvé leur véritable identité avec "Catulli Carmina". Il s'agit sans doute là de la plus belle réussite de cette compagnie, réussite d'ailleurs couronnée par un 1er Prix de l'Université de la Danse de Paris, en 1969.

La partition de Carl Orff, de la même veine que "Carmina Burana" contient toutes les outrances de celle-ci et appartient à un type de musique aussi facile qu'efficace. On peut aimer ou ne pas aimer. Chose certaine ces pages extravagantes paraissent se prêter fort bien à la danse, surtout lorsqu'un chorégraphe possède autant d'imagination que John Butler se les approprie.

Il y aurait évidemment été aisé, étant donné le sujet, de verser dans les effets les plus complaisants, et de faire se dérouler le ballet dans un climat résolument érotique. Bien sûr, Butler n'a pas éliminé le caractère sensuel que suggère les poèmes de Catulle mais si les personnages qu'il met en scène ne laissent rien ignorer de leur comportement, jamais ils ne s'expriment avec mauvais goût. Créé en 1964 au Festival Caramoor de Katonah, New York, le "Catulli Carmina" du chorégraphe américain témoigne d'une invention sans doute plus personnelle qu'audacieuse, tout en donnant à chacun de ses interprètes l'emploi qui lui convient: la grâce et la séduction chez les femmes, la force et la virilité chez les hommes, en plus de posséder un indéniable impact dramatique.

La présentation des Grands Ballets Canadiens, dans de beaux et sobres décors de Robert Prevost, des costumes à l'avenant

de François Barbeau, et des éclairages très au point, est de tenue hautement professionnelle. Rien n'y a été laissé au hasard et si on a pu remarquer quelques hésitations dans les ensembles je serais porté à croire que cela tient plus à l'exigüité de la scène du Capitol qu'à un manque de discipline. D'autant plus que toute la compagnie — et particulièrement les solistes: Alexandre Bellin, Leslie Maydown, Laszlo Tamasik et Nicole Vachon — ont défendu l'oeuvre avec beaucoup d'aplomb et de conviction.

Il me paraît inutile d'insister sur l'"Allegro Brillante" de Balanchine. D'abord parce qu'il ne s'agit pas là d'une des créations les plus importantes du grand chorégraphe, ensuite parce que ses difficultés dépassent quelque peu les possibilités des Grands Ballets.

Reste la "Symphonie des Psaumes" de Fernand Nault déjà présentée, si je ne m'abuse, à l'Atelier des GBC mais qui connaissait hier sa "grande première". L'ouvrage ne manque pas d'intérêt dans sa plastique et son déroulement, toutefois l'influence de Béjart y est si apparente qu'elle finit par gêner. Dans ce ballet, qui rappelle à certains moments "Le Sacre du Printemps", par les gestes, les mouvements, la façon de grouper les danseurs, et en d'autres "Messe pour le temps présent", par son ton qui se veut mystique et ses attitudes qui relèvent de la danse hindoue, Fernand Nault fait plus figure d'élève que de directeur des Ballets du XXe Siècle qu'il ne se montre vraiment lui-même. L'imagination pour se dégager de l'influence du "maître à penser" de la danse actuelle. Reste pourtant que les chorégraphes devront en venir à se libérer de l'emprise de Béjart s'ils veulent contribuer à faire sortir le ballet de ses cadres souvent trop rigides.

Encore ici la présentation est celle d'une troupe bien stylée, cohésive, et qui a de l'élan. Si on ne remarque pas présentement des Grands Ballets Canadiens de danseurs se détachant de l'ensemble, on apprécie ses qualités d'unité et son absence de cabotinage.

Marc SAMSON

Le Québec fait l'acquisition d'une collection de meubles anciens et d'objets d'art populaire

Une collection primée de meubles anciens et d'objets d'art populaire vient d'être acquise, au prix de \$50,000, par le ministère des Affaires culturelles.

Les meubles, la plupart datant des XVIIe et XVIIIe siècles, constituent la majeure partie de la collection. Ils sont en parfait état de conservation, ayant, dans une bonne partie des cas, conservé leur couleur originale.

Les objets d'art populaire se répartissent en plusieurs petites collections. L'une d'elles présente tout un assortiment de jouets d'enfants anciens; chevaux de bois, bers, mobilier de poupées, petites calèches et carioles etc...

Une autre collection réunit plus de 60 moules à sucre ou autres ustensiles pour la fabri-

cation du sucre d'érable, datant de la fin du XVIIIe siècle ou du début du XIXe.

L'acquisition comprend également une importante collection d'ustensiles de cuisine, en fonte coulée ou en fer forgé, de fabri-

cation artisanale du XIXe siècle: marmittes, poêles, moules, fers à repasser etc...

La collection tout entière sera confiée à l'Institut national de la civilisation qui se chargera d'inventorier, d'identifier et de cataloguer son contenu. Les meubles pourront servir ensuite à la reconstitution du décor de maisons historiques, tandis que les collections d'objets d'art populaire devraient être utilisées dans les expositions auxquelles participe le ministère des Affaires culturelles.

Haro sur "Hair"

TOKYO (AFP) — Quatre des principaux acteurs de la version japonaise de "Hair" ont été arrêtés pour usage de stupéfiants. La police a trouvé à leur domicile 140 grammes de haschich. Trois des personnes arrêtées sont des acteurs japonais, la quatrième, un joueur de jazz philippin.

La police surveillait la troupe depuis qu'il avait été annoncé qu'une adaptation de "Hair" serait jouée au Japon.

LE PIGALLE NOUVELLE POLITIQUE

TOUJOURS 3 FILMS
A PRIX POPULAIRE
REPRESENTATION CONTINUE
A COMPTER DE 1.30 P.M.

8e SEMAINE DE SUCCES

FESTIVAL DE CANNES 1969

PRIX DU JURY (à l'écran)

PRIX DE L'INTERPRETATION MASCULINE

YVES MONTEAU
IRENE PAPA
JULIETTE
film de COSTA GAVRAS

12.40 - 2.45 - 4.50 - 7.00 - 9.20

EMPIRE
24, DE LA FABRIQUE, 654-2810

2e SEMAINE !

CINEMA DE PARIS

BRIGITTE BARDOT
EN COULEURS
LES FEMMES

18 ANS

de quoi tu te mêles, DANIELA!

Musique de CHARLES AZNAVOUR

LES CINEMAS FAMOUS PLAYERS

ACHETEZ DES LIVRETS DE BILLETTS DES CINEMAS "FAMOUS PLAYERS" MAINTENANT EN VENTE... UN BILLET GRATUIT DANS CHAQUE LIVRET

more

Des films à 1.50, 2.00, 2.50, 3.00, 3.50, 4.00, 4.50, 5.00, 5.50, 6.00, 6.50, 7.00, 7.50, 8.00, 8.50, 9.00, 9.50, 10.00, 10.50, 11.00, 11.50, 12.00, 12.50, 13.00, 13.50, 14.00, 14.50, 15.00, 15.50, 16.00, 16.50, 17.00, 17.50, 18.00, 18.50, 19.00, 19.50, 20.00, 20.50, 21.00, 21.50, 22.00, 22.50, 23.00, 23.50, 24.00, 24.50, 25.00, 25.50, 26.00, 26.50, 27.00, 27.50, 28.00, 28.50, 29.00, 29.50, 30.00, 30.50, 31.00, 31.50, 32.00, 32.50, 33.00, 33.50, 34.00, 34.50, 35.00, 35.50, 36.00, 36.50, 37.00, 37.50, 38.00, 38.50, 39.00, 39.50, 40.00, 40.50, 41.00, 41.50, 42.00, 42.50, 43.00, 43.50, 44.00, 44.50, 45.00, 45.50, 46.00, 46.50, 47.00, 47.50, 48.00, 48.50, 49.00, 49.50, 50.00, 50.50, 51.00, 51.50, 52.00, 52.50, 53.00, 53.50, 54.00, 54.50, 55.00, 55.50, 56.00, 56.50, 57.00, 57.50, 58.00, 58.50, 59.00, 59.50, 60.00, 60.50, 61.00, 61.50, 62.00, 62.50, 63.00, 63.50, 64.00, 64.50, 65.00, 65.50, 66.00, 66.50, 67.00, 67.50, 68.00, 68.50, 69.00, 69.50, 70.00, 70.50, 71.00, 71.50, 72.00, 72.50, 73.00, 73.50, 74.00, 74.50, 75.00, 75.50, 76.00, 76.50, 77.00, 77.50, 78.00, 78.50, 79.00, 79.50, 80.00, 80.50, 81.00, 81.50, 82.00, 82.50, 83.00, 83.50, 84.00, 84.50, 85.00, 85.50, 86.00, 86.50, 87.00, 87.50, 88.00, 88.50, 89.00, 89.50, 90.00, 90.50, 91.00, 91.50, 92.00, 92.50, 93.00, 93.50, 94.00, 94.50, 95.00, 95.50, 96.00, 96.50, 97.00, 97.50, 98.00, 98.50, 99.00, 99.50, 100.00, 100.50, 101.00, 101.50, 102.00, 102.50, 103.00, 103.50, 104.00, 104.50, 105.00, 105.50, 106.00, 106.50, 107.00, 107.50, 108.00, 108.50, 109.00, 109.50, 110.00, 110.50, 111.00, 111.50, 112.00, 112.50, 113.00, 113.50, 114.00, 114.50, 115.00, 115.50, 116.00, 116.50, 117.00, 117.50, 118.00, 118.50, 119.00, 119.50, 120.00, 120.50, 121.00, 121.50, 122.00, 122.50, 123.00, 123.50, 124.00, 124.50, 125.00, 125.50, 126.00, 126.50, 127.00, 127.50, 128.00, 128.50, 129.00, 129.50, 130.00, 130.50, 131.00, 131.50, 132.00, 132.50, 133.00, 133.50, 134.00, 134.50, 135.00, 135.50, 136.00, 136.50, 137.00, 137.50, 138.00, 138.50, 139.00, 139.50, 140.00, 140.50, 141.00, 141.50, 142.00, 142.50, 143.00, 143.50, 144.00, 144.50, 145.00, 145.50, 146.00, 146.50, 147.00, 147.50, 148.00, 148.50, 149.00, 149.50, 150.00, 150.50, 151.00, 151.50, 152.00, 152.50, 153.00, 153.50, 154.00, 154.50, 155.00, 155.50, 156.00, 156.50, 157.00, 157.50, 158.00, 158.50, 159.00, 159.50, 160.00, 160.50, 161.00, 161.50, 162.00, 162.50, 163.00, 163.50, 164.00, 164.50, 165.00, 165.50, 166.00, 166.50, 167.00, 167.50, 168.00, 168.50, 169.00, 169.50, 170.00, 170.50, 171.00, 171.50, 172.00, 172.50, 173.00, 173.50, 174.00, 174.50, 175.00, 175.50, 176.00, 176.50, 177.00, 177.50, 178.00, 178.50, 179.00, 179.50, 180.00, 180.50, 181.00, 181.50, 182.00, 182.50, 183.00, 183.50, 184.00, 184.50, 185.00, 185.50, 186.00, 186.50, 187.00, 187.50, 188.00, 188.50, 189.00, 189.50, 190.00, 190.50, 191.00, 191.50, 192.00, 192.50, 193.00, 193.50, 194.00, 194.50, 195.00, 195.50, 196.00, 196.50, 197.00, 197.50, 198.00, 198.50, 199.00, 199.50, 200.00, 200.50, 201.00, 201.50, 202.00, 202.50, 203.00, 203.50, 204.00, 204.50, 205.00, 205.50, 206.00, 206.50, 207.00, 207.50, 208.00, 208.50, 209.00, 209.50, 210.00, 210.50, 211.00, 211.50, 212.00, 212.50, 213.00, 213.50, 214.00, 214.50, 215.00, 215.50, 216.00, 216.50, 217.00, 217.50, 218.00, 218.50, 219.00, 219.50, 220.00, 220.50, 221.00, 221.50, 222.00, 222.50, 223.00, 223.50, 224.00, 224.50, 225.00, 225.50, 226.00, 226.50, 227.00, 227.50, 228.00, 228.50, 229.00, 229.50, 230.00, 230.50, 231.00, 231.50, 232.00, 232.50, 233.00, 233.50, 234.00, 234.50, 235.00, 235.50, 236.00, 236.50, 237.00, 237.50, 238.00, 238.50, 239.00, 239.50, 240.00, 240.50, 241.00, 241.50, 242.00, 242.50, 243.00, 243.50, 244.00, 244.50, 245.00, 245.50, 246.00, 246.50, 247.00, 247.50, 248.00, 248.50, 249.00, 249.50, 250.00, 250.50, 251.00, 251.50, 252.00, 252.50, 253.00, 253.50, 254.00, 254.50, 255.00, 255.50, 256.00, 256.50, 257.00, 257.50, 258.00, 258.50, 259.00, 259.50, 260.00, 260.50, 261.00, 261.50, 262.00, 262.50, 263.00, 263.50, 264.00, 264.50, 265.00, 265.50, 266.00, 266.50, 267.00, 267.50, 268.00, 268.50, 269.00, 269.50, 270.00, 270.50, 271.00, 271.50, 272.00, 272.50, 273.00, 273.50, 274.00, 274.50, 275.00, 275.50, 276.00, 276.50, 277.00, 277.50, 278.00, 278.50, 279.00, 279.50, 280.00, 280.50, 281.00, 281.50, 282.00, 282.50, 283.00, 283.50, 284.00, 284.50, 285.00, 285.50, 286.00, 286.50, 287.00, 287.50, 288.00, 288.50, 289.00, 289.50, 290.00, 290.50, 291.00, 291.50, 292.00, 292.50, 293.00, 293.50, 294.00, 294.50, 295.00, 295.50, 296.00, 296.50, 297.00, 297.50, 298.00, 298.50, 299.00, 299.50, 300.00, 300.50, 301.00, 301.50, 302.00, 302.50, 303.00, 303.50, 304.00, 304.50, 305.00, 305.50, 306.00, 306.50, 307.00, 307.50, 308.00, 308.50, 309.00, 309.50, 310.00, 310.50, 311.00, 311.50, 312.00, 312.50, 313.00, 313.50, 314.00, 314.50, 315.00, 315.50, 316.00, 316.50, 317.00, 317.50, 318.00, 318.50, 319.00, 319.50, 320.00, 320.50, 321.00, 321.50, 322.00, 322.50, 323.00, 323.50, 324.00, 324.50, 325.00, 325.50, 326.00, 326.50, 327.00, 327.50, 328.00, 328.50, 329.00, 329.50, 330.00, 330.50, 331.00, 331.50, 332.00, 332.50, 333.00, 333.50, 334.00, 334.50, 335.00, 335.50, 336.00, 336.50, 337.00, 337.50, 338.00, 338.50, 339.00, 339.50, 340.00, 340.50, 341.00, 341.50, 342.00, 342.50, 343.00, 343.50, 344.00, 344.50, 345.00, 345.50, 346.00, 346.50, 347.00, 347.50, 348.00, 348.50, 349.00, 349.50, 350.00, 350.50, 351.00, 351.50, 352.00, 352.50, 353.00, 353.50, 354.00, 354.50, 355.00, 355.50, 356.00, 356.50, 357.00, 357.50, 358.00, 358.50, 359.00, 359.50, 360.00, 360.50, 361.00, 361.50, 362.00, 362.50, 363.00, 363.50, 364.00, 364.50, 365.00, 365.50, 366.00, 366.50, 367.00, 367.50, 368.00, 368.50, 369.00, 369.50, 370.00, 370.50, 371.00, 371.50, 372.00, 372.50, 373.00, 373.50, 374.00, 374.50, 375.00, 375.50, 376.00, 376.50, 377.00, 377.50, 378.00, 378.50, 379.00, 379.50, 380.00, 380.50, 381.00, 381.50, 382.00, 382.50, 383.00, 383.50, 384.00, 384.50, 385.00, 385.50, 386.00, 386.50, 387.00, 387.50, 388.00, 388.50, 389.00, 389.50, 390.00, 390.50, 391.00, 391.50, 392.00, 392.50, 393.00, 393.50, 394.00, 394.50, 395.00, 395.50, 396.00, 396.50, 397.00, 397.50, 398.00, 398.50, 399.00, 399.50, 400.00, 400.50, 401.00, 401.50, 402.00, 402.50, 403.00, 403.50, 404.00, 404.50, 405.00, 405.50, 406.00, 406.50, 407.00, 407.50, 408.00, 408.50, 409.00, 409.50, 410.00, 410.50, 411.00, 411.50, 412.00, 412.50, 413.00, 413.50, 414.00, 414.50, 415.00, 415.50, 416.00, 416.50, 417.00, 417.50, 418.00, 418.50, 419.00, 419.50, 420.00, 420.50, 421.00, 421.50, 422.00, 422.50, 423.00, 423.50, 424.00, 424.50, 425.00, 425.50, 426.00, 426.50, 427.00, 427.50, 428.00, 428.50, 429.00, 429.50, 430.00, 430.50, 431.00, 431.50, 432.00, 432.50, 433.00, 433.50, 434.00, 434.50, 435.00, 435.50, 436.00, 436.50, 437.00, 437.50, 438.00, 438.50, 439.00, 439.50, 440.00, 440.50, 441.00, 441.50, 442.00, 442.50, 443.00, 443.50, 444.00, 444.

Radio-Télévision

Le colloque de l'ACRTF

Tout semble indiquer que les radiodiffuseurs et télédiffuseurs québécois respirent un peu mieux depuis que le ministre des Communications du Québec, M. Gérard LeBel leur a dit, à Drummondville, lundi, que le gouvernement provincial n'avait pas l'intention, pour le moment, de gruger l'empire fédéral de la presse électronique.

La cinquantaine de stations-membres de l'Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française (ACRTF) avaient craint que la promulgation de la loi 87, instituant un ministère des Communications au Québec, ne signifiait, en réalité, une tentative du gouvernement Bertrand d'empiéter sur un domaine de compétence canadienne.

Or le ministre, dans son discours plutôt laconique, il est vrai, a donné à entendre que les efforts du Québec en matière de radio-télévision se limiteraient à courte échéance à l'aspect éducatif de la radiodiffusion, et à Radio-Québec en particulier.

Concernant d'autres aspects, de la radiodiffusion le nouveau ministère se propose surtout d'être vigilant afin que les postes de radio et de télévision ayant leur cote d'écoute au Québec puissent concevoir des programmations qui reflètent l'image de la réalité québécoise.

C'est dans cette optique, peut-être, que le ministre a mis en garde les radiodiffuseurs contre une certaine publicité abusive. A son avis, et il n'est pas le seul à penser ainsi, "il ne faudrait pas que la publicité devienne la raison d'être de la radio et de la télévision".

"...il ne faudrait pas que la radio serve de prétexte à passer un paquet de "spots" entre deux chansons américaines ou de version américaine et que la télévision nous montre des commerciaux à répétition entre 32 bouts de films".

D'autre part, M. LeBel prétend que c'est "courir vers un abîme de concevoir la publicité de façon à laisser croire à une société qui se compose de gens plus ou moins fortunés... que pour atteindre une certaine forme de bonheur, il faut rouler dans de somptueuses voitures, avoir une garde-robe à la fine pointe de l'élégance, prendre des repas pantagruéliques, faire le tour du monde, en un mot mener la grande vie".

Pareilles remarques s'inscrivent bien dans le cadre d'un colloque dont le sujet était "les ventes locales" des stations affiliées à l'ACRTF. D'autant plus qu'au matin, l'Institut de personnalité du Québec, par la voix de son directeur-fondateur, M. Jean-Guy Leboeuf, donna à ses interlocuteurs de savants conseils destinés à mieux séduire un annonceur en fonction, justement, d'une grande séduction de l'auditeur-consommateur.

Au début de l'après-midi, le bureau de direction de l'ACRTF, obliquant momentanément "les ventes locales", se pencha sur les directives annoncées récemment par la Commission canadienne de radio et de télévision en vue de rendre les ondes du pays plus canadiennes, moins américaines.

On sait que les stations de langue française sont moins impliquées que les postes de langue anglaise à ce chapitre; mais il n'en demeure pas moins qu'elles devront, elles aussi, procéder à certains réaménagements administratifs pour se conformer aux volontés de la CCRT.

Et on croit savoir que l'ACRTF a l'intention de présenter un mémoire sur le sujet lors des audiences publiques devant être tenues par la Commission dès le mois prochain, à Ottawa.

Jacques DUMAIS

Sur les ondes

Cinéma

A 19h 30, à Télé-4, Les Grandes Productions vous proposent un film d'aventures de R. Fleischer intitulé "Les Vikings" (Américain 1958), avec Kirk Douglas et Tony Curtis. Un chef Viking a, sans le savoir, son demi-frère comme principal adversaire.

A 21h, à la télévision de Radio-Canada, Hors-Jeu présente "Seuls sur l'Atlantique", une version française de "The Lonely Dorymen". Chaque printemps comme ils le font depuis des siècles, les pêcheurs portugais s'aventurent jusque sur les grands bancs de Terre-Neuve et en plein océan Arctique pour y pêcher la morue, ils y resteront six mois, peinant le jour, seuls dans leur doris et dormant la nuit à bord de la grande flotte blanche du Portugal. Narrateur: Jean-Paul Nolet. Réalisation: George Sluizer pour le National Geographic Magazine.

Information

A 20h, à Télé-5, Spasizi, une émission spéciale. Aperçu du travail accompli par Tom Walker qui a exploré et développé la région de Spasizi, située dans le district de Cassini, au nord de la Colombie britannique. Ce furent les Indiens qui donnèrent le nom de Spasizi, qui signifie chèvres rouges, à ce territoire de 3.500 milles carrés où vivent de nombreuses espèces d'animaux.

Variétés

A 20h, à la télévision de Radio-Canada, Récital de Charles Aznavour dont on a parlé dans notre édition d'hier.

Sport

A 20h, à la radio de Radio-Canada, Hockey. Les Canadiens de Montréal rencontrent les Penguins de Pittsburgh.



Le prix Apollinaire

PARIS (AFP) — Le prix Guillaume Apollinaire, destiné à couronner une oeuvre poétique, a été décerné mardi à Pierre Dal- le Nègre pour son recueil "Corps imaginaire".

Ancien typographe maintenant dans l'édition, Pierre Dal- le Nègre, né de père italien et de mère lorraine, est âgé de 36 ans.

Fondé il y a 30 ans par Henri de Lescoet, le prix Guillaume Apollinaire a été présidé jusqu'à sa mort par Jean Cocteau.

Remarquable portrait de "Dom Juan" par Bourseiller

Dom Juan-comédie en cinq actes, en prose, de Molière. Production de la Comédie-Française. Mise en scène: Antoine Bourseiller. Décors et costumes: Oskar Gustin. Avec la participation de Jacques Charon (Sganarelle), Georges Descrières (Don Juan), Jean-Paul Roussillon (Pierrot), Jacques Teyssie (La Rampe et Ragotin), Jean-Louis Jannin (Don Giovanni et Le Pauvre), René Arrieu (Don Louis), Simon Eide (Don Alonso), Marcel Trépan (La Statue), Jacques Buron (Don Carlos), Catherine Samie (Charlotte), Geneviève Castie (Elvire), Renée Fauriol (Le Spectre et la suivante d'Elvire) et Catherine Hiegel (Mathurine). Théâtre Molière de la Place des Arts, représentation du mardi, 3 mars.

Dom Juan, blasphémateur ou séducteur? En choisissant de rendre ces deux dimensions du personnage, d'en faire l'être complexe qu'il est en réalité, le metteur en scène Antoine Bourseiller trace un remarquable portrait de Dom Juan et donne une éclatante démonstration de ce qu'il doit être la présentation d'un classique, en accord avec son temps.

Il aurait pu, comme d'autres l'ont fait avant lui, faire porter l'accent sur l'un ou l'autre de ces traits et de là, tirer un spectacle sans bavures certes mais qui n'en aurait pas moins été incomplet. De même, le metteur en scène aurait pu limiter ses efforts de rajeunissement à l'aspect extérieur de la production, en faire un spectacle à la mode, un exercice de style. Au contraire, Antoine Bourseiller a préféré s'attaquer aux personnages.

Le héros fait sur mesure dont on se fait le juge ou le défenseur, disparaît pour faire place à une vision beaucoup plus vaste. Les multiples facettes du personnage rendent plus difficile la lecture de la pièce mais elles nous en livrent cependant toutes les richesses et le texte de Molière y gagne en profondeur de façon étonnante.

Cette conception se révèle en accord avec son temps justement parce que les personnages monolithiques ne sont pas plus acceptés aujourd'hui que ne le sont les idées reçues. Ces dernières, au théâtre comme partout ailleurs, ne correspondent plus à la réalité dans laquelle nous vivons.

La transformation la plus frappante n'est cependant pas celle de Dom Juan, bien qu'elle fasse sentir son influence sur le déroulement de tout le spectacle. Sganarelle pense, agit et devient un personnage à part entière. Ce n'est plus le serviteur bouffon ayant pour unique fonction de dérider Dom Juan, et le public.

Ses oppositions au régime de vie de son maître ont maintenant un sens et sa relation hiérarchique avec Dom Juan se transforme au point d'en faire plus que le traditionnel double de ce dernier. Il convulse de douleur lorsque Dom Juan est emporté par la statue du commandeur qui lui fait subir le châtiment du ciel et meurt littéralement avec lui. "Mes gages. Mes gages."

Mes gages." Devient un cri de désespoir bien plus qu'une lamentation intéressée.

La mise en scène linéaire d'Antoine Bourseiller a sûrement enlevé de l'éclat à une production dont le succès a presque toujours reposé, semble-t-il, soit sur l'ascèse, soit sur la désinvolture. Je préfère de loin cette recherche à cette chaleur éphémère qu'on dit lui manquer.

Ce renouvellement exige de l'interprète de Dom Juan une plus grande souplesse que celle suggérée par d'autres conceptions plus traditionnelles (souvent plus XIXe que XVIIIe siècle). Le comédien doit savoir rendre avec autant d'intensité et de vérité toutes les attitudes du personnage.

Georges Descrières y réussit à merveille. Il est tout aussi convaincant lorsqu'il sort indemne, en maître séducteur, de la confrontation avec Mathurine et Charlotte que dans ses rencontres avec les frères d'Elvire ou la statue du Commandeur.

Cette façon de distendre le personnage a sans doute porté Georges Descrières à prendre tout de haut, de trop haut peut-être. Le tragique de la situation de Dom Juan n'arrive pas toujours à percer à travers ce masque.

En même temps que Sganarelle sort du rang où on l'avait jusqu'alors confiné, son interprète voit sa charge s'alourdir. Jacques Charon s'acquitte de ses nouvelles fonctions de main de maître. Il sait à la fois être extrêmement émouvant dans ces scènes de sincère affliction et faire montre de courtoisie lorsque les événements le dépassent trop pour qu'il se sente en sécurité auprès de son maître.

Il est vrai que, dans une certaine mesure, le caractère de petitesse attaché au sort "tragique" de Sganarelle rend la tâche plus facile à Jacques Charon qu'à Georges Descrières. Ses débordements n'en sont pas moins pour autant d'une justesse de ton remarquable.

Les décors et les costumes d'Oskar Gustin servent très bien cette mise en scène linéaire d'Antoine Bourseiller. Le cuir et le cuivre sont cependant des "matériaux neutres" qui détonnent parfois si l'on songe à la scène de Pierrot et Charlotte en particulier.

Cette production s'inscrit à l'enseignement de l'excellence. Cette excellence, amplement significative en soi, prend une dimension encore plus grande à partir du moment où elle est mise au service du renouvellement des classiques qui, comme "Dom Juan", conservent toute leur richesse. Molière n'y traite-t-il pas de l'amour, de la vie et de la mort? Questions qui ne sont pas encore vidées, du moins à ce que je sache.

Jean GARON

Décès de Marika Palaisti

ATHENES (PA) — Marika Palaisti, cantatrice grecque, qui avait connu la célébrité en Russie tsariste, et avait chanté un jour devant le président Franklin Roosevelt, est décédée dans une clinique d'Athènes.

On ne connaît pas son âge exact, que la chanteuse refusait de révéler. Née en Turquie, Marika Palaisti avait étudié au Conservatoire de Kiev et de Moscou. Elle devint plus tard soliste dans les maisons d'opéra de deux villes russes, où elle chanta devant le tsar.

Après la révolution bolchévique, elle quitta son pays pour s'installer en Grèce où elle continua sa carrière jusqu'à la seconde guerre mondiale.

Il y a six ans, elle avait formé le Mouvement féminin démocratique grec, un petit groupe qui ne réussit jamais à atteindre une certaine importance au niveau politique.

dre une certaine importance au niveau politique.

palais montcalm

Les COMPAGNONS de la CHANSON



les 7, 8 et 9 mars à 8h30

OFFREZ-VOUS 2 HEURES DE RIRES ET DE CHANSONS

Billets en vente au guichet \$2.50 à \$5.00

Une présentation de C-JRP



Après une tournée triomphale en Europe, présentent:

LA SYMPHONIE DE PSAUMES* CATULLI CARMINA* ALLEGRO BRILLANTE

CE SOIR à 20:30 heures

*Première mondiale

**1er Prix, Université de la Danse de Paris, 1969

BILLETTS: \$1.75, \$2.50, \$3.75

CAPITOL 972, ST-JEAN, 522-6300

Samedi 7 mars à 21h.30 GEORGES DOR

En première partie à 21 h. LES MISANTHROPE (Chansonniers québécois)

Etudiants: \$2.00 Non-étudiants: \$2.50

LA RESILLE (LUCENIE)

PAVILLON POLLACK Cité Universitaire

THEATRE CAPITOL

9 et 10 mars à 8h.30 Pour la 1re fois à Québec



Mireille Mathieu

Billets en vente au guichet de 9h. a.m. à 6h. p.m. \$3.00 à \$6.50

au Colisée des mardi prochain jusqu'au 15 mars inclusivement

6 soirées + 2 matinées mardi, mercredi, jeudi à 8h. p.m. vendredi et samedi à 8h.30 p.m. dimanche à 7h. p.m.

samedi et dimanche à 2h.30



billets en vente maintenant au Colisée (choque pour de 9h. a.m. à 5h. p.m.) et chez Paquet (St-Roch et Place Laurier)

Pour tous renseignements composer: 525-8101

North American Champion DONALD KNIGHT



ICE CAPADES SPECTACLE POUR TOUTE LA FAMILLE

sièges réservés \$2.50 \$3.25 \$4.00

prix spéciaux pour les jeunes (16 ans et moins) \$1.25 \$1.60 \$2.00

excepté pour les représentations de samedi soir et dimanche après-midi

Prix en vigueur jusqu'à samedi le 7 mars 1970

MARCHÉ D'ALIMENTS Budget



Nous nous permettons de "SOIGNER" VOTRE BUDGET Nous croyons avoir trouvé le remède avec ces ECONOMIES.

CONSULTEZ-NOUS!

BOEUF HACHE

La livre

.69

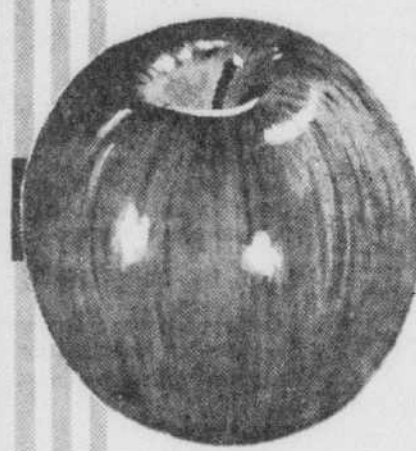


MIDGET AIL HYGIENIC

Contenant 16 oz .59

TETE FROMAGEE HYGIENIC

Bol 10 oz .47



Pommes McIntosh

Atmosphère contrôlée, Canada, Fantaisie

Cello 3 livres

.39

CONCOMBRES

Etats-Unis, No 1

Chacun .19

CELERI

Floride, Etats-Unis, No 1, Gr. 24

Le pied .33

DETERGENT DUZ avec serviette régulière Jacquard

Formal géant \$1.09

PECHES KON-TIKI

3 boîtes 19 oz \$1.00

JUS DE PRUNE DEL MONTE

Jarre 24 oz .45

CEREALES SUGAR FROSTED FLAKES KELLOGG

Boîte 12 oz .43

THE BON PRIME AVEC 15 SACS GRATIS

Cello de 100 .69

SAUCE HOT CHICKEN GAZA

2 boîtes 14 oz .43

SHORTENING CRISCO

Boîte 3 livres \$1.19

APPRET A SALADE MIRACLE WHIP

Jarre 32 oz .65

BISCUITS ST-MORITZ & Caramel-O DAVID

Cello 1 livre .43

PAPIER DE TOILETTE BUDGET BLANC

4 rouleaux .44

LAVO EAU DE JAVEL CONCENTREE

Contenant 128 oz .59

CIRE LIQUIDE FUTURE BRILLANT

Boîte 27 oz \$1.29

LISTE PARTIELLE DES MARCHANDS BUDGET

MAURICE GOUDREAU Epicerie 92 rue Giroux, Loretteville Tél.: 842-6862	C.-A. GRENIER Epicerie 202 ouest, rue Arago, Québec Tél.: 525-9101	EMILE GUERARD ENR. Epicerie Issoudun, Lébinière Tél.: 728-2815
MARCEL GUILLEMETTE Epicerie-licencié 160 avenue Royale, St-Joachim Tél.: 263-3555	ROCH JULIEN Epicerie-licencié 163 rue St-Joseph, St-Raymond Tél.: 337-2527	ISIDORE LANGLAIS ENR. Epicerie-licencié St-Philippe de Néri, Cte Kam. Tél.: 466-2030

Sciences

Nouvelle série d'essais du Manhattan

HOUSTON, Texas. (d'après UPI, PC et AFP) — Le pétrolier - brise - glace "Manhattan" effectuera au printemps une seconde série d'essais dans l'Arctique en vue de déterminer si le Passage du Nord-Ouest, au nord de la côte du Canada, peut être utilisé pour le transport du pétrole découvert dans le nord de l'Alaska jusqu'à la côte est des États-Unis.

La société "Humble Oil and Refining", armateur du bâtiment et filiale du plus grand groupe pétrolier mondial, "Standard Oil of New Jersey", a annoncé hier que le "Manhattan", premier bâtiment commercial à avoir jamais forcé le Passage du Nord-Ouest, repartira au printemps pour un nouveau voyage arctique. Le premier voyage avait eu lieu en août et septembre derniers et avait permis au pétrolier de relier Chester, en Pennsylvanie, à Point Barrow, en Alaska, en 28 jours.

Au cours du voyage de retour, un iceberg avait créé une déchirure d'une trentaine de pieds de longueur dans la coque du navire sans toutefois mettre en danger sa stabilité ni toucher les cuves à pétrole. La brèche a été réparée, mais le bâtiment de 115.000 tonnes, transformé en brise-glace au printemps dernier n'a subi pratiquement aucune autre modification pour sa nouvelle expédition.

INSPECTION CANADIENNE

Un fonctionnaire canadien se rendra aux États-Unis inspecter la coque du "Manhattan" avant son départ. Cette inspection servira au gouvernement canadien à préciser les conditions dans lesquelles il autoriserait l'expédition du pétrolier géant de 1.005 pieds de longueur.

C'est ce qu'a déclaré le ministre canadien des Transports, M. Don Jamieson, dans une entrevue en dehors de la Chambre.

Le "Manhattan" doit entreprendre un voyage plus court que son illustre périple de septembre dernier, a déclaré le ministre aux Communautés. Le pétrolier américain ne s'aventurera plus aussi loin cette fois, dans le Passage du Nord-Ouest.

"Le voyage se limite à la partie Est du passage", a déclaré M. Jamieson.

EXPERIENCE SCIENTIFIQUE

Si la première expérience prenait plus la figure d'un exploit, il semble que celle-ci aura un contenu plus scientifique.

La société pétrolière propriétaire du "Manhattan" entend mesurer, dans cette deuxième traversée, la résistance de la coque du navire sous la formidable pression des glaces.

Cette épreuve permettra ensuite de dicter les caractéristiques s'appliquant à la construction des pétroliers que les promoteurs de ce projet espèrent un jour voir entrer en service via le Nord. Les Américains seraient les premiers intéressés à cette voie économique.

Ces explorateurs modernes, à l'issue de leurs recherches, comptent établir la liaison entre le Nord et la Côte des États-Unis.

D'autre part, le Canada ayant un autre événement en tête, se préoccupe surtout des dangers que pourrait amener sous l'as-

pect de la pollution ce deuxième voyage à travers les glaces.

L'INCIDENT DU "ARROW"

Il y a un mois environ, un pétrolier libanais, le "Arrow", s'abîma près de la côte de la Nouvelle-Écosse. Le ministre M. Jamieson a précisé aux Communautés, hier, que les experts ne rapportaient que de "modestes progrès" dans la neutralisation des dommages résultant de cet accident.

Ottawa demande à la Humble Oil de respecter certaines règles de sécurité qu'il se réserve le droit d'établir.

Le "Manhattan", au dire d'un haut fonctionnaire du ministère des Transports, ne devra transporter que la quantité de carburant nécessaire pour son voyage; de plus, ce carburant sera transporté dans des soutes renforcées au centre du navire, isolées de l'eau, et donc des déshastres.

Le gouvernement fera connaître à la Humble Oil un code complet de directives avant la fin de semaine, a déclaré M. Jamieson.

Le prochain voyage du "Manhattan" débuterait le 1er avril. Qu'arriverait-il en cas de non-respect de ces directives? Le ministre fait clairement savoir que le Canada refuserait alors l'appui d'un brise-glace canadien, sans quoi aucune expédition maritime polaire ne pourrait réussir, affirment les ministres.

Le ministère a déjà averti les autorités de la Humble Oil de ces conditions.

SOUVERAINETÉ

Par contre, M. Jamieson a refusé de confirmer que son échange de correspondance avec les financiers américains constituait une affirmation de la souveraineté du Canada sur les eaux de l'archipel arctique.

Certains témoignages, contestent cette souveraineté.

D'après "Humble Oil", le gouvernement canadien a l'intention d'envoyer un brise-glace, soit le "John Macdonald", soit le "Louis Saint-Laurent", qui avaient déjà accompagné le "Manhattan" dans sa première mission — escorter le pétrolier pendant son second voyage. Celui-ci d'ailleurs consistera surtout en une étude quotidienne des épaisseurs de glace et du comportement du navire.

A l'issue de la première expédition, "Humble Oil" avait annoncé qu'une seconde mission pourrait être nécessaire pour déterminer si le transport du pétrole d'Alaska jusqu'à la côte Est des États-Unis par des pétroliers brise-glace de 250.000 tonnes serait rentable. Le projet, s'il se révèle réalisable, pourrait mener à la construction d'une vingtaine de bâtiments géants de ce type.

D'autres techniques sont envisagées pour l'évacuation du pétrole des gisements considérables découverts depuis 1968 près de la Baie de Prudhoe. Les sociétés "Humble Oil", "Atlantic Richfield" et "British Petroleum" ont décidé la construction d'un oléoduc de 900 millions de dollars reliant les gisements à la côte Sud de la Péninsule.

Un autre oléoduc est à l'étude entre la côte Ouest des États-Unis et la région de Chicago. Une navette de pétrolier relierait les deux pipe-lines.

La pollution de l'air pourrait créer un hiver éternel sur Terre

WASHINGTON (D'après UPI et AFP) — La pollution de l'atmosphère par la fumée, la poussière et autres particules "pourrait finalement créer un hiver éternel sur la Terre", a déclaré hier une agence gouvernementale.

La possibilité d'une nouvelle ère glacière de fabrication humaine qui détruirait toute forme de vie a été évoquée par l'Administration des sciences de l'environnement. Le rapport de cette agence citait le Dr Earl W. Barrett qui affirme que l'environnement total de notre planète est "présentement modifié, peut-être d'une manière désastreuse et irréversible, par les activités humaines".

Barrett prenait la parole d'ailleurs hier devant la Conférence internationale sur l'énergie solaire à Melbourne, en Australie. Il a fondé ses conclusions sur les mesures actuelles des "aérosols" (particules polluantes comme la fumée et la poussière) et sur des calculs qui découlent de ces mesures.

Les particules en suspension dans l'atmosphère diminuent la quantité de lumière solaire qui atteint la surface de la Terre. De telles particules, projetées par les volcans, pourraient avoir contribué à provoquer les grandes périodes glaciaires de l'histoire géologique.

La plus récente période glaciaire débuta il y a deux ou trois millions d'années. Des couches de glace de milliers de pieds d'épaisseur se sont répandues depuis les pôles jusqu'à ce qu'environ un cinquième de la surface du sol ait été recouverte.

Ces couches de glace se sont retirées il y a des milliers d'années, mais encore maintenant, il en reste assez pour que le niveau de la mer s'élève de plus de 150 pieds si les calottes polaires fondaient.

Les calculs effectués par le Dr Barrett indiquent que la pollution qui résulte de la civilisation a déjà réduit l'énergie solaire d'un pour cent en été et d'un peu plus en hiver.

PRISE DE CONSCIENCE

Les nombreuses mises en garde contre la pollution de l'air, de l'eau et du sol commencent à porter fruit.

C'est ainsi, par exemple, que les grandes entreprises américaines se préparent à prendre la part la plus active possible à la guerre contre la pollution, déclarée par le président Nixon dans son message sur l'état de l'Union.

L'assainissement de l'atmosphère et des rivières est désormais une priorité nationale pour la décennie 1970 aux États-Unis. Les industries savent que cela signifie augmentation du chiffre d'affaires des entreprises travaillant dans ce secteur et donc augmentation des bénéfices. Ils entendent ne pas rater l'occasion qui leur est offerte et nombre de grandes sociétés se préparent à développer leurs activités dans ce domaine, soit en créant de nouvelles divisions ou filiales spécialisées dans le contrôle de la pollution, soit en absorbant des entreprises déjà bien placées dans ce secteur.

C'est ainsi que "Coca Cola", le fabricant de la boisson du même nom, se prépare à absorber la compagnie "Aqua Chem", spécialisée dans le désalement de l'eau de mer et la purification des eaux.

Chez OMER ROUSSEAU HORLOGER BIJOUTIER

50^e Anniversaire

A cette occasion

ÉPARGNEZ

de 10% à 50%

SUR DIAMANTS

MONTRES-CADEAUX

pour toutes occasions

BIJOUTIER HORLOGER

802 est, rue St-Joseph

Québec, Tél.: 524-1372

PARTICIPEZ AU CONCOURS

Bilopage

GRAND PRIX: UNE TV EMERSON ou DUMONT chaque semaine

Nom Adresse Tél.:

NOM DE LA GAGNANTE DE LA SEMAINE DERNIÈRE: Mme J. Gaudette, 3390 des Plaines, Trois-Rivières.

POUR TOUS LES DÉTAILS ÉCOUTEZ:

CJPM-TV • CHLT-TV • CJPR-TV • CFMC-TV • CKMI-TV

Chicoutimi Sherbrooke Rimouski Québec Québec

Faites parvenir votre coupon-concours ou fac-similé de certains de nos produits

CONCOURS BILOPAGE

CASE POSTALE 5500 — QUÉBEC 2, P.Q.

Une personne ayant déjà gagné n'est plus éligible au second tirage d'un téléviseur.

"SEULS SUR L'ATLANTIQUE"

Ce soir à Radio-Canada à 21 heures

Echelonnant jusqu'à 1000 hameçons sur près d'un mille de ligne... chaque pêcheur travaille seul... dans une frêle embarcation de seulement 16 pieds de longueur. L'Atlantique-Nord peut être parfois une mer meurtrière. Les terre-neuvis portugais quittent Lisbonne en avril pour revenir en octobre. Quelques-uns ne reviennent jamais.

une autre grande présentation de XEROX DU CANADA LIMITÉE

J.-P. BEGIN VIANDE

1588 CHEMIN ST-LOUIS 527-2548

SAINT-FOY

527-2913

STEAK BOSTON

BIEN TRIMÉ 1.79

STEAK HACHE

SPECIAL .49

CHOPS DE PORC

SEMI-DESOSSEES - LB 1.19

ROSBIF FRANÇAIS

TENDRE - AUCUNE PERTE - LB 1.59

SERVICE DE LIVRAISON

SILLERY DÉPARTS CONTINUELS

A.M.: 9 HRES A MIDI

P.M.: 2 HRES A 5 HRES

VENDREDI CONTINUELS

JUSQU'À 8:30 HRES P.M.

SAMEDI

JUSQU'À 10:30 HRES A.M.

STE-FOY

DÉPARTS À 9 HRES A.M.

2 HRES P.M.

4 HRES P.M.

VENDREDI SOIR 8 HRES

SAMEDI UN SEUL DÉPART

À 9:30 A.M.

STEAK T-BONE

SANS BOUT MINCE - MEDIUM OU ÉPAIS - LB 1.49

JAMBON FESSE

SEMI-DESOSSEE 3 1/2 A 15 LB .89

CUISSE DE POULET

.39

JAMBON CUIT BRAISÉ

FRAIS TRANCHE - LB 1.89

J.-P. BEGIN VIANDE

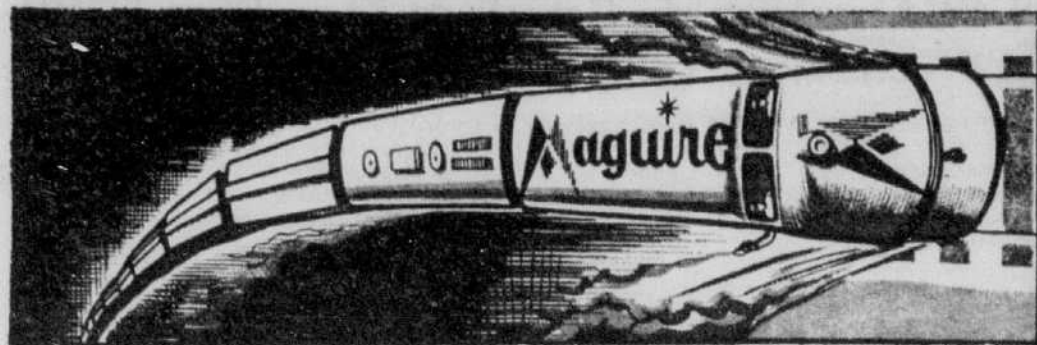
HORAIRE DE TÉLÉVISION			
Comprenant également les postes transmis par câble			
(4) Québec CFMT-TV	(3) Burlington WCAX-TV	(10) Montréal CFMT-TV	De 6 P.M. jour de publication et horaire complet du lendemain. (c) Émission couleur
(5) Québec CKMI-TV	(7) Sherbrooke CHLT-TV	(12) Montréal CFCF-TV	
(11) Québec CBVT	(8) Mt. Washington WMTW-TV	(13) Trois-Rivières CKTM-TV	

LE MERCREDI 4 MARS 1970

P. M.			
6.00	(5) Dateline	9.00	(3) Medical center
(8) News	(8) The Johnny Cash Show c	(7) (11) (13) Hors jeu:	(12) Wednesday Movie: "Only the best"
(10) Studio 10 c	(7) (11) (13) Hors jeu:	(12) Wednesday Movie: "Only the best"	(10.00) (3) Hawaii Five-O c
(3) World of Sports c	(12) Pulse	(8) The Engelbert	(10.50) (7) (11) (13)
(12) Les 2 D	(7) Troisième édition	(10.50) (7) (11) (13)	(12) Sports hot seat c
(3) C'est mon opinion	(3) Weatherwise	(10.50) (7) (11) (13)	(12) Sports hot seat c
6.20 (7) Edition sportive	(3) News Time	(10.50) (7) (11) (13)	(12) Sports hot seat c
6.25 (3) News Time	(5) The World Tomorrow c	(10.50) (7) (11) (13)	(12) Sports hot seat c
6.30 (4) Panoramonde	(12) Sports hot seat c	(10.50) (7) (11) (13)	(12) Sports hot seat c
(11) Le téléjournal	(5) Billy Graham Anaheim Crusade Special	(10.50) (7) (11) (13)	(12) Sports hot seat c
(5) Beat the clock	(8) Beat the clock	(10.50) (7) (11) (13)	(12) Sports hot seat c
(7) Jinny c	(13) Sur la scène du monde	(10.50) (7) (11) (13)	(12) Sports hot seat c
(6.40) (11) Nouvelles du sport	(6.45) (11) 24 heures	(10.50) (7) (11) (13)	(12) Sports hot seat c
(7.00) (4) L'extravagante Lucie	(7.00) (4) L'extravagante Lucie	(10.50) (7) (11) (13)	(12) Sports hot seat c
(3) News	(7.00) (4) L'extravagante Lucie	(10.50) (7) (11) (13)	(12) Sports hot seat c
(7) La sœur volante c	(7.00) (4) L'extravagante Lucie	(10.50) (7) (11) (13)	(12) Sports hot seat c
(11) Format 30	(7.00) (4) L'extravagante Lucie	(10.50) (7) (11) (13)	(12) Sports hot seat c
(8) To tell the truth c	(7.00) (4) L'extravagante Lucie	(10.50) (7) (11) (13)	(12) Sports hot seat c
(12) Gomer Pyle USMC c	(7.00) (4) L'extravagante Lucie	(10.50) (7) (11) (13)	(12) Sports hot seat c
(10) Le 10 vous informe c	(7.00) (4) L'extravagante Lucie	(10.50) (7) (11) (13)	(12) Sports hot seat c
(13) Hawaii 5-0	(7.00) (4) L'extravagante Lucie	(10.50) (7) (11) (13)	(12) Sports hot seat c
(7.25) (10) Les commentaires de Me Alban Flamand	(7.00) (4) L'extravagante Lucie	(10.50) (7) (11) (13)	(12) Sports hot seat c
7.30 (4) Les grandes productions: "Les vikings" c	(7.00) (4) L'extravagante Lucie	(10.50) (7) (11) (13)	(12) Sports hot seat c
(11) La bohème c	(7.00) (4) L'extravagante Lucie	(10.50) (7) (11) (13)	(12) Sports hot seat c
(3) Peyton Place c	(7.00) (4) L'extravagante Lucie	(10.50) (7) (11) (13)	(12) Sports hot seat c
(3) Hee Haw c	(7.00) (4) L'extravagante Lucie	(10.50) (7) (11) (13)	(12) Sports hot seat c
(10) Les grandes productions: "La bête du gnet-apens" c	(7.00) (4) L'extravagante Lucie	(10.50) (7) (11) (13)	(12) Sports hot seat c
(7) Faites comme chez vous	(7.00) (4) L'extravagante Lucie	(10.50) (7) (11) (13)	(12) Sports hot seat c
(8) Nanny and the professor c	(7.00) (4) L'extravagante Lucie	(10.50) (7) (11) (13)	(12) Sports hot seat c
8.00 (8) The court ship of Eddie's father c	(7.00) (4) L'extravagante Lucie	(10.50) (7) (11) (13)	(12) Sports hot seat c
(7) (11) (13) Récital Aznavour c	(7.00) (4) L'extravagante Lucie	(10.50) (7) (11) (13)	(12) Sports hot seat c
(5) Spatsizi special c	(7.00) (4) L'extravagante Lucie	(10.50) (7) (11) (13)	(12) Sports hot seat c
8.30 (3) The Beverly Hillbillies	(7.00) (4) L'extravagante Lucie	(10.50) (7) (11) (13)	(12) Sports hot seat c
(8) Room 222 c	(7.00) (4) L'extravagante Lucie	(10.50) (7) (11) (13)	(12) Sports hot seat c

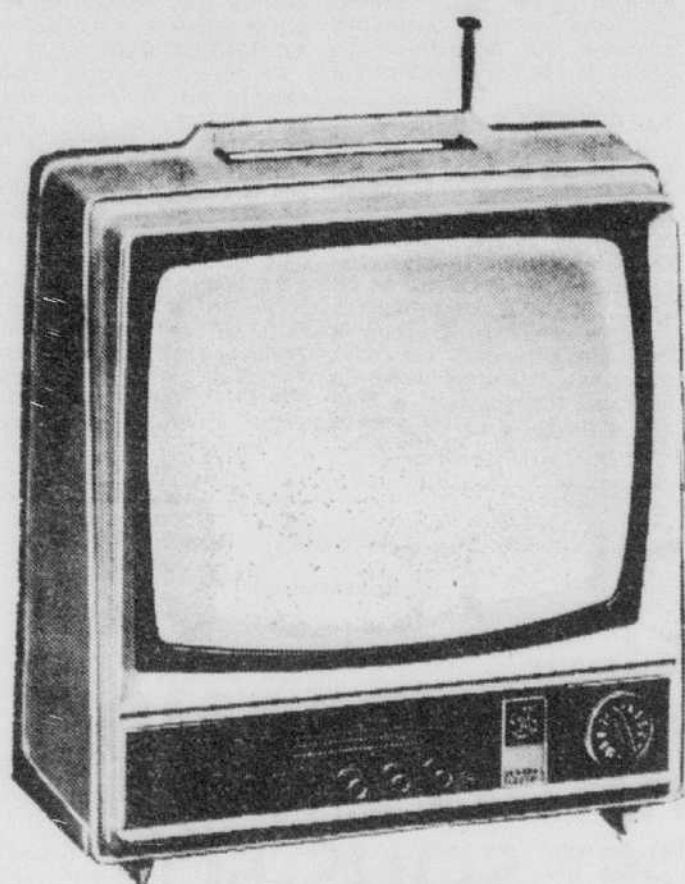
LE JEUDI 5 MARS 1970

7.00 (3) News c	(8) The Newlyweds c
7.30 (10) Les petits bonshommes	(12) Magistrate's court c
(7) Aujourd'hui	(7) Sur deux notes
7.35 (4) Marc Légrand	(13) Bonheur du jour
7.45 (3) Morning Report	2.30 (5) Double exposure c
(8) News	(13) Rue principale
(4) Dessins animés	(3) The guiding light c
(10) C'est parti!	(7) Avec un grain de sel c
7.50 (3) News	(4) Entre nous
8.00 (3) Captain Kangaroo c	(12) Peyton Place c
(8) Farm and Home c	(8) The dating game
(4) Yé, Yé, quelle heure!	(11) Ni oui, ni non c
(12) Newsroom 12	3.00 (7) (11) (13)
8.30 (8) Bull Winkle	Femme d'aujourd'hui
(4) Madame est servie c	(3) The Secret Storm
(12) University of the air	(8) General hospital c
(13) Sur la scène du monde	(5) Take thirty
8.45 (10) 36-24-36	(12) People in conflict
(13) Phebus et Colombine	3.30 (10) Madame s'amuse
9.00 (3) The Mike Douglas Show c	(3) (5) The edge of night c
(8) Morning Movie:	(8) One life to live c
"Three of a spree"	(12) A doctor's diary c
(10) Madame est servie c	(4) L'actualité
(7) Interdit aux hommes	3.33 (4) Hé, les gars!
(12) Ed Allen Exercise Club c	4.00 (10) La cabane à Midas c
(11) Aujourd'hui à CBVT	(5) The galloping gourmet c
9.15 (11) (13) Les Oriens	(8) Gomer Pyle USMC c
9.30 (11) Histoires sans paroles	(8) Dark shadows c
(5) Quebec School Telecasts	(4) Le commodore Semaphore
(4) L'actualité	(12) Family Theatre
(12) Romper Room c	(7) (11) (13) Bobino c
(13) Caméra 13:	4.30 (3) Perry Mason
"La femme en robe de chambre" no 2	(10) Fusée XL-5
9.33 (4) En matinée:	(7) (11) (13) Le major Plum Pudding c
"Théodora devient folle"	(8) The munters
10.00 (3) The Lucy Show c	(5) The Banana splits c
(7) (11) (13) Télévision scolaire	5.00 (4) Banana split c
(5) Canadian School Telecasts	(8) Gilligan's island c
(12) Magic Tom c	(5) Marvel super heroes c
(10) Bonheur du jour c	(7) Route des Rodéos
10.15 (7) (11) (13)	(10) De 5 à 6
Histoires des civilisations documentaires	(11) Bidule de Tarmacadam
10.30 (7) (11) (13) En mouvement	(13) Cinéma de 5 heures: "Inevitable Jerry"
(5) Friendly Giant	(8) Gilligan's Island
(8) The movie game c	5.30 (11) La légende de bas de cuir c
(10) Leçons de beauté	(3) Have gun will travel
(12) The Beverly Hillbillies c	(5) The Beverly Hillbillies
(12) Hercules	(4) Le 5 à 6
10.45 (5) Chez Hélène	(12) The Pierre Berton Show c
(7) (11) (13) Monsieur Surprise présente	(8) The 5.30 Report
(10) La pause café	6.00 (7) Troisième édition
(5) Mr Dress-Up	(10) Studio 10
(10) Réponse à tout c	(3) World of Sports c
(3) Andy Griffith c	(8) News
(4) Bonheur du jour c	(5) Dateline
(7) (11) (13)	(12) Pulse c
La souris verte	(11) Télédoscope
(12) The Mike Douglas Show c	6.15 (7) C'est mon opinion
(8) Divorce court	(3) Weatherwise
11.15 (11) Cinéma:	6.25 (3) Newstime c
"Les S.S. frappent la nuit"	6.30 (4) Panoramonde c
(7) Théâtre des petits c	(11) Téléjournal
(13) Phebus et Colombine	(8) Beat the clock
11.30 (7) La Famille Stone	(7) Cher oncle Bill c
(3) Love of Life c	(5) Mannix c
(4) Palmarès	(13) Sur la scène du monde
(10) Détective international	6.40 (11) Nouvelles du sport
11.40 (13) Jeunes à la page	6.45 (11) 24 heures
11.55 (13) Sur la scène du monde	7.00 (3) News c
P.M.	(7) (13) Cherchez le magot
12.00 (8) Bewitched	(12) Family affair c
(3) Where the heart is c	(11) Format 30
(7) Minirama	(8) To tell the truth c
(12) The Flintstones c	(10) Le 10 vous informe c
(10) Les petits bonshommes	(4) Ti-Blanc Richard c
12.05 (13) Les petites annonces	7.25 (10) Les commentaires de Me Marcel Faribault c
12.10 (10) Première édition	7.30 (4) Cinéma Kraft: "Au secours!" c
12.15 (4) L'actualité	(5) The Doris Day Show
(10) Cine-jeudi:	(7) (11) (13) Les grands films: "Mon fils est innocent"
Programme double:	(3) Family affair c
"Le justicier impitoyable" et "Le meurtrier" c	(10) Cinéma Kraft:
(13) Les plus beaux films: "Grève d'amour"	"Les grands moments"
12.25 (3) News	(12) This is Tom Jones c
12.28 (4) Editorial	(8) Pat Paulsen's half a comedy hour c
12.30 (4) De tout de tous	8.00 (5) The Bill Cosby show c
(3) Search for tomorrow c	(3) The Jim Nabors Hour c
(7) Deuxième édition	(8) That girl c
(12) In town c	8.30 (12) The Dean Martin Show c
(8) That Girl	(8) Bewitched
12.45 (7) C'est mon opinion	(5) The Nature of Things c
12.50 (7) Midi-sport	9.00 (3) Thursday movie:
1.00 (7) Cousins-cousines	(3) "Forty pounds of trouble" c
(4) Epelle-04	(10) Elle et lui
(8) All my Children c	(5) Bonanza
(11) Cinéma: "Le petit chose"	(8) This is Tom Jones c
(12) John Manolesco c	(4) Toute la ville en parle c
1.03 (2) Across the fence c	9.30 (4) (10) Ça prend un voleur c
1.15 (3) Channel 3 presents c	(7) Mission impossible c
1.30 (4) Au bout du fil	(13) L'homme de fer
(3) As the world turns c	(12) Mannix c
(8) Let's make a deal c	(11) La part du lion
(12) Bewitched c	10.00 (5) Thursday night:
1.45 (7) Les Oriens c	"The duke and duchess of wind-
1.50 (5) Prelude Marc Légrand	sor" c
2.00 (5) Strange Paradise c	(8) Paris 7000, aventures c
(3) Love is a many splendored thing c	10.30 (4) Panoramonde c
	(7) (11) (13) Dossiers:



L'UNIQUE TRAIN des AUBAINES

EN VEDETTE LES PRODUITS GENERAL ELECTRIC



TELE-COULEUR



- Véritable portable, façon noyer
- Lampe-écran couleur, 15"; image, 102 po. ca.
- Précision d'image préréglée
- Image instantanée
- Haut-parleur 5" x 3"

ULTRA-SPECIAL
TRAIN DES AUBAINES

\$379⁰⁰

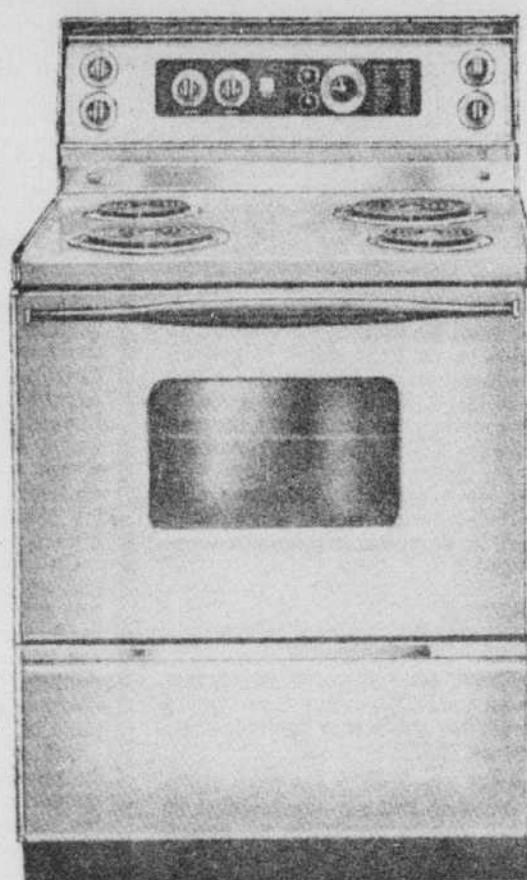
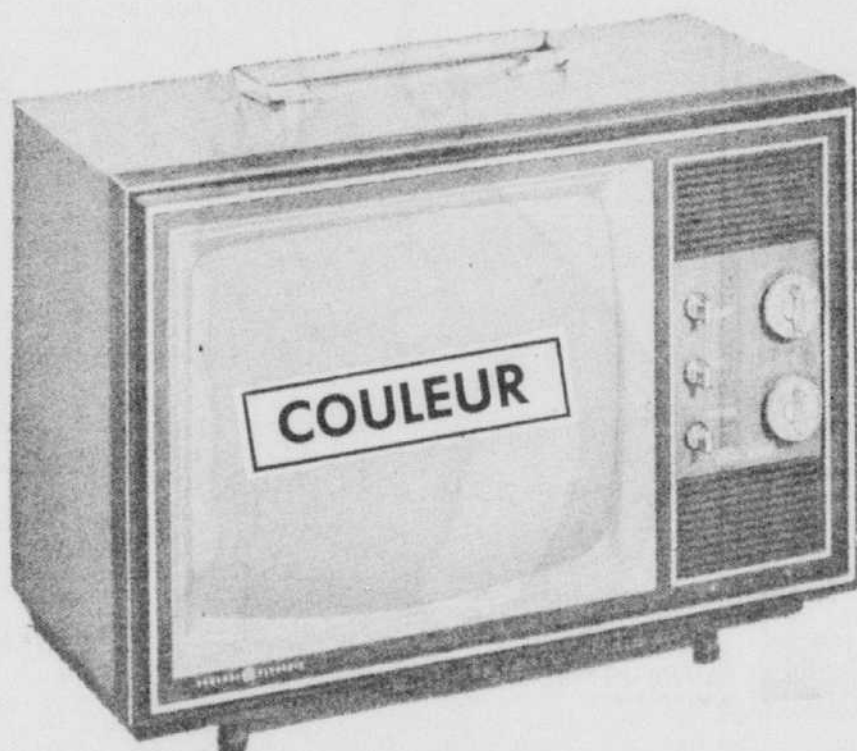
TELEVISEUR
NOIR et BLANC PORTATIF
ULTRA-VISION



- Ecran de 12"
- Haut-parleur "Dyna-Power" de 3" à l'avant
- Cabinet en plastique résistant ivoire
- Poids: environ 15 lb
- 12 1/2" largeur - 10" profondeur - 13 1/2" hauteur

ULTRA-SPECIAL
TRAIN DES AUBAINES

\$119⁸⁰



CUISINIÈRE
30 PO



- Commande du four "garder chaud" automatique
- Tournebroche incorpore auto-arrosant
- Minuterie automatique du four et prise de courant
- Eléments Calrod débranchables à intensité infinie extra-haute (2-8")
- Décor de chrome surélevé

ULTRA-SPECIAL
TRAIN DES AUBAINES

\$258⁸⁰

REFRIGERATEUR

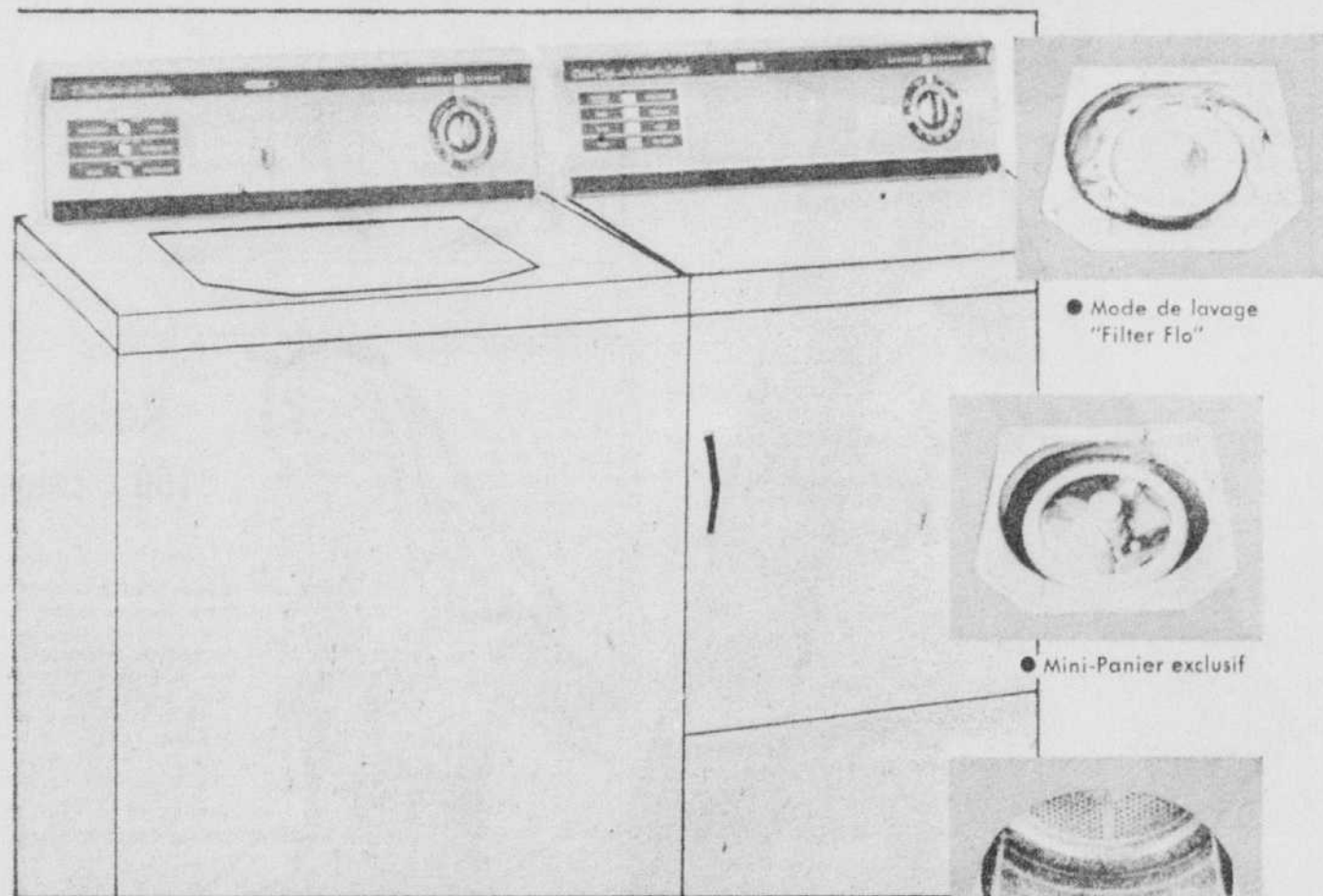
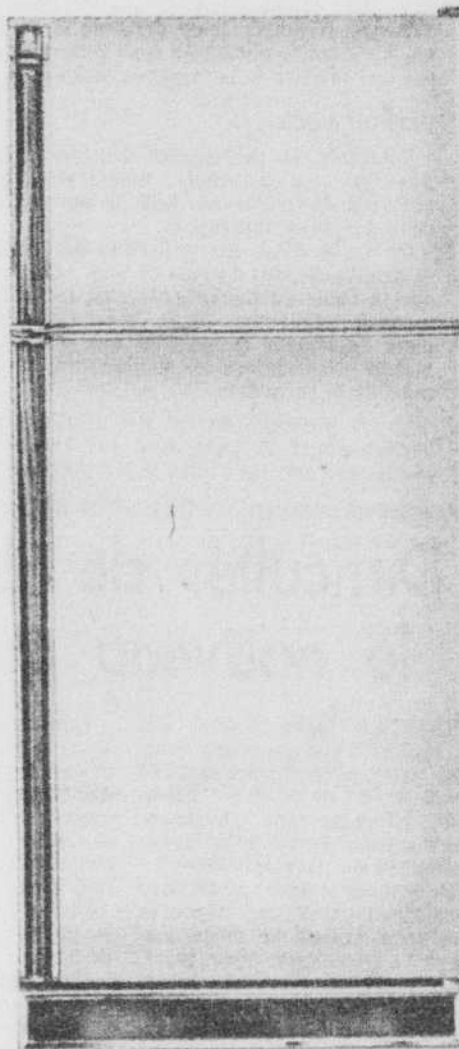


SANS GIVRE

- 14 pi. cu., congélateur antigivre, 129 lb
- Congélateur: tablettes, 2 bacs à cubes de glace, panier
- Compartiments spéciaux: fromage, beurre, viandes, oeufs, légumier pivotant
- Tablettes: tablettes Selecta, 2 coulissantes, surface 23.7 pi. ca.
- Blanc, avocat, cuivre bronzé

ULTRA-SPECIAL
TRAIN DES AUBAINES

\$359⁸⁰



LESSIVEUSE
AUTOMATIQUE



- 2 vitesses de lavage/2 vitesses de rotation
- Sélecteurs de température différents pour lavage et rinçage
- Choix de trois niveaux d'eau
- Distributeur de javel
- Nivellement automatique
- Couvercle et cuve en porcelaine émaillée

ULTRA-SPECIAL
TRAIN DES AUBAINES

\$298⁰⁰

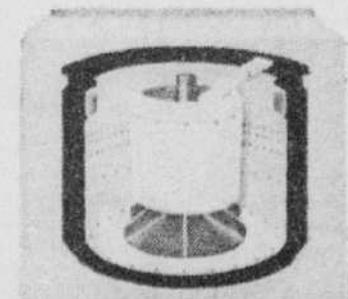
SECHEUSE
AUTOMATIQUE



- Cycle pour plis permanents
- Signal de la fin du cycle
- L'intérieur s'illumine
- Tambour et dessus en porcelaine émaillée

ULTRA-SPECIAL
TRAIN DES AUBAINES

\$198⁰⁰



MINI-PANIER
EXCLUSIF

Il permet de laver les articles les plus délicats. Il élimine les lavages à la main comme par exemple, les tissus qui décolorent, les souliers de tennis, ou les petites brassées supplémentaires. Economise l'eau, le détergent et aussi du temps.

● Mode de lavage "Filter Flo"



● Mini-Panier exclusif



● Collecteur de charpie d'une grande capacité

VISITEZ
L'EXPO
D'OSAKA
AU JAPON

aux frais de Maguire. Voyage pour deux personnes et séjournez dans un luxueux hôtel de Tokyo.

Chaque \$100. d'achat
vous donne droit à une chance

VOYAGE ORGANISE PAR LE
CLUB AUTOMOBILE QUÉBEC LTÉE

FIANCES

MEUBLEZ VOTRE
FUTUR FOYER AU
BAS PRIX DU TRAIN
DES AUBAINES

Conditions des plus faciles et mise
de côté.

LE CAFE VOUS SERA SERVI
GRATUITEMENT A BORD DU
TRAIN DES AUBAINES

9 ELECTRONICIENS
EXPERTS
A VOTRE SERVICE



Maguire

LES MAITRES INCONTESTES DE LA COULEUR



Tiers-Monde

L'offensive du Pathet Lao fait évoquer la théorie des dominos

par Lionel DESJARDINS

La théorie des dominos, selon laquelle le contrôle du Vietnam par le Vietcong amènerait à plus ou moins brève échéance l'implantation de régimes pro-communistes dans tous les pays du Sud-Est asiatique, est-elle en train de se vérifier par l'offensive actuelle nord-vietnamienne - Pathet Lao au Laos?

Malgré les gains rapides, les forces rebelles ne semblent pas encore décidées à poursuivre leur offensive vers la capitale administrative du Laos et par là s'assurer définitivement le contrôle absolu de ce pays divisé depuis 1953.

La prise probable de la capitale royale, Louang Prabang, permettrait toutefois au Pathet Lao d'augmenter son influence sur une région qu'il n'a pu tenir que quelques jours l'an dernier avant d'être repoussé à la suite d'une importante contre-offensive gouvernementale qui le chassa même de la Plaine des Jarres.

Le but des maquisards s'inscrit avant tout dans une stratégie globale au Sud-Est asiatique, pensée à Hanoi, et qui vise à assurer à long terme l'instauration graduelle de régimes socialistes dans cette région et à court terme à consolider les positions rebelles au Vietnam.

Même si le parti Neo-Lao-Naksat, du prince Souphannouvong, ne prend pas immédiatement le pouvoir, le terrain gagné par les forces gouvernementales permettra au Nord-Vietnamiens et aux troupes du Vietcong d'assurer leurs arrières alors que les Américains cherchent à se retirer peu à peu par le biais de la "vietnamisation".

CIE DE VOUTE

Toutefois, la théorie des dominos, avancée par les stratèges américains prévoyait la chute du Sud-Vietnam avant celle des pays limitrophes.

Or aujourd'hui, les militaires américains et asiatiques sont de plus en plus conscients que la chute du Laos menacerait non seulement la réalisation de la "vietnamisation" mais également la stabilité des gouvernements cambodgiens et thaïlandais, même celui de la Birmanie.

La clé de voute du Sud-Est asiatique est véritablement le Laos avec ses frontières communes avec la Chine, le Nord et le Sud-

Vietnam, le Cambodge, la Thaïlande et la Birmanie.

Déjà le contrôle des territoires laotiens bordant les deux Vietnams par le Pathet Lao permet au Nord-Vietnam d'acheminer des vivres et des armes aux Vietcongs, via la piste Ho Chi Minh.

Le prince Sihanouk, premier ministre du Cambodge, connaît pour sa part les contre-coups de la présence de rebelles pro-communistes dans les provinces nordiques de son pays.

En Thaïlande, la détérioration de la situation militaire du Laos oblige le gouvernement de Bangkok de prendre des mesures de sécurité à ses frontières avec le Laos. La situation chez ses voisins pourrait même amener, selon des observateurs à Bangkok, le gouvernement thaïlandais à bouleverser les priorités du troisième plan quinquennal de développement, augmentant l'effort dans la province du nord-est, longtemps délaissée.

CONFERENCE INTERNATIONALE

C'est d'ailleurs cette situation stratégique qui a valu au Laos d'être neutralisé d'abord par une première conférence internationale en 1954 puis en 1962.

Une nouvelle convocation des pays signataires du traité de 1962 sur le neutralité du Laos pourrait encore permettre un accord entre les parties et la constitution d'un gouvernement de coalition comme celui réalisé en 1962, où des ministres communistes siégeaient dans le cabinet neutraliste du prince Souvanna Phouma.

Mais les coups d'Etat de droite de 1962 à 1969 et l'exclusion des ministres communistes du gouvernement neutraliste inciteront sûrement l'Union soviétique et le Nord-Vietnam à retarder la tenue d'une telle conférence internationale afin de permettre aux troupes rebelles d'augmenter leur emprise sur le terrain.

Toutefois, le Nord-Vietnam et le Pathet Lao n'ont pas actuellement intérêt à prendre totalement le pouvoir dès maintenant puisqu'un tel résultat obligerait irrémédiablement les Etats-Unis à réévaluer leur politique au Sud-Est asiatique dans le sens d'un nouvel engagement militaire dans la région.

L'armée refoule des manifestants à Manille

MANILLE, Philippines (d'après AFP et UPI) — Les soldats philippins ont dû utiliser des bombes lacrimogènes hier pour repousser plus de 2.000 manifestants qui tentaient de protester devant l'ambassade américaine. Un échange de coups de feu a marqué les accrochages entre les étudiants et l'armée.

C'est la troisième fois en deux semaines que l'ambassade américaine est la cible des étudiants de gauche qui protestent contre le gouvernement philippin et "l'impérialisme américain".

Il ne semble pas y avoir eu toutefois de victimes des accrochages d'hier qui se sont répandus à travers le centre-ville. Mais plusieurs personnes ont été blessées et 46 autres ont été arrêtées aux cours des manifestations.

Deux personnes ont été blessées peu après la fin de ces manifestations par l'explosion d'une charge de plastique, à proximité de l'ambassade américaine. Une autre charge de plastique a été découverte avant qu'elle n'explose, devant la porte de l'ambassade des Etats-Unis.

L'OUA réclame du Conseil de Sécurité de l'ONU qu'il contraigne Londres d'intervenir en Rhodésie

NATIONS UNIES (AFP) — La séance du Conseil de sécurité sur la Rhodésie n'aura probablement pas lieu avant demain ou vendredi, afin de permettre aux ministres des Affaires étrangères d'Algérie, du Sénégal et de Zambie de venir à New York.

Ces trois ministres, ou leurs représentants, constituent le comité chargé de parler au nom de l'Organisation de l'unité africaine sur le problème de Rhodésie.

D'autre part les pays afri-

cains membres du conseil (Burundi, Sierra Leone, Zambie) estiment que le projet de résolution présenté par le Royaume-Uni est beaucoup trop faible et évite de mentionner l'usage de la force pour amener le régime de M. Ian Smith à céder la place à un gouvernement élu sur la base du suffrage universel sans distinction de race.

Les pays africains membres de l'ONU voudraient donc avoir le temps de consulter leurs gouvernements, à la lumière des décisions prises par le conseil des ministres de l'Organisation africaine, afin de préparer un projet de résolution conforme à ces décisions.

RECOURS A LA FORCE

D'autre part, un projet de résolution sur la Rhodésie a été adopté hier soir par le conseil des ministres de l'OUA.

Le projet de résolution réclame que la Grande-Bretagne soit contrainte, par le Conseil de sécurité de l'ONU, de recourir à la force contre la Rhodésie et demande également aux pays du monde entier qui entretiennent des relations avec le régime de Salisbury de rompre ces liens.

Le projet "condamne le gouvernement du Royaume-Uni et des autres pouvoirs impérialistes qui le soutiennent dans son refus répété d'utiliser la force comme le seul moyen d'établir la légalité au Zimbabwe, nom africain de la Rhodésie, aussi bien que leur complicité dans le sabotage des sanctions économiques totales décidées par le Conseil de sécurité des Nations Unies."

Les membres de l'OUA soutiennent que le seul moyen d'en venir à bout du régime Smith est de le renverser par la force.

AFRIQUE DU SUD

Le premier ministre sud-africain, M. B.J. Vorster, a pour sa part déclaré hier que les relations entre son pays et la Rhodésie resteront inchangées malgré la réforme constitutionnelle adoptée à Salisbury en proclamant d'un régime républicain. La proclamation de la République en Rhodésie est une affaire qui ne concerne que la Rhodésie et la Grande-Bretagne. Cette dernière n'avait donc pas à faire appel aux Nations Unies, a affirmé en substance M. Vorster.

L'ensemble du territoire sud-vietnamien connaît présentement des jours calmes

SAIGON (d'après AFP, AP et UPI) — Les activités militaires des forces du Front national de libération ainsi que celles des Américains et Sud-Vietnamiens ont atteint l'un des niveaux les plus bas depuis plusieurs semaines sur l'ensemble du territoire, indiquent ce matin les communiqués militaires publiés à Saigon.

Un porte-parole militaire sud-vietnamien a précisé toutefois que les hélicoptères américains ont tué 49 rebelles hier et ont capturé une importante quantité d'armes au cours d'une bataille dans le delta du Mékong.

Ces armes font partie de la douzaine de caches d'armes découvertes depuis dimanche par les troupes américaines - sud-vietnamiennes. Les troupes américaines ont également découvert hier l'une des plus importantes caches de riz depuis le début de la guerre civile.

Les hélicoptères américains ont déjà déplacé près de 96 tonnes de riz de la cache qui en contenait plus de 100 tonnes. Une telle quantité pouvait permettre le ravitaillement de cinq bataillons rebelles pendant trois mois.

Les commandements américain et sud-vietnamien cherchent depuis plusieurs mois à créer

une pénurie de riz chez l'adversaire et plusieurs militaires soutiennent que cette politique est le facteur primordial qui a empêché le déclenchement d'une offensive du Vietcong.

Les autres caches contenaient 200 grenades, des munitions, 21.000 balles pour fusils AK-47, 550 grenades auto-propulsées, 117 mortiers.

Le gendre de Mao lui succéderait

WASHINGTON (d'après Reuters) — Un journaliste canadien, qui revient d'un voyage de 18 mois en Chine, soutient que Mao Tsé-tung pourrait être remplacé à sa mort par son gendre au poste de président du Parti communiste chinois.

M. Colin McCullough, maintenant éditeur adjoint du Globe and Mail de Toronto, a déclaré lors d'une conférence de presse hier que Yao Wen-yuan, qui a une quarantaine d'années, se serait dans une très bonne position pour succéder à Mao.

Abordant ce qui pourrait se produire si un homme plus jeune tentait de succéder à Mao à sa mort, M. McCullough a précisé que les cinq hommes qui gouvernent la Chine avec Mao sont tous très vieux. Le plus jeune a 63 ans.

"C'est presque impossible de voir quelqu'un de plus jeune" n'a-t-il ajouté, mentionnant que la seule exception est Yao.

M. McCullough, qui a séjourné à Pékin d'avril 1965 au mois d'octobre 1969, a précisé que la Chine s'est intéressée plus activement aux relations internationales à la suite de l'invasion soviétique de la Tchécoslovaquie en août 1968.

Le journaliste a affirmé que la reprise des négociations sino-américaines à Varsovie, suivait une offensive diplomatique des ambassades de pays neutres et occidentaux à Pékin pour convaincre le gouvernement chinois du désir des Américains de reprendre les négociations.

Il semble que pour les Chinois, a-t-il déclaré, les négociations de Varsovie constituent une très bonne occasion "pour mettre les Soviétiques en déséquilibre", en plus de les placer dans la position de la troisième puissance mondiale.

Difficultés de développement pour le nouveau gouvernement libyen

TRIPOLI, Libye (d'après AP)

— Malgré l'augmentation constante des revenus résultant de l'exploitation du pétrole, le nouveau gouvernement révolutionnaire semble éprouver quelques difficultés de développement.

Le gouvernement a diminué considérablement les dépenses publiques créant un ralentissement de l'économie libyenne.

Sous plusieurs aspects la vie est revenue à la normale depuis l'instauration du régime révolutionnaire qui a renversé le roi Idriss en automne dernier. Les soldats ont quitté les rues, l'animation est aussi grande qu'avant à Tripoli et à Benghazi.

Toutefois les nombreux projets de constructions, publiques et privées sont bloqués sans qu'il soit possible de prévoir lorsqu'ils seront repris.

Plusieurs de ces projets ont été arrêtés afin d'être revus. Un récent décret affirme que tous les projets adoptés sous l'ancien régime seront réexaminés pour juger de leur nécessité et voir s'il n'y a pas eu d'irrégularités. Plusieurs projets privés sont bloqués à cause de la nouvelle loi sur le contrôle des loyers et l'insécurité sur l'avenir du pays.

Ce ralentissement a touché d'autres secteurs tels que le camionnage, les activités portuaires et le commerce d'importation, créant une augmentation du chômage et une diminution des ventes au détail.

Le Maroc énonce sa politique

RABAT (AFP) — Problèmes de l'enseignement, "marocanisation" de certains secteurs commerciaux, politique intérieure et extérieure ont été les principaux points évoqués par le roi Hassan II qui a prononcé, hier, à Rabat un discours à l'occasion du neuvième anniversaire de son accession au trône.

Après avoir souligné que la "marocanisation" et la généralisation de l'enseignement demeurent les principaux objectifs de son gouvernement, le souverain évoque la crise qui sévit dans ce secteur et s'est déclaré prêt à engager le dialogue avec les organisations étudiantes. A condition que les étudiants reprennent les cours. Il a annoncé la création de commissions pour étudier les questions concernant l'enseignement et précisé que le dialogue s'engagera sous sa présidence effective avec la participation des enseignants étudiants et parents d'élèves.

Sur le plan économique, le roi a annoncé notamment la prochaine "marocanisation" de certains secteurs commerciaux au bénéfice des moins pourvus à l'intention desquels une formation des cadres est actuellement à l'étude. Il s'est félicité des excellentes conditions dans lesquelles se déroule le plan quinquennal et a souligné la bonne tenue des finances.

En ce qui concerne la politique extérieure, le souverain a déclaré qu'elle respectait le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des autres Etats.

Les hôtels de Tripoli et Ben-

ghazi, auparavant remplis d'ouvriers du pétrole, de vendeurs, d'hommes d'affaires et de quelques touristes, sont maintenant à moitié vides. Les brasseries ont été fermées par une interdiction de vendre de l'alcool.

Les journaux soulignent que la publicité a diminué de près de 80 pour cent.

La "libérisation" des banques étrangères et la nationalisation des hôpitaux privés ajoutent à l'insécurité dans les milieux financiers.

Selon un diplomate, le ralentissement économique se poursuit malgré un accroissement des revenus pétroliers.

A la fin de l'année dernière, les revenus qu'apportait le pétrole au gouvernement libyen totalisaient la somme de \$1.200.000.000 soit environ \$600 par habitant.

INEXPERIENCE

Un homme d'affaire croit que le "nouveau régime aurait trouvé la caisse du gouvernement vide lorsqu'il prit le pouvoir et

chercherait actuellement à instaurer une base financière solide."

Un diplomate par contre rejette ces suppositions estimant que la Libye a des réserves en or et en dollars dans des banques britanniques et américaines totalisant entre \$300.000.000 et \$1.000.000.000. Selon lui, la principale difficulté viendrait de la confusion créée par la prise du pouvoir par des personnes sans expérience.

Un autre facteur pourrait être les engagements pris à l'égard des autres gouvernements arabes. Certaines informations font état d'un don de \$21.600.000 au Soudan. L'Egypte a reçu récemment une somme de \$16.000.000 qui est un premier versement d'une somme de \$84.000.000 promis par l'ancien régime du roi Idriss.

Quelque soit la cause du ralentissement économique, peu d'experts s'attendent à un revirement rapide de la situation. Même les compagnies pétrolières limitent leurs investissements.

TARIF DES ABONNEMENTS PAR LA POSTE LE SOLEIL

Province de Québec	1 an	\$30.00
	6 mois	\$15.00
	3 mois	\$7.50
Ailleurs au Canada	1 an	\$50.00
	6 mois	\$25.00
	3 mois	\$12.50
Etats-Unis, pays étrangers	1 an	\$60.00
	6 mois	\$30.00
	3 mois	\$15.00

COUPON D'ABONNEMENT

LE SOLEIL liée
C.P. 1547, Québec 2

J'inclus le montant de... pour... mois
d'abonnement au \$a et.

NOM

ADRESSE

VILLE, VILLE

ZONE

COMTE



Pour dames et jeunes filles

Ensemble 2 pièces

Manteau mini et pantalon en poil de chameau. Manteau à double croisure, ceinturé, larges poches. Pantalon à jambes évasées. Caramel. 7 à 15.

Valeur de 59.99

44⁸⁸

Non illustré:

Manteau-Maxi

100% laine pour dames et jeunes filles. Double croisure, poches obliques. Grand-deurs et couleurs assorties.

Valeur de 39.99

14⁸⁸

Paquet, manteaux pour dames, rayon 304, Bon Budget, sous-sol.



Pour dames
Ensemble
3 pièces

Lainage rayé et uni. Manteau à double croisure, poches dissimulées. Pantalon à jambes évasées. Jupe ligne A. Plusieurs modèles au choix dont l'illustré. Gris, marine, lilas, beige, vert. 8 à 18.

Valeur de 49.99

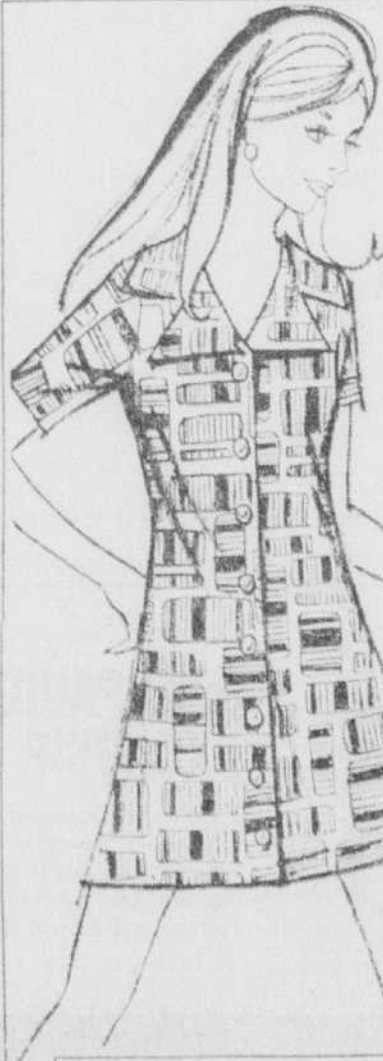
39⁸⁸

Non illustré: Blouses 77's, col en 33% Polyester, pour dames. Sans manches, lavables à la machine, sans repassage. Modèle Safari. Bleu, jaune, rose, vert, blanc. 32 à 38.

Valeur de 3.99

2⁸⁸

Paquet, vêtements sport pour dames, rayon 345, Bon Budget, sous-sol.



Robes
100% coton

2 modèles au choix dont l'illustré. Manches courtes, faciles d'entretien, lavables à la machine. Semi-croisure. Ligne A, modèle chemisier. Aussi manches longues. Imprime de rouge, brun, vert, lilas, bleu. 7 à 15.

Valeur de 16.99

12⁸⁸

Non illustré:

Robes Shift 100% coton Tex-made.

Modèle chemisier, aussi glissière à l'avant. Entièrement lavables, sans manches, ou avec manches courtes. Vaste choix d'imprimés. P.M.G. Plusieurs modèles au choix.

Valeur de 3.99 et 4.99

2⁸⁸

Paquet, robes pour dames, rayon 346, Bon Budget, sous-sol.

M. A. Asselin

M. Asselin Asselin, plombier-électricien, époux de Amanda Chabot, est décédé le 2 mars 1970, à l'hôpital Laval, à l'âge de 71 ans et 4 mois. Il demeurait à 2990, 2e avenue.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, son gendre, M. et Mme Gérard Fortin (Cécile Asselin), Jean-Claude Asselin; ses frères et sœurs,



beaux-frères et belles-sœurs: Mme veuve Rosario Asselin, Mme veuve Emile Asselin, M. et Mme Roméo Asselin, M. et Mme Auguste Asselin, Mme veuve Lucien Dumontier, Mme Marie-Anne Asselin, M. et Mme Gabriel Rousseau, Mme veuve Albert Chabot, Mme veuve Joseph Jancas, Soeur Marie-Blanche Chabot, M. et Mme Joseph Chabot, Mme veuve Georges Boissinot, M. et Mme Marcel Chabot, ses petits-enfants: Gilette, Gilles, Daniel, Yves.

La dépouille mortelle est exposée à 1290, 1re avenue. Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures 30, en l'église de St-Albert-le-Grand et l'inhumation aura lieu au cimetière St-Charles. La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard & Fils Ltée, de Québec.

M. C. Dumontier

M. Champlain Dumontier, employé civil, époux de dame Elizabeth Turgeon, est décédé le 3 mars 1970, à l'hôtel - Dieu de Québec, à l'âge de 71 ans et 4 mois. Il demeurait au 890, Calixa-Laval.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa fille et son gendre: M. et Mme Paul St-Pierre (Denise); ses petits-fils: Erich et Nicolas St-Pierre; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Philias Dumontier (Hélène Lapierre), M. et Mme Gérard Dumontier (Cécile Lott), Mme Anne - Marie Royer, Mlle Marguerite Dumontier, M. et Mme J.-A. Lavertu (Georgine Dumontier), M. Anatole Turgeon, Mme Béatrice Moisan, M. et Mme Omer Turgeon (Yvonne Blais), Mme Léda Gilbert, M. et Mme Georges Gélinas (Cécile Turgeon), M. et Mme Lucien Turgeon (Lucienne Mercier), M. et Mme Jos Dubé (Rachelle Turgeon), Mme Alexina Bissonette.

La dépouille mortelle est exposée au 35, est Grande-Allée.

Les funérailles auront lieu vendredi le 6 mars à 10 heures en l'église des Sts-Martyrs-Canadiens et l'inhumation aura lieu au cimetière St-Charles.

La direction des funérailles a été confiée à La Cie Hubert Moisan de Québec.

Le soleil

Lever	Coucher	Long. du jour
6.22	5.33	11.11

M. E. Côté

Est décédé à l'hôtel - Dieu de Roberval, le 3 mars 1970, à l'âge de 86 ans et 4 mois, Monsieur Edmond Côté, de Chicoutimi, époux d'Amélie Girard, décédée.

Ses enfants: Mme Lucien Fard (Marie - Thérèse), de Chicoutimi; M. J.-Edmond Côté, de St-Nazaire; Mgr Paul-Emile Côté, P.D.H., V.F., curé de N.-D. de Roberval; M. Gérard Côté,



Ses frères et ses sœurs: Mme Ides Lafertière (Alice), de Chicoutimi; Mme Joseph Côté (Régina), de Loretteville; Mme Gustave Claveau (Marie - Berthe), de Chicoutimi; M. J. Uldéric Côté, de Roberval et son épouse Gabrielle Pelletier; M. Philippe Côté, de Québec et son épouse Alice Boudreau.

Son gendre: M. Léo Ouellet, de Roberval.

Ses frères et ses sœurs: Mme Ides Lafertière (Alice), de Chicoutimi; Mme Joseph Côté (Régina), de Loretteville; Mme Gustave Claveau (Marie - Berthe), de Chicoutimi; M. J. Uldéric Côté, de Roberval et son épouse Gabrielle Pelletier; M. Philippe Côté, de Québec et son épouse Alice Boudreau.



NOTRE-DAME DU CAP
Grande reconnaissance et remerciements à Notre-Dame du Cap pour l'aide obtenue avec promesse de publier.

M. L. D. Les Sœurs.

ARTHUR THIVIERGE & FILS

ÉPICIER-BOUCHERS - GROS et DETAIL
198 Hermine (coin Mazenod). Tél. 522-3804

Fromage Can. doux, la lb. 69	Jambon cuit M. Leaf, lb 1.49
Sauce Loney, 10 env. 95	Fesse de veau 7/8 ou com. lb. 89
Pates chips H. Dumpty .75	Spencer complet, lb 1.09
Sauce chinoise Soya, 5 oz 2.39	Lard épaulé, 4 à 6 lb. lb. 65
Olives farcies, 12 oz 59	Rognons lard, lb .59
Déodorant vaiss., 24 oz 2.79	Cuisse de poulet, la lb. 49
Pouding ass. Nestlé, 15 oz 2.55	Poitrine poulet, la lb. 59
Biscuits choc., 3 lb .99	Jambon cottage, 3 lb. lb. 99
Biscuits crém. ass. 3 lb .99	Poulet Canada Catégorie "A"
Biscuits citron, melleuse 4.99	Chapman 5 à 6 lb. lb. 55
Bonbons cacahuète la lb. 45	Pizza Cascade, 11 oz .89
Bonbons brulés, la lb. 35	Oufs Canada Catégorie "A"
Hareng salé, la lb. 20	grosseau, moyen, doux. 59
Sardine, morue salée, lb. 35	Jambon haché, bol 16 oz 59
Sucre d'érable pur lb. 45 .55	Haut-côte, la lb. 69
Oranges S.K., 3 douz. 99	Pâte apimentaire, 5 lb .99
Pamplemousses (48) 8 pour 79	Papier toilette Vogue 8.89
Tomates Florida, 2 lb .59	Breuvage Bessy, 64 oz 55
Salade, céleri Californie	Poire, ananas, 19 oz 4.99
Navets, 10 lb .69	Eau Javel Chantecleer, gal. 49
Pommes McIntosh, 1/2 min. 1.75	Thé sachets 115 .79
Pommes McIntosh, 5 lb .69	
Pom. terre bl. No. 1, 50 lb 1.69	

DEPARTEMENT DE GROS
prix spéciaux à la caisse.

A. ROY & FILS

Service par téléphone Satisfaction garantie 595 St-Jean, tél. 529-9751 547 St-Patrice, tél. 525-6118 436 Canadienne, tél. 529-2917

"LAIT ÉVAPORÉ" CARNATION DOUX 3 btes 57¢ VITAMINES C et D (Spécial) 16 oz. 57¢

BISCUITS "WESTON" "NOIX de COCO" 27 oz 69¢ Fraix de luxe (Épar. 40 sur 2) 69¢

POMMES DE "TERRE" "N. BRUNSWICK" Sac BLANCHES No 1 10 39¢ (Épar. 40 sur 2) 39¢

ORANGES "NOUVELLE RECOLTE" Gr 163's "SUNKIST" 3 100 (Épar. 40 sur 2) 100

LE CLIENT EST ROI CHEZ "A. ROY & FILS" ... SI VOUS COMPARÉZ "QUALITÉ, SERVICE ET PRIX"

SERVICE ANNIVERSAIRE



M. GEORGES TOUSSAINT
Samedi le 7 Mars 1970, à 3 heures P.M., en l'église St-Pierre, aux - Liens, Orsainville, Qué., sera chanté le service anniversaire de M. Georges Toussaint, époux de Lauretta Gauthier. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Mme H. Filion

Mme Henri Filion, née dame Marie - Agnès Turgeon, épouse de monsieur Henri Filion, est décédée le 2 mars 1970, à Québec, à l'âge de 73 ans. Elle demeurait au 339, de la Canardière. Outre son époux, elle laisse



se dans le deuil ses enfants, son gendre et belles-filles: M. et Mme Paul-Henri Filion (Marguerite Robitaille), M. et Mme Roland Filion (Hélène Hatching), M. et Mme Elzabeth Dufour (Jeannette Filion), M. et Mme Robert Filion (Rolande Thibodeau), M. et Mme Fernand Filion (Cécile Chevarie), M. et Mme Lucien Filion (Georgette Larouche), M. Roger Filion, M. et Mme Raymond - Marie Filion (Thérèse Deschênes), M. et Mme Marc-André Filion (Prescille Tremblay), son frère et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Alphonse Turgeon, M. et Mme Pierre Côté (Hélène), M. et Mme Arthur Pelchat (Aldredine), d'Abitibi, Mme Adolphe Sylva, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée au 990, 1ère Avenue.

Les funérailles auront lieu jeudi en l'église de St-Esprit et l'inhumation aura lieu au cimetière St - Charles.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Arthur Cloutier & Fils Ltée de Québec.

Mme D-Edmond Gravel

Mme D-Edmond Gravel, née Flore Demers, épouse de feu D-Edmond Gravel, est décédée le 3 mars 1970, à sa résidence à l'âge de 80 ans. Elle demeurait à 12 rue Gravel, Lévis.

Elle laisse dans le deuil ses enfants, et belles-filles: Jacques, arpenteur - géomètre et ingénieur forestier; Mme Jacques Gravel (Antoinette Bélanger) de Québec; Claire de Lévis; Lucien arpenteur - géomètre et ingénieur forestier; Mme Lucien Gravel (Charlotte Blouin) de Québec; ses petits-enfants: M. et Mme Robert Gravel (Martine Laforest) de Québec, M. et Mme William Genova (Lise Gravel) de Toronto, Pierre, Richard, Francine et Paul Gravel; sa sœur: Mme J.-Léon Roberge (Aline Demers) de Québec.

La dépouille mortelle est exposée à 96 rue de la Fabrique, Saint-Romuald. Les funérailles auront lieu vendredi à 10 heures en l'église de Saint-David et l'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Claude Marcoux Ltée de Saint - Romuald.

La dépouille mortelle est exposée au 1740, rue Bards. Les funérailles auront lieu à 9.30 heures en l'église de St-Pascal de Maizerets et l'inhumation au cimetière St-Charles. La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard & Fils Limitée de Québec.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, Mlle Lévis Bourassa, Mme veuve Lévis Pouliot, M. et Mme Joseph Côté; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Roland Lagacé, M. et Mme Sylvio Lagacé, M. et Mme Paul Rice (Laurette), Mme veuve Jeanne d'Arc Pruneau, M. et Mme Georges Lagacé, M. et Mme Charles Lagacé, M. et Mme Daniel Auger (Jacqueline), Mlle Charlotte Lagacé, Mme veuve Alphonse (Piti) Côté (Jeanne); plusieurs petits - enfants.

La dépouille mortelle est exposée au 1740, rue Bards. Les funérailles auront lieu à 9.30 heures en l'église de St-Pascal de Maizerets et l'inhumation au cimetière St-Charles. La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard & Fils Limitée de Québec.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, Mlle Lévis Bourassa, Mme veuve Lévis Pouliot, M. et Mme Joseph Côté; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Roland Lagacé, M. et Mme Sylvio Lagacé, M. et Mme Paul Rice (Laurette), Mme veuve Jeanne d'Arc Pruneau, M. et Mme Georges Lagacé, M. et Mme Charles Lagacé, M. et Mme Daniel Auger (Jacqueline), Mlle Charlotte Lagacé, Mme veuve Alphonse (Piti) Côté (Jeanne); plusieurs petits - enfants.

La dépouille mortelle est exposée au 1740, rue Bards. Les funérailles auront lieu à 9.30 heures en l'église de St-Pascal de Maizerets et l'inhumation au cimetière St-Charles. La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard & Fils Limitée de Québec.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, Mlle Lévis Bourassa, Mme veuve Lévis Pouliot, M. et Mme Joseph Côté; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Roland Lagacé, M. et Mme Sylvio Lagacé, M. et Mme Paul Rice (Laurette), Mme veuve Jeanne d'Arc Pruneau, M. et Mme Georges Lagacé, M. et Mme Charles Lagacé, M. et Mme Daniel Auger (Jacqueline), Mlle Charlotte Lagacé, Mme veuve Alphonse (Piti) Côté (Jeanne); plusieurs petits - enfants.

La dépouille mortelle est exposée au 1740, rue Bards. Les funérailles auront lieu à 9.30 heures en l'église de St-Pascal de Maizerets et l'inhumation au cimetière St-Charles. La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard & Fils Limitée de Québec.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, Mlle Lévis Bourassa, Mme veuve Lévis Pouliot, M. et Mme Joseph Côté; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Roland Lagacé, M. et Mme Sylvio Lagacé, M. et Mme Paul Rice (Laurette), Mme veuve Jeanne d'Arc Pruneau, M. et Mme Georges Lagacé, M. et Mme Charles Lagacé, M. et Mme Daniel Auger (Jacqueline), Mlle Charlotte Lagacé, Mme veuve Alphonse (Piti) Côté (Jeanne); plusieurs petits - enfants.

La dépouille mortelle est exposée au 1740, rue Bards. Les funérailles auront lieu à 9.30 heures en l'église de St-Pascal de Maizerets et l'inhumation au cimetière St-Charles. La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard & Fils Limitée de Québec.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, Mlle Lévis Bourassa, Mme veuve Lévis Pouliot, M. et Mme Joseph Côté; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Roland Lagacé, M. et Mme Sylvio Lagacé, M. et Mme Paul Rice (Laurette), Mme veuve Jeanne d'Arc Pruneau, M. et Mme Georges Lagacé, M. et Mme Charles Lagacé, M. et Mme Daniel Auger (Jacqueline), Mlle Charlotte Lagacé, Mme veuve Alphonse (Piti) Côté (Jeanne); plusieurs petits - enfants.

La dépouille mortelle est exposée au 1740, rue Bards. Les funérailles auront lieu à 9.30 heures en l'église de St-Pascal de Maizerets et l'inhumation au cimetière St-Charles. La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard & Fils Limitée de Québec.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, Mlle Lévis Bourassa, Mme veuve Lévis Pouliot, M. et Mme Joseph Côté; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Roland Lagacé, M. et Mme Sylvio Lagacé, M. et Mme Paul Rice (Laurette), Mme veuve Jeanne d'Arc Pruneau, M. et Mme Georges Lagacé, M. et Mme Charles Lagacé, M. et Mme Daniel Auger (Jacqueline), Mlle Charlotte Lagacé, Mme veuve Alphonse (Piti) Côté (Jeanne); plusieurs petits - enfants.

La dépouille mortelle est exposée au 1740, rue Bards. Les funérailles auront lieu à 9.30 heures en l'église de St-Pascal de Maizerets et l'inhumation au cimetière St-Charles. La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard & Fils Limitée de Québec.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, Mlle Lévis Bourassa, Mme veuve Lévis Pouliot, M. et Mme Joseph Côté; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Roland Lagacé, M. et Mme Sylvio Lagacé, M. et Mme Paul Rice (Laurette), Mme veuve Jeanne d'Arc Pruneau, M. et Mme Georges Lagacé, M. et Mme Charles Lagacé, M. et Mme Daniel Auger (Jacqueline), Mlle Charlotte Lagacé, Mme veuve Alphonse (Piti) Côté (Jeanne); plusieurs petits - enfants.

La dépouille mortelle est exposée au 1740, rue Bards. Les funérailles auront lieu à 9.30 heures en l'église de St-Pascal de Maizerets et l'inhumation au cimetière St-Charles. La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard & Fils Limitée de Québec.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, Mlle Lévis Bourassa, Mme veuve Lévis Pouliot, M. et Mme Joseph Côté; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Roland Lagacé, M. et Mme Sylvio Lagacé, M. et Mme Paul Rice (Laurette), Mme veuve Jeanne d'Arc Pruneau, M. et Mme Georges Lagacé, M. et Mme Charles Lagacé, M. et Mme Daniel Auger (Jacqueline), Mlle Charlotte Lagacé, Mme veuve Alphonse (Piti) Côté (Jeanne); plusieurs petits - enfants.

La dépouille mortelle est exposée au 1740, rue Bards. Les funérailles auront lieu à 9.30 heures en l'église de St-Pascal de Maizerets et l'inhumation au cimetière St-Charles. La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard & Fils Limitée de Québec.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, Mlle Lévis Bourassa, Mme veuve Lévis Pouliot, M. et Mme Joseph Côté; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Roland Lagacé, M. et Mme Sylvio Lagacé, M. et Mme Paul Rice (Laurette), Mme veuve Jeanne d'Arc Pruneau, M. et Mme Georges Lagacé, M. et Mme Charles Lagacé, M. et Mme Daniel Auger (Jacqueline), Mlle Charlotte Lagacé, Mme veuve Alphonse (Piti) Côté (Jeanne); plusieurs petits - enfants.

Les décès

ALAIN (Maurice) - A Noranda, le 2 mars 1970, à l'âge de 52 ans, est décédé accidentellement Maurice Alain, époux de Simone Darveau, père de Odette, Sylvie, Richard, Marie et Hélène. Il demeurait à St-Raymond. Les funérailles auront lieu samedi, à 11 heures. Départ de la résidence funéraire.

Roland-G. Cantin, 101 St-Joseph, St-Raymond, à 10 h 45 pour l'église St-Raymond et de là au cimetière paroissial.

ALLARD (Victoria) - A Québec, le 3 mars 1970, à l'âge de 69 ans, est décédée Victoria Lessard, épouse de Joseph Allard, mère de Roland, Jean-Paul, Gérard, André, Lucille (Mme Magella Blais), sœur de Emérentienne (Mme Joseph Townner), Honoré, Ferdinand, Louis, Mathilde (Mme Edgar Ménard), Marguerite (Mme Georges-Henri Pelletier), Lauretta (Mme Lucien Vaudreuil), Cécile (Mme Joseph Fortin), frère de Auguste, 647, rue Bagot. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 h a.m. Départ de la résidence funéraire de

Sylvio Marceau Inc., 270 Marie - de - l'Incarnation à 9 h 45 pour l'église de St-Joseph et de là au cimetière St-Charles.

ASSELIN (Avelin) - A l'hôpital Laval, le 2 mars 1970, à l'âge de 71 ans, est décédé Avelin Asselin, ex-employé de Juncas & Fils, époux de Amanda Chabot, père de Jean-Claude, Cécile (Mme Gérard Fortin), d'Abitibi, M. et Mme Roméo, Alice (Mme Lucien Dumontier), Marie-Anne, Alma (Mme Gabriel Rousseau). Il demeurait à 2290, 2e Avenue. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 h 30, sous la direction de la résidence funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1290 1ère Avenue.

à 9 h 15 pour l'église St-Albert le Grand et de là au cimetière St-Charles.

AUBERT (Sr Rose-Anna) - A Québec, le 2 mars 1970 à l'âge de 95 ans, est décédée Rose-Anna Aubert, dite Sr Saint-Rogat, des RR. SS. de la Charité. Elle demeurait à la maison Générale, Avenue d'Estimauville. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 mars à 9 h, sous la direction de la maison Lépine Ltée en la chapelle des RR. SS. de la Charité et de là au cimetière de la communauté.

BERGERON (Henri) - A St-Romuald, le 2 mars 1970, à l'âge de 72 ans, est décédé Henri Bergeron, courtier en assurances, époux de feu Antoinette Dery, père d'Ernest, notaire, Francoise (Mme Claude Verret), Simone (Mme Paul-Henri Roy), Claude, chirurgien, Louise (Mme André Desrochers), frère de Victor et Marie-Louise (Mme G.-A. Robitaille). Il demeurait au 1276, Commercial, St-Romuald. Les funérailles auront lieu jeudi, à 11 heures. Départ de la résidence funéraire

Claude Marcoux Ltée 96 de la Fabrique St-Romuald.

à 1.55 heures pour l'église St-Romuald et de là au cimetière paroissial.

BERGERON (J-Henri) - A Québec, le 28 février 1970 à l'âge de 70 ans, est décédé M. J-Henri Bergeron, ex-gérant-fondateur de la Caisse Populaire N.-D.-du-Chemin, époux de Hélène Langlois, père de J-Henri, Roland, Jean-Paul, Jeanne (Mme Georges Garneau), frère de Lucienne (Mme Paul Racicot). Il demeurait au 914, des Érables. Les funérailles auront lieu vendredi, le 6 mars à 16h. Départ du funérarium

Lépine Ltée 200, chemin Ste-Foy à 15h50 pour l'église Notre-Dame - du - Chemin et de là au cimetière Belmont. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

BLAIS (Alouysia) - A l'Hôpital Général, le 2 mars 1970, à l'âge de 72 ans, est décédée Alouysia Marlet, épouse de feu Eugène Blais, mère de Eugène, Paul-Henri, Andréa (Mme Jean-Paul Robitaille), Roger, Charles-Emile, Fernand, sœur de Wilfrid. Elle demeurait à 2901, Boul. Langlier. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9h. Départ de la résidence funéraire

Hôpital Général 2901, Boul. Langlier à 8h 45 pour l'église Notre-Dame de Jacques Cartier et de là au cimetière de l'Hôpital Général.

Direction des funérailles Sylvio Marceau Inc. 224 ouest St-Vallier.

BLOUIN (Anne-Marie) - A Silery, le 3 mars 1970, à l'âge de 52 ans, est décédée Anne-Marie Pelletier, épouse de feu Auguste J. Blouin, mère de Paul, Guy, Fernand, Josette, Charlotte (Mme Lucien Gravel), Monique (Mme Harry Brennan), sœur de Laurette (Mme Joseph Fortin), d'Abitibi, M. et Mme Roméo, Alice (Mme Lucien Dumontier), Marie-Anne, Alma (Mme Gabriel Rousseau). Il demeurait à 2290, 2e Avenue. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 h 30, sous la direction de la résidence funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1290 1ère Avenue.

à 9 h 15 pour l'église St-Albert le Grand et de là au cimetière St-Charles.

BOLDUC (Alexis) - A St-Antoine, le 2 mars 1970, à l'âge de 45 ans, est décédé Alexis Bolduc, époux de feu Malvina Roberge, père de fils Adolphe, Henri, frère de Ambroise. Il demeurait au Foyer St-Antoine, Ville de Dubourg. Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 h a.m. Départ de la résidence funéraire

Foyer St-Antoine à 9 h 55 pour la chapelle du Foyer St-Antoine et de là au cimetière St-Charles. Sous la direction de la maison Sylvio Marceau Inc.

BOLDUC (Marie-Louise) - A l'hôpital Notre-Dame de Charney, le 4 mars 1970, à l'âge de 69 ans, est décédée Marie-Louise Desrochers, épouse de Rosario Bolduc, mère de Rosalie, Lucille (Mme Jean-Marie Bergeron), Jean-Louis, Conrad, sœur de Louis, Emmanuel, Henri, Elle demeurait au 105, 3e Rue, St-Rédempteur. Les funérailles auront lieu samedi, à 11 heures, sous la direction de la résidence funéraire

Claude Marcoux Ltée, à 10 h 50 pour l'église de St-Rédempteur et de là au cimetière paroissial.

BOUTIN (Adrien) - A l'Hôpital - Dieu de Montmagny, le 2 mars 1970, à l'âge de 55 ans, est décédé Adrien Boutin, époux de Odélie Guillemette, père de Solange (Mme Joseph Gagné), Laurence (Mme Gilles Ouellet), Denise (Mme René Desautels), Rachel (Mme Gérard Chabot), Claude, Gilles, Murielle (Mme Michel Mercier), Lise (Mme André Bélanger), France (Mme Henri St-Amant), Il demeurait à 474, rue St-Apolline, Cité Montmagny. Les funérailles auront lieu jeudi, à 4h. Départ des salons de la salle paroissiale de St-Apolline

Marcel Ruelland à 3h 50 pour l'église St-Apolline et de là au cimetière paroissial.

BROWN (Cécile) - A Québec, le 1er mars 1970, à l'âge de 67 ans, est décédée Cécile Brown, épouse de David Brown, mère de Jeannine (Mme André Grondin), Louise (Mme Raymond Gauthier), Gaston, Pierre, Paul-Armand, Jean-Marie, André et Claude, sœur de Marie - Jeanne (Mme Alphonse Levesque), Elise (Mme André Grondin), 474, rue St-Rodrigue, Les funérailles auront lieu jeudi, à 10h. Départ de la résidence funéraire

Paul-H. Tremblay, 695, St-Rue, à 9h 45 pour l'église St-Charles - de - Lincolin et de là au cimetière St-Charles.

COTE (Alphonse) - A Québec, le 2 mars 1970, à l'âge de 97 ans, est décédé Alphonse Côté, ex-marchand de fourrures, époux en 2e nocces de Josephine Falardeau, et en 1re nocces de Simone Lagacé, père de M. Lévis Bourassa, Mme Alfred Pouliot et Joseph. Il demeurait à 2230, de la Ronde. Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 h 30. Départ du foyer funéraire

J. Bouchard & Fils Ltée 1740 Bards angl. la Canadienne à 9h 15 pour l'église St-Pascal de Maizerets et de là au cimetière St-Charles. Le trajet en automobiles.

DUMONTIER (Champlain) - A Québec, le 3 mars 1970, à l'âge de 72 ans, est décédé Champlain Dumontier, ex-employé Civil, époux de Elizabeth Turgeon, père de Denise (Mme Paul St-Pierre), frère de Philias, Georges, Anne-Marie, Lucien, Paul-E. Roy, Marguerite, Georges (Mme J.-A. Lavertu). Il demeurait à 880 Calixa Laval. Les funérailles auront lieu vendredi, 6 mars, à 10 h. Départ de la résidence funéraire de la Cie Hubert Moisan

à 9 h 45 pour l'église St-Martyrs - Canadiens et de là au cimetière St-Charles.

GENDRON (Lucien) - A Montmagny, le 2 mars 1970, à l'âge de 53 ans, est décédé Lucien Gendron, frère de Benoit, Marguerite, Jeanne, Tommy. Il demeurait au 354, Ave. Ruelland, Montmagny. Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire

F-X Bouchard Inc. 4100, Boul. Ste-Anne à 9.50 heures pour l'église St-Gregoire et de là au cimetière paroissial.

FALARDEAU (Albert) - A l'Hôpital Laval, le 3 mars 1970 à l'âge de 65 ans, est décédé Albert Falardeau, menuisier, époux en 1ère nocces de feu Alice Laflamme, en 2èmes nocces Alice Duchesneau, père de Jean-Guy, Thérèse (Mme Clément Ménard), Aline (Mme Jean-Guy Mox), frère de Cécile, Pierre, Ernest (Santofoni), Lucien, Louis, Lauréat. Il demeurait à 1474, Rue St-Jacques, Ancienne-Lorette. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 h. Départ de la résidence funéraire

J-Léo Bédard, 1547 Rue Notre-Dame, Ancienne-Lorette à 10 h 30 pour l'église de l'Ancienne-Lorette et de là au cimetière paroissial.

FILION (Marie-Agnès) - A Québec, le 2 mars 1970, à l'âge de 73 ans, est décédée Marie-Agnès Turgeon, épouse de monsieur Henri Filion, mère de Paul-Henri, Roland, Jeanette, Robert, Fernand, Lucien, Roger, Raymond, sœur de Cécile, sœur de Jeannette (Mme Elzabeth Dufour) Alphonse, Hélène (Mme Pierre Côté), Aldredine (Mme Arthur Pelchat). Elle demeurait à 339 de la Canardière. Les funérailles auront lieu jeudi, à 10h. Départ de la résidence funéraire

Guy Denis 264, rue Principale, St-Alban à 10 h 15 pour l'église St-Alban et de là au cimetière paroissial.

FILION (Marie-Agnès) - A Québec, le 2 mars 19

Europe

L'Espagne ne renouvellerait pas les accords concernant les bases américaines sur son territoire

MADRID (AFP) — L'Espagne paraît peu disposée à renouveler les accords hispano-américains concernant les bases américaines en territoire espagnol relèvent les observateurs, trois semaines avant l'ouverture à Washington des négociations sur ce sujet.

Bien que le départ pour les Etats-Unis du ministre espagnol des Affaires étrangères, M. Gregorio Lopez Bravo, soit prévu pour le 17 de ce mois, un scepticisme total règne à Madrid quant à la possibilité d'une entente dans ce domaine avec le gouvernement américain.

Le journal "ABC" publie, hier à ce propos un long commentaire dans lequel il souligne que "l'intérêt de l'Espagne n'était pas et n'est pas dans la prorogation des accords en échange d'éventuelles compensations. L'intérêt vital de l'Espagne, écrit-il, n'est compatible avec aucune concession économique aussi généreuse soit-elle. En revanche, l'évacuation des bases est parfaitement compatible avec l'amitié qui nous unit aux Etats-Unis, sur un plan d'égalité".

De son côté le quotidien catholique "Ya" s'affirme "radicalement révisionniste" et estime que "le peuple espagnol de l'extrême-droite à l'extrême-gauche" est aujourd'hui contre le renouvellement des accords.

Des prêtres américains désapprouvent le renouvellement annuel de leurs vœux

(D'après l'AFP et UPI) — Les prêtres catholiques romains représentant les diocèses du Texas, d'Oklahoma et de Tulsa ont adopté à l'unanimité une résolution désapprouvant la requête de Paul VI relative au renouvellement des vœux du célibat de tous les prêtres le Jeudi saint, de jours vœux de célibat", 26 des 100 prêtres présents à cette réunion de la Fédération provinciale des conseils de prêtres de la province de San Antonio ont répondu par la négative. 12 autres ont déclaré qu'ils y assisteraient.

A une question leur demandant "s'ils seraient présents advenant que leurs évêques leur demanderait d'assister à une cérémonie de renouvellement

L'établissement de liens avec l'Est
est dans l'intérêt de l'Europe (Brandt)

LONDRES (d'après UPI, Reuter et l'AFP) — Le chancelier ouest-allemand Willy Brandt a déclaré hier à Londres que son gouvernement s'efforçait de rétablir les liens avec les pays de l'Est dans l'intérêt de l'Europe toute entière.

Le chancelier, qui effectuait une visite de trois jours en Grande-Bretagne, a précisé au cours d'un déjeuner avec l'association de la presse étrangère qu'il voulait "s'assurer que personne ne pourrait accuser l'Allemagne de détruire la paix".

Prenant la parole devant les journalistes, a près s'être entretenu avec le premier ministre britannique pour la deuxième fois depuis son arrivée à Londres dimanche, M. Brandt a pressé les parties intéressées de réaliser l'élargissement de la communauté européenne de façon à "permettre à l'Europe de se tenir debout seule dans le domaine de la politique économique et les champs de la technologie".

Par ailleurs, le Moyen-Orient, la coopération technologique civile et militaire, le désarmement, l'OTAN et la défense européenne ont été les principales têtes de chapitre des conversations d'hier matin, à Downing

En ce qui concerne l'OTAN, MM. Wilson, Brandt et leurs collaborateurs ont évoqué les problèmes de la défense européenne à la lumière des développements politiques au cours de la prochaine décennie.

La grève à l'aéroport de Londres n'a pas perturbé les vols d'Air Canada

LONDRES (d'après l'AFP et UPI) — Un porte-parole de la société Air Canada a fait savoir hier que les vols transatlantiques n'étaient pas sérieusement perturbés par la grève des pompiers qui affecte l'aéroport international de Londres - Heathrow.

Les négociations avec les pompiers de piste ont repris hier avec la direction de l'aéroport où la situation reste confuse bien que le trafic aérien ait repris hier à 8 heures, les pompiers - cadres ayant accepté d'assurer la sécurité minimale des pistes.

Si ces négociations ne devaient pas avoir de résultats

Règlement dans le conflit scolaire qui paralysait les écoles britanniques

LONDRES (d'après Reuter) — Une augmentation de salaire de \$312 a mis fin hier à une série de grèves sporadiques des enseignants qui ont entraîné la fermeture de nombreuses écoles à travers toute l'Angleterre depuis environ quatre mois.

Les enseignants demandaient une augmentation annuelle de leurs salaires de \$351 alors que le gouvernement travailliste offrait une hausse de \$130.

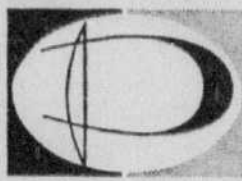
Cette augmentation générale affecte tous les professeurs aux niveaux primaire et secondaire, de sorte que le salaire de base des enseignants débutants sera porté de \$2,250 à \$3,900 après 15 ans.

Hier, environ 8.000 professeurs étaient en grève à Birmingham, la seconde ville britannique en importance, et dans deux autres districts londoniens. Un porte-parole des enseignants a précisé que ceux-ci retourneraient au travail aussi tôt que possible.

L'annonce de l'accord qui met fin à cette dispute survient après la marche qu'ont effectuée près de 10.000 enseignants, hier,



VENTE
120^e
anniversaire



aquet

CENTRE-VILLE



Gagnez une Monte Carlo '70

à transmission automatique turbo, servo-direction, servo-freins, vendue par J.-D. Chevrolet Oldsmobile Ltée, 60 sud Dorchester.

CONDITIONS DU CONCOURS: Inscrivez vos nom, adresse et numéro de téléphone au verso de vos factures ou fac-similés acceptables et déposez-les à nos magasins du Centre-Ville et Place Laurier. TIRAGE lundi le 16 mars.

Serta

Serta *pedic* **DE LUXE**

Rég. 79.50

88

chacun

En vedette!
**Le Sertapedic
...de Luxe**

EXTRA-FERME. L'ensemble de matelas et sommier rembourrés, orthopédique, recommandé par les médecins et pour les raisons suivantes: ● 312 ressorts, calibre 13 ● Quatre lisières de flexolateurs ● Isolant sisal sur toutes les surfaces ● Epais feutre blanc comprimé ● Rebord préfabriqué, piqué vertical ● Huit ventilateurs ● 4 poignées cordeless ● Somptueux couil damassé ● Piqué continu avec $\frac{1}{4}$ " de polyfoam ● Largeur de 39 pouces ou 54".

MATELAS OU SOMMIER-CAISSE

Paquet, meubles rayon 30, cinquième étage.

PROFITEZ DE NOS CONDITIONS FACILES DE PAIEMENTS. COMPTE COURANT AVEC OPTION. PAIEMENTS DIFFERES.

Commandez par la poste ou par téléphone: Centre-Ville, 524-5121, Place Laurier, 653-8711



*Page(s) manquante(s)
ou non-numérisée(s)*

Veillez vous informer auprès du personnel de BAnQ
en utilisant le formulaire de référence à distance, qui se trouve en ligne :

https://www.banq.qc.ca/formulaires/formulaire_reference/index.html

ou par téléphone 1-800-363-9028

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 